Sociétés savantes - autres - Norvège

1

Sociétés

v. Bienfaisance

(Dan. et Norv.)

Société des Arts
(Kunstforening) à Christiania

3

(Norw).

5

Fortegnelse

over

Medlemmerne

i Christiania Konstforening ved Martz

Maaneds Udgang 1837.

(Tallene betegne det № som hvert Medlem har ved Lodtrækningen).

No 192

Stri

Adgangskort

for: Herr Generalconsul de la Roquette

som Medlem af Kunstforeningen

i Christiania.

Ifølge den for Kunstforeningen vedtagne Plan § 3 er ethvert Medlem berettiget til paa de Tider, da Adgangen til Foreningens Kunstsamling er aaben, at medtage Damer og Børn, der høre til hans Familie, samt Reisende.

Trykt i Johan Dahls Bogtrykkerie
af E. A. Schmelling.

1 Aal, J., Auditeur.
2 Amundsen, Malermester.
3 Andresen, N., Grosserer.
4 Andresen, C., Overretsprocurator.
5 Andresen, A., Handelsfuldmægtig.
6 Angell, A., Artillerielieutenant.
7 Anker, C., Capitain.
148 Arentz, Ingenieur=Major.
8 Arentz, F. C. H., Consul.
9 Arntzen, C., Expeditionssecretair.
10 Arntzen, K., Expeditionssecretair.
11 Aubert, C., Cand. jur.
12 Balling, Skuespiller.
13 Bertelsen, Consul.
14 Birch, Generalmajor.
15 Birch=Reichenwald, Cand. jur.
163 Bisgaard, J. H., Kjøbmand.
152 Bjørn, S., Consul.
16 Bretteville, Bureauchef.
17 Broch, T., Ingenieurcapitain.

18 Collett, J., Statsraad.
19 Collett, J., Justitssecretair.
153 Collett, Jonas, Cand. jur.
20 Conradi, Reservelæge.
21 Dahl, J., Boghandler.
22 Duborgh, P. J., Consul.
23 Dunker, Cand. jur.
159 Ebbell, O. F., Cand. jur.
24 Egeberg, W., Consul.
25 Egeberg, C., Reservelæge.
150 Egeberg, E., Handelsfuldmægtig.
26 Falch, J., Universitetssecretair.
145 Faye, H., Consul.
27 Fearnley, H. E., Stud. theol.
28 Fehr, L., Lithograph.
29 Flintoe, Kunstmaler.
30 Foss, Artilleriecapitain.
31 Glückstad, Expeditionssecretair.
32 Glückstad, J., Kjøbmand.
33 Grosch, Stadsconducteur.
34 Gude, Bureauchef.
146 Gude, Skattefoged.
35 Hals, O., Adjunct.
144 Hamborg, J., const. Mægler.
36 Hammond, Cand. theol.
37 Hansteen, C., Professor.
38 Heftye, J. T., Kjøbmand.
39 Heftye, T. T., Kjøbmand.
40 Heftye, N., Kjøbmand.
41 Heftye, H. T., Cand. theol.
42 Heiberg, Professor.
43 Hielm, J. A., Hoiesteretsadvocat.

44 Hielm, C. W., Professor.
45 Hjorth, Brigadelæge.
46 Hofgaard, Hofstaldmester.
47 Hoppe, P. J., Boghandler.
48 Hoskjær, C., Consul.
49 Ingstad, E., Fuldmægtig.
50 Juul, J., Kjøbmand.
51 Kaltenborn, Oberst.
52 Kaltenborn, O., Student.
53 Klem, Stud. theol.
54 Krog, H., Cand. jur.
55 Lasson, Hoiesteretsadvocat.
56 Leganger, H.
57 Lieungh, Hofprædikant.
58 Linstow, Intendant.
59 Løvenskjold, Postmester.
60 Løvenskjold, O., Cand. jur.
61 Malling, Bygmester.
62 Manthey, W., Lieutenant.
63 Mariboe, L., Capitain.
64 Meyer, J., Ritmester.
65 Motzfeldt, U. A., Lector.
66 Motzfeldt, Stud. jur.
67 Munch, Stiftsprovst.
68 Munk, J., Bureauchef.
69 Munthe, Capitain.
70 Møller, Felttøimester.
165 Møller, Overlærer.
71 Møller, Apotheker.
72 Neumann, Procurator.
167 Nicolaisen, Hoiesteretssecretair.
73 Petersen, Hoiesteretsadvocat.

74 Rasch, L., Procurator.
75 Rasch, L., Cand. jur.
76 Rasmussen, Professor.
77 Rathke, Professor.
78 Resch, H., Consul.
79 Richter, Politiemester.
80 Rosen, Oberstlieutenant.
81 Scheel, Artilleriecapitain.
82 Schilling, Overtoldbetjent.
83 Schiøth, Corpslæge.
84 Schiøth, A., Copist.
85 Schou, C. J., Kjøbmand.
86 Schweigaard, Lector.
87 Schwensen, J. H., Kjøbmand.
161 Semb, Chr., Consul.
88 Seidelin, Bygmester.
89 Sissener, Artillerielieutenant.
90 Stang, Høiesteretsadvocat.
91 Strøm, Artillerielieutenant.
164 Stub, C. J., Kjøbmand.
92 Svendsen, Steenhuggermester.
93 Sverdrup, Professor.
94 Sverdrup, M., Cand. iur.
95 Sverdrup, J., Stud. jur.
97 Sødring, Cand. jur.
162 Sønnichsen, S., Kjøbmand.
98 Sørensen, E., Fuldmægtig.
99 Sørensen, S., Høiesteretsadvocat.
100 Thinn, Blikkenslagermester.
101 Thomle, J., Cand. jur.
102 Thomsen, Portraitmaler.
157 Thostrup, Fuldmægtig.

158 Thulstrup, Generalchirurg.
166 Tiedemann, Kjøbmand.
151 Tofte, A., Kjøbmand.
147 Urdahl, H., Juveleer.
103 Vibe, Ingenieurlieutenant.
104 Walther, C. E., Kjøbmand.
105-124 Wedel-Jarlsberg, Greve, Norges Statholder.
125 Wedel-Jarlsberg, P. Greve, Søelieutenant.
126 Wegener, Consul.
127 Wergeland, O., Lieutenant.
149 Wetlesen, Generalmajor.
128 Winge, Capitain i Marinen.
129 Winge, Mægler.
130 Wunderlich, Malermester.

Udenfor Christiania boende.

137 Galschjøtt, Præst paa Toten.
141 Pelly, Alb., paa Borregaard.
160 Wergeland, Provst paa Eidsvold.

Arendal.

142 Smith, Krigscommissair.

Bergen.

135 Fohrmann, Proprietair paa Lysøe Kloster.

Drammen.

134 Finne, J., Lieutenant.
155 Thorne, C. A., Kjøbmand.

Frederikshald.

154 Anker, P., Grosserer.

156 Fearnley, A., Skipscapitain.

Kongsberg.

131 Boeck, W., Districtslæge.

Laurvig.

140 Olsen, Byfoged.

Sandefjord.

138 v. Kervel, D., Præst.

143 Thaulow, H., pract. Læge.

Skien.

139 Løvenskjold, E., Kammerherre; paa Fossum.

Dresden.

132 Dahl, Professor.

136 Frich, Landskabsmaler.

London.

133 Fearnley, Th., Landskabsmaler.

München.

96 Sverdrup, W., Cand. theol.

Plan

for

Kunstforeningen

i Christiania.

(Vedtagen i Generalforsamlingen d. 13 Novbr. 1836).

---

§ 1.

Foreningens Midler anvendes til Anskaffelse af Kunstværker. Disse fordeles aarligen ved Lodtrækning mellem Medlemmerne; men de, der ved Lodtrækning blive Eiere deraf, ere ikke berettigede til at tage dem i Besiddelse, forinden de et Aar have været udstillede i Foreningens Locale.

§ 2.

Enhver kan blive Medlem af Foreningen mod Erlæggelse af den vedtagne Contingent: 5 Spd. aarlig. Den beregnes fra nærmest foregaaende 1ste Decbr. Udmeldelse maa skee i det Seneste 6 Maaneder før Udløbet af det Aar, hvorfor Contingenten er erlagt. Den Udtrædende taber Lod i alle de Kunstsager, der ei ved Lodtrækning fordeles i det Aar, hvori han var Medlem. Ved Erlæggelse af fleerdobbelt Contingent erhverves Ret til ligesaamange Lodder.

§ 3.

Ethvert Medlem er berettiget til paa de Tider, da Adgangen til Samlingen er aaben, at medtage Damer og Børn, der høre til hans Familie, samt Reisende. Ligeledes er Directionen berettiget til at give enhver Kunstner Adgang til Samlingen.

§ 4.

Foreningens Anliggender bestyres af en Direction, bestaaende af 5 Medlemmer. Denne har at besørge Alt, hvad der vedkommer Selskabets Diemeed, at anskaffe Locale, bestemme Valget af de Arbeider, hvorved Foreningens Midler skulle anvendes, og besørge Indkjøb af disse, forestaae Udstillingen m. V. Forsaavidt Directionen maatte finde det hensigtsmæssigt, er det den ogsaa overladt at foranstalte offentlige Udstillinger mod Betaling. Indcassationen af Selskabets Indtægter og Bestyrelsen deraf overdrages en dertil valgt Casserer.

§ 5.

I Slutningen af hvert Aars November Maaned afholdes efter forudgaaende offentlig Bekjendtgjørelse fra Directionen, en Generalforsamling. I denne foregaaer den aarlige Lodtrækning (see § 1), gjøres Rede for Bestyrelsen og aflægges Regnskab, til hvis Gjennemgaaelse udvælges to Revisorer, samt foretages Valg paa Directeurer for det kommende Aar. I Generalforsamlingerne er simpel Stemmefleerhed afgjørende, undtagen ved Forandringer i eller Tillæg til denne Plan, hvortil $\frac{2}{3}$ Stemmer udfordres.

Société royale des Sciences de Norvège
à Trondhjem
(Kongelige Norske Videnskabers-
Selskab)

10

Fortegnelse

over det Kongl. Norske Videnskabers Selskabs Medlemmer.

Protector

hans Kongelige Höjhed Joseph Frantz Oscar, Norges og Sverrigs Kronprinds, Hertug til Södermanland.

Præses

Hr. Frederik Moltke Bugge, Rector ved Throndhjems lærde Skole.

Vice Præses

Hr. Fredr. Storm, Prost ved Hospitalet i Throndhjem

Formand for 1ste Classe

Hr. Karelius August Arntzen, Stiftamtmand i Throndhjems Stift.

Formand for 2den Classe

Hr. Theodor Christian Anton Broch, Ingenieurcapitain i Throndhjem. R. S. O.

Bibliothekar

Hr. Johan Christian Tellefsen, Organist og Cantor ved Domkirken i Throndhjem

Kasserer

Hr. Jörgen Broder Lysholm, forhen Stadshauptmand i Throndhjem

Secretair.

Hr. Michael Thyrholm Holtermann, Adjunct og constit. Rector ved Throndhs lærde Skole.

Indenrigske Medlemmer

Aal, Jacob, Jernværkseier R. N. O. og D. O. M. B. D. samt C. W. O.
Angell, Henrik Sogneprest til Frue Kirke i Throndhjem
Angell, Lorentz, Provst og residerende Capellan til Domkirken i Throndh.
Arentz, Hans Severin Provst og Sogneprest til Skogn
Aikenberg, Sogneprest til Röraas. R. N. O.
Arup, Jens Lauritz Sogneprest i Drammen
Aas, Peder Litteratus i Throndhjem
Begtrup, Julius, Cand. Theologie og Lærer ved Throndh. borgerlige Real Skole
Berg, Jens Christian, Justitiarius i Stiftsoverretten i Christiania R. N. O.
Birch, Paul Hansen Generalmajor og Generalkrigscommissair i Christiania C. S. O. og R. D. O.
Blom, Gustav Peter, Amtmand i Buskeruds Amt. R. N. O.
Borchsenius, Laurentius Kammeraad og Sorenskriver i Övre Rommerige
Boije, Mathias Andreas, Constit: Rector ved Christiansands lærde Skole
Boye, Peter Christian, Sogneprest til Fernagers Prestegjeld i Agershuus Stift
Budz, Johan Andreas, Sorenskriver i Söndhordlehn. R. N. O. og R. V. O.
Bjerregaard, Henrich Anker, Höiesterets Assessor i Christiania
Bödtker, Christian Bernhoff, Resid: Capellan til Frue Kirke i Throndhjem
Bentzen, Peter, Postmester i Throndhjem
Boeck, Christian, Professor ved Universitetet i Christiania.
Bugge, Sören, Professor og Rector ved Christiania lærde Skole
Christie, Wilhelm Friman Koren, forhen Stiftamtmand, Toldinspecteur i Bergen C. N. O. M. B. D.
Christie, Hartvig Caspar, Capitaine i Marinen i Throndh. R. S. O. og D. O.
Collet, Jonas, forhen Statsraad, Ridder af Seraphiner O. i Christiania.
Collin, Hans, Hofraad i Throndhjem
Castberg, Peter Harboe, Sogneprest til Laurvig
Dahl, Niels Griis Alstrup, Provst og Sogneprest til Evindvig i Bergens Stift
Darre, Jacob Hersleb, Pastor emeritus til Klæbo og Tiller i Throndh. Stift
Deinböll, Peter Vogelius Provst og Sogneprest til Bolöe i Throndh. Stift
Dick, Andreas, Krigsraad i Throndhjem
Due, Frederik, Statsminister, Commend. af N. O. og R. S. O.
Due, Christian, Capitainlieutnant i Söetaten, Throndh.
Darre, Hans Jörgen, Sogneprest til Klæboe Prestegjeld i Throndh. Stift
Dons, Carl Jacob Waldemar, Adjunct ved Throndhjems lærde Skole
Fabricius, Jens Schou Vice Admirale C. S. O. R. D. O.
Falsen, Carl Valentin, Amtmand i Bradsberg Amt. R. N. O.
Ferry, Christian Lorentz, Commendeur i Söetaten R. S. O. og D. O.

Flintoe, A. Landskabsmaler og Lærer ved den kongelige Tegne- og Kunstskole i Christiania.
Foss, Hermann, Artillericapitain i Bergen. R.D.O.
Fritzner, Otto Thott, forhen Overlærer ved Throndh: lærde Skole.
Faye, Andreas, Sognepræst til Holts Præstegjeld i Christiansands Stift
Frölich, Jens Lyster, Rector ved Fredhalds lærde Skole.
Fasting, Thomas, forhen Statsraad. C.S.O. R.D.O.

Gram, Jacob Scharland, Britisk Vice Consul og Grosserer i Throndhjem
Grabow, Jörgen Andreas, Stiftamtsskriver i Throndhjem.
Garmann, Hermann, Russisk Vice Consul og Grosserer i Throndh.

Hagerup, Edvard, Stiftamtmand i Bergen C.N.O.
~~Hansteen, Mauritz Christopher, Overlærer ved Kongsbergs Middelskole~~ d. 21/1842. i 16 [illegible] [illegible] 48.
Hansteen, Christopher, Professor ved Universitetet i Christiania R.D.N.
Hertzberg Niels, Provst og Sognepræst til Kinservig. R.D.O.
Heyerdahl, Hieronymus, Sognepræst til Grans Præstegjeld R.D.O. og N.O.
Holck, Ole Elias, forhen Oberst og Generaladjutant. R.S.O.
Holst, Fredrik. Dr Med. Professor ved Universitetet i Christiania R.N.O. V.O.
Holmboe, Hans, Rector ved Bergens lærde Skole.
Holmboe, Christopher Andreas, Professor i de orientalske Sprog ved Universitetet
Hornemann, Christian Hersleb, Assessor i Stiftsoverretten i Throndhjem R.N.O.
Hornemann, Ebbe Carsten, Cand. juris
Heltzen, Iver Ancher, Sognepræst til Hemnes Præstegjeld i Nordlandene.
Hagerup, Henrik Steffens. Premierlieutenant i Søetaten
Hoe, Gerhard, Consul og Grosserer i Throndhjem
Hagen Edvard, Adjunct ved Throndhjems lærde Skole
Holtermann, Peter Christian Tyrholm, Provst og Sognepræst til Qvernes i Throndh. Stift.
Hansteen, Agathon Bartholemæus, Adjunct ved Throndh: lærde Skole
Jöger, Nicolai Henrik, Byfoged i Arendal.
Junkans, Boye Lobes, Sognepræst til Skjerstad
Jensen, Nicolai, Grosserer i Throndhjem
Jensen, Hans Peter, Ditto do

Kaltenborn, Frederik Gustav Maximilian, Oberst og 1ste Officier i Generalstaben R.S.O.
Kaurin, Eilert Rosenvinge, Provst og Sognepræst til Domkirken i Throndhjem. R.N.O.
Keilhau, Matthias Balthasar, Professor i Chemie ved Universitetet i Christiania R.N.O.
Keyser, Jacob, Professor ved Universitetet. R.V.O.
Keyser, Rudolph, Professor ved Universitetet.
Kjersthow, Peter Christian Hersleb, Biskop over Nordlands og Finmarkens Amter. R.N.O.

Knudtzon, Jörgen von Cappelen, Grosserer i Throndhjem
Knudtzon, Broder Lysholm, Ditto - do
Knudtzon, Christian, Consul og Grosserer i Throndh.
Kraft, Jens, Sorenskriver i Lister og Mandals Amt. R.V.O.
Krohg, Hilmar Meincke, forhen Amtmand i Romsdals Amt C.V.O. R.N.O. og D.O.
Kjörboe, Mathias Bille, Stiftsoverrets assessor i Christiansand.
Krohg, Broder Lysholm, Ritmester og Veimester i Söndre Throndhj: Amt. R.S.O.
Lammers, Ernst Arthur Henrik, Commandant i Fredrikstad, Generalmajor, C.S.O.
Lammers Gustav Adolph, Sognepræst til Bamble Præstegjeld i Agershuus Stift.
Lammers, Amund, Bergmester i det Söndenfjeldske.
Linstow, Hans Ditlev Frantz, Slotsbygningsintendant i Christiania
Lysholm, Henrik, Byfoged i Throndhjem R.V.O.
Lövenskjold, Statholder R. Ser. Ord.
Lieungh, Joachim Jürgensen, Hofpredikant og residerende Capellan i Christiania
v. d. Lippe, Jacob, Biskop over Christiansands Stift R.V.O.

Mathmann, Hans Henrik, Professor og Apotheker i Christiania. R.V.O.
Meidell, Jacob Gerhard, Oberst og Chef for Artillerie-Brigaden. R.S.O.
Meidell, Christian (: Christopher ?:) Fritzner, Oberstlieutnant. R.S.O. og D.O. i Throndhjem
Munthe, Gerhard, Capitain og Lærer ved den kongelige norske Krigsskole i Christiania. R.S.O.
Must, Ludvig, Proprietair pr. Throndhjem
Möllerup, Christian Friderik, Apotheker i Throndhjem
Motzfeldt, Frederik, Höiesterets assessor i Christiania. R.N.O.
Möller, Alexander Christian, Districtschirurg i Arendal
Müller, Jochum Nicolai, Contre-Admiral, Generaladjutant for Marinen. C.S.O. R.D.O.

Neumann, Jacob, Biskop over Bergens Stift, Dr. Theol: C.N.O. og R.D.O.
Nielsen, Niels Christian, Over-Birkedommer i Jarlsberg. R.V.O.
Nissen, Gabriel Drejer, Foged i Orkedalen og Guldalen R.V.O.
Nielsen, Hans Platte, Sorenskriver i Övre-Thelemarken.

Petersen, Peter, Bergraad og Bergmester til Haneroll i Lauerdal.
Pohlmann-Leslie, Wilhelm Henrik, Capitain og Enrolleringschef i Throndhjem R.S.O.

Rasmussen, Sören, forhen Professor, Zahlcasserer R.N.O. i Christiania
Rathke, Jens, Professor i Naturhistorie ved Universitetet R.N.O.
Riddervold, Hans, Sognepræst til Fredrikshald R.N.O.
Roll, Gottlieb Christian, Brigadelæge i Throndhjem R.V.O.
Rynning, Jens, Sognepræst til Snaasen i Throndhjems Stift

Röder, Johan Christopher, Oberstlieutnant i Ingenieur Brigaden i Throndhjem R. S. O.

Riis, Fredrik, Stiftamtmand i Christiania R. N. O. og V. O.

de la Rogoette forhen Fransk general Consul i Christiania, nu i Paris.

Sagen, Lyder, Overlærer ved Bergens lærde Skole R. V. O.

Schjelderup, Michael, Dr. med. Professor ved Universitetet i Christ. R. N. O.

Schmidt, Peder, Inspecteur ved Tugthuuset i Throndhjem

Schnitler, Baltazar, Assessor og Banndirecteur i Throndhjem

Schult, Peter Ascanius, forhen Directeur for Röraas Kobberværk

Sibbern, Henrik Friderik Arild, Major i Ingenieur Brigaden R. S. O.

Smith, Michael, Söe og Landkrigscommissair i Christiansand. R. S. O.

Sodemann, Jacob Herslebe, Inspecteur ved Throndh. Realskole R. V. O.

Stören, Bendix, forhen Sogneprest til Frue Kirke i Throndhjem

Sverdrup, Georg, Professor Philosophiæ ved Universitetet i Christiania R. N. O.

Synnestvedt, Hans Jörgen Bentz, Krigscommissair i Molde R. S. O.

Sörensen, Christian, Bisscop i Agershuus Stift R. N. O. og R. D. O.

Sem, Niels Arntzen, Stiftamtmand i Christiansand Stift R. N. O.

Schive, Claus Jacob, Toldcasserer i Stavanger R. S. O.

Sars, Michael, Sogneprest til Kinds Prestegjeld i Bergens Stift.

Soelberg, Even, Bye og Raadstuskriver i Bergen

Schönheider, Lorentz Wittrup, Sogneprest til Ursroug i Agershuus Stift

Sandborg, Hans Emaus, Sogneprest til ~~Selbo~~ Selboe Prestegjeld i Throndhjems Stift

Stromeyer Bestyrer af Leerens Chromfabrik ved Throndhjem

Timme, Frederik Daniel, Sorenskriver i Strinden. R. D. O.

Trampe, Adam, Amtmand i Nordre Throndhjems Amt. R. N. O.

Tönder, Frederik Christian, Ingenieurkapitain, Ridder af den Russiske St. Anna Ordens 3die Classe.

D'Unker, Assessor i Throndhjem

Vogt, Jörgen Hermann, Statsraad C. N. O.

Wergeland, Niels, Provst og Sogneprest til Edsvolds Prestegjeld i Agershuus Stift

Wideröe, Falk Andreas, Provst og Sogneprest til Stördalen i Throndh. Stift

Wahl, Claus, Stiftsoverrets procurator i Throndhjem

Vosgraff, Peter Michael, Oberst, Lærer ved den militaire Höiskole R. S. O. Christ.

Weiße, Joachim Frederik Rosum, Corpslæge i Throndhjem

Øren, Knud Ramshart, Rector ved Skiens lærde Skole. R.V.O.

Finch, Henrich Erdmann, Hørsysicus i Throndhjem

Wullum, Olaus, Cand. Theologiæ i Throndhiem.

Erlandsen, Andreas, Sogneprest til Sparboens ~~for Hafjord~~ Præstegjeld i Throndh. Stift

Lauritz, Henning Junghans, Provst og Sogneprest til Bøiens Præstegjeld i Throndhjems Stift.

Esmark, Hans Morten, Pastor i Nedre Tellemarkens og Bamble Provstie.

Thomas, Overstiger ved Altens Kobberverk.

Wergeland, Harald, Cand. juris.

Udenrigske Medlemmer

Abrahamsen, Joseph Nicolai Benjamin, Oberstlieutenant af Infanteriet, Kammerjunker, Underviisnings Directeur ved den militaire Høiskole, Doctor Philos. C.D.B. Ridder af forskjellige Ordener og Medlem af flere lærde Selskaber.

Afzelius, Pehr von, Professor medicinæ emeritus i Upsala R.N.O. C.W.O. St.K. –

Atterbom, Pehr Amadeus, Professor i Æstetik i Upsala R.N.O.

Ankarsvärd, C.H., Oberst. R.S.O.

Bergius, O.E., første Expeditionssecretair i Stockholm.

Berzelius, Jacob, Dr. M. Friherre C.N.O. og V.O. Stockholm

Bosworth, J.

~~Brolin~~g, G., Bergraad, Mynt Guardein, Forstander ved det chemiske Laboratorium i Stockholm. R.V.O.

Buchan, David, Greve Pair af Skotland etc.

Buch, Leopold v. Professor i Berlin

Burton, Thomas Powel Esq. M.P. England

Claussen, Johannes, Dr. Theologiæ Sogneprest i danmark.

Ciampi, Sebastianus, Philosophiæ Professor i Florentz

Dahl, Johan Clausen, Professor ved Kunstakademiet i Dresden R.V.O.

Ekholm, E, Dr. med. et chirurgiæ, Livmedicus hos H.M. Kongen R.V.O. og Ridder af den preusiske røde Ørns Orden 2den Classe.

Eck, Johan Georg, Professor i Leipzig.

Eck, Johan Georg, den yngre, Lector dacens i Leipzig

Engelstoft, Lauritz, Dr. Theol. Professor og Conferentzraad i Kjøbenhavn R.D.O.

Fosses, Craumette-des, forhen Kgl. fransk General Consul i Gothenborg C.V.O. og R.N.O.

Frederik, Landgreve af Hessen, Feldmarschall i dansk Tjeneste St. K. af D. og D. M. p. p.

Foster

Fresnel, M. Leonton, Ingenieur en chef secretaire de la commission des phares des France.

Faber, Niels, Dr. philos.

Gardie, Jacob Pontusson de la, Svensk Generallieutenant, Ridder og Commendeur af H. M. Ordener.

Geijer, Erik Gustav, Professor i Historien ved Upsala Universitet. R

Gråberg, Jacob af Hemsoe, forhen Norsk og Svensk Consul i Marokko, Medlem af det Kongl: Svenske Videnskabers Academie.

Hartmansdorff, A. Cancellieraad, Statssecretair. R.N.O. Ridder af den Keiserlige russiske St. Anna Ordens 2den Classe, Ridder af den preussiske Johanniterorden.

Hennings, Just Christian, Hofraad og Professor Juris i Jena.

Hisinger, Wilh: Brugspatron i Sverige, Medlem af det Kongelige Videnskabers Academie og af flere lærde Selskaber.

Hofbauer, Johan Christian, Dr. Juris et Philosophiæ, Professor i Halle.

Heeren, A. H. L. Professor i Gottingen.

Hermann, Gottfried, Professor i Leipzig.

Jong, Cornelius de, Contre Admiral i hollandsk Tjeneste

Järta, Hans, forhen Landshöfding i Sverrig. C.N.O. og Een af de Atten i det Svenske Academie.

Ingemann, Bernhard Severin, Professor i Sorøe.

Jacobs, Frederik, Hofraad, Professor i Gotha

Krøyer, Henrick, Candid. i pharm. i Kjøbenhavn. R. Æ. L. (Æreslegionen)

Lassen, Christ. Dr. phil. Professor i Bonn.

Lupin, F. v. Kongelig Bayersk Oberbercommissair Medlem af flere lærde Selskaber

Magnusen, Finn. Professor, Medlem af det Skandinaviske litteratur Selskab p.p. i Kjøbenhavn

Michaelsen, A. L. H. Dr. juris og Professor i Historien i Kiel.

Michaelsen, N. Oberst i Dansk Tjeneste.

Moltke, Frederik, Geheime-Conferentsraad, Stiftamtmand, Directeur for Øresunds Toldkammer, Ordens Secretair, R. af E. St. K. af Dannebr. og D. M.

Moltke, Frederik Ludvig, dansk Geheimeconferentsraad i Lybeck St. K. af D.

Moltke, Gerhard, Greve og dansk Geheimeconferentzraad i Kjøbenhavn. St. K. af D.

Mostin, Lars, Dr. Medicine i Halmstad.

Mösting, Johan Sigismund, dansk Geheime Stats og Finantz Minister R. af E. St. K. af D. og D.M. Ordens Skatmester.

Mörner, Adolf Greve, Statsraad, Een af Rigets Herrer, Een af de Atten i det svenske Academie; R. og C. af K. K. M. Ordener, Directeur for Landbrugs Academiet i Stockholm.

Mynster, Dr. Theol. Bisp over Sjællands Stift

Marklin, Gabriel, Adjunct i Upsala

Mohnike, Gottlieb Cristian Frederik, Dr. Theologie, Consistorialraad i Stralsund.

Menzel, Wolfgang, Dr. i Stutgardt.

Marmier, Xavier, Professor ved Academiet i Rennes. R. N. O.

Naumann, C. F. Dr. Philos. Professor i Jena

Nissen, Niels Lang, Dr. og Professor Philos. Rector ved Metropolitanskolen i Kjøbenhavn

Oldenburg, Fredrik v. Kammerherre og Deputeret i Toldkameret i Kjøbenhavn. C. D. O.

Pinkerton, John, i London.

Rafn, Carl Cristian, Etatsraad og Professor i Kjøbenhavn. R. N. O.

Reventlow, Cristian Ditlev Frederick v. Greve, dansk Geheime Statsminister, R. af E. St. K. af D. og D. M.

Rosenstein, Niels v. Landshövding, constitueret Svensk Statssecretair, Dr. Juris, C. N. O. Een af de Atten i det svenske Academie.

Rönbeck, Carl S. Magister, Provst Sogneprøst i Skaane. R. N. O.

Rabenius, Lars Georg. Professor Juris i Upsala. R. N. O.

Sabine, Edvard, Kongelig Brittisk Artillerie-Capitain m. m. i London

Sabine, Joseph, Secretaire i London.

Schönberg, Albrecht Baron, Justitsraad og Archiater, forhen Overlæge ved Hospitalet i Neapel. Ridder af flere Ordener.

Schöffer, Dr. ~~Phil~~ i Regensburg.

Schröder, Johan Henrik, Dr. Philos. Professor og Bibliothekar ved Upsala Universitet.

Sefström, N. G. Professor i Fahlun.

Sinclair, John, Baronett, President i det engelske agricultur Selskab i Edingburgh Medlem af flere lærde Selskaber

Sidborg Niels H. Professor i Sverrig.

Steffens Henrich, Professor i Berlin.

Steemann Paul Cristian, dansk Kammerherre, Geheime Conferentsraad, Amtmand over Sorøe Amt. St. K. af D. og D. M.

Stephensen, Magnus, Conferentsraad i Island.

Sua, Dominicus Antonius, Portugisisk Geant ved det danske Hof Ridder af Christi Ordenen.

Svanberg, J. Professor i Upsala.

Sibbern, Professor i Kjöbenhavn

Struve, Russisk Statsraad og Minister i Hamburg.

Schopenhauer, Athur, Dr. i Frankfurt am Main.

Sunderal, Adjunct ved Lund Universitet.

Tannström N. M. Svensk Cancellieraad, R. N. O.

Tamm, Peter, Brugspatron i Sverige. C. V. O J R. N. O.

Tauber, Eric Giörup, Etatsraad og Directeur ved Academiet i Soröe

Thorvaldsen, Bertel Conferentsraad, Professor. R. af D. og ~~Jernkronen~~ ~~Billedhugger~~ Billedhugger i Rom

Tegnér, Esaias, Biskop i Vexiöe i Sverige.

Tetens, Stephen, Dr. Philos. Biskop over Als og Arröe.

Travenfeldt, Carl, Dr. Medicina og Professor i Stockholm. R. N. O. og V. O.

Thiersch, Frederick, Dr. Hofraad Professor i München.

Tittmann, Friedrich Wilhelm, Dr. og Geheime-Archivar i Dresden.

Tholuck, August, Dr. og Professor i Halle.

Thelning, Carl, Dr. Medicinae, Liv-Medicus i Stockholm. R. N. O.

Uhr, Carl David, Overdirecteur i Stockholm.

Vargas Bedemar, Greve, Dansk Kammerherre, Maltheser Ridder.

Vedel-Simonsen, Lauritz Schebye, Dr. Med. dansk Professor.

Wahlenberg, Georg, Dr. Medicina i Upsala.

Werlauff, Erich Christian, Dr. Philos. Conferentsraad, Professor ved Kjöbenhavns Universitet

Död. Wille de la, ~~Antoin~~ Forchen fransk Consul i Throndhjem.

Wüngaard Statsraad i Upsala.

Wykmann, Svend, Dr. og Professor Theol. Domprovst i Westeraas. R. N. O.

Yelm, Julius von, Dr. Philosophia, Overfinantsraad i Bayern, Ridder af Ordenen af den baierske Krone.

Ödmann, Bent Israel, Justitiarius, Raadmand og Landfiskal i Söderham i Sverige.

Öhlenschläger, Adam Gottlieb, Professor ved Kjöbenhavns Universitet. R. D. O.

Örsted, Anders Sandöe, Dr. Juris, dansk Conferentsraad. R. D. O og D. M. p. p.

132 R. le 20 Mars 1838

Trondhjem i 30te September 1837.

30

Höivelbaarne

Hr De la Roquette, Kongelig Fransk Consul i Norge
Ridder af Æreslegionen m. m.!

Undertegnede har i sin tid havt den Ære at modtage Deres Höivelbaarenheds ærede Skrivelse af 17de Mai d. a. som og gjennem Selskabets Secretaire Deres "Relations des Quatre voyages entrepris pour la decouverte du nouveau monde 3 Tom:" som De har havt den Godhed at offerere til Selskabets Bibliothek, og for hvilken Offerte aflægges Selskabets erkjendtligste som forbindtligste tak. –

I Anledning de i Deres Höivelbaarenheds ommeldte ærede Skrivelse indeholdte interessante Bemerkninger m. m. tillader Directionen sig at gjenmelde:

1. Directionen erkjender fuldkommen det hensigtsmæssige i Udgivelsen i et samlet Værk af de meteorologiske Observationer, der siden 1761 ere gjordte i det nordlige Norge, og som hidtil kun haves trykte adspredte

paa forskjellige Steder, og naar Selskabets pecuniaire Ressourcer maatte tillade at udgive et saadant Værk, vil denne Sag sikkerlig komme under Forsynets Overveielse. —

2 Selskabets nu gjeldende Statuter, hvoraf man har havt den Ære at oversende Dem et Exemplar paa Latin, ere sanctionerede af Hans Majestæt Kong Carl den 13de i September Maaned 1815. —

3 De theoretiske Prisopgaver, som Selskabet, ved Hans Kongelige Høihed Kronprinds Oscar, Selskabets høie Protectors gavmilde Understøttelse, hidtil har fremsat, og som i sin tid ere udførte i indenlandske og udenlandske Blade ere:

For Aaret 1834

A Theoretiske Materier

1 Har Causalitets Principet den almindelige Gjeldighed, man har tillagt det, og er det overeensstemmende med eller stridende mod Identitets Principet?

2 Hvorvidt og hvorledes kan Fornuften bringe den menneskelige Frihed i Overeensstemmelse med Guds Alvidenhed?

3 Hvilken Indflydelse har Calvinarianismen havt paa de nordiske Nationers Characteer?

B Practiske Materier

1 Hvilke ere de endnu virkende vigtige Hindringer for Jordens hensigtsmæssige Dyrkning i Norge, og hvorledes kunne disse hæves?

2 Hvorledes behandles og conserveres de norske Skove bedst?

For Aaret 1835

a I theoretiske Materier

1 Besidder ethvert intelligent Væsen nödvendigen Frihed?

2 Hvori bestod den Odel, som Harald Haarfager skal have berövet og Hakon Adelsteen igjen tilbagegivet Nordmændene?

b I practiske Materier.

1 Hvilke Forbedringer ved Saltvands-Fiskerierne drift kunne anbefales, som vorde fremmede fra det Offentliges Side, og hvorledes kunne private Samfund virke for samme Öiemed?

2 I hvilket Forhold stod Folkemængdens Formerelse i Tidsrummet fra 1769 til 1815 til den indenrigske Production af Födemidler og hvilke for Norges Selvstændighed gunstige Udsigter aabner det nuværende Forhold?

For Aaret 1836

a I theoretiske Materier

1 Kan Menneskets Frihed udledes af dets Selvbevidsthed?

2 Hvorledes fremstiller Historien den norske Landalmues Sæder og Levemaade i de 2de nest foregaaende Aarhundreder?

b I praktiske Materier.

1 Hvilke ere de gavnlige og skadelige Folger af Brændeviinsbrændingens Frigivelse i Norge?

3 Hvorledes man anseer hensigtsmæssigst med Tilberedelse af Kul og Tjære til Besparelse af Norges Skove? ,

men til Dato ere ingen af de indkomne Besvarelser anseete værdige til Belønning. –

4

Angaaende Deres Hovelbaarenheds opkastede Qvestioner, hvad der egentlig bør foretages ved Lapland m.m., tillader Directionen sig at henvise til følgende Værker, nemlig:

a Professor Leems Beskrivelse over Finmarkens Lapper, deres Tungemaal, Levemaade m.m. Kjøbenhavn 1767 i 4to og

b Kammerherre Suhms Fortale til Hammonds Missions Historie Kjøbenhavn 1787 i 8vo –

i hvilke Meget til Oplysning i denne Materie forefindes. – Om de nu i Norge værende Lapper Levemaade m.v., vil De uden Tvivl kunne faae de attraaede Oplysninger ved behagelig at henvende Dem til den nu i Christiania sig opholdende Sognepræst Stockfleth, der i flere Aar har opholdt sig i Finmarken og med megen Nidkjærhed arbeidet for de norske Finners Oplysning og aandelige Cultur. Tillige tillader man sig at gjøre opmærksom paa den mellem Norge og Rusland oprettede Convention af Mai 1826 om Grændseskjels[illegible] mellem begge Riger. –

At dette Brev skrives paa Norsk, skeer efølge Deres Hovelbaarenheds velvillige Yttring i sidste ærede Skrivelse.

Directionen giver sig tillige den Ære med sand Høiagtelse at undertegne sig, som Deres Hovelbaarenheds

ærbødigste

Henrik Hornemann [illegible] Fritzner

Schütter

32

Høivelbaarne

Hr de la Roquette
Fransk Consul i Norge

Betalt

Christiania

20

32

Christiania den 29de Marts 1838

Höivelbaarne
Directeurer for det Kongelige Norske
Videnskabers Selskab
i Trondhjem

Jeg har i sin Tid hart den Ære at modtage Deres Höivelbaarne Herrers ærede Skrivelse af 30te September f. A., og jeg beder Dem modtage mine Taksigelse for de Oplysninger De har været saa god at sende mig. Efter Deres Raad, har jeg talt med Præsten Stockfleth, og jeg er meget fornöjet at have lært at kjendt denne lærde Mand, der er ligesaa fordringsfri, som [illegible] Genereusitet. Jeg tager atter mine Tilflugt til Dem, mine Herrer, og jeg haaber De vil være saa god at læse den Beskrivelse Jeg tager mig herved den Frihed at sende Dem i dag paa Norsk og paa Fransk om det Skandinaviske Sprog eller Normanno gothiske, og godhedsfuld at ville meddele mig dens kritiske Anmærkninger og Oplysninger, De vil finde fornödne denne Materie betreffende. Jeg sender ligeledes herved en Fortegnelse over de meste brugelige Navne paa Fransk og paa Norsk. Præsten Stockfleth har hart den Godhed at give mig en

Christiania le 29 Mars 1838

A Messieurs les Directeurs de la Société royale des sciences de Norvège à Trondhjem

32

Messieurs

J'ai reçu dans son tems la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 Septembre, et je vous prie d'agréer mes remerciements pour les informations qu'elle contient. D'après votre Conseil je me suis mis en relation avec Mr le prêtre Stockfleth, et je n'ai qu'à me féliciter d'avoir fait la connaissance d'un savant aussi modeste que rempli d'obligeance. J'ai de nouveau recours à vous, Messieurs, et j'ose espérer que vous voudrez bien prendre lecture du précis que je prends la liberté de vous adresser aujourd'hui en Norvégien et en français, sur le Scandinave ou Normanno-gothique, et que vous aurez l'extrême bonté de faire sur ce travail toutes les observations et toutes les critiques qui vous paraîtront nécessaires. Je joins également à cet envoi une série des noms les plus usuels en français et en Norvégien. Mr Stockfleth a bien voulu me donner

Oversættelse paa Lappisk, og ønsker jeg, ~~De gunaa~~ om ~~det er~~ muligt De ~~fylde de Stötte stader~~ ville behage at udfylde de aabenstaaende Rubrikker ~~i Oversættelsen~~ ~~Jeg har ladet vaae, med den Oversættelse~~ med Nogle af de, ~~Stift i Trondhjems Stifts~~ fornemste Dialecter, som ~~ere~~ endnu tales, eller fordum talltes ~~til endnu ere brugelige eller som har været i gamlere Tider~~ i Trondhjems Stift jeg støter ~~mig paa~~ ~~maaget~~ alt for meget ~~Man maa gjøre Regning~~ paa Deres ~~Forpligtighed~~ Tjenestagtighed og Deres Godhed for at misbruge saaledes Deres Tid.

Med meget Erkjendtlighed og Hengivenhed forbliver jeg ~~Min Herr~~

~~Deres höivelbaarnehs~~ Min höivelbaarne Herres ~~Ærbødigste~~ Deres ærbödige

la traduction en Lapon (Lappisk), et je desirerais qu'il vous fut possible de remplir les colonnes que j'ai laissées en blanc, de la traduction dans ~~les~~ quelques uns des principaux dialectes du Stift de Trondhjem encore usités ou qui lont été jadis.

Il faut que je compte beaucoup sur votre obligeance et plus encore sur votre indulgence pour ~~vous~~ ~~de~~ abuser ainsi de vos momens.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance et un entier dévouement

Monsieur

V. tr. h. d.

34

Christiania le 25 Janv. 1837

A Messieurs les membres de la Société des Sciences de Trondhjem

à Trondhjem

Norvège

Messieurs

Je profite de l'obligeance de M. Jenssen pour vous prier de vouloir bien agréer l'hommage de quelques brochures que j'ai publiées dans le tems.

L'une de ces brochures est relative au Groenland qui doit sa découverte aux Norvégiens ou ce qui est la même chose à des habitans de l'Islande Ile que vos ancêtres ~~ont~~ eux ont aussi la gloire de découvrir et de coloniser plusieurs siècles avant leur réunion au Danemark. Suivant une tradition dont des savants ~~ce~~ distingués ne ~~contestent~~ contestent pas l'exactitude ou qu'ils sont du moins assez disposés à admettre, des ~~habitans~~ ~~individus~~ habitans ~~[illegible]~~ soit de l'Islande, soit du Groenland auraient découvert une partie de l'Amérique c.a.d. près de 5 siècles avant C. Colomb vers l'an 1001. Il serait digne de votre ~~[illegible]~~ honorable société de ~~faire~~ répandre des lumières sur ~~[illegible]~~ un fait aussi intéressant, en remontant à la source et en établissant ~~[illegible]~~ la vérité sur des documens, s'il en existe, ou sur des traditions, et je serais très flatté si vous vouliez bien avoir la bonté de me

donner communication du résultat des recherches que vous jugeriez convenable de faire sur un sujet qui ~~ses~~ fixe en ce moment l'attention des savants de ~~la ..... de~~ l'Europe occidentale et de l'Amérique elle même.

La seconde brochure sur l'origine, l'étymologie et la signification primitive de quelques noms de lieu en Normandie, renferme une série de questions adressées par M. Leprevost, membre de la Société des antiquaires de ~~Normandie~~ Rouen à la Société des antiquaires de Copenhague, et la réponse qui a été faite au nom de cette dernière par M. Petersen, l'un de ses membres. M. Leprevost auquel je la communiquai pendant mon dernier séjour à Paris y a joint quelques observations.

Plusieurs des guerriers qui sous la conduite de Rolf ou Rollon ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ firent des incursions en France et s'établirent définitivement dans la province de Neustrie qui ~~[illegible]~~ fut depuis appelée Normandie, appartenaient à la Norwège. Je désirerais qu'il vous fut possible de compléter les observations faites par les savants de Copenhague. Ceci m'amène à vous ~~entretenir d'un autre desir que~~ soumettre quelques questions qui se rattachent au sujet.

~~j~~ Quelle était la langue parlée et écrite en Norvège avant le 14e siècle époque de la réunion de ce pays au Danemark. Existe t'il dans cette langue ancienne, dans cette langue ~~[illegible]~~ proprement norvégienne des ouvrages composés en Norvège avant la réunion et manuscrits et d'une authenticité avérée? ~~[illegible]~~ ~~composés avant la réunion~~ Je dis composés en Norvège car tout le monde sait qu'il en existe en grand nombre ~~p~~ composés et publiés en Islande dans le courant des trois siècles qui ont précédé la réunion, pendant lesquels les habitans de cette Ile, parlant et écrivant peut être ~~[illegible]~~ le même idiome que les norvégiens leurs ancêtres, s'adonnaient aux lettres avec tant de succès.

Quels rapports existaient entre la langue parlée et écrite en Norvège au moment de la réunion ou antérieurement, et celles qui étaient parlées et écrites en Danemark et en Suède à la même époque? ~~Existe t il des spe~~ Pourrait on avoir et comparer des spécimens de ces trois idiomes à ladite époque, pour établir leur ressemblance et les différences qui peuvent exister entr'eux + ? Comment est il arrivé enfin que la langue ancienne proprement norvégienne ait complètement disparu, à l'exception d'un petit nombre de mots, et se soit fondue

+ ainsi qu'avec l'idiome ancien et parlé en Islande, avec les idiomes parlés et écrits en ce moment dans les trois pays?

pour ainsi dire toute entière dans la
langue danoise dont elle n'est plus aujourd'hui
distinguée, en telle sorte qu'il n'existe
même pas, à ce que je crois, de dictionnaire
et de grammaire de la langue norvégienne,
et que tous les dictionnaires et grammaires
dont on fait usage sont danois ?

Vous allez me trouver bien indiscret,
Messieurs, mais permettez moi de
profiter de cette occasion pour vous
demander si votre société
ou quelqu'un de ses membres ont
publié des observations météorologiques
sur Drontheim ou ses environs des
observations météorologiques
remontant à un
nombre d'années un peu reculé et si
je pourrais me procurer ces observations
ainsi que le recueil de vos mémoires.

J'ose me flatter, Messieurs, que
vous voudrez bien excuser la multiplicité
de mes demandes et que vous aurez
l'extrême obligeance d'y répondre.

Si je pourrais de mon côté vous être
agréable, veuillez être persuadés que je
verrai toujours naître les occasions
avec plaisir, et que je ferai tout ce qui
dépendra de moi pour vous satisfaire,
trop heureux, si vous voulez bien me permettre
d'être votre correspondant.   J'ai l'honneur &c

Quoique je n'aie pas osé me hazarder à vous écrire en Norvégien, je comprends néanmoins assez cette langue, surtout quand elle est écrite en caractères latins, pour que vous ne vous soyez pas obligés de me répondre en françois, si ma lettre vous inspire quelque intérêt.

Société pour le bien de la Norvège (Kongelige Selskab for Norges Vel)

37

Norvège

Société

(Selskab for Norges Vel) Société pour le bien de la Norvège.

Cette union embrasse l'agriculture, la pêche et toutes les branches d'Industrie ; son point central est à Christiania. Elle a rendu de grands services au pays et son influence s'augmente de jour en jour. Dans l'origine son organisation était beaucoup plus compliquée qu'actuellement. Elle a des subdivisions dans chaque Amt (Départements) et de ces subdivisions en relèvent d'autres ~~formées~~ dans chaque paroisse, lesquelles comptent parmi leurs membres les paysans les plus respectables. Ces Unions contribuent beaucoup au progrès de l'agriculture, tant par la distribution de prix que par différentes autres récompenses et moyens d'encouragement.

C'eût été assez difficile pour moi de vous donner une histoire succincte des choses qui se rapportent à la société pour le bien de la Norvège qui a existé déjà longtemps, sous des circonstances très différentes. J'espère cependant que les pièces ci-jointes que je vous prie Monsieur de vouloir garder pour vous, vous donneront les renseignements que vous avez bien voulu me demander.

Christiania
le 3 Juillet 1847

J'ai l'honneur
de vous saluer avec
une considération
très distinguée

[illegible]

Mr de la Roquette

43

Sourds-muets

Voir : avengles.

Secours à domicile – Norvège

Tableau comparatif du nombre des Sourds-muets, aveugles, Aliénés et Faibles d'esprit de Norvège pendant les années 1825 et 1835, où des recensemens de la population ont été faits.

Stifts ou grandes Préfectures	Population générale						Sourds-muets					
	Hommes		Femmes		Totaux		Hommes		Femmes		Totaux	
	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835
Agershuus	220,262	251,613	231,306	260,853	451,568	512,466		239		180		419
Christiansand	82,231	95,448	87,459	99,730	169,690	195,178		86		91		177
Bergen	89,219	100,696	94,340	105,661	183,559	206,357		151		127		278
Trondhjem	78,980	89,978	83,357	93,696	162,337	183,674		87		69		156
Nordland et Finmark	40,341	47,646	43,823	49,506	84,164	97,152		35		26		61
	511,033	585,381	540,285	609,446	1,051,318	1,194,827		598		493		1,091

Stifts ou grandes Préfectures	Aveugles et Borgnes — d'un œil						des deux yeux						Totaux généraux					
	Hommes		Femmes		Totaux		Hommes		Femmes		Totaux		Hommes		Femmes		Totaux	
	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835
Agershuus		1,050		708		1,758		434		435		869		1,484		1,143		2,627
Christiansand		364		240		604		179		163		342		543		403		946
Bergen		453		321		774		161		204		365		614		525		1,139
Trondhjem		374		243		617		163		190		353		537		433		970
Nordland et Finmark		188		119		307		84		98		182		272		217		489
		2,429		1,631		4,060		1,021		1,090		2,111		3,450		2,721		6,171

Stifts ou grandes Préfectures	Faiblesse d'Esprit et Aliénés — maniaques						mélancoliques					
	Hommes		Femmes		Totaux		Hommes		Femmes		Totaux	
	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835
Agershuus	117	131	105	142	222	273	86	117	66	145	152	262
Christiansand	43	87	55	86	98	173	34	77	41	88	75	165
Bergen	55	64	47	77	102	141	31	47	23	37	54	84
Trondhjem	47	71	23	51	70	122	37	43	37	39	74	82
Nordland et Finmark	8	14	12	7	20	21	8	24	11	24	19	48
	270	367	242	363	512	730	196	308	178	333	374	641

Stifts ou grandes Préfectures	aliénées						Idiots					
	Hommes		Femmes		Totaux		Hommes		Femmes		Totaux	
	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835	1825	1835
Agershuus	66	104	67	111	133	215	157	404	164	389	321	793
Christiansand	32	42	34	47	66	89	79	160	48	145	127	305
Bergen	26	52	32	42	58	94	60	147	41	122	101	269
Trondhjem	35	45	33	45	68	90	61	133	48	108	109	241
Nordland et Finmark	9	21	7	13	16	34	12	42	10	56	22	98
	168	264	173	258	341	522	369	886	311	820	680	1,706

Stifts ou grandes Préfectures	Totaux généraux					
	Hommes		Femmes		Totaux	
	1825	1835	1825	1835	1825	1835
Agershuus	424	756	402	787	826	1,543
Christiansand	192	366	178	366	370	732
Bergen	172	310	143	278	315	588
Trondhjem	180	292	141	243	321	535
Nordland et Finmark	37	101	40	100	77	201
	1,005	1,825	904	1,774	1,909	3,599

Sourds-muets
(voir: aveugles)

Dövstumme-Institutet i Throndhjem

1. Underviisningsfagene ere fordeelte efter medfölgende Lectionstabel (A), der gjelder for begge Kjön, ligesom ogsaa Forfriskningstiden er den samme for begge Kjön, men tilbringes forskjelligt: af de Förste med lege og simple gymnastiske Övelser i Gaarden, af de Sidste med Haandarbeide eller om Sommeren med Spadseren i den Institutet tilhörende Have, og til enkelte Tider foretages, under Opsyn af Oeconomen og hans Kone, Spadseretoure i den nærmeste Omegn. Denne sidste Forfriskning synes Eleverne at foretrække.

Ingen af Eleverne modtage Lommepenge af Institutet; kun Enkelte, der have velhavende Forældre, kunne disponere over nogle, hvilke de da gjerne anvende til deres Klædedragt.

Om Natten bevogtes Drengeeleverne af en Tjenestekarl, Pigerne af en Tjenestepige, hvilke have deres Senge i respective Kjöns Soveværelser.

De Feil, der almindeligst ytte sig hos Eleverne, ere Ulydighed, Trods og Dorhed. Efter Omstændighederne straffes de skyldige Elever med Udelukkelse af eet af Maaltiderne eller med corporlig Revselse, efter foregaaende Formaning. See Bilag B.

Der gives for Tiden ingen Underviisning i Gymnastik, Svömning eller Lithographie. De gymnastiske Apparater, der ere anbragte i Gaarden, saasom: en Klattremaschine med Touge o. a. desl., benyttes af Eleverne i deres Fritid i Almindelighed med Lyst og uden nogen Anviisning.

2. Pigeeleverne forarbeide for det meste selv Alt hvad de behöve til deres daglige Klædedragt. Ligesaa forarbeide Drengene hvad de behöve af Skotöi og tildeels af Klæder: Pigeeleverne reparere det Meste af det brugte Töi. Hvad der af Eleverne bliver forarbeidet i Træ, saasom Snedker- og Dreierarbeide, bliver solgt til Indtægt for ~~Stiftets~~ Institutet. Den ældste döfstumme Lærer beskjæftiger sig med Glasslibning og Forarbeidelse af Kikkert- og Brilleglas, samt med Kunstdreining.

3. Den eneste tilforladelige Opgave over de Döfstummes Antal, man er i Besiddelse af, fölger hoslagt som Bilag C. Naar de af Kirke- og Underviisningsdepartementerne udgivne Rekker af statistiske Tabeller over Folkemængden blive sluttede, vil man sættes istand til at meddele fuldstændigere Oplysning i denne Henseende.

4. Saavidt vides, har man hidtil ikke tilfredsstillende kunnet forklare sig Aarsagerne til det forholdsmæssigen större og mindre Antal Döfstumme i de forskjellige Stifter, ligesom der vel heller ikke endnu er anstillet tilstrækkelige Undersögelser angaaende denne Gjenstand. Maaskee kunde man antage den i enkelte Egne hyppige Döfstumhed af det almindelige Ophold i raat og fugtigt Veir, tildeels paa den blotte Jord, eller deslige.

Paa Institutet er ingen Sygdom i Særdeleshed herskende. Til enkelte Tider ere nogle nysankomne Elever befængte af et ikke ondartet Fnatudslet, hvilke de deels medbringe som en Fölge af Ureenlighed og slet Næring, deels angribes af i Institutet

formedelst den forandrede Levemaade og Diæt. Dette Udslet helbredes næsten uden Undtagelse meget hurtigt.

En af Stadens Læger lønnes tillige af Institutet, for at tilsee Eleverne.

Ved Underviisningen anvendes deels Fingersproget, deels og i Særdeleshed Tegnsproget. Articulationssproget er ikke indført paa Institutet, da der kun er ansat een Lærer, som taler – Religionslæreren –: de 2 andre ere døvstumme.

Vi have her ingen Erfaring for, hvorvidt Døvstumme fra det herværende Institut have giftet sig. Den ældste af de ved Institutet værende Lærere er døvstum og har i sit Ægteskab med sin talende Kone 3 Børn, der tale.

De øvrige forlangte Oplysninger ville formeentlig kunne erfares af de medfølgende Bilag.

Trondhjem den 21 August 1839.

Paa Inspectionens Vegne

Fred. Storm

Anm. For 1825 eller 26 haves her ingen Budgetopgave. Imidlertid meddeles følg. Oplysninger. 1. Bespiisningspengene for Institutets Elever have alle Aar været de samme, neml. 20ß daglig pro pers., men Elevernes Antal var i Aaret 1826 24, nu 34, det høieste Antal, som Institutet, efter dets nu værende Indretning kan modtage. 2, 1829 blev ansat en Religionslærer ved Institutet, hvis Løn oprindelig var 200 Spd., senere er forhøiet til 300 Spd.

3, i 1826 vare Lönningerne fölgende:

for 1ste Lærer – 200 Spd

2den – 170 –

Oeconomen – 240 –

Læremoderen – 40 –

Kogen – 20.

Forövrigt ere Indtægterne nu omtrent de samme som för, hvorimod Udgifterne ere forögede i Forhold til Elevernes Antal, fornemmelig fordi Kostpengene ikke blive refunderede af Amterne med den hele Sum, 60 Spd. 100 ß, men kun med 56 Spd.

Hermed fölge 9 Bilag og een Læsebog.

A

49

Læse-Tabelle for Døvstumme-Institutet.

Første Classe

Mandag	Tirsdag	Onsdag	Torsdag	Fredag	Løverdag
Fra Kl. 8–10 Udtale „ 10–12 Skrivning per Tavlen „ 1½–4 Skrivning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Udtale „ 10–12 Haandalphabetet „ 1½–4 Skrivning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Regning „ 10–12 Ordtabell „ 1½–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Udtale „ 10–12 Skrivning per Tavlen „ 1½–4 Tegning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Udtale „ 10–12 Haandalphabetet „ 1½–4 Tegning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Regning „ 10–12 Ordtabell „ 1½–4 Haandarbeide

Anden Classe

Mandag	Tirsdag	Onsdag	Torsdag	Fredag	Løverdag
Fra Kl. 8–12 Læsning „ 1½–4 Skrivning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra 8–12 Læsning „ 1½–4 Skrivning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Regning „ 10–12 Læsebog „ 1½–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–12 Læsning „ 1½–4 Tegning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–12 Læsning „ 1½–4 Tegning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra 8 til 10 Regning 10 – 12 Læsebog 1½–4 Haandarbeide

Tredie Classe

Mandag	Tirsdag	Onsdag	Torsdag	Fredag	Løverdag
Fra Kl. 8–10 Sproglære og Historie „ 10–12 Religion „ 1½–4 Skrivning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Sproglære „ 10–12 Religion „ 1½–4 Skrivning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Regning „ 10–12 Dictations-Øvelser „ 1½–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Sproglære og Historie „ 10–12 Religion „ 1½–4 Tegning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Sproglære og Geographie „ 10–12 Religion „ 1½–4 Tegning „ 5–7½ Haandarbeide	Fra Kl. 8–10 Regning „ 10–12 Dictations-Øvelser „ 1½–4 Haandarbeide. —

A

Copie

B.

Instrux

for Oeconomus ved Døvstumme-Institutet.

1.

Om Elevernes Modtagelse

1) Oeconomen maae ingen nye Elever indtage, uden de ere besigtet af Stifts-Læge, og medbringe hans Attest, at de ikke ere behæftet med nogen Sygdom.

2) Saasnart Eleven er modtaget, opskrives de Klæder og andet Tøi, han maatte medbringe hjemmefra. Klæderne maae nøie eftersees, om der er Utøi, da de i saa Fald strax besørges rensede med Røgning o. d. –

3) Eleven anvises dernæst den Seng, han skal ligge i, samt et vist Sted, hvor han skal henlægge de ham tilhørende Sager. Enhver Elev bør have dertil sin særskilte Kiste eller Skuffe. –

2.

Om Huusorden og Tugt

1) Oeconomen bør omgaaes Eleverne med Sagtmodighed, og med kjærlige Advarsler søge at afvænne dem fra den Slumphed og andre Uvaner, de maatte have medbragt fra Hjemmet. Ville saadanne gjentagne Advarsler ikke hjelpe, maae de først straffes med at undvære Middagsmaden den Dag; hjelper dette ikke, sættes de paa Vand og Brød en Middag. –

2) Er nogen Elev henfalden til Tyverie, maae en Saadan første Gang hans Forseelse opdages, advares, at streng Straf maae blive Følgen af gjentagen Brøde. – Gjentages den, maae Eleven revses med Riis. – Vil heller ikke denne Straf hjelpe, maae Sagen andrages for Inspectionen, som i fornødent Fald indberetter den til Stiftsdirectionen til videre Behandling. –

3) I Almindelighed bør Eleven tilholdes at vise Høflighed mod Foresatte og Beskedenhed mod alle og Enhver.

4) Det tillades ikke Oeconomen at bruge Eleverne til at gaae Ærinder, bære Vand, hugge Brænde og deslige Forretninger, men de bør i deres Fritimer, naar Veiret tillader det, have Tilladelse til at bevæge sig i Gaarden, dog under Opsigt.

5) Paa Gaden maae Eleverne ikke komme, uden flere tilsammen eller for alene. Men om Helligdagene bør de, saa ofte Veiret ikke er til Hinder, efter

Aftensang gjøre en Spadseretour, dog aldrig uden enten Oeconomus, eller et andet voxent Menneske, for hvis Paapasselighed Oeconomen er ansvarlig, ledsager dem, indtil de komme hjem.

6). Eleverne skal gaae til Sengs om Vinteren Kl. 9 om Sommeren Kl. 10. De staae op senest om Vinteren Kl. 7 og om Sommeren Kl. 6. Hver Morgen skal de vaske Ansigt og Hals samt Hænder, og kjemme deres Haar. Før maae de ingen Frokost faae.

7) Hvert Kjøn har sit Sovevelse for sig. Det opvarmes efter Veirets Beskaffenhed 1½ Time før Eleverne gaae til Sengs, fra November Maaneds Begyndelse til Marz Maaneds Udgang, og ligeledes 1½ Time, før de staae op om Morgenen.

8) Naar Eleverne have lagt sig, maae Oeconomen vise efterse, saavel paa deres Værelse, som i alle andre Værelser, som den Dag have været opvarmede, om Ild og Lys er saaledes slukket, at ikke mindste Fare er at befrygte. Hver Dag udluftes og feies Sovekammerne, og hver 14de Dag skures samtlige af Eleverne benyttede Værelser.

9). Bliver nogen Elev syg, maa det strax anmeldes for Lægen. Anordnes nogen særskilt Diæt for Patienten, er Oeconomen pligtig at forskaffe den, under særskilt Betaling.

10). Om Natten maae Oeconomen lade et voxent Menneske ligge paa hvert af Soveværelserne, som kan komme til Hjelp, om Nogen af Eleverne skulde trænge til Hjelp. At et Mandfolk ligger paa Drengenes, og et Fruentimmer paa Pigernes Værelse, forstaaer sig selv.—

11). Den strengeste Opsigt maae haves med Eleverne, at de ikke engang med Munden yttre noget Utugtigt.

3.

Om Kostholdet, Reenlighed m.m.

1) Eleverne skal spise Frokost om Vinteren Kl. 8, og om Sommeren Kl. 7. Efter Frokosten gives dem et Qvarteer frit, efter hvis Forløb de indbringes i Skoleværelserne. Til Frokost faae de enten varm Grød og Melk, eller Øllsuppe, hvori er skaaret Rugbrød. Til Middag spises Kl. 12. og ere de Eleverne frie til Kl. 1½. Tre Gange om Ugen skal de have Kjød til Middag, og de øvrige Dage Fingel, men ærlig og god Spise, saa meget, de til fuldkommen Mættelse behøve. Om Eftermiddagen Kl. 4 faae de hver et Smørrebrød, og ere de da frie til Kl. 5. —
Om Aftenen altid Grød og Melk, eller med Øll, hvori lidt Sirup.

2). Ved Spisningen maae Eleverne vænnes til Reenlighed og Orden, saa at

de mogte sig for at spilde, ikke tillades at aftörre Hænderne paa Klæderne o.s.v. Og skal derfor altid ved Spisebordet det fornödne Antal Haandklæder være tilstede til Brug for Lemmerne.

3). I Sommermaanederne skal hver Elev bytte Linned hver Söndag Morgen. Om Vinteren hver 14de Dag. Strömper byttes hver Söndag hele Aaret.—

4). Oeconomen bör have Tilsyn med Lemmernes Klæder, at intet deraf bortkommer, og at de Klædningsstykker, som behöve Reparation, skal besörges flikkede og istandsatte.

5). Lemmernes Klæder skal være simple og reenlige. Intet uden hjemmegjort Töi maa dertil bruges. I Kramboderne maa intet kjöbes, uden det allernödvendigste.

6). The og Kaffe maa Lemmerne kun meget sjelden nyde, men i Alt bör de vænnes til Tarvelighed og Nöisomhed, da deres fremtidige Kaar efter all Rimelighed vil nöde dem dertil. Og er det da bedst for dem selv, at de i Ungdommen ikke faae Smag paa saadanne Ting, som de siden maae undvære.

7) De 2 Helligdage i hver af de 3 store Höitider maa de til Frokost faae, hver en Sirupskage med Smör, —Juule, Paaske og Pintseaftenen, samt den Dag der har været Confirmation i Institutet gives dem til Aftensmad Grynegröd, kogt i Melk og dertil Öll med Sirup i, ligesom de og de Dage faae The eller Kaffe om Eftermiddagen.

4.

Om Oeconomens Rettigheder og øvrige Pligter

1) Oeconomen har fri Bolig i Waisenhuset og ligeledes til Benyttelse dets Udhuse, men ikke Haven.

2). Hans aarlige Løn er: efter Kongelig Resolution af 1 Novbr 1824 samt Kirke-departementets Skrivelse af 12 Octbr 1827, til Lys og Brænde 100 Spd, fast Løn 100 Spd aarlig, til en Tjenestepiges Kost og Løn 60 Spd, endelig til en Karl at ligge om Natten paa Drengenes Sovevarelse efter Kirkedepartementets Skrivelse af 24 Febr 1835, 5 Spd, tilsammen Spd 265. — samt Kostpenge for hver Elev daglig 20ß.—

3). Han maa i tvivlsomme Tilfælde intet foretage, uden at anmelde det for Inspectionen.

4) Vil han fratræde sin Bestilling, maa han opsige den 6 Maaneder i forveien, men Stiftsdirectionen har Ret til, at opsige ham paa 3 Maaneder, og desuden drage ham til Ansvar, hvis han ikke holder sig denne Instrux, og de fremdeles meddeelende Bestemmelser efterrettelig. —

Trondhjem den 29 Mai 1838

Riis Bugge

C.

52

Efter Folketællingen i Aaret 1835 var Antallet af Döveströmme:

Stifter.	Folkemængde.	Under 5 Aar		5-20 Aar		20 Aar og derover		Tilsammen		Totalsum	Forhold til Folkemængden.
		Mandkjön	Qvindekjön	Mk.	Qk.	Mk.	Qk.	Mk	Qk.		
Agershuus Stift	512453	7	7	104	69	128	104	239	180	419	1: 1223
Christiansands.	194844	1	3	39	33	46	55	86	91	177	1: 1101
Bergens.	206691	8	4	51	39	92	84	151	127	278	1: 743½
Throndhjems	183672	3	1	48	32	36	36	87	69	156	1: 1177
Nordlands og Finmarkens	97152.	2		18	13	15	13	35	26	61.	1: 1592⅔
	1'194812.	21.	15.	186.	186.	317.	292.	598.	493.	1091.	1: 1095.

Copie

Udsigt

over det her i Byen værende Institut for Døvstumme, dets aarlige Indtægter og Udgifter, og

Forslag

angaaende det Tilskud Instituttet i Budget-Terminen fra 1ste Julii 1839 til 1ste Julii 1842 behøver.

Indtægt

		Spdr.	Ort	Skie
1. Af Elevernes Bespisningspenge erholder Institutet Refusion af de vedkommende Communer med 56 Spd. aarlig for hver Elev, hvilket under Forudsætning af 34 Elever udgjør		1904	.	.
2. Collectpenge som have udgjort:				
a. af Trondhjems Stift – for Aaret 1837	46 . 6			
b. " Bergens Stift – for samme Aar	119 – 4 – 11			
c. " Christiansands Stift – for samme Aar	119 – 4 – 7			
d. " Aggershuus Stift – for Aaret 1836	217 – 4 – 20			
e. " Nordlands og Finmarkens Bispedømme for samme Aar	50 – 2 – 14			
(NB. fra de 2de sidstnævnte Jurisdictioner ere Collecterne for 1837 ikke indkomne.)		554	1	10
3. Indtægten med Salg af de i Instituttet forarbeidede Sager kunne ikke paaregnes, eftersom derved neppe indvindes hvad der medgaaer til Materialiers Indkjøb.				
Summa Indtægt		2458	1	10
For at dække Udgifterne, vil Instituttet altsaa behøve et Tilskud af		1354	.	6
eller omtrent 1350 Spd. aarlig, som herved underdanigst foreslaaes udredet af Statscassen, som i saafald i ommeldte Budget-Termin vil komme til at bidrage 4050 Spd.				
Ballance		3812	1	16

Udgift

		Spdr.	Ort	Skie
1. Bespisningspenge til 34 Elever à 20 ß daglig, udgjør for et Aar		2068	1	16
2. Elevernes Beklædnings-Omkostninger refunderes i det Hele, hvorfor ingen Udgift i den Anledning falder Instituttet tillast.				
3. Lønninger:				
a. til 1ste Lærer – Løn	300 Spd. .			
b. " 2den Do. – Løn 200 Spd. og Huusleie-Godtgjørelse, ifølge Trondhjems Stiftsdirections Skrivelse af 3die August s. A., 15 Spd. tilsammen	215 . .			
c. " Religionslæreren, Løn	300 . .			
d. " Lærerinden, Løn	50 . .			
e. " Oeconomus, Løn 100 Spd., til Lys og Brænde 100 Spd. til en Tjenestepige 60 Spd. og til en Tjenestekarl ifølge det Kongelige Kirke-Departements Skr. til Stiftsdirectionen af 24de Febr. 1835 5 Spd. tilsammen	265 . .			
f. for Lægetilsyn, ifølge Stiftsdirectionens Skr. af 12te Julii s. A.	30 . .			
g. til Regnskabsføreren – som saadan 64 Spd., og som oeconomisk Inspecteur, ifølge det Kongelige Kirkedepartements Skr. til Stiftsdirectionen af 5te Junii s. A. 20 Spd., tilsammen	84 . .	1244	.	.
4. Huusleie til Waisenhuusstiftelsen efter Contract af 18de Decbr. 1825		150	.	.
5. Lønning til Lærere i Tegning, Skredder- og Skomagerarbeide, overeensstemmende med det Kongl. Kirke-Departements Resolutioner af 31 Januar 1826, 15de Marts 1831 og 20de Junii 1832, omtrent		180	.	.
6. Smaa Reparationer og Omkostninger med Vedligeholdelsen af Instituttets Inventarium, omtrent		10	.	.
7. Sengeklæders Anskaffelse og Sengehalm, omtrent		70	.	.
8. Medicamenter, omtrent		10	.	.
9. Anskaffelse af Papiir, Penne, Blæk, Blyanter, Skrivetavler, Griffeller, Forskrifter, Tegne-Tabeller, m. fl. Regnebøger, omtrent		25	.	.
10. Anskaffelse og Vedligeholdelse af Snedker-, Dreier-, Skomager- og Skræddere-Værktøi, Høvlebænke og Dreierbænke m. m. omtrent		35	.	.
11. Andre tilfældige og uforudseelige Udgifter, omtrent		20	.	.
Summa Udgift		3812	1	16

Trondhjem, den 11te September 1838.

Chr. Lch. Schive

Circulaire.

55

Fra

Den Kongelige Norske Regjerings

Departement, for Kirke- og Underviisnings-Væsenet.

Ved at tilstille Deres Velærværdighed vedføiede Kongelige naadigste Resolution af 1ste f. M., betræffende Oprettelse af et Døvstummeinstitut i Trondhjem, skulle Departementet anmode om, at De i forekommende Tilfælde, hvor der i Præstegjeldet maatte være et døvstumt Barn, der qvalificerer sig til Optagelse i bemeldte Institut, uden at dets Forældre eller Foresatte kunde betale for det, behageligen ville henvende Dem til vedkommende Amt, for at det kan blive bestemt, om dette Barn paa Amtscommunens Regning kan indsættes i Institutet.

Christiania, den 6te December 1824.

Til

Sognepræsten i Præstegjeld.

Circulaire.

57

Fra

Den Kongelige Norske Regjerings

Departement, for Kirke- og Underviisnings-Væsenet.

Da det, i Følge vedføiede naadigste Resolution af 1ste d. M., oprettende Døvstummeinstitut sandsynligen langtfra ikke ved dets første Begyndelse vil kunne optage saamange Elever, som Vedkommende maatte ønske der indsatte, saa vil det blive fornødent, at gjøre Valg imellem de Anmeldte, efter deres forskjellige Evner og Alder, og efter en forholdsmæssig Fordeling med Hensyn til Landets forskjellige Districter.

Paa Grund heraf og tillige, for at Institutet snarest muligt kan begynde sin Virksomhed, ville deres Velærværdighed behage ved Skrivelse til vedkommende Amt, til hvilket ogsaa lignende Andragender i Fremtiden maa skee, forsaavidt det Offentlige skal betale for Barnet, at opgive, inden Januar Maaneds Udgang næste Aar, de Døvstumme af Deres Præstegjeld, der ønskes indsatte i Institutet, hvorvidt de kunne betale for sig, hvad Alder de have, og hvad Kundskab man om deres Aandsevner kan meddele.

Christiania, den December 1824.

Til

Sognepræsten til

Herr

Circulaire.

Fra
Den Kongelige Norske Regjerings
Departement, for Kirke- og Underviisnings-Væsenet.

Ved at meddele det ærede Amt vedføiede naadigste Resolution af 1ste f. M. angaaende Oprettelsen af et Døvstummeinstitut i Trondhjem, tilligemed et af Departementet i denne Anledning Præsteskabet tilstillet Circulaire, skulle Man tjenstligst anmode om, at Amtet ved Udgangen af Januar Maaned næste Aar behageligen ville, efterat have modtaget de i Circulairet omhandlede Anmeldelser fra Præsterne i Amtet, sende disse til Trondhjems Stiftsdirection, med dets Begjering, paa Amtscommunens Vegne, om Optagelse i Institutet af saamange fra Amtsdistrictet, som det ærede Amt finder, at Districtet paa een Tid kan underholde ved Institutet, for at bemeldte Stiftsdirection inden Udgangen af Februar Maaned næste Aar kan træffe de fornødne Foranstaltninger til Bestemmelse af, hvormange og hvilke Døvstumme fra ethvert Amtsdistrict kunne modtages, og Institutet, efter at de antagne Elever ere hensendte til Trondhjem, saasnart muligt, kunde sættes i fuldkommen Virksomhed.

Christiania, den 1ste December 1824.

Sourds-muets

Ouvrages publiés :

1 – École espagnole des Sourds-muets Madrid 1799 in 12 par hervas

2 – Catéchisme pour les Sourds-muets pouvant aussi servir à toutes sortes de personnes Madrid 1800, in 12 par hervas

3° Le Sourd-muet et l'aveugle journal mensuel, par l'Abbé Carton, Directeur de l'Institut des Sourds-muets et des aveugles de Bruges – Bruges 1837.

4° – articles de Mr F. Berthier
Mimique
Muets-sourds
Pantomime
Physionomie
Sicard

9° Cours d'instruction d'un Sourd-muet de naissance Paris an VIII (   ) par l'abbé Sicard

10 – Théorie des signes pour servir d'introduction à l'étude des langues 2 vol. 8vo par l'abbé Sicard

8° Elements de grammaire générale appliquée à la langue française 1 vol. 8°, 4me éd^n 1814, par l'abbé Sicard

11 – Journée Chretienne d'un sourd muet par l'abbé Sicard

5 – Mémoires sur l'art d'instruire les Sourds-muets de naissance Bordeaux 1789 in 8vo par l'abbé Sicard

6° Catéchisme ou instruction chretienne à l'usage des Sourds-muets 1796 in 8vo par l'abbé Sicard

7° Manuel de l'enfance contenant des éléments de lecture et des dialogues instructifs et moraux 1796 in 12. par l'abbé Sicard

12 – Arte para enseñar a hablar a los mudos par Pedro Bonnet

13 – Maravillas de naturaleza, en que se contienen dos mil Secretos de cosas naturales – 1629 par Ramirez de Castro, muet de naissance

14 – Grammatica linguæ anglicanæ / Traité de la parole ou de la formation des sons par J. Wallis

15 – le Philosophe ou l'Ami des Sourds-muets 1648 par Jean Bulwer

16 – Surdus loquens Amsterdam 1692 par Conrad Amman

17 – Dissertation sur la parole 1700 par Conrad Amman –

18 – alphabet manuel

19 – Cours élémentaire d'education des Sourds-muets par l'abbé Deschamps, chapelain de l'église d'Orleans – 1779

20 – Observations d'un Sourd muet par Desloges devenu Sourd muet à 7 ans

17 – Dissertation sur la parole 1700 par Conrad Amman –

18 – Alphabet manuel

19 – Cours élémentaire d'éducation des sourds muets par l'abbé Deschamps, chapelain de l'église d'Orléans – 1779

20 – Observations d'un sourd muet par Desloges devenu sourd muet à 7 ans

Ouvrages publiés sur les Sourds-muets

63

1– Notions sur le sens de l'Ouïe en général et en particulier sur le développemens de ce sens opéré chez Rodolphe Grivel et chez plusieurs autres enfants Sourds-muets de naissance, Paris 1811, 1 vol. in 8vo par Fabre d'Olivet

La deuxième édition, augmentée de pièces justificatives, parut à Montpellier en 1819 1 vol. in 8vo Cet écrit donna lieu à un rapport défavorable présenté au Ministre de l'Intérieur par l'abbé Sicard et M. de Prony. L'auteur prétendait avoir trouvé le moyen de restituer l'Ouïe aux Sourds-muets de naissance, d'après une méthode pratiquée par les prêtres Egyptiens

2– Traité sur les maladies des Oreilles
Paris 18..
par Itard, médecin en chef de l'Institut royal des Sourds-muets

L'académie royale de Médecine en a la propriété
Mr Ferdinand Berthier m'en a montré ~~la~~ réfutation de quelques points de cet ouvrage; il a l'intention de la lire à l'Academie roy. de médecine et me la donnera ensuite un exemplaire.

3– Sur l'enseignement des Sourds-muets
par Mr Bebian

Voudriez-vous faire pour la Biographie universelle
Supplément l'article d'Itard? Je
venons en ce moment à He. ainsi vous aurez
le temps — si vous le voulez j'en préviendrai Mr Michaud.

Je ne connais pas trop bien la vie du médecin. —
Ce n'est pas difficile à savoir; c'est là la moindre des
choses — l'important est tout les ouvrages, ~~quant~~ et le
jugement à en porter; quant aux détails de sa vie, mille
personnes les donneront, les confrères les médecins & [illegible]

Voudriez-vous donner place à un article Bébian
Bébian.
dans la Biographie universelle?
Ce n'est plus possible — puisque tout est imprimé
~~jusqu'à~~ dans le supplément jusqu'à Ha
Au surplus comme Bebian n'a pas d'article
même dans le supplément, vous pourriez toujours le
faire et on trouverait moyen de le mettre, dans les
errata et manques
C'est le dernier c'est à compléter, largement
Mr Michaud doit avoir des matériaux sur Itard dans les
paperasses, j'irai le voir et prendrai tout pour vous
le donner. C'est tout à fait de votre compétence,
mais pas du tout de la mienne —
Pardonnez-moi, vous vous trompez. Ce n'est
pas non plus de ma compétence. Je ne suis
pas son confrère — oui comme médecin,
mais comme il a été Dr des Sourds-muets
qu'il est le plus connu comme ayant écrit sur
les maladies de l'Oreille — je nie
Vous donc le voir, je ne m'occupe dans ma réfutation
que de réfuter des erreurs relativement à l'état moral
l'intellectuel des infortunés. C'est donc un
autre à se charger de l'article que demande
M. Michaud — c'est le principal.
Je voudrais bien vous demander si vous ne pourriez pas
vous occuper de cette introduction préparatoire que je réclame de
De Lamennais! Ce n'est pas un livre, mais quelques pages
M. Morel auquel j'ai demandé la liste des ouvrages publiés
[illegible] m'a répondu que c'était un très long travail et difficile

[Marginal note:] [illegible] un grand effet à faire qu'il fallait [illegible] que ce faut entièrement de faire — Bebian a répondu de faire [illegible] pour faciliter cette préparation, mais rien ne [illegible] quelques pages [illegible] si j'avais le travail qu'il a fait [illegible] je le préparerai en une heure [illegible] même comment je pourrai l'avoir?

je lui ai écrit de nouveau, mais je ne retrouve pas ma lettre dont je n'aurai probablement pas fait de minute — mais point de regrets —

et ce n'est pas la mer à boire. Pourriez-vous me procurer cette liste — prêter s'entend — car j'aurai beaucoup à finir

Je ne l'ai pas — Je ne sais rien

Comment on s'en procure une — je lui écrirai de nouveau, et encore et encore jusqu'à ce que je l'aie.

frapper, on vous ouvrira — fort surtout

Mais la petite introduction, qu'en dites-vous?

Car sans une petite introduction quel usage pourra l'on faire des cahiers? et ce qui vient c'est qu'ils puissent servir, sans cela à quoi bon les envoyer?

Je suis si accablé d'occupations que je n'ai pas un moment pour travailler à l'introduction que

vous demandez —

Le premier livre des Soirées — mais c'est incroyable. c'est une opération tentée par tout au fait cela — c'est une opération utile qui fait connaître l'excellent institut

mais je le répète, ce n'est pas tout à fait ce que je demande

c'est bien léger

Monsieur, Votre Notice est-elle imprimée? pas encore, mais elle est donnée à l'impression pour la revue de législation et d'économie politique; on ne m'a pas envoyé encore l'épreuve.

Le dessin que vous voyez au dessus (de la vue) de Trondheim ou Drontheim représente les environs de la cascade de Leeren (Leeren Foss) qui est célèbre, et auprès de laquelle on a établi une fabrique de Chrome, et une usine de cuivre laminé — elle est à une lieue environ de Trondheim. Je l'ai visitée plusieurs fois — Elle offre un point de vue très pittoresque — Les eaux de cette cascade font mouvoir toutes les machines.

C'est une belle cascade aux environs de Bergen peinte d'après nature par un peintre Norvégien ce tableau a besoin d'être nettoyé

Ce sont des peaux de Renard du Finmark que j'ai fait arranger à Paris —

Comme elles sont grandes

Ceci est une vue du cap Nord prise également d'après nature par le même peintre. Le oiseaux dont le cap nord est couvert pour ainsi dire ont été dessinés d'après nature et les dessins corrigés à Christiania d'après des oiseaux empaillés de l'Université — c'est on ne peut plus exact des millions, ils ne vivent guère bien ... ils sont ... ne vivent que de poissons, ils sont ...

votre très cordiale

Cœur de France!

J'ai lu dans le temps que vous avez lu ...

Je ne vois figurer ... dans ce cahier que le nom de M. Morel, et toujours ...

Ce sont des costumes (en poupées) de Finmark ou Lapons norvégiens que je viens de recevoir —

La patience est, dit Buffon, le génie. — Ne trouvez-vous pas qu'elle tient lieu du génie jusqu'à un certain point? ou à peu près, —

Les premiers numéros — si vous voulez.

Si on me donne l'ouvrage d'Itard, je serai bien aise que vous me donniez
car il ne faut pas propager des erreurs, sans correctifs.

pouvez-vous me le prêter

C'est un brouillon

J'ai transcrit ces deux lignes dans une lettre que j'écris à un célèbre médecin de Christiania, et je le prie de me dire ce qu'il en pense, en ce qui concerne les sourds-muets et les aveugles de son pays — je n'ai pas encore écrit ces lignes — [illegible] que on a fait tout fait, mais je [illegible] en [illegible] un post-scriptum

Il serait bon d'en dire quelques mots dans votre travail, et de tâcher de découvrir s'il a eu [illegible] des sourds-muets qui aient atteint un âge avancé. Je le demanderai pour la Norvège —

Mais à propos de l'ouvrage d'Itard on peut parler de Rodenbach, comme à la Chambre des députés à propos d'une loi sur les fers, on parle souvent de la Lune.

C'est plus durable.

Avez-vous encore besoin de mon ~~sourd~~-muet par M. l'abbé Carton directeur de l'école des S. M. de Bruges? oui pour quelques jours encore, parce que j'en fais des extraits — je dois un de ces jours écrire à l'abbé Carton.

J'ai écrit à M. ... secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Belgique pour lui demander des détails de Statistique sur les sourds-muets et sur les aveugles de ce royaume. J'en demanderai et j'en ai demandé aussi en Angleterre, en Suède et en Danemark.

Ayant besoin de translater ici un passage du ~~Sourd-muet~~ Sourd-muet de M. l'abbé Carton, veuillez me le montrer —

Je compte écrire à l'Académie royale de médecine pour la prier de me donner un exemplaire de l'Ouvrage de M. Itard, pas pour moi, mais pour l'institut des sourds-muets de Trondheim.

Est-ce l'auteur qui vous l'a donné? oui.

Je tiens à mener à bien mes idées sur les sourds-muets et les aveugles.

L'eau qui tombe goutte à goutte perce les plus durs rochers

Il faut souvent une grande patience et persévérance

Institut Royal
des
SOURDS-MUETS
de Paris.
Rue Saint Jacques, 256.

N

Paris, le 5 août 1839

Monsieur,

Le Professeur de Dessin retenu à l'Institution par des travaux extraordinaires ne peut vous porter la petite notice que je vous ai annoncée. Je m'empresse de vous l'adresser ci-joint afin que votre attente ne soit pas trompée.

L'un de nos chefs d'atelier a dû se rendre chez vous, ce matin, relativement à l'une des demandes exprimées dans votre dernière lettre.

Agréez, Monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments les plus distingués

Votre dévoué serviteur

A. de Lanneau

68

Monsieur de Laroquette,

Consul général de France en Norvège

rue de l'Université n° 25

Paris

J'enseigne le dessin depuis long-temps et j'ai dû me convaincre que toutes les méthodes sont bonnes, lorsque celui qui s'en sert s'est bien mis à la portée de l'élève.

Il y a près de deux ans que je suis professeur de dessin aux Sourds muets de Paris; je n'en ai suivi aucune exclusivement; ayant divisé mes élèves en trois classes, l'une composée de ceux qui prennent des métiers où le dessin linéaire est indispensable; la seconde de ceux qui dessinent la bosse, et enfin celle des commencans qui dessinent d'après la gravure. Pour ceux-ci je prends quelquefois un modèle, le premier venu, et je le copie en leur présence sur le tableau noir, en procédant de l'ensemble aux détails et prenant toujours pour base de l'opération une ligne droite perpendiculaire à une horizontale; et subordonnant tout à ces deux lignes, je m'efforce, autant qu'il est en moi de leur faire comprendre que le dessin a pour but d'exercer l'œil à juger du rapport des lignes, de manière à rendre succinctement les objets qu'ils ont à reproduire; sans me flatter d'un succès complet, je crois les avoir assez généralement disposés comme je le voulais. De cette manière lorsqu'ils arrivent à la classe de la bosse, ils sont

moins empruntés pour saisir l'ensemble, et s'il leur reste encore quelques difficultés pour l'effet perspectif, elle est bientôt vaincue par l'exemple de ceux qui sont plus avancés.

Quant au dessin linéaire, je le fais commencer par des figures géométriques simples dont j'ai soin de leur faire conserver les noms et la manière de les tracer sur des cahiers; je passe ensuite aux figures composées, puis aux projections, aux pénétrations de solides et par la suite, si le succès ne trompe point mon attente, j'espère les amener à tracer sans la moindre difficulté les machines les plus compliquées, et lorsqu'ils seront plus avancés je leur ferai suivre la théorie des ombres, ce qui viendra compléter leurs connaissances sous ce point de vue: plus tard, je leur ferai dessiner des objets ayant rapport à leurs spécialités, mais avant il faut que le cours soit commun pour tous.

Pour les modèles gravés les meilleurs sont ceux de Bertrdin, qui presque tous sont dessinés d'après l'Antique.

Les bosses antiques sont les meilleures; elles ont

l'avantage, ~~en~~ étant placées dans le sens convenable de reproduire les dessins faits d'après elles.

On trouve le cours de dessin de Reverdin sur le quai Malaquais; les bosses chez Micheli Mouleur rue Voltaire près de l'Odéon; — et le cours de dessin linéaire chez Mathias, quai Malaquais 15.

Signé Huguenin,
Professeur de Dessin,
à l'Institut Royal des
Sourds-Muets de Paris.

70

Institut des Sourds-muets de Paris

Maison des garçons

× Etude de la langue × 1ère année — 3 cahiers — M. Edouard Morel, professeur
× d° d° 2ème d° — 3 d° — d°
× Introduction à l'enseignemt religieux 2ème année 1 cahier — d°
× Etude de la langue — 3ème année 4 cahiers — d°

Maison des Demoiselles

× Etude de la langue — 5 cahiers

1er envoi du Mi.tre de l'Intérieur × Premier livre des Sourds-muets — par M. Leon Vaisse
× Le mécanisme de la parole mis à la portée des sourds-muets de naissance — par le même
× 3ème et 4ème Circulaire de l'Institut royal des Sourds-muets de Paris — — — — 2 vol. 8vo
× Programme général de l'enseignement des Sourds-muets de l'Institution de Paris (1837)

Maison des garçons

× Etude de la langue — 7 cahiers — M. Puybonnieux, professeur
× histoire sainte — 1 d°
× géographie — 1 d°
× Cosmographie — 2 d° M. F. Berthier, professeur
2ème envoi d° . . . × verbes neutres — 1 d° — d°
× Proverbes — 1 d° — d°
× questions — 1 d° — — d°
× histoire naturelle — 2 d° — d°
× animaux domestiques & sauvages 1 — d° — d°
× Leçons de morale — 1 — d° — d°
× De l'homme, de l'ame, de Dieu, de l'Univers & 1 cah. — d°
× note du professeur de dessin

envoyé par M. de Laroquette et offerte par lui
× — Géométrie des Ecoles primaires &c par Bergery Paris Hachette — 1837
× — Dessin linéaire ~~à la~~ pour les Ecoles primaires par Bergery Paris 1836

73

Sourds muets

garçons

Ordre des exercices de chaque jour

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi

5 h. Lever et toilette
5 h ½ étude
7 – Déjeuner
7 h ½ ateliers
10 – Classes
12 – Dîner et récréation
1 – écriture lundi mercredi et vendredi
Dessin mardi, jeudi, et samedi
2 – Classes
4 – goûter – ateliers
6 – étude
7 – Souper
7 ½ récréation
8 ½ Coucher

Jeudi

5 h. Lever et toilette
5 ¾ étude
7 – Déjeuner
7 ½ Messe ateliers
10 – Étude pour les élèves jusqu'à la 4e année inclusive. exercice religieux pour les élèves de dernière année
12 – dîner récréation
1 – dessin
2 – frottage des dortoirs récréation ou promenade
6 – étude
7 – Souper
7 ½ récréation
8 ½ Coucher

Dimanche et fêtes

6h. Lever — toilette

7 — Déjeuner — récréation

8h½ — messe — revue de l'agent comptable, récréation

10 — étude pour les élèves jusqu'à la 4e année inclusive
exercice religieux pour les élèves des dernières années

12 — Dîner récréation

1 — vêpres — récréation ou promenade

6 — étude

7 — Souper

7½ récréation

8½ Coucher

vacances 15 août) filles

74

Ordre des exercices de chaque jour

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi

6 h. lever depuis la rentrée (1er 8bre) jusq. 1er avril
5 h. id. depuis le 1er avril jusqu'aux vacances
7 — déjeuner
7½ étude
8½ couture
10 classe
12 dîner récréation
1 — écriture, lundi, mercredi, vendredi
dessin mardi, jeudi & samedi
2 classe
4 goûter, récréation
4½ couture
6 étude
7 souper
7½ récréation
8½ coucher

Jeudi :

6 h. lever depuis la rentrée jusq. 1er avril
5 h. — 1er avril jusq. vacances
7 h. déjeuner
7 h½ messe — couture
12 dîner récréation
1 dessin
2 récréation promenade
7 souper
7½ récréation
8½ coucher

Demi-année et fêtes

6 h. lever toilette
7 — déjeuner récréation
8 1/2 — messe — récréation
10 — étude
12 — dîner
1 — vêpres
7 — souper
7 1/2 — récréation
8 1/2 coucher.

11
65 filles

1

Notice sur l'Institut des Sourds-muets de Trondhiem en Norvège en 1838

(1) Par M. de Laroquette, consul de France en Norvège

(1) lue à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris le 29 Juin 1839

note à placer au bas de la page

Titre envoyé: Institut des Sourds-muets à Trondhiem en Norvège.

Un homme fort distingué, Mr Ferdinand Berthier, professeur à l'Institution royale des Sourds muets de Paris et Sourd muet lui même, a passé en revue dans son histoire et statistique de l'éducation des Sourds-muets, imprimée en 1836, ~~dont il a bien voulu m'offrir un exemplaire~~, tous les établissements consacrés à cette classe d'infortunés dans les diverses parties des deux mondes. Dans cet ouvrage consciencieux et rempli de faits intéressants, ~~exposés avec autant de simplicité que d'élégance, on ne trouve pas un seul mot sur~~ il n'est pas fait mention de l'établissement du même genre, fondé ~~cependant~~ depuis plus de treize ans en Norvège, et que j'ai eu occasion de visiter en 1838.# Cette omission de la part d'un écrivain aussi éclairé et aussi exact, omission qu'on remarque également dans les tableaux statistiques (a) joints à la troisième circulaire de l'Institution royale des Sourds muets de Paris, à toutes les institutions de Sourds muets de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie, publiée en 1832, m'a fait penser qu'il fallait que l'Institut des Sourds-muets de Norvège fut bien peu connu dans le reste de l'Europe, puisqu'en France on ignorait même son existence; j'ai donc cru faire une chose utile en réunissant les notes recueillies par moi sur cet Institut, pendant le séjour que j'ai fait à Trondhiem, au mois de Juillet de l'année dernière.

Il m'a paru qu'une notice sur cet établissement formerait un utile complément de l'ouvrage de M. Berthier.

Antérieurement à 1824, il n'existait pas en Norvège d'Institut consacré à l'éducation des Sourds-muets. À cette époque les Norvégiens étaient obligés d'envoyer leurs enfants atteints de cette infirmité à l'école des Sourds-muets de Copenhague, ~~comme avant la séparation de la Norvège d'avec le Danemark~~. Un état de choses aussi fâcheux ne pouvait manquer d'attirer l'attention du gouvernement ~~paternel qui régit le premier de ces royaumes~~ norvégien. Un rapport ~~qu'on trouvera peut-être un peu tardif, puisque la séparation des deux pays avait été effectuée en 1814~~, fut présenté au roi ~~actuel~~ dans le courant de l'année 1824, et ce souverain prescrivit immédiatement par sa résolution du 1er Novembre de ladite année, la création d'un institut de Sourds-muets, en décidant qu'il serait provisoirement établi à Trondhiem où il est encore. (1839)

On prit pour modèle l'institut de Copenhague, dont la fondation

(a) L'un de ces tableaux a pour titre: Tableau statistique des Institutions et écoles de Sourds-muets en Europe, en Amérique et en Asie; et le second: Tableau comparatif des Sourds muets qui dans chaque pays reçoivent les bienfaits de l'éducation et de ceux qui en restent privés.

ne remonte qu'au 17 avril 1807. Le but de l'Institut fut de donner aux Sourds-muets l'instruction nécessaire pour les mettre en état de devenir des membres utiles de la société; il fut placé sous la haute surveillance du Stiftsamtmand ou Préfet de Drontheim et de l'évêque de ce diocèse; le nombre des élèves fut d'abord limité à 30 payant chacun 100 Species(a) (500 f) par an, pour leur nourriture, entretien, blanchissage, logement et instruction. Quant aux autres frais qu'on évalua à 56 Species (280 f.) par an, il fut décidé qu'ils seraient supportés soit par le diocèse, soit par la ville où le Sourd-muet aurait pris naissance. Pour être admis dans l'Institut les garçons durent avoir atteint l'âge de 8 ans et n'avoir pas dépassé celui de 14. Néanmoins pendant les trois premières années il fut permis d'y recevoir des Sourds-muets au dessus de l'age prescrit. Les filles Sourdes-muettes, dont les facultés intellectuelles se développent en général plutôt, furent admises dès l'age de 7 ans, mais seulement jusqu'à 13. Les Sourds muets des deux sexes devaient être sains de corps et d'esprit, et le directeur de l'Institut, qui en était en même temps le premier maître, fut chargé de faire régner l'ordre et la propreté dans l'établissement. Il dut veiller également, à ce que les enfants se livrassent à des divertissements convenables, afin d'améliorer à la fois leur physique et leur moral. La durée de l'enseignement fut limitée à cinq années, il put y avoir des exceptions à cette règle, mais elles durent être motivées; dans aucun cas néammoins les filles ne pouvaient rester dans l'Institut après l'accomplissement de leur 13e année. Le jour de la Confirmation des élèves, des quêtes furent prescrites dans toutes les églises du royaume; leur produit fut destiné à former un fonds au profit de l'Institut, et les noms des personnes ayant fait des dons d'une certaine importance durent être publiés, afin d'exciter l'émulation des personnes bienfaisantes.

Telles sont les principales dispositions adoptées lors de la fondation de l'Institut des Sourds muets de Drontheim; elles sont puisées presque toutes dans le règlement de l'Institut de Copenhague. On fit venir en Norvège des professeurs du Danemark, et l'institut fut mis en pleine activité le 1er avril 1825. Depuis cette époque, sur les rapports présentés par les maîtres de l'Institut, on a introduit différents changements. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été décidé que les élèves

---

(a) J'ai adopté le cours uniforme de 5 francs pour 1 Species, parceque c'est à peu près le cours actuel. Le Species valait un peu moins en 1825.

ne seront reçus à l'avenir qu'après avoir atteint l'age de dix ans, parcequ'on a supposé qu'avant cet age les enfants ne sont pas en état de profiter utilement de l'enseignement des métiers ou travaux manuels, but principal qu'on désirait atteindre pour leur procurer les moyens de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. On n'a pas tenu strictement non plus à la règle qui prescrivait de ne pas admettre les garçons ayant plus de 14 ans, pourvu toutefois qu'ils manifestent de l'intelligence ~~des dispositions naturelles~~. Après cet age, on les reçoit, pour ainsi dire à l'essai pendant ~~un~~ an ou deux, afin de s'assurer ~~pendant ce temps~~ s'ils sont ou non susceptibles d'acquérir de l'instruction. On en agit de même à l'égard des filles.

On enseigne ~~apprend~~ aux élèves des deux sexes: —

La religion, (a) —
l'écriture, —
la langue maternelle, —
le calcul, —
la géographie élémentaire, —
la physique élémentaire
l'histoire naturelle élémentaire
l'histoire générale élémentaire.

On fait apprendre en outre dans l'établissement même, aux garçons les professions de tailleur, de cordonnier et de menuisier; et aux filles à coudre ~~la couture~~, à filer, à tricoter et autres ouvrages de ménage. Ce sont des maîtres ouvriers qui instruisent les garçons; c'est une femme qui exerce les filles. On a suivi jusques à présent la méthode de l'enseignement mutuel adapté à l'instruction des sourds-muets dans un ouvrage imprimé à Copenhague en 1818. C'est un abrégé de ce qu'ont écrit sur cette matière les de L'Epée, Sicard et autres maitres célèbres; on assure que l'expérience a fait introduire quelques améliorations.

Lorsque j'ai visité l'institut (1838), il y avait ~~à cette époque~~ 32 élèves, savoir: 19 garçons et 13 filles, avec 4 maitres, dont deux étaient eux-mêmes sourds-muets, outre les maitres ouvriers ~~pour les garçons~~ et la maitresse de couture &a ~~pour les filles~~. Les garçons et les filles avaient les mêmes salles d'étude, ainsi que les mêmes maitres, & prenaient ensemble leurs repas, ce qui peut entrainer de graves inconvénients, quelques unes des filles que j'ai vues ayant déjà 19 ans. Mais du moins les filles ont des dortoirs séparés, quoique non suffisamment ~~pas assez~~, à mon avis, où elles sont surveillées pendant la nuit par des personnes de leur sexe. Les ateliers des garçons sont dans des pièces particulières, et les filles ont des salles séparées pour la

(a) ~~La religion luthérienne est~~ La religion de l'état ~~la seule pratiquée en Norvège~~.

Couture et autres ouvrages de leur sexe.

Je n'ai pu retrouver les notes que j'avais prises sur les heures du lever, du coucher, des repas, des différents exercices, des promenades et des récréations suivant les saisons de l'année, sur les espèces de divertissements auxquels se livrent les élèves pendant les promenades et pendant les récréations, sur les délits ou fautes dont ils se rendent quelquefois coupables et sur les punitions qu'on leur inflige. J'ai demandé de nouveau ces divers renseignements, et j'ai prié qu'on me fit aussi connaître si les filles vont aux promenades avec les garçons, et si elles prennent leurs récréations avec eux. J'ai également soumis des questions:

J'ai l'espoir de pouvoir publier plus tard le détail du régime intérieur de l'institut, ainsi que ces renseignements statistiques obtenus

1° Sur le nombre des sourds-muets existant dans toute la Norvège, pendant chacune des années 1838, 1837, & en remontant autant que possible jusqu'en 1825, époque de la mise en activité de l'Institut de Drontheim, en distinguant les filles des garçons, ainsi que les provinces dans lesquelles les enfants sont nés;

2° Sur le nombre annuel des sourds-muets de naissance, de ceux qui ne l'étaient pas en venant au monde, et qui le sont devenus depuis, soit par suite de maladies, soit par toute autre cause, par chute dangereuse, par coups reçus sur la tête, par saisissement, par naufrage ~~par exemple, en indiquant l'âge auquel ils ont été atteints de la surdité et conséquemment du mutisme~~.

3° sur les causes morales ou physiques auxquelles on peut attribuer le Λ grand nombre comparatif de sourds-muets du diocèse de Bergen, et le petit nombre ~~[illegible]~~ des sourds-muets nés en 1835 dans le diocèse de Nordland et Finmark. (a)

4° Sur les maladies les plus fréquentes, les traitements employés et leurs résultats.

J'ai demandé enfin qu'on m'envoyât un exemplaire de l'ordonnance d'institution, dont je ne trouve dans le recueil des lois et ordonnances que je possède qu'une courte analyse, ainsi que la copie du rapport au roi qui l'a précédée, les règlements, rapports, instructions &a relatifs à l'institut, les ouvrages dont on se sert pour l'instruction des sourds-muets et spécialement celui qui a été imprimé en 1818 à Copenhague et dont j'ai eu occasion de parler, en l'accompagnant, s'il y a lieu d'explications développées sur le mode d'éducation adopté dans l'Institut. Un compte général et détaillé des recettes et des dépenses pendant l'une des dernières années, 1837 ou mieux encore 1838; et s'il est possible, un semblable compte pour 1825 ou 1826, afin de pouvoir établir des comparaisons; ainsi qu'un relevé des recettes et dépenses totales annuelles depuis l'origine de l'Institut jusqu'à ce jour ont été aussi réclamés par ~~moi~~. Voici le budget des recettes et dépenses ~~Je n'ai de relevés semblables que~~ pour les années 1829 et 1830. ~~Il a fait connaître que les~~ Les recettes ~~qui~~ se composent du produit des collectes, des versements faits par la caisse de l'État, et des sommes payées par ou pour les sourds-muets; ~~se sont élevées~~ : elles se sont élevées

(a) voir le tableau comparatif ci-après.

3

77

en 1829 à .... 3,446 Sp. 3/5 ou 17,232 fr

et en 1830 à ...... 4847 Species /5 ou 24,236 fr

que la dépense de la 1ère de

ces années a été de .... 3,610 Sp. ou 18,050 fr

et celles de la seconde de ... 3,570 d° 4/5 ou 17,854 fr

Excédant des dépenses sur les recettes en 1829 .... 818 fr

Excédant des recettes sur les dépenses en 1830 .. 6,382 fr

On trouvera ci après le tableau du mouvement de l'institut depuis son origine jusqu'en 1838.

Années	Elèves entrés		Elèves sortis			Total des élèves sortis chaque année		Elèves restés chaque année		Observations
	garçons	filles	morts	envoyés à défaut de disposition	confirmés	garçons	filles	garçons	filles	
1,825	13	7	1	"	"	1	"	12	7	
1,826	2	2	1	2	"	3	"	11	9	
1,827	4	1	"	"	"	"	"	15	10	
1,828	"	3	"	"	"	"	"	15	13	
1,829	2	"	1	"	"	"	1	17	12	
1,830	4	"	"	"	7	4	3	17	9	
1,831	4	1	"	1	3	2	2	19	8	
1,832	2	3	"	"	7	5	2	16	9	
1,833	3	1	"	"	5	3	2	16	8	
1,834	3	4	"	"	"	"	"	19	12	
1,835	2	1	"	2	5	3	4	18	9	
1,836	2	5	"	"	5	4	1	16	13	
1,837	1	1	"	"	3	2	1	15	13	
	42	29	3	5	35	27	16			
1,838	...							19	13	

Il résulte du tableau Comparatif d'autre part, que depuis l'année 1825, époque à laquelle l'Institut des Sourds muets de Trondhiem a Commencé à être mis en activité jusqu'à la fin de 1837, 71 élèves, dont 42 garçons et 29 filles ont été admis; et que sur ce nombre:

35 Sont sortis après leur Confirmation,
3 Sont morts dans l'établissement,
5 ont été renvoyés à leurs familles faute de dispositions intellectuelles suffisantes
28 restaient à cette époque dans l'Institut

---

71 nombre égal

Si nous Considérons maintenant les Sourds muets sous le rapport du lieu de leur naissance, nous trouverons que sur les 71:

52 Sont nés dans le diocèse de Trondhiem, et dans celui de Nordland & Finmark, mais principalement dans le premier
14 Sont nés dans le diocèse d'Agershuus qui a pour chef lieu Christiania
5 autres appartiennent à des diocèses qu'on ne n'a pas spécifiés

---

71 nombre égal

Il sembleirait au premier Coup d'œil qu'il existe un plus grand nombre de sourds muets dans les diocèses de Trondhiem et de Nordland et Finmark que dans les autres provinces du royaume, quoique d'après le dernier recensement officiel de 1835 la population du premier de ces diocèses ne s'élève qu'à 183,674 individus, et celle du second à 97,152; que leur population réunie ne forme par conséquent qu'un chiffre de 280,826 individus, tandisque le diocèse d'Agershuus seul a 512,466 habitants, et la Norvège entière 1,194,827. Cette supposition n'est cependant pas fondée, pour 1835 du moins, et on peut juger des autres années par analogie, puisque pendant cette année, on a compté 1,091 Sourds muets dans toute la Norvège, dont 598 garçons et 493 filles, distribués de la manière suivante:

L

Noms des Diocèses	Population du sexe masculin	du sexe féminin	Total	Sourds-muets garçons	filles	Total	Proportion entre le nombre des sourds-muets et la population, en nombres ronds.
Agershuus	251,613	260,853	512,466	239	180	419	~~8 sur 10,000~~ ou 1 sur 1,250
Christiansand	95,448	99,730	195,178	86	91	177	~~9 d°~~ ou 1 sur 1111
Bergen	100,696	105,661	206,357	151	127	278	~~13 " d°~~ ou 1 sur 769
Trondhiem	89,978	93,696	183,674	87	69	156	~~8 " d°~~ ou 1 sur 1250
Nordland et Finmark	47,646	49,506	97,152	35	26	61	~~6 " d°~~ ou 1 sur 1,666
Nombres égaux	585,381	609,446	1,194,827	598	493	1,091	~~9 sur 10,000~~ ou 1 sur 1111

On voit ~~en effet~~ dans le tableau ~~dessus~~ que le nombre des Sourds muets s'est élevé en 1835, pour toute la Norvège à 1,091, et que le diocèse d'Agershuus en a ~~eu~~ pendant la même année 419, tandis qu'on n'en a compté que 217 dans les diocèses réunis de Trondhiem et de Nordland et Finmark. Le même tableau fait connaître que c'est dans le diocèse de Bergen que le nombre des Sourds-muets a été dans la proportion comparative la plus forte, que le diocèse de Nordland et Finmark a offert la proportion la plus faible, et enfin que la proportion entre le nombre des Sourds muets et la population a été pour toute la Norvège de 9 sur 10,000 habitants (ou 1 sur 1111). Les maîtres de l'Institut des Sourds muets de Trondhiem, attribuent l'apparente anomalie que nous avons signalée, à la facilité qu'ont les habitants du diocèse de Trondhiem surtout, qui comptent des enfants Sourds muets dans leur famille de visiter l'établissement, et de s'assurer par eux mêmes des avantages de l'éducation qu'on y reçoit, et particulièrement de la manière dont les enfants y sont traités ; inspection que les habitants des autres diocèses plus éloignés ne peuvent faire sans des déplacements couteux. +

+ Nous venons de dire que le rapport des Sourds-muets à la population a été en Norvège pendant l'année 1835, savoir : Pour toute la Norvège, le Nordland et le Finmark compris, (a) de 1 à 1111, pour le diocèse de Bergen de 1 à 769, et pour le diocèse de Nordland et Finmark de 1 à 1666. Ce qui ne laissera pas que d'étonner ceux qui en France le rapport des Sourds muets à la population n'est pas connu ~~en France~~ d'une manière exacte.
Suivant les renseignemens recueillis par Mr Ferdin. Berthier, dans quelques cantons de la Suisse, ce rapport est de 1 sur 1000 dans d'autres de 1 sur 500 dans d'autres enfin de 1 sur 350. Certaines communes du Canton de Vaud ont même jusqu'à 1 sourd-muet sur 153 habitans.
On voit par ces rapprochemens que le nombre des Sourds-muets est en général comparativement moins considérable en Norvège qu'en Suisse et peut être qu'en plusieurs autres pays de l'Europe.

Le paiement de la pension des élèves est fait, soit par eux mêmes, soit par leurs parents ou tuteurs, soit, quand la famille du Sourd-muet est sans moyens pécuniaires, par le diocèse ou la ville dans laquelle ils sont nés. Dans ce dernier cas, une partie des frais de la nourriture de l'élève, qu'on évalue à 60 Species (300 fr) par an, est payée par la caisse de l'Institut. Quant aux vetements, la commune que cela concerne, en rembourse le montant suivant compte. Depuis l'établissement de l'Institut deux élèves seulement ont payé eux mêmes.

Peu de Sourds-muets ont été attaqués de maladies graves

(a) Nous disons la Norvège, le Nordland et le Finmark compris, parceque ces deux Amt ou provinces ont jusqu'à présent été distingués du reste de la Norvège, et traités séparément, dans les comptes et relevés du département des Finances, par exemple.

depuis la fondation de l'Institut. Les maîtres m'ont assuré qu'on n'a eu guère à signaler pendant les treize années de sa durée que des inflammations de la gorge et des yeux, et surtout des rhumes, spécialement parmi les élèves nouvellement arrivés, ce qu'ils croient être l'effet du changement de nourriture et de régime. On a vu que trois sourds muets sont décédés dans l'établissement; l'un est mort d'hydropisie 19 jours après son entrée, et les deux autres de foiblesse de nerfs, le premier après être resté trois mois et le second après un séjour de quatre ans; mais tous les trois dans les premières années de la fondation, car depuis 1830 l'institut n'a pas eu à regretter la perte d'un seul élève.

Les sourds muets entrés jusqu'à ce jour dans l'institut de Drontheim ont presque tous appartenu à la classe indigente, fait également observé dans les établissements du même genre et en particulier dans celui de Paris, et dont il est intéressant de rechercher les causes. Lorsque je me suis présenté dans l'institut norvégien, un seul élève, la fille d'un employé des mines, sortait de la classe moyenne de la société, tous les autres avaient pour parents des ouvriers ou de pauvres paysans.

C'est dans la maison dite des orphelins qu'est établi l'Institut des sourds muets de Drontheim. Le local qu'il occupe et dont il paie un loyer, m'a paru assez mal approprié à l'usage auquel on l'a destiné. ~~Il venait d'être le théâtre d'un grand scandale que je dois signaler, mais sur lequel il serait plus que superflu d'entrer dans des développements, et qui a nécessité une complète réorganisation.~~ Quelques parties de l'instruction qu'on y reçoit m'ont paru laisser beaucoup à désirer, sous le rapport de la méthode surtout, bien que plusieurs des professeurs soient des hommes de mérite. ‡ J'attribue ~~à l'événement qui y était récemment (dans l'Institut) passé, la tenue en général assez mauvaise~~ de l'établissement, spécialement en ce qui est relatif à la salubrité des salles où se tiennent les sourds-muets. ~~La Commission que~~ le gouvernement norvégien a chargée [depuis [illegible]] de présenter un rapport sur l'état actuel de l'Institut, et de lui ~~soumettre son opinion sur~~ [proposer] les réformes qu'il ~~est indispensable~~ [conviendront] d'y opérer, ~~sur sa réorganisation enfin, est composée d'hommes d'honneur, consciencieux, éclairés, et remplis de zèle, qui cherchent à s'entourer de toutes les lumières. On doit donc attendre de leurs efforts les plus heureux résultats pour le bonheur~~ [Deux membres de cette commission, M. le capitaine de génie Broch, et M. le pasteur Storm, m'ont servi de guides lorsque j'ai visité l'institut qu'ils m'ont montré dans tous ses détails.]

~~Deux membres de cette Commission, M. le Capt. de génie Broch et M. le Pasteur Storm, m'ont servi de guide lorsque j'ai visité l'institut qu'ils m'ont montré dans tous les détails.~~

‡ Comme à l'Institution des Sourds-muets de Paris, les maîtres de l'institut de Drontheim emploient pour leur enseignement de grands tableaux ou cadres teints en noir appliqués sur les murs de la salle d'étude, sur lesquels ils tracent avec un crayon blanc les morceaux d'histoire, de géographie &c. qu'ils désirent inculquer dans la mémoire des élèves, et que ceux-ci copient sur des ardoises. ~~[illegible]~~ Les explications pour le calcul sont données de la même manière. ~~On pourra juger de~~ l'écriture des élèves, et de leurs progrès dans le dessin par les deux copies ci-jointes que l'on a bien voulu me donner, et sur lesquelles le sourd-muet et la sourde-muette qui les ont faites ont écrit devant moi leurs noms, prénoms et âge, la profession de leurs parents, l'époque de leur entrée dans l'établissement &c. On doit croire que les auteurs de ces essais ne sont pas les plus faibles.

Je dois ajouter ici que des deux instruments d'enseignement employés pour les sourds-muets, le langage des gestes et l'articulation, c'est le premier dont l'usage m'a paru le plus fréquent, quoiqu'il soit possible qu'on ait fait quelque essai avec l'autre instrument, particulièrement à l'égard d'élèves devenus sourds-muets par suite de maladies ou d'accidents graves.

Il y aurait plusieurs critiques à faire sur la tenue

‡ quoiqu'il soit possible qu'on ait fait quelque essai avec l'autre méthode, particulièrement à l'égard d'élèves devenus sourds-muets par suite de maladies ou d'accidents graves.

5

(Grace à l'obligeance de MM. les comtes Montalivet et Duchatel, successivement ministres de l'intérieur, je pourrai bientôt acquitter la promesse que j'ai faite pendant mon séjour à Trondhiem, et envoyer à la Commission norvégienne des copies de toutes cahiers dont les professeurs de l'institution des sourds-muets de Paris se servent pour instruire leurs élèves, en les accompagnant de développements propres à aider Mr le Capitaine Brock et ses collègues à remplir leur importante mission.

des êtres infortunés dont la destinée à venir a été confiée à leur philantropie. Deux des membres de cette Commission, Mr le Capitaine de génie Brock et Mr le pasteur Storm, ont eu l'extrême bonté de m'accompagner et de me servir de guides lorsque j'ai visité l'Institut qu'ils m'ont montré dans tous les détails.

Le désir d'être utile à l'institut des Sourds-muets de Trondhiem et d'accomplir une promesse que j'avais faite me déterminèrent, dès mon retour en France, à prier Mr le Comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur de faire mettre à ma disposition tous les ouvrages spéciaux d'instruction, le Code d'enseignement, en un mot qui sert de règle à l'institution royale des Sourds muets de Paris, pour être offerts, au nom du gouvernement français, à M.M. les membres de la commission chargée de réorganiser l'Institut de Norvège, afin de les aider à remplir leur importante mission. Ce ministre accueillit immédiatement ma proposition et donna des instructions en ~~ordres~~ conséquence à la direction des Sourds-muets. Grâce à son obligeance et à celle de Mr le Comte Duchâtel, son successeur, je pourrai envoyer sous peu de temps à Trondhiem, des copies de tous les cahiers dont les professeurs de l'institution royale de Paris se servent pour instruire leurs élèves, et seconder ainsi autant qu'il aura dépendu de moi le développement moral et intellectuel des jeunes Sourds-muets Norvégiens. C'est une dette de reconnaissance que j'aurai payée pour l'accueil bienveillant que j'ai reçu dans l'ancienne capitale de la Norvège.

Mr Coupart, chef du bureau des établissements généraux de bienfaisance et d'utilité publique au département de l'intérieur a bien voulu aussi me seconder dans cette circonstance. C'est à lui que je dois l'avantage d'avoir pu entrer en relations directes avec les savants professeurs de l'institution royale des Sourds-muets de Paris, et avec Mr Delanneau, le directeur actuel, dont le mérite est si généralement reconnu et dont je ne saurais trop louer l'obligeance. Tous ont mis le plus grand empressement à me fournir les explications que j'ai eu à leur demander sur cet établissement, que depuis vingt ans je n'avais pas eu occasion de visiter aussi en détail, et que je me propose d'examiner de nouveau, afin de pouvoir être plus en état de le faire bien connaître en Norvège.

Juin 1839

de Laroquette

Consul de France en Norvège

~~envoyé ... l'Université N° 25~~

Reeve

45
70
60
1-75

tout ce que Vous désirez savoir ~~est très complet~~
qu'il ~~serait~~ inutile de faire d'autres questions ou demandes.

Monsieur, je devais répondre à la lettre que Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Je n'ai pu rien trouver à l'Institut historique et j'ai besoin de lire vos ouvrages.

Je serais bien aise que vous jetassiez un coup d'œil sur une note que je viens de rédiger concernant l'institut des Sourds muets de Norvège et que vous me disiez ce que vous en pensez, et quelles sont les autres questions ou demandes que je pourrais faire aux chefs de cet établissement, qui laisse beaucoup à désirer.

Je Vous demande pardon de Vous avoir donné la peine de Vous présenter à l'institut historique. Mais il ne me reste plus que deux exemplaires de mon ouvrage. Toutefois, l'intérêt que Vous portez à la prospérité de l'école des Sourds-muets de Drontheim me fait un devoir de vous en offrir un et je m'estimerai heureux si vous le lisiez avec bon pour l'agréer —

Je vous remercie beaucoup et j'accepte votre offre avec reconnaissance.

Je désirerais savoir s'il existe quelque journal dans lequel je puisse faire insérer avec utilité ma note sur l'institut des Sourds-muets de Drontheim que je dois adresser sous forme de rapport au Ministre de l'intérieur. ~~[illegible]~~. Après avoir jeté un simple coup d'œil sur votre ouvrage, il me semble que ma note pourrait en être le complément en ce qui concerne la Norvège, quoique bien inférieur sans doute sous tous les rapports à ce que vous avez écrit en parfaite connaissance des choses.

M. le Sre de l'institut historique m'a parlé de quelques opuscules de vous qu'il m'a engagé à lire, et entre autres d'une discussion sur la comparaison de l'état des Sourds et muets et de celui des aveugles. Mais où les trouver ? — Je ne doute pas que les grands journaux ne s'empresseront d'accueillir dans leurs colonnes un rapport abrégé sur la situation actuelle de l'institut des Sourds-muets ~~[illegible]~~ de Drontheim —

Je demande s'il ne pourrait pas être inséré dans le J^al

c'est pour faire toutes les demandes et questions à la fois

c'est pour avoir quelque chose de complet autant que possible —

et mon avis, je l'y mettrai. Ceci est bien [illegible] précise —

bien entendu en supprimant le passage relatif au scandale les détails du moins, car je dois mentionner le fait d'une manière générale

Je suis disposé à vous donner communication de mes préalables sourds muets remarques à M. de Lucoytan [illegible] qui vous en avait parlé si avantageusement, mais je ne dois y voir qu'un effet de son extrême indulgence —

Vous trouverez dans mon ouvrage l'indication des principaux ouvrages publiés sur l'éducation des sourds-muets soit en France soit à l'étranger. Je tâcherai de compléter la note bibliographique que vous m'avez demandée.

Ce qui manque à l'institut de Trondheim, ce sont de bonnes méthodes, sur plusieurs points, pour le dessin du moins, ils marchent je crois en lieu de chef en en convenu un peu au hasard, et sans méthode bien arrêtée. — Ce sont les points sur lesquels je désire plus spécialement leur donner de bonnes informations —

La méthode que suit l'école royale de Paris laisse de même encore à désirer, malgré l'immense réputation dont elle jouit, grâce aux créations du génie des abbé de l'Epée et Sicard. Elle demande une tête capable et expérimentée pour être assise sur des bases plus solides. Si j'en parle de moi, ce sera l'objet de mes pensées et de mes travaux. —

une nouvelle question que j'aurai à faire, est relative au nombre total des sourds muets de la Norvège, afin de connaître ceux qui restent privés d'éducation. Je me propose de faire un semblable travail, sur les établissemens de sourds-muets de Suède et de Danemark, pays où j'ai résidé, et sur lesquels j'ai des renseignemens.

quel est l'ouvrage d'[illegible] de la [illegible] de la

J'ai prêté mon article Sicard à M. Delanneau notre directeur et quand je l'aurai entre les mains, je

Mémoire [illegible] [illegible] dans le [illegible] —

ne peut on pas trouver le numéro de ce journal à Paris?

J'en demanderai ou ferai demander un à Bourges -

Edouard l'ira ati d'abord un copie de cette notice fort intéressante, je vous juge. -

Je compte la faire imprimer, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, et je prendrai auparavant la liberté de vous la soumettre de nouveau afin que vous ayez la complaisance de la lire à tête reposée, je vous prierai de faire avec sévérité toutes les observations critiques qui vous paraîtront nécessaires, et j'en profiterai avec reconnaissance. J'ai pour principe qu'il vaut mieux être critiqué avant qu'après l'impression.

L'invitation d'un homme aussi grave, aussi éclairé que vous me fait trop d'honneur, et flatte mon ~~petit~~ amour propre -

je desire conserver cette conversation dans mes archives. -

Permettez-moi de la garder quelques jours ~~Seulement~~ ~~et~~ vous pouvez compter sur mon exactitude à vous la rendre la première fois que j'aurai l'honneur et le plaisir d'aller vous voir -

je dois lire aujourd'hui ma notice à l'Academie des sciences morales et politiques — et voila pourquoi je cherchai à la completer en y ajoutant quelques mots sur la comparaison des proportions des sourds muets à la population dans different pays, ainsi que sur le resultat de l'education et autant que possible sur le mode suivi à Trondhjem. —

Votre domestique m'a remis votre lettre quand un [illegible] se trouvait chez moi. J'ai regretté d'avoir été empêché de vous écrire davantage. Je puis maintenant vous répéter que votre rapport m'a paru généralement bien rédigé et qu'il ne peut manquer d'être interessant. Je l'ai lu avec toute l'attention qu'il mérite. Je n'y ai remarqué aucune lacune à remplir, grâce à vos bienveillantes attentions. J'ai seulement demandé d'ajouter aux questions que vous vous proposez de soumettre celle de savoir lequel de deux instruments d'enseignement des gestes surtout et peut être uniquement ~~[illegible]~~ [illegible] le langage des gestes et l'articulation les maîtres *jusqu'à [illegible] gestes* mais je n'en suis pas sûr, je le crois cependant font l'usage le plus fréquent, et dans le cas où cette dernière serait adoptée, on s'y [illegible] par le mauvais vouloir des élèves. Si je tiens à le savoir, c'est que je sais que dans le temps que le prédécesseur de M. Delanneau, le [illegible] qui [illegible] de la [illegible] était à la tête de l'établissement, il a envoyé son fils dans le nord de l'Europe pour chercher à obtenir des réponses favorables à ce système —

née ce par Mr Ordinaire

— Le nombre était limité d'abord à 40. for det förste ou pour le présent ou d'abord ; mais avec le temps (dit l'article, il peut être augmenté —

L'ordonnance du Roi de Danemark est [illegible] textuelle.
Ceci précisément l'ordonnance litterale
Fondation ou Etablissement pour ou d'un Institut de Sourds-muets à Copenhague — voila le titre. Döwstumme Sourds-muets, ou mieux Institut a [illegible] fondation pour les sourds-muets litteral.
Fundat-s 1 marque du genitif et article

Quant à la liste des ouvrages sur les sourds-muets que vous m'avez demandée, M. Morel en a une des plus complètes. Veuillez la lui faire demander.

et les cahiers.

Je suis bien fâché de ne pas avoir jeté sur le papier les quelques lignes que je veux consacrer à l'éducation et aux progrès des élèves de Trondhiem pour vous les soumettre aujourd'hui.
Le commencement de ma notice est à peu près l'analyse de l'ordonnance qui sert encore de règle, à quelques exceptions près en Norvège —

Voudriez-vous me dire si vous avez déjà lu mes autres

articles? certainement, non seulement lus, mais

relus.
Il est étonnant que les médecins des Sourds-muets de Paris n'aient jamais publié de rapport sur la situation médicale ainsi la grande nation, le foyer prétendu des lumières du monde est fort arriéré sous quelques rapports; et cependant nous sommes très contents de nous mêmes et nous vantons toujours et sur tout, et quand nous écrivons sur le pays étrangers que nous n'avons fait que traverser, nous parlons de tout en tranchant sur tout.

Je reproche à mes compatriotes de trancher, et je m'aperçois que je viens de commettre la même faute

Vous n'avez donc pas connaissance de l'ouvrage de feu Mr Itard médecin en chef de l'Institut royal, intitulé sur les maladies des oreilles?
Je ne me suis occupé des Sourds-muets que depuis mon séjour à Trondhiem, et j'avais beaucoup d'autres sujets à traiter réclamé plus impérieusement. Les connus sont surtout des êtres matériels; navigation, commerce, industrie &

Je m'occupe actuellement de la réfutation des erreurs de Docteur Itard relatives à l'état intellectuel et moral des Sourds-muets, erreurs que contient la seconde partie de l'ouvrage dont je vous parlais tantôt —
Je demanderai l'ouvrage du Dr Itard pour l'envoyer à Trondhiem, et j'y joindrai plus tard votre réfutation afin de compléter. — Mon travail sera présenté à l'académie royale de médecine — ce sera bien grand merci de votre bonne vérité. Je vous écrirai mes idées, et je compte sur la votre avant l'impression de ma notice.

Nous venons de dire que le rapport des Sourds muets à la population a été en Norvège pendant l'année 1835, savoir :

Pour toute la Norvège, le Nordland et le Finmark compris	de 1 à 1111
Pour le diocèse de Bergen	de 1 à 769
— d[o]. de Nordland & Finmark	de 1 à 1,666

Ce qui ne laissera pas que d'étonner c'est que le rapport des Sourds-muets à la population n'est pas connu en France d'une manière exacte. Suivant les renseignemens recueillis par M[r] Ferd. Berthier

dans quelques cantons de la Suisse le rapport est de	1 - sur 1000
dans d'autres	de 1 sur 500
dans d'autres enfin	de 1 sur 350.
Certaines communes du Canton de Vaud ont même jusqu'à	1 Sourd M[t] sur 153 hab.

On voit par là que le nombre des Sourds-muets est en général comparativement moins considérable en Norvège qu'en Suis

B

Comme à l'Institution royale des Sourds-muets de Paris, les maîtres de l'Institut des sourds-muets de Trondhiem se servent pour leur enseignement de grands tableaux ou cadres teints en noir ~~appliqués sur les murs des différentes salles d'étude~~ sur lesquels ils tracent avec un crayon blanc les morceaux d'histoire, de géographie &c. qu'ils desirent inculquer dans la mémoire des élèves et que ceux ci copient sur les ardoises qu'ils ont devant eux.

En général les élèves ne m'ont pas paru très forts sur l'histoire et sur la géographie; on pourra juger de la manière dont ils écrivent et dont ils dessinent par les deux ~~[illegible]~~ dessins ci joints que l'on a bien voulu me donner, et sur lesquels le sourd-muet et la sourde muette qui les ont copiés, ont écrit devant moi, leur noms, prénoms, age la profession de leurs parents &c. On doit croire que ce ne sont pas les plus faibles qui en sont les auteurs.

Des deux instruments d'enseignement ~~pratiqués~~ employés ~~pour~~ avec les sourds-muets, le langage des gestes, et l'articulation ~~[illegible]~~, c'est le premier dont l'usage est le plus fréquent; je crois, ~~mais~~ même, sans oser cependant l'affirmer ~~je n'affirmerai cependant pas~~, que c'est le seul adopté. J'ai demandé également à ce sujet des renseignemens ~~précis~~ précis, que je ne tarderai probablement pas à recevoir.

Institut des Sourds-muets de Trondhiem en Norvège.

Antérieurement à 1824, il n'existait pas en Norvège d'Institut pour l'éducation des Sourds-muets. A cette époque les Norvégiens étaient obligés d'envoyer leurs enfans atteints de cette infirmité à Copenhague comme avant la séparation de la Norvège d'avec le Danemark.

Un état de choses aussi facheux ne pouvait manquer d'attirer l'attention du gouvernement paternel qui régit la Norvège. Un rapport qu'on trouvera peut être un peu tardif, fut présenté au roi actuel dans le courant de l'année 1824, et le Souverain prescrivit immédiatement par résolution du 1[er] novembre de ladite année la création d'un institut de Sourds et muets, en décidant qu'il serait provisoirement établi à Trondhiem où il est encore. (1839)

On prit pour modèle l'institut de Copenhague dont la fondation ne remonte, à ce que je crois, qu'au 17 avril 1807. Celui de Norvège fut placé sous la haute surveillance du Stiftamtmand ou préfet de Trondhiem, et de l'évêque de ce diocèse; il ne dut avoir d'abord que 30 élèves payant chacun 100 Species (environ 500f) par an pour leur nourriture, leur entretien, blanchissage, logement et instruction. Quant aux autres frais qu'on évalua à 56 Species (280f) par an, il fut décidé qu'ils seraient supportés soit par le diocèse soit par la ville marchande où le Sourd muet aurait pris naissance. Le but de l'institut fut de donner aux Sourds muets l'instruction nécessaire pour les mettre en état de devenir des membres utiles de la Société. Pour y être admis, les garçons durent avoir atteint l'age de 8 ans, et n'avoir pas dépassé celui de 14. Néanmoins pendant les trois premières années, il

+ Un homme fort distingué, M[r] Ferd. Berthier, Professeur à l'Institut Royal des Sourds-muets de Paris, et Sourd-muet lui-même, a passé en revue, dans son *histoire et statistique de l'éducation des Sourds-muets*, publiée en 1836, dont il a bien voulu m'offrir un exemplaire, tous les établissements consacrés à cette classe d'infortunés dans les diverses parties des deux mondes. Dans cet ouvrage consciencieux et rempli de faits intéressants, on ne trouve pas un seul mot d'un établissement du même genre fondé cependant depuis plus de treize ans en Norvège, et que j'ai eu occasion de visiter en 1838. Cette omission de la part d'un écrivain aussi éclairé et aussi exact ‡ m'a fait penser qu'il fallait que l'Institut de Sourds muets de Norvège fut bien peu connu dans le reste de l'Europe, puisqu'un homme où même ignorait l'existence, j'ai donc cru faire une chose utile en réunissant les différentes notes recueillies par moi sur cet institut pendant le séjour que j'ai fait à Trondhiem au mois de juillet de l'année dernière.
+

‡ Omission qui existe également dans le *tableau statistique des institutions et écoles de Sourds muets en Europe, en Amérique et en Asie*, et dans le *tableau comparatif des Sourds-muets* qui dans chaque pays, reçoivent le bienfait de l'éducation et de ceux qui en sont privés, joint à la troisième Circulaire de l'Institut royal des Sourds muets de Paris à toutes les institutions de Sourds muets de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie publiée en 1832.

il fut permis d'y recevoir des sourds muets au dessus de l'age prescrit. Les filles sourdes-muettes, dont on avait pensé que les dispositions intellectuelles se développaient plutôt, furent admises dès l'age de 7 ans, mais seulement jusqu'à celui de 13.

Les sourds-muets garçons ou filles devaient être sains de corps et d'esprit, et le Directeur de l'institut dut veiller à ce que la propreté et l'ordre le plus parfait régnassent dans l'établissement, à ce que les enfans se livrassent à des divertissements convenables de manière enfin à ce que leur physique fit des progrès comme leur moral.

La durée de l'enseignement des élèves fut fixé à cinq ans, à moins d'exceptions particulières et justifiées. En ce qui concerne les filles, elles ne pouvaient rester dans aucun cas dans l'institut après l'accomplissement de leur 13ème année.

Le jour de la confirmation des élèves, des quêtes furent prescrites dans toutes les églises du royaume, leur produit fut destiné à former un fonds au profit de l'établissement, et les noms des personnes ayant fait des dons d'une certaine importance durent être publiés, afin d'exciter l'émulation des personnes bienfaisantes.

Telles sont les principales dispositions adoptées lors de la fondation de l'institut des sourds muets de Trondhiem ; elles sont puisées presque toutes dans le reglement de l'institut de Copenhague. On fit venir en Norvège des maîtres du Danemark, et l'institut fut mis en pleine activité le 1er avril 1825.

Depuis cette époque, d'après les rapports présentés par les maîtres de l'institut on a introduit différents changements ; c'est ainsi par exemple qu'il a été décidé que les élèves ne seront reçus à l'avenir qu'après avoir atteint l'age de dix ans, parceque on a supposé qu'avant cet age, les enfans, ne sont pas en état de

profiter utilement de l'enseignement des métiers ou travaux manuels, but principal qu'on désirait atteindre pour leur procurer les moyens de pourvoir eux mêmes à leurs besoins.

On n'a pas tenu strictement non plus à la règle qui prescrivait de ne pas admettre les enfans ayant plus de 14 ans, pourvu toutefois qu'ils manifestent des dispositions naturelles. Après cet age on les reçoit, pour ainsi dire à l'essai, pendant un ou deux ans, afin de s'assurer pendant ce tems s'ils sont ou non susceptibles d'acquérir de l'instruction. On en a agi de même à l'égard des filles.

On apprend aux élèves des deux sexes
la religion (Luthérienne, il n'y en a pas d'autre exercée en Norvège)
la lecture
l'écriture
la langue maternelle
le calcul
la géographie élémentaire
des élémens de
physique
histoire naturelle
et d'histoire générale

On fait en outre apprendre dans l'établissement même aux garçons, les professions de tailleur cordonnier et menuisier; et aux filles à filer, à tricoter, la couture et autres ouvrages de ménage. Ce sont des maîtres ouvriers qui instruisent les garçons; c'est une femme qui exerce les filles.

On a suivi jusqu'à présent la méthode de l'enseignement mutuel, adaptée à l'instruction des Sourds muets dans un ouvrage imprimé à Copenhague en 1818. C'est un abrégé de leçons écrit sur cette matière par les de l'Epée, Sicard et autres maîtres célèbres, et on assure quel'expérience a fait introduire quelques améliorations.

Lorsque j'ai visité l'institut (1838), il y avait à cette époque 32 élèves, savoir 19 garçons,

11 J'ai également soumis des questions
1° sur le nombre de Sourds-muets existant dans toute la Norvège pendant chacune des années 1838, 1837 &c en remontant autant que possible jusqu'en 1825, époque de la mise en activité de l'Institut de Trondhiem, en distinguant les filles des garçons ainsi que les provinces dans lesquelles ils sont nés.
2° Sur le nombre des sourds muets de naissance, de ceux qui ne l'étaient pas en venant au monde, et qui le sont devenus soit par suite de maladies soit par toute autre cause, en indiquant l'age auquel ils ont été atteints de la Surdité.

~~J'ai demandé réclamé enfin~~ ~~des explications~~ ~~l'explication sur le mode d'instruction qu'on suit à l'égard des Sourds muets, et demandé~~

+ eux. ~~11 J'ai demandé enfin~~ un exemplaire de l'ordonnance d'institution, dont je ne trouve ~~qu'une analyse~~ dans le recueil des lois et ordonnances que je possède qu'une simple analyse, ainsi que la ~~...~~ copie du rapport au roi qui l'a précédée, les

+ en l'accompagnant d'explications un peu développées sur le mode d'éducation adopté dans l'institut.

et 13 filles ; avec 4 maîtres dont deux étaient eux-mêmes sourds muets ; outre les maîtres ouvriers pour les garçons et la maîtresse de couture & pour les filles. Les garçons et les filles travaillaient dans les mêmes salles, avaient les mêmes maîtres et prenaient ensemble leurs repas, ce qui ~~...~~ peut entrainer de graves inconvénients, quelques unes des filles que j'ai vues ayant 19 ans. Mais du moins les ~~...~~ filles ont des dortoirs séparés, quoique par assez à mon avis, ~~elles~~ sont surveillées pendant la nuit par des personnes de leur sexe.
Chaque atelier est dans une pièce à part ~~séparée~~ distincte et les filles ~~ont aussi une pièce à part~~ ~~pour~~ travaillent à la couture & dans une salle particulière.
Je n'ai pu retrouver les notes que j'avais prises sur les heures du lever, du coucher, des repas, des différents exercices des promenades et des récréations, suivant les saisons de l'année, ~~j'ai demandé différents renseignements que je ne tarderai pas à recevoir et ...~~ sur les espèces de ~~...~~ divertissements auxquels se livrent les élèves pendant les promenades et les récréations, pendant ~~...~~ sur la nature des punitions infligées ~~...~~ suivant les cas, j'ai demandé de nouveau ces ~~...~~ renseignements, et j'ai prié qu'on me fit aussi ~~...~~ connaître si les filles vont aux promenades avec les ~~...~~ garçons, et si elles prennent leurs récréations avec ~~...~~ ~~de l'institution, de tous~~ les réglements, rapports, instructions, les ouvrages qu'on emploie et spécialement ~~à~~ celui qui a été imprimé en 1818 à Copenhague et dont j'ai eu occasion de parler +; ~~ainsi qu'un~~ ~~...~~ un compte général et détaillé des recettes et des dépenses pendant l'une des dernières années (1837 ou mieux 1838) et s'il est possible un semblable compte pour 1825 ou 1826, afin de pouvoir établir des comparaisons ; ainsi qu'un ~~un~~ relevé des recettes et des dépenses totales ~~depuis la~~ annuelles depuis l'origine de l'institut jusqu'à ce jour ; ~~...~~ ont été aussi réclamés par moi. Je n'ai

de relevé semblable que pour les années 1829 et 1830. Les recettes qui se composent du produit des collectes, des versemens faits par la caisse de l'état (Telstrud) et des sommes payées par les ~~élèves~~ Sourds-muets ~~[illegible]~~ se sont élevées :

en 1829 à . . . . speciès 3,446 3/5 ou 17,232 Fr.
en 1830 à speciès 4,847 1/5 ou 24,236 Fr.
~~et~~ les dépenses
de la 1ère année à . . . . 3,610 . ou 18,050 F.
et celles de 1830 à 3,570 4/5 ou 17,854 F.

On trouvera ci après le ~~tableau~~ du mouvement de l'institut depuis son origine jusqu'en 1838

Années	Elèves entrés		Elèves sortis			Total des élèves sortis chaque année		Elèves restés chaque année	
	garçons	filles	morts	renvoyés à défaut de disposition	Confirmés	garçons	filles	garçons	filles
1825	13	7	1			1		12	7
1826	2	2	1	2		3		11	9
1827	4	1						15	10
1828		3						15	13
1829	2		1				1	17	12
1830	4				7	4	3	17	9
1831	4	1		1	3	2	2	19	8
1832	2	3			7	5	2	16	9
1833	3	1			5	3	2	16	8
1834	3	4						19	12
1835	2	1		2	5	3	4	18	9
1836	2	5			5	4	1	16	13
1837	1	1			3	2	1	15	13
	42	29	3	5	35	27	16		
1838								19	13

On voit par le tableau ci dessus que
Depuis l'année 1825 époque à laquelle l'institut des Sourds muets de Trondhiem commença à être en activité jusqu'à la fin de 1837, 71 élèves dont 42 garçons et 29 filles ont été reçus, sur ce nombre

35 sont sortis après leur confirmation
3 sont ~~[illegible]~~ morts
et 5 ont été ~~[illegible]~~ renvoyés à leurs familles faute de dispositions intellectuelles suffisantes.
28 — restaient à cette époque dans l'institut

71 Nombre égal

Si nous ~~considérons~~ maintenant les élèves sous le rapport du lieu de

de leur naissance nous trouverons que

52 sont nés dans le diocèse de Trondhiem et dans celui de Nordland et de Finmark, mais principalement dans le premier

14 — dans le diocèse d'Agershuus qui a pour chef lieu Christiania

Les 5 autres dans d'autres diocèses, qu'on ne m'a pas spécifiés

71 nombre égal

~~La population~~ Il semblerait au premier aspect qu'il existe un plus grand nombre de sourds muets dans les diocèses de Trondhiem et de Norland et Finmark que dans les autres ~~[illegible]~~ provinces du royaume, quoique, ~~la population~~ d'après le dernier recensement officiel de 1835, la population du premier de ces diocèses ne soit que de 184,574 ames, et celle du second de 96,267 — et que leur population réunie ne forme par conséquent qu'un chiffre de 280,841, tandis que ~~la pop~~ le diocèse d'Agershuus seul ~~a~~ 512,502 habitans et la Norwège ~~[illegible]~~ entière 1,194,812. ~~Mais cette [illegible]~~ ~~apparente [illegible]~~

Mais il n'en serait rien, si l'on s'en rapporte aux ~~déclarations~~ explication des maîtres de l'Institut. Ils attribuent ~~cette~~

Les maîtres de l'Institut ont attribué cette apparente anomalie, dans les explications qu'ils m'ont données à la facilité qu'ont les habitans du diocèse de Trondhiem surtout, qui comptent des enfans sourds muets dans leur famille, de visiter l'institut et de s'assurer par eux mêmes des avantages de l'éducation qu'on y reçoit, et ~~[illegible]~~ particulièrement de la manière dont les enfans y sont traités, inspection que les habitans des autres diocèses plus éloignés ne peuvent faire sans des déplacemens couteux.

Le payement de la pension des élèves se fait soit par eux mêmes, soit par leurs parens ou tuteurs, soit, quand la famille du sourd muet en sans moyens pécuniaires, par le diocèse ou la ville dans lesquels ils sont nés. Dans le dernier cas une partie des frais de la nourriture de l'élève, qu'on évalue à 60 speciés ou 300 francs par an, est payée par la caisse de l'institut. Quant aux vêtemens la commune que cela

concerne en rembourse le montant suivant compte. Depuis l'établissement de l'institut deux élèves seulement ont payé aux mêmes

Peu des sourds-muets ont été attaqués de maladies graves depuis la fondation de l'institut. Ces maîtres m'ont assuré qu'on n'a guère remarqué pendant les 13 années que des inflammations de la gorge et des yeux, et surtout des rhumes, spécialement parmi les élèves nouvellement arrivés, ce qu'ils croient être l'effet du changement de nourriture et de régime. Il n'est pas mort une seule fille dans l'institut, et parmi les trois sourds muets qui y sont décédés, l'un est mort d'hydropisie 19 jours après son entrée, et les deux autres de faiblesse de nerfs, le premier après être resté 3 mois et le second après un séjour de 4 ans; mais tous dans les premières années de la fondation, car depuis 1830 l'institut n'a pas eu à regretter la perte d'un seul élève.

Les sourds-muets entrés jusqu'à présent ont presque tous appartenu à la classe indigente. Quand je me suis présenté dans l'institut (juillet 1838) un seul élève, la fille d'un employé inférieur, n'était pas de la dernière classe de la Société, tous les autres étaient pour payer des ouvriers, des manœuvriers ou de pauvres paysans.

C'est dans la maison des Orphelins (Vaisen-huset) qu'est établi l'institut des Sourds muets de Trondhiem. Le local qu'il occupe, Lerdonsallegaye, un loyer, m'a paru assez mal approprié à l'usage auquel il est destiné. Un grand scandale venait d'y avoir lieu; le chef de l'institut homme déjà âgé et père de famille avait séduit l'une des élèves qui avait dû quitter l'établissement pour cacher les suites de sa faute. On prétendait même, et cela était à peu près prouvé, que le fils du Directeur était complice du crime

Cet institut venait d'être le théâtre d'un grand scandale que je viens signaler, mais plus jusqu'ici, et qui avait nécessité sa complète réorganisation. Quelques parties de l'instruction qu'on y donne laissent beaucoup à désirer, sous le rapport de la méthode surtout; et j'attribue à l'événement qui s'y était récemment passé la mauvaise tenue de l'établissement spécialement en ce qui concerne la salubrité des salles où se trouvent les sourds muets. La Commission chargée par le gouvernement +

+ Norvégien chargée de lui présenter un rapport sur l'état actuel de l'Institut, et de lui soumettre son opinion sur les réformes à y opérer, sur sa réorganisation enfin, est composée d'hommes d'honneur, consciencieux, éclairés et remplis de zèle, qui cherchent à s'entourer de toutes les lumières. On doit donc attendre de leurs efforts les plus heureux résultats pour le bonheur à venir des êtres infortunés dont il sont appelés à s'occuper. Deux de ces membres, Mess. le Cap. de gén. Broch et Mr le pasteur Storm m'ont accompagné et servi de guides lors de la visite que j'ai faite dans l'institut qu'ils ont eu la bonté de me montrer dans tous les détails.

J'avais promis

et vanter l'obligeance, ainsi que avec les savants professeurs de cet institut qui tous ont mis le plus grand empressement à me faciliter [illegible] les explications que j'en ai demandées sur cet important établissement depuis vingt ans que j'en avais pas visité en occasion de visiter aussi un de ce fil, et que je me proposai d'examiner encore plusieurs fois, afin de pouvoir être plus en état de le faire bien connaître en Norvège.

… enfin qui sert de règle à l'institut royal des Sourds muets de France, pour être offerte aux membres de la commission chargée de réorganiser l'Institut de Norvège afin de les aider à accomplir la mission importante qui leur a été confiée par leur gouvernement. M. le Comte de Montalivet a accueilli ma proposition et a donné immédiatement des instructions en conséquence à la Direction des Sourds Muets. Grace à l'extrême obligeance de ce Ministre et à celle de Mr le Comte Duchatel, son successeur, je pourrai envoyer sous peu de jours à Trondhiem des copies de tous les cahiers dont les professeurs de l'institut roy. de Paris se servent pour instruire leurs élèves, seconder ainsi autant qu'il peut dépendre de moi le développement moral et intellectuel des jeunes sourds-muets norvég. et payer ainsi à leurs compatriotes la dette de reconnaissance que m'a fait contracter l'accueil on ne peut plus bienveillant qu'ils m'ont fait pendant tout le temps que j'ai eu l'avantage de me trouver au milieu d'eux. Mr Coupart, chef du bureau des établissements généraux de bienfaisance et d'utilité publique au dépt. de l'intérieur a bien voulu aussi me seconder en cette circonstance. C'est à lui que je dois l'avantage d'avoir pu entrer en relation directe avec Mr Delaneau, directeur actuel des sourds muets de Paris, dont le mérite est si généralement reconnu, et dont je ne saurais trop …

+ méphitique; il ordonna d'ouvrir les croisées et recommanda [illegible] plus de soins et d'attention à l'avenir.

de son père; et de plus que cette jeune sourde muette n'était pas la seule dont ces misérables eussent abusé. Ils étaient poursuivis il est vrai devant les tribunaux mais non en état d'arrestation toutefois. Autant que je puis me les rappeler et je ne crois pas me tromper, l'un deux était encore employé dans l'établissement au moment de ma visite. De semblables faits prouvent l'indulgence de la justice criminelle en Norvège, et surprendront sans doute en France.

Du reste, soit par suite de l'espèce de désorganisation qu'avait amenée ces événements, soit par d'autres causes l'institut m'a paru dans un état très peu satisfesant sous plusieurs rapports sous celui de l'instruction et de la salubrité par exemple. (a) Aussi le gouvernement norvégien a-t-il chargé une commission de l'inspecter et de lui présenter un rapport motivé, afin de le réorganiser complètement. Mr le Capitaine du génie Brock et Mr Storm, prêtre de Trondhiem tous deux hommes consciencieux éclairés et honorables, pleins de zèle, qui ont bien voulu m'accompagner et me montrer l'institut des sourds muets dans tous les détails, sont membres de cette commission. Ils cherchent à s'entourer de toutes les lumières et on doit attendre de leurs travail les plus heureux résultats pour le bonheur des êtres infortunés dont ils ont été appelés à s'occuper.

Le désir d'être utile à l'institut des sourds muets de Trondhiem m'a déterminé dès mon retour en France à prier Mr le Comte de Montalivet, ministre de l'intérieur de vouloir bien faire mettre à ma disposition tous les ouvrages spéciaux d'instruction, le code d'enseignement +.

(a) L'odeur qui s'exhalait de l'une des salles, celle où les élèves prennent leurs repas à ce qu'il me semble, était tellement nauséabonde, que je ne pus m'empêcher d'en faire l'observation. Mr le Capt. Brock partagea mon opinion sur le danger qui pouvait résulter pour les enfants de vivre ainsi dans une atmosphère aussi

92

1° Quel était le nombre des Sourds-muets dans toute la Norvège pendant chacune des années 1838, 1837, ~~en remontant~~ et successivement en remontant aussi autant que possible jusqu'en 1824 époque de la fondation de l'Institut de Trondhiem, en distinguant les filles des garçons et autant que possible par amt.

2° Distinguer par chaque année le nombre de Sourds ~~et sourds~~ muets de naissance, de ceux qui ~~le sont devenus par~~ ne l'étaient pas en venant au monde et qui le sont devenus soit par suite de maladie ou par toute autre cause, et indiquer à quel age ils sont devenus Sourds-muets?

J. Bulwer a parlé en 1648 de la capacité que possèdent les Sourds-muets de jouir de la musique par les dents.

"Il est à remarquer que l'étude des maladies de l'Oreille a toujours été en rapport avec le degré de la civilisation; aussi les idées que l'on a émises à différentes époques sur la surdité, pourraient elles être prises comme l'expression de l'état des sciences dans la même période."

"Surdi etiam muti" axiome de Pline

3_ Il m'a semblé que les Sourds-Muets de Trondhiem travaillaient ~~ensemble~~ il n'y avait du moins que 3 tables dans une même salle quel que fut le tems qu'ils étaient dans l'Institut.

Sont ils divisés en classes.

4° Quel est le mode d'instruction qu'on suit avec eux entrer dans quelque explication.

Sourds-Muets à Frondhjem — Norvège

Se rendre à Copenhague l'institut de Copenhague.

Il n'y a en Norvège qu'une seule École de Sourds-Muets, et cette école est établie à Frondhjem.

Il résulte des informations que j'ai prises moi même lorsque j'ai visité cette école au mois de Juillet 1838, qu'il y avait à cette époque :

32 Élèves dont 13 filles
& 19 garçons

divisés en trois classes.

Les garçons et les filles travaillent dans les mêmes salles mais ils ont des dortoirs séparés, ou des femmes les surveillent.

Il y a 4 maîtres dont 2 sont des sourds muets.

On apprend dans cet institut

la Religion
l'écriture
l'exercice de l'entendement (Forstandsövelse)
l'arithmétique
le dessin
géographie (les premiers élémens)

En outre on apprend aux garçons les métiers de menuisier, cordonnier &c et des maîtres de ces diverses professions viennent dans l'établissement leur donner des leçons et leur apprendre à les mettre en pratique.

Les filles apprennent des ouvrages de couture &c.

Cette institution était en assez mauvais état lors que je l'ai visitée ; les salles étaient mal tenues, et quelques-unes exhalaient une odeur désagréable. On apprenait aux Élèves, le dessin surtout, pour ainsi dire au hasard et sans suivre de méthode. Mais elle doit être réorganisée et une commission composée du Capitaine de génie Broch, du prêtre Storm a été nommée à cet effet.

Antérieurement à 1824, il n'existait pas en Norvège d'institut pour l'éducation des Sourds-muets, et beaucoup de norvégiens étaient [illegible] infirmités et étaient obligés de se rendre à Copenhague.

Un rapport ayant été présenté au roi actuel de Suède et de Norvège, le souverain par sa résolution du 1er novembre de ladite année ordonna la création d'un institut de sourds et muets pour toute la Norvège et décida qu'il serait provisoirement établi à Trondhiem. On prit pour modèle l'institut des Sourds-muets de Copenhague lequel n'existait par lui même depuis longues années (seulement depuis le 17 avril 1807 aujourd'hui).

L'institut de Norvège fut mis sous la haute inspection du Stiftamtmand ou préfet de Trondhjem ; il ne dut avoir d'abord que 30 élèves payant 100 species, environ 500 francs, par an pour leur nourriture, entretien, blanchissage, logement et instruction ; quant aux autres frais qu'on évalua par an à 56 species (ou 280 francs) il fut décidé qu'ils seraient supportés par le diocèse ou par la ville marchande à laquelle appartiendrait le sourd-muet.

Le but de l'institut fut de donner aux sourds muets l'instruction nécessaire pour les mettre en état de devenir des membres utiles de la société.

Pour y être admis les garçons durent avoir au moins 8 ans et pas plus de 14. Néanmoins pendant les trois premières années il fut permis d'y recevoir des sourds muets au dessus de l'âge prescrit. Quant aux filles sourdes-muettes, comme on pensa que leurs dispositions intellectuelles se développent de meilleure heure, on les admet à partir de l'âge de 7 ans, mais seulement jusqu'à celui de 13.

Les sourds muets garçons ou filles devaient être sains de corps et d'esprit, et les chefs de l'institut doit veiller à ce qu'ils prissent des divertissemens décens et utiles, qu'ils [illegible] à leur propreté, à l'ordre afin que leur physique se [illegible] les mêmes [illegible] que leur moral.

La durée de l'enseignement des élèves fut fixée à cinq ans, à moins d'exceptions particulières. Quant aux filles néanmoins d'après l'origine elles ne pouvaient rester dans l'institut après avoir accompli leur 13me année.

Le jour de leur confirmation des quêtes faveurs prescrites dans toutes les églises du royaume et leur produit fut destiné à former un fonds au profit de l'établissement.

Les noms des personnes ayant fait durant des dons d'une certaine importance

être publiés.

Telles sont les principales dispositions presque toutes puisées dans le règlement de l'institut des sourds-muets de Copenhague, qui furent adoptées à l'origine de l'institut de Norvège. On fit venir des maîtres du Danemark, et l'établissement fut mis en pleine activité le 1er avril 1825.

Depuis cette époque on a introduit différents changements, sur les rapports des maîtres. C'est ainsi par exemple qu'il a été décidé que les élèves ne seront pas reçus à l'avenir à moins d'avoir 10 ans accomplis, par la raison qu'à peine avant cet âge, les enfans n'étaient point en état de profiter utilement de l'enseignement des travaux manuels but principal qu'on devrait atteindre pour leur procurer les moyens de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

On n'a pas tenu strictement non plus à la règle qui prescrivait de n'admettre que les enfans ayant plus de 14 ans, pourvu toutefois qu'ils manifestent des dispositions naturelles. On les admet pour ainsi dire à l'essai pendant un ou deux ans, afin de s'assurer pendant ce tems s'ils sont susceptibles d'acquérir de l'instruction. On en agit de même à l'égard des filles, quoiqu'il n'existe pas dans l'institut de local suffisamment séparé pour chacun des deux sexes.

On apprend aux élèves des deux sexes
la religion
à lire la lecture
l'écriture
la langue maternelle
le calcul
la géographie élémentaire
on leur donne quelques élémens de physique
d'histoire naturelle
et d'histoire

On enseigne en outre dans l'établissement même, aux garçons les professions de tailleur, cordonnier et menuisier et les filles sont exercées à la couture, à filer à tricoter et autres ouvrages de ménage

moment de ma visite. De semblables faits surprendront sans doute en France.

Du reste soit par suite de cet événement, soit par d'autres causes, l'établissement m'a semblé dans un état très peu satisfaisant sous d'autres rapports, on avait fait la toilette des salles et une odeur nauséabonde quoique répandue y régnait. Aussi le gouvernement a-t-il nommé une commission pour réorganiser l'institut. M. le Capitaine de génie Broch, et M. Stören prêtre de Trondhjem qui ont bien voulu m'accompagner et me montrer l'institut des sourds-muets dans tous les détails, sont membres de cette commission et l'on doit attendre de leur zèle et du dévouement que j'ai pu apprécier qu'ils feront un rapport ... au gouvernement pour leur ...

Les recettes de l'institut, qui se composent du produit des collectes (tilskud) de la caisse de l'état et des payements faits pour les élèves se sont élevées en 1829 à 3446 2/5 Specier ou ... 17,232 f
en 1830 à 4847 Sp. 1/5 ou 24,236 f
et les dépenses de la 1ère de ces années à 3610 sp. ... 18,050
et de 1830 à 3570-4/5 ou ... 17854

Le choix qu'on a fait

(l'odeur qu'exhalait ... des salles, celle où l'on prenait les repas à l'heure ... étaient tellement nauséabonde, que l'observation ... Capitaine Broch qui ... partagea mon opinion et ordonna d'ouvrir les croisées, en recommandant plus d'attention à l'avenir.

Lorsque j'ai visité l'institut des Sourds muets de Trondhjem au mois de Juillet 1838 il y avait à cette époque 32 élèves dont 13 filles et 19 garçons et 4 maîtres dont deux étaient eux mêmes Sourds-muets, outre les maîtres ouvriers, et une maîtresse pour les filles.

On a suivi jusqu'à présent la méthode de l'enseignement mutuel adaptée à l'instruction des sourds muets dans un ouvrage imprimé à Copenhague en 1818; c'est un abrégé de ce qu'ont écrit sur cette matière l'a. De l'Epée, Sicard, et autres maîtres célèbres, qu'il a été du avoir modifié par l'expérience.

Les garçons et les filles travaillent dans les mêmes salles, et prennent ensemble leurs repas, ce qui offre de graves inconvénients, quelques unes des filles ayant atteint l'âge de 19 ans. Mais du moins les dernières ont des dortoirs séparés, quoique pas assez à mon avis, elles sont surveillées pendant la nuit par des personnes de leur sexe.

Je n'ai pu retrouver les notes que j'avais prises sur les heures du lever du coucher, des repas, des différents exercices et des récréations. J'ai demandé ces renseignements que je recevrai sans doute bientôt.

On trouvera ci après le relevé des mouvements de l'institut depuis son origine jusques et y compris 1838.

(mettre ici le tableau)

Depuis le mois d'avril 1825, époque à laquelle l'institut commença à être en activité jusqu'à la fin de 1837, 71 enfants dont 42 garçons et 29 filles ont été reçus dans l'institut; sur ce nombre:

1° 35 ont été confirmés
3 sont morts
5 ont été renvoyés à leurs familles faute de dispositions intellectuelles
28 restaient à cette époque dans l'institut
71 nombre égal

2° 52 — sont nés dans le diocèse de Trondhiem et dans celui de Nordland et Finmark mais principalement dans le premier

14 — dans le diocèse d'Aggershuus qui a pour chef lieu Christiania et une population de

5 autres dans d'autres diocèses qu'on ne m'a pas spécifiés

71 nombre égal.

Il semblerait au premier aspect qu'il existe un plus grand nombre de sourds muets dans les diocèses de Trondhiem et de Nordland et Finm. ✝ que dans les autres diocèses.

Mais les maîtres de l'institut attribuent cette apparente anomalie, à la facilité qu'ont les habitans du diocèse de Trondhiem surtout qui comptent des enfans sourds-muets dans leur famille de visiter l'institut de cette ville et de s'assurer par eux-mêmes des avantages de l'éducation qu'on y reçoit et particulièrement de la manière dont les enfans y sont traités, ce que ne peuvent faire que [illegible] les habitans des autres diocèses plus éloignés qui ne peuvent faire sans de déplacemens onéreux.

Le payement de la pension est fait soit par les élèves eux-mêmes soit par leurs parens ou tuteurs, soit quand ils sont sans moyens pécuniaires par le diocèse ou la ville où sont nés les sourds muets. Dans ce cas une partie des frais de nourriture de l'élève, qu'on évalue à 60 speciès ou 300 francs par an est payée par la caisse de l'institution; quant aux vêtemens la commune que cela concerne en rembourse le montant suivant compte. Depuis l'établissement de l'institut deux élèves seulement ont payé eux mêmes.

Peu d'élèves ont été gravement malades depuis la fondation de l'institut, un des maîtres qui m'ont même assuré qu'ils ne peuvent signaler aucune maladie dangereuse; celles qu'on a remarquées pendant ces années ont été des inflammations de gorge, et d'yeux et surtout des rhumes, particulièrement parmi les nouveaux arrivés, ce qu'on a attribué au changement de nourriture et de régime. Parmi les 3 élèves qui sont morts dans l'institut, l'un est décédé par suite d'hydropisie 19 jours après son arrivée, et les deux autres de faiblesse de nerfs l'un après être resté 3 mois et l'autre après un séjour de 4 ans.

✝ dont la population est d'environ, savoir pour le [illegible] en pouvaler de Nordland et de T. de [illegible] que que d'après le recensement officiel de 1835 la population du premier de ces diocèses ne soit que de 184,574 âmes et celle du second de 96 267 ou par conséquent leur population réunie de 280,841 âmes, tandis que celle du diocèse d'Aggershuus seul s'élève à 532,502 âmes, et celle de toute la Norwège à 1,194,812 âmes. Quant aux personnes atteintes de cette infirmité et leur proportion avec la population [illegible] dans les autres diocèses [illegible]

Les sourds muets entrés jusqu'à présent dans l'institut ont presque toujours appartenu aux classes les plus pauvres. Quand je m'y suis présenté en juillet 1838, un seul élève la fille d'un employé inférieur, était la seule n'appartenant pas à la classe de la société, tous les autres étaient des fils ou filles d'ouvriers ou de pauvres paysans. C'est dans la maison des Orphelins (Waisenhuset) qu'est établi l'institut des sourds muets de Trondhiem, en payant le loyer du local qu'il occupe; il m'a paru assez mal approprié à l'usage qu'on en fait. Un grand scandale venait d'y avoir lieu; le chef de l'institut homme déjà âgé déjà grand père je crois ayant séduit l'une des élèves qui avait dû quitter l'établissement pour cacher les suites de sa faute. On prétendait que la fille du chef était complice du crime de son père, et même que cette élève n'était pas la seule des misérables avaient abusé. Ils étaient poursuivis devant les tribunaux, mais non en état d'arrestation toutefois. Autant que je puis me le rappeler, les deux étaient même employés dans l'établissement au

voir lettre de Mr Garmann du 20 septembre 1837. cet aperçu est fait par l'un des maîtres des sourds-muets

Dövstumme-Institutet i Trondhjem

Döfstumme-Institutet i Trondhjem, der ifölge Hans Majestæt Kongens naadigste Resolution af 11te November 1824 oprettedes, traadte i Virksomhed den 11te April 1825.

De Bestemmelser, som der ved Institutets Oprettelse af Hans Majestæt fastsattes, vare i det væsentligste fölgende:

1, En Underviisningsanstalt for Döfstumme oprettes interimistisk fra næste Aars Begyndelse i Trondhjem under Tilsyn af Stiftamtmanden og Biskoppen over Trondhjems Stift.

2, Institutet oprettes for det förste for 30 Elever, som betale 100 Spd. aarlig for Kosthold, Klæder, Reenlighed, Logi og Underviisning. Forsaavidt Betalingen for den Döfstummes Ophold ved Institutet overeensstemmende med Fundatsen af 1807 § 11, skal udredes af vedkommende Amt eller Kjöbstad, hvorunder den Döfstumme henhörer, ansættes den for de samme Præstationer til 50 Spd. aarlig.

3, den i §§. 1, 2, 4, 5 og 13 af Fundatsen for Döfstumme-
Institutet i Kjöbenhavn givne Bestemmelser
blive at anvende med Hensyn til det
oprettende Institut, med [illegible] iövrigt
Undervisningen saavel i Læsning, Skriv-
ning, Regning og Religion som de flere
Kundskaber, der skulle meddeles, som Haand-
arbeide, besörges efter en nærmere bestem-
mende Læreplan, til hvilken Stiftamtman-
den og Biskoppen over Trondhjems Stift have
at afgive det fornödne Udkast. —

De omhandlede §§. af Fundatsen for Döfstumme-
Institutet i Kjöbenhavn, dateret 17 April 1807 ere
saalydende:

§. 1.

Institutets Formaal skal være Döfstumme-
nes Dannelse til Brugbarhed for det bor-
gerlige Liv.

§. 2.

De döfstumme Drengebörn, som optages i
Institutet, maae ikke være under det 8de og ikke
over det 14de Aar; dog skal det i de 3 förste Aar

være tilladt, at en eller anden Dövstum med
udmerkede Sjelsevner optages, uagtet han er
over den foreskrevne Alder. – Pigebörn,
hvis Sjelsevner almindeligen udvikles tidli-
gere, kan optages i Institutet, naar de have
fyldt deres 7de Aar. – Man forlanger ingen
fuldkommen Adskillelse imellem Börn af
forskjelligt Kjön i andre Stæder i Institutet;
bör intet Pigebarn forblive i samme, efter-
at have fuldendt det 13de Aar. – De börn af
begge Kjön, som optages i Institutet, maae ikke
give Tegn til Vanvittighed, eller, foruden Döv-
stumheden, være behæftede med nogen saadan
Legemsskröbelighed, som kan ansees at være til
Hinder for deres Underviisning.

§. 4.

Der bör ved anstændige og passelige Adspre-
delser, samt ved Reenlighed og Orden sörges
for, at Elevernes physiske Uddannelse holder
lige Skridt med den moralske.

§. 5.

Elevernes Underviisning bör tilendebringes

i 5 Aar, dog at enkelte Understøttelser, paa Forstanderens nærmere Forestilling af det Danske Cancellie maae bevilges, hvorved i Henseende til Pigebørnene dog bør iagttages, at disse ei kunne forblive i Instituttet længere end til de have fyldt det 13de Aar.

§ 13.

Paa Confirmationsdagene skal i alle Kirker i Danmark og Norge ombæres en Tavle, hvis Indbringende af Cancelliet bør samles og oplegges til et Fond for Døvstummes Underviisning. — Saa bør og deres Navne, som til dette Øiemed maatte skjænke nogen betydelig Gave, offentlig bekjendtgjøres. —

Med Hensyn til de her nævnte Bestemmelser for Døvstumme-Instituttet ere adskillige Forandringer deri, ~~dem~~ paa Directionens Indstilling, blevne approberede. — Saaledes ere de optagende Elevers Alder bestemt ikke at maatte være under 10 Aar. — Som fornemste Grund herfor blev anført: at Børn i Alderen af 8 Aar ei kunde med Nytte deeltage i Underviisningen i Haandværksbiid, og at saaledes

denne fordeelagtige Beskjeftigelse, der skulle bevare
den Blinde til at ernære sig selv, gik tabt for den-

Leiligheden at der hidtil ikke har nogen havt paa
en Elev mere haver været over den foreskrevne Al-
der (14 Aar), naar de kun have røbet gode Naturan-
lag; dog har der med Bevilgelse været anført —
en vis Tid, som at alle to Aar paa Skolen, for derved
at erfare om det kunne være muligt for saa-
danne at lære. — Det samme har ogsaa været
Tilfældet med Sygebørn, endskjønt ingen særdeles
og vistnok øiensynlig Adskillelse finder Sted ved
Instituttet. —

Indtil nærværende Tid have 71 Elever været
optagne i Instituttet, hvoraf ere udgaaede som Con-
firmerede 35, døde 3, formedelst Mangel paa Evne
hjemsendte 5 og tilbage nu i Stiftelsen 28. — Af dette
Antal have 52 Elever været fra Trondhjems
Stift, derunder indbefattet Nordlandene; de øv-
rige 19 Elever have været fra de andre Stifter,
af hvilke Aggershuus Stift har havt de fleste —
14 Elever. — Det er vistnok ikke at undre, at
Trondhjems Stift har flere Døvstumme end de

andre Stifter; men Aarsagen hvorfor de fleste
Elever have været fra Trondhjems Stift, endskjönt
dette staaer langt tilbage i Folkemængde for Aggers-
huus Stift, maa udentvivl udledes deraf, at de i
Stiftet boende og som have havt saadanne Börn,
have selv, ved at besøge Stiftelsen, kunnet overbevise sig om
det gavnlige ved Undervisningen og den gode
Behandlingsmaade i det Hele, hvorimod de længere
borte boende ei have kunnet vide godt hvoraf, og
saaledes maaskee tænkt sig Indretningen langt
anderledes end den virkelig er.—

Som Lærere ved Stiftelsen ere ansatte: i
Læsning, Skrivning, Regning, Geographie, Natur-
lære og Naturhistorie 2de, nemlig som første Læ-
rer den Døvstumme Andreas C: Möller og an-
den Lærer Peter Chr: Möller, samt en Lærer i
Religionen, Lindeman.— desforuden er an-
sat en Tegnelærer i Tegning, samt Mestere
i de forskjellige Haandarbeider, ligesom en
Lærerinde i Haandarbeide for Pigerne.—

Med Hensyn til Betalingsmaaden for Elever-
ne, da staaer dette, som i 2den Post meldt, under

af Eleverne selv, deres Forældre eller Formyndere, eller,
naar disses Omstændigheder saadant ikke tillader, ud-
redes Underholdningen af vedkommende Commune eller
Kjøbstad, hvorunder den Vedkommende henhører. — I
sidste Tilfælde var ikke de fulde Udgifter for Ele-
ven paalagte at udredes, da dertil aarlig med-
gaaer 60 Rbd., men det øvrige tillægges af Insti-
tutets Kasse, hvorimod vedkommende Commune
maatte betale for Beklædningen efter indsendte Reg-
ninger. — Af Eleverne, der have betalt for sig
selv, har der sidstl. kun været 2 i sidste Institu-
tets Ophold. —

Hvad Sygdomme blandt Eleverne betræffer
da man anmærket, som at formeldes Huld, at
disse have været saa sjeldne, at der ikke kan
siges om Nogen i Sonderlighed; thi saavidt, at en
og anden har været angrebet af Hals- og Øine-
betændelse, viser der sig kun meget lette
Tilfælde af Forkjølelseskaber, især hos nye
indkomne Elever, hvilket udentvivl maae
være en Følge af Forandringen i Diæt og Klima-
Hvad man maae billige anmærke, at af de

tvende Elever, der ere döde i Instituttet, afgik den ene af Mattheden 19 Dage efterat han var optaget og de andre 2 Elever af Nervefeber Hal-se, den ene 3 Maaneder og den Anden 4 Maaned efter Optagelsen.—

Den Methode der sidst har været fulgt ved Underviisningen er den Castbergske, der findes beskreven i hans Forelæsninger over Döv-stumme-Underviisningens Methode, ud-givet i Kjöbenhavn 1818.— Dette er en paa Erfaring grundet, forbedret og mindre vid-löftig Methode, uddraget af de berömte Döv-stummelærere de l'Epée, Sicard og Hr. Frem-gangsmaade ved Döv-stumme-Underviisningen.

De Gjenstande der fornemmelig underviis-ses i, ere: næst Sprogets Uddannelse for den Döv-stumme, alle Læsning, Skrivning, Tegning, Regning, Geographie, et kort Uddrag af Natur-læren, Naturhistorien og Menneskehistorien, samt Religion.— Desforuden oplæres Dren-gene i Skrædder, Skomager- og Kurvbinderhaandvær-ket, ligesom Pigerne i Fruentimmer Skræd-

som Linsöm, Syending, Strikning, med flere huuslige Arbeider.-

Af Döfstummene, der have udmærket sig ved gode Naturanlæg og roesværdig Sædelighed ere der adskillige, der fortjente at nævnes; men fremfor Alle, der siden have været optagne i Institutet, maae især nævnes Johan Julius Dirks, en Søn af Provst J. Dirks til Gusdal i Aggerhuus-Stift og Elias Pedersen Omsaas, en Bondesøn fra Söndmör i Bergens-Stift. Disse to Elever, begge optagne i Institutet i en Alder af 10 Aar, opnaaede en Uddannelse, der vilde have gjort en Hörende i Almueskolerne Ære, og som sikkert ikke vil blive at mange Döfstumme til Deel.

Paa omstaaende Side findes anført Elevernes Tilvæxt og Afgang fra Institutets Oprettelse til nærværende Tid.-

Aar	Optagne		Udgaaede		
	Drenge	Piger	Döde	Hjemsendte form. Mangler	Confirmerede
1825.	13.	7.	1.		
1826.	2.	2.	1.	2.	
1827.	4.	1.			
1828.		3.			
1829.	2.		1.		
1830.	4.				7.
1831.	4.	1.		1.	3.
1832.	2.	3.			7.
1833.	3.	1.			5.
1834.	3.	4.			
1835.	2.	1.		2.	5.
1836.	2.	5.			5.
1837.	1.	1.			3.
	42.	29	3.	5.	35.

Tilsammen Udgaaede		Tilbage i Stiftelsen	
Drenge	Piger	Drenge	Piger
1.	—	12.	7.
3.	—	11	9.
—	—	15.	10.
—	—	15.	13.
—	1.	17	12.
4.	3.	17.	9.
2.	2.	19.	8.
5.	2.	16.	9.
3.	2.	16.	8.
—	—	19.	12.
3.	4.	18.	9.
4.	1.	16.	13.
2.	1.	15.	13.
27.	16.		

Institut des sourd-muets à Trondhjem

L'institut des sourd-muets à Trondhjem, qui par la résolution gracieuse de S.M. le Roi du 1er Novembre 1824 fut établie, commença son activité le 1er avril 1825.

Les dispositions prises par S.M. à l'établissement de l'Institut, sont en principal celles qui suivent:

1°. Une institution d'enseignement pour les sourd-muets sera provisoirement établie à Trondhjem à commencer de l'année prochaine sous l'inspection du Stiftamtmand & de l'évêque du diocèse de Trondhjem.

2° L'institut sera établi d'abord pour 36 élèves qui payeront 100 Sp. par an pour nourriture, entretien, blanchissage, logement & instruction. Pour autant que le payement pour le sourd-muet pendant qu'il reste dans l'institut, conformément au fondement (Fundatsen) de 1807 § 11 sera à supporter par le diocèse ou la ville marchande à laquelle le sourd-muet appartient, le payement pour les mêmes objets sera fixé à 56 Sp. par an.

3° Les dispositions données dans les § 1, 2, 4 5 & 13 du fondement de l'institut des sourd-muets de Copenhague, seront à appliquer pour ce qui concerne l'institut à établir; en l'enseignement ~~tant d'écriture~~ lecture, écriture, compte & religion avec les autres connaissances qui y seront enseignées, tels que les travaux des mains, auront ~~besoin~~ lieu d'après un plan de lecture, dont le Stiftamtmand & l'évêque du diocèse de Trondhjem auront à donner un croquis.

Les paragraphes ci-dessus cités du fondement de l'institut des sourd-muets de Copenhague, du 17 avril 1807, sont conçus comme suit:

§1

Le but de l'institut sera de donner de l'instruction aux sourd-muets pour les rendre utiles dans la vie sociale.

§2

Les garçons sourd-muets qui seront reçus dans l'institut, ne doivent pas être au dessous de 8 & pas au dessus de 14 ans, cependant il sera permis pendant les 3 premières années d'y recevoir des sourd-muets qui auraient de bonnes dispositions malgré qu'ils soient au dessus de l'âge prescrit. Les filles dont les dispositions de l'âme se développent de plus bonne heure, pourront être reçus dans l'institut lorsqu'elles auront accompli leur 7ème année.
Mais aussi longtemps qu'il n'aura pas une entière séparation entre les enfants des deux sexes dans l'institut, les filles ne pourront y rester après avoir accompli leur 13ème année.
Les enfants des deux sexes qui seront reçus dans l'institut ne doivent pas donner signe de manie, & en outre de ce qu'ils sont sourd-muets, ils ne doivent pas avoir de faiblesse de corps qui serait d'empêchement pour l'instruction.

§4

On doit veiller à ce que par des divertissements décents & utiles, ainsi que par la propreté, l'ordre & l'accomplissement physique des

élèves fassent les mêmes progrès que celui de moralité.

§5

L'enseignement à donner aux élèves doivent se faire dans 5 ans cependant qu'il soit accordé quelques exceptions par la Chancellerie

danoise sur la représentation des Administrateurs; mais on observera cependant pour ce qui concerne les filles qu'elles ne peuvent rester dans l'institut après avoir accompli leur 18ème année

103

§ 13

Le jour de la confirmation il sera porté un sachet dans toutes les églises de Danemark & de Norvège, le montant duquel doit être ramassé & conservé par la Chancellerie pour faire un fonds pour l'instruction de Sourd-muets.
Les noms de ceux qui auront donné quelque chose d'important pour ce but doivent être publiés.

Pour ce qui concerne les dispositions ci dessus citées de l'institut des Sourd-muets, plusieurs changements ont été approuvés par la représentation des Maîtres. On a aussi décidé que les Elèves qui y seront reçus ne doivent pas être au dessous de 10 ans. La raison principale qu'on a donné pour cela est que les enfants à l'age de 8 ans ne pouvaient pas avec utilité prendre part à l'enseignement des travaux de mains & de cette manière que cette utile occupation qui devrait leur procurer les moyens de pourvoir à eux mêmes serait perdu.
On n'a pas non plus jusqu'à présent regardé de si près si les enfants avaient été au dessus de l'age prescrit (14 ans) pourvu qu'ils aient eu des dispositions naturelles, cependant lorsque cela ~~est~~ a été accordé, on a fixé un certain temps, comme 1 à 2 ans pour l'essai pour mieux s'assurer s'il était possible de les enseigner. Il en a été de même des filles, malgré qu'il n'existe pas dans l'institut la séparation desirable entre les enfants des deux sexes.

Jusqu'à présent 71 élèves ont été reçus dans l'institut, dont 35 sont sortis confirmés, 3 sont morts, 5 ont été renvoyés à défaut de moyens (dispositions) 28 restent dans l'institution. De ce nombre il y a eu 52 élèves du ~~bailliage~~ diocèse de Trondhjem, y compris le Nordland, les autres 19 élèves ont été des autres baillages, dont celui de Aggershuus a eu le plus grand nombre 14.

On ne doit sans doute pas supposer que le ~~baillage~~ diocèse de Trondhjem ait plus de sourd-muets que les autres ~~baillages~~ diocèses; mais la raison pour la quelle le plus grand nombre des élèves a été du baillage de Trondhjem, malgré que celui ci ~~fus~~ n'est pas à beaucoup près si bien peuplé que celui d'Aggershuus, dérive sans doute de ce que ceux qui demeurent dans le baillage & qui ont des enfants sourd-muets, en inspectant l'institution, se sont sans doute convaincus de l'utilité de l'enseignement & de la manière dont ils sont traités surtout ceux qui sont plus éloignés & qui par cela n'ont pu voir l'institution, se sont de cette manière fait ~~ff~~ d'autres idées de l'institut.

L'institut a trois maîtres, en lecture, écriture, calculs, géographie physique & histoire naturelle, 2, dont le premier est le sourd-muet Andreas C Moller & le second Peter Ch Moller, le 3ème maître Lindeman enseigne la religion. En outre il y a un maître de dessin à l'heure, ainsi que des maîtres dans les différents travaux de mains, de même qu'une maîtresse pour les travaux de mains des filles.

En ce qui concerne le payement des élèves, cela se fait suivant l'article 2, soit par les élèves eux mêmes, leurs parents, ou leurs

tuteurs, soit que lorsque les circonstances ne le leur permettent,
par le bailliage ou la ville marchande à laquelle appartient le sourd-
muet. Dans ce cas la nourriture de l'élève qui se monte à 60 f
en tout n'est pas payé en totalité, mais le restant est payé
par la caisse de l'institution, et le vêtement par la commune
que cela concerne suivant compte. — Depuis l'établissement
de l'institut il n'y a eu que deux élèves qui ont payé eux
mêmes.
Quant aux maladies parmi les élèves, il faut observer qu'on a
le grand bonheur que celles ci ont été en très petit nombre, ainsi l'on
ne peut dire qu'il en ait existé aucune en particulier, car
outre ce que quelques uns ont eu des inflammations de coup de
yeux, il n'y a eu que des rhumes et cela particulièrement
parmi les nouveaux arrivés, ce qui sans doute est occasionné
par ~~la [illegible]~~ le changement de nourriture et d'entretien.
Il faut également observer pour ce qui concerne les 3 élèves
qui sont morts dans l'institut, l'un est mort 19 jours
après son arrivée de hydropisie et les deux autres de
faiblesse de nerfs, l'un après y être resté 3 mois et l'autre 4 ans.
La méthode d'enseignement qui a été suivie jusqu'à présent est
celle de Lancastre (mutuel) qui se trouve décrit dans ses
lectures sur la méthode d'enseignement pour les sourd-muets,
édition de Copenhagen 1818. C'est un abrégé de la méthode
des maîtres renommés de sourd-muets de l'Epée, Sicard et d'autres
fondé sur l'expérience, amélioré et moins ~~[illegible]~~ compendieux
suivant leur manière d'enseigner aux sourd-muets.

On y enseigne la langue maternelle, à lire, à écrire, à compter (calculer) à dessiner la géographie, un abrégé de physique, l'histoire naturelle & l'histoire universelle de même que la religion. On enseigne en outre aux garçons les professions de tailleur, cordonnier & menuisier & également aux filles à faire des habits de femmes, à filer, tricoter, ainsi que d'autres travaux de ménage.

Parmi les sourd-muets il y en a plusieurs qui se sont distingués par des dispositions naturelles & une envie louable de s'instruire, qui méritent d'être nommés mais principalement de tous ceux qui ont été reçus dans l'institut. On doit nommer Johan Julius Dircks, fils du prévôt Dircks à Gusdal dans le diocèse d'Aggershuus & Elias Pedersen Omans, fils de paysan de Söndmör dans le diocèse de Bergen. Les deux reçus dans l'institut à l'âge de 10 ans obtinrent une éducation (culture d'âme) qui aurait fait honneur à l'auditeur des écoles publiques, qu'on n'obtient donc pas beaucoup de sourd-muets.

D'autre part se trouve l'augmentation & la diminution des élèves depuis l'établissement de l'institut.

Année	Entrés		Sortis			Total des sortis		Reste dans l'institut		Observations
	Garçons	Filles	Morts	Renvoyés à défaut de dispositions	Employés	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
1825	13	7	1			1		12	7	
1826	2	2	1	2		3		11	9	
1827	4	1						15	10	
1828		3						15	13	
1829	2		1				1	17	12	
1830	4				7	4	3	17	9	
1831	4	1		1	3	2	2	19	8	
1832	2	3			7	5	2	16	9	
1833	3	1			5	3	2	16	8	
1834	3	4						19	12	
1835	2	1		2	5	3	4	18	9	
1836	2	5			5	4	1	16	13	
1837	1	1			3	2	1	15	13	
	42	29	3	5	35	27	16			

Danemark

Statistique

Voir: Géographie

Statistique

V. Population

Impots ~ Norvège

Voir Finances, Budgets

Norvège

110

Mariages, Décès, Naissances

~~Popul~~

Population

Statistique

voir : Population

Tableau général

de Mariages, Naissances & décès en Norvège pendant l'année 1836

Lieux	Mariages	Naissances Légitimes du sexe masculin	Naissances Légitimes du sexe féminin	Naissances Illégitimes du sexe masculin	Naissances Illégitimes du sexe féminin	Totaux des deux sexes	Proportion entre les Naissances illégitimes & les Naissances légitimes	Morts nés du sexe masculin	Morts nés du sexe féminin	Morts nés Total des deux sexes	Proportion entre les enfants morts nés & les enfants nés vivants	Décès du sexe masculin	Décès du sexe féminin	Décès Total des deux sexes	Excédant des Naissances	Excédant des naissances sur le nombre total des enfants nés vivants	Excédant des Naissances sur le nombre total des décès	Observations
Prévôté du diocèse de Christiania	264	400	393	98	62	953	1: 4,95 ou 20,17 %	20	13	33	1: 28,87 ou 3,27 %	408	302	710	243	25, 5 %	34, 22 %	Les morts nés ne sont pas compris parmi les autres décès ou naissances
Diocèse d'Agershus, la prévôté non comprise	3326	6985	6540	507	545	14577	1: 12,85 – 7, 7	274	216	490	1: 29,74 – 3, 36 –	4475	4399	8874	5703	39, 12 –	64, 26 –	
Prévôté du diocèse de Christiansand	110	145	147	7	6	305	1: 22,46 – 4, 45	5	2	7	1: 43, 28 – 2, 29 –	128	123	251	54	17, 7 –	21, 51 –	
Diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	1406	2976	2870	63	54	5963	1: 49,46 – 2	123	94	217	1: 27,57 – 3. 64 –	1876	1851	3727	2236	37, 49 –	60, –	
Prévôté du diocèse de Bergen	190	322	348	36	24	730	1: 11,16 – 8,95	33	10	43	1: 16. 97 – 5,89 –	343	338	681	49	6, 71	7, 19 –	
Diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	1241	2562	2229	135	121	5047	1: 18, 71 – 5, 34	105	101	206	1: 24, 5 – 4, 08 –	1838	1670	3508	1539	30, 49 –	43, 87 –	
Prévôté de Trondhjem	69	135	126	23	26	310	1: 5,32 – 18, 77	6	7	13	1: 23,84 – 4, 19 –	118	118	236	74	23, 87 –	31, 35 –	
Diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	1107	2049	2012	248	258	4587	1: 72 – 12, 95	79	82	161	1: 28, 49 – 3, 51 –	1534	1452	2986	1601	34, 9 –	53, 61 –	
Amt ou Préfecture du Nordland	420	760	766	79	89	1694	1: 9,08 – 11	40	27	67	1: 25. 28 – 4, 06 –	631	588	1219	475	28, 04 –	38, 96 –	
Amt ou Préfecture du Finmark	281	543	560	49	49	1201	1: 11, 25 – 8, 88	23	16	39	1: 30, 8 – 3, 24 –	455	477	932	269	22, 39 –	28, 86 –	
Total	8424	16877	15991	1265	1234	35367	1: 13 – 7, 63	708	568	1276	1: 27.7 – 3, 6 –	11806	11318	23124	12243	34, 61 –	52, 94	

Décès en divers âges pendant l'année 1836

Lieux	au dessous d'un an, du sexe masculin	au dessous d'un an, du sexe féminin	Entre 1 & 3 ans, du sexe masculin	Entre 1 & 3 ans, du sexe féminin	Entre 3 & 5 ans, du sexe masculin	Entre 3 & 5 ans, du sexe féminin	Entre 5 & 10 ans, du sexe masculin	Entre 5 & 10 ans, du sexe féminin	Entre 10 & 20 ans, du sexe masculin	Entre 10 & 20 ans, du sexe féminin	Entre 20 & 30 ans, du sexe masculin	Entre 20 & 30 ans, du sexe féminin
Prévôté du diocèse de Christiania	102	67	30	27	13	10	14	14	13	13	32	16
Diocèse d'Agershus, la prévôté non comprise	907	762	412	358	162	131	195	185	213	212	220	204
Prévôté du diocèse de Christiansand	23	19	7	12	8	3	8	4	8	6	6	7
Diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	458	388	149	133	61	45	41	47	91	80	133	101
Prévôté du diocèse de Bergen	65	53	23	17	7	10	10	2	11	13	28	28
Diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	432	384	71	61	27	23	44	30	95	59	102	63
Prévôté du diocèse de Trondhjem	22	14	10	6	1	2	3	10	6	5	7	6
Diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	326	285	120	127	38	37	18	38	65	51	74	74
Amt ou Préfecture du Nordland	136	113	36	28	19	8	24	8	38	28	51	36
Amt ou Préfecture du Finmark	90	94	28	38	10	10	15	8	34	27	56	30
Total	2561	2179	886	807	346	279	372	346	574	504	709	565

Lieux	Entre 30 & 40 ans, du sexe masculin	Entre 30 & 40 ans, du sexe féminin	Entre 40 & 50 ans, du sexe masculin	Entre 40 & 50 ans, du sexe féminin	Entre 50 & 60 ans, du sexe masculin	Entre 50 & 60 ans, du sexe féminin	Entre 60 & 70 ans, du sexe masculin	Entre 60 & 70 ans, du sexe féminin	Entre 70 & 80 ans, du sexe masculin	Entre 70 & 80 ans, du sexe féminin	Entre 80 & 90 ans, du sexe masculin	Entre 80 & 90 ans, du sexe féminin	Entre 90 & 100 ans, du sexe masculin	Entre 90 & 100 ans, du sexe féminin	au dessus 100 ans, du sexe masculin	au dessus 100 ans, du sexe féminin	Totaux
Prévôté du diocèse de Christiania	59	21	43	16	32	27	31	19	26	35	10	21	3	6			710
Diocèse d'Agershus, la prévôté non comprise	244	255	310	292	399	317	482	436	541	693	351	472	39	79		3	8874
Prévôté du diocèse de Christiansand	13	10	12	14	14	12	16	9	9	20	4	5	„	2			251
Diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	127	118	127	125	149	157	179	206	198	226	137	193	25	32	1		3727
Prévôté du diocèse de Bergen	32	30	28	31	42	40	41	38	38	48	15	24	3	4			681
Diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	130	98	132	115	148	119	231	185	244	295	161	205	20	33	1		3508
Prévôté du diocèse de Trondhjem	10	6	6	11	19	6	10	6	17	17	6	15	1	5			227
Diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	77	72	117	75	125	112	196	150	199	196	165	189	14	54		1	2995
Amt ou Préfecture du Nordland	61	50	47	52	60	47	69	74	44	76	31	37	14	16	1	1	1219
Amt ou Préfecture du Finmark	42	39	42	54	42	44	39	45	44	54	8	20	5	10		4	932
Total	795	699	864	785	1030	881	1294	1168	1360	1660	888	1195	124	241	3	9	23124

Lieux	Mariages	Naissances – Légitimes – du sexe mas.	Naissances – Légitimes – du sexe fém.	Naissances – Illégitimes – du sexe mas.	Naissances – Illégitimes – du sexe fém.	Totaux des deux sexes	Proportion entre les Naissances illégitimes et les Naissances légitimes	Morts nés – du sexe masculin	Morts nés – du sexe féminin	Morts nés – T des deux sexes	Proportion entre les enfants morts nés et les enfants nés-vivants	Décès – du sexe masculin	Décès – du sexe féminin	Décès – T des deux sexes	Excédant des Naissances	Excédant des Naissances sur le nombre total des enfants nés vivants	Excédant des Naissances sur le nombre total des décès	Observations
Prévoté du diocèse de Christiania	283	381	379	87	105	592	1: 3,95 ou 25,26 p%	28	18	46	1: 20,69 ou 4,83 p%	424	348	772	180	18,9 p%	23, 31 p%	
Diocèse d'Agershuus, la prévoté non comprise	3533	7551	7221	571	519	15862	1: 13,94 – 7,41 –	278	224	502	1: 31,59 – 3,16 –	4383	4138	8521	7341	47, 41 –	88, 26 –	
Prévoté du diocèse de Christiansand	74	149	139	8	3	299	1: 26,18 – 3,8 –	8	7	15	1: 19,93 – 5,016 –	202	234	436				
Diocèse de Christiansand, la prévoté non comprise	1354	3367	3092	83	74	6616	1: 41,14 – 2,43 –	141	106	247	1: 26,78 – 3,73 –	1888	1852	3740	2739	41,4 –	73, 23 –	
Prévoté du diocèse de Bergen	179	385	397	32	23	837	1: 14,21 – 7,03 –	27	21	48	1: 17,43 – 5,73 –	254	275	529	308	36,8 –	58 18 –	
Diocèse de Bergen, la prévoté non comprise	1386	2890	2679	128	109	5806	1: 23,5 – 4,25 –	107	82	189	1: 30,72 – 3,25 –	1628	1596	3224	2582	44, 47 –	80, 08 –	
Prévoté du diocese de Trondhjem	79	146	147	15	18	326	1: 8,87 – 11.26 –	5	6	11	1: 29,63 – 3,37 –	106	105	211	115	35, 27 –	54, 5 –	
Diocèse de Trondhjem, la prévoté non comprise	1175	2284	2121	271	254	4930	1: 8,39 – 11,91 –	107	71	178	1: 27,7 – 3,61 –	1484	1411	2895	2035	41, 27 –	70, 29 –	
Amt ou Préfecture du Nordland	432	818	832	106	92	1848	1: 8,53 – 12, –	34	26	60	1: 30,8 – 3.24 –	797	752	1549	299	16, 18 –	19, 3 –	
Amt ou Préfecture du Finmark	289	584	603	58	59	1304	1: 10,14 – 9,85 –	39	33	72	1: 18,11 – 5,52 –	694	580	1274	30	2, 3 –	2, 35	
	8784	18555	17610	1359	1256	38780	1: 13,8 – 7,24	774	594	1368	1: 28,34 – 3,52	11,860	11,291	23,151	15629	40,3	67, 93 –	

Lieux	Au dessous d'1 an – du sexe masculin	Au dessous d'1 an – du sexe féminin	Entre 1 & 3 ans – du sexe masculin	Entre 1 & 3 ans – du sexe féminin	Entre 3 & 5 ans – du sexe masculin	Entre 3 & 5 ans – du sexe féminin	Entre 5 & 10 ans – du sexe masculin	Entre 5 & 10 ans – du sexe féminin	Entre 10 & 20 ans – du sexe masculin	Entre 10 & 20 ans – du sexe féminin	Entre 20 & 30 ans – du sexe masculin	Entre 20 & 30 ans – du sexe féminin
Prévoté du diocèse de Christiania	80	90	46	36	19	19	17	16	19	17	32	26
Diocèse d'Agershuus, la prévoté non comprise	918	688	416	368	172	166	191	185	235	208	194	202
Prévoté du diocèse de Christiansand	30	24	13	9	17	16	17	29	15	28	31	12
Diocèse de Christiansand, la prévoté non comprise	498	395	191	175	74	67	83	83	91	109	112	115
Prévoté du diocèse de Bergen	53	48	19	14	10	6	9	3	14	7	11	10
Diocèse de Bergen, la prévoté non comprise	460	437	81	62	43	35	30	32	65	49	83	53
Prévoté du diocese de Trondhyem	14	11	6	5	8	5			7	3	4	10
Diocèse de Trondhyem, la prévoté non comprise	321	280	85	104	28	29	40	34	57	57	96	68
Amt ou Préfecture du Nordland	169	130	64	56	20	13	24	27	65	39	62	41
Amt ou Préfecture du Finmark	110	123	37	36	24	22	20	19	32	34	65	42
	2653	2226	958	958	415	431	428	428	620	551	690	579

Lieux	Entre 30 & 40 ans – du sexe masculin	Entre 30 & 40 ans – du sexe féminin	Entre 40 & 50 ans – du sexe masculin	Entre 40 & 50 ans – du sexe féminin	Entre 50 & 60 ans – du sexe masculin	Entre 50 & 60 ans – du sexe féminin	Entre 60 & 70 ans – du sexe masculin	Entre 60 & 70 ans – du sexe féminin	Entre 70 & 80 ans – du sexe masculin	Entre 70 & 80 ans – du sexe féminin	Entre 80 & 90 ans – du sexe masculin	Entre 80 & 90 ans – du sexe féminin	Entre 90 & 100 ans – du sexe masculin	Entre 90 & 100 ans – du sexe féminin	au dessus de 100 ans – du sexe masculin	au dessus de 100 ans – du sexe féminin	Totaux
Prévoté du diocèse de Christiania	49	24	62	27	41	22	27	29	23	16	8	24	1	2			772
Diocèse d'Agershuus, la prévoté non comprise	237	264	329	303	358	284	478	440	524	567	294	396	37	66		1	8521
Prévoté du diocèse de Christiansand	16	12	24	24	16	29	11	19	10	17	2	12		3			436
Diocèse de Christiansand, la prévoté non comprise	114	114	117	108	140	129	167	198	169	196	118	139	13	24	1		3740
Prévoté du diocèse de Bergen	25	27	19	25	36	23	20	36	28	46	10	28		2			529
Diocèse de Bergen, la prévoté non comprise	84	77	102	75	110	119	200	168	194	265	158	187	18	35		2	3224
Prévoté du diocese de Trondhyem	9	10	5	10	12	7	17	16	13	14	9	11	2	3			211
Diocèse de Trondhyem, la prévoté non comprise	112	76	118	74	121	115	159	138	189	229	143	176	15	31			2895
Amt ou Préfecture du Nordland	77	47	73	69	65	58	72	85	62	95	33	75	11	17			1549
Amt ou Préfecture du Finmark	94	68	97	56	73	53	47	43	56	54	12	19	7	11			1274
	817	719	946	771	972	839	1198	1172	1268	1499	787	1067	104	194	1	3	23,151

Lieux	Mariages	Naissances Légitimes du sexe mas.	Naissances Légitimes du sexe fém.	Naissances Illégitimes du sexe mas.	Naissances Illégitimes du sexe fém.	To[taux] des deux sexes	Proportion entre les Naissances illégitimes et les Naissances légitimes	Morts nés du sexe masculin	Morts nés du sexe féminin	Morts nés T[otal] des deux sexes	Proportion entre les enfants morts nés et les enfants nés-vivants	Décès du sexe masculin	Décès du sexe féminin	Décès T[otal] des deux sexes	Excédant des Naissances	Excédant des Naissances sur le nombre total des enfants nés vivants	Excédant des Naissances sur le nombre total des Décès	Observations
Prévôté du diocèse de Christiania	264	400	393	98	62	953	1: 4,95 ou 20,17 p%	20	13	33	1: 28,87 ou 3,27 p%	408	302	710	243	25, 5 p%	34, 22 p%	Les morts nés ne sont pas compris parmi les autres décès ou naissances
Diocèse d'Agershuus, la prévôté non comprise	3326	6985	6540	507	545	14577	1: 12,85 — 7,7 —	274	216	490	1: 29,74 — 3,36 —	4475	4399	8874	5703	39, 12 —	64, 26 —	
Prévôté du diocèse de Christiansand	110	145	147	7	6	305	1: 22,46 — 4,45 —	5	2	7	1: 43,28 — 2,29 —	128	123	251	54	17, 7 —	21, 51 —	
Diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	1406	2976	2870	63	54	5963	1: 49,46 — 2 —	123	94	217	1: 27,57 — 3,64 —	1876	1851	3727	2236	37, 49 —	60, —	
Prévôté du diocèse de Bergen	190	322	348	36	24	730	1: 11,16 — 8,95 —	33	10	43	1: 16,97 — 5,89 —	343	338	681	49	6, 71 —	7, 19 —	
Diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	1241	2562	2229	135	121	5047	1: 18,71 — 5,34 —	105	101	206	1: 24,5 — 4,08 —	1838	1670	3508	1539	30, 49 —	43, 87 —	
Prévôté du diocèse de Trondhjem	69	135	126	23	26	310	1: 5,32 — 18,77 —	6	7	13	1: 23,84 — 4,19 —	118	118	236	74	23, 87 —	31, 35 —	
Diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	1107	2049	2012	268	258	4587	1: ,72 — 12,95 —	79	82	161	1: 28,49 — 3,51 —	1534	1452	2986	1601	34, 9 —	53, 61 —	
Amt ou Préfecture du Nordland	430	760	766	79	89	1694	1: 9,08 — 11 —	40	27	67	1: 25,28 — 4,06 —	631	588	1219	475	28, 04 —	38, 96 —	
Amt ou Préfecture du Finmark	281	543	560	49	49	1201	1: 11,25 — 8,88 —	23	16	39	1: 30,8 — 3,24 —	455	477	932	269	22, 39 —	28, 86 —	
	8424	16877	15991	1265	1234	35367	1: 13 — 7,63 —	708	568	1276	1: 27,7 — 3,6 —	11806	11318	23124	12243	34, 61 —	52, 94	

Lieux	Au dessous d'1 an du sexe masculin	Au dessous d'1 an du sexe féminin	Entre 1 & 3 ans du sexe masculin	Entre 1 & 3 ans du sexe féminin	Entre 3 & 5 ans du sexe masculin	Entre 3 & 5 ans du sexe féminin	Entre 5 & 10 ans du sexe masculin	Entre 5 & 10 ans du sexe féminin	Entre 10 & 20 ans du sexe masculin	Entre 10 & 20 ans du sexe féminin	Entre 20 & 30 ans du sexe masculin	Entre 20 & 30 ans du sexe féminin
Prévôté du diocèse de Christiania	102	67	30	27	13	10	14	14	13	23	32	16
Diocèse d'Agershuus, la prévôté non comprise	907	762	412	358	162	131	195	185	213	212	220	204
Prévôté du diocèse de Christiansand	23	19	7	12	8	3	8	4	8	6	6	7
Diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	458	388	149	133	61	45	41	47	91	80	133	101
Prévôté du diocèse de Bergen	65	53	23	17	7	10	10	2	11	13	28	28
Diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	432	384	71	61	27	23	44	30	95	59	102	63
Prévôté du diocèse de Trondhjem	22	14	10	6	1	2	3	10	6	5	7	6
Diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	326	285	120	127	38	37	18	38	65	51	74	74
Amt ou Préfecture du Nordland	136	113	36	28	19	8	24	8	38	28	51	36
Amt ou Préfecture du Finmark	90	94	28	38	10	10	15	8	34	27	56	30
	2561	2179	886	807	346	279	372	346	574	504	709	565

Lieux	Entre 30 & 40 ans du sexe masculin	Entre 30 & 40 ans du sexe féminin	Entre 40 & 50 ans du sexe masculin	Entre 40 & 50 ans du sexe féminin	Entre 50 & 60 ans du sexe masculin	Entre 50 & 60 ans du sexe féminin	Entre 60 & 70 ans du sexe masculin	Entre 60 & 70 ans du sexe féminin	Entre 70 & 80 ans du sexe masculin	Entre 70 & 80 ans du sexe féminin	Entre 80 & 90 ans du sexe masculin	Entre 80 & 90 ans du sexe féminin	Entre 90 & 100 ans du sexe masculin	Entre 90 & 100 ans du sexe féminin	Au dessus de 100 ans du sexe masculin	Au dessus de 100 ans du sexe féminin	Totaux
Prévôté du diocèse de Christiania	59	21	43	16	32	27	31	19	26	35	10	21	3	6			710
Diocèse d'Agershuus, la prévôté non comprise	244	255	310	292	399	317	482	436	541	693	351	472	39	79		3	8874
Prévôté du diocèse de Christiansand	13	10	12	14	14	12	16	9	9	20	4	5		2			251
Diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	127	118	127	125	149	157	179	206	198	226	137	193	25	32	1		3727
Prévôté du diocèse de Bergen	32	30	28	31	42	40	41	38	38	48	15	24	3	4			681
Diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	130	98	132	115	148	119	231	185	244	295	161	205	20	33	1		3508
Prévôté du diocèse de Trondhjem	10	6	6	11	19	6	10	6	17	17	6	15	1	5			227
Diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	77	72	117	75	125	112	196	150	199	196	165	189	14	54		1	2995
Amt ou Préfecture du Nordland	61	50	47	52	60	47	69	74	44	76	31	51	14	16	1	1	1219
Amt ou Préfecture du Finmark	42	39	42	54	42	44	39	45	44	54	8	20	5	10		4	932
	795	699	864	785	1030	881	1294	1168	1360	1660	888	1195	124	241	3	9	23124

Tabel

over Antallet af de i Aaret 1835 i Rigets Sygehuse og Stiftelser for Sindssvage behandlede Syge og Behandlingens Udfald.

	Tilbageliggende fra 1834.			Indkomne i 1835.			Tilsammen Behandlede.			Udgaaede.			Døde.			Tilbageliggende ved Aarets Slutning 1835.			Forholdet af Døde til Behandlede.	Behandlingens Mellemtid pr. Døgn.
	Mk.	Qk.	Tilf.	Mk.	Qk.	Tilf.	Mk.	Qk.	Tilf.	Mk.	Qk.	Tilf.	Mk.	Qk.	Tilf.	Mk.	Qk.	Tilf.		
A. Almindelige Sygehuse.																				
Rigshospitalets Hovedafdeling	47	11	58	487	134	621	534	145	679	462	121	583	28	11	39	44	13	57	1 : $15\frac{37}{39}$	
Fattigvæsenets Sygehuus i Christiania	19	17	36	135	106	241	154	123	277	132	104	236	4	4	8	19	14	33	1 : $30\frac{1}{2}$	$36\frac{1}{2}$
Drammens Do.	4	5	9	53	12	65	57	17	74	39	13	52	8	2	10	10	2	12	1 : $6\frac{1}{5}$	
Christiansands militaire Sygehuus			15			139			154			140			8			6	1 : $18\frac{1}{2}$	26
Frederiksværns Do. Do.	3	3	6	39	16	55	42	19	61	41	15	56	1		1		4	4	1 : 57	$48\frac{29}{61}$
Bergens civile Do.	27	22	49	273	209	482	300	231	531	243	204	447	21	8	29	36	19	55	1 : $16\frac{12}{29}$	$40\frac{196}{531}$
— Garnisons Do. indtil 15 August 1835			3			77			80			74						6		
— Tugthuses Do.	1		1	40	25	65	41	25	66	40	23	63	1	1	2		1	1	1 : $32\frac{1}{2}$	
Trondhjems civile Do.	15	13	28	136	136	272	151	149	300	132	121	253	3	11	14	16	17	33	1 : $19\frac{1}{14}$	$28\frac{58}{365}$
— militaire Do.			12			152			164			159						5		
B. Sygehuse, som ere bestemte for venerisk Syge, Radesyge og andre ondartede Hudsygdomme.																				
Rigshospitalets Filialafdeling	37	33	70	151	101	252	188	134	322	161	105	266	3	2	5	24	27	51	1 : $54\frac{1}{5}$	
Smaalehnenes Amts Sygehuus	6	6	12	56	93	149	62	99	161	50	81	131	2	4	6	10	14	24	1 : $22\frac{5}{6}$	$75\frac{29}{161}$
Hedemarkens Do.	9	22	31	41	71	112	50	93	143	37	75	112	2	5	7	11	13	24	1 : 17	90
Christians Do.	13	22	35	33	49	82	46	71	117	34	46	80	6	2	8	6	23	29	1 : 11	60
Budskeruds Do.	9	2	11	77	68	145	86	70	156	71	58	129	3	2	5	11	11	22	1 : $26\frac{4}{5}$	53
Jarlsbergs Grevskabs Do.	6	6	12	23	27	50	29	33	62	20	26	46	1		1	8	7	15	1 : 47	$65\frac{42}{47}$
Laurvigs Do. Do.	1	1	2	8	14	22	9	15	24	7	8	15				2	7	9		95
Bratsbergs Amts Sygehuus	15	18	33	54	74	128	69	98	161	54	63	117	3	9	12	12	20	32	1 : $10\frac{3}{4}$	37
Flekkefjords Do.	7	9	16	44	28	72	51	37	88	41	31	72	3	1	4	7	5	12	1 : 19	$113\frac{15}{38}$
Stavanger Amts Do.	4	3	7	20	12	32	24	15	39	17	10	27	1		1	7	4	11	1 : 28	$86\frac{37}{39}$
Nordre Bergenhuus Amts Do.	8	21	29	54	53	107	62	74	136	48	59	107	5	3	8	9	12	21	1 : $13\frac{7}{8}$	$86\frac{49}{136}$
Søndre Trondhjems Do.	12	10	22	19	36	55	31	46	77	22	33	55	1	3	4	8	10	18	1 : $14\frac{3}{4}$	$84\frac{51}{77}$
Nordre Trondhjems Do.	3	4	7	30	21	51	33	25	58	23	17	40		2	2	11	5	16	1 : 21	55
Nummedals Fogderies Do.	3	10	13	15	25	40	18	35	53			39			1			13	1 : 40	$133\frac{46}{53}$
Reknæs Sygehuus	4	7	11	29	22	51	33	29	62	18	23	41	4	1	5	10	6	16	1 : $9\frac{1}{5}$	
Skogns Præstegjelds Do.	4	7	11	25	38	63	29	45	74	23	36	59	1	1	2	6	7	13	1 : $30\frac{1}{2}$	
Tromsøes Do.	3	2	5																	
C. Dolhuse:																				
Opsloes	5	4	9				5	4	9							5	4	9		
Christiania Fattigvæsens	12	6	18	10	7	17	22	13	35	5	6	11	2	1	3	15	6	21	1 : $4\frac{2}{3}$	
Bergens			36	7	16	23			59			12			5			42	1 : $3\frac{2}{5}$	

General-Tabel

over Ægteviede, Fødte og Døde i Norge i Kirkeaaret 1835.

Stedet.	Ægteviede Par.	Fødte. Ægte. Mk.	Fødte. Ægte. Qk.	Fødte. Uægte. Mk.	Fødte. Uægte. Qk.	Fødte. Summa af begge Kjøn.	Forholdet af uægte Fødsler mod ægte.	Dødfødte. Mk.	Dødfødte. Qk.	Dødfødte. Summa.	Forholdet af Dødfødte mod levende Fødte.	Døde. Mk.	Døde. Qk.	Døde. Summa.	Overskud af Fødte.	Overskud af Fødte i Forhold til det hele Antal levende Fødte.	Overskud af Fødte i Forhold til det hele Antal Døde.
Christiania Stiftsprovstie	283	381	379	87	105	952	1: 3,95 eller 25,26 pCt.	28	18	46	1: 20,69 eller 4,83 pCt.	424	348	772	180	18, 9 pCt.	23, 31 pCt.
Agershuus Stift, Stiftsprovstiet undtaget .	3533	7551	7221	571	519	15862	1: 13,94 — 7,41 —	278	224	502	1: 31,59 — 3,16 —	4383	4138	8521	7341	47, 41 —	88, 26 —
Christiansands Stiftsprovstie	74	149	139	8	3	299	1: 26,18 — 3,8 —	8	7	15	1: 19,93 — 5,016 —	202	234	436			
Christiansands Stift, Stiftsprovstiet undtaget	1354	3367	3092	83	74	6616	1: 41,14 — 2,43 —	141	106	247	1: 26,78 — 3,73 —	1888	1852	3740	2739	41, 4 —	73, 23 —
Bergens Stiftsprovstie	179	385	397	32	23	837	1: 14,21 — 7,03 —	27	21	48	1: 17,43 — 5,73 —	254	275	529	308	36, 8 —	58, 18 —
Bergens Stift, Stifsprovstiet undtaget . .	1386	2890	2679	128	109	5806	1: 23,5 — 4,25 —	107	82	189	1: 30,72 — 3,25 —	1628	1596	3224	2582	44, 47 —	80, 08 —
Trondhjems Stiftsprovstie	79	146	147	15	18	326	1: 8,87 — 11,26 —	5	6	11	1: 29,63 — 3,37 —	106	105	211	115	35, 27 —	54, 5 —
Trondhjems Stift, Stiftsprovstiet undtaget	1175	2284	2121	271	254	4930	1: 8,39 — 11,91 —	107	71	178	1: 27,7 — 3,61 —	1484	1411	2895	2035	41, 27 —	70, 29 —
Nordlands Amt	432	818	832	106	92	1848	1: 8,53 — 12 —	34	26	60	1: 30,8 — 3,24 —	797	752	1549	299	16, 18 —	19, 3 —
Finmarkens Amt	289	584	603	58	59	1304	1: 10,14 — 9,85 —	39	33	72	1: 18,11 — 5,52 —	694	580	1274	30	2, 3 —	2, 35 —
Summa	8784	18555	17610	1359	1256	38780	1: 13,8 — 7,24 —	774	594	1368	1: 28,34 — 3,52 —	11860	11291	23151	15629	40, 3 —	67, 93 —

Døde i Kirkeaaret 1835 i de forskjellige Aldre.

Stedet.	Under 1 Aar. Mk.	Under 1 Aar. Qk.	Imellem 1 og 3 Aar. Mk.	Imellem 1 og 3 Aar. Qk.	Imellem 3 og 5 Aar. Mk.	Imellem 3 og 5 Aar. Qk.	Imellem 5 og 10 Aar. Mk.	Imellem 5 og 10 Aar. Qk.	Imellem 10 og 20 Aar. Mk.	Imellem 10 og 20 Aar. Qk.	Imellem 20 og 30 Aar. Mk.	Imellem 20 og 30 Aar. Qk.	Imellem 30 og 40 Aar. Mk.	Imellem 30 og 40 Aar. Qk.	Imellem 40 og 50 Aar. Mk.	Imellem 40 og 50 Aar. Qk.	Imellem 50 og 60 Aar. Mk.	Imellem 50 og 60 Aar. Qk.	Imellem 60 og 70 Aar. Mk.	Imellem 60 og 70 Aar. Qk.	Imellem 70 og 80 Aar. Mk.	Imellem 70 og 80 Aar. Qk.	Imellem 80 og 90 Aar. Mk	Imellem 80 og 90 Aar. Qk.	Imellem 90 og 100 Aar. Mk.	Imellem 90 og 100 Aar. Qk.	Over 100 Aar. Mk.	Over 100 Aar. Qk.	Summa.
Christiania Stiftsprovstie	80	90	46	36	19	19	17	16	19	17	32	26	49	24	62	27	41	22	27	29	23	16	8	24	1	2			772
Agershuus Stift, Stiftsprovstietu ndtaget .	918	688	416	368	172	166	191	185	235	208	194	202	237	264	329	303	358	284	478	440	524	567	294	396	37	66		1	8521
Christiansands Stiftsprovstie	30	24	13	9	17	16	17	29	15	28	31	12	16	12	24	24	16	29	11	19	10	17	2	12		3			436
Christiansands Stift, Stiftsprovstiet undtaget	498	395	191	175	74	67	83	83	91	109	112	115	114	114	117	108	140	129	167	198	169	196	118	139	13	24	1		3740
Bergens Stiftsprovstie	53	48	19	14	10	6	9	3	14	7	11	10	25	27	19	25	36	23	20	36	28	46	10	28		2			529
Bergens Stift, Stiftsprovstiet undtaget .	460	437	81	62	43	35	30	32	65	49	83	53	84	77	102	75	110	119	200	168	194	265	158	187	18	35		2	3224
Trondhjems Stiftsprovstie	14	11	6	5	8	5			7	3	4	10	9	10	5	10	12	7	17	16	13	14	9	11	2	3			211
Trondhjems Stift, Stiftsprovstiet undtaget	321	280	85	104	28	29	40	34	57	57	96	68	112	76	118	74	121	115	159	138	189	229	143	176	15	31			2895
Nordlands Amt	169	130	64	56	20	13	24	27	65	39	62	41	77	47	73	69	65	58	72	85	62	95	33	75	11	17			1549
Finmarkens Amt	110	123	37	36	24	22	20	19	52	34	65	42	94	68	97	56	73	53	47	43	56	54	12	19	7	11			1274
Summa	2653	2226	958	865	415	378	431	428	620	551	690	579	817	719	946	771	972	839	1198	1172	1268	1499	787	1067	104	194	1	3	23151

Tableau général
de mariages, naissances et décès en Norvège pendant l'année 1835

Lieux	Mariages (Ægteviede Par)	Naissances légitimes du sexe masculin	Naissances légitimes du sexe féminin	Naissances illégitimes du sexe masculin	Naissances illégitimes du sexe féminin	Totaux des deux sexes	Proportion des naissances illégitimes avec celles & les naissances légitimes	Morts nés du sexe masculin	Morts nés du sexe féminin	Morts nés total	Proportions entre les enfants morts nés & les enfants nés vivants	Décès du sexe masculin	Décès du sexe féminin	Décès total	Excédant des naissances	Excédant des naissances sur le nombre total des enfants nés vivants	Excédant des naissances sur le nombre total des décès
La prévôté du diocèse de Christiania	283	381	370	87	105	952	1: 3,95 ou 25, 26%	28	18	46	1: 20,69 ou 4, 83 p%	424	348	772	180	18, 98%	23, 31 p%
Le diocèse d'Agershuus, la prévôté non comprise	3533	7551	7221	571	519	15862	1: 13,94 – 7, 41	278	224	502	1: 31.59 – 3, 16	4383	4188	8521	7341	47, 41 –	88, 26
La prévôté du diocèse de Christiansand	74	149	139	8	3	299	1: 26.18 – 3, 8	8	7	15	1: 19,93 – 5, 016	202	234	436			"
Le diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	1354	3367	3092	83	74	6616	1: 41, 14 – 2, 43	141	106	247	1: 26,78 – 3, 73	1888	1852	3740	2739	41, 4	73, 23
La prévôté du diocèse de Bergen	179	385	397	32	23	837	1: 14, 21 – 7, 03	27	21	48	1: 17,43 – 5, 73	254	275	529	308	36, 8	58, 18
Le diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	1386	2890	2679	128	109	5806	1: 23, 5 – 4, 25	107	82	189	1: 30,72 – 3, 25	1628	1596	3224	2582	44, 47	80, 08
La prévôté de Trondhjem	79	146	147	15	18	326	1: 8, 39 – 11, 26	5	6	11	1: 29,63 – 3, 37	106	105	211	115	35, 27	54, 5
Le diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	1175	2284	2121	271	254	4930	1: 8, 39 – 11, 91	107	71	178	1: 27, 7 – 3, 61	1484	1411	2895	2035	41, 27	70, 29
L'Amt ou Préfecture du Nordland	432	818	832	106	92	1848	1. 8, 53 – 12 „	34	26	60	1: 30,8 – 3, 24	797	752	1549	299	16, 18	19, 3
D° du Finmark	289	584	603	58	59	1304	1: 10 44 – 9, 85	39	33	72	1: 18, 11 – 5, 52	694	580	1274	30	2, 3 –	2, 35
Totaux	8784	18,555	17,610	1359	1256	38,780	1: 13, 8 – 7, 24	774	594	1368	1; 28, 34 3, 52	11860	11,291	23,151	15,629	40, 3	67. 93

Décès en divers âges pendant l'année 1835

Lieux	au dessous d'1 an, du sexe masculin	au dessous d'1 an, du sexe féminin	Entre 1 & 3 ans, du sexe masculin	Entre 1 & 3 ans, du sexe féminin	Entre 3 & 5 ans, du sexe masculin	Entre 3 & 5 ans, du sexe féminin	Entre 5 & 10 ans, du sexe masculin	Entre 5 & 10 ans, du sexe féminin	Entre 10 & 20 ans, du sexe masculin	Entre 10 & 20 ans, du sexe féminin	Entre 20 & 30 ans, du sexe masculin	Entre 20 & 30 ans, du sexe féminin
La prévôté du diocèse de Christiania	80	90	46	36	19	19	17	16	19	17	32	26
Le diocèse d'Agershuus, la prévôté non comprise	918	688	416	368	170	166	191	185	235	208	194	202
La prévôté du diocèse de Christiansand	31	24	13	9	17	16	17	29	15	28	31	12
Le diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	498	395	191	175	74	67	83	83	91	109	112	115
La prévôté du diocèse de Bergen	53	48	19	14	10	6	9	3	14	7	11	10
Le diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	460	437	81	62	43	35	30	32	65	49	83	53
La prévôté du diocèse de Trondhjem	14	11	6	5	8	5			7	3	4	10
Le diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	321	280	85	104	28	29	40	34	57	57	96	68
L'Amt ou Préfecture du Nordland	169	130	64	56	20	13	24	27	65	39	62	41
D° du Finmark	110	123	37	36	24	22	20	19	52	34	65	42
Totaux	2653	2226	958	865	415	378	431	428	620	531	690	579

Lieux	Entre 30 & 40 ans, du sexe masculin	Entre 30 & 40 ans, du sexe féminin	Entre 40 & 50 ans, du sexe masculin	Entre 40 & 50 ans, du sexe féminin	Entre 50 & 60 ans, du sexe masculin	Entre 50 & 60 ans, du sexe féminin	Entre 60 & 70 ans, du sexe masculin	Entre 60 & 70 ans, du sexe féminin	Entre 70 & 80 ans, du sexe masculin	Entre 70 & 80 ans, du sexe féminin	Entre 80 & 90 ans, du sexe masculin	Entre 80 & 90 ans, du sexe féminin	Entre 90 & 100 ans, du sexe masculin	Entre 90 & 100 ans, du sexe féminin	au dessus de 100 ans, du sexe masculin	au dessus de 100 ans, du sexe féminin	Totaux
La prévôté du diocèse de Christiania	49	24	62	27	41	22	27	29	23	16	8	24	1	2			772
Le diocèse d'Agershuus, la prévôté non comprise	237	264	329	303	358	284	478	440	524	567	294	396	37	66		1	8521
La prévôté du diocèse de Christiansand	16	12	24	24	46	29	11	19	10	17	2	12		3			436
Le diocèse de Christiansand, la prévôté non comprise	124	114	117	108	140	129	167	198	169	196	118	139	13	24	1		3740
La prévôté du diocèse de Bergen	25	27	19	25	36	23	20	36	28	46	10	28		2			529
Le diocèse de Bergen, la prévôté non comprise	84	77	102	75	110	119	200	168	194	265	158	187	18	35		2	3224
La prévôté du diocèse de Trondhjem	9	10	5	10	12	7	17	16	13	14	9	11	2	3			211
Le diocèse de Trondhjem, la prévôté non comprise	112	76	118	74	121	115	159	138	189	229	143	176	15	31			2895
L'Amt ou Préfecture du Nordland	77	47	73	69	65	58	72	85	62	95	33	75	11	17			1549
D° du Finmark	94	68	97	56	73	53	47	43	56	54	12	19	7	11			1274
Totaux	817	719	946	771	972	839	1198	1172	1268	1499	787	1067	104	194	1	3	23151

No. 1.

Tabel

over hvormange Tønder Land der i Norge ere af nyt optagne i de sidste 10 Aar indtil Udgangen af Aaret 1829,

forsaavidt saadant af Amtmændene er opgivet.

Amterne.	Tdr. Land.	Anmærkninger.
Agershuus Amt	1525	
Smaalehnenes	2333	
Hedemarkens	1500	Omtrent.
Christians	750	Ligeledes, da det er Amtmanden umuligt at opgive Arealet med Bestemthed.
Budskeruds	1602	
Jarlsberg og Laurvigs	1880	Anmærkning som ved Christians Amt.
Bradsbergs	796	
Nedenæs og Raabygdelaugets . .	. .	Amtmanden bemærker, at der vel Tid efter anden er optaget endeel Jord, men at Opgave over Arealets Størrelse ikke har været at erholde.
Lister og Mandals	880	Omtrent, og blot for Mandals Fogderies Vedkommende, da det ikke har været Amtmanden muligt at erholde Opgave over, hvormeget der er ogtaget i Lister Fogderie.
Stavanger	. .	Amtmanden har intet yttret i denne Henseende.
Lateris	11,266	
Transport	11,266	
Søndre Bergenhuus Amt	. .	Amtmanden anfører, at den af nyt optagne Jord ei er ubetydelig, men at Opgave over Arealets Størrelse ikke har været at erholde.
Nordre Bergenhuus	3000	Anmærkning som ved Christians Amt.
Romsdals	8363	Amtmanden yttrer imidlertid Tvivl om Paalideligheden af denne Opgave.
Søndre Trondhjems	. .	Amtmanden erklærer, at det er ham umuligt at opgive Arealets Størrelse.
Nordre Trondhjems	2028	Anmærkning som ved Romsdals Amt.
Nordlands	. .	Amtmanden erklærer, at det ikke har været muligt at udfinde hvormegen Jord der i ovenmeldte Tid er af nyt optagen, men at det vist er saare ubetydeligt.
Finmarkens	. .	Anmærkning som ved Søndre Trondhjems Amt.
Tilsammen	24,657	Tønder Land.

No. 2.

Tabel

over Indførselen af Kornvarer og Erter til Norge, Nordland og Finmarken undtagne, i Aaret 1828;

sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Boghvede.		Boghvedegryn.		Byg.		Byggryn.		Bygmeel.		Havre.	
	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.
Christiania	122		332	4	42,498	2	2,072	5	206		1,824	3
Drøbak	—		—	4	1,445		43	6	6		160	4
Moss	53		19	2	4,764	1	301		15	2	100	7
Frederiksstad	—		3	3	2,967	3	304	5	—		30	
Frederikshald	—		6	3	4,276	5	260	5	46	4	66	
Drammen	—		48	1	23,117	3	610		71		1,741	2
Holmestrand	74		—	6	1,755		131	4	15	3	217	
Tønsberg	—		6	3	3,234	4	199	6	43	4	343	
Laurvig	42		56	6	8,064	2	176	5	66	3	47	4
Langesund	42		90	4	22,747	4	647	5	30	2	1,093	4
Kragerøe	78		4		4,059	1	120	7	56	4	373	4
Østeriisøer	7	4	21	6	6,552	3	154	4	28	1	796	
Arendal	91		43	5	7,433	6	345	4	33	4	1,173	
Grimstad	—		—		3,329	7	62		14		540	
Christiansand	246		41	2	8,829	2	621	5	202	3	1,580	3
Mandal	—		18		3,614		215	2	101	3	492	
Fahrsund	—		—	1	1,219	1	68	1	—		723	6
Flekkefjord	—		4	2	2,465	4	158	7	—		806	2
Soggendal	5	7	—		487	3	24	7	—		431	1
Egersund	—		—		842	4	86		—		606	2
Stavanger	—		8	3	10,485	2	156	3	—		1,359	6
Bergen	—		154		114,313	3	3,015	1	401	6	5,318	2
Aalesund	—		—		50		9		—		—	
Molde	—		—		—		—		—		—	
Christiansund	—		—		2,697	6	105		—		62	
Trondhjem	60		44	2	6,983	2	791	1	223	1	10	
Tilsammen	821	3	904	1	288,232	4	10,682	3	1,561		19,896	2

Toldstederne.	Havregryn.		Havremeel.		Hvede.		Hvedemeel.		Malt.		Rug.		Rugmeel.		Tilsammen Kornvarer.		Erter.	
	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.	Tdr.	Skp.
Christiania	15	1	—		8,609	4	656	2	5,709	1	86,011	4	6	2	148,063	4	1,541	1
Drøbak	—		—		79	4	16	1	118	2	1,483		—		3,352	5	25	1
Moss	—	5	—		946		44	2	584		5,817	4	—		12,645	7	49	4
Frederiksstad	—	2	—		105	4	38	5	251	5	3,886	3	2	5	7,590	3	117	6
Frederikshald	—		—		142	7	97	1	628	4	3,539	2	—		9,063	7	52	4
Drammen	—		1	7	800	5	81	4	2,851		16,604	4	1	7	45,929	1	742	7
Holmestrand	—		—		62		35	1	476		3,949	4	4	6	6,721		97	
Tønsberg	—		—		132	2	59	7	680	6	9,761	1	—		14,461	1	160	5
Laurvig	—		—		250		55	2	990	2	10,281	4	—		20,030	4	161	2
Langesund	—		—		735	6	158		2,235		15,712	4	—		43,492	5	850	7
Kragerøe	1	3	—		61		19	3	488	2	3,295	4	—		8,557	4	79	
Østeriisøer	3	2	—		89	2	26	3	657	4	5,744		—		14,080	5	48	5
Arendal	1	4	—	4	309	6	65		994	5	9,768	7	—		20,260	5	214	4
Grimstad	—		—		—		2	6	662	5	2,008	7	—		6,620	1	18	3
Christiansand	3	4	—		527	5	191	2	1,755	5	13,842		—		27,840	7	491	3
Mandal	1		—		924	4	6	6	403	4	3,795	4	—		9,571	7	170	
Fahrsund	—		—		378	5	12	4	347	4	1,172		—		3,921	6	84	7
Flekkefjord	—		—		164	3	37	2	470	6	3,214	4	—		7,321	6	132	1
Soggendal	—		—		4	6	1	7	94	4	478		—		1,528	3	46	4
Egersund	—		—		8	4	1	3	81	4	1,171	4	—		2,797	5	30	4
Stavanger	—	3	—		418	6	111		1,391	2	7,575	6	4	1	21,511		388	6
Bergen	4	3	—		5,541	4	1,004	4	15,480	2	36,453	1	67	5	181,753	7	2,145	7
Aalesund	—		—		—		10	1	—		15		—		84	1	3	
Molde	—		—		—		8	6	—		10		76	6	95	4	—	
Christiansund	—		2	4	130	2	36		746	6	687		71		4,538	2	107	4
Trondhjem	—		2		1,164	7	666	5	9,162	4	5,844	7	29	1	24,981	6	433	6
Tilsammen	31	3	6	7	21,587	6	3,443	5	47,261	5	252,123	2	264	1	646,816	2	8,193	3

No. 11.

Tabel

over de i Norge i Drift værende Kobber- og Jernværker, samt over deres Product i Aaret 1828,

forsaavidt samme af Vedkommende er opgivet.

Hvor Bergværkerne ere beliggende.	Værkernes Navne.	Det opgivne Product.	Anmærkninger.
1. Kobberværker.			
Hedemarkens Amt, Østerdalens Fogderie.	Foldals eller Frederiksgaves Værk.	66 Skpd. 80 Pd. Gahrkobber.	
Bradsbergs Amt, Øvre Tellemarkens Fogderie.	Omdals.	. . . .	Productionen er ikke opgivet, saasom Værket i 1825 blev af Staten, til hvem det var pantsat, bortsolgt med 10 Aars Tiendefrihed fra første Smeltning.
Søndre Trondhjems Amt, Orke- og Guldals Fogderie.	Roraas.	1,600 — 119 — do.	
	Løkkens eller Meldals.	102 — 272 — do.	
Nordre Trondhjems Amt, Stør og Værdals Fogderie.	Sælboe.	184 — 146 — do.	
Finmarkens Amt, Vestfinmarkens Fogderie.	Kaafjordens.	. . . .	Værket blev først optaget i 1826, og Smeltning har endnu ikke fundet Sted; men i 1828 er udskibet til England 1,293 Skpd. 240 Pd. omtrent $8^1/_4$ pCt. gehaltig Kobbermalm.
6 Kobberværker, af hvilke de 4 have	produceret	1,953 Skpd. 297 Pd. Gahrkobber.	
2. Jernværker.			
Aggershuus Amt, Ager og Follougs Fogderie.	Bærums Værk.	3,060 Skpd. 80 Pd. Rujern, 2,066 — 160 — Støbegods, 3,606 — 160 — Stangjern.	Dette Værk indbefatter tillige Fossums og Maridals Stangjernshammere.
Nedre Rommeriges Fogderie.	Hakkedals.	1,575 — 24 — Rujern, 555 — 224 — Støbegods, 1,344 — 5 — Stangjern.	
Smaalehnenes Amt, Mosse Fogderie.	Mosse.	1,853 — 160 — Rujern, 778 — 298 — Støbegods, 1,219 — 100 — Stangjern.	
Hedemarkens Amt, Soløers og Oudalens Fogderie.	Oudalens.	1,413 — 16 — Rujern, 818 — ; — Støbegods, ca. 46 — 160 — Fiinsmidjern.	Ved Kgl. Resolution af 4de Juni 1828 er dette Værk fritaget for Productionsafgifts Svarelse i 10 Aar fra 1ste Juli 1827.
Budskeruds Amt, Budskeruds Fogderie.	Hassels Værk.	1,563 Skpd. 176 Pd. Rujern, 994 — 170 — Støbegods, 878 — 316 — Stangjern.	
Kongsbergs Bergstad.	Kongsbergs.	590 — 183 — Stangjern.	
Jarlsbergs og Laurvigs Amt, Jarlsbergs Fogderie.	Eidsfoss.	. . . .	Productionen er ikke opgivet, efterdi Eidsfoss Værk, som beliggende i Jarlsberg Grevskab, paa Grund af Grevernes Privilegier er fritaget for at erlægge Productionsafgift til Statscassen. I 1826 var Productet 2,830 Skpd. Rujern, 723 Skpd. Støbegods, 1,230 Skpd. Stangjern og 60 Skpd. Fiinsmidjern.
Laurvigs Fogderie.	Fritzøe.	4,669 — 176 — Rujern, 405 — 16 — Støbegods, 3,814 — 43 — Stangjern.	
Bradsbergs Amt, Nedre Tellemarkens Fogderie.	Bolvigs.	3,197 — 246 — Rujern, 130 — 297 — Støbegods, 2,564 — 109 — Stangjern.	
	Fossums.	2,260 — ; — Rujern, 461 — 96 — Støbegods, 1,811 — 96 — Stangjern.	
	Holdens.	3,382 — ; — Rujern, 431 — 69 — Støbegods, 1,742 — 52 — Stangjern.	
Nedenæs og Raabygdelaugets Amt, Nedenæs Fogderie.	Egelands.	1,917 — 43 — Rujern, 104 — 213 — Støbegods, 1,526 — 237 — Stangjern.	
	Næss.	2,457 — 228 — Rujern, 1,508 — 181 — Støbegods, 2,064 — 165 — Stangjern.	
	Frolands.	947 — 248 — Rujern, 1,866 — 298 — Støbegods, 637 — 262 — Stangjern.	
Søndre Trondhjems Amt, Strinde og Sælboe Fogderie.	Mostadmarkens.	280 — 241 — Stang- og Bohrjern, 138 — 267 — Fiinsmidjern.	
15 Jernværker, af hvilke de 14 have	produceret	28,297 Skpd. 117 Pd. Rujern, 10,122 — 102 — Støbegods, 22,081 — 49 — Stangjern, 185 — 107 — Fiinsmidjern.	I dette Product er ikke indberegnet det til Værkernes egen Fornødenhed forbrugte Jern.

No. 12.

Tabel

over de i Norge i Drift værende Kobber- og Jernværker, samt over deres Product i Aaret 1829,

forsaavidt samme af Vedkommende er opgivet.

Hvor Bergværkerne ere beliggende.	Værkernes Navne.	Det opgivne Product.	Anmærkninger.
1. Kobberværker.			
Hedemarkens Amt, Østerdalens Fogderie.	Foldals eller Frederiksgaves Værk.	53 Skpd. 58 Pd. Gahrkobber.	
Bradsbergs Amt, Øvre Tellemarkens Fogderie.	Omdals.	. . . .	Productionen er ikke opgivet, saasom Værket i 1825 blev af Staten, til hvem det var pantsat, bortsolgt med 10 Aars Tiendefrihed fra første Smeltning.
Søndre Trondhjems Amt, Ørke- og Guldals Fogderie.	Røraas. Løkkens eller Meldals.	1,747 — 50 — do. 128 — 120 — do.	
Nordre Trondhjems Amt, Stør og Værdals Fogderie.	Sælboe.	250 — 200 — do.	
Finmarkens Amt, Vestfinmarkens Fogderie.	Kaafjordens.	. . . .	Værket blev først optaget i 1826, og Smeltning har endnu ikke fundet Sted; men i 1829 er udskibet til England 4,425 Skpd. Kobbermalm.
6 Kobberværker, af hvilke de 4 have	produceret	2,179 Skpd. 108 Pd. Gahrkobber.	
2. Jernværker.			
Aggershuus Amt, Ager og Follougs Fogderie.	Bærums Værk.	3,725 Skpd. = Pd. Rujern, 2,319 — = — Støbegods, 3,379 — 240 — Stangjern.	
Nedre Rommeriges Fogderie.	Hakkedals.	2,379 — 180 — Rujern, 75 — 191 — Støbegods, 1,817 — 218 — Stangjern.	
Smaalehnenes Amt, Mosse Fogderie.	Mosse.	1,114 — = — Rujern, 524 — 133 — Støbegods, 1,223 — 160 — Stangjern.	
Hedemarkens Amt, Soløers og Oudalens Fogderie.	Oudalens.	727 — = — Stangjern, ca. 54 — 160 — Fiinsmidjern.	Marsovnen var i 1829 under Reparation.
Budskeruds Amt, Budskeruds Fogderie.	Hassels.	1,326 Skpd. 128 Pd. Rujern, 707 — 160 — Støbegods, 656 — 181 — Stangjern.	
Kongsbergs Bergstad.	Kongsbergs.	636 — 240 — Stangjern.	
Jarlsbergs og Laurvigs Amt, Jarlsbergs Fogderie.	Eidsfoss Værk.	. . . .	Productionen er ikke opgivet, efterdi Eidsfoss Værk, som beliggende i Jarlsberg Grevskab, paa Grund af Grevernes Privilegier er fritaget for at erlægge Productionsafgift til Statscassen. I 1826 var Productet 2,830 Skpd. Rujern, 723 Skpd. Støbegods, 1,230 Skpd. Stangjern og 60 Skpd. Fiinsmidjern.
Laurvigs Fogderie.	Fritzøe.	2,901 Skpd. 44 Pd. Rujern, 336 — 51 — Støbegods, 3,813 — 57 — Stangjern.	
Bradsbergs Amt, Nedre Tellemarkens Fogderie.	Bolvigs.	3,460 — 221 — Rujern, 78 — 296 — Støbegods, 2,524 — 151 — Stangjern.	
	Fossums.	3,501 — = — Rujern, 885 — 151 — Støbegods, 2,481 — 80 — Stangjern.	
	Holdens.	3,432 — = — Rujern, 804 — 23 — Støbegods, 1,836 — 299 — Stangjern.	
Nedenæs og Raabygdelaugets Amt, Nedenæs Fogderie.	Egelands.	2,330 — 305 — Rujern, 22 — 193 — Støbegods, 2,019 — 140 — Stangjern.	
	Næss.	3,603 — 112 — Rujern, 1,744 — 240 — Støbegods, 2,276 — 172 — Stangjern.	
	Frolands.	1,736 — = — Rujern, 1,121 — 80 — Støbegods, 1,086 — 232 — Stangjern.	
Søndre Trondhjems Amt, Strinde og Sælboe Fogderie.	Mostadmarkens.	681 — 208 — Rujern, 182 — 269 — Støbegods, 194 — 179 — Stang- og Bohrjern, 102 — 312 — Fiinsmidjern.	
15 Jernværker, af hvilke de 14 have	produceret	30,191 Skpd. 238 Pd. Rujern, 8,802 — 187 — Støbegods, 24,674 — 109 — Stangjern, 157 — 152 — Fiinsmidjern.	I dette Product er ikke indberegnet det til Værkernes egen Fornødenhed forbrugte Jern.

No. 13. Tabel

over Udførselen af Kobber og Jern fra Norge i Aaret 1828,

sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Gahrkobber.		Valtset Kobber.		Jern i Stænger og Støbegods.		Spiger eller Søm.		
	Skpd.	Pd.	Skpd.	Pd.	Skpd.	Pd.		Skpd.	Pd.
Christiania	1	160	—		1,787	66	105 Kasser, er ca.	52	160
Drøbak	—		—		32	280	58,000 Stkr. ;	3	160
Moss	—		—		181	306	. . . . . .	2	224
Frederiksstad	—		—		11	102	. . . . . .	1	176
							og 1,772,000 Stkr. Smaaspiger.		
Frederikshald	—		—		13	160	. . . . . .	—	
Drammen	—		—		1,328	123	. . . . . ca.	35	32
Holmestrand	—		—		132	278	. . . . . .	—	
Tønsberg	—		—		82	128	2 Kasser, . er ca.	1	
Laurvig	—		—		2,667	92	. . . . . .	—	
Langesund	—		—		4,868	32	. . . . . .	—	
Kragerøe	—		—		3	16	. . . . . .	—	
Østeriisøer	—		—		2,020	277	. . . . . .	—	
Arendal	—		—		544	4	. . . . . .	2	80
Grimstad	—		—		2,597	112	. . . . . .	40	
Christiansand	—		—		95	302	. . . . . .	1	224
Bergen	—		—		112	243	. . . . . .	—	
Trondhjem	2,161	250	34	180	—		. . . . . .	—	
Tilsammen	2,163	90	34	180	16,479	281	. . . . . .	140	96
							og 1,772,000 Stykker Smaaspiger.		

No. 14. Tabel

over Udførselen af Kobber og Jern fra Norge i Aaret 1829,

sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Gahrkobber.		Valtset Kobber.		Jern i Stænger og Støbegods.		Spiger eller Søm.		
	Skpd.	Pd.	Skpd.	Pd.	Skpd.	Pd.		Skpd.	Pd.
Christiania	—		—		2,905	33	64 Kasser, er ca.	32	
Drøbak	—		—		50		34,000 Stkr. ;	2	160
Moss	—		—		313	274	. . . . . .	—	160
Frederiksstad	—		—		40	16	. . . . . .	2	40
							og 1,569,200 Stkr. Smaaspiger.		
Frederikshald	—		—		2		45 Kasser, er ca.	22	160
Drammen	—		—		1,328	65	. . . . . .	71	14
Holmestrand	—		—		195	13	. . . . . .	—	
Tønsberg	—		—		160	93	16 Kasser, er ca.	8	
Laurvig	—		—		3,040		2 do. ;	1	
Langesund	—		—		6,155	117	. . . . . .	—	
Kragerøe	—		—		251	218	. . . . . .	—	
Østeriisøer	—		—		1,929	240	. . . . . .	—	
Arendal	—		—		910	192	. . . . . .	7	240
Grimstad	—		—		2,591	195	. . . . . .	—	192
Christiansand	—		—		70	208	. . . . . .	13	144
Mandal	—		—		3		. . . . . .	—	
Bergen	—		—		7	220	. . . . . .	—	
Trondhjem	1,890	35	14	94	—		. . . . . .	—	
Tilsammen	1,890	35	14	94	19,954	284	. . . . . .	161	150
							og 1,569,200 Stykker Smaaspiger.		

No. 15. Tabel

over Udførselen af Fiskevarer og Hummer fra Norge, Nordland og Finmarken undtagne, i Aaret 1828; sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Tør og røget Fisk.		Klipfisk.		Fisk, nedsaltet i Foustager, meest Sild.	Rogn.	Tran.		Hummer.
	Skpd.	Pd.	Skpd.	Pd.	Tdr.	Tdr.	Tdr.	Potr.	Stkr.
Christiania . . .	—		—		21	—	52	80	—
Drøbak	—		—		—	—	—		—
Moss	—	16	—		—	—	—		—
Fredriksstad . . .	—		—		—	—	—		—
Frederikshald . .	—		—		1,096¼	—	5		—
Drammen	—		—		—	—	—		—
Holmestrand . .	—	108	—		—	—	—		—
Tønsberg	—		—		1½	—	—		3,000
Laurvig	38	56	—		2,366½	—	20		132,912
Langesund	—		—		50	—	—		—
Krageroe	—		—		14	—	—		65,000
Østeriisøer . . .	—		—		—	—	—		66,000
Arendal	19	262	—		3,529½	—	5		—
Grimstad	—		—		556¾	—	—		—
Christiansand . .	5	264	—	144	4,658¾	—	—	100	156,000
Mandal	48	128	—		6,550¼	—	1		39,000
Fahrsund	52	41	2	8	10,892¾	—	—	10	98,000
Flekkefjord . . .	40	232	—		33,019½	—	—	112	—
Soggendal . . .	15	116	1	139	12,434	—	6	20	—
Egersund	16	172	—		17,889	—	—		110,000
Stavanger . . .	93	226	1	40	99,902¾	—	24		280,000
Bergen	88,375	314	18,239	50	204,423¼	18,758½	29,069		306,201
Aalesund	—		954		208	1,441¾	125	60	—
Molde	3	288	—		—	322¼	1	60	194,489
Christiansund . .	988		6,487	136	2,246¾	2,525¼	1,958	30	—
Trondhjem . . .	13,512	179	23,217	24	6,045½	1,507¾	3,978	36	—
Tilsammen	103,211	162	48,902	221	405,906	24,555½	35,248	28	1,450,602

No. 16. Tabel

over Udførselen af Fiskevarer og Hummer fra Norge, Nordland og Finmarken undtagne, i Aaret 1829; sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Tør og røget Fisk.		Klipfisk.		Fisk, nedsaltet i Foustager, meest Sild.	Rogn.	Tran.		Hummer.
	Skpd.	Pd.	Skpd.	Pd.	Tdr.	Tdr.	Tdr.	Potr.	Stkr.
Christiania . . .	—	216	—		431	—	—		—
Drøbak	4	284	—		200	—	—		—
Moss	—	15	—		126¼	—	—		—
Frederiksstad . .	—		—		1	—	—		—
Frederikshald . .	—		—		406	—	—		—
Drammen	—		—		4	—	—		—
Holmestrand . .	—	64	—		1	—	—		—
Tønsberg	—		—		5¾	—	—		65,000
Laurvig	18		—		886½	—	—		71,330
Langesund	—	256	—		350	—	—		—
Krageroe	—		—		—	—	—		39,000
Østeriisøer . . .	—		—		—	—	—		8,000
Arendal	15	64	—		3,901	—	2	60	—
Grimstad	5	272	—		625	—	—		—
Christiansand . .	103	245	—		4,477¼	—	8		72,000
Mandal	89	309	—		6,442¾	—	—		61,700
Fahrsund	9	168	—		9,172¼	—	2	108	63,000
Flekkefjord . . .	107	28	—		42,979¼	—	47	34	28,967
Soggendal . . .	67	57	6	214	14,858	—	29	100	—
Egersund	242	236	—		24,870¼	—	14	20	91,000
Stavanger . . .	335	216	—		85,582	—	4	100	217,000
Bergen	68,905	204	23,269	58	188,278	13,928	16,818	11	250,582
Aalesund	22	4	1,333	40	1,705¼	967	59	80	—
Molde	—	288	51	24	547	197½	16	60	196,425
Christiansund . .	1,404	73	6,875	197	4,842½	2,093	1,141	60	—
Trondhjem . . .	11,399	194	21,613	52	12,178	262½	2,486	40	—
Tilsammen	82,733	313	53,148	265	402,870	17,448	20,631	73	1,164,004

No. 17. Tabel

over Udførselen af Fiskevarer fra Nordland og Finmarken i Aaret 1828; sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Tør og saltet Fisk.		Klipfisk.		Fisk, nedsaltet i Foustager.	Rogn.	Tran.	
	Skpd.	Pd.	Skpd.	Pd.	Tdr.	Tdr.	Tdr.	Potr.
Bodøe	1,331	140	1,670	200	—	811	461	26
Tromsøe	3,083	164	—		331½	—	3,506	
Hammerfest	10,795	232	11	260	112¾	—	4,233	
Vardøe	2,472	120	—		—	—	284	
Tilsammen	17,683	16	1,682	140	444¼	811	8,484	26

Udførsel af Hummer har ikke fundet Sted.

No. 18.

Tabel

over de vigtigste Industrie-Anlæg, som foruden Bergværkerne gaves i Norges Landdistricter ved Udgangen af Aaret 1829,

affattet efter de gjennem Amtmændene indkomne Beretninger desangaaende.

	Agershuus Amt.	Smaalehnenes	Hedemarkens	Christians	Budskeruds	Jarlsberg og Laurvigs	Bradsbergs	Nedenæs og Raabygdl.	Lister og Mandals	Stavanger	Søndre Bergenhuus	Nordre Bergenhuus	Romsdals	Søndre Trondhjems	Nordre Trondhjems	Nordlands	Finmarkens	I Alt.
Brændeviinsbrænderier	8	=	1	=	6	=	11	=	=	1	=	5	1	=	=	1	=	34 Brændeviinsbrænderier.
Glasværker	1	1	=	4	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1	=	=	8 Glasværker.
Isenkramfabrik	=	=	=	=	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1 Isenkramfabrik.
Kalkbrænderier	28	=	2	10	=	=	=	=	1	=	=	=	=	=	1	=	=	42 Kalkbrænderier.
Kobbervaltseværker	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	2	=	=	1	=	=	=	3 Kobbervaltseværker.
Krudtmøller	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	2	=	=	1	=	=	=	4 Krudtmøller.
Læderfabrikker	=	=	=	=	=	=	=	=	1	=	1	=	=	=	=	=	=	2 Læderfabrikker.
Oliemøller	1	=	=		=	=	=	=	=	=	2	=	=	=	=	=	=	3 Oliemøller.
Papiirmøller	2	1	=	=	1	=	=	=	=	=	2	=	=	=	=	=	=	6 Papiirmøller.
Pottemagerier	=	1	2	=	1	=	=	=	=	1	=	=	=	=	3	=	=	8 Pottemagerier.
Reebslagerier	=	2	=	=	=	1	1	2	1	2	6	=	=	=	=	=	=	15 Reebslagerier.
Saltværk	=	=	=	=	=	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1 Saltværk.
Saltrafinaderie	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1	=	=	=	1 Saltrafinaderie.
Salpeterværker	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1	=	=	=	2 Salpeterværker.
Saugbrug, omtrent	333	195	305	371	207	245	234	304	136	92	201	147	192	121	214	59	8	3364 Saugbrug.
Spigerværker	1	1	1	=	3	=	=	=	1	=	=	=	=	=	=	=	=	7 Spigerværker.*)
Spillekortfabrik	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1 Spillekortfabrik.
Staaltraadfabrik	=	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1 Staaltraadfabrik.
Stampemøller	6	1	=	20	2	2	34	=	1	2	5	1	=	1	6	=	=	81 Stampemøller.
Strømpe- og Huevæverier	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1	1	=	=	=	=	2 Strømpe- og Huevæverier.
Sæbesyderier	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1	=	=	=	2 Sæbesyderier.
Teglbrænderier	36	30	14	14	18	23	10	1	1	1	=	=	2	5	3	=	=	158 Teglbrænderier.
Veirmøller	=	=	=	=	=	1	2	1	1	=	=	=	=	=	=	=	=	5 Veirmøller.
Voiturfabrik	=	=	=	=	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1 Voiturfabrik.
Vitriol- og Brunrødtfabrik	=	=	=	=	1	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	1 Vitriol- og Brunrødtfabrik.
Tilsammen	420	233	325	419	242	273	292	308	143	99	221	154	196	132	228	60	8	3753 Anlæg.

*) Desuden haves ved Jernværkerne omtrent 50 Spigerhammere.

124

No. 19.

Tabel

over Antallet af næringsdrivende Borgere i Norges Byer og Ladesteder i Aaret 1829,

sammendraget efter de gjennem Amtmændene indkomne Opgaver.

	Grosserere og Kjøbmænd.	Hokere, Kræmmere, Marketentere og deslige.	Haandværkere.	Fabrikanter og Kunstnere.	Skippere.	I Alt.
Christiania	188	182	410	12	37	829
Drøbak	17	10	24	1	7	59
Soon	5	4	—	1	3	13
Holen	3	2	5	—	—	10
Moss	32	32	70	1	20	155
Frederiksstad	38	38	51	5	20	152
Frederikshald	59	29	66	—	17	171
Drammen	98	75	147	14	43	377
Kongsberg	23	20	58	1	—	102
Holmestrand	24	16	39	1	26	106
Aasgaardstrand	2	4	—	—	7	13
Tønsberg	38	21	78	6	30	173
Sandefjord	8	2	6	4	40	60
Laurvig	55	19	77	12	32	195
Skien	28	19	45	11	27	130
Porsgrund	11	7	23	3	26	70
Osebakken, Stathelle, Langesund og Brevig, efter Opgave for 1827*).	21	19	53	3	14	110
Kragerøe	30	7	34	2	42	115
Østerriisøer	37	8	25	—	20	90
Tvedestrand	—	8	15	—	8	31
Lateris	717	522	1,226	77	419	2,961

	Grosserere og Kjøbmænd.	Hokere, Kræmmere, Marketentere og deslige.	Haandværkere.	Fabrikanter og Kunstnere.	Skippere.	I Alt.
Transport	717	522	1,226	77	419	2,961
Arendal	63	12	75	5	27	182
Grimstad	9	1	25	—	22	57
Lillesand	8	1	37	—	5	51
Christiansand	106	172	159	9	76	522
Mandal	52	16	24	2	77	171
Fahrsund	12	10	9	1	30	62
Flekkefjord	24	—	11	1	30	66
Soggendal	—	11	12	—	8	31
Egersund	7	1	39	—	24	71
Stavanger	49	9	122	3	86	269
Bergen	397	131	629	6	271	1,434
Aalesund	8	1	28	1	5	43
Molde	18	13	26	—	7	64
Christiansund	49	12	69	1	30	161
Trondhjem	155	147	397	3	77	779
Bodøe	4	—	2	—	—	6
Tromsøe	24	3	57	—	1	85
Hammerfest	8	2	6	—	3	19
Vardøe	3	—	—	—	—	3
Tilsammen	1,713	1,064	2,953	109	1,198	7,037

Af Fabrikanterne og Kunstnerne vare 9 Bogtrykkere, 33 Brændeviinsbrændere, 5 Instrumentmagere, 2 Maskinbyggere og 60 Tobaksfabrikanter.

Antallet af Skippere differerer i denne Tabel for flere Steder betydelig fra hvad det findes opgivet til i en Tabel for 1827; dette hidrører formeentlig især derfra, at Vedkommende ikke for begge Aar ere gaaede frem paa lige Maade med Hensyn til Opgaven af de Skippere, der have Borgerskab til, men boe udenfor de resp. Steder.

*) Senere Opgave er ikke indkommen.

No. 20.

Tabel

over de Norske Handelsfartøiers Antal og Drægtighed ved Udgangen af Aaret 1829, samt over det til deres Besættelse fornødne Mandskab, affattet efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Tolddistricterne.	Fartøiernes Antal.						Fartøiernes Drægtighed i Commercelæster.	Fornødent Mandskab.			
	Under 8 Com. Læster.	8 til 20.	20 til 50	50 til 100.	100 og derover.	I Alt.		Styrmænd.	Matroser.	Drenge.	I Alt.
Christiania Tolddistrict	30	20	16	16	11	93	3,534	47	313	61	421
Drøbaks	21	2	3	2	2	30	733½	6	50	29	85
Moss	20	1	3	2	1	27	500½	5	51	2	58
Fredriksstads	26	2	4	5	4	41	1,154½	13	117	15	145
Frederikshalds	12	3	7	9	3	34	1,477	24	150	29	203
Drammens	6	7	16	17	13	59	3,342	56	293	61	410
Holmestrands	23	10	1	9	13	56	2,483	24	226	50	300
Tønsbergs	26	13	16	45	18	118	6,432½	79	413	73	565
Laurvigs	27	33	23	22	11	116	4,386	81	387	67	535
Langesunds	12	18	13	28	12	83	4,553	59	417	68	544
Kragerøe	15	9	16	10	6	56	2,059	36	186	43	265
Østerriisøers	39	20	8	29	9	105	3,968	65	358	108	531
Arendals	50	8	20	32	12	122	4,731½	72	458	109	639
Grimstads	42	8	5	15	12	82	3,027½	41	291	44	376
Christiansands	45	22	20	11	2	100	2,153	52	216	47	315
Mandals	29	6	12	2	—	49	682½	17	87	26	130
Fahrsunds	35	46	13	4	1	99	1,526½	35	189	71	295
Flekkefjords	16	9	18	2	—	45	866	24	86	45	155
Soggendals	8	13	1	—	—	22	229½	4	33	18	55
Egersunds	17	16	10	—	—	43	558	15	88	43	146
Stavanger	49	49	28	5	2	133	2,222½	41	283	114	438
Bergens	54	85	82	25	3	249	5,989½	116	529	145	790
Aalesunds	16	6	1	—	—	23	234½	4	62	—	66
Molde	10	3	2	1	—	16	200	5	37	5	47
Christiansunds	6	17	15	4	—	42	1,059	25	197	—	222
Trondhjems	6	20	26	31	2	85	3,636½	84	378	34	496
Bodøe	1	1	3	—	—	5	96	1	10	1	12
Tromsøe	7	8	3	—	—	18	230½	15	83	—	98
Hammerfest	3	6	4	—	—	13	214½	7	33	5	45
Vardøe	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tilsammen	651	461	389	326	137	1,964	62,280½	1,053	6,021	1,313	8,387

No. 21.

Tabel

over Antallet og Drægtigheden af de i Norges Kjøb- og Ladesteder hjemmehørende Handelsfartøier ved Udgangen af Aaret 1829, affattet efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Stederne.	Fartøiernes Antal. Under 8 Com. Lstr.	8 til 20.	20 til 50.	50 til 100.	100 og derover.	I Alt.	Fartøiernes Drægtighed i Commercelæster.
Christiania	7	4	16	16	11	54	3,280
Drøbak	3	1	1	2	2	9	588½
Soon	6	—	2	—	—	8	100
Holen	—	—	—	—	—	—	—
Moss	7	1	1	2	1	12	366
Frederiksstad	11	1	4	5	4	25	1,082½
Frederikshald	7	3	7	9	3	29	1,454½
Drammen	5	7	10	16	13	51	3,065
Holmestrand	4	—	1	5	10	20	1,654½
Aasgaardstrand	19	10	—	4	3	36	828½
Tønsberg	7	6	3	13	12	41	2,847½
Sandefjord	5	11	7	12	4	39	1,799
Laurvig	8	7	5	6	5	31	1,495
Skien	1	5	6	12	4	28	1,875½
Porsgrund	6	9	4	11	8	38	2,141
Osebakken	—	—	—	—	—	—	—
Stathelle	—	—	1	2	—	3	207½
Langesund	1	1	—	1	—	3	81
Brevig	2	1	1	2	—	6	176½
Kragerøe	15	9	16	10	6	56	2,059
Østerriisøer	8	1	2	18	8	37	2,575½
Lateris	122	77	87	146	94	526	27,677
Transport	122	77	87	146	94	526	27,677
Tvedestrand	4	—	1	1	—	6	110½
Arendal	1	—	14	24	11	50	3,589½
Grimstad	6	1	1	12	7	27	1,791½
Lillesand	3	3	3	3	5	17	1,041
Christiansand	27	15	16	10	2	70	1,793
Mandal	17	6	10	2	—	35	595
Fahrsund	6	6	8	3	1	24	679
Flekkefjord*)	5	6	15	1	—	27	646
Soggendal	2	3	—	—	—	5	46½
Egersund	17	13	10	—	—	40	520
Stavanger	26	39	27	5	2	99	1,966
Bergen	40	61	76	25	3	205	5,471
Aalesund	8	5	1	—	—	14	173
Molde	5	1	2	1	—	9	145½
Christiansund	6	17	15	4	—	42	1,059
Trondhjem	6	17	20	31	2	76	3,545½
Bodøe	1	1	2	—	—	4	76
Tromsøe	4	7	—	—	—	11	118
Hammerfest	2	4	4	—	—	10	176½
Vardøe	—	—	—	—	—	—	—
Tilsammen	308	282	312	268	127	1,297	51,219½

*) Efter Opgave for 1828, da for 1829 ingen haves.

No. 22.

Tabel

over de ved Norges Toldsteder, Nordlands og Finmarkens undtagne, fra og til udenrigske Steder expederede Fartøier i Aaret 1828; sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Inderpederede Fartøier.						Uderpederede Fartøier.					
	Norske.		Fremmede.		I Alt.		Norske.		Fremmede.		I Alt.	
	Antal.	Drægtighed i Com. Læster.	Antal.	Drægtighed i Com. Læster.	Antal.	Drægtighed i Com. Læster.	Antal.	Drægtighed i Com. Læster.	Antal.	Drægtighed i Com. Læster.	Antal.	Drægtighed i Com. Læster.
Christiania	198	12,349	194	3,481½	392	15,830½	262	19,301½	170	2,946½	432	22,248
Drøbak	32	2,171½	70	2,271	102	4,442½	29	1,858½	75	2,199½	104	4,058
Moss	33	1,285½	116	3,081½	149	4,367	42	2,524½	117	3,121	159	5,645½
Frederiksstad	94	5,712½	16	478	110	6,190½	116	7,334	20	670½	136	8,004½
Frederikshald	45	2,668½	79	1,670	124	4,338½	64	3,715½	85	1,701	149	5,416½
Drammen	320	21,726	167	3,545½	487	25,271½	405	28,355	175	4,424½	580	32,779½
Holmestrand	102	3,594	26	754½	128	4,348½	112	3,148	25	774	137	3,922
Tønsberg	296	11,940	21	383½	317	12,323½	170	2,145½	23	268	193	2,413½
Laurvig	219	6,397½	105	2,275	324	8,672½	187	4,571	104	2,463	291	7,034
Langesund	205	10,015½	189	3,050½	394	13,066	223	10,332	174	3,202½	397	13,534½
Krageroe	139	3,598	145	2,498½	284	6,096½	118	3,274½	147	2,392	265	5,666½
Østerriisøer	267	6,339	132	2,289	399	8,628	285	5,660	150	2,613½	435	8,273½
Arendal	344	10,834	96	1,712½	440	12,546½	298	7,560½	90	1,784	388	9,344½
Grimstad	131	2,990½	23	209	154	3,199½	135	1,974	36	364	171	2,338
Christiansand	265	6,338	198	4,511	463	10,849	243	6,484	197	4,655	440	11,139
Mandal	113	2,037½	41	808	154	2,845½	112	2,229	51	1,067½	163	3,296½
Fahrsund	63	1,201½	29	747½	92	1,949	52	710½	29	881	81	1,591½
Flekkefjord	72	1,405½	10	206½	82	1,612	94	1,673	10	212	104	1,885
Soggendal	43	527½	2	19	45	546½	44	607	1	9½	45	616½
Egersund	61	818½	24	555½	85	1,374	57	799	20	478	77	1,277
Stavanger	187	3,718½	74	2,274	261	5,992½	216	4,278	66	1,761	282	6,039
Bergen	238	7,978	583	19,239½	821	27,217½	244	8,035	577	19,551½	821	27,586½
Aalesund	7	168	1	18	8	186	6	159	—	—	6	159
Molde	6	182	32	793½	38	975½	9	332	32	793½	41	1,125½
Christiansund	43	1,598½	29	1,157½	72	2,756	38	1,360	29	1,070	67	2,430
Trondhjem	62	2,812½	60	2,453½	122	5,266	68	3,301	79	3,310½	147	6,611½
Tilsammen	3,585	130,407½	2,462	60,483½	6,047	190,891	3,629	131,722	2,482	62,713½	6,111	194,435½

No. 23. Tabel

over de ved Norges Toldsteder, Nordlands og Finmarkens undtagne, fra og til udenrigske Steder expederede Fartøier i Aaret 1829; sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Inderpederede Fartøier. Norske. Antal.	Norske. Drægtighed i Com. Læster.	Fremmede. Antal.	Fremmede. Drægtighed i Com. Læster.	I Alt. Antal.	I Alt. Drægtighed i Com. Læster.	Uderpederede Fartøier. Norske. Antal.	Norske. Drægtighed i Com. Læster.	Fremmede. Antal.	Fremmede. Drægtighed i Com. Læster.	I Alt. Antal.	I Alt. Drægtighed i Com. Læster.
Christiania	201	11,567½	144	3,058	345	14,625½	230	16,813	133	2,706½	363	19,519½
Drøbak	22	1,107½	55	1,916	77	3,023½	27	1,512½	57	1,998½	84	3,511
Moss	32	1,625½	111	3,029½	143	4,655	58	3,409	113	3,135	171	6,544
Frederiksstad	80	5,603	27	698	107	6,301	103	7,579	25	749	128	8,328
Frederikshald	55	2,761	80	1,844½	135	4,605½	58	3,305½	84	1,938½	142	5,244
Drammen	276	18,621½	153	3,401½	429	22,023	369	25,756	159	3,486	528	29,242
Holmestrand	92	3,430½	22	745½	114	4,176	89	3,331	15	605	104	3,936
Tønsberg	300	11,748½	35	668½	335	12,417	160	2,449	33	771	193	3,220
Laurvig	187	6,117½	108	2,634	295	8,751½	150	3,401½	111	2,717	261	6,118½
Langesund	222	10,385	168	3,066½	390	13,451½	230	11,191	169	3,078	399	14,269
Krageroe	121	4,079	112	1,805½	233	5,884½	114	3,326½	112	1,805½	226	5,132
Østerriisøer	269	5,912½	114	2,355	383	8,267½	274	5,308	129	2,621½	403	7,929½
Arendal	319	10,513½	98	1,585	417	12,098½	267	8,031½	93	1,625½	360	9,657
Grimstad	137	2,830½	27	300½	164	3,131	143	2,092½	29	349½	172	2,442
Christiansand	267	6,167½	199	4,490½	466	10,658	243	5,935½	207	4,557	450	10,492½
Mandal	108	2,088½	44	572	152	2,660½	118	2,220½	43	544	161	2,764½
Fahrsund	65	1,203½	24	608½	89	1,812	38	788	21	528	59	1,316
Flekkefjord	83	1,480	14	387	97	1,867	98	1,934	13	392½	111	2,326½
Soggendal	45	600	2	53½	47	653½	42	598	3	76½	45	674½
Egersund	72	960½	18	440	90	1,400½	85	1,142½	16	360½	101	1,503
Stavanger	161	3,400½	55	1,700½	216	5,101	194	4,162½	54	1,628	248	5,790½
Bergen	237	7,656½	425	15,292½	662	22,949	237	7,590	428	15,250½	665	22,840½
Aalesund	14	488½	2	57	16	545½	8	247	2	57	10	304
Molde	7	218½	33	780½	40	999	10	364½	33	780½	43	1,145
Christiansund	33	1,403½	28	1,198½	61	2,602	41	1,471	25	1,014½	66	2,485½
Trondhjem	80	4,138	69	2,986	149	7,124	87	4,315	72	3,137½	159	7,452½
Tilsammen	3,485	126,108½	2,167	55,674½	5,652	181,783	3,473	128,274½	2,179	55,913	5,652	184,187½

No. 24. Tabel

over de ved Toldstederne i Nordland og Finmarken fra og til udenrigske Steder expederede Fartøier i Aaret 1828, sammendraget efter de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	Inderpederede Fartøier. Norske. Antal.	Norske. Drægtighed i Com. Læster.	Fremmede. Antal.	Fremmede. Drægtighed i Com. Læster.	I Alt. Antal.	I Alt. Drægtighed i Com. Læster.	Uderpederede Fartøier. Norske. Antal.	Norske. Drægtighed i Com. Læster.	Fremmede. Antal.	Fremmede. Drægtighed i Com. Læster.	I Alt. Antal.	I Alt. Drægtighed i Com. Læster.
Bodøe	1	21	4	176	5	197	6	191½	3	141½	9	333
Tromsøe	4	51	25	775	29	826	6	88½	43	1,252	49	1,340½
Hammerfest	7	105	116	1,915	123	2,020	7	105	106	1,885	113	1,990
Vardøe	—	—	72	902½	72	902½	—	—	73	937	73	937
Tilsammen	12	177	217	3,768½	229	3,945½	19	385	225	4,215½	244	4,600½

No. 25.

Tabel

over de vigtigste Industrie-Anlæg, som gaves i Norges Byer og Ladesteder ved Udgangen af Aaret 1829,

affattet efter Amtmændenes Indberetninger desangaaende.

	Christiania	Drøbak	Soon	Hølen	Moss	Frederiksstad	Frederikshald	Drammen	Kongsberg	Holmestrand	Tønsberg	Sandefjord	Laurvig	Skien og Porsgrund	Øsebakken	Langesund	Brevig	Kragerøe	Østerriisøer	Arendal	Christianssand	Mandal	Fahrsund	Flekkefjord	Eggersund	Stavanger	Bergen	Aalesund	Molde	Christianssund	Trondhjem	Tromsøe	Hammerfest	I Alt.
Brændeviinsbrænderier	20	2	1	1	14	2	3	17	4	1	4	3	6	6	1	.	1	2	1	2	7	1	1	1	1	2	19	1	2	1	9	1	1	138 Brændeviinsbrænderier.
Bomuldsmanufactur	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Bomuldsmanufactur.
Chromfarvefabrik	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Chromfarvefabrik.
Hattefabrik	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Hattefabrik.
Kardefabriker	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2 Kardefabriker.
Klædefabrik	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	1 Klædefabrik.
Korn-Vandmøller	1	.	.	.	6	.	.	2	7	.	.	.	1	1	.	.	.	.	.	.	2	.	.	.	.	.	.	.	1	.	2	.	1	24 Korn-Vandmøller.
Krudtmølle	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Krudtmølle.
Ornamentfabrik	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Ornamentfabrik.
Pottemagerier	4	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	4 Pottemagerier.
Reebslagerier	3	.	.	.	.	.	1	1	.	.	.	.	2	.	.	1	.	.	.	.	1	1	1	.	.	1	3	.	1	.	4	1	1	22 Reebslagerier.
Saugbrug	4	.	.	.	.	.	.	.	4	.	.	.	.	32	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	41 Saugbrug.
Seildugsfabrik	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Seildugsfabrik.
Smaaspigerfabrik	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Smaaspigerfabrik.
Strømpevæverier	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	2 Srrømpevæverier.
Sukkerrafinaderier	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	2 Sukkerrafinaderier.
Sæbesyderie	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Sæbesyderie.
Teglbrænderier	1	.	.	.	1	1	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	5 Teglbrænderier.
Tobaksfabriker	15	1	.	.	4	1	1	13	1	1	3	1	9	8	.	.	.	2	2	3	9	2	3	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	80 Tobaksfabriker.
Uld og Linnedmanufactur	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Uld- og Linnedmanufactur.
Vaabenfabrik	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Vaabenfabrik.
Veirmøller	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	1	1	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	5 Veirmøller.
Voiturfabrik	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1 Voiturfabrik.
Tilsammen	54	3	1	1	25	5	6	35	19	2	9	4	18	48	1	1	1	5	3	5	20	5	6	3	1	4	22	2	5	1	17	2	3	337 Anlæg.

No. 26.

Tabel

over de i Norge værende Bygdemagaziner og disses Kornqvanta den 31 Marts 1829,

affattet efter Magazinbestyrernes Opgaver.

Amterne.	Magazinernes Antal.	Magazinernes Kornqvanta.				
		Rug	Byg	Blandkorn.	Havre.	I Alt.
		Tønder	Tønder	Tønder	Tønder	Tønder
Agershuus	13	—	1,699	4	8,526	10,229
Smaalehnenes	9	16	332	—	3,605	3,953
Hedemarkens	15	—	2,650	114	7,682	10,446
Christians	10	—	3,677	—	—	3,677
Budskeruds	21	8	4,099	1,266	11,074	16,447
Jarlsberg og Laurvigs	8	—	109	—	2,298	2,407
Bradsbergs	24	12	3,172	194	2,698	6,076
Nedenæs og Raabygdelaugets	7	—	250	512	10	772
Lister og Mandals	1	—	—	200	—	200
Stavanger	3	—	13	—	210	223
Søndre Bergenhuus	8	1	94	84	397	576
Nordre Bergenhuus	5	—	301	—	41	342
Romsdals	45	7	2,048	989	8,602	11,646
Søndre Trondhjems	6	—	1,596	—	1,016	2,612
Nordre Trondhjems	6	—	441	—	2,058	2,499
Nordlands	15	4	580	3	3	590
Finmarkens	10	—	560	—	—	560
Tilsammen	206	48	21,621	3,366	48,220	73,255

No. 27.

Tabel

over Ægteviede, Fødte og Døde m. m. i Kongeriget Norge i Kirkeaaret fra 1ste Søndag i Advent 1825 til samme Dag 1826,

affattet efter de fra Sognepræsterne afgivne Fortegnelser.

Stifterne.	Ægteviede Par.	Fødte. Ægte. Mdk.	Fødte. Ægte. Qvk.	Fødte. Uægte. Mdk.	Fødte. Uægte. Qvk.	Fødte. I Alt. Mdk.	Fødte. I Alt. Qvk.	Fødte. Tilsammen.	Dødfødte. Mk.	Dødfødte. Qk.	Dødfødte. Tilsammen.	Døde. Under 5 Aar. Mk.	Under 5 Aar. Qk.	Imellem 5 og 10. Mk.	Imellem 5 og 10. Qk.	10 og 20. Mk.	10 og 20. Qk.	20 og 30. Mk.	20 og 30. Qk.
Agershuus	3766	8027	7719	677	616	8704	8335	17039	258	215	473	1659	1312	165	146	156	166	274	255
Christiansands . .	1446	3096	3015	79	76	3175	3091	6266	110	72	182	598	476	51	37	68	59	107	102
Bergens	1600	2984	2810	142	130	3126	2940	6066	120	103	223	696	551	52	34	50	60	102	94
Trondhjems . . .	1376	2263	1997	298	324	2561	2321	4882	92	86	178	470	388	36	38	62	42	100	70
Nordlandene og Finmarken . . .	617	1298	1177	134	144	1432	1321	2753	49	32	81	352	315	18	25	61	37	121	69
Tilsammen	8805	17668	16718	1330	1290	18998	18008	37006	629	508	1137	3775	3042	322	280	397	364	704	590

Stifterne.	Døde. 30 og 40. Mk.	30 og 40. Qk.	40 og 50. Mk.	40 og 50. Qk.	50 og 60. Mk.	50 og 60. Qk.	60 og 70. Mk.	60 og 70. Qk.	70 og 80. Mk.	70 og 80. Qk.	80 og 90. Mk.	80 og 90. Qk.	90 og 100. Mk.	90 og 100. Qk.	Over 100 A. Mk	Over 100 A. Qk.	I Alt. Mk.	I Alt. Qk.	Tilsammen.	Overskud af Fødte. Mk.	Overskud af Fødte. Qk.	Overskud af Fødte. Tilsammen.
Agershuus	281	268	279	260	316	279	465	476	459	536	236	372	35	61	2	4	4327	4135	8462	4377	4200	8577
Christiansands . .	92	101	84	104	116	125	141	196	170	203	88	132	15	31	3	1	1533	1567	3100	1642	1524	3166
Bergens	103	107	101	74	138	121	214	224	221	253	117	157	18	42	—	1	1812	1718	3530	1314	1222	2536
Trondhjems . . .	95	97	109	81	112	112	159	159	153	203	81	121	11	21	—	4	1388	1336	2724	1173	985	2158
Nordlandene og Finmarken . . .	82	80	61	60	52	69	56	88	66	86	23	45	4	21	—	2	896	897	1793	536	424	960
Tilsammen	653	653	634	579	734	706	1035	1143	1069	1281	545	827	83	176	5	12	9956	9653	19609	9042	8355	17397

450 Par Tvillinger og 6 Kuld Trillinger fødtes. Af Misfostre er opgivet en dødfødt Pige med 2 Hoveder.

Af de Døde over 100 Aar opnaaede en Qvindesperson af Aals Præstegjeld i Agershuus Stift en Alder af 110 Aar; de øvrige vare fra noget over 100 indtil 108 Aar.

Dødeligheden synes at have været størst i April Maaned, og dernæst i Maanederne Marts og Mai.

738 Personer omkom ved ulykkelige Hændelser. Deraf druknede paa forskjellige Maader 564, hvoriblandt henved 50 Børn; 52 sloges tildøde, mestendeels ved at falde ned fra Klipper og andre høie Steder; 16 frøs ihjel; 15 dræbtes af nedfaldende Stene og Klippestykker, samt af andre nedfaldende Ting; 8 deels indebrændtes, deels paa anden Maade forbrændtes; 7 overkjørtes; 5 dræbtes ved uforsigtig Omgang med Skydegevæhrer, 3 ved lige Omgang med Knive og Øxer; 1 qvaltes af Kuldamp; 3 dræbtes ved Minering; 2 ihjelsloges af Heste; 1 stangedes ihjel af Qvæg; 4 dræbtes af Lynild; 2 knustes i Mølleværker; 22 fandtes døde i Baade, paa Vrag, Gade, Mark, og Veie; 1 Barn qvaltes i et af Grene flettet Hegn, 1 døde af et tilsyneladende ubetydeligt Saar som en Hane havde hakket det i Hovedet; 7 Børn døde af at falde i kogende Vand, og 15 lagdes ihjel af Forældrene; 7 Personer omkom paa uangivne Maader, og 2 Liig fandtes opdrevne af Havet.

90 Personer toge sig selv af Dage. Deraf hængte sig 42, hvoribland een 13 og een 9 Aars gammel Dreng, af hvilke den første formenes bevæget dertil ved haard Medhandling fra hans Huusbonds Side, den sidste derimod ved en fra den spæde Barndom yttret Lyst til at forsøge Alt, hvorom han hørte tale; 13 druknede sig; 5 overskare Struben; 4 skød sig; 2 stak sig ihjel; 1 qvalte sig og 23 ombragte sig paa uopgivne Maader.

Af Myrdede gaves 5, hvoriblandt 1 Barn.

Det anmærkes, at de Dødfødte ikke ere talte med blandt de øvrige Fødte og Døde.

No. 28.

Tabel

over Ægteviede, Fødte og Døde m. m. i Kongeriget Norge i Kirkeaaret fra 1ste Søndag i Advent 1826 til samme Dag 1827,

affattet efter de fra Sognepræsterne afgivne Fortegnelser.

Stifterne.	Ægteviede Par.	Fødte. Ægte. Mdk.	Ægte. Qvk.	Uægte. Mdk.	Uægte. Qvk.	I Alt. Mdk.	I Alt. Qvk.	Tilsammen.	Dødfødte. Mk.	Dødfødte. Qk.	Dødfødte. Tilsammen.
Agershuus	3271	7298	6883	607	595	7905	7478	15383	279	204	483
Christiansands . .	1256	2892	2738	91	79	2983	2817	5800	102	106	208
Bergens	1504	2726	2732	135	133	2861	2865	5726	119	103	222
Trondhjems . . .	1322	2229	2024	304	314	2533	2338	4871	108	73	181
Nordlandene og Finmarken . . .	734	1263	1220	130	145	1393	1365	2758	41	32	73
Tilsammen	8087	16408	15597	1267	1266	17675	16863	34538	649	518	1167

Stifterne.	Døde. Under 5 Aar. Mk.	Under 5 Aar. Qk.	Imellem 5 og 10. Mk.	5 og 10. Qk.	10 og 20. Mk.	10 og 20. Qk.	20 og 30. Mk.	20 og 30. Qk.	30 og 40. Mk.	30 og 40. Qk.	40 og 50. Mk.	40 og 50. Qk.	50 og 60. Mk.	50 og 60. Qk.
Agershuus	1587	1296	237	204	160	160	199	214	237	249	251	245	299	257
Christiansands . .	565	558	55	30	54	58	88	84	87	96	90	92	121	106
Bergens	646	519	42	40	79	52	129	105	117	105	108	91	146	114
Trondhjems . . .	411	337	39	37	59	68	109	89	97	96	65	82	128	97
Nordlandene og Finmarken . . .	381	403	32	29	49	40	86	84	72	60	61	51	62	73
Tilsammen	3590	3113	405	340	401	378	611	576	610	606	575	561	756	647

Stifterne.	Døde. 60 og 70. Mk.	60 og 70. Qk.	70 og 80. Mk.	70 og 80. Qk.	80 og 90. Mk.	80 og 90. Qk.	90 og 100. Mk.	90 og 100. Qk.	Over 100 A. Mk.	Over 100 A. Qk.	I Alt. Mk.	I Alt. Qk.	Tilsammen.	Overskud af Fødte. Mk.	Overskud af Fødte. Qk.	Overskud af Fødte. Tilsammen.
Agershuus	501	477	451	513	196	351	34	69	1	2	4153	4017	8170	3752	3461	7213
Christiansands . .	137	158	157	204	84	129	17	27	—	3	1455	1545	3000	1528	1272	2800
Bergens	200	220	235	290	115	177	23	35	—	3	1840	1751	3591	1021	1114	2135
Trondhjems . . .	159	159	177	215	107	132	20	29	1	2	1372	1343	2715	1161	995	2156
Nordlandene og Finmarken . . .	61	77	83	95	35	51	13	15	1	1	936	979	1915	457	386	843
Tilsammen	1058	1091	1103	1317	537	820	107	175	3	11	9756	9635	19391	7919	7228	15147

542 Ægteskaber sluttedes imellem Ungkarle og Enker *). 502 Par Tvillinger og 5 Kuld Trillinger fødtes. Af Misfostre er kun 1 opgivet.

Af de Døde over 100 Aar opnaaede en Qvindesperson af Hougs Præstegjeld i Bergens Stift en Alder af 105 Aar; de øvrige vare fra noget over 100 indtil 104 Aar.

En i Jølsters Præstegjeld i Bergens Stift hendød Kone efterlod sig en Afkom ilive af 77 Personer, nemlig 5 Børn, 24 Børnebørn og 48 Børnebørnsbørn.

Dødeligheden synes at have været størst i Marts Maaned, og dernæst i Maanederne Januar og Mai.

760 Personer omkom ved ulykkelige Hændelser. Deraf druknede paa forskjellige Maader 559, hvoriblandt henved 50 Børn; 59 sloges tildøde, mestendeels ved Fald fra høiere Steder; 28 frøs ihjel; 19 dræbtes deels af Sneeskreed, deels af nedfaldende Stene, Klippestykker og deslige; 10 ihjelsloges af andre nedfaldende Ting; 11 deels indebrændtes, deels paa anden Maade forbrændtes; 3 overkjørtes; 1 dræbtes af en Kanon som sprang; 3 omkom ved uforsigtig Omgang med Knive og Øxer, 1 ved Minering; 3 dræbtes af Heste, 1 af Qvæg; 4 knustes i Mølleværker; 4 døde af Gift og giftige Urter, 1 af Hunger; 25 fandtes døde i Baade, paa Mark, Vei, i Sæterboliger og paa Isen; 1 Barn qvaltes i en Snor, 1 døde af at falde paa en Kniv, 2 Børn af at have faaet Been i Svælget, 6 af at falde i hedt Vand, Drank og deslige, og 11 lagdes ihjel af Forældrene; 4 Personer omkom paa uangivne Maader, og 3 ukjendelige Liig opdreve af Havet.

102 Personer toge sig selv af Dage. Deraf hængte sig 47, hvoriblandt et Par Ægtefolk, 26 og 28 Aar gamle, af hvilke Konen hængte sig Dagen efter at Manden havde gjort det samme; 17 druknede sig; 6 overskare Struben; 2 skød sig; 1 stak sig ihjel; 1 qvalte sig; 1 sultede sig ihjel, og 27 ombragte sig paa uopgivne Maader.

Af Myrdede gaves 7, hvoriblandt 4 Børn.

Det anmærkes, at de Dødfødte ikke ere talte med blandt de øvrige Fødte og Døde.

---

*) Oplysning i denne Henseende har ikke været forlangt for det foregaaende Aar.

ad. No. 13.

C. Opgave over de Forbrydelser, hvorfor de i Aarene 1827—1831 inclusive benaadede Personer ere straffældte, samt om og hvorvidt de Benaadede af Høiesteret have været anbefalede eller ikke.

Aaret.		De i Straffeanstalterne hensiddende Forbrydere.	Andre Lovovertrædere.	Drab m. V.	Mordbrand.	Mishandling af Forældre Børn eller Ægtefæller.	Voldsgjerning saasom Ran, Roverie, Undsigelser m. V.	Meneed, Falsk, Bedragerie og Svig.	Tyverie og Hælerie m. V.		Barnefødsel i Dølgsmaal og Fostermord.	Bigamie, Voldtægt, Blodskam og crimen bestialitatis.	Andre Løsagtigheds-Forseelser.	Løsgængere.	Overtrædelse af Loven om Brændeviinsbrænden.	Forskjellige andre Forbrydelser og Forseelser.	Hvorvidt Høiesteret har anbefalet til Benaadning eller ikke.	
									1ste og 2den Gang begaaede.	3die Gang begaaede eller qvalificerede.							anbefalede.	ikke anbefalede.
1827		35	—	5	1	—	—	—	1	13	10	2	—	—	—	3	23	12
		—	175	2	—	3	4	2	11	9	7	5	8	35	43	46	72	103
1828		33	—	1	—	—	—	1	1	12	9	5	4	—	—	—	28	5
		—	259	1	—	3	4	9	136	7	7	9	14	23	17	29	109	150
1829		17	—	4	—	—	—	—	—	5	3	5	—	—	—	—	15	2
		—	353	—	—	4	1	9	28	9	9	15	3	3	11	261	315	38
1830		45	—	3	—	1	—	6	2	19	4	4	6	—	—	—	39	6
		—	99	5	—	4	3	5	9	3	11	9	3	1	7	39	88	11
1831		39	—	3	—	—	1	4	2	16	2	9	2	—	—	—	33	6
		—	143	4	2	1	6	6	56	6	6	6	4	—	12	34	102	41
Tilsammen		169	1029	28	3	16	19	42	246	99	68	69	44	62	90	412	824	374

Baillage de Romsdal dans le Stift de

situé entre le 62°.00'. et le 63°. 36' de latitude, borné au N.E et à l'E par le baillage de Söndre Trondhjem, au S.E. par celui de Christian et au S. par celui de Nordre Bergenhuus, et des autres cotés par la mer.

a trois villes,

1 - Christiansund (Kjöb et Ladesteder)

2 - Molde

3 - Aalesund

et 3 fogderies Söndmör, Romsdal et Nordmör

Christiansund, ~~anciennement Lille Fosen~~

Cette ville la principale du baillage, 63°. 6' 57" de latitude située sur quelques Iles (ud mod havet) à 6 miller de Molde, 17 3/4 de Trondhjem et 49 1/4 de Christiania, portait anciennement le nom de Lille Fossen et avait déja en 1702, 6 à 700 habitans; Elle obtint (cette même année ~~en 1742~~) les privilèges de ville marchande (Kjöbstad) et reçut son nouveau nom de Christiansund du roi de Danemark Christian VI. Le nombre de ses habitans a successivement augmenté; il était

en 1769	de	1151		
1794	–	1460		
1801	–	1624 dont	924 à Kirkelandet avec	138 maisons
			388 à Norlandet –	80 d°
			312 à Inlandet –	60 d°
1815	–	1883		
1825	–	2121		
1835	–	2347		

Les habitans se composaient en 1821 de

1 employé militaire
7 d° civil
33 marchands
35 marchands en detail et aubergistes
23 ouvriers avec droits de bourgeoisie
49 d° sans droits d°
157 marins ou pêcheurs
193 journaliers
181 domestiques
57 pauvres
736

N.a Le reste des habitans pour ~~[illegible]~~ completer le nombre de 2121 doit donc être les femmes et les enfans

La ville a une église fondée en 1725;

3 écoles (almueskoler) une dans chacune des divisions dont elle se compose. On ne dit ni le nombre d'écoliers, ni ce qu'on y enseigne, ni si elles sont gratuites; ses écoles ont chacune 1 maître et des rentes,
1 école bourgeoise fondée il y a 30 ans n'a pu se soutenir.

Il n'y a point d'hopital

L'administration des affaires des pauvres est confiée au prêtre de la paroisse, au Byfogd et a deux bourgeois. Il y a deux maisons de pauvres ou ceux ci ont leur domicile. On vient à leur secours, partie par une somme d'argent remise chaque semaine, partie par ~~~~ l'assistance donnée pour le loyer des nécessiteux et partie (ved opfostrings Lön) pour les enfans pauvres.

Il y a une caisse des pauvres qui possède des rentes. On ne dit pas comment elle a été formée et comment on la soutient ou l'augmente.

1 bureau de poste

1 ~~maison~~ maison (Raadstue) du conseil de ville

3 maisons à pompes ~~et~~ marins (Sprøitehuse)

1 pharmacie

1 chirurgien de la ville qui reçoit sur les fonds 240 specie (1200 fr)

1 sage femme

1 (Byfogd), c'est le seul ~~employé civil il a~~ magistrat il a sous ses ordres 3 serviteurs dont 2 pour la police.

4 bourgeois élus (Formænd)

ses armes sont une cascade tombant d'un rocher élevé ~~~~ contre laquelle s'élance un saumon

il y a une compagnie bourgeoise commandée par un capitaine et un corps de pompiers organisés qui ont trois pompes

Le district de douanes de Christiansund comprend toutes les côtes du Nordmöer, à l'exception de la partie septentrionale les employés de cette douane se composent de

1 inspecteur qui est en même tems caissier

2 employés supérieurs (Overbetjente)

5 d°. inférieurs

5 — rameurs (Roerskarle)

Industrie — il y a une fabrique d'eau de vie (distillerie) avec deux (Kjedler) contenant ensemble 1740 pots

Commerce — Il consiste dans l'exportation 1° de bois dont une partie considerable est portée en Ecosse.
2° de poisson et 3° de goudron

Les droits de douane qui n'étaient en 1745 que de 3652
Rigsdales s'elevèrent en 1748 à ——— 6041

navigation — en 1681 il entra 52 navires étrangers et 7 norvegiens
1685 — 23 d° seulem. dont 12 ecossais
9 holland
2 danois

qui outre des articles d'une importance secondaire exportèrent
144760 planches (Bord)
176 tonnes de goudron
3897 Vog de poisson sec

en 1780 la ville avait 3 navires de 131 ½ last de commerce
1782 ——— 10 d° 403 ½ d°

de 1810 à 1814 — 10 navires furent construits du port de 458 last de commerce

Dans les derniers tems le commerce ~~n'a pas atteint~~ a diminué
~~la hauteur qu'il avait avant la guerre~~

Bois — Christiansund tire tout le bois qu'il exporte de la Fogderie de Nordmör, principalement des paroisses d'Ovre, Surendalen, Stanvig et Thingvold. C'est surtout du (Furre) Le bois exporté ~~representant~~ des (planker) de 8 à 12 pieds de long, 8 ½ à 9 pouces de large et 3 à 3 ¼ pouces d'épaisseur.
Le nombre ~~de~~ scieries de Nordmör qui le préparent était en 1816 de 64
en 1829 de 127

L'exportation de bois a beaucoup baissé
de 1815 à 1817 elle a été terme moyen de 2632 last par an
1820 à 1822 — seulement de 1190 —
1829 ——— 1799 ½ —

La plus grande partie de l'exportation se fait par navires norvégiens.

Goudron — L'exportation du goudron qui était en 1799 de 1981 tonnes
et en 1815 de 1808 d°
est tombée de 1820 à 1822 à — 471 d°
et de 1825 à 1829 à — 353 d°.

Pourquoi ?

Poissons — L'exportation des poissons a été

	en 1826	1827	1829
poisson sec Törfisk	Skp. — 1,009 [illegible]	3 172	1 401
Klipfisk	d° — 1499 —	4 337	6 875
poisson salé	tonnes 30 ½ —	"	"
hareng	d° 1667 —	1480	4 842
Rogue	d° 706 —	2156	2 093
huile de poisson	d° — 838 —	1691	1 141

Le poisson sec et le poisson séché sur les rochers est envoyé principalement dans les ports d'Espagne et d'Italie

Le hareng dans la Baltique particulièrement à Rostock

Les rogues en France sur les côtes de Bretagne, particulièrement à Lorient

L'huile de poisson en Hollande, Altona, Brême et Baltique.

L'exportation du poisson se fait en général par navires norvégiens à l'exception de celui qui est destiné pour la Hollande et la Baltique qui se fait ordinairement par navires étrangers.

Importation — Elle a aussi diminué dans les derniers temps de 1825 à 1829 elle a été annuellement terme moyen

grains —	7342	tonnes
Eau de vie —	4 756	Pots
Vin —	3 782	d°.
Sel —	6 461	tonnes
feuilles de tabac —	37 966	livres
Café —	13, 218	d°
Sucre —	14, 334	d°
Lin & chanvre —	135	Skipp.

Ces articles sont surtout tirés d'Irlande, Espagne, Italie, France et des pays de la Baltique

on devrait dire combien à peu près de France.

C'est surtout avec la grande Bretagne et l'Irlande que se fait le principal commerce.

La France prend toute la rogue, quant au bois elle a reçu

en 1825 — 5 chargemens
1827 — 5
1829 — 8

Les navires expediés à l'étranger

furent en 1820 — 51
1825 — 68
1827 — 63
1829 — 74

Douanes (produit des) —

		montant des droits d'entrée des douanes		dont pour droits d'importation	
en 1821 —	argent	1862	48	1862	48
	pap.	11035	12 ½	5952	49
en 1829	argent	10112	56	10080	78
	papier	7756	44	226	45

A la fin de 1829 Christiansund avait : 25 navires de 901 last de commerce, outre 17 (Jægter, Bom og Kaa seilere) de 162 last de commerce, la plupart construits sur les lieux.

Le commerce intérieur de Christiansund qui se fait avec le Nordland et le reste de la Norvège a été en ~~augmentant~~ toujours de 1820 à 1822 elle y employa annuellement 68 navires (dont p. le Nordland 9)

en 1825 ———————— 67 — 19 —
mais en 1829 ———————— 105 — 26 —

Christiansund envoye en outre chaque année au commencement de ~~[illegible]~~ de navires aux Lofoden ~~[illegible]~~ Lofoten avec du sel, de l'eau de vie du tabac, du café, du chanvre, de la farine &c ; quelques uns à Levanger avec des harengs et du poisson sec, ainsi qu'à Bergen, et Trondhjem, mais aucun à Christiania et dans les parties méridionales de la Norvège. En 1829, elle envoya environ 2500 tonnes

de Harengs et 6000 Vog de poisson sec.

Le district commercial de Christiansund ~~que~~ comprend outre la fogderi de Nordmör, une petite partie de celle de Romsdal et la plus grande partie de celle de Fosen.

des paroisses de Quernæs, Oure, Edoe et Hitteren elle tire le poisson et ce qui en provient

des paroisses de Sundalen et Surendalen des marchandises grasses (fedevarer)

et des paroisses de Stangvig et Thingvold et de celle de Herne dans la fogderi de Fosen — son bois

Port — Christiansund a un port très sûr où les navires sont à l'abri dans les plus fortes tempêtes; en tems de guerre c'est le meilleur endroit de toute la cote pour servir de refuge aux convoi. La profondeur de l'eau

on peut en sortir presque avec tous les vents.

Ce qui est désagréable dans ce port c'est qu'il est infecté ~~plus~~ de vers (stærk befængt med Orm) ce qui est au surplus le cas ~~dans~~ de tous les ports des environs.

La société de pilotage (Lotsoldermandskab) depend du district de Trondhjem et comprend les cotes de la fogderi de Nordmör. Le nombre des pilotes est de 27 dont 8 stationnent à Christiansund et les autres dans les Iles voisines.

On avait projeté d'établir une citadelle pour la défense du port de Christiansund, mais on n'a pas donné suite à ce projet; et même les batteries qu'on avait ~~établi~~ établies pendant la guerre et qui furent ~~agrandi~~ étendues et réparées de 1807 à 1814 ont été rasées (Höifede) plus tard, et la place se trouve ainsi maintenant sans défense.

~~Les revenus de la ville~~

La part de Christiansund dans la Banqueroute de 14 400 sp. arg.
les impôts de la ville qui étaient de 1815 à 1818 de 2058 sp.
1827 à 1830 — 960 —
1830 — 1092 —

Les revenus de la commune ont été
en 1826 de 1218 sp. 31 sk. en 1829 de 1148 — 51
Les dépenses
en 1826 de 1354 — 101 en 1829 de 1453 — 78

Christiansund réuni à Molde envoye un député au Storthing

En 1834 — 59 navires jaugeant 1919 last 1/2 sont entrés à Christiansund, dont

59	7 — jaug.	209 1/2 L.	venant du	Danemark
	1 —	47 1/2	—	Russie
	3 —	133 —	—	Baltique
	6 —	144	—	Hamb. Brême Altona
	13 —	424	—	grande Bretagne
	7 —	162	—	Hollande et Belgique
	15 —	489	—	France
	7 —	310 1/2	—	Portugal & Espagne

La même année 54 navir. jaug. 1942 1/2 Last en sont sortis

4 jaug —	135 1/2 L.	se rendant en	Danemark
1 —	31	—	Baltique
5 —	116 1/2	—	Hambourg Brême Altona
16 —	644 1/2	—	grande Bretagne
8 —	312	—	Hollande & Belgique
11 —	339 1/2	—	France
9 —	363 1/2	—	Portugal & Espagne

En 1835 — 61 navires jaug. 2007 Last de comm. sont entrés à Christ.
dont 42 norvégiens jaug. 1347 ½ L. de Commerce
19 étrangers — 659 ½ —

9	jaugeant	220 ½	L. de comm venant de Danemark
1	—	47	— Russie
4	—	164	— Baltique
4	—	137 ½	— Hamb. Brem. Altona
5	—	123	— Grande Bretagne
7	—	146 ½	— Hollande & Belg.
18	—	584 ½	— France
12	—	490	— Portugal Espagne

La même année — 63 navires jaug. 2137 L. de comm. sont sortis de Christiansund
dont 46 norvégiens jaug. 1553 L. c.
& 17 — 584

6	— jaug. 142	L. c. allant en	Danemark
3	— 81	—	Baltique
		—	Hambourg, Brême, Altona
2	— 47	—	Grande Bretagne
7	— 153	—	Hollande & Belgique
20	— 727	—	France
21	— 855 ½	—	Esp. Portugal
NB 1	— 38	—	Méditerranée

3/

153

Suite de Christiansund

Marchandises exportées en 1832.

marchandises	quotités	valeur de l'unité de poids ou mesure	valeur totale
Os	6960 ℔		
Poisson sec & fumé	295,630 ℔		
d° salé	3460 tonnes		
d° Klipfisk	1984,524 livres		
Saumon fumé	18 d		
Chevaux	22		
Rogues	4702 3/4 tonnes		
Peaux de bouc	19		
d° d'autre bétail	3 livres		
mousse	434 livres		
~~gruau d'orge~~	303 3/4 ~~tonnes~~		
vieux cordages	2 2/3 skips		
huile de poisson	1072 tonnes		
Bois	902 2/5 Last		

Importées en 1832

Marchandises	quotités	valeur de l'unité de poids & mesure	valeur totale
Tissus fins de coton	497/8 ℔		
d° grossiers	1300 1/2		
id. bleu	636		
fil de coton non teint	105 7/8		
id. id. teint	41 3/8		
Eau de vie	3405 pots		
café	22435 ℔		
Vinaigre	989 pots		
Chanvre	53795 ℔		
Houblon	3319 ℔		
Lin	16682 ℔		
Orge	4189 1/2 tonnes		
Gruau (entier)	274 1/2 d		
id (moulu)	37 d		
farine d'orge	285 1/2 Lbs		
pois	11 3/8 tonnes		
avoine	"		
froment	179 1/2 tonnes		
farine de froment	1636 1/2 Lbs		
malt	1217 tonnes		
Seigle	725 3/4 id		
farine de seigle	152 3/4 Lbs		
huile de lin ou chanvre	2887 ℔		
fromage	1661 ℔		
Ris	2009 ℔		
raisins	971 ℔		
Rom	"		
sel	9293 tonnes		
Toile à voile	4449 ℔		
Ravending	1276 ℔		
tissus en soie	1005/8 ℔		

Importation — 1834

marchandises,	quotité	valeur de l'unité de poids & mesure	valeur totale
Sirop (melasse)	27965 ℔		
beurre	174 ℔		
charbon	412 tonnes		
Sucre (ruw)	6050 ℔		
id (dekker)	1209 ℔		
id raffiné	20933 ℔		
Savon gris	1222 ℔		
id blanc	1934 ℔		
Thé (brun)	778 ℔		
Thé (gris)	1 ½ ℔		
Tabac	37752 ℔		
tissus de laine	2505 ½ ℔		
vin	7154 pots		

4

155

Molde

Cette ville est située dans l (indenfor Fanne Thingslaugs), à une latitude de 62°. 47'. sur les bord septentrionaux du Fjord de Romsdal, à l'endroit appelé Fjord de Molde à 6 milles ½ de Christiansund, 4 de la place de marché de Romsdal, 20 ½ de Trondhjem, 37 ¾ de Bergen et 44 ½ de Christiania.

Elle a été longtems un lieu de commerce et on la croit plus ancienne que Christiansund. En 1656 elle avait déjà une église; les habitans se livraient au commerce d'exportation de bois et de goudron, mais non à celui du poisson, et elle importait des grains du Danemark. Elle obtint en 1742 les privilèges de ville de commerce.

En 1702	Molde avait	600 habitans
1796	—	896 —
1807	—	803 —
1825	—	750 —
1835	—	773 —

La vue de Molde est belle du côté de la terre; elle n'a pas à proprement parler de port, mais une espèce de rade sûre.

Parmi les habitans on comptait

1 ecclésiastique
7 employés civils
3 d° milit.
24 marchands
10 marchands en détail et march. de vins
17 ouvriers avec droit de Bourgeoisie
7 cap. de nav. (Skippere)
23 – ouvriers sans droit de bourg.
25 – marins et pecheurs
72 journaliers
88 Domestiques
45 pauvres

Le reste des habitans se composait des femmes et des enfans

Eglise — construite vers 1660, ~~après que l'ancienne eût été bâtie~~

Ecoles — 1 en partie bourgeoise (~~[illegible]~~) en partie publique (almue); elle est partagée en 2 classes et a 2 maîtres et   écoliers
tous ces écoliers reçoivent-ils gratuitement leur éducation?
que payent les autres?
que y apprend-on?
où vont-ils terminer leurs études?
n'y a-t-il pas actuellement une Middelskole?

hopital — (Reknæs Hospital) fondé en 1713
il y a place pour   lits
et ordinairement   malades
les revenus consistent en . . . .
un médecin avec 88 Species par an est attaché à l'hopital

Pauvres — Une commission composée du prêtre de la paroisse du Byfogd et de 2 bourgeois, s'occupe de leur sort.
Il n'y a point de maison de pauvres.

Prison — Il y a une maison d'arrêt pour toute la fogderie (qui sert) de Romsdal.
Combien y a-t-il par an de détenus?
Les criminels sont-ils séparés, de ceux qui n'ont commis que de simples délits?

Poste — Molde a un bureau de poste établi en 1772
une maison de ville
une apothicairerie privilégiée
un chirurgien du district qui est en même temps médecin de l'hopital

une sage femme ayant subi les examens.

Magistrat — 1 Byfoged
2 bourgeois élus forment (Stadens Formand)
Les armes de la ville sont une baleine Hvalfisk
(som driver en Sild tönde for sig)
Le tribunal de la ville se tient une fois par mois.
La bourgeoisie a une compagnie organisée
commandée par un capitaine
Il y a aussi un corps de pompiers

Douane — Le district de douane de Molde comprend
. . .

Fabriques —
(Reberbane)
une fabrique de tuiles
une scierie (Saugbrug)
un moulin (Möllebrug)
deux distilleries d'eau de vie, ayant chacune un
(Kjedel) contenant 834 pots.

Commerce — peu important

en 1751	elle exporta :		en 1829
	Poissons secs — 2946 Skippund		1 Sk.
	Klipfisk — 7 — d°		69 d°
	poissons salés — 897 tonnes		—
	Harengs — 8640 — d°		546 tonnes
	Rogue — 1589 — d°		197 d°
	huile de poisson 1143 — d°		22 d°
	bois — 493 Last		394 Last
	goudron — 680 tonnes		125 tonnes

La rogue est exportée en France
l'huile de poisson en Hollande
le poisson à Hambourg
quant aux articles envoyés dans l'intérieur
hareng à Christiania et Bergen
poisson sec et klipfisk à Bergen et Trondhjem
Rogue à Aalesund et Christiansund

quant à la (Langarke) et aux homards (hummer) qui semblent exportés de Molde, d'après les livres de la douane, ils ne viennent pas de cette place mais d'Aalesund.

Importation — Les importations se sont élevées par année, terme moyen de 1827 à 1829

		Des pays étrangers	De l'Intérieur
Grains	tonnes	714	1042
~~Eau de vie~~	livres	7457	8128
Eau de vie	pots	1074	1684
Vin	pots	1933	1277
Sel	tonnes	1060	1125
Café	livres	3933	1054
Sucre raffiné	d°	1882	778
— brut	d°	1917	53
Sirop	d°	7390	1215
Tabac	d°	2448	6993

Les lieux d'où proviennent les articles importés sont à peu près les mêmes que ceux où l'on porte les articles exportés.

Droits de douane

		Douane	dont pour l'importation
1821	arg.	267 sp. 99	267 sp. 99
	pap.	2165 - 35	961 - 24½
1829	arg.	1453 - 7	1444 - 112½
	pap.	1933 - 4	3 - 72

C'est avec la Grande Bretagne et l'Irlande que Molde fait le plus grand commerce; elle y envoie annuellement 5 à 6 chargements de bois et goudron. Elle envoye ordinairement 2 navires en France, chaque année avec de la Rogue et du bois

1 chargt. d'huile de poisson en hollande

1 d°. de poisson en Espagne

lorsqu'il y a exportation de harengs, la plus grande partie

5

en porte à Hambourg.

Depuis 1826 aucun navire n'a été expedié en Danemark, ni dans la Baltique

De 1825 à 1829, 10 navires de 331 Last de commerce outre les navires norvegiens sont entrés dans le port en 1826 il y en avait 12 - de 460 L. de C
1829 - seulement 4 de 115 ½ do.

Port — Molde n'a pas de port - (indelukket) on ai une bonne place d'ancrage de 8 à 10 brasses (Favne) d'eau.

Pilotes — Le Pilotage de Molde depend du district de Trondhjem 58 pilotes appart à Molde dont [illegible] stationnés, ~~[illegible]~~ les autres, à Haröen, Sandöen, Bruusöen, et autres places de la côte.

Banque de Norvège — la ville de Molde y participe pour 2600 sp. arg.

Impots — Les impots de la ville qui étaient de
1815 à 1818 de 695 Sp. annuellement
ont été de 1830 à 1833 de 210 d. d°.

	1827		1829
Revenu de la commune	484 - Sp.	105	541 - 8¾
Depenses d° -	564 -	119	359 - 111

Navigation de Molde

Navires entrée en 1834			
2 jaugeans	58 L. de C.	venans du	Danemark
18 —	357 —	—	Angleterre
2 —	62½ —		France
22 jaugt	477 ½ last de commerce		

Navires entrée en 1835			
—	—		
22 jaugeans	427 Last de C.	venant	d'Angleterre
3 —	98 —		France
1 —	30 —		Portug. & Esp.
26 jaugeans	555 last de commerce		

Navires sortis en 1834			
1 jaugeans	27 ½ last de C.	venant	de Danemark
18 —	357 —	—	d'Angleterre
4 —	152½ —	—	France
1 —	30 —	—	Portug. & Esp.
24 jaugeant	567 last de commerce		

Navires sortis en 1835			
1 jaugeans	— 47 L. C.	venant	de Russie
22 —	427 —	—	angleterre
4 —	128 —	—	France
27 jaugeans	602 last de commerce		

5/

159

Aalesund

(Ladested) de la Fogderie de Söndmör sur quelques Iles dans la partie septentrionale du Bredsund et Storfjorden, paroisse de Borgund, à environ 62° 30' de latitude, 3/8 de Mille de l'église de Borgund, 6 M. au S. Ouest de Molde et environ 28 M. de Bergen. Elle tire son nom d'un Détroit (Sund) appelé Aalesund qui udgiör en deel af / du Borgunsund et sépare l'Ile de Nörvöen d'Aspöen.

Aalesund est le meilleur lieu de pêche du Söndmör et a un bon port ayant de 17 à 18 pieds d'eau

Elle a depuis 1824 le droit d'importation et d'exportation de tous lieux toutes marchandises.

Population — Elle avait en 1825 — 289 habitans et 62 maisons
en 1835 — 482 d°.

Ses habitans se ~~composent~~ de

2 employés civils
5 marchands
1 marchand en détail
12 ouvriers sans droit de bourgeoisie
~~12~~ —

La qualité des autres habitans n'est pas indiquée

Aalesund n'a point d'école particulière, elle dépend comme en ce qui concerne les pauvres de la paroisse de Borgund

Depuis 1825 elle a la douane qui se compose d'un Opsynsbetjent, outre un Oppebörselsbetjent, et 2 rameurs.

1 Bureau de poste
La poste met 9 jours pour se rendre à Christiania
7 Bergen

1 apothicaire privilégié
1 Chirurgien du district

1 fabrique d'eau de vie

Exportation à l'extérieur

	1825		1829
Poisson sec	Skip. 47		21 3/4
Klipfisk	d° 552		1150 3/4
harengs	tonn. 125½		1709 ½
huile de poisson	d° 349		59 2/3
Rogue	d° 1149		967
Peaux de boucs & de chevreaux	329½		429

Outre cette exportation, elle a exporté en 1829 du bois par 11 navires de 318 Last de commerce

En 1829, elle a expédié 1 navire en France avec de la Rogue
3 d° en Espagne avec de Klipfisk
5 d° en Danemark harengs & poisson

où tire-t-on ce bois ?

et a exporté 196,425 homards

Douane — La douane d'entrée d'Alesund a produit en.

1824 581 sp. 83 sk. arg.
481 " 94 pap.

1829 1559 sp. 8 arg.
969 - 29 pap.

Les navires appartenant à Alesund, étaient en

1826 - 8 - nav. de 68 Last de C.
1829 - 14 - 173 d.

Sous le rapport du pilotage, Aalesund dépend du district de Trondhjem; aucun pilote n'est stationé dans le port, ce qui est un vice.

Les impôts de la ville étaient annuellement de

1827 – 1830 de 64 Sp.
en 1830 — 140 do.

Navigation d'Aalesund

Navires entrés en 1834

1	jaugeant	18½	L. de C. venant de	Suède
5	—	82½	— —	Danemark
1	—	26	— —	Russie
2	—	69½	— —	Hambourg, B.
1	—	30	— —	Hollande & B.
3	—	85½	— —	France
2	—	88½	— —	Portugal & E
15	—	400½		

Navires entrés en 1835

3	jaugeant	57	L. d. C. venant de	Suède
2	—	45	—	Danemark
—	—	—	—	—
3	—	67	—	Hambourg
2	—	101	—	Angleterre
2	—	66	—	France
2	—	86½	—	Portugal & Esp.
14	—	422		

Navires sortis en 1834

3	jaugeant	83½	L. d. C. venant de	Suède
3	—	53	— —	Danemark
3	—	114½	— —	Russie
2	—	29½	— —	Hambourg, B.
1	—	18½	— —	France
12	jaugeant	299		

Navires sortis en 1835

6	jaugeant	102½	L. C. vent de	Suède
1	—	27½	— —	Danemark
4	—	161½	— —	Russie
1	—	17½	— —	Hambourg
3	—	74½	— —	France
2	—	86½	—	Portugal
17	jaugeant	470		

Exportation et Importation de Molde & Aalesund en 1834

Exportation: marchandises	quantités	valeur de l'unité	valeur totale	Importation: Nom de marchandise	quantités	valeur de l'unité	Valeur totale
Poisson sec	43802 ℔			Tissus fins de coton	16 ℔		
id salé	3477 ton			id grossiers	476 ℔		
Klipfisk	150912 ℔			coton	729 ℔		
Saumon	144 ℔			fil non teint de coton	171 1/2 ℔		
Corne	513 ℔			id teint	11 1/2 ℔		
fromage	82 ℔			Eau de vie	1582 pots		
Rogue	337 tonnes			café	6215 ℔		
Peaux de boucs	2384 ℔			Vinaigre	1140 pots		
id de chien	2069 ℔			chanvre	41366 ℔		
id de veaux vaches &c	1588 ℔			Houblon	2603 ℔		
huile de Poisson	262 ton			Lin	17381 ℔		
bois	210 1/2 Last			orge	1394 tonnes		
				gruau (entier)	72 7/8 t		
				id (demi)	2 3/4 t		
				pois	26 5/8 tonnes		
				Avoine	105 tonnes		
				froment	162 1/8 t		
				farine de froment	842 ℔		
				malt	502 3/4 ton		
				seigle	244 1/2 t		
				huile de chanvre et de lin	1616 ℔		
				fromage	200 ℔		
				Ris	1766 ℔		
				raisins	504 ℔		
				Sel	2182 ton		
				toile à voile	1318 ℔		
				[illegible]	1375 ℔		
				tissus de soie	22 3/4 ℔		
				Sirope (melasse)	9457 ℔		
				~~Cuivre~~	332 ℔		
				~~Charbon~~	—		

Importations.

Marchandises	quantités	Valeur de l'unité	Valeur totale
Sucre (~~[illegible]~~)	4482 lb		
id dakker	951 id		
id raff.	5507/p id		
Savon vert.	1315 lb		
id blanc	592 lb		
Thé (brun)	510 lb		
Tabac	1552 lb		
tissus de laine	830 lb		
Vin —	3740 pots		

Danemark — Statistique et géographie.

163

1° Sur l'Ile de Bornholm
2° — sur le Jutland
3° — sur le Holstein

Handels tidende
N.o 39 (Mai 1832)

Etat actuel du Danemark

Lorsqu'un Etat dont le bien être dépend en partie du commerce et de la navigation, éprouve un choc semblable à celui que le Danemark supporta en 1807, et parcourt ~~une~~ ensuite route comme telle qu'il a parcourue les années suivantes, aussi bien ~~après~~ pendant qu'après la guerre; quand on voit les maisons de commerce les plus riches de ce pays s'évanouir l'une après l'autre; quand on entend toujours parler d'une dette publique élevée et de ce qu'elle entraine avec elle; quand on ne peut plus se faire une idée de richesses par des objets qui sautent aux yeux, comme par exemple lorsque anciennement des navires nombreux apportaient les trésors des Indes, et quand ~~enfin~~ finalement
ils parviennt à la connaissance du public si peu de ce qui
~~enfin bien peu en est rendu public que~~
pourrait diriger des observations fondées,
~~sans doute pouvant donner des vues plus~~
~~justes, ainsi~~ on ne doit pas s'étonner si
plus d'un individu, en ~~opposant~~ jetant ses regards en
~~beaucoup croient voir le résultat de tout~~
arrière sur son ancienne situation favorable, croit voir
~~dans son état actuel prospère comparativement~~
la disparition de l'état en désespéré d'un meilleur avenir
~~à l'état ancien en doutant d'un tems futur~~
~~plus favorable~~. Celle ~~est~~ par conséquent
ceuvre ~~moins~~ des plus méritoires de tout citoyen
une ~~entreprise~~ de ~~plus de mérite de faire~~
à faire disparaître le découragement qui s'était emparé
~~capable d'oter le découragement aux citoyens.~~
de ses concitoyens. Si ceci s'opère par une déduction claire
~~Cela arrive~~ par un tableau ~~de la situation~~
de la véritable situation du pays, état tant aussi fraude
~~actuelle de l'état le plus vrai possible.~~
dans quelle situation il se trouve, des relations à leur gents
~~l'auteur en dans l'état~~
déduction soient puisées à des sources qui ne sont pas à la disposition d'un chacun, le mérite de son ouvrage acquiert par là un plus haut degré d'estime et il peut compter sur la reconnaissance de chaque ami de la patrie. Nous sommes d'opinion qu'un pareil mérite revient au négociant Nathanson ~~de qui~~ du quel a paru ces jours passés un ouvrage intitulé: Le commerce du Danemark, la navigation et son système de finances depuis 1730 jusqu'à 1830.

En nous référant à ce qui précède nous nous bornerons ici à communiquer un résultat compact des recherches que l'auteur a faites, après avoir considéré le commerce et la navigation du Danemark

tout ce qui tient aux finances à
l'économie du pays depuis l'époque de
Chrétien VI jusqu'à nos jours on le fait
la demande extrêmement intéressant
suivante : quand nous voyons que l'exportation
de grains du Danemark et du Holstein
pendant presque tout le 18e siècle n'a pas
surpassé 500000 tonneaux et que le pays y
compris la Norwège ne pouvait par aucun
suffire en l'an 1784 à la consommation,
maintenant avec une population
augmentée, exporte annuellement l'un
portant l'autre 1,900,000 tonneaux ;
quand nous considérons que les 500000 tonn.
dont il a été question ci-dessus ne consistaient que
dans les qualités les moins estimées et qu'
actuellement on exporte entre autres 260,000
tonneaux de froment et 140 000 tonneaux
de grain de navette, ~~140~~ les quels seuls ~~[struck]~~ produisent
le capital que les 500 000 tonneaux
de grains jadis exportés rentraient ; quand
nous considérons ensuite que la production
du beurre s'est augmentée d'une telle
proportion que l'exportation moyenne
est de 48000 tonneaux et qu'en l'année
1825 elle s'est élevée même jusqu'à 62000 ;
quand nous apprenons aussi que la
propagation des moutons s'est augmentée
au point que l'exportation de la laine
surpasse 1,400,000 ℔ annuellement, tandis
qu'en ce dans l'année 1792 on était
obligé pour l'emploi de l'établissement
des pauvres de tirer de la laine la plus
grossière de la Pologne ; quand nous
remarquerons ensuite que les pêcheries
malgré les plaintes journalières qu'on
entend à ce sujet néanmoins ont offert
un ~~[struck]~~ que de la pêche des harengs
on a un surplus de 40000 tonneaux pour

l'exportation ; quand on voit que les
productions, avec raison t. estimées de huit ans,
reste dans la même proportion avec qui
concerne l'exportation que jadis et que les
objets qui sont en connection avec cette
production, rendront en lui telle le pays et le
commerce avec le pays augmente d'année en
année ; quand nous savons que la
production si importante des pommes de
terre s'est étendue de zéro à 2,000,000 de
tonnes annuellement ; quand nous apprenons
par cet ouvrage que l'exportation des productions du pays
est augmentée de 200 p% de ce qu'elle
était autrefois ; quand la navigation
intérieure est augmentée, sans que la
navigation extérieure ait aussi été
diminuée ; quand la somme pour laquelle
les maisons à Copenhague sont assurées est
augmentée de 9 millions de Rbd. argent
effectif ; quand presque toutes les caisses des
établissemens publics accumulent leurs
capitaux ; quand les habitans ont
plusieurs millions de reste pour offrir sur
l'autel de la sûreté ; quand la
classe des domestiques peut mettre de côté
et déposer à la caisse d'épargne 2 millions
de Rbd. ; quand nous voyons que le
Danemark s'est créé une nouvelle flotte
qui peut estimer au moins à une valeur
de 5,000,000 Rbd. ; quand nous voyons
ensuite que le palais de Christiansborg,
la maison de ville, l'église Notre Dame,
l'École métropolitaine avec d'autres
batimens publics ont été construits, et quand
nous voyons finalement tant de travaux
publics d'une haute importance comme
par exemple, le port d'Elseneur et de
Frederikshavn, mais surtout le ~~nouveau~~
grand chemin de Kiel à Altona qui a
couté au moins 800,000 Rbd et que
nous considérons que tout ceci a été exécuté

pendant que nous avons perdu par la guerre maritime, 1 000 batimens chargés représentant une valeur de 45 millions de Rbd. que le bombardement a détruit pour au delà de 7 millions Rbd. indépendamment de toute la flotte royale et de ce que les arsenaux contenaient; quand nous voyons des résultats aussi satisfesants même après les changemens survenus dans le monnaie du pays et après que les ressources du pays ont été considérablement diminuées par la perte de la Norwège, quand nous voyons la population augmenter de 300 000 âmes; quand nous voyons que cette population peut payer en redevances au gouvernement 15 millions de Rbd. indépendamment de 2 millions que la banque nationale perçoit sur les propriétés et que cet établissement a été à même d'annuler 25 millions de ses billets comme étant le produit de ses bénéfices pendant qu'elle a diminué sa dette obligatoire de 4,000,000 Rbd. nous demandons si un pareil pays est ruiné. a-t-il avancé ou reculé? avons nous raison d'entretenir des craintes pour l'avenir.

La réponse à ces questions, dit on en outre, (*sigerendvidere*) se trouve dans les résultats agréables et satisfesants qu'on vient de donner plus haut. Par les ~~resultats~~ signes ~~mentionnés~~ indiqués dans le présent ouvrage nous sommes parvenus à connaître sous tous les rapports l'état du pays et le développement de ses forces intérieures. Ces signes indestructibles nous ont ~~convaincu~~ demontré ce que le peuple dans ses rapports économiques peut pour surmonter les nombreuses adversités, pour résister à des révolutions financières et à éteindre les pertes assez considerables qui ont été éprouvées

Ces signes ~~bevoligende debevoligende appaiser~~ rassurants et
convaincants parlent pour le présent et pour l'avenir.

Nous savons parfaitement bien, qu'on peint
l'état du pays sous d'autres couleurs, et qu'on est dans
la croyance que le bien être du pays a diminué dans
une étendue assez considérable. Pourtant il existe des signes
et des preuves par lesquels ordinairement on cherche à
~~begrunde~~ établir cette prétension d'une manière
très faible. Je ne crois pas nécessaire de répondre
maintenant à tout ce qu'on avance. J'ai montré
par des signes le véritable et bon état du pays
et je suis convaincu que des preuves plus étendues
sont inutiles. Néanmoins je veux ~~aquer~~ avant
de terminer ces réflexions m'arrêter à quelques
preuves contraires, surtout en ce qui concerne la
capitale, parce qu'on entend continuellement
et habituellement répéter ceci: D'où vient, ~~est~~
demande-t-on, pourquoi il reste tant d'édifices
s'arrêtant à leurs fondemens? d'où vient que depuis
25 ans on n'a fait pas encore ~~va~~ en état de
reconstruire les batimens qui ont été brulés? n'est
ce pas une preuve suffisante du manque de
bien être? Nous répondons à cela. Les espaces non
batis dont on vient de parler situés dans de petites
rues ~~trabs~~ sans ressources ne sont qu'au nombre de
35 à 40. La valeur des batimens qui ~~ont~~
~~été~~ existoient avant le bombardement s'élève
à peine à 200,000 R.b.d. Sur la plupart de
ces emplacements on a construit des atteliers &c.
Mais peut on citer de tels vides, ~~et~~ comme de
preuves du manque de bien être; nous croyons
que la superbe rue de Kronprindsessegade dont
la plupart des maisons sont commencées et finies
depuis 1807 peut d'un autre côté être prise en
considération; que signifient ces 35 ou 40 vides
comparés à ~~contre~~ cette rue? que signifient ces vides
comparés aux batimens étendus construits en
partie dans les quartiers non brulés et en partie
construits à neuf. Traversons la ville de l'est à
l'ouest, voyez l'Östergade depuis le palais ~~jusqu'~~ à la
maison de ville, avec tous les autres batimens à
droite et à gauche; voyez la place de Kongensny

torv, la Gottengade, la store Kongengade avec toutes les autres rues qui la traversent; la place de la garnison, les rues d'Amaliegade et Bredgade; voyez tous les édifices dans les rues de Fiol, Kannike, Larsbjørn, Beverhveidsfeld, St. Peder et Studie, toutes les autres rues brulées, Pusterviig og Nörrevold, et comparez tous ces édifices ~~batis~~ aux nombreux & insignifiants (Könner) qui y étaient auparavant; mais surtout comparéz la somme d'assurance des batimens de la ville, malgré ~~defiez (trods)~~ la baisse considérable dans l'estimation de somme d'assurance précédente, et malgré ~~defiez (trods)~~ la différence considérable dans le prix, à celui ~~auquel~~ ~~on~~ bati à meilleur compte, qu'auparavant. Lorsque nous considérons tout cela, que signifie alors ces autres 35 à 40 vuides.

La vente des batimens anciens au dessous de la somme d'assurance, ne prouve autre chose seulement, que ceux-ci ~~l'étaient le~~ assurés sont trop haut, et que l'on bâtit maintenant à beaucoup moins de frais, plus jolifiement et avec des de meilleures intentions. hensigtmæsigt

La vente ici à la campagne de plusieurs propriétés et des Rentant de Rentes ne ~~prouve~~ ~~[illegible]~~ ~~pas aussi~~ prouve assez évidemment, un manque commun bien être. Si nous connaissions tous les rapports, si nous cherchons l'origine de la perte, si les achats originaires ont été faits dans les temps des speculations &c., alors nous trouverions toutes autres raisons. En attendant le nombre d'telles propriétés n'est pas si grand. La caisse d'amendis, qui sous plusieurs rapports, à le plus à faire aux

propriétaires n'a pris pendant sept ans depuis 1820 jusqu'à 1827, que 14 propriétés de la somme de 58,000 Rbd, qui à cause des restants de rente de bauger, impots &c. était mises en encan. La caisse a revendu 13 de ces propriétés, et eut un surplus considérable.

Pendant qu'en outre nous voyons, que des hommes, ~~comme~~ tels que l'actif Capt. Lüthans avec d'autres, trouvaient leur compte à acheter et à . . . (uedrive) m. fl. d'anciens edifices, et d'y bâtir des grands nouveaux batimens. Pendant que nous voyons, des hommes très solides, précoces, riches, bâtissent des Maisons pour s'assurer une rente annuelle: alors tombent de soi-même toutes les autres opinions contre. Pendant que nous voyons, que le paysan régulièrement ~~paie~~ paye ses impots, tant que les prix des ~~céréales~~ grains sont en quelque sorte supportable; pendant que nous voyons, que le campagnar vit bien ici bien mieux qu'dans d'autres pays; qu'il a ~~autant~~ assez qu'il peut donner à ses ~~fils~~ hommes & filles (il est vrai trop) par mois 60 lb Pain 60 Pots Bierres, outre une quantité de lait, 3 Pots Eau de vie, 1 Skp. pommes de terre, 1 Skp. ~~riz~~ grueau, 4 lb beurre, 10 lb lard, 4 lb viande, 30 harengs & 2 lb Poisson sec &c. Pendant que nous voyons, que le nombre de pauvres à la campagne est loin d'être aussi grand ~~qu'~~ qu'ancien=nement, ~~[illegible]~~ comme nous le voyons p. Ex. par la (Brüskrift) de Vesterholtz: alors nous ~~[illegible]~~ pouvons être de l'opinion et prétendre, que les Signes ~~[illegible]~~ tranquilisantes et convinguantes, avancés par nous parle pour le présent, parle pour le futur. ——

Bornholm

170

E. 44

Rönne d: 12te Marts 1836

Ved hermed at fremsende Herr Consulen den forlangte Oversigt over Bornholms Handel, Söefart, Industriefrembringelsen, Fabrik og Industrie Anlæg samt Hösten for Aaret 1835, m. v. som ville være mig meget kjært, hvis samme maatte være saa omstændelig udfört, som Herr Consulen önsker det, vil jeg tillige bede undskyldt den lange Udeblivelse med Indsendelsen af forommeldte Indberettelse, hvis Aarsag hertil, maae for en deel tilskrives: at jeg först modtog Herr Consulens Skrivelse i denne Anledning den 20 Januar d: A: og siden de flere forskjellige Oplysninger jeg i denne Anledning maatte indhente over hele Öen, som ogsaa et indtruffent Sygdoms Tilfalde, alt dette tilsammentaget med det Uheld at her i de sidste 8te Dage som det har været færdig, ikke har været nogen Skibsleilighed til Kjöbenhavn, förend nu da et Skib begynder at gjöre sig færdig.–

Uagtet jeg er temmelig forvisset om, at Herr Consulen har modtaget min Skrivelse af 12te f: M: med indsluttet Brev fra Capt Henon

/.

saa vil jeg dog for en mere Betryggelse lade fölge her vedlagt den mig senere fra Capt Henon tilsendte Duplicat af den foregaaende indsendte Raport. De sidste Efterretninger man havde fra Christiansøe som var for nogle Dage siden, skal efter Sigende Capt: Henon til den Tid endnu ikke være afseilet. –

Med megen Höiagtelse tegner

Deres ærbödige

Otto Arboe.

Til

Chevalier de la Roquette

Fransk Consul

i Helsingöer

Provincial-Lexicon

Bornholm, île dans la Baltique, appartient à la province de Sélande, à 6 milles S. E. de Ystad en Suède, 7 milles N. E. de l'île de Rügen et 16 milles E. de Sélande, elle a 7 milles de long, et presque partout 3 milles de large, a une étendue de 18 milles carrés, et avec Christiansöe 23,000 habitans. L'île forme un baillage, qui se compose de 4 districts, celui du Nord, d'Est, du Sud et de l'Ouest, elle a les villes marchandes Rönne, Nexöe, Aakirkebye, Svanike, et Halse, et 21 ~~[illegible]~~ paroisses 941 Gaarde et 950 maisons. L'île est montagneuse, principalement du côté de la mer, le terrein fertile surtout entre les montagnes. Une ~~[illegible]~~ bruyère s'étend à travers le pays, appelé la prairie des bruyeres, qui est aussi le (Almending) de l'île ou la prairie commune; elle s'étend depuis Hammerhuus jusqu'à Nexöe. L'île abonde en minéraux, cristal, grenades, verre de moscovie, (Skiefer) marbre et pierre de grain (Sandsteen) terre ~~de~~ à porcelaine et charbon de terre. Les 3 petites îles, appelées Erdholmene, parmi lesquelles la forteresse de Christiansöe, appartiennent à Bornholm.

On voit dans l'île même assez souvent de hauts rochers
entre les tourbières, bruyères et les
arbrisseaux de (Enebær).
Près de l'île il y a beaucoup de
poisson, surtout de la morue et
du saumon que l'on envoie à
Copenhague. Les habitans
sont de bons cultivateurs et des
marins hardis. Les naturels du pays
forment un corps militaire —
assez considérable, qui se compose
de 2 compagnies d'artillerie, 4
escadrons de dragons, 4 compagnies
d'infanterie, une compagnie de
chasseurs, 7 compagnies ~~et~~ de bourgeois
et 4 compagnies de district. Dans
le 12e siècle l'évêque de Lund reçut
l'île en Lehn — jusqu'en 1520 —
elle fut cédée aux Lubeckois comme
gage pour 50 ans, et fut très —
surchargée pendant ce tems. —
Christien IV visita l'île en 1629
et lui donna son arrangement
militaire, qui souvent fut —
reconnu comme bien organisé
dans ~~aux~~ les guerres avec les Suédois.
On prit par exemple toute la
garnison Suédoise qui se trouvait
dans l'île, qui ~~fut [illegible]~~. Le

rendit à Frederic III l'assurant
qu'elle ne serait plus livrée aux
Suedois. Dans les années 1678 à 79
quelques nav. de transports
échouèrent sur l'île – un nouvel
attaque de l'ennemi, qui couta
la vie de beaucoup d'habitans de Bornholm
courageux.

194

N° 128 - 1834.

R. le 18 Octobre 1834

125

Idet jeg herved har den Fornöielse at erkjende Modtagelsen af Herr Consulens meget ærede Skrivelse af 28 Mai d. A. og de dermed mig tilstillede Documenter, beder jeg tillige meget at undskylde min lange Udeblivelse med Besvarelsen herpaa, hvilket ei forudseete Omstændigheder deels har været Aarsag i og tildeels fornemmelig, alle de Oplysninger som var mig nödvendig at indhente fra de forskjellige andre Steder og Jurisdictioner paa Öen, for at jeg i Medhold deraf saavidt mulig kunne meddele den forönskede Oplysning, om og hvorvidt Landet i det hele taget i de 2de sidste Aar er gaaet frem eller tilbage i Handels Skibsfarts og Industrie Veien, hvilket jeg formener kan udfindes ved at sammenligne det ene Aar med det andet. Jeg tillader mig derfor vedlagt at fremkomme med den forlangte Oplysning om Öen Bornholm saaledes som jeg har seet mig istand til at kunne meddele den, og vil det være mig meget kjært, saafremt denne maae være efter Önske og Hensigtsvarende til Herr Consulens Forventning, hvad jeg har anfört forholder sig positiv saaledes. Da alle de Anmærkninger som jeg fandt fornödent at bemærke vilde blive for vidtlöftige, at anföre paa den mig tilstillede Nota, fandt jeg det rigtigst aldeles at forfatte en selv, og afbenyttede af hiin hvad jeg fandt der

forholdt sig rigtig, hvilket jeg vil haabe at finde Herr Consulens Bifald. –

De mig tilstillede Kongl. Rescripter har jeg igjennemgaaet og bemerket disses Indhold, i det væsentligste overeenstemmende med den mig forelöbig tilstillede Instruction hvilket af mig skal blive efterlevet. –

For Herr Consulens beviiste særdeles Opmærksomhed med Hensyn til hos Ministeren for de udenlandske Sager at bevirke en Tilladelse for mig at bære den Franske Consul Uniform takker forbindtligst, og skal jeg nærmere tillade mig den Frihed at underholde mig med Herr Consulen desangaaende. –

Hvornæst jeg forbliver med megen Höiagtelse og Bevaagenhed.

Deres ærbödige.

Rönne i det Kongl. Franske Consulat for Bornholm den: 9 August 1834. –

Otte Arboe

Höivelbaarne!

Herr Chevalier de la Roquette

Kongl: Fransk Consul

Helsingöer

En ~~[illegible]~~ ayant le plaisir de reconnaître la réception de votre lettre, Monsieur le Consul, du 28 de cette année, et les documents y joints, je vous prie de vouloir bien excuser les longs retards que j'ai mis à y répondre; ce sont en partie des circonstances non entre vous qui en ont été la cause et en partie ~~[illegible]~~ et principalement tous les renseignements que j'ai dû [1] me procurer des autres endroits et juridictions de l'île afin que je peut à l'aide de cela pour autant qu'il est possible communiquer les éclaircissements désirés, si et jusqu'à quel point le pays pendant les deux dernières années a fait des progrès ou si au contraire il y a eu diminution en ce qui concerne le commerce la navigation et l'industrie, ce que je pense on serait en état de découvrir en comparant une année avec une autre. Je me permets en conséquence de vous soumettre ci inclus les renseignements désirés sur l'île de Bornholm ainsi que j'ai été en état de les communiquer et je serais enchanté que ces renseignements fussent d'après votre désir et ainsi que vous l'avez entendu; Mr le Consul! ce que j'ai écrit relativement à ce sujet, est positivement conforme à la vérité. Comme toutes les observations que j'ai

[1] nécessairement

jugé nécessaire de faire ~~auraient~~ aurraient été trop longues de mettre sur la note que vous m'aviez envoyé, j'ai jugé convenable d'en rédiger une moi même, et ~~je n'ai~~ je ne me suis servi de l'autre que lorsque je trouvait des endroits qui étaient exacts, ce que je pense trouvera l'approbation de Mr le Consul.

J'ai relu ~~le contenu~~ les rescripts envoyés et remarqué leurs contenu, dans l'espèce conformément à l'instruction qui m'a été transmise antérieurement. Je me conformerai d'après leurs dispositions.

Pour l'attention que vous m'avez témoigné Mr le Consul, d'effectuer une permission du Ministre des aff. Etrang. de porter l'uniforme de Consul, je remercie infiniment, et j'aurai l'honneur plus tard de m'entretenir avec ~~le~~ vous, Mr le C., relativement à ce sujet. —

J'ai l'honn

Rome 9 août 1854

Sign. Otto Arbac.

Holstein

199 200

1/

Le Duché de Holstein (Holsteen) est plat Allemand.

\+ de quel Meridien?

p Eutin

la principauté au duc d'Oldenbourg

Duché de Holstein (Holsteen)

102

Holstein, (Holsteen) duché du Danemark, qui fait partie de la confédération germanique et se trouve entre 53°. 32'. et 54°. 27' de latitude nord, et entre 6°. 30'. et 8° 50' de longitude ouest+; borné au nord par le Sleswig, avec lequel il a pour limite l'Eyder et le canal de Kiel; à l'est par la mer baltique, la principauté P(Oldenbourgeoise de Lübeck) et le territoire de la ville libre de ce nom; au sud est par le Duché de Lauenbourg; au sud par le territoire de Hambourg et par l'Elbe, qui le sépare du Hanovre; et à l'ouest par la mer du Nord. Dans la partie orientale du Duché se trouve enclavé (le baillage) d'Eutin, qui appartient (à la principauté oldenbourgeoise de Lübeck.) Il a 35 lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, 20 lieues de large, et environ 425 lieues de superficie.

Le Holstein est traversé du Sud au Nord par une chaîne de collines arides et sablonneuses, qui forme une portion de la ligne de

partage entre les bassins de la mer du Nord et de la Baltique, et qui n'offre que des bruyères et un aspect désagréable. La partie orientale de ce duché est montueuse et entrecoupée de lacs nombreux, dont les plus remarquables sont le *Seelenter-see*, le *Plöener-see* et le *Westen-see*; elle présente des sites fort pittoresques. Le territoire occidental est, au contraire, plat, bas, exposé aux inondations de la mer, dont il est toutefois défendu par plusieurs digues. L'Elbe qui forme une partie considérable de la limite méridionale, reçoit du Holstein, le *Stör*, le *Pinau* et l'*Alster*; l'*Eyder*, qui établit presque toute la limite septentrionale, et qui devient navigable en sortant du *Westen-see*, qu'il traverse, se jette, comme l'Elbe, dans la mer du Nord; la *Trave* arrose le Sud est, et se rend dans la mer Baltique.

Le climat généralement rude, n'est pas malsain; mais on y est exposé à des orages et à de violentes tempêtes occasionnées sans doute par le voisinage des deux mers qui resserrent le pays.

La partie orientale, couverte en

grande partie de forêts peuplées de chênes et de hêtres, est très fertile sur quelques points. Le terroir du centre est aride et ingrat; celui de l'Ouest doit aux fréquentes inondations de la mer la plus grande fertilité +

+ a son sol gagné de la mer du Nord, & composé principalement de terre glaise

aussi on y cultive avec succès le froment, le seigle, le sarrazin, le colzat, et une immense quantité de pommes de terre; le lin, le chanvre et le houblon y viennent en abondance.

Néanmoins le Holstein trouve sa richesse principale dans ses pâturages, qui nourrissent des bestiaux d'une race excellente. Les bêtes à corne y sont nombreuses: on trouve jusqu'à <u>cent</u> vaches et plus dans certaines métairies. La quantité de moutons n'est pas moins considérable; cependant on s'applique peu à peu à en perfectionner l'espèce pour la laine, parceque l'exportation de cette matière est défendue: Il y a aussi beaucoup de porcs. Rien n'égale la beauté des chevaux du Holstein; c'est sans contredit le pays d'Europe où on en trouve la meilleure race. On y élève beaucoup d'abeilles et de volailles, surtout des oies.

cinq cent

Le règne minéral ne comprend

que de la pierre calcaire et du sel; les salines du Holstein sont les seules du Danemark. On trouve quelquefois de l'ambre sur la côte occidentale. La tourbe que l'on extrait en abondance dans l'intérieur, est la principale matière combustible dont on fasse usage, le bois étant fort cher. La pêche et surtout celle du hareng, n'est pas la moindre occupation des habitans.

L'industrie manufacturière, peu répandue dans le pays, est concentrée dans Altona +, et se borne à la fabrication de la toile et de quelques draps grossiers et à la filature du lin; il y a aussi des papeteries, des fabriques de poterie, et des usines à cuivre et à laiton, qui travaillent en grande partie pour Hambourg. Altona, sur l'Elbe, près de Hambourg, est le seul port remarquable du Holstein; cependant la navigation de cette contrée est assez étendue; il en part des navires pour la pêche de la Baleine sur les côtes du Groenland, et ses vaisseaux circulent non seulement dans la Baltique, la mer du Nord et l'océan atlantique, on les voit encore souvent aborder aux Indes orientales. La marine comptait, en 1792, 523 batimens; mais cette quantité fut réduite en 1797, à 461, avec

+ & Neumunster

il y a d'autres port ceux de Tonningue Kiel & Heiligenhafen qui exportent beaucoup de blé. du beurre & du colzat.

2/

5,454 marins. Le commerce intérieur est favorisé par le grand nombre de rivières et par le canal de Kiel. Les exportations consistent en chevaux, bestiaux, volaille, grains, viandes salées, beurre, fromage, bois, charbon, peaux, cire, miel, chaux, tourbe et sel, pour les autres parties du Danemark.

Les comptes se tiennent en Rigsdaler de 48 Skillings (1 franc 40 c.) ou en marcs de 16 Skillings comme à Hambourg. L'or et l'argent se pèsent au marc de Cologne.

(marginal note:) & en Rigsbankthaler dont 96 s. = 48 s. courant

Le poids de <u>Lübeck</u> est employé dans tout le Holstein ; 100 livres de ce poids = 48, 30 Kilogrammes.

(marginal note:) Le poid. de <u>Hambourg</u>

La mesure de blé est celle de Copenhague ; celle pour les vins et eaux de vie et l'aune sont les mêmes qu'à Hambourg ; 360,000 habitans, la plupart luthériens.

Le Duché de Holstein comprend 18 Baillages

Bordisholm

Cismar

Norder-Dithmarschen

Suder-Dithmarschen

Kiel

Kronshagen

Neumünster

Oldenburg

Plöen et Ahrensböck réunis
Reinbeck
Reinfeld
Rendsburg
Rethwisch
Segeberg
Steinburg
Traventhal
Tremsbüttel
Trittau
1 Seigneurie
Pinneberg
1 Comte
Ranzau
et 3 districts nobles :
Breitenburg (avec le titre de Comté)
Itzehoe
Preetz
Uetersen
Et le territoire des 30 paroisses nobles
Le chef lieu est Glückstadt. +

+ la residence du premr tribunal

Le Holstein fut habité autrefois par les Saxons et les Angles, conquis et dépeuplé par Charlemagne, il fut plus tard soumis aux Ducs de Saxe, qui le gardèrent avec négligence jusqu'au commencement du XII siècle : à cette époque, ils l'inféodèrent à titre de Comté à la maison de Schauenbourg, qui,

s'appliquant d'abord à le repeupler, y transplanta des Flamands, des Frisons, des Westphaliens, et, qui, après en avoir joui longtems, non sans trouble de la part des rois de Danemark, ducs de Slesvig, le leur abandonna enfin en 1459, et ne se reserva que la Seigneurie de Pinneberg. En 1474, le Holstein, de simple comté qu'il était, fut érigé en Duché en faveur de Christian Ier. Dans le XVIe Siècle, après la mort du roi Frédéric II, il s'en forma deux parts, dont l'une resta à la branche ainée de la maison royale, qui l'a possédée sous le nom de Holstein-Glückstadt, et l'autre fut affectée à la branche cadette de cette maison, qui en a joui sous le nom de Holstein-Gottorp ou sous le titre de maison ducale: l'une et l'autre de ces branches avaient voix et séance dans les diètes d'Allemagne, au collège des Princes. En 1640, par la mort d'Otton, dernier comte de Schauenbourg, le roi de Danemark et le duc de Holstein-Gottorp héritèrent de la Seigneurie de Pinneberg. Enfin, en 1773, la couronne de Danemark acquit tout le Duché de Holstein, en donnant les comtés d'Oldenbourg et

de Delmenhorst en échange de la partie ducale de ce Duché. En 1806, à l'époque de la formation de la confédération du rhin, le Holstein cessa de faire partie du corps germanique : dès lors les lois allemandes, qui régissaient ce pays, ont fait place à des lois danoises. En 1815, il fut compris dans la confédération germanique.

Ouvrages à consulter

1°. Christiani geschichte von Slesvig-Holstein

2°. Gudme sur le Slesvig Holstein

2 vol. 4to. en allemand 4 à 5 écus

Slesvig

Agriculture

205

Slesvig, Sclesvig ou Slesvig, quelquefois Sud Jutland, province de Danemark, avec le titre de duché; entre 54° 12' et 55° 29' de latitude N., et entre 5° 37' et 9° 2' de long. E. Ce duché comprend une partie de la péninsule danoise; il est borné au N. par le diocèse de Ribé, dans le Jutland, au N.E. par le petit Belt, où il possède l'île d'Aroë, à l'est par la Baltique, où il a les îles d'Alsen, Aroë et Femern, au S. par le Holstein, avec lequel il a pour limites l'Eyder et le canal de Kiel, à l'O. enfin par la mer du Nord, où il comprend les îles de Nordstrand et de Pellworm et une partie de celles de Foehr, de Sylt et de Romoë. Il a 32 l. du N. au S., 15 l. dans sa moyenne largeur, de l'E. à l'O., et 450 l. c.

La côte orientale est très découpée; on distingue surtout les golfes d'Apenrade, de Flensbourg et de Schley; la côte occidentale est bordée de grands bancs de sable, de dunes et de marécages. La surface du Duché est généralement plate, cependant on y remarque la chaîne de collines qui sépare le bassin de la mer du nord de celui de la Baltique : les principaux sommets qu'elle y présente sont le Trummelberg le Schiesberg et le Grönninghövet. Le sol est assez fécond dans la partie orientale; dans l'intérieur, il offre un mélange de bruyères, de marais et de cantons fertiles. Les principales rivières sont, outre l'Eyder, qui coule sur la

limite méridionale, la Kongeaaé qui
sépare ce duché du diocèse de Ribe,
la Nips-aaé, la Breede-aaé, la
Videaaé et la Schöllne aaé qui
se jettent dans la mer du Nord; le
Treen et la Sorge sont les affluens
de l'Eyder. Les lacs sont nombreux
mais fort petits: on ne peut guère
citer que le Witten-See et le lac
marécageux de Gottes-Koog. Nous
avons déjà nommé le canal de Kiel,
qui établit une communication si
importante entre la Baltique et
l'Eyder, tributaire de la mer du
Nord. Le climat est et
humide et variable sur la côte occidentale;
l'hiver y est très froid, et l'été, court et fort
chaud. Quoique également humide,
l'intérieur à moins de jours
pluvieux que l'O.; c'est dans
l'E que la température est le
plus agréable. Le pays fournit
assez de grains pour la
consommation des habitans et
même quelquefois pour l'expor-
tation: on récolte du seigle,
de l'orge, du sarrasin, du colza
du chanvre, du lin, des pommes
de terre. On manque de bois;
mais il y a d'abondantes tourbières
qui fournissent le combustible
nécessaire. Les chevaux du
Slesvig sont de la même race
que ceux du Holstein: les plus beaux
viennent d'Alsen et des environs de

Husum, Tönning et Flensbourg. Les bêtes à corne sont une autre richesse importante de la province; on fait une grande quantité de beurre. Les moutons, surtout aux d'Eyderstedt, donnent une laine estimée. On fait une pêche très active, principalement dans la mer du Nord. Le règne minéral offre, outre la tourbe, du sel, que le manque de bois empêche d'exploiter, et des eaux minérales peu importantes, dont les plus connues sont celles de Glücksburg et de Mölroy.

Il n'y a guère de manufactures et de fabriques en gros, si ce n'est à Flensbourg; mais dans un grand nombre de ménages on fait des dentelles, des toiles grossières, et l'on file le lin, le chanvre et la laine. Il y a quelques papeteries, quelques tuileries. Les exportations consistent en grains, chevaux, bœufs, laine, beurre et fromage, poissons, dentelles, sucre raffinés, etc. La principale place commerçante est Flensbourg; Husum, Apenrade, Slesvig, font aussi un commerce assez important. Les routes et les chemins sont dans un médiocre état. Le duché renferme 280,000 hab., a pour chef lieu Slesvig, et se divise en 22 parties, dont 11 baillages royaux: Hadersleben, Apenrade, Lygumkloster, Tondern, Bredstedt, Husum et Schwabstedt, Eyderstedt, Hütten et Stapelholm,

Sonderburg et Norburg, Flensbourg et Gottorp; l'île de Femern et 10 districts nobles.

Slesvig, Schleswig ou Slesvig, ville de Danemark, chef-lieu du duché de son nom et du baillage de Gottorp; à 30 l. N. de Hambourg et à 50 l. O.S.O. de Copenhague, bâtie en amphithéâtre autour de la partie occidentale du golfe de Schley ou Slie. Lat. N. 54° 31' 15." Long. E. 7° 14' 30." Cette ville fort irrégulièrement construite, est composée de 4 parties. 1° le chateau de Gottorp, au S.O., grand bâtiment formant un long parallélogramme et accompagné d'un jardin, d'une chapelle et d'un petit théâtre; 2° la vieille ville (Altstadt), au milieu; 3° le Lollfuss, qui ne consiste qu'en une longue rue; 4° Fridrichsberg. On remarque à Slesvig 5 églises, parmi lesquelles est la cathédrale, édifice fort simple avec le tombeau de Frédéric 1er; le convent de femmes de St Johann, l'école latine et quelques autres, 3 hôpitaux, une maison d'orphelins, 1 maison de travail, 1 institut de sourds et muets et 1 établissement d'aliénés. Il y a des fabriques de faïence, d'empois, de bas de laine, de batistes, 1 raffinerie de sucre 1 tannerie anglaise, etc. 9 foires. Le port n'a que 9 pieds de profondeur: il y entre annuellement environ 200 petits bâtimens; il était devenu inaccessible par les ensablemens: il a fallu faire des travaux dispendieux pour le rouvrir à la navigation. 7,000 habitans.

Slesvig a été ville impériale, hanséatique et beaucoup plus importante qu'elle ne l'est maintenant. Le château de Gottorp a été le berceau de cette branche de la maison de Holstein qui occupe aujourd'hui le trône de Russie.

Tönning ou Tonningen; ville de Danemark, duché de Slesvig, chef-lieu du baillage d'Eyderstedt, à 10 l. S.O. de Slesvig et à 15 l. N.O. de Glückstadt, sur la droite de l'Eyder, à la naissance de l'estuaire qu'il forme avant de se jeter dans la mer Lat. N. 45° 19' 25" Long. E. 6° 28' 30". Elle était autrefois défendue par de nombreux ouvrages de fortifications; elle est bien bâtie et a une grande place de marché, ~~...~~ 15 rues 2 maisons de pauvres, 1 lombard, 1 douane royale et 1 grand magasin royal. Fabrique d'empois, tuilerie et fours à chaux. 3 batteries protègent le port qui est un des meilleurs de la mer du Nord, et où se fait un commerce animé 2 foires. 2,000 habitans.

Flensborg ou Flensburg, ville de Danemark, duché et à 6 lieues 2/3 N. de Slesvig: chef-lieu de bailliage à l'extrémité. S. O. du Flensborg-fiord, golfe de la Baltique qui a plus de 4 l. de longueur et forme un port sûr et capable de recevoir les plus gros navires, mais dont l'entrée est étroite et dangereuse.
Cette ville est ceinte de murs en mauvais état et de fossés; on y entre par 8 portes. Elle est bien bâtie et bien pavée, et peut être considérée comme une des plus belles villes du Danemark. Il y règne une grande propreté; toutes les places publiques sont ornées de fontaines. On y remarque l'hôtel de ville, la bourse et le théâtre; il y a 4 églises, 1 hopital, où l'on fait des cours d'accouchemens; 1 hospice d'orphelins, 9 maisons de charité, 1 école latine, 1 bibliothèque publique, 1 école de navigation et 1 imprimerie. On y fabrique principalement des toiles à voiles et des cordages, des toiles fines, des étoffes de laine, du

tabac, du papier, du bleu de Prusse, du savon, et de l'amidon; il y a des tanneries, des raffineries de sucre, des teinturerieries, des distilleries d'eau de vie de grains et de liqueurs, 1 fonderie de cuivre, et 3 chantiers ~~pour~~ de constructions pour navires marchands. Le commerce y est considérable. Il entre annuellement environ 800 batimens dans son port, dont 250 appartiennent aux commerçans de cette place: les principales exportations sont les grains, le blé, les cuirs, les suifs, les eaux de vie, et quelques articles des fabriques; il s'y fait de grandes expéditions au Groenland, et la pêche sur les côtes est très active. Cette ville à 3 foires par an 16,000 hab. Les environs sont fertiles; il y à plusieurs tuileries et moulins.

Le baillage de Flensborg ~~[illegible]~~ renferme 17,640. habitans.

Apenrade, ville et port de Danemark, dans le duché de Slesvig, chef-lieu du baillage, et sur le golfe du même nom; à 6 l. 1/2 N. de Flensborg. Lat. N. 55° 2' 57" Long. E. 7° 6' 23". Il y a 1 église et 3 hospices. Le port est peu profond, et la rade peu sûre; aussi les bâtimens sont-ils obligés de mouiller à quelques centaines de pas du port. Apenrade a des distilleries d'eau de vie, des tanneries et des brasseries. Il s'y fait un commerce considérable, et il s'y tient 2 foires par an. 2,800 hab.

Le baillage d'Apenrade a 14 l. c. Il renferme 1 ville 8 paroisses, et 6,660 habitans. (sans la ville), des fabriques de draps, de toiles; des filatures de lin, des teintureries et des brasseries.

Femern ou Fehmern, île de Danemark, dans la Baltique, près des côtes du Holstein, dont elle n'est séparée que par le Femer-sund, canal d'1/4 de l. de large. Lat. N. 54° 30'. Long. E. 8° 48'. Elle dépend du duché de Sleswig, dont elle forme un pays régi par ses diètes et par ses loix particulières.
Sa longueur, du N.E. au S.O., est de 5 l., et sa plus grande largeur du N.O. au S.E., de 2 l. 3/4. Le sol uni n'est arrosé par aucun cours d'eau. Le climat y est rude; pendant une partie de l'année, les pluies, les neiges, et les tempêtes rendent les abordages dangereux et les communications avec la terre ferme très difficiles. Cette île produit en abondance des céréales, et on y élève un nombreux bétail; il n'y à pas de bois. La pêche et la navigation y sont les principales ressources.
7,626 hab., qui ont conservé en partie les mœurs simples et patriarcales de leurs ancêtres.
Burg en est le chef-lieu.

Pendant la longue guerre qu'Eric, roi de Danemark, soutint contre les princes du Holstein, cette île fut envahie par les soldats de ce prince, qui la dévastèrent et en massacrèrent les habitans; elle fut repeuplée par des familles du Holstein.

Hadersleben, ville de Danemark, duché et à 18 l. N. de Sleswig, et à 11 l. 1/2 N. de Flensbourg; chef lieu de baill. sur le bord sept. d'un bras de mer long et étroit formé par le petit Belt. Lat. N. 55° 15' 15". Long. E. 7° 10' 54". Elle renferme 2 églises, 1 hôpital, quelques brasseries et des distilleries d'eau de vie de grains. Son port est comblé, et ne peut recevoir que des barques. Le passage du Sleswig à l'Île de Fionie lui offre ses principales ressources; commerce de grains, d'eau de vie de grains et de fromages. Il s'y tient 6 grands marchés par an. 3,600 hab.

Le baill. est le plus grand du Sleswig, dont il forme la partie septentrionale. Il touche à la fois au Petit Belt du coté de l'E., et à la mer du Nord, à l'O.; se divise en 7 hæradts ou districts: Grom, Frois, Hadersleben, Hvidding, Kalslund, Norrangse, et Thystrup, et en 1 prevôté, celle de Bolersleben. 36,864 hab.

Husum, ville et port de Danemark, duché et à 7 lieues ( ) ouest de Slesvig, chef lieu du baillage de Husum et Schwabstedt; au fond d'une large baie, sur la mer du Nord, et à l'embouchure de la petite rivière Hever. Lat. N. 54°. 28'. 59". Long. E. 6°. 44'. 27." Elle se divise en 6 quartiers, et a 1 château fort, 1 douane, 1 tribunal maritime, 1 hôtel de ville, 1 école latine qui possède 1 bibliothèque de 4,000 volumes, 1 maison de travail, 1 école de charité, et 1 hospice de vieillards. L'industrie y est florissante: on y compte 1 imprimerie sur coton, 1 fabrique de bas et d'étoffes, 2 tinteraries, 1 raffinerie de sucre, 8 manufactures de tabac, 2 moulins à huile et 1 à couleurs, des brasseries considérables et 1 four à chaux. La navigation est active, mais le port ne peut recevoir que de petits bâtimens; ceux d'un fort tonnage s'arrêtent dans la rade. Il s'y tient à Pâques, une foire importante très fréquentée. 3,700. habitans.

Husum et Schwabstedt, baillage de Danemark, dans la partie S.E. du duché de Slesvig; il est généralement

marécageux et entrecoupé de nombreuses digues. Outre les territoires de Husum et de Schwabstedt, il comprend le district de Simonsberg et les îles de Nordstrand et de Pelworm, et renferme 14, 650. habitans.

ouvrages à consulter:
1. Christiani Geschigte von Slesvig-Holstein

2. Gudme sur le Slesvig-Holstein

2 vol. 4to. en allemand, prix 4 à 5 écus

Holstein

agriculture

Règne animal

Chevaux, bêtes à corne, moutons, Porcs
Abeilles, oies,
Poissons, harengs
gibier
y a til des loups ou autres animaux sauvages

Règne végétal

Froment, Seigle, blé sarasin, orge, avoine, Pois, fèves, Colza, Pommes de terre, lin, Chanvre, Houblon, trèfle

Règne minéral

Pierre calcaire, sel (à Oldesloe ou Oldeslohe, ville à 9 lieues nord de Hambourg, ayant une saline royale produisant annuellement 40,000 quintaux de sel suiv. Dr de Picquet et 6 000 barils de 2 ½ quint. suiv. M.) Tourbe

Le professeur Begtrup qui a écrit sur l'économie politique estime la production des grains en Danemark à 4,300,000 quarters anglais ou 8,896,551 Tonnes danoises

Et le professeur Olufsen évalue la production annuelle en grains du Danemark y compris les duchés de Slesvig et holstein à 8,314,000 quarters anglais ou 17,201,379 tonnes d'anoises, savoir

Froment	285,000	quarters	ou	589,655	Tonnes danoises
Seigle	1,325,000	id	"	2,741,379	id.
Orge	1,950,000	id	"	4,034,482	id
Avoine	4,400,000	id	"	9,103,448	id
Pois	244 000	id	"	504,828	id
	110,000	id	"	227,587	id
	8,314,000	id		17,201,379	

R. le 25 févr.

à Kiel le 3 fevr. 1835

Monsieur Le Chevalier

J'ai été très agréablement surpris par votre charmante lettre du 13 passé & je m'empresse d'y répondre au plutôt après avoir pris les informations que vous me demandez.

Avant tout je vous prie mon cher Monsieur de recevoir mes remerciements pour tout ce que vous me dites d'obligeant de même pour le contenu du petit paquet reçu par Mr Heyne — J'ai remis le Caffé Moka à ma femme qui m'a chargé de vous faire ses remerciements, & le Tabac Royal se trouve entre les doigts de Mr le professeur Pfaff, qui est grand priseur — J'espère d'en recevoir votre approbation.

Après avoir reçu votre lettre je me suis adressé sur le champ à la douane pour demander le Tarif des droits d'entrée & de sortie, ainsi que les différents qui existent entre le Royaume & les Duchés. —

Mr le Directeur m'a fait acheter un gros livre □ qui contient tous les tarifs existants pour le moment & je lui ai remis par contre la petite somme de 2 [illegible] : 10 s (ou un Rigsbankdaler & demi) dont je prends la liberté de charger votre compte — Je crois que cet ouvrage vous sera de grande utilité, & je l'envoie dès aujourd'hui à la grande librairie de Messieurs Perthes & Besser à Hambourg, pour vous le faire parvenir incessamment par d'autres libraires.

ou par le charriot de poste, si l'autre voie vous prendroit trop de temps. — J'aurois pu l'adresser au Ministre des affaires etrangeres comme vous me dites, mais vous avez omis de m'en donner l'adresse titres, et pour ne pas faire une bevue, je me sers de la voie reguliere. — Si la voie par les libraires (qui envoyent des paquets de livres en France par les rouliers) vous paroit trop long, veuillez en prevenir Mrs Perthes & Besser de vous faire l'envoi par la diligence ou le grand charriot de poste

Dans l'année 1814, & dans l'ordonnance de Reichsbank le roi de Dannemarc a promis un budget, & cette promesse ne s'est pas realisée quoique faite dans un rescrit qui jusqu'à present n'a pas été revoqué.

Je prends la liberté de vous transmettre tout ce que je sai en Statistique. — J'espere qu'il sera de quelque utilité pour vous — On s'occupe maintenant de faire un nouveau denombrement des 3 Duchés, & quand il sera fini, je vous ferai part du resultat

Mr le Prof Pfaff & Hegewisch m'ont chargé d'etre rappelés à Votre bon souvenir.

palais royal galeri valois N° 164

Vous savez l'interet que je prends pour tout ce qui regarde les mecaniques, & surtout pour tout ce qu'il y a de nouveau. —

Mr. Henry Robert annonce au public, qu'il fabrique des montres à minutes & secondes fixes, seulement, sans montrer l'heure. & ~~[illegible]~~ à echappement simple (de Duchemin l'inventeur) — Voudriez Vous me faire le plaisir d'en prendre les informations, & de me marquer le prix s. v. p. (boîte d'argent monté à vis, & arreté par dehors.) Veuillez pardonner l'embarras que je Vous cause, & en recevoir mes remerciments d'avance. —

Agreez je Vous en prie Mr. le Chevalier l'assurance de ma considération la plus distinguée

A. Ahermann

Rue du Tourniquet St Jean N° 2.

4

A Monsieur

Le Chevalier de La Roquette

Consul de France en Dannemarc

en Congé

à

Paris

T.T.R.4
HAMBOURG

219

L'Exportation en produits du pays. Port de Kiel
dans l'année 1834. —

froment	35.528 Tonnes
d° farine	462 d°
Seigle	8772 d°
d° farine	6,816588 ℔
Orge	31384 Tonnes
d° gruau	9883. d°
" perlé	220330 ℔
" farine	3600
Avoine	12263 Tonnes.
Pois	3357 d°
blé de Sarazin	5916 d°
d° farine	13710 ℔
Colza	16217 Tonnes.
fèves	816. d°
graine de trèffles	55090 ℔
Beurre	1,281,333 d°

Les navires entrés d. diff. nations port de Kiel dans l'année 1834.

Suédois	43.	Hambourgeois	3
Anglois	15.	Meklenbourg	5
Russes	18.	Lubek	1.
Hollandais	32.	Danois	1140
Prusses	4.		
Hannovriens	14.		

Total 1275.

On s'occupe maintenant de faire le denombrement des Duchés de Holstein Slesvic & Lauenbourg.

Dans l'année 1830. la population du Duché de Holstein fut evaluée à 418920.

d°	Slesvic	330480
d°	Lauenbourg	40248.

Les Duchés de Slesvic & de Holstein formant la moitié du Royaume de Dannemarc, sont principalement pays agricoles, la partie d'Ouest sert aussi au paturage. Le nombre des habitans s'élève à 700,000 ames. Il y a fort peu de manufacture

1/ à Rendsbourg grande fonderie } bien ouvrage
fer de fonte } grand établissement

2/ a Neumunster Grande manufacture en draps
(3 a 400 ouvriers employés)

3/ quelques raffineries de sucre.

4/ " manufactures de Tabac.

Le Commerce d'exportations des deux Duchés consiste en Beurre — 40 a 50 mille barrils
valeur 100 fr. par baril

" blé 4 a 500,000 Tonneaux.
savoir valeur 12 francs. par barril.
froment
seigle
avoine
Orge
blé de Sarazin
Colza

" laine —

bestiaux 20 a 30,000 valeur 200 fr.

chevaux 20 a 30,000 d° 3 a 400 fr.

suif —

ire —

peaux.

Chaux de Segeberg.

poisson (frais).

Le Commerce d'importation

1/ Tous les articles de luxe

2/ les draps de France d'Angleterre & d'Allemagne

3/ les vins de France & d'Espagne

4/ les toiles de Silésie & d'Hollande

5/ Les denrées Coloniales.

6/ Les bois de construction de la Suède de la Russie & de la prusse

7/ Les Quincailleries d'Angleterre d'Allemagne & de la France

221

4 300 000
60

258,000,000 | 29
260. 8,896,551
280.
190.
160.
150
.50
21

8,314 000
60

498,840,000 | 29
208 17,201,379
258
0040
110
230
270
9

285,000
60

17,100,000 | 29
260. 580,653
280. 555172
190. 34483
160.
150

1,325,000
60

79,500,000 | 29
215 2,741,379
120.
40.
110.
230.
270

1950,000
60

117,000,000 | 29
100. 4034482
130
140
240
.80
220

4,400,000
60

264,000,000 | 29
.300 9103,448
100
130
140
240
.80

244 000
60

14,640 000 | 29
.140 504,827
240
.80
220
17

110 000
60

6600,000 | 29
.80. 227586
220.
170.
250
180
.6

17,166,894
34,485

Le quarter anglais —— 291 litres

La tonne ~~danoise~~ —— 139 litres

id. 1 2/5 hectolitre

100
20

60 tonnes danoises = 29 quarters :: 291

291

2619
582
8439 | 60
243 140
039

Production du Holstein

règne animal

1° chevaux —
2° bêtes à corne —
3° moutons —
4° chèvres —
5° Porcs —

gibier – bêtes fauves – oiseaux

abeilles

volailles { Poules, oies, canards

Poisson —

règne minéral

Pierre calcaire
sel
tourbe

règne végétal

Froment
Seigle
Sarrasin
Colza
Pommes de terre
lin
Chanvre
Houblon
orge
avoine
Pois
fèves
trèfle

beurre
viande salée

1/

222

Origine de la nation
Epoques memorables de son histoire
Sources —
Ses Revolutions
Son etat politique actuel = sa constitution
Les loix organiques qui la mettent en mouvement
des pouvoirs de la Société
de leur rapport entr'eux
administration des pouvoirs sociaux. et de leur competence
de leur nomination, de leur durée
Limites de leur action
Nomenclature des fonctionnaires civils. (administration et Justice)
de la force Militaire de terre et de Mer
Montant de cette force
Son action Legale
organisation du Dep.t de la guerre et de la marine
reglemens Militaires
Armes & habillemens des troupes
Arsenaux de terre et de Mer (leur nombre)
armes particuliers au pays
tactique particuliere au pays.

19

Tableau sur la récolte dans le Duché de Holstein, & sur l'exportation de différens grains pendant l'année 1833.

Coleza. Dans la haute partie du Duché la récolte de ce grain a été très médiocre — Dans les Marches, & à la Côte occidentale la récolte a été abondante. — Nous avons eu beaucoup de pluie, pendant qu'on faisoit la récolte, ce qui fit craindre pour elle, mais quelques beaux jours ont rassurés les fermiers.

Froment & Orge. La plus grande partie de ces deux sortes de graines a été moisonnée en bon état & la quantité abondante, la qualité bonne & de poid.

Seigle Avoine blé de Sarazin. De tous les trois grains la récolte a été médiocre, peu abondante. Du seigle la qualité bonne. Les deux derniers grains n'étaient pas d'une qualité exquise & moins bons que l'année passée.

Pois & fèves. La récolte a été mauvaise & la qualité varie, selon les différens terrains, & le tout moisonné à demi sec.

Lin & trefle. Très bien emmagaziné, & d'une bonne qualité

L'exportation

du blé, le Colleza inclus dans le Duché d. Holstein de

Neustadt
Heiligenhafen
Kiel

1) la Côte orientale près de 300,000 Tonnes

2) d. la Côte occidentale " " 200,000 d°.

dont (24 à 25 Tonnes Last de Hambourg) 500,000

à Kiel ce 11 fevrier 1834.

J. A. Ahemann

R. le 31 Janv. 1833

à Vienne le 22 Janv
1833. 224

Monsieur Le Consul.

J'ai l'honneur de Vous transmettre par la presente, d'après Vos desirs les renseignemens sur l'etat de la recolte des differentes Cereales, & de l'etat de l'agriculture — En même tems j'accompagne sous ce pli l'exposé de l'industrie en general par le Catalogue imprimé.

De même je prends la liberté de Vous envoyer ma quittance pour le service de l'anneé 1832. f 18 12 } Rth 19.55.
1831 " 17 15 }

que je Vous prie de bien vouloir acquitter contre mandat à mon ordre tiré à Vienne sur Vous.

Recevez Monsieur le Consul, la nouvelle assurance de ma consideration très distinguée

J. A. Kermaz

R. le 31 Janv 1833

à Paris 22 Janv
1833

Monsieur Lefrançois

J'ai l'honneur de vous
transmettre par la présente, d'après les [illegible]
les renseignements sur l'état de la récolte
des différents [illegible], et de l'état
de l'agriculture — [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
l'année 1832. 18 12 } 19.55.
1831 " 17 17 }

[illegible]
[illegible]

Recevez, Monsieur Lefrançois, la nouvelle
assurance de ma considération très distinguée

[illegible signature]

Il y a eu fort peu d'affaires en blé pendant le dernier trimestre 200 Last d'Orge ont été exportées pour la Hollande, & toutes les affaires en blé se sont restraints pour la consommation du pays. Jusqu'à present rien (de la derniere recolte) a été exporté pour la France & pour l'Angleterre

Le blé en général a été emmagasiné humide, & la recolte s'est retardée jusqu'aux derniers jours du Septembre par le mauvais tems

Froment est estimé d'être recolte moyenne, moitié bonne moitié humide Le poid ~~[illegible]~~ 128 a 130 poid d'Hollande.

Seigle a manqué dans plusieurs districts

Orge quantité abondante & très bien moissonné

Avoine bonne recolte grains abondance. bon poid

Colza a bien reussi ⅔ secs, le reste humide.

NB) Le tems de l'arriere saison a été très propice pour les semences. — Les prix suivent

Froment	9. a 10 f.	}	125 = 100 Mf de banque
Seigle —	8 a 8½		
Orge —	4 a 5.		2½ = à 32 33 hectol
Avoine	3 a 3½		
Colza —	15.		

225

Kiel Sept. 1834

In consequence of the dry, hot Summer we experienced in this Country the Corn ripened very rapidly and the Harvest finish'd at an early period — the whole was secured in the finest dry State imaginable — the quality is excellent, good colour & weighty — Wheat is consider'd to yield somewhat less than a general average growth — Rye much in the same proportion — Barley a good full Crop — Oats shorter than usual — Buckwheat a fair growth & heavy [illegible] — Pease & Tares of quality but short in quantity in this province — Rapeseed proved a very short yield, quality & condition fine — Linseed fine with a tolerable good growth — Weight of deliveries hitherto average nearly as follows —

Wheat 130 – 133 lb	(Dutch Scale) — Price to the grower		8½ – 9 [illegible] per Bll.
Rye — 126 . 128 –	" " "	"	7¼ –
Barley – 113 . 115	" " "	"	5 [illegible]
Oats — 83 . 84	" " "	nominal	4 [illegible] 8½
Buckwheat 117 – 118	" " "	d° —	5½ – 6 –
Pease	——— " ——— "		7¾ – 8½
Tares	———	nominal	———
Rapeseed	———		19½ [illegible]
Linseed	———		15 – 16 [illegible]

In the upper Baltic (Russian) Ports it appears an importation of Summer Corn will again be wanted from this Country on account of short crops in those quarters, notwithstanding the large quantity of Rye, Rye meal, Barley meal &c exported to St Petersburg this year — in all estimated at ab.t 3000 Barrells —

24 To One Last Hambro

à Kiel 16 Nov. 1832

Monsieur Le Consul.

J'ai reçu en son temps la lettre dont Vous m'avez honoré le 5 Courant. J'ai parcouru la note topographique que Vous m'avez envoyée par la même occasion, & j'ai changé ce qu'il y avait d'erroné — J'espère que Vous en serez content — Si Vous desirez en savoir davantage je Vous recommande les 2 Volumes topographiques des Duchés de Slesvic & Holstein par Mr. Dörfer.

Comme Vous le desirez j'ai affiché dans mon Cabinet l'avis imprimé regardant le feu allumé de la tourelle du rocher des Heaux de Bréhat. Cependant si Vous voulez que cela soit de quelque utilité pour les navigateurs il faut le faire insérer dans les feuilles publiques.

Agréez Monsieur le Consul l'assurance de ma haute considération

Votre très humble servt

J. Ackermann

à Brest 16 Nov 1832

Monsieur le Général

J'ai reçu en son temps la lettre dont vous m'avez honoré le 15 courant. J'ai parcouru la note hydrographique que vous m'avez envoyée par le même courrier, et j'y ai changé ce qu'il y avait d'erroné. — J'espère que vous en serez content. — Je vous [illegible] je vous recommande les 2 [illegible] hydrographiques [illegible] de [illegible] par M. [illegible].

Comme vous le savez, j'ai [illegible] [illegible] regardant [illegible] de la nouvelle [illegible] de [illegible]. Cependant je vous [illegible] par cette voie [illegible] pour la navigation [illegible] dans les feuilles publiques.

Agréez Monsieur le Général l'assurance de ma haute considération

Votre très humble [illegible]

[illegible]

227 bis

Monsieur

Monsieur de La Roquette

Consul général de France

en Dannemark à

Elseneur.

5 60

Kiel, (Canal de) ou de Holstein. On donne ce nom à une partie canalisée de l'Eyder supérieur et au canal qui joint cette rivière au havre de Kiel, en Danemark. Le canal commençant au havre de Kiel, entre la ville de ce nom et la forteresse de Friedrichsort, se dirige à l'O., sur la limite des duchés de Holstein et de Sleswig, et joint l'Eyder à sa sortie du lac Flemhude; confondu avec cette rivière, il se porte au S.O. vers Rendsbourg: sa longueur, depuis cette ville jusqu'au havre de Kiel, est d'environ 10 l.; sa largeur à la surface de l'eau, est de 100 pieds, et de 54 au fond; il a partout 10 pieds de profondeur. Ce canal établit une communication entre la Baltique et la mer du Nord; il a été commencé en 1777 et achevé en 1784.

Heiligenhaven, ville de Danemark, dans le Holstein, bailliage d'Oldenbourg; sur la Baltique, vis-à-vis de l'île Fehmern, à 12 lieues $\frac{1}{2}$ E. de Kiel et à 13 lieues $\frac{1}{4}$ N. N. E de Lübeck. Elle a 1 église, 1 hôpital, 1 petit port et 1 bonne rade. Le commerce et la navigation y sont assez actifs; il s'y tient 2 grands marchés par an. 1,337 habitants.

Neumünster, bourg de Danemark, duché de Holstein, chef lieu de bailliage; à 6 lieues $\frac{3}{4}$ S.S.E. de Kiel et à 13 lieues $\frac{1}{2}$ N. de Hambourg. Hospice, maison de Correction, manufactures de laine; fabriques de boutons de métal, de tabac et de papier. 4 foires par an. 1,500 habitants.

230

Kiel, ville de Danemark, duché de Holstein, chef lieu de baillage, à 7 l. E. de Rendsbourg et à 20 l. N. de Hambourg. Lat. N. 54° 19' 43''. Long. E. 7° 48' 3''. Sur une langue de terre, à l'extrémité d'un havre profond formé par la Baltique, dont la longueur est de 3 l. et la largeur moyenne d'1/2 l. et dans lequel vient déboucher le canal de Kiel. Elle est assez bien bâtie et à des rues droites et bien pavées, 1 grande place de marché, 1 beau chateau où résidaient autrefois les ducs de Holstein, 3 églises, 3 hopitaux, dont 1 militaire, 1 hospice d'orphelins et 1 d'accouchement. L'université, qui y a été fondée en 1665, compte 26 professeurs et 238 étudians, et renferme 1 bibliothèque de 60,000 volumes. Cette ville possède, en outre, 1 observatoire, 1 cabinet d'histoire naturelle, 1 jardin botanique et 1 amphithéâtre d'anatomie. Elle a des fabriques de tabac, de chapeaux, et d'amidon, et des raffineries de sucre. Son port est sûr et commode, et le commerce y est assez actif, surtout depuis

l'achèvement du canal de Kiel: il consiste, pour les exportations, en bois, blé, beurre, fromage et autres denrées du pays; les denrées coloniales, le coton, et quelques objets de manufactures forment les principaux articles d'importation. On évalue à 500 les navires qui entrent annuellement dans ce port, d'où il part régulièrement des paquebots pour Copenhague et Hambourg. Il s'y tient au mois de janvier, une grande foire qui attire une affluence considérable de personnes du Slesvig et du Holstein. 7,075. hab.

Les environs de cette ville sont charmans; on y remarque, sur une hauteur, un chateau de plaisance que les habitans de Kiel ont fait construire pour la reine de Danemark, et d'où l'on jouit d'une belle vue sur le havre, ainsi que sur la ville et la campagne voisine.

Le baillage de Kiel, situé dans le N.E. du duché de Holstein, est borné au N. par le canal de Kiel et au N.E. par la mer Baltique, qui forme sur ce point le havre de Kiel. Il contient 9,430. habitans.

Schleswig-Holstein
—
exposé statistique, géographique & topographique de ces Duchés
1er vol.

Préface.

Le manque d'une (véritable) statistique et topographie systématique des Duchés de Schleswig & de Holstein a souvent été cruellement regretté par des hommes d'affaires et par des patriotes d'esprit. Il en resulta que depuis bien d'années il m'est venu l'idée, si un autre ne vint pas avant moi, de suppléer à ce manque pour autant qu'il dépendait de moi, et je commença de recueillir les materiaux nécessaires pour un tel ouvrage et de l'exécuter autant que possible les idées qui m'étaient venues pour ne pas avoir travaillé en vain. Car lorsque c'est une vérité finie que le présent porte l'avenir dans son sein, alors tout ami de la patrie qui s'est fait pour règle de contribuer au perfectionnement de la force du peuple quand même seulement en partie, doit aussi representer le pays et le peuple dans leur état actuel sous des points de vue clairs, vu que sans avoir des points de vue sûrs qui existe actuellement tout plan et exposé sont perdus quoique même ils sont fait de la manière la plus riante. —

Le but de tous les ouvrages dans le genre de celui ci est de faire connaitre l'état actuel d'un pays et d'un peuple; je me suis aussi appliqué à le faire; je laisse toute fois à des juges impartials de décider quand je me suis approché et quand je me suis écarté des objets. Suis je convaincu d'avoir fait mon possible, pour representer clairement et exactement les objets ci traités, alors je suis parvenu à connaitre trop bien les difficultés qui se présentèrent pour l'exécution de mon but pour ne pas mériter un jugement indulgent.

Quant aux matériaux d'abord, je ne pouvais pas publier plus que les sources imprimées, ou les bonnes instructions d'autrui, ou que mes voyages m'ont fourni. Je suis loin de vouloir me piquer de l'avoir fait dans le but des statistiques car cela aurait été impossible quand au volume que j'ai jugé convenable à donner à cet écrit: mais les notices dont je puis remercier les autorités ou des personnes particuliers ou que j'ai ramassées moi même sur les lieux n'offrent pas une source aussi explicative pour la statistique comme on aurait pu s'y attendre vu que les habitants des campagnes ne donnent pas volontiers de

semblables communications; aussi les ai je amassé pour la description topographique de nos Duchés, puisque les renseignemens qu'on m'avait promis de divers endroits pour le travail de ma statistique ne m'étaient pas encore parvenus.

Quant à l'ordre des Dates statistiques je me suis expliqué là dessus dans l'introduction à ma statistique et n'observe ici que la table met tout individu en état de trouver ce qu'il pourrait chercher. Si enfin une certaine mesure dans l'exécution serait mêlée, la ligne entre statistique & Topographie serait tirée de ci & delà alors cette imperfection ne sera excusé par des juges humains. De revenir sur une même chose dans un tel ouvrage est presque inévitable, quand dans [illegible] chaque endroit tout doit être clair. Serait par là non seulement excusés mais même justifié.

En exposant cet ouvrage au lecteur je me trouve obligé de remercier les autorités et les particuliers qui ont bien voulu me donner les notices que je leur ai demandées, quand même je n'en ferai usage que dans le second volume. Puis ce que ces complaisances encourageant aussi d'autres à donner de semblables communications pour que l'ouvrage topographique puisse bientot approcher à la fin.

Aussitot que la statistique aurait été imprimé, la Topographie sera commencé dont la première partie contiendra la description du Duché de Slesvig et la seconde celle de Holstein.

Kiel, 31 Août 1832

A. C. Gudme

Contenu.

Introduction

première section

Sur la force fondamentale d'après le pays et le peuple.

premier Chapitre

~~nature~~ Etat physique du pays.

Chapitre 2

Sur le peuple

Deuxième section

Sur les produits et les produits originaires

Chapitre 1

produits en minéraux

Chapitre 2.

produits en plantes

§31 - culture ~~de l'huile~~ des plantes à huile
§32 - culture du chanvre et du lin ainsi que leur rapport de même que sur les rapports des semences de chanvre et d'huile
§33 - culture du tabac et ses rapports
§34 - culture du houblon et ses rapports
§35 - plantes pour la teinture et leurs rapports
§36 - plantes du Commerce.
§37 - herbes maritimes ou algues
§38 - culture des jardins et leurs rapports
§39 - " des fruitiers et utilité des fruits
§40 - tourbe.

Chap. 3.

Sur la production de la règne des animaux

§41 race de chevaux
" 42 race de ~~[illegible]~~ gros bétail
" 43
" 44 race de cochons
" 45 race de brébis
" 46 race d'abeilles
" 47 volaille apprivoisée
" 48 volaille sauvage
" 49
" 50 poissons

Chap. 4.

Sur l'économie domestique et sur les dispositions qui ont été faites pour l'éclat et la sûreté de cette source de gain

§51 Cabarets
" 52 différentes espèces de ~~[illegible]~~ propriétés de campagne
" 53 mesurage du pays
" 54 abolition des communautés des champs & du troc de biens de campagne
" 55 sociétés et institutions établies pour l'éclat de l'économie domestique
" 56 obstacles qui s'y opposent.

Chap. 5

Chasse & pêche

§57 Chasse en général
" 58 chasse de grande importance et de peu d'importance
" 59 chasse par force
" 60 pêche

3e Section

industrie, Commerce & navigation

Chap 1.

§61 industrie en général
" 62 industrie en fabriques
" 63 Compagnies et Communautés

Chap. 2

manufactures et fabriques

Introduction

Produits de la règne des minéraux

§64 briques et poterie
" 65 fabriques de fayance
" 66 fabrique de pipes à tabac
" 67 Chaufournerie
" 68 fabrique en verre
" 69 travaux d'or et d'argent
" 70 ouvrage de cuivre & de laiton
" 71 fabrique de fer
" 72 boutonniers en métal
" 73 fabrique de limes
" 74 fonderies de caractères d'imprimerie

Produits de la règne des plantes

§75 fabrication de dentelle
" 76 manufacture de coton
" 77 fabrique de toiles de coton
" 78 manufacture de toile de lin et de toile à voile
" 79 rafineries de sucre
" 80 manufacture en toile
" 81 brasserie de bière et de vinaigre et destillations d'eau de vie
" 82 manufacture de toile cirée
" 83 fabrique de papier
" 84 fabrique de tabac
" 85 fabrique de Chicorée à Caffé
" 86 fabrique d'amidon
" 87 moulins à huile

Produits de la règne des animaux

§88 tannerie
" 89 fabriques de draps
" 90 fabrique de savon
" 91 fabrique de chapeaux
" 92 manufacture de soies

Chapitre 3

Sur le Commerce et ce qui y a rapport

§93 Commerce de l'intérieur
" 94 Commerce dans l'étranger

Chapitre 4.

Sur la construction navale et la navigation

§95 construction navale
" 96 navigation
" 97 bateaux à vapeur & paquebots

4e Section

état des Duché et rapports de l'église avec l'état

Chapitre 1er

Sur la constitution de l'état

§98 constitution et états provinciaux
" 99 titre du Seigneur territorial & armes des Duchés
" 100 rapport de l'église à l'état

5e Section

Disposition pour l'éclat de la civilisation réligieuse, des moeurs, des bourgeois de l'état et de celle technique, intellectuelle et esthétique.

Chap. 1r

A Ecole populaire ordinaire dans les villes et à la Campagne
Instruction reciproque

Introduction

§101 école populaire ordinaire dans les villes et à la Campagne
„ 102 Instruction reciproque

B École d'instruction et d'éducation spéciale

§103. Institution des sourds et muets à Schleswig
„ 104. école d'éducation et d'instruction des enfans de soldats à Eckernförde
„ 105. école de préparation pour les savans futurs. Gymnasium à Altona

C L'Université à Kiel

§106 Tableau général sur l'histoire de l'université
„ 107 dispositions et juges de l'université
„ 108 division de grade et de rang academique
„ 109 institution d'instruction pratique de l'université
„ 110 Moyens pour le perfectionnement ~~de la corporation~~ l'instruction scientifique à l'université

§111 Seminaire de professeur d'école à Kiel et à Tondern
„ 112 école de rapport
„ 113 ~~etats~~ institution d'instruction forestière à Kiel

Chap. 2

moyens pour le perfectionnement de la civilisation réligieuse, intellectuelle, technique et esthétique.

§114 Société de la bible de Schleswig-holstein et de hambourg-Altona
„ 115 bibliothèque & musée
„ 116 librairies et imprimeries
„ 117 expositions des beaux arts

6e Section

du gouvernement d'état et ses ~~buts~~ branches principales

Chap. 1r

§118 division politique et ecclesiastique

§118. subdivision antérieure des duchés
§119 subdivision actuelle des Duchés
„ 120 baillages et districts, leurs employés et les obligations de ces derniers
„ 121 villes et leurs employés
„ 122 biens nobles
„ 123 monastères nobles
„ 124
„ 125 subdivision ecclesiastique et employés ecclesiastiques

Chap. 2

des autorités de l'État

§126 collèges du gouvernement

" 127 autorités forestières

" 128 autorités provinciales

" 129 représentation Communale à la Campagne & dans les villes

Chap. 3.

Direction & administration de la société ecclesiastique ou de l'église communale.

§130 officiers & employés de l'église

" 131 visitations

" 132 tribunal des ecclesiastiques

" 133 émoluments et charges des prêtres

" 134 ~~depen~~ recettes et dépenses ~~des~~ des églises

" 135 dîmes en nature

" 136 assemblées des ecclesiastiques et nombre des Candidats en théologie examinés et approuvés.

Chap. 4

Sur l'état forestier

§137 organisation forestière

" 138 districts forestiers et employés forestiers

Chap. 5.

Arrangements de l'état pour la Communication

§139 grandes routes

" 140 Canaux

" 141 la poste

" 142 les ports

" 143 pilotes et phares & fanaux

Chap. 6.

Institutions particulières & publiques pour la sureté des propriétés.

§144 mesures & poids

" 145 monnaie

" 146 marchés

" 147 assurances d'incendie

Chap. 7

Sur l'état médicinal

§148 collège de santé

" 149 médecins et leurs devoirs

" 150 institutions pour la médecine

" 151 maladies les plus fréquentes et la fièvre qui se présente à la côte occident.

" 152 sources minérales et bains d'eau de mer

" 153

Chap. 8

§154 pauvres

" 155 indigens

" 156 Lombards

" 157 Caisses d'épargne et ~~de prêt~~ d'emprunt

" 158 réunions des femmes prêtes à porter des secours (Frauenvereine)

" 159 institutions pour donner soins aux veuves et aux orphelins

Chap. 9

§160 Etat militaire terrestre
„161 Conscrits
„162 état de remonte
„163 Etat maritime
„164 enrolement maritime
„165 gages des officiers des deux états
„166 forteresses
„167 armement des bourgeois
„168 arsenal à Rendsbourg

7e Section
du tribunal en vigueur et de l'administration de la justice, ainsi que des institutions de peine

Chap. 1r
De la ~~foi~~ l'autorité donnant des lois, du tribunal et du tribunal en vigueur.

§169 ~~autorités~~ qui donne des loi
„170 tribunal
„171 tribunal en vigueur.

Chap. 2.
§172. maison de correction
„173 institution de peine à Rendsbourg

8e Section
Sur les finances

Introduction

Chap. 1r
des contributions directes
§174 Contribution
„175 argent de Seigneur
„176 grains de magasin, ~~délivrance~~ fourniture
„177 contributions fondamentales.

Chap. 2
des Contributions indirecte
§178 revenus de papiers timbré
„179 contribution collatérale
„180 contributions de 5 %
„181 dîmes et autres
„182 revenus de la Douane

Chap. 3.
des impots personnels
§183 contributions de tête, de rang, de gage et d'accidents
„184 autres dimes

Chap. 4.

Chap 4.

du revenu dominal de la Couronne

§185 revenu dominal
" 186 timbre des Cartes à jouer
" 187 Lotterie

Chap 5

de la banque du Royaume

§188 origine de la banque du royaume
" 189 organisation et fondation de la Banque
" 190 banque nationale
" 191 évaluation de la richesse nationale

Chap 6

Sur les rentes et les depenses de l'État et la dette publique

§192 revenus de l'État
" 193 depenses d'état
" 194 dette publique et

Chapitre 7

Sur la perception et la Caisse

§195 employés pour la perception
" 196 perception des dimes communales et des rentes restantes

Kiel Excellent port, formé par une baie de la Baltique à 50 L. S. O. de Copenhague. avec un château du Roi, belles promenades, quatre foires célèbres, Université fréquentée. grande Bibliothèque. L'Embouchure du Canal de Holstein à une lieue de distance — 10 a 11000 hab. Bains de mer. V. Consul & Agent consulaire de France M. Akerman.

Commerce considérable en blé en beurre & en tous les produits des Duchés de Slesvic & Holstein. — Armateurs. — —

Negociants:

J. A. Akerman. affaires de Banque & de transit

E. Birch & Co en produits du pays.

A. C. Brauer. d° d° fab. de Tabac.

John Diederichsen en sel. etc.

Diederichsen & Wille en vin

Hans Grube — " d°.

Grube junr. — en tabac. etc.

Dittmer — en vin

Hamann — en vin

Iselin & Co commerce de transit & affaires de Banque.

Klotz & Co en produits du pays.

Juels Nachfolger en vin

Schneekloth en vin & prod. du pays.

Ve Heesch & Volckmar. en bois de construction

G. Malmroes — d° d°.

256

Schwoffel & fils en produits d. la Baltique

Thomsen —

L. F. Schröder. } Comm. expedit.

A J Goldschmid

Fabr. & Manuf. en outre plusieurs

4 fabr. d. Tabac. Tanneries &

1 Raff. de sucre. teintureries.

1 fab. de Chicorée

3 fab. & raff. d'huiles.

2 savonneries.

M. Lea V. Consul Anglois

M. Malmroes Consul général de Suede

" Schmidt V Consul de Prusse

" Wille V. Consul d. Russie.

Librairies.

v. Maack — Schwers Vve Bunsow.

Imprimeries.

Mohr — Wäser.

Administration des Douanes.

4e. Sous-Direction.

1^r Bureau

1^r. Bureau. 3e. Section.

Envoi du Tableau comparatif du commerce de la France avec le Danemarck pendant les années 1825 à 1833.

N° 873

Paris, le 27 Décembre 1834

257

Monsieur, vous demandez, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 du courant, un nouvel exemplaire des tableaux du Commerce de la France avec ses Colonies et les Puissances Etrangères pendant les années 1825 à 1833. ceux qui vous ont été envoyés dans le temps étant restés déposés dans les archives de votre Consulat.

Je regrette de ne pouvoir satisfaire à votre demande, l'Administration ayant disposé des exemplaires qu'elle pouvait distribuer, mais il vous sera possible, sans doute de vous les procurer au ministère des affaires Etrangères, qui en reçoit chaque année un nombre proportionné à ses besoins.

J'ai pensé du reste qu'un aperçu du commerce de la France avec le Danemarck, pendant les neuf dernières années, pourrait vous être de quelque utilité pour le travail dont vous vous occupez, et c'est dans cette intention que j'ai fait

M^r. de la Roquette, Consul de France en Danemarck, en congé à Paris rue du Tourniquet S^t. Jean n°. 2.

dressés et que je m'empresse de vous envoyer
le Tableau ci-joint.

Agréez, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Maître des Requêtes,
Directeur de l'Administration.

Th. Greterin

Douanes.

4e Division

1er bureau 3eme Section

258

Tableau comparatif du commerce de la France avec le Danemarck

Pendant chaque année de 1825 à 1833.

Résultat Général.

Années.	Valeurs	
	Importées.	Exportées.
	fr.	fr.
1825	548,966	1,363,221
1826	1,078,782	1,513,962
1827	278,085	1,274,795
1828	718,300	1,684,473
1829	1,432,045	1,977,244
1830	731,444	1,315,838
1831	51,890	1,467,226
1832	1,694,811	2,116,411
1833.	2,669,658	1,950,296

Tableau comparatif du commerce de la France avec le Danemarck pendant chaque année de 1825 à 1833.

Importations.

Marchandises.	Unités.	1825.		1826.		1827.		1828.		1829.		1830.		1831.		1832.		1833.	
		quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.
		k.l.	fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
Fruits oléagineux	kilo.	-	-	-	-	172,003	129,003	126,799	95,099	739	554	-	-	-	-	-	-	3,417,202	2,562,902
Brai gras et Goudron	id.	30,336	3,034	323,335	32,333	77,644	6,212	88,935	7,115	1,650	132	199,182	15,935	282,268	22,582	231,788	18,543	257,478	20,598
Bois à construire sciés	mètres	15,918	7,959	16,835	8,417	10,561	5,280	16,164	8,082	68,405	34,203	833	416	1,684	842	84,152	42,076	30,555	15,278
Nattes et Tresses de paille et d'écorce	kilo.	-	-	-	-	12,220	940	2,711	35,243	7,883	102,479	3,216	41,808	-	-	7,880	102,440	2,736	35,568
Céréales	litres	-	-	-	-	-	-	1,129,720	422,195	7,211,300	960,051	4,394,021	330,533	169,720	11,880	8,088,930	1,430,501	-	-
Peaux brutes	kilo.	102,224	309,625	389,142	912,747	27,405	60,983	54,590	83,016	167,146	295,231	191,508	286,659	-	-	28,875	69,300	-	-
Autres articles	......	......-	188,348	......	125,285	......	75,667	......	67,550	......	39,395	......	56,093	......	23,586	......	31,951	......	35,312
Total des valeurs Importées			548,966		1,078,782		278,085		718,300		1,432,045		731,444		51,890		1,694811		2,669,658

Exportations.

Marchandises.	Unités.	1825.		1826.		1827.		1828.		1829.		1830.		1831.		1832.		1833.	
		quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.	quantités.	valeurs.
			fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
Fruits de Table	kilo.	508,147	354,850	481,892	331,469	259,506	195,656	204,998	153,606	540,964	406,997	270,535	203,944	588,283	442,295	356,144	274,059	475,876	358,905
Huiles volatiles	id.	93	9,300	758	87,170	30	3,000	715	71,500	430	43,000	846	84,600	408	40,800	1,882	188,200	2,158	215,800
Sels de marais ou de Saline	id.	-	-	415,200	12,456	4,267,537	128,026	6,410,190	192,306	2,444,415	73,332	1,311,709	39,351	2,581,589	77,448	7,730,621	231,919	8,050,611	241,518
Vins et Eaux de vie	litres	1,988,607	629,193	2,541,594	819,433	1,880,640	654,342	2,444,905	839,666	2,583,880	960,569	1,709,203	585,423	1,607,446	573,356	2,595,311	861,263	2,301,043	726,896
Poterie, Verres et Cristaux	kilo.	35,973	42,990	20,407	14,883	27,593	13,130	59,552	41,091	66,348	48,581	20,460	18,826	21,683	14,485	36,870	24,056	-	22,038
Tissus	—	-	29,175	-	38,379	-	13,191	-	22,845	-	10,484	-	61,692	-	12,741	-	44,063	-	10,940
Papier et ses applications	kilo.	8,786	28,257	7,190	25,350	14,682	40,961	6,279	20,232	9,304	36,452	12,307	39,736	11,089	34,856	14,806	45,578	18,954	54389
Orfèvrerie, bijouterie et plaqués	—	......-	19,312	......-	25,778	......-	10,336	......-	99,436	......-	52,282	......-	25,726	......-	13,940	......-	32,930	......-	37,142
Autres articles	......	......	250,144	......	159,044	......	216,153	......	243,791	......	345,547	......	256,535	......	257,305	......	414,343	......	282,668
Total des valeurs exportées			1,363,221		1,513,962		1,274,795		1,684,473		1,977,244		1,315,833		1,467,226		2,116,411		1,956,296

Sélande (Sjelland)

Provincial Lexicon over Danmark
par Chr. B. Jensen
Odensee 1830.

Copenhague (Kjøbenhavn (a))

capitale et résidence, une grande ville de commerce, le siège pour les collèges du gouvernement et le tribunal suprême, la plus importante place forte du royaume, située dans la pointe Est de la Sélande, par 55° 41' 4" latitude et 30° 14' 51" longitude, 65 $\frac{3}{4}$ de milles d'Altona (d'après la route de la poste, mais par Kiel seulement 45 milles) — 46 $\frac{1}{2}$ milles de Berlin, 64 de Christiania, 67 de Stockholm, 122 de Londres, 135 de Paris et 150 milles de Petersbourg. La longueur de la ville — de la barrière d'Est à l'extrémité de la citadelle — est de 4140 aunes; la largeur — de la barrière du nord à la barrière de Amager — 3120 aunes; elle a en étendue 12,600 aunes, et est partagée en 12 quartiers. La ville a 4 barrières. 1) Barrière d'Ouest, bâtie en 1668 par Frédéric III, fortifiée, et ornée du nom du roi du chiffre de l'époque; 2 la barrière du nord, bâtie en 1671, la plus belle, avec le buste du roi (Chr. V) et fortifications; d'un côté dans une niche

(a) C'est à dire Kjöbmands-Havn Port du commerce.

la piété, et de l'autre la justice, tout
sculpté en pierre. 3) La barrière d'Est,
batie en 1708 par Frederic IV, et
4) la barrière d'Amager, batie en
1729, par laquelle se fait le passage
se fait de Christianshavn pour
le reste d'Amager. 5 marchés et 10
autres places publiques, 230 rues,
avec 4054 Gaarde et maisons et
(suivant le compte d'habitans du
1er Nov. 1828) 110,494 habitans.
La population augmente: en 1828
naquirent 4049 et moururent
3547; (dans d'autres endroits du
Danemark moururent 3 pour
1 né). Les rues sont la plupart
droites et larges; une - la rue
Gothersgaden - a 2100 aunes
de long; elles sont éclaircis le soir
par environ 2000 lanternes. La
ville a 9 eglises (de paroisse:
1) L'eglise de notre dame; 2) L'eglise
du Saint Esprit, avec une petite flèche
et un joli autel de marbre norwégien;
3) L'eglise de la Trinité, très haute et
claire; 4) l'eglise allemande de St.
Pierre, qui fut très endommagée
par le bombardement de 1807, mais
est maintenant (considérablement) embellie; 5)
L'eglise de l'île (Holmens Kirke) batie
en 1619 par Chretien IV 82 aunes de
long 15 de haut jusqu'au (Gesimsen),

mais 26 jusqu'au (Rijgaasen)
avec une jolie chaire et autel sculté.
6) L'église de la Garnison (ou l'église de Zebaoth), batie en 1704; 7) L'église de notre Sauveur à Christianshavn avec une flèche remarquable, placée en 1749; 8) l'église allemande de Frédéric, commencée en 1755, et très belle; 9) L'église de la Citadelle, batie en 1704, elle est petite, mais très jolie, 7 églises d'hopitaux et de prisons, une église pour les réformés allemands et français, une chapelle catholique et différentes synagogues judaïques et autres. Le port est excellent et peut contenir plus de 500 grands navires; la position avantageuse de la ville a fait Copenhague la place de Commerce la plus importante du Nord.
On exporta en 1828 221,058 Tonnes de grains, 582 Tonnes de beurre et 13 Skedgled fromage. Elle a plus de 400 navires (suivant la ~~liste~~ liste du Handelstidende seulement 194 (en tout jaugeant 14,128½ Lasts de Comce) et 5 à 6000 navires et embarcations y arrivent et sortent par an.
Le montant des droits fut en 1816 de Copenhague seulement 200,000 sp. et 1,800,000 Rdlr. papier ou 700,000 Species. La Citadelle de

Frederikshavn (fondée sous Frederic III) est séparé delaville pardes ~~remp~~ rampars, fossés et ponts levis. — Copenhague a une administration despauvres bien organisée, d'excellents arrangemens depolice, excellente intendance defeu, d'excellents arrange=
=ments dequarantaine et d'autres. Ses édifices publiques lesplus — remarquables sont: 1) le chateau de Christiansborg bati depuis — l'incendi de 1794, dont les murs ont aubas 10 pieds d'epaisseur, — reposent sur 10,000 pilotis. Il a une très jolie église. Le chateau brulé était ~~bati~~ dans les années 1731–1740. Le batiment principal était de pierre de taille, l'aile — principale a 367 aunes de long, l'aile de coté 398 aunes, et 114 aunes de haut. Sur le chateau existait une fleche qui avait 123 ~~pie~~ aunes de haut. 2) La bourse a 406 pieds de long et 66½ pieds de large où les négociants une salle de réunion très jolie arrangée depuis peu d'années. 3) La maison de ville, est, jointe à la maison d'arret civile un des batimens les plus joli dans l'architecture moderne.

2/

4) L'eglise de notre dame, qui brula dans le bombardement en 1807, a été rébatie et se distingue par sa grandeur et beauté comme l'eglise métropole du pays. L'ancienne tour avait 394½ pieds d'auoir, l'eglise avait 140 aunes de long sur 48 de large. La plus grande cloche pesait 12,000 lb. 5) La tour ronde, ~~près~~ dans l'eglise de Trinitatis, a 115 pieds de haut et 48 pieds de diamètre. L'interieur de la tour ne contient qu'un cylindre, entre lequel & le mur principal existe un escalier, sans marches, qui forme un angle de 5° 47' avec l'horisont. 6) Le chateau de Charlottenborg bati en 1672, la résidence de l'accadémie des arts, se trouve sur ~~—~~ la belle place, appelée Kongens Nytorv. 7) Les palais royaux. Se trouvent dans la place de Frédéric au milieu de laquelle se trouve le chef d'oeuvre la statue de Frédéric V. La statue est coulée en metal, placée en 1768 et a couté environ 40,000 Rdr. ~~Elle fut faite~~ La dépense en fut faite

par la compagnie asiatique (de Copenhague) en mémoire du roi chéri. Le piedestal est en marbre de Norvège, avec des inscriptions dorées. 8) Le château de Rosenborg, avec 3 tours, est bâti en 1604, il contient beaucoup de choses précieuses et dignes d'être vu. 9) L'église de notre sauveur, à Christianshavn, de 1682, est un batiment très beau; sa tour est remarquable par sa flèche si ingénieuse, autour duquel se trouve un escalier tournant jusqu'à une hauteur de 288 pieds c'est à dire: de la terre jusqu'à la partie supérieure 77 aunes, delà, où se trouvent les images des 4 évangelistes, jusqu'à l'endroit le plus étroit de l'escalier tournant, 56 aunes. Le bouton, la tige, le globe et la figure au dessus de même, 11 aunes; en tout 144 aunes. L'architecture du batiment a quelque ressemblance avec l'église di della Sapienza à Rome. Chretien IV fit d'abord batir une église provisoire (consacré le 22 mai 1640) au S. E. de la place, où se

trouve maintenant l'actuelle. Elle fut conservé pendant environ 60 ans (au coin de ~~la~~ la rue de Ste anne et Prindsensgade) et fut vendue en 1708 pour 462. Ce ne fut que ~~—~~ sous Chrétien V qu'on commença sérieusement ~~d~~ une nouvelle église; mais à cause du terrain mou, on travailla aux fondement pendant 3 ans et avant d'etre arrivé à 2½ audessus de l'horizont les dépenses ~~étaient~~ déja audelà de 19,000 Rd. Le 19 octobre 1682, la première fut posée (par le roi) et ~~ce~~ ne fut que 12 ans après (1694) que l'ouvrage extérieur fut fini. Quelques années se passèrent avec l'intérieur, de manière que ce ne fut qu'en le 19 avril qu'elle fut consacrée. On résolu sous Frédéric V de batir une flèche. On ~~la~~ commença l'année 1749, et après un an elle fut fini. Avant que la boule fut placé, où elle est maintenant, on y mit les couplets suivants:

„Chrétien cinq a fondé mon bâtiment
Frédéric cinq m'orna. (1750)
Telle est la grace que j'ai trouvé
dans ces deux rois,
Oh. Christ! laisse ~~—~~ rester en paix
jusqu'à la fin du monde!
Les deux rois, qui ont régné entre
(Fr. IV, Chrét. VI)
Dont les noms sont en mémoire
éternelle,
M'ont souvent régalé par ~~la~~ leur grace,
et m'ont aidé à parvenir à
ma perfection.
Je suis donc maintenant complet par
la grace de quatre rois,
dont les trois ont été appelés par Dieu,
Que Dieu lui même ~~en f~~ ordonne
le sort du quatrième, de manière
qu'on s'en rappelle, aussi longtems
que deux et trois font cinq."

Dans le haut où l'escalier
tournant devient plus étroit,
commence un pied sur lequel
repose ce globe. Il a 4 aunes
en (Gjennemsnit) et au dessus
se trouve l'image du Sauveur en
cuivre, qui a cinq aunes de hauteur
avec une perche à la main
comme un drapeau de victoire.

Le bâtiment de la flèche est intérieure-
-ment de bois, et non — suivant Holk:
„ Description de Copenhague 1773" —
de pierre. On trouve dans Vitruvius
quelque chose au sujet de
l'autel et les ornemens (de marbre) intérieurs
de l'église. 10) La doque, établie
en 1739 pour la réparation des navires
de guerre, est un des ouvrages les plus
ingénieux, qu'offre le Danemark.
Près de là se trouve Gammel Holm
et Ny Holm, 2 petites îles, qui
contiennent l'arsenal de la flotte &c.
L'université a été fondée en 1479 par
Chrétien 1, qui outre de
terreins possède un capital de
plus de 400,000 Rd. A la même
appartiennent: le collège de Borch,
ceux des Eilersen, Walkendorf et
Regentsen, qui renferme des logemens
pour des étudians dignes et sans
moyens. Dans l'université qui
ordinairement compte 800 étudians
il y a 42 professeurs et lecteurs.
Regentsen est fondé en 1623 pour 100
étudians; elle a une petite église. Le
collège de Walkendorf, fondé en 1555
par Christophe Walkendorff pour
16 étudians. Le collège de Borch

fondé en 1691 par Ole Borch, ~~[illegible]~~
fut incendié en 1807 dans le bombar=
=dement, mais il est maintenant
rebâti avec beaucoup de goût.
Le collège ~~[illegible]~~ d'Eilersen fut fondé
en 1705 par le conseiller d'État Jörgen
Eilertsen, pour 16 étudians. Le jardin
botanique, fondé en 1778, contient
environ 7500 qualités de plantes diffé=
=rentes, et beaucoup de raretés; peu
en Europe lui sont semblables en
richesse. L'observatoire astrono=
=mique, fondé 1643 par Longoman=
=tan, le disciple de de Tycho Brahe,
a été fourni en 1822 de beaucoup de
(et bons) nouveaux instruments &c. —
L'académie de chirurgie fondée en 1785
possède outre un grand nombre
d'apparats anatomiques et instrumens
de chirurgie, une belle bibliothèque.
Dans l'école vétérinaire, ~~[illegible]~~ fondée
en 1773 par P. C. Abildgaard
on instruit environ 50 étudians;
elle a également une bonne —
bibliothèque &c. Il y a 3 établisse=
=mens pour l'enseignement des —
sciences militaires: l'académie des
cadets de marine, fondée en 1701,

L'académie des cadets de terre, fondée
en 1712 et l'école d'artillerie,
fondée en 1772. L'académie des
beaux arts, fondée par Frédéric
V 1754, est digne d'être considérée
comme une école d'art pour former
les artistes et répandre le goût; elle
compte 4 à 500 élèves. Outre l'école
métropole avec un recteur, deux
premiers maîtres (Overlærere) cinq
adjoints et un inspecteur, on trouve
beaucoup d'établissements d'éducation,
en tout 80 publics et 180 écoles
particulières, dont 16 savantes. À
la fin de 1827, on enseignait très
(11,637) les enfans sujets aux écoles
(suivant le document du Chambellan
Holstein pour « cronique du
Danemark pour 1828. ») ——
~~l'ist~~ L'institut des sourds et
muets, fondé en 1805, a eu une
meilleure organisation en 1823;
on y compte environ 70 élèves.
L'institut pour les aveugles, fondé
en 1811, environ 20, dont la plus grande
partie jouissent d'enseignement
gratuit en ouvrages de mains
et musique &c. L'école
<u>Normaskolen</u> pour l'enseignement
<u>intérieur</u> fondée en 1819, renferme

100 garçons, et 95 filles ; on y
enseigne en outre des ouvrages de
main d'après
(den ind byrdes Undervisning), qui
de ce centre (son effet bienfaisant) s'est répandu avec
une célérité étonnante jusqu'aux
extrémités du pays. À la fin de
1828 elle était déja introduite
dans ~~plusieurs~~ 2302 écoles et
on attendait en 1829 qu'elle fut
introduite dans 3414. Les écoles
de Dimanche (ses efforts) Mazman,
fondées en 1800, continuent avec
une activité redoublée — on y
a ~~—~~ élevé depuis ~~—~~ leur établisse-
-ment jusqu'au 1er Juin 1826
6,294. L'hôpital Varton —
institué en 1475 est une des
institutions de charité de la ville ; il
contient p. t. 420 places, 60 pour
hommes & 360 pour femmes. La
maison d'accouchements, fondée
en 1753 par la bienveillance
royale, par la donation d'un
revenu de la lotterie de lots et un
collecte, qui rapporta 34,147 Rdr.
D. C. — on y élève et enseigne
145 garçons.

11/

Le Vaisenhuus royal, fondé par
Frédéric III 1727 avait élevé dans
les premiers 100 ans de son existance
1748 enfans sans père ni mère.
L'institution de naissance fondée
en 1785, par la reine Juliane Marie,
reçoit par an 1000 mères. L'hôpital
de Frederik environ 3000 par an,
dont ordinairement les deux tiers
sortent guéries. Cette bonne institu=
=tion (de 1756) doit son existence au
noble Frédéric V; il peut loger plus
de 300 malades. L'institut pour
les ouvriers en métal fondé en
1807, a procuré de l'ouvrage à 763
personnes; il possède plus 11,700 Rbd.
La société d'assistance réunie a
fait beaucoup de bien depuis qu'elle
existe, 1788, et mérite d'être imitée
dans d'autres endroits. La grande
bibliothèque royale, fondée en
1665 par Frédéric III, contient
environ 400,000 volumes; la
bibliothèque de l'université,
environ 80,000. Outre celles-ci
il y a différentes autres bibliothèques
à Copenhague, p. ex. celle
de Clasen, qui a environ
30,000 vol, celle du corps des
cadets de terre de 4000 &c.

Pour ce qui est de collections d'objets d'histoire naturelle, la collection d'oiseaux européens contient plus de 300 espèces; elle offerte à S. M^té en 1817. La collection d'objets d'histoire naturelle de son altesse le Prince Chrétien abonde surtout en minéraux; on ajouta à ~~elle~~ celle ci en 1823 la collection zoologique de Fabricius. On distingue parmi les collections d'antiquités et de monnaies, le musé d'antiquités du Nord (fondé en 1807). S. A. Le prince Chrétien possède l'excellente collection de vases, qui appartenait jadis à l'évêque de Tarent. Les cabinets royaux de monnaie et de médailles à Rosenborg, sont des belles collection. L'évêque Munter a une très belle collection de monnaies antiques, (Gemmes) et antiquités. Le soidisant Kunst Kammer chambre d'art renferme un trésor de belles choses; principalement celles taillées ou tournées en ivoire. Parmi les galeries de tableaux on distingue outre la royale, à laquelle on doit compter les belles collections du chateau de Fredensborg et de

Frederiksborg, celle du Conseil West
et de Moltke. La grande
collection de gravures de la biblio-
thèque royale se compose de 3
~~collections~~ parties principales, dont
47,228 feuilles occupent 55 vol,
la seconde 29,016 feuilles 212
volumes, outre 5 moins ~~petits~~
grandes et la 3e en 4500 feuilles
en 26 vol, qui est uniquement
pour ce qui a rapport au
Danemark. Comme Copenhague
est la ville de commerce la plus
importante du Danemark, elle
contient aussi la plus grande partie
des fabriques &c. à savoir: 1 —
fabrique de porcelaine, 3 fabriques
de tapisserie et de lin, 15 fab. de
coton et 21 de drap, 3 de soie, 32 de
tabac, 3 de glaces et 8 de bas, 9
raffineries de sucre, 19 corderies, 21
de gants et 18 de chapeaux, 29 ~~tann~~
tanneries, 31 moulins, 55
(Bryggerier) et 242 distillations d'eau
de vie &c. On trouve à Copenhague
54 Corporations, avec 3897 interrenis
et maîtres (environ 10,000 élèves et
garçons). En 1828 on a établi une
fabrique qui fait du papier d'emballage
de paille — et un moulin, qui
réduit des os en fumier. La ville

+ par d. Over

comprend 3 parties principales:
1) ancien Copenhague, 2) nouvelle
Copenhague (la belle partie) et 3)
Christianshavn, la plus petite.
La dernière ~~est~~ est sur l'île
d'Amager, et se trouve réunie (à Copenhague) par
deux ponts „Knippels broe et Lange-
=broe" (220 aunes de long) ~~...~~
~~Copenh~~; elle était, jusqu'à 1674,
une ville séparée; elle a été ~~fondée~~
bâtie très régulièrement sous
Chrétien IV. Copenhague a 10
pharmacies et environ 150 médecins
examinés. La municipalité se
compose d'un président chef, 3
bourgmaîtres, 5 sénateurs et 32
bourgeois députés. Les troupes —
bourgeoises se composent de 12
compagnies d'infanterie et autant
d'artillerie. Les armes de la ville
sont une muraille rouge ~~et~~ avec
3 tours rondes; par dessus cela ~~la~~
~~lune~~ deux étoiles et la lune sur
champ ~~de~~ blanc. L'origine de
Copenhague est enfoncée dans ~~l'o~~
l'obscurité de l'antiquité. Il
fut sans doute au commence=
=ment un endroit de pêche et
elle ~~...~~ citée pour la première
fois en 1043. Près de Copenhague

se trouvaient 3 villages, Solbierg, Serridslev et Himmelstrup, (la dernière était environ où est maintenant le dépot de bois), qui avec le temps fut engloutie par cette ville. L'année 1168 l'évêque Absolon bati le chateau (la citadelle) Axelhuus, ou est maintenant Christiansborg, et donna en cadeau à l'evêché de Roeskilde. L'evêque Jacob Erlandsen lui donna en 1254, privilèges de ville, et ses premiers privilèges royaux lui furent donnés (en 1284) par Erik Glipping — Erik Menved les confirma 1292. Les principaux trafics de la ville n'étaient alors encore que la pêche; les maisons étaient encore la plupart de (Bindingsværk), avec des toits de paille et des murs collés. L'année 1443 Christophe de Bavière la choisit pour résidence; mais elle fut le plus embellie sous Chrétien IV, sous qui parut la nouvelle Copenhague, la bourse, Christianshavn &c. Ce grand roi fonda aussi la commerce au top de la ville, qui depuis Frederic IV fut si protégé, mais ne fut réellement

~~...~~ developpé que sous Chrétien VI par des arrangemens pour le developpement du commerce et de l'economie.
Tous les rois suivants ont contribués à l'embellissement de la ville; elle peut maintenant être placé à côté des plus belles de l'Europe.
Copenhague a été tenté par beaucoup de sorts malheureux: parmi les sièges anciens celui de 1428 est le plus remarquable. Copenhague fut assiégé dans 16. siècle en 1523 et 1535. La misère fut grande tant dans le dernier que lors de celui de 1658; mais l'hardiesse des habitans de Copenhague ne fut cependant pas moins forte. Ils combattirent aussi lors l'ennemi avec une valeur sans pareil. Ils montrèrent autant de hardiesse lors du bombardement de 1700. Aux faits principaux du 19e siècle de l'histoire de Copenhague appartient la bataille navale dans la rade de Copenhague le 2 avril 1801, qui couronna les marins danois d'une gloire éternelle (17 navires danois de (Blokskibe) —

forcèrent la flotte anglaise qui
se composait de 56 vaisseaux
mouvants à arborer le drapeau
blanc) et le siège de 1807, qui
termina par la perte de la flotte
danoise. La peste a souvent,
principalement dans le 16e et
17 siècle, menacé de rendre
Copenhague (une ville) déserte; la
dernière, en 1711, enleva 30,000
personnes. Enfin des incendis
considérables ont visité la ville:
dans le grand incendie de 20
octobre 1728 — 1640 maisons
furent mises en cendres dans
3 jours, en 1795 brulèrent
943 maisons — presque
un quart de la ville — sans parler
de qui fut détruit par le bombarde-
=ment de 1807, mais toujours la
ville se relevait de ses cendres (de) plus
et plus belle. Outre beaucoup
d'autres (anciennes) descriptions de Copenhague
on a vue: « Kopenhagen mit
ihren Umgebungen, von F. Thaarup,
1828. — Parmi les anciennes
méritent surtout d'être lues:
C. Pontoppidan Origines Hafnienses,
1760 et Thuras Hafnia hodierna
(1748) — R. Nyerup Description de

Copenhague 1800 — Description de Christians havn par Paludan, Copenhague 1791 — Observations physiques et medecinales sur Copenhague par Calisen (1807) — E. H. Tregder Manuel pour les voyageurs, Copenhague 1824 & d'autres.

Prix des grains sur le marché de Copenhague, pendant chacun des mois des années 1831 et 1832 par Hectolitre, à raison de 1⁷⁄₅ hectolitre pour 1 tonne danoise et au cours de 2 f. 70 c pour un Rigsbankdaler.

Désignations des Céréales	Janvier: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Février: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Mars: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Avril: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut
1831.																
Froment (Hvede)			19 „	19.29			19	29			19.29	19.29			20.25	22.18
Seigle (Rug)			11.57	12.54			12.54	13.50			13	50			13	50
Orge (Byg)			7 „ 98	8. 4			8. 4	9.32			9 „ „	9.50			9.80	10.60
Avoine (Havre)			4.48	5.14			5.32	5.95			5.63	6.26			5.95	8.52
Pois (Arter)			14.46	14.46			15.43	16.71			17.36	17.36			17.36	18.32
1832																
Froment (Hvede)			16	39			16	39			16. 7	16.21			16. 7	16.39
Seigle (Rug)			12.54	12.69			11.89	12.54			10.78	11.55			10	61
Orge (Byg)			8.20	8.68			8	19			7.69	7.84			7.69	8. 4
Avoine (Havre)			4.82	4.98			4.66	4.82			4.63	4.74			4.82	4.98
Pois (Arter)			13	50			13	34			12.83	13.48			13	50

Désignations des Céréales	Mai: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Juin: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Juillet: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Août: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut
1831.																
Froment (Hvede)			22.18	22.18			18	32			16.71	18.32			15.42	16. 7
Seigle (Rug)			13.33	13.50			11.65	13.82			12.86	13.82			12.21	12.53
Orge (Byg)			10.44	11.10			9.96	10.28			10.29	10.92			8.28	9.32
Avoine (Havre)			6.90	7.55			6.43	6.90			5.78	5.94			5.46	5.78
Pois (Arter)			17.35	18.32			„	„			„	„			17.35	18.32
1832																
Froment (Hvede)			16.39	16.71			17.36	19.29			19	29			19	29
Seigle (Rug)			10.44	10.61			10.	44			10.61	10.76			10.44	10.76
Orge (Byg)			7.23	8. 4			7.55	8.36			8.36	8.51			7.71	8.51
Avoine (Havre)			4.66	4.82			4.	82			4.68	4.82			4.82	5.22
Pois (Arter)			13	50			„	„			„	„			15	42

Désignations des Céréales	Septembre: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Octobre: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Novembre: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Décembre: Prix de la tonne danoise en Rigsb. & Sk. plus bas	plus haut	Prix de l'hectolitre en Francs plus bas	plus haut	Observations
1831.																	
Froment (Hvede)			15.42	16.88			17.36	17.36			17.36	17.69			16.39	17.69	
Seigle (Rug)			11.57	13.17			12.86	13.50			12.86	13.19			12.54	12.86	
Orge (Byg)			7. 7	8.28			7.71	8. 4			8. 4	8.36			7.96	8.36	
Avoine (Havre)			4.66	5.46			4.82	4.98			4.82	4.98			4.98	4.98	
Pois (Arter)			12.54	15.43			12.21	12.54			12.54	13.82			13.50	13.82	
1832																	
Froment (Hvede)			15.43	17.36			12.5	14.46			11.55	11.73			11.	25	
Seigle (Rug)			9.	64			5.80	10.30			8.84	9.64			8.19	8.68	
Orge (Byg)			5.79	6.75			5.22	6.11			4.98	5.94			4.98	5.14	
Avoine (Havre)			4.50	4.66			4.34	4.74			4.26	4.58			4.18	4.26	
Pois (Arter)			12.83	15.42			11.55	12.21			10.93	11.24			10.61	10.93	

Résumé comparatif des prix pendant les deux années

Espèces des Céréales	Prix le plus bas: de la tonne danoise en Rbd. & Sk. en 1831	en 1832	de l'Hectolitre en Francs & Ces en 1831	en 1832	Prix le plus élevé: de la tonne danoise en Rbd. & Sk. en 1831	en 1832	de l'Hectolitre en Francs & Ces en 1831	en 1832	Prix moyen: de la tonne danoise en Rbd. & Sk. en 1831	en 1832	de l'Hectolitre en Francs & Ces en 1831	en 1832
Froment			18.08	15.63			18.79	16.23			18.43	15.93
Seigle			12.58	10.02			13.29	10.67			12.93	10.34
Orge			8.63	6.07			9.34	7.51			8.98	7.24
Avoine			5.44	4.59			6.4	4.79			5.74	4.69
Pois			15.01	12.80			15.91	13.25			15.46	13.02

Exportation de Copenhague
en 1831.

Pays de Destinations	Beurre et fromage	Bled Grain et Farine	Café	Edredon	Fer et acier	Goudron & braye	Huile de poisson	Laines	Lard & viande sal & f.	Peaux brutes &a	Poissons secs et salés	Rhum	Ris	Sucre	Sel	Tissus de chanvre & lin	Tissus de Tricots de laine	Vins & eau de vie	Articles divers	Totaux par pays de Destination
	Nature et Valeur des marchandises exportées.																			
Espagne						3,711													8,965	12,676
Etats Unis d'Amérique					34,245			450												34,695
France		2,160														9,600			3,837	15,597
Grande Bretagne	65,131	908,880		3,600	1,215	55,996	15,955		41,308	99,626							489		124,510	1,316,710
Mecklembourg	1,331		2,944			2,025	32,550	44,050	2,290	400	5,904	7,361	34,620	3,663	3,240	4,797		1,920	4,680	151,775
Naples & Sicile					675	4,320														4,995
Pays Bas		131,395				25,029	61,740		6,810	15,208	2,067						49,542		6,150	297,941
Prusse	3,865		95,416	9,900	14,498	67,538	164,575	33,645		4,407	138,753	36,380	90,410	825,565	44,604	1,680	1,608	67,220	195,738	1,799,802
Russie	516		88,539				324,515	5,325	821	7,928	123,130	18,404	171,137	523,031	20,622	4,560		72,162	162,658	1,523,355
Suède & Norvège	45,833	1,357,043	124,420		8,965	2,166	35,358	214,839	81,795	36,478	14,295	56,319	100,185	847,619	83,871	53,787	22,056	116,822	509,423	3,711,294
Toscane	144					22,533					12,672									35,349
Villes anséatiques	2,472	30,130	20,447	918	8,853	17,145	53,345	20,575		26,282	14,550	15,132	78,550	3,219	10,608	1,188		9,490	225,591	538,515
Possessions Danoises																				
Altona	864	4,364	342		25,470	10,782	13,965	68,588	696	1,567	6,480	504	3,608		420	966		4,430	31,922	174,988
Færöer																			50,000	50,000
Grönland																			60,000	60,000
Indes occidentales	22,765	92,712			7,890	33,116	20,835	57,375	29,654	11,976	83,374				8,982	12,694	2,982	27,069	246,373	657,997
Island																			470,000	470,000
Destinations Diverses		46,885			33,387	13,795	1,155		450		6,228				8,646				13,774	126,320
Totaux par Articles	142,941	2,573,589	339,108	14,418	135,198	258,156	727,993	444,847	163,824	203,872	407,656	134,104	478,310	2,203,097	180,993	89,272	76,677	299,133	2,115,621	10,982,009

Handelsblog industrie-Tidende – 1833. 2 mars No 17

Tableau des marchandises (danoises) de laine et de coton, qui ont été timbrées à Copenhague en 1831 et 1832.

278

marchandises	1831			1832		
en laine	pces	aunes	lb	pieces	aunes	lb
Drap	1,011½	54,581	49,067	903	50,125	44,045¼
casimir	5	149	62	"	"	"
circassia	1	19½	9	"	"	"
étoffes de tapis	35	954½	1,255½	40	920½	1,114½
(Multummer)	3	71½	29	32	812	677¾
(Filt)	1	2	3	"	"	"
(Moreen)	9	244¾	83½	5	190¼	80
Merinos	2	89	31	12	421¼	125
flanelle	572	24,231¾	5005	676	27,435	5,145
chales (Challonger)	3	126	19¼	"	"	"
toile (Flagduge)	70	5,166	375⅛	104	7,806	537
doublure de laine	"	"	"	13	64¾	45
(Rasker)	2	90	21	6	211	45¾
toile de laine (Haardug)	1	107	10	6	291	49
Tartan de laine	29	404½	159½	1 Stcs	3¼	1¾
Bombasin	1	43¾	8	1	43¼	18
Bayer	"	"	"	2	76	89
couvertures de laine	"	"	"	49	258¼	353
tapis de divan en laine	"	"	"	15	Div. Grandeurs	44
couvertures de lits de laine	37	grandeurs differentes	147½	65	id id	222
Serge de Kletöi id	"	"	"	3	93¼	112
id en coton	3	158	107	"	"	"
couvertures de lits en coton	64	grandeurs differentes	157	"	"	"
couvertures de cheval	29	217	333	"	"	"
(Svanebayer)	1	2½	1	"	"	"
(Schaberaktöi)	30	271¼	352	14	72¾	61½
(Kalmuck)	"	"	"	12	94½	118
(Etamin)	"	"	"	27	2,094½	177
(Silkeflods)	"	"	"	4	63¼	9½
Poplin de coton et de soie	6	435½	41	13	605	52
Etoffes de gilets, de laine, coton & soie	"	"	"	1	5	2
en coton						
étoffes de coton	9,011	431,691	59,720¼	10,781	517,651½	79,293¾
mouchoirs en coton	1197 5/12 douz.	"	1,624½	2,461 11/12 douz	"	2,886¾
(Bommesier)	1,651	62,277	17,969½	1,500½	58,411¼	16,366¾
(Treedruge)	2	8	2	"		"

toiles (Olmerdage)	144	6,652 ½	2051 ½	78	3,292	981 ½
(Dynevaar) en coton	62	2,629 ½	841 ¼	81	3,463 ½	1014 ¼
~~(Drilles) de coton et de laine~~	3	116	45 ¾	3	110	40
~~nanquins de couleur~~	~~87~~	~~4,073 ½~~	813 ½	103	4,652 ½	937 ½
piquets (gilets de)	8	34	5	"	"	"
bas de soie et coton	46 ¼ dz	"	77	37 ⅔ douz.	"	65 ¾
bas de coton blanc	653 ½ "	"	1,414 ¾	916 7/12 "	"	1,669 ½
id de couleur	945 11/12 "	"	2,032 ¾	796 ⅙ "	"	1,635 ½
id noirs	88 ½ "	"	211	83 ⅔ "	"	175 ½
bonnets de coton	68 ½ "	"	140 ¾	39 ⅓ "	"	79 ¼
camisolles id	39 ¼ "	"	550 ½	21 ⅓ "	"	196 ¼
pantallons id	50 ⅓ "	"	569 ½	46 ⅓ "	"	456 ¼
gants id	1 "	"	1 ¾	2 5/12	"	3
tricots id	71	636 ½	123 ¼	763	4,444 ¾	835
(Cattuns) imprimés	1,876	66,314 ½	5,821	1861	66,528	6,056
id teints	8,171	299,673	29,256	8007	346,978 (approxde)	39,630 ¼
manteaux de dames imprimés	"	"	"	3		9
étoffe pour id en laine id	"	"	"	15	86	79
tapis de table ind. id	56	diverses grandeurs	102 ¾	81	diverses grandeurs	179 ¼
étoffe de rideaux en laine id	"	"	"	2	41 ¼	22
garnitures de meubles id id	10	11	4	2	"	8
tapis imprimés	1	61 ½	70	"	"	"
bords de tapis en laine imprim.	2	61 ½	66	4	141 ¼	80
cordons à sonnettes id id	3	"	¼	1	"	¼
plaques pour bouteilles id id	"		"	22	"	½
bretelles — drap id	"	"	"	1	"	¼
Chales en laine id	"	"	"	17	grandeurs diverses	26 ½

Handels-Erdende 1832-N° 15 21 février

~~Restant~~ Arrivage de Café à Copenhague à la fin des dernières 4 années.

280

	Centner
1828	25,000
1829	20,000
1830	22,000
1831	30,000

Restant des provisions pour les 4 dernières années à Copenhague.

	Centner
1828	20,000
1829	11,000
1830	7,000
1831	11,000

Handels-Tidende-1832-14 janvier N: 4

D'après les renseignemens donnés par M.rs Les courtiers Wessely & fils sont arrivé à Copenh. en 1831 de l'Etranger, y compris les colonies, 1524 navires, et de Copenh. pour les pays étrangers et l'Inde occidentale Danoise 1201 navires. Les navires arrivés étaient de :

Åbo	1
Alloa	1
Amsterdam	16
Arendal	5
Arensbourg	1
Bahia	1
Banff	1
Bayonne	2
Bergen	22
Bilbao	2
Björneburg	1
Bordeaux	8
Borgå	3
Boston en Angleterre	1
Boston en Amérique	14
Brahestadt	5
Brêmen	9
Brevig	1
Cadix	1
Calmar	91
N. Carlebye	9
Gl. Carlebye	8
Carlscrone	23
Carlshamn	20
Cette	7
Charlestown en Angleterre	1
Charlestown en Amérique	5
City Point James River	1
Christiania	25
Christiansand	24
Christiansund	2
Colberg	19
St. Croix	23
Dago	3
Danzig	23
St. Domingo	3
Drammen	4
Dysart	5
Eggersund	2
Fahrsund	3
Finmarken	1
Flekkefiord	4
Frederikshald	29
Frederikshamn	1
Frederikstadt	3
Nye Finland	1
Færöerne	5
Gallipoli	1
Gefle	2
Glochester	1
Gothenbourg	8
Greifswalde	3
Grönstad	2
Grönlande	6
Guernesey	5
Halmstad	16
Hambourg	9
Hammerfest	1
d° et Tromsöe	2
Haparanda	1
Havanna	2
Havre de Grace	1
Helsingbourg	3

Helsingfors	3
Hieres	3
Hull	6
Höganæss	1
Jacobstad	5
Inverkeithing	8
Island	48
Kirkaldy	1
Krageröe	7
Kensöe	1
Königsberg	26
Landscrone	11
Langesund	5
Laurvig	16
Leba	3
Leith	5
Libau	39
Lillesand	1
Lisbonne	6
Liverpool	8
Livourne	1
London	33
Lybeck	39
Lynn	1
Malaga	8
Malmöe	40
Mandal	3
Marseille	3
Marstrand	1
St. Martin	3
Mantanzas & Salem	1
Memel	16
Messina	10
Moss	2
New Bedford	1
Newcastle	71
Norrköping	1
Nystad	30
Oporto	3
Pernau	4
St. Petersbourg	25
Pillau	8
Piteå	2
Porsgrund	18
Rauma	2
Reval	3
Riga	64
Rio Janeiro	5
Rostock	10
Rotterdam	1
Rouen	2
Rugenwalde	28
Savannah	1
Scheen	1
Schiedam	1
Sogndal	1
Spitzbergen	2
Stavanger	17
Stavern	3
Stettin	52
Stockholm	16
Stolpemunde	17
Stralsund	73
Sunderland	19
Sundshvall	3
Swinemunde	32
Terravechia	2
Torneå	1
Tranquebar	1
Trapani	1
Trelleborg	1
Triest	1

Throndhjem	5
ditto & Christiansund	1
Tönsberg	2
Udevalla	45
St. Setubal	5
Uleåborg	9
Warberg	3
Wasöe	3
Wasa	5
Westerwick	10
Windaw	7
Wisbye	12
Wismar	2
Withby	2
Wolgast	9
Wybourg	1
Yarmouth	1
New York	2
Ystadt	8

Importation à Copenhague

en 1831.

Pays de Provenance	Nature et Valeur des Marchandises importées																		Totaux par pays de Provenance
	Blé Grains et Farine	Bois de Construct.	Café	Chanvre brut	Charb. de terre	Fer et acier	Goudron	Lin Brut	Poissons secs et salés	Potasse	Rhum	Ris	Sel	Sucre	Tabac	Tissus de chanvre et Lin	Vins et eau de vie	Articles divers	
Autriche			126															55,169	55,295
Brésil			315,699											261,214					576,913
Espagne			15,000										18,300				108,900	392,183	534,383
États Unis d'Amérique			120,831							7,812	22,880	199,072		373,877	99,831			548,746	1,373,049
France			100										75,480	1,526			834,400	142,245	1,053,751
Grande Bretagne			317,862		507,377	14,669					7,500	26,800	62,569	97,965			54,000	468,675	1,557,417
Haïti																		407,240	407,240
Mecklembourg	85,858	3,000																7,165	96,023
Naples & Sicile													4,440				7,200	370,401	382,041
Pays Bas			36,603					2,604	18,133						900		2,700	303,769	364,709
Portugal													135,310				155,450	9,836	300,596
Prusse	1,159,516	201,903		5,481				27,588								180,062		202,973	1,777,523
Russie	1,805,079	97,724		277,379		77.181	554,930	233,232		719,457					52,557	72,849		457,194	4.347,582
Toscanne																		147,200	147,200
Suède & Norvège	20,120	309,412			2,046	707,431	15,177		384,063				5,676		200	5,160		556,363	2,005,648
Villes anséatiques	32,448	21.000	169,626	4,875		12,103		5,040			756		142	5,800	33,655	9,600	9,000	133,650	437,695
Indes occidentales Étrang.			262,800											146,588	300			68,090	477,778
Possessions Danoises																			
Altona			32,751									168	172	12,999	17,850	3,400	2,400	88,498	158,238
Færöes									81,168									315,525	396,693
Grönland									129,442									252,420	381,862
Indes orientales												9,600						321,839	331,439
Indes occidentales											324,298			753,303				25,670	1,103,271
Island									243,480									946,560	1,190,040
Totaux par Articles	3,103,021	633,039	1,271,398	287,735	509,423	811,384	570,107	268,464	856286	727,269	355,434	235640	302,089	1,653,272	205,293	271,071	1,174,050	6,221,411	19,456,386

Exportation de Copenhague

en 1830.

Pays de Destinations	Nature et Valeur des marchandises exportées																				Totaux par pays de Destination
	Beurre et Fromage	Blé Grain et Farine	café	Edredon	Fer et acier	Goudron et Braye	Huile de poisson	Laines	Lard et viande salée	Peaux brutes	Poissons secs et salés	Rhum	ris	sucre	Sel	Tissus de chanvre et lin	Tissus de Tricots de laine	vins et eau de vie	Articles Divers	X	
Espagne					7740	9786	6,390				72246					5784			17728		119,676
États Unis d'Amérique					18090														3000		21,090
France		24,847		2700		13,872		4,625	17,254	12,914						8298			4000		88,510
Grande Bretagne	56,928	1,136,718		10,782		45,853		15,075	96,960	76,638						14,830			60,000		1,517,403
Italie						15,886					5,880										21,766
Mecklembourg			12,403				38,976	22,095			3150	7,302	9,342	1,953	6,090				17,699		119,010
Pays Bas		230,590		900			2,038			2,052	5,809								15,641		257,030
Portugal																			15,000		15,000
Prusse			193,570	630.0	50,766	30,208	131,774	49,866			130,723	23,380	86,004	505,370	27,096			52,725	286,683		1,574,465
Russie			123,966				79,172				36,961	48,612	55,083	602,720	26,252			40,733	113,794		1,127,293
Suède & Norvège	112,848	1,011,604	131,782	2,007		6,744	298,167	192,904	83,463	34,757	19,725	33,950	42,298	531,331	17,066	54,894	23,976	67,664	275,605		2,940,785
Villes anséatiques	4,092	115,941	5,406		25,095	16,872	110,445	59,410		47,500	10,507	28,820	44,897	4,295	7,698	1,908		57,490	130,127		670,503
Indes occidentales étrangères																			244,820		244,820
Possessions Danoises:																					
Altona			3,696			6,060	93,065	19,424		3,762	10,826				1200			21,910	51,441		211,384
Færöer																			30,000		30,000
Grönland																			60,000		60,000
Indes orientales	549				23,040	6,204			4000							3,600		40,000	125,000		202,393
Indes occidentales	15,035	148,684			9,261	21,033	10,890	12,600	34,312	3,156	64,254				7,596	85,898		21,950	245,478		680,148
Island																			380,000		380,000
Destinations diverses		54,818	2,906			24,540		1,000			7,972	7,409			3000	4,500			7,525		113,670
Totaux par Articles	189,452	2,723,202	473,729	22,689	133,992	197,059	770,917	376,999	235,990	180,779	368,053	149,473	237,624	1,645,669	95,998	170,732	23,976	302,472	2,087,141		10,394,946

Navigation de Copenhague

en

1831.

Pays de Provenance et de Destination	Entrée des Batiments sous Pavillon						Totaux par pays à l'entrée		Sortie des Batiments sous Pavillon						Totaux par pays à la sortie		Totaux par Pays l'entrée et sortie réunies	
	Danois		du pays de Provenance		Tiers				Danois		du pays de destination		Tiers					
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Autriche	1	160	"	"	"	"	1	160	"	"	"	"	"	"	"	"	1	160
Bresil	"	"	"	"	6	1,200	6	1,200	"	"	"	"	"	"	"	"	6	1,200
Espagne	10	1,500	"	"	1	150	11	1,650	4	606	"	"	"	"	4	606	15	2,256
Etats Unis d'Amérique	3	700	18	3,700	"	"	21	4,400	"	"	1	200	"	"	1	200	22	4,600
France	22	2,505	1	171	5	600	28	3,276	4	495	"	"	1	120	5	615	33	3,891
Haity	2	420	"	"	1	200	3	620	"	"	"	"	"	"	"	"	3	620
Grande Bretagne	60	5,820	69	8,030	"	"	129	13,850	49	4,894	24	2,680	2	230	75	7,804	204	21,654
Mecklembourg	8	310	2	110	"	"	10	420	8	310	1	70	"	"	9	380	19	800
Naples & Sicile	11	1,285	1	150	"	"	12	1,435	2	260	"	"	"	"	2	260	14	1,695
Pays Bas	8	700	2	240	3	330	13	1,270	7	580	7	730	2	240	16	1,550	29	2,820
Portugal	14	2,060	"	"	6	900	20	2,960	"	"	"	"	"	"	"	"	20	2,960
Prusse	125	7,175	120	7,055	8	480	253	14,7[illegible]0	107	6,030	99	5,915	12	920	218	12,865	471	27,575
Russie	101	6,425	100	6,500	23	1,424	224	14,349	73	5,090	71	4,850	10	710	154	10,650	378	24,999
Toscane	1	150	"	"	"	"	1	150	2	310	"	"	"	"	2	310	3	460
Suede & Norvège	74	3,660	362	14,579	4	240	440	18,479	67	4,158	393	15,869	11	1,410	471	21,437	911	39,916
Villes Anséatiques	43	2,040	"	"	1	75	44	2,115	41	1,870	"	"	"	"	41	1,870	85	3,985
Indes occid.les Etrangères	"	"	"	"	4	830	4	830	"	"	"	"	"	"	"	"	4	830
Provenances & dest.s diverses	3	440	"	"	"	"	3	440	34	6,011	"	"	106	12,843	160	18,854	163	19,294
Totaux par Pavillons	486	35350	675	40535	62	6,429	1,223	82314	418	30614	596	30314	144	16473	1158	77401	2381	159715

Navigation entre Copenhague et les Possessions Danoises.

Provenance et Destination	Entrée des Batiments sous Pavillon				Sortie des Batiments sous Pavillon				Totaux par Provenance & destin.	
	Danois		Etrangers		Danois		Etrangers		Entrée & sortie réunies	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Altona	12	950	"	"	10	870	"	"	22	1,820
Færöer	5	650	"	"	5	650	"	"	10	1,300
Grönland	4	520	"	"	6	780	"	"	10	1,300
Indes orientales	1	200	"	"	"	"	"	"	1	200
Indes occidentales	23	6,350	"	"	26	7,450	"	"	49	13,800
Island	30	3,300	"	"	47	5,170	"	"	77	8,470
Totaux par Pavillons	75	11,970	"	"	94	14,920	"	"	169	26,890

Importations à Copenhague

en 1830.

Pays de Provenance	Bled, Grains et farines	Bois de construction	Café	Chanvre brut	Charbon de terre	Fer et acier	Goudron	Lin brut	Poissons secs et salés	Potasse	Rhum	Riz	Sel	Sucre	Tabac	Toiles de chanvre et Lin	Vins et eaux de vie	Articles divers	Totaux par pays de Provenance
Nature et Valeur des Marchandises importées																			
Bresil			400,000											100,000				5,000	505,000
Chine																		1,500,000	1,500,000
Espagne													40,000				158,000	142,300	340,000
Etats unis d'Amerique			200,000							8,000	50,000	100,000			60,000			120,100	538,500
France			80,000										36,960	20,000			800,000	410,211	1,347,171
Grande Bretagne			100,000		400,000	125,000					10,000	31,000	140,000	100,214				502,500	1,408,714
Italie																	49,200	252,252	30,452
Mecklembourg	13,775																	3,000	16,775
Pays Bas								24,000							14,000			267,842	305,842
Portugal													130,100				34,300	190,234	354,634
Prusse	1,138,517	148,957		190,000				295,000		70,474						148,000		27,940	2,018,888
Russie	1,393,722	70,240		298,415		25,103	230,000	105,090		134,436						251,019		323,175	2,831,200
Suède & Norvège	30,571	211,553				320,397	211,100		119,600									224,712	1,117,933
Villes anséatiques	10,000	10,090						12,500					12,000	10,000	10,000	25,000		197,930	287,520
Indes occidentales Etrangères			300,000								40,000		8,140	823,454				183,000	1,354,594
Possessions Danoises:																			
Altona									72,000					13,000				189,600	274,600
Færöer																		292,268	292,268
Grönland									75,000									448,000	523,000
Indes occidentales			100,000								34,400			3,062,500				75,240	3,272,140
Island									210,000									889,000	1,099,000
Totaux par Articles	2,586,585	440,840	1,180,000	488,415	400,000	470,500	441,100	436,590	476,600	212,910	134,400	131,400	367,200	4,129,168	84,000	424,019	1,041,500	6,244,304	19,689,531

Handels-Tidende
1833 – 8 janvier
et 23 mars
No. 2 et 23

D'après un rapport de Mrs les courtiers d'assurance à Copenhague Wessely & Hvidt, sont arrivés l'année 1832 de l'étranger, y compris les colonies danoises &c, 1587 navires, et de Copenhague sont partis chargés pour des ports étrangers et pour les Indes occidentales danoises 1341 navires.

Les navires arrivés étaient de :

Port	Navires
Aarhuus	3
Åbo	1
Ackomerzyl	1
Amsterdam	19
Anvers	11
Arendal	3
Ahrensburg	1
Bahia	2
Bayonne	4
Bergen	19
Berwick	1
Bilbao	4
Björneborg	1
Bordeaux	11
Dito et St. Martin	1
Borgå	1
Boston en Am.	14
Brahestad	4
Bremen	7
Cadix	3
Cagliari	1
Calmar	84
N. Carleby	10
G. Carleby	3
Carlscrone	18
Carlshamn	17
Cette	7
Charlestown en Am.	5
Charlestown en Angl.	2
Christiania	20
Christiansand	23
Christiansund	3
Christinestad	3
Cimbrishavn	1
Colberg	38
St. Croix	13
Danzig	19
St. Davids	3
Demerara	1
Drammen	5
Dunkerque	6
Dysart	3
Eggersund	1
Ems	1
Falkenberg	1
Flekkefiord	4
Frederikshald	21
Frederikstad	1
Frederiksværn	14
Færöerne	8
Gefle	6
Gibraltar	1
Glochester	1
Gothenbourg	7
Grimstad	11
Grönland	6
Guernesey	10
Halmstad	18
Hambourg	6
Hammerfest	3
Haparanda	1
Havana	1
Havre de Grace	5
Helsingborg	12
Helsingfors	4
Hières & Marseille	2
Holmestrand	1
Hull	8
Hull & Newcastle	2
Jacobstadt	3

Place	Number
St Jago de Cuba	1
Jersey	2
Dito & Guernesey	1
Inverkeiting	3
Island	51
Kirkaldy	1
Krageröe	5
Kunda	1
Königsberg	22
Landscrone	22
Langesund	4
Laurwig	4
Leba	1
Leith	6
Libau	49
Lillesand	1
Lissabon	3
Liverpool	11
Livorno	1
London	20
Dito et Helgoland	1
Luleå	2
Lubeck (y compris le bat. à vapeur)	64
Malaga	9
Malmöe	30
Mandal	4
Marseille	4
St Martin	2
Matanzas	2
Memel	9
Mentona et Benicarlo	1
Messina	7
Messina et Hamborg	1
Moss	2
New Bedford	1
Newcastle	63
New Orleans	1
New York	1
Norrköping	1
Nystad	22
Oporto	6
Pernau	2
St Petersbourg	16
Pillau	2
Piteå	1
Porsgrund	26
Reval	1
Riga	57
Rio Janeiro	7
Rostock	16
Rotterdam	1
Rouen	7
Rügenwalde	59
Rönnebye	3
Sandefiord	1
Savannah	2
Schidam	1
Schields	1
Sogndal	1
Spitsbergen	5
Stavanger	4
Stelniz	1
Stettin	80
Stockholm	23
Stolpemünde	13
Stralsund	105
Strömstad	1
Sunderland	10
Sundswall	2
Swinemünde	88
St Thomas	1
Törneå	1
Trapani	2
Trelleborg	1
Triest	2
Trondhjem	4
Tönsberg	1
Uddevalla	7
St Ubes	2
Uleåborg	15
Warberg	5
Wardöe	1
Wasa	5
Westerwik	12
Windau	8
Wisbye	10
Wismar	3
Wolgast	14
Ystad	6
Øland	1
Østerrisöer	3

D'après un rapport de messieurs les courtiers d'assurance Wessely & Hvidt de cette ville ainsi que de la douane de Aalborg, nous communiquons, à l'exception des navires et numeros entièrement sortis (udgaaede), les changements survenus dans les registres de signal de reconnaissance (Kjendingsflag) des villes respectives:

pour Copenhague &c., la lettre A.

No	navire	capitaine	armateur
1	Johanna Maria	Christmas	Blacks Enke & Comp
29	Ludvig	C. Bar	J. Holm
70	Wilhelmine	H. Dölner	H. Dölner
74	Maria Catharina	Andersen	Andersen
89	Mathilde	Bönsöe	N. C. Bönsöe
91	Louise	J. C. Thomsen	Andresen & Schmidt
120	Emilie	C. N. Björn	M. & G. Melchior
121	Aurora	Möller	Warming
130	Anne Marie	L. C. Arboe	Arboe
131	unge Ester	Jansen	Berg, i Dragöe
132	den unge Henrik	Toxværd	Toxværd
133	Frederik den 6te	Seidelin	Compagnie d'Asie
134	de 2de Venner	Michelsen	Andresen & Schmidt
135	Freya	Munch	J. Holm
136	der Adler	Bradhering	Bradhering
137	Hortensia	Olsen	J. D. Meyer
138	Ida	Petersen	Beck
139	Alfred	Stæger	Hambro & fils
140	Petrea Metteline	Poulsen	Frahm
141	Johannes	Bruhn	Wellejus
142	Seyen	Sonne	Jacobsen
143	Anna	Munch	Christiansen
144	Neptunus	Bakker	Balfour, Ellah, Rainals à Elseneur.
145	Præstöe	Brandt	Gronvold, à Præstöe
146	Hanna & Maria	Thomsen	idem idem
147	9 Södskende	Moldt	P. C. Knudzon
148	Emilie	Krog	P. C. Knudzon
149	Johanna	Christensen	do
150	Argo	Kamp	do
151	Succurs	Möller	do
152	Rachel	Grönbeck	Grönbeck
153	Arion	Thiesen	Thiesen
154	Immanuel	Baggesen	Schmidt & Hansen
155	Ingeborg	Becker	Plum & Compe
156	3 Södskende	Möller	J. A. Lange & Comp.

de Aalborg, lettre **K**.

Nº	navires	capitaines	armateurs
4	Emilie	P. Hansen	D. Baggesen
6	de 2 Brodre	do	J. Christensen
7	Frederike Coroline	H. K. Holm	Halngreen
9	Clarence	L. P. Möller	C. H. Södring
10	Caledonia	H. C. Korsholm	do
11	7 Södskende	F. Sand	F. Sand
13	Fredenshaab	P. Lassen	P. Lassen
16	Ottomine	H. Lyster	P. T. Berg
22	Florentine	A. C. Liebroth	C. W. Holst
25	Forældrenes Minde	J. C. Krohn	J. C. Krohn
27	Adolph	C. Aagesen	S. Winkel
28	Caroline	J. P. Hemme	do
29	Frederik & Marie	P. Dam	J. M. Cohen
30	5 Södskende	C. C. Holm	C. C. Holm
32	Tordenskjölds Minde	C. Bornholdt	P. Weile
33	Ane & Peter	C. Cortsen	P. Kold i Nibe
36	Trine & Peter	P. Stougaard	do
37	Jane	C. Nielsen	S. Winkel
38	Strandmaagen	P. Pedersen	do
39	Laurette	P. Jensen	do
40	Mercurius	Ozen	Fersleu
41	Aurora	H. Simonè	S. Winkel
49	6 Södskende	J. Clausen	J. Clausen

Navigation de Copenhague

en

1830.

Pays de Provenance et de Destination	Entrée des Batiments sous Pavillon						Totaux par pays à l'entrée		Sortie des Batiments sous Pavillon						Totaux par pays à la sortie		Totaux par Pays l'entrée et sortie réunies	
	Danois		du pays de Provenance		Tiers				Danois		du pays de destination		Tiers					
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Brezil					5	1000	5	1,000									5	1,000
Chine	1.	700					1.	700									1.	700
Espagne	11.	1474			4	468	15	1,942	6	1,050			1.	300	7.	1,350	22	3,292
États unis d'Amerique			12	2,260			12	2,260			7.	1,460			7.	1,460	19	3,720
France	20	3,084	1.	77	7	1,210	28	4,371	5	615	1.	191	2	327	8	1,133	36	5,504
Grande Bretagne	70	5,625	100	12,321	17.	1,810	187	19,756	50	4,770	30	3,160	4	600	84	8,530	271	28,286
Italie	8	1,080					8	1,080	4	650					4	650	12	1,730
Mecklembourg	4	290					4	290	11	665					11	665	15	955
Pays-Bas	19	1,140	3	360			22	1,500	12	1,020	2	250			14	1,270	36	2,770
Portugal	9	1,784			3	600	12	2,384	1.	150					1.	150	13	2,534
Prusse	273	10,922	227	9,865	14	560	514	21,347	207	7,830	173	7,450	30	1,420	410	16,700	924	38,047
Russie	76	6,125	74	5,965	19	936	169	13,026	62	5,470	53	3,995	10	860	125	10,325	294	23,351
Suede & Norvege	53	2,760	314	12,410	3	180	370	15,350	62	5,358	357	13,506	11.	1,180	430	20,044	800	35,394
Villes anseatiques	37.	1,860			5	470	42	2,330	41	3,080	1.	70	6	340	48	3,490	90.	5,820
Indes occidentales étrangères	1.	172			7.	1500	8	1,672	1.	200					1.	200	9	1,872
Provenances et destinat. diverses									43	4464			135	14,445	178	18,909	178	18,909
Totaux par Pavillons	582	37,016	731.	43,258	84	8,734	1,397	89,008	505	35,322	624	30,082	199	19,472	1,328	84,876	2,725	173,884

Navigation entre Copenhague et les possessions Danoises

Provenance et Destination	Entrée des Batiments sous Pavillon				Sortie des Batiments sous Pavillon				Totaux par Provenance et destination Entrée et sortie réunies	
	Danois		Etrangers		Danois		Etrangers			
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Altona	12	920	1	70	12	920	3	160	28	2070
Færöer	4	520	„	„	3	360	„	„	7	880
Grönland	7	910	„		6	720	„	„	13	1,630
Indes orientales			„	„	1	200	„	„	1	200
Indes occidentales	18	5,500	3		20	5,400	„	„	41	11,520
Island	38	4,070	„	620	38	4,070	„	„	76	8,140
Totaux par Pavillons	79	11,920	4	690	80	11,670	3	160	166	24,440

Handelstidende
1832 - No. 14
18 Février

Restant de l'arrivage de Sucre à la fin des 4 années.

	Centner.
1828	52,000
1829	18,000
1830	18200
1831	18,000

L'arrivage du sucre pour Copenhague l'année 1831.

120,000 Centner

295

Prix des grains sur le marché de Copenhague, pendant chacun des mois (des années 1831 et 1832) ~~de l'année 1832~~ par l'Hectolitre, à raison de 1 2/5 hectolitre pour 1 tonne danoise et au cours de 2 f 70 c pour un Rigsbankdaler.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Prix moyen pour l'année 1832
Froment	16.39	16.39	16.7 16.21	16.7 16.39	16.39 16.71	17.36 19.29	19.29	19.29	15.43 17.36	12.5 14.46	11.55 11.73	11.25	15.63 16.23 15.93
Seigle	12.54 12.69	11.89 12.54	10.78 11.55	10.61	10.44 10.61	10.44	10.61 10.76	10.44 10.76	9.64	5.80 10.30	8.84 9.64	8.19 8.68	10.2 10.67 10.34
Orge	8.20 8.68	8.19	7.69 7.84	7.69 8.4	7.23 8.4	7.55 8.36	8.36 8.51	7.71 8.51	5.79 6.75	5.22 6.11	4.98 5.94	4.98 5.14	6.97 7.51 7.24
Avoine	4.82 4.98	4.66 4.82	4.53 4.74	4.82 4.98	4.66 4.82	4.82	4.68 4.82	4.82 5.22	4.50 4.66	4.34 4.74	4.26 4.58	4.18 4.26	4.59 4.79 4.69
Pois	13.50	13.34	12.83 13.48	13.50	13.50	" "	" "	15.42	12.83 15.42	11.55 12.21	10.93 11.24	10.61 10.93	12.80 13.25 13.2

1831

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Prix moyen
Froment	19. 19.29	19.29	19.29 19.29	20.25 22.18	22.18 22.18	18.32 18.32	16.71 18.32	15.42 16.7	15.42 16.88	17.35 17.36	17.36 17.69	16.39 17.69	18.8 18.79 18.43
Seigle	11.57 12.54	12.54 13.50	13.50 13.50	13.50 13.50	13.33 13.50	11.65 13.82	12.86 13.82	12.21 12.53	11.57 13.17	12.86 13.50	12.86 13.19	12.54 12.86	12.58 13.29 12.93
Orge	7. 8.4	8.4 9.32	9. 9.50	9.80 10.60	10.44 11.10	9.96 10.28	10.29 10.92	8.28 9.32	7.7 8.28	7.71 8.4	8.4 8.36	7.96 8.36	8.63 9.34 8.98
Avoine	4.48 5.14	5.32 5.95	5.63 6.26	5.95 8.52	6.90 7.55	6.43 6.90	5.78 5.94	5.46 5.78	4.66 5.46	4.82 4.98	4.82 4.98	4.98 4.98	5.44 6.4 5.74
Pois	14.46 14.46	15.43 16.71	17.35 17.36	17.36 18.32	17.35 18.32	" "	" "	17.35 18.32	12.54 15.43	12.21 12.5	12.54 13.82	13.50 13.82	15.1 15.91 15.46

Résumé comparatif des prix pendant les deux années

Espèces des céréales	Prix le plus bas en 1831	le plus bas en 1832	le plus élevé en 1831	le plus élevé en 1832	Prix moyen en 1831	Prix moyen en 1832
Froment	18.8	15.63	18.79	16.23	18.43	15.93
Seigle						
Orge						
Avoine						
Pois						

Dag. N.° 111.
9 Mai.

Parmi les sociétés importantes de la ville de Copenhague se compte "la société réunie destinée a porter des secours" (det forenede Underotöttelses Selskab) fondée en 1788. Ses intentions sont: 1.° de faire des prêts aux membres laborieux qui, à défaut d'argent ou de crédit pour se procurer les ustensils et materiaux nécessaires, ne pourraient continuer leur trafic légal, afin de prévenir par ces prêts, autant qu'il est possible, leur ruine. Les employés du Roi et d'autres membres qu'on ne pourrait pas placer dans cette classe, ne sont pas il est vrai exclus du droit à ces prêts, mais on devra neanmoins préférer les artistes, fabriquants et ouvriers. 2.° de porter secours aux membres en général qui ont une femme et des enfans mais qui par suite de vieillesse infirmité ou autres malheurs ne sont pas en état par leur propre activité de soutenir leur famille et eux-mêmes, c'est à dire quand les enfans ne peuvent pas s'entretenir eux mêmes mais sont à la charge des parens. Ces secours se font ou a) par une gratification ou b) par une pension annuelle qu'on prend sur le fond. 3.° de procurer aux veuves laborieuses, dont les maris ont été membres de la société, du secours soit par prêt, soit par pension ou en donnant une gratification.

Le nombre des membres de la société, et le montant de son fond, se sont élevés pendant les 3 dernières années à:

Années	nombre de membres	Rd. papier	Fond. Rd. arg.t	monnaie d'arg.t Rd.
1832	1986	3079	32600	93,617
1833	2004	2812	32,600	95,515
1834	2027	2813	34,100	95,627

Le dit fond consista pour la plus grande partie en fonds d'état et en obligations royales de toutes espèces; les prêts non payant de rente qui avait été faits aux membres de la société faisaient le 31 Decembre 1834 environ 8700 Rd. en monnaie d'argent.

Le nombre de ceux auxquels on a donné des secours et leur montant ont été pendant les 3 années ci-dessus:

Années	nombre de secours	pensions Rd. pap.	pensions Rd. arg.t	Dons Rd. pap.	prêts non payant d'intérêts Rd. argent
1832	312	2941	1001	2625	4300
1833	320	2984	1001	2775	4700
1834	325	2929	1001	2770	4750

C'est en grande partie par les contributions des membres que le dit fond est augmenté peu à peu. Il ne peut être membre de la société que celui qui est ou bon citoyen faisant de bonnes affaires, ou employé avec appointemens, ou qui d'autres manières a de quoi subsister convenante aux intentions de la société. Personne ne peut obtenir aucune espèce de secours de la société avant d'y avoir été membre pendant trois ans. Les membres ordinaires donnent un payement minime pour un journal hebdomataire appelé "Borgervennen" (l'ami du citoyen) qu'on leur apporte, savoir 6 Sk. par semaine ou 78 Sk. par trois mois. Quelques personnes payent 1 Rd. par trimestre. Les membres extraordinaires payent 10 Rd. par an ou plus.

Comme Membres contribuants par légats de la société se placent. Le défunt négociant Niels Brock, d'après le testament duquel la Caisse de la société reçut 5177 Rd 82 Sk. courant danois en 1805 et 1807. Le légat du défunt Grell, étudiant, de 1000 Rd. payé en l'an 1812. Le légat de M.me C. A. Böncke de 2000 Rd. payé en 1827. Par le dit journal hebdomataire, Borgervennen qui commença en Août 1788, et dont on publie maintenant la 46.e année, fut établi le fond de la Société.—

Dagen N°. 106.
4 mai

298

Le Collegial Tidende pour 1833 N.os 14 et 15 donne un exposé sur l'Etat des pauvres à Copenhague pendant les années 1830 et 1831. Il y a maintenant deux ans que le même journal (N° 18) donne l'exposé général pour 1832; et lorsque celui ci sera terminé, resteront les éclaircissements pour les années 1833 et 1834 qu'on pourra attendre de voir publiés suivt. les ordonces.

Quant aux membres d'aumône fixe auxquels on accorde des secours hors de l'hopital, le nombre en était comme suit:

		nombre de personnes	de numéros
à la fin de l'année	1830	4114	2095
	1831	4261	2140
	1832	4333	2105

	nombre de pauvres en particuliers.	nombre d'enfans trouvés
en 1830	667	498
– 1831	646	522
– 1832	609	491

Ainsi que le nombre de membres d'aumône fixes a augmenté pendant les 3 années, de même le nombre des pauvres, qui sans être inscrits comme fixe, ont joui de secours provisoire soit en cas de maladie ou en d'autres ont augmenté considérablement.

1830	3967 personnes	sous	1478 Numéros
1831	4379	"	1307 "
1832	6424	"	1874 "

A la fin de l'année 1832 le nombre des pauvres auxquels ont donna encore des secours était de 333 personnes sous 83 numéros, tandis qu'à la fin de 1831 le nombre n'en était que de 229 sous 83 N.os On a remarqué à ce sujet que, en faisant le dénombrement des personnes qui pendant le course des annés ont quelques fois obtenu un tel secours, les individus, auxquels on a donné du secours provisoire plusieurs fois, principalement comme malades, ont été compris chaque fois dans le nombre, en sorte qu'il n'y a pas eu un aussi grand nombre de la population de la ville qui a eu besoin de semblable secours que le chiffre indique. Mais il faut encore observer une autre circonstance d'assez grande importance. La grande augmentation que le nombre cité de la classe des pauvres dont il vient d'être parlé a reçue pendant les dernières annés et surtout en 1832, donna à la Chancellerie une occasion de prier de se faire communiquer les pensées de la direction administrative pour en connaitre la raison. La direction a repondu qu'il en fallait chercher la cause en partie de ce qu'il y avait plus de maladies en l'an 1832, en partie aussi de ce que le nombre plus ou moins élevé de ceux qui ont joui du secours provisoire a été cité ~~[illegible]~~ suivant le nombre des Membres de famille auxquels on avait fait donner des secours dans leurs maladie, sans aucun exposé certain de ceux qui ont eu des secours. Au reste la direction a fait un calcul, fondé sur les portions de pain blanc délivrés aux pauvres souffrant de maladies, d'après quoi le chiffre était en 1830 entre 112 et 113, en 1831 entre 106 et 107 et en 1832 entre 129 et 130 personnes. La direction a fait remarquer en outre que les regles qui ont eu lieu jusqu'à présent en ce qui concerne la conduite de ceux qui recoivent les secours provisoirs, auraient pu avoir quelque influence sur cette différence, pourquoi la Direction a décidé, à partir de cette année d'introduire des formes plus propres à cet égard. Elle aura particulièrement soin à ce que le nombre de ceux qui ont profité du véritable secours provisoir et de ceux auxquels on donne des soins provisoirs comme malades, puisse être indiqué séparément, au lieu de mettre, comme

par le passé, les deux classes ensemble.

Dag. N° 112
11 mai

(sur le même sujet, Suite.) - Quant aux changemens qui ont eu lieu par rapport aux Capitaux pendant les années susmentionnées nous citons le plus essentiel, savoir: 1° Le légat du jardinier Pflygger a été augmenté de 1000 Rd argent en papier d'Etat. 2° une obligation de gage appartenant au légat du supercargo Buch, de 600 Rd. argt. a été encaissée et on a acheté pour le montant des papiers d'Etat à la somme de 689 Rd. 29 Sk. (Le légat était considérable suivant le testament du 15 avril 1799 et donné à l'hopital St. Jean; il s'éleva à 123,287 Rd. Voir Collegial Tidende 1806. N° 43, page 673-74 et Penia 1815 p. 49-52) 3° Dans les légats considérables destinés à l'usage public du propriétaire de Chantiers Lars Wilder, environ 500,000 Rd. suivant le testament du 5 Dec. 1806 et Codic. du 9 fevrier 1810 l'hopital St. Jean reçut aussi sa part. En faisant changer en l'an 1832 une déduction de Capital de 3843 Rd 13 Sk argent en papier d'état l'hopital gagna une augmentation de Capital de 571 Rd. 59 Sk. argt. 4° Le légat de la Comtesse Holck pour le même hopital a fait augmenter son capital par là, qu'en 1832 il a été payé en papiers d'Etat 7500 Rd. argt. et en outre 90 Rd 1 Sk papier, qui ont été changés en papiers d'Etat au taux de 100 Rd 24 Sk. 5° Par le légat du Capitaine de navire Wall et sa femme donné à l'hopital Vartou est venue une augmentation de Capital de 14 Rd 69 Sk ence que une obligation de gage de 99 Rd argent a été encaissée et que pour le montant on a acheté des papiers d'Etat. (Wall, qui était Chef de la Corporation des Capitaines de navire à Copenhague, mourut le 24 mai 1824. Voir le Dagen, même année, N° 127). 6° Le Capital du légat de Mad. C. A.Böncke a reçu une augmentation de 229 Rd 52 Sk argt. par le payement de 200 Rd argt. et en les faisant changer en papiers d'Etat. 7° Le valet de chambre cidevant, Christian, Jens Rasmussen, chez le defunt conseiller intime de conférence Claassen, légea par le testament du 30 Décembre 1830 à l'hopital général 2000 Rd argent et une somme égale à la maison de travail de notre seigneur (Voir Collegial Tidende 1831 N° 18). Ces Capitaux ont été sous la date du 8 mars 1832 payés à l'administration des pauvres par les exécuteurs. 8° par le légat du négociant Brock a été encaissé une obligation de gage de 3000 Rd et des papiers d'Etat ont été achetés pour le montant, par laquelle opération le Capital a été augmenté de 446 Rd. 17 Sk. argent.

Les dépenses de l'administration des pauvres pendant l'année susdite étaient de 284,923 Rd 61½ Sk, laquelle somme n'a cependant pas été employée aux besoins des pauvres, puis qu'une somme de 30000 Rd y est comprise que l'administration doit payer en intérêts. C'est ainsi une somme d'environ 250,000 Rd papier qui a été employée à payer les frais ordinaires de gages, pour la tenue de batimens et d'Inventaire &c. de l'administration des pauvres, comme immédiat pour les soins et les secours à donner aux pauvres, en quel égard il a une grande influence qu'une grande partie du secours que l'administration a donné consiste dans les soins à donner aux malades et aux infirmes, qui doivent naturellement occasionner beaucoup plus de dépense que le secours qu'on donne aux indigens.

En repartissant la somme de 250000 Rd papier sur le nombre continuel de 7000 membres fixes, chaque individu viendrait à couter environ 36 Rd tant pour les habits que pour la nourriture et les médicamens

299

Relevé des quantités de Céréales entrées à Copenhague et qui en sont sorties pendant le cours de l'année 1834

Désignation des Céréales	Voie de terre	Voie de mer					
	Entrées	Entrées				Sorties	
	du Danemark	du Danemark	de l'Etranger			pour le Danemark	pour l'Etranger
	Tonnes	Tonnes	Lasts	Loofs	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Froment	42,122	111497	"	"	"	6186	9222
Farine de d°	7,476	631	"	"	"	85	10,712
Seigle	73,323	97,327	1	36	1372	13587	21,232
Farine de d°	9,377½	849	"	"	"	1711	31,773
Orge	95,582	62,697	"	"	"	6939	61,973
Farine de d°	82	"	"	"	"	"	"
Avoine	50,025	43,706	"	"	2528	717	8,272
Pois	16,864	6,994	"	"	"	2857	9,724
Vesces	1,313½	200	"	"	"	"	107

Observations

1° La Tonne correspond à 1⅖ Hectolitres

2° Le Last " " 30 id

3° Le Loof " " ⅔ id

Provincial Lexicon over Danmark-
par Chr. B. Jensen Odense 1830.

Kronborg, chateau forte ~~[illegible]~~, près d'Elseneur, sur les bords du Sund; ~~[illegible]~~ il sert a deffendre l'entrée et de renfermer des malfaiteurs (1). Le magnifique batiment du chateau, fut commencé en 1577 et terminé en 1585 sous le règne de Frederic II. Il est construit en pierres de taille et a 5 tours dont celle du Nord est a un fanal élevé de 110 pieds danois (2) au dessus du niveau de la mer. La partie intérieure de la forte forteresse consiste en quatre bastions ~~pourvus~~ d'excellentes casemates. m. m. Elle a mille hommes de garnison (3) Il y a à l'extérieur deux autres ~~fortification~~ (faestninger) avec des fossés et des ravelins (revaliner) du côté de la terre. Du côté de la mer il y a des bastions garniès de quelques grosses pièces d'artillerie dont deux montées sur de doubles affuts (doppelte Lartouer) et appelées Skjægge et Bjørn (4) portent dit on jusqu'en Suède !! Sur l'un des bastions flotte le pavillon royal, devant lequel tous les vaisseaux qui passent auprès amènent le leur et saluent avec des coups de canons. (5) Près de la forteresse les navires qui passent

---

(1) 40 forçats qu'on appelle (Slave) esclaves dont enfermés dans les de Kronborg et employés à des travaux sous l'inspection d'un

2°. Le pied danois (Fod) est d'environ

3°. La garnison se compose seulement d'environ 40 soldats au plus, et d'environ

4°.

il parait qu'ils n'existent plus s'ils ont jamais existé
Il y a en tout 93 canons

5°. Cet usage n'existe plus

devant payent les droits de la douane du Sund (Oresunds Told) l'un des revenus les plus importants du pays. L'interieur du chateau, dans lequel il y a une chapelle, en richement orné. De la plateforme on a une superbe vue.

On a sur Kronborg:

1° Beskrivelse over Kronborg, (Description de Kronborg) Copenhague 1672 4.

2° Neuerbaute Kronenburgh (

Dantzig 1633

arquebusiers
Lagarde des ~~archebaudiliers~~ à Cromborg
secompose de 29 hommes sous le commend^t.
d'un lieutenant et deux sous officiers.
Lagarde d'artillerie qui est placé sur
la baterie depavillon (Flagbaterie) se
compose de 6 hommes sous le commendement
d'un sous officier. ——

300h

chargé de froment & d'orge

equipé de 9 hommes le Capitaine

" — compris

80 Last de Commerce

Elseneur le 1 d'Avril 1833

p. A van Deurs

Surface, population Revenus &c. du Danemark,
d'après l'Annuaire historique de Lesur.

Surface en milles carrés géographiques	Population	Revenus en francs	Dette publique capital en francs.	Armée régulière	Marine	Années	Observations
1,100	1,860,000	27,000,000		36,000	5 vaisseaux 8 à 10 frégates	1819	
2,761	1,587,000	32,600,000		39,000	3 vaisseaux 5 à 6 frégates	1820	
2,761	1,700,000	32,000,000	232,800,000	39,000	5 vaiss. de lig. 5 à 6 frégates	1821	
2,761	1,700,000	32,000,000	232,800,000	39,000	5 vaiss. de lig. 5 à 6 frégates	1822	
2,761	1,700,000	32,000,000	232,800,000	39,000	5 vaiss. de lig. 5 à 6 frégates	1823	
2,761	1,700,000	32,000,000	232,800,000	39,000	4 vaiss. de lig. 3 corv.tes et 4 brigs	1824	
2,761	1,700,000	32,000,000	232,800,000	39,000	8 vaiss. de lig. 6 frégates 3 corvètes 4 brigs 80 chaloup. can.	1825	
2,761	1,700,000	32,000,000	232,800,000	39,000	8 vaiss. de lig. 6 frégates 3 corvètes 4 brigs	1826	
2,761	1,900,000	40,000,000	270,000,000	80,000	8 vaiss. de lig. 6 frégates 3 corvètes 4 brigs	1827	
2,761	2,125,000	40,000,000	270,000,000	38,800	3 vaiss. de lig. 6 frégates 3 corvètes 4 brigs	1828	
2,761	1,768,000	40,000,000	270,000,000	38,800	3 vaiss. de lig. 6 frégates 3 corvètes 4 brigs	1829	
2,761						1830	
16,500	1,950,000	33,000,000	160,000,000	34,000	4 vaiss. de lig. 7 frégates 14 bâtimens inférieurs	1831	

Storthing 3e ordinaire

Storthing

Voir : Elections

8ème Storthing ordinaire (1836)

352

7 Juillet — Le Conseiller d'état Sibbern se rend (à 10 h. ½ du matin) au Storthing alors assemblé pour lui apporter des propositions royales concernant des changemens à faire à la loi fondamentale, qui lui avaient déja été présentées et qui avaient été repoussées non seulement par ce dernier Storthing, mais par les Storthing précédents — Ces propositions sont relatives :

1°. au véto absolu

2°. au droit qu'obtiendrait le roi de naturaliser des étrangers, qui cesserait d'appartenir au Storthing

3°. à la participation des Conseillers d'Etat aux travaux du Storthing.

C'est à dire le changement des articles 17, 78, 79, 80, 81, 82 et 92 de la loi fondamentale.

Ce même Conseiller d'état informe ensuite (verbalement) le Storthing que conformément à un rescrit royal du 2 de ce mois, il serait dissous le lendemain vendredi 8 Juillet à Midi.

Il paraît que dans la communication royale relative aux changemens à faire à la loi fondamentale, le roi se plaint de ce que le Storthing a rejeté (les propositions) sans délibération et sans les soumettre à un comité, contrairement aux formes constitutionnelles. S. M. pense que quoiqu'on ne puisse blamer la prudence qu'a mis le Storthing à faire des changemens à la loi fondamentale, cette prudence ne doit cependant pas être poussée trop loin et empêcher d'écouter les conseils de l'expérience.

Le Storthing décida à l'unanimité que les propositions royales seraient imprimées par les soins du président, afin d'être prises en considération par le

N.a Le 8ème Storthing ordinaire est composé de 96 membres, dont

35 fermiers (Gaardbruger)
12 ecclésiastiques (Stiftsprovst, Provst & Sognepræst)
4 chantres d'eglise (Kirkesanger)
9 negociants ou marchands
3 baillis (amtmand)
7 Byfoged, Foged, Sorenskriver
2 assesseurs de la haute cour
2 id de la cour du diocèse
2 capitaines de navire
en de seulement officiers, avocats procureurs, docteurs &

prochain Storthing ordinaire, et
qu'il serait nommé un comité de
9 membres tant pour prendre en
considération ces propositions, ~~qui en~~
~~ce qui~~ que pour donner son opinion
en ce qui concerne la dissolution
annoncée, et ~~pour~~ donner un rapport
qu'il devrait présenter sans retard.
Les membres choisis pour en faire partie
sont: Mess.
~~Sörensen, avocat à la h.te Cour~~
Riddervold, pasteur, Président du comité
Sörensen, avocat à la h.te Cour Président du Storthing
Rye, assesseur à la haute Cour
Foss, capitaine
Holst, assesseur
Falsen, juge !
Hjelm, avocat à la haute cour
v. d. Lippe, pasteur
Weidemann, Bailli

La réunion du Storthing fut fixée à 7 heures du soir.

Après ces opérations, le Storthing s'occupa de différentes affaires ordinaires

à 7 heures du soir, il se réunit de nouveau.

Le comité nommé par l'Odelsthing pour présenter son rapport sur le protocole du Conseil d'Etat ~~relatif~~ en ce qui concerne la dissolution du Storthing, et composé de:

Sörensen
Riddervold
Foss
Holst
Falsen

fut divisé sur la décision à proposer; la majorité composée de Riddervold, Foss et Falsen ~~voulait~~ proposait que l'Odelsthing ~~décidât~~ rendit une décision qui réservât à un prochain Odelsthing à prononcer sur les Membres du Conseil qui seraient responsables à l'occasion du mode d'après lequel la dissolution du Storthing par S. M. avait été résolue

unanimement le Comité d'accord avec la minorité proposait de traduire ~~devant~~ la cour (Rigsretten) pour y être reponsable de le ministre d'état Lövenskjold comme celui qui d'après le protocole reçu, paraissait être le seul qui à l'occasion de la décision de S. M. pour la dissolution du Storthing avait par manifesté l'opinion du gouvernement de Norrège conformément au paragraphe 15 de la loi fondamentale. La proposition principale fut repoussée par ~~obtint~~ 59 voix contre 33, tandis que la autre d'ici fut adoptée à l'unanimité.

En conséquence le ministre d'état Lövenskjold sera, d'après la décision unanime de l'Odelsthing, traduit (Rigsretssagen) l'action sera dirigée par l'avocat Sörensen comme actor et les membres de l'odelsthing l'assesseur à la haute cour Holst, Tatsen et Vogt sont nommés membres du comité d'action avec lesquels l'actor devra conférer sur l'affaire. L'Odelsthing a reservé ensuite au prochain Thing à décider si d'autres membres du Conseil d'état doivent être rendus responsables, et comme il résulte du protocole d'état qui a été dressé que les Conseillers d'Etat ~~Holst~~ qui se trouvaient à Stokholm, Holst et Tasting ont fait les plus fortes représentations contre la décision (Beslutning) de S. M. et étant d'après le paragraphe 30 de la loi fondamentale déclarés exempts de responsabilité. ~~Et comme~~ Le Président Sörensen après avoir rappelé au Storthing que suivant l'usage une députation de 9 membres ~~était~~ jusqu'ici rendu auprès du gouvernement norvégien après la cloture, fait observer que vu les circonstances actuelles peut être jugerait-on convenable de ne pas en envoyer cette fois, ce qui fut approuvé par toute l'assemblée.

parcequ'il n'a pas protesté contre la volonté exprimée d'oscar

Le 8 Juillet — Le Storthing s'assembla à l'heure ordinaire dans son local accoutumé décoré pour la séance royale. A la place ordinairement occupée par le Président et par le Secrétaire se trouvait un seul fauteuil aux armes royales, sur une estrade couverte d'un tapis ; le Président et le Secrétaire étaient en face, au milieu du premier rang des membres du Storthing.

Après avoir donné lecture de ce qui s'était passé dans la séance du Lendi soir, et l'avoir soumis à l'assemblée qui l'a approuvé à l'unanimité le Président a annoncé que la dissolution aura été prononcée, les membres debout, ont crié Gud bevare Kongen, Faedrenelandet ec

le Président a envoyé une députation de 9 membres au devant de Mr le Conseiller

A midi précis le tambour, à battu aux champs ; tous les membres du Storthing se sont levés Mr le Conseiller d'Etat Collet qui est entré précédé des principales autorités judiciaires civiles et militaires de la ville, de députés de l'université, de l'évêque du diocèse d'Aggerhuus et des autres membres du Conseil.

Debout devant le fauteuil, placé sur l'estrade Mr le Conseiller d'état Collett a lu l'ordonnance de dissolution et le il a remis lui-même les deux documens entre les mains au Président du Storthing et s'est retiré immédiatement avec les personnes qui avaient formé son cortège.

Les deux ordonnances royales ayant été inscrites sur le registre des actes du Storthing, le Président a l'a signé s'est retiré, et chacun des membres a également signé le registre avant de quitter la salle. La soirée s'est passée sans trouble ni évènement remarquable, car on ne peut être comme tels les hourras

par lesquels le Président a été accueilli à sa sortie.

Ceci est ici le lieu de parler du Protocole du Conseil d'Etat de Stockholm dont il a été fait mention plus haut.

Le roi ayant fait connaître au Conseil d'Etat de Norvège à Stockholm ~~[illegible]~~ son intention de dissoudre le 8e Storthing ordinaire le 8 Juillet; mm. les conseillers d'état Fasting et Holst exposèrent les raisons suivantes ~~pour~~ qui les empêchait de conseiller cette mesure. (utilraadelig)

Lorsque les ~~§ 75 lettre a~~ loi fondamentale

§ 80.

Clotûre du Storthing (8 juillet 1836)

360

Le Storthing s'est assemblé le 8 juillet 1836 à heures du matin.

La salle était décorée comme pour une séance royale. A la place ~~du siège du~~ occupée ordinairement par le siège du Président et celui du Secrétaire, se trouvait un seul fauteuil sur l'estrade couverte d'un tapis.

Le Président a donné lecture de ce qui s'était passé dans la séance du soir du jeudi ainsi que les résolutions proposées par le comité nommé, et les a soumises à l'approbation de l'assemblée qui les a approuvées à l'unanimité.

Le Président a annoncé ensuite qu'après la prononciation de la dissolution, les membres devaient dire: Gud bevare Kongen, Fædrelandet og —

A midi précis le tambour a battu aux champs, et le Conseiller d'état Collett est entré précédé des membres de l'université, de plusieurs officiers, des autres membres du Conseil, de l'Evêque de Christiania et se tenant debout sur l'estrade immédiatement devant le fauteuil, il a lu, tous les membres du Storthing étant également debout et découverts, les deux ordonnances du roi, la première

et la seconde déclarant que le Storthing ordinaire était dissous. Il a remis ensuite ces deux ordonnances au Président du Storthing, placé sur le premier rang des députés devant et au milieu du en face le Conseiller d'État, et s'est retiré immédiatement ~~dans le~~ précédé du même cortège. Le Président a prononcé à haute voix Gud bevare Kongen, Fædrelandet og

Les deux ordonnances royales ayant été inscrites sur le registre du Storthing par le Secrétaire, les députés étant toujours assis à leurs places, et le Secrétaire ayant donné lecture du préambule dont le président s'est avant fait précéder celui-ci a quitté sa place et s'est retiré;

Les autres membres sont ~~encore~~ restés quelque tems dans la salle.

361

Morgenblad No 190 — 8 Juillet 1836

362

1

Storthing

Au lieu de traiter les affaires annoncées pour hier, le Storthing commença sa session du matin par une assemblée (forlukkte Döre) à portes fermées. On devinait, mais personne ne devinait ce qu'on apprit bientôt. Le conseiller d'Etat Sibbern se présenta au Storthing et y déposa une communication royale du 26 [illegible] relativement aux changements dans la loi fondamentale, ainsi que trois propositions royales tendant au même but, dont les 2 premières ont été tout de suite rejettées comme changements dans les paragraphes 17, 78, 79-80 & 81 ainsi que 82 & 92 de la loi fondamentale & la 3me concerne la participation des Conseillers d'Etat dans négociations du Storthing; La communication royale est trop notable pour que nous la livrons au public le plus tôt possible.

S. M.# approuve sans doute la prudence que les Storthings ont montré quant aux changements de la loi fondamentale, mais cette prudence ne doit pas s'étendre si loin qu'on ferme l'oeil pour la voix de la raison fondée sur l'experience" Que le Storthing les a rejettées sans délibération ou sans les soumettre aux recherches d'un comité, ne démontre pas qu'on l'intention d'éclairer la nation, c'est contraire aux formes constitutionnelles, de rejetter des propositions sans les examiner auparavant. — Ensuite Monsieur le conseiller d'Etat Sibbern annonças verbalement au Storthing que S. M.

Ce n'est pas exactement une citation mot à mot car nous n'avons pu nous procurer la communication, mais une, dans laquelle au moins le sens n'est point changé

a donné ordre de dissoudre le Storthing aujourd'hui le 8 Juillet à midi. Le Storthing qui d'apres l'expression ~~de Foss decida unanimemente que les propositions royales sans~~ voulait respecter les formes constitutionnelles, décida unanimement que les propositions seroient imprimées sous la main de la présidence pour être prises en considération au prochain Storthing ordinaire, & l'Archiviste du Storthing fut chargé de remettre au gouvernement la quantité necessaire d'exemplaires imprimés pour être distribués. D'après la proposition de Christensen de Sörensen, Foss, Hjelm & Holmboe, qui seulement étoient d'accord du nombre de membres dont le comité à établir serait composé, en ce que les uns voulant qu'il fut composé de 15, d'autres de 9 & encore d'autres de 5 membres — il fut enfin décidé unanimement qu'on nommerait desuite un comité de 9 membres pour prendre en considération tout les propositions royales relatives aux changemens dela loi fondamentale; que la nouvelle que le Storthing avait reçu concernant sa dissolution prochaine de demain, le dit comité commencera desuite de sa cote son activité & donnera le plus tôt possible son rapport. — Pour membres furent choisis Riddervold, Sorensen, Rye, Foss, Holst, (assesseur) Falsen, Hjelm v. d. Lippe & Wesdermans

La session de l'après midi qui après une assemblée à portes fermées, commençes à 8 heures à portes ouvertes, où il fut présenté le rapport du comité ~~sur~~ nommé dans la séance du matin

Comme S. M n'a pu vouloir dissoudre le Storthing dans un temps, où cette démarche devrait avoir des suites si nuisibles pour le pays à moins que quelques uns de ses conseillers ont ou négligé de l'instruire des circonstances présentes, ou les ont présenté du véritable point de vue & comme S M également dans la communication concernant les changements proposés dans la loi fondamentale, s'exprime ainsi relativement de la manière dont on a traité au present Storthing les propositions royales aux changements de la loi fondamentale, on voit clairement qu'un malentendu en est la cause. Le comité croit donc qu'il est du devoir du Storthing tant à cause de S M qu'à cause du peuple & de lui même, dans une adresse d'informer S M des affaires & des malentendus qui depuis ce qui precede a eu lieu. Le comité croit également qu'il n'est pas moins important, que l'opinion du Storthing soit généralement connue & pense qu'on parviendrait le plus facilement à ce but, en donnant dans l'adresse un developpement si etendu ~~aussi complet~~ des circonstances presentes que nos citoyens puissent juger justement des choses, à quelle fin l'adresse sera imprimée aussitot qu'on est sur que S M l'ait reçue. Le comité joignit encore un croquis redigé par lui pour une telle adresse, prend

4/ également la liberté de proposer au Storthing de prendre les décisions suivantes

1°

Le Storthing fera une adresse à S. Mté conformément au croquis ci joint.

2°

Cette Adresse sera par l'archiviste du Storthing publiée par la presse une semaine après qu'elle a été délivrée au gouvernement royal de Norvége —

Le Comité croit en outre, malgré les circonstances le rendent difficile pour le présent Storthing de prendre les mesures necessaires, de rendre responsable ceux des conseillers de S. Mté qui à cette occasion auront negligé leur devoir. Le Storthing doit cependant faire tout ce qui lui est possible de faire de son côté pour justifier les pretentions de la justice & la raisonnable attente de la nation. Le Comité pense que le Storthing doit demander au gouvernement royal de Norvége qu'il lui communique ce qui s'est passé au Conseil d'Etat à cet egard —

Le Comité soumet ainsi

3.

La présidence aura ~~de suite~~ à demander de suite au gouvernement royal de Norvége ~~qu'il le communique~~ de communiquer au Storthing aussi tôt que possible & dans touts cas # assez à temps pour en prendre une décision, ce qui s'est passé dans le Conseil de S. Mté tant à Stockholm qu'à Christiania relativement à la resolution de la dissolution du Storthing.

\# avant sa dissolution

4

La présidence du Storthing est autorisé aussi que la communication citée sous le 3me ~~poste~~ article est reçue, de la remettre à l'Odelsthing sans perte de temps.

Enfin le Comité a cru devoir ~~de~~ faire observer au Storthing l'importance, que le choix des fonctionnaires & Commis, qui sont nommés immediatement par le Storthing, se fasse avant la dissolution du Sthing. Au Storthings precedens il a été de coutume que le Storthing ait chargé le Comité des Elections

5/

de faire des propositions à cet égard, mais comme ceci ~~ne~~ à cause des circonstances ne pourra se faire, le comité espère agir conformement avec le desir du Storthing, en prenant la liberté de proposer 5 Reviseurs d'Etat & 3 Suppleants pour les 3 années suivantes. Le comité étant informé que le comité de la banque doit faire des propositions quant aux fonctionnaires & commis de la banque, ~~il se dispense~~ il est inutile de faire quelque chose à cet effet.

Il est ainsi soumis:

Le Storthing choisira dans cette séance 5 Reviseurs d'état & 3 suppleants, ainsi que des representants, des directeurs & des administrateurs de la banque pour remplacer ceux sortant, ainsi que des Suppleants. Le comité prend la liberté de proposer pour Reviseurs d'état ceux actuels

1) Le cons. gen. P. L. Stabel
2) L'avocat à la haute cour Sörensen
3) L'assesseur à la haute cour Motzfeldt
4) le commis Semb
5) Le capitaine Mariboe;

les deux derniers pour se former commune trois eux[illegible]

pour suppleans

1) Joh. Kiftye, negociant
2) Foss - capitaine d'artillerie
3) Resch conseiller

Christiania dans le comité à l'occasion de la dissolution du Storthing, le 7 Juillet 1830

Riddervold
Chef du Comité

G. Foss
Secretaire du Comité

Le 5me Article du rapport du comité fut unanimement approuvé ~~& dessus~~ de même que les reviseurs & suppleants y proposés furent choisis, furent aussi choisis ~~suivant~~ de nouveau la proposition des ~~la~~ comité de la banque les directeurs & administrateurs sortans.

1836 — dissolution du Storthing

366

7 Juillet — Un courrier est arrivé ce matin de Stockholm. aujourd'hui à 10 heures ½ le Conseiller d'Etat Sibbern s'est rendu au Storthing pour apporter les propositions royales concernant les changemens à faire à la loi fondamentale ~~qui~~ soumises précédemment au Storthing. ~~Après que le départ~~ Le même Conseiller d'Etat a ~~donné~~ informé ensuite ~~communication~~ ~~le Storthing~~ l'assemblée que suivant un rescrit royal le Storthing serait dissous le lendemain vendredi à midi.

Après ~~que le~~ le départ du Conseiller d'Etat le Storthing a résolu à l'unanimité qu'un comité serait établi pour prendre en considération la communication royale relative aux changemens à faire à la loi fondamentale, ainsi qu'à la dissolution du Storthing qui doit avoir lieu demain matin afin de donner ~~sans tot~~ sans retard son opinion. Les membres choisis pour faire partie de ce comité sont MM. Riddervold (ecclésiast.) (juge) Sørensen (avocat) Hielm, Rye (officier d'infanterie), Foss (capitaine), l'assesseur Holst, Falsen, v. d. Lippe (ecclési.) et Weidemann (Bailli). La réunion de ce soir doit avoir lieu à 7 heures.

C'est la première fois que dans notre histoire ~~de~~ constitutionnelle, le Storthing a été dissous avant la conclusion ~~des~~ des affaires d'une nécessité indispensable ~~[illegible]~~ ~~telles que~~ citerons ~~[illegible]~~ le consentement à la levée des impôts, la terminaison complète ~~[illegible]~~ du Budget &c &c on ne connait pas encore les motifs de cette catastrophe nous aurons sans doute des renseignemens plus étendus à ~~[illegible]~~

(en marge :) Nous ne doutons pas qu'en prononçant la dissolution du Storthing S. M. ne convoque en même temps un Storthing extraordinaire, qui sera d'une nécessité absolue pour que la machine de l'état puisse marcher.

Lettre de M. Lövenskjold ministre d'état du Royaume de Norvège à Stockholm aux membres du comité particulier chargé de réunir des souscripteurs pour un monument à élever à Eidsvold en commémoration de la Loi fondamentale décrétée ~~le 17 ma~~ dans cette ville le 17 Mai 1814.

Réponse des membres du comité pour l'érection d'un monument à Eidsvold, à Mr Lövenskjold, ministre d'état de Norvège

Caisse ministérielle

Protocoles du Conseil d'état

Lois sanctionées
1- om Matriculen
2- om Tordebogs afgifterne } 17 x^{bre}
3- om Delinquentomkostningerne

Lois rejetées
1- om [illegible] omkostningerne 17 x^{bre} (Pourquoi?)

Lois qui seront rejetées.
1. on craint que la loi sur les ports de lettres & paquets envoyés par la poste ne soit pas sanctionée parce que le Storthing y a fixé très bas les évaluations
Budget

Lois qui ne pourront être sanctionées

(Sur Constitutionelle du 22. Août 1836

No. 204

Contre Lövenskiold

Nous ne pouvons nous empêcher de relever plusieurs des thèses contenues dans la défense dans les supplements de taire. Dans cette pièce comme dans tant d'autres opinions publiques à cet égard, on derange entièrement le point de vue dont il faut considérer cette affaire, on examine seulement, s'il peut resulter de responsabilité d'avoir conseillé la dissolution du Storthing & ~~de~~ même sa prompte dissolution mais non ~~[illegible]~~ pas s'il peut résulter de la responsabilité ~~de~~ ~~[illegible] qu'on a~~ d'avoir conseillé la dissolution du Storthing de la manière [en] cela a été fait, savoir de manière à ce qu'il ne fut pas laissé au pouvoir de l'Etat competent le temps de mettre en ordre ~~[illegible]~~ ce qui necessairement est de son ressort & qu'il ~~[illegible]~~ en defaut, ~~[illegible]~~ une illégalité a eu lieu dans de certains cas de même que une certaine ~~[illegible]~~ dépression entre les pouvoirs de l'état etc etc.

On voit donc facilement en faisant la question ainsi qu'il est dit qu'elle doit être faite, tout les raisonnemens sur lesquels on s'est principalement fondé l'inhabilité du Lagthing car la conduite factieuse du Storthing aussi long temps qu'on ne peut l'appeller revolutionnaire, ne donnants à peine ~~le droit~~ aux Conseillers du Roi de conseiller des mesures comme celles qui ont été servies pour faire

prendre au Storthing une autre marche & on doit avouer sans doute, qu'il ne peut être en pouvoir de celui qui est accusé devant la Chambre constitutionelle en ~~[illegible]~~ enjoignant le Storthing, de rendre la division du Storthing qui fait une portion de la Chambre constitutionelle inhabile d'être juge.

Le raisonnement dont se sert l'écrivain dans le supplement d'hier, que le protêt, est seulement un nom, que le Ministre d'état n'avait pas besoin de faire d'observation contre la résolution du Roi, quand les observations faites par les autres conseillers d'état étaient, lesquelles sont considérées d'être suffisantes, ~~que le Ministre d'état à accéder leur protêt~~ qu'il était inutile pour le Ministre d'état d'accéder à leur protêt, & que sa conviction à cet égard le détermina de ne pas faire protêt qui se réduit à un protêt préformé & qui justement aurait produit des suites ~~[illegible]~~ tant sur les protêts en general & que sur l'influence du Ministre d'état comme conseiller du Roi en particulier

Tout cecy ceci sont des sophismes
qui ne peuvent tromper personne
lors le premier coup d'oeil qu'on
jette sur le § 30 de la loi
fondamentale les dément.
Suivant ce § chaque conseiller
du Roi qui ne proteste pas
contre la resolution royale, en
autant qu'il y a lieu à
responsabilité juridique,
sera considéré comme étant
d'accord avec lui ~~les~~ & bien
ne peut être delibéré ni par
regner l'autre a fait ni par
la conviction de l'inutilité
du protêt. Dans tous les
cas la loi fondamentale n'a
pas compté sur ceci & si les
membres du conseil ~~les~~ du Roi pouvaient
se mettre sous la protection
d'un tels raisonnement, on
perderait toute la garantie
que la Constitution cherche
par le conseil responsable
dans la restriction morale
à laquelle la Souveraineté
est soumise. Nous sommes
tellement convaincus de l'effet
de cette restriction (Band)
(lien) & sa force psychologique
croyons
que nous, tout contrairement
à ~~les~~ ceci écrivons, que la protest
du Ministre d'Etat n'aurait
sans
~~pas~~ ~~aucune~~ influence
sur la resolution du Roi,
~~croyons~~ & n'avons jamais

douté un seul moment
que S.M. n'aurait pas
suivi une res olution quand
tous ses conseillers se seraient
déclarés contre & qu'aucun
d'eux a voulu prendre
la responsabilité sur lui.
Mr le Ecrivain méconnaît
entièrement notre Gouvernement,
quand il trouve agréable
que la volonté de S.M.
soit inébranlable & ne peut
être détruite par l'avis ou le
non d'un seul homme.
Si la volonté de S.M. est
inébranlable ~~contre tous~~
le protêt de tous ses conseillers
responsables, il y a toujours
une des tristes alternatives
ou que le Roi a fait un
mauvais choix de ses conseillers
~~[illegible]~~ ou que l'on agit contre
la constitution ou les lois
visiblement au détriment
du Royaume. Il est aussi
évident que non seulement la
crainte qu'en protestant
à donner le poids du protêt
& son propre influence
sur la volonté royale, ne peut
délibérer de la responsabilité
là où le protêt est trouvé
d'être juridiquement nécessaire.
Que la responsabilité ~~[illegible]~~
à défaut d'un avis protesté
de cette manière peut être
justifiée par des raisonnements
est évident.

Le Constitionelle du 25 Janvier 1837

Aujourd'hui depuis 7 jusqu'à 1 heure ~~il ~~ le Storthing était réuni à portes fermées. Le Resultat était dit on une Adresse à S M le Roi relative aux rapports de l'union, laquelle ~~adresse~~ fut envoyée au gouvernement norvégien entre 1 & 2 heures, mais ne sera pas publiée avant que S. M le Roi l'ait reçu. L'affaire relative à quelques débiteurs à la caisse d'état pour céréales ne fut pas discutée ~~à défaut~~ faute de temps. —

A 2 heures le Thing fut dissous avec les cérémonies ~~hors~~ ordinaires. S. E le Statholder fut en premier la lettre royale ouverte, (patente du 19 courant, par laquelle le Statholder (S. E) était autorisé ou par son empêchement, celui dans le Gouvernement norvégien en chargeant de dissoudre le Storthing. Après quoi S. E le Statholder lut le discours royal suivant:

" Bons Messieurs & hommes norvégiens!

Au lieu de faire valoir (vidt udstrakte) ~~les droits étendus~~ dans toute leur étendue les droits reconnus & garantis par l'alliance ~~européenne~~ des états (Europæiske Statsforbund) ~~garantis en 1814~~. deux nations ~~animées~~ remplies de nobles des sentiments ~~[illegible]~~, descendant des mêmes ~~ayeux~~ aieux & par la Providence, ~~par les~~ ~~de leurs~~ par suite de leurs rapports géographiques ~~destinées à une [illegible] mutuelle~~ destinées à se soutenir mutuellement furent unies en 1814 dans une amitié fraternelle et sous un même chef ~~à une amitié de frère de loi & défense commune~~ dans une défense commune. La sincerité & la loyauté ~~de leurs deux fondateurs~~ de toutes deux rendaient l'alliance entre elles sacrée & inviolable.

Le 20 Octobre 1814. ~~fut [illegible]~~ décidé l'Union de la Norvège avec la Suède fut résolue. Cette ~~décision~~ résolution ainsi que les ~~[illegible]~~ ~~la loi fondamentale du 4 Novembre~~ celle qui fut prise ~~[illegible]~~ ~~de même que~~ et les dispositions de la loi ~~fondamentale~~ arrêtées le 4 9bre ~~[illegible]~~ le ~~10~~ de ce même mois, se présentent ~~[illegible]~~ en ce moment palpitantes ~~[illegible]~~ à mon souvenir ~~[illegible]~~ sans que j'a regrette leur acceptation. ~~[illegible]~~.

Mes devoirs ont toujours fait l'objet constant de mes pensées; ~~que je trouve[illegible]~~ je les dirige avec satisfaction vers l'avenir ~~[illegible]~~ constamment heureux que le tout-puissant ~~[illegible]~~ paraît propice aux habitans de la presqu'île, dont l'étoile toujours brillante leur sourit ~~[illegible]~~ bonheur & bénédiction

---

Marginal notes: "à une amitié de frère de loi & défense commune" ; "toutes" ; "2"

Les habitans des deux royaumes ont les mêmes intérêts.
La Norvège a avec la Suède des droits égaux. ~~&~~
S'il étoit nécessaire de les accorder de nouveau ou
s'il ~~[illegible] étoit nécessaire~~ étoit besoin de mon sang ~~quant pour suppléer à~~ (Ukrænkelighed),

pour assurer leur inviolabilité soit quant à leur forme soit quant au fonds ~~[illegible]~~ ~~pour [illegible]~~,
je ~~[illegible]~~ ferais avec plaisir ce sacrifice, & ne trouverais [illegible]
[illegible] ~~[illegible]~~ de donner à la Norvège ~~[illegible]~~ une nouvelle
preuve de mes soins assidus pour conserver les droits
personnels de ses habitans qui sont inséparables
de l'indépendance politique du royaume.

Parmi les devoirs sacrés qui reposent sur moi,
est aussi celui ~~[illegible]~~ d'écarter, conformément à la
Loi fundamentale, toute attaque ~~contre [illegible]~~ angreb paa Dens Ord
~~[illegible]~~ contre son texte. cependant comme l'imperfection est attachée à celui
comme à tout ouvrage (~~oeuvre~~) de l'homme
je veux, loin de ~~[illegible]~~ d'ajourner (de rejeter (udsætte) ~~(ajourner~~, les améliorations ~~[illegible]~~,
(~~changements~~) qui me paraitraient utiles & qui
pourraient avoir lieu (i Samklang) en harmonie avec nos lois
& notamment avec ~~[illegible]~~ le § 112 de la Loi fundamentale
du 4 Novembre 1814, ainsi qu'en ne perdant jamais de vue ~~qu[illegible] les [illegible]~~
(Opretholdelsen) de la conservation de nos ~~des~~ obligations (gjensidige) réciproques, j'y
donnerai les mains avec empressement.

En déclarant ici le 4 Storthing extraordinaire de
~~la~~ Norvège dissous, je vous répète ce que je vous disais (le 26 novembre 1814
à l'époque de ~~à la~~ dissolution du 1er Storthing extraordinaire ~~&~~
~~26 Novembre 1814~~

"Jamais les ~~[illegible]~~ ~~plus~~ (Oldgamle) anciens peuples du Nord
n'ont ~~ils~~ donné le surnom de Bon à ~~aucun~~ un
prince sans force, Montrez vous donc comme ~~des~~
de dignes descendants ~~[illegible]~~ de ces honorables aïeux, ~~[illegible]~~
Ayez comme eux le bien de la patrie pour ~~le~~ but de tous
vos efforts; Apprenez comme eux à vos enfants

que le fidèle accomplissement des obligations contractées est la garantie la plus sure de leurs droits, Reprenez les travaux, Recommencez les affaires (som I forlode) que vous avez quittés pour (justifier) la confiance générale.

La crainte de Dieu est la seule crainte qu'un peuple libre doit avoir, Qu'elle soit votre guide, & que la loi dirige vos actions. La félicité établira alors son domicile parmi vous & la liberté de la Scandinavie restera inébranlable comme les montagnes.

Je demeure, bons Messieurs & hommes norvégiens de tout en général & de chacun en particulier avec toute la grâce et bienveillance royale le très affectionné.

Donné au palais de Stockholm le 19 Janvier 1839

Carl Johan

— Lövenskiold

Morgenblad N: 206
24 Juillet 1836 –
2ème édition

A l'occasion de l'Adresse du Storthing S. M. a fait savoir ce qui suit sous la date du 18 Juillet 1836:

S. M. n'a pas été étonnée d'apprendre que le Storthing avait reçu avec douleur (Bekymring) la communication de sa ~~résolution~~ décision relative à la dissolution du 8ème Storthing ordinaire; car le fondement de cette douleur peut être cherché dans la circonstance que le Storthing n'a pas employé les cinq mois de tems qu'il est été assemblé à terminer ses affaires les plus importantes, et en particulier parmi celles-ci, les affaires qui ~~celles qui~~ sont le but le plus essentiel de ~~votre~~ sa réunion et pour lequel ses membres ont été choisis par leurs concitoyens. — Il résulte de ce qui s'est passé ~~montre~~ que, quoique la loi fondamentale n'accorde que trois mois pour les affaires du Storthing, 5 mois se sont consummés et qu'une grande partie de ce temps a été employé à des discussions d'un ~~fort~~ moindre intérêt, au lieu de l'être à des affaires bien plus importantes pour assurer la prospérité actuelle du peuple et pour préparer son bien être à venir. — ~~La manière de~~ Les procédés du Storthing ont [illegible] déterminé S. M. à la dissolution qui a eu lieu. Les ~~affaires~~ ce sont des faits (udgiorte Kjendsgierninger) qui ~~sont accessibles~~ (tilgængelige) que ~~pour~~ chaque citoyen de l'état, [illegible] d'apprécier Sa Majesté ~~a~~, sans en citer tous, (uden at angive alle) a eu des motifs légitimes pour la détermination qui a été prise. — Sa Majesté a remarqué qu'on a cherché particulièrement à rappeler le souvenir d'une époque à laquelle les deux nations étaient armées et animées l'une contre l'autre d'un esprit hostile et où il s'éleva un différend qui, s'il n'eut pas été apaisé, aurait apporté le deuil et la misère aux deux peuples. Du reste (forövrigt) S. M. a ~~[illegible]~~ pris pour guide la loi fondamentale, et comme elle a trouvé qu'il ne devenait pas nécessaire de retarder plus longtems la dissolution du Storthing, elle ~~[illegible]~~ l'a ordonnée conformément à l'article 80. — La loi est au dessus de tout, et c'est au roi qu'il ~~[illegible]~~ appartient ~~[illegible]~~ de la maintenir. S. M. a remarqué avec reconnaissance dans l'adresse du ~~[illegible]~~ Storthing les sentiments d'attachement ~~[illegible]~~ manifestés pour sa personne. Le Storthing a eu plusieurs circonstances en occasion d'éprouver la sollicitude de S. M. pour ses droits, et le désir incessant de S. M. comme vrai protecteur de la nation, de maintenir (befaste) sa liberté et son indépendance. — S. M. observe ~~[illegible]~~ avec douleur les controverses qui ont eu lieu, car elle demande seulement ~~[illegible]~~ la stricte observation de la loi fondamentale ou un examen conforme à cette loi fondamentale ~~des affaires~~ (grundlovmæssig) des changemens ~~[illegible]~~ qu'elle ~~peut~~ peut exiger ~~a le droit~~ d'~~obtenir~~ (som den maatte tiltrænge) La nation ne ~~peut~~ peut espérer ~~seulement~~ d'en obtenir ~~[illegible]~~ de semblables, lorsque des explications moderées (Sindige Forhandlinger) ~~conduites~~ sont présentées dans ~~une intention~~ ~~ou~~ un but équitable pour les droits de tous et avec une complète impartialité de chaque côté ~~d'une pure partie~~ (der heri deeltager). ~~Dans tous les Etats constitutionels~~ ~~Si le législateur~~ (Lovgivning man) ~~veut prendre ou demander~~
Si l'on veut consulter [illegible] de tous les Etats constitutionels

qui y sont nécessaires
tiltrænge (exiger)

Dans la législation de [illegible] on veut prendre avis (consulter) on reconnait les avantages de la prorogation de la représentation nationale

~~Conseil~~ on reconnaîtra l'avantage (erkjendes Fordelene) de la prorogation ~~d'une partie~~ de la représentation nationale, et S. M. a sujet d'espérer que le véritable esprit national convaincra chaque membre du Storthing que des actions et non pas des ~~débats~~ discussions ~~continuelles~~ perpétuelles, fonderont la tranquillité, la liberté et le bonheur d'un peuple. — Le passé répond d'une manière rassurante ~~pour~~ aux craintes qu'on pourrait concevoir pour l'avenir, si ces craintes pouvaient avoir lieu. — Cinq mois se sont écoulés (henrundne) sans que la nation & la plupart des propositions de loi les plus importantes présentées par le gouvernement traitées, acceptées ou rejetées par le Storthing. Le supplément et les améliorations proposés à la loi fondamentale du 4 novembre 1814 ont pour but unique ~~ne contient un accord~~ (être) d'empêcher qu'un esprit de parti (Partie-Aand) ne s'insinue dans le cœur d'un peuple noble et fidèle. Ces propositions sous une preuve de l'empressement du souverain qui met à assurer son indépendance, ce qu'elles cherchent à établir ~~la balance~~ dans les attributions des pouvoirs de l'état, ~~la balance~~ l'équilibre nécessaire pour détourner des malheurs semblables à ceux qui pendant des siècles ont épuisé les ressources des deux nations, ~~occasionné~~ produit amené leur affaiblissement & teint de sang la terre scandinave.

~~Dans~~ L'avenir de la presqu'île & la continuation du bien être du peuple norvégien est inséparablement ~~inséparablement~~ lié à l'observation de la loi fondamentale du 4 Novembre 1814 pour les représentants de la nation, conformément au serment qu'ils lui ont prêté — chaque déviation ou chaque violation des ses prescriptions pourraient facilement mettre en danger ~~les garanties fondées~~ la sûreté de l'état & les garanties établies par (Rigsacten) la loi du royaume; mais le peuple norvégien trouvera toujours chez le Roi, cet amour constant, cette attention pour son bonheur & le dévouement cordial dont S. M. a donné tant de preuves. Les droits que S. M. a confirmés seront toujours la règle de tous les rapports qui auront lieu entre S. M. & la nation norvégienne. Quant à la mention que fait le Storthing des nombreuses et importantes ~~affaires~~ affaires qui ne sont pas encore décidés, S. M. doit faire observer, que

que plus cette énumération est longue, après que le Storthing est resté assemblé 2 mois au delà du temps fixé par la loi fondamentale, plus S. M. est fondée dans la mesure qu'elle a prise de mettre un terme à la session du Storthing ordinaire. Un Storthing extraordinaire qui doit être bientôt convoqué, sera en état d'agir pour le bien de la nation, en (discutant) les propositions royales qui lui seront présentées.

En outre S. M. ne peut partager la crainte exprimée par le Storthing sur les suites fâcheuses & innombrables que produirait sa dissolution.

S. M. connaît la fidélité du peuple norvégien. Les devoirs que cette fidélité impose au Storthing sont de toute manière rassurants tant pour le peuple que pour le Roi. Ceux-là seuls qui se mettent au dessus des lois dans l'exercice de leur autorité (ved at udvide deres strenghed) peuvent craindre les suites sans nombre."

Morgenblad N: 204
22 Juillet 1836.

Rigsret

Le président et les autres membres du Rigsret du royaume de Norvège font savoir: Que l'Odelsthing du 8ème Storthing ordinaire maintenant dissout a sous la date du 8 de ce mois, pris les résolutions suivantes:

1°. Le ministre d'état Lövenskjold est mis en accusation (sættes under Tiltale) devant le Rigsret, parcequ'il n'a pas protesté contre la résolution royale du 2 de ce mois, par suite de laquelle le Storthing est dissout aujourd'hui.

2°. L'avocat à l'Höiesteret (haute cour) Sörensen est délégué pour poursuivre (udföre) cette affaire devant le Rigsret (cour d'état) comme Actor.

3°. Il est nommé un comité d'action (Actions-Committee) composé de trois membres de l'Odelsthing, savoir: l'assesseur à la haute cour (Höiesterets-Assessor) Holst, le juge (Sörenskriver) Falsen et le magistrat (Byfoged) Vogt, avec lesquels l'Actor doit concerter tout ce qui devra être fait.

4°. Un prochain Odelsthing aura à déterminer jusqu'à quel point d'autres membres du Conseil du roi ~~sont~~ d'ans le cas d'être mis en accusation à l'occasion de cette affaire.

L'actor et le comité qui est institué avec lui a maintenant demandé assignation (har nu været Stævning begjærende) afin que soit assigné (indstævnes) pour comparaître devant nous Juges du Rigsret de Norvège dans la Salle du Storthing à Christiania, mardi 23 aout prochain à 9 heures du matin

1°. Le Ministre d'état &ca m.m Lövenskjold pour voir produits (fremlagt see irrettelage) des documents et des temoignages (documenter og Beviisligheder) et être soumis à une audition personnelle, sur telles choses qui pourraient être jugées nécessaires, pour entendre (Vidner anhöre) des témoins, de même qu'à souffrir la confrontation, à entendre (fornemme) la procédure et la plaidoirie (Paastand), de même qu'à accepter (modtage) le jugement à peine (til Dom Straf) pour la conduite tenue ou montrée (udviste Forhold) en ne protestant pas contre la résolution royale ci-dessus citée du 2 juillet de cette année, comme à la resolution (ou à l'action de supporter les) des dommages (Udredelse af Erstatning) à la même occasion, et enfin à la responsabilité des frais particuliers de l'affaire. (de egentlige Sags Omkostninger)

2°. d'assigner à comparaître à cause du procès et de l'appel de nom (for Processens og Navns Nævnelses Skyld) les membres du gouvernement royal de Norvège, MM. les Conseillers d'état Collett, Diriks, Motzfeldt, Krog et Sibbern, de même les membres du même Conseil qui se trouvent auprès de S. M. MM. les Conseillers d'état Fasting et Holst.

3°. Enfin cette assignation est pour désigner le défenseur qui doit être nommé pour le ministre d'état Lövenskjold ou choisi par lui.

Chacun fera ce qui sera nécessaire en ce qui le concerne, afin que ce qui est juste soit fait et connu (Enhver medtage det Fornödne til sin Sags Tarv, ad i Samme skal vorde handlet og kiend, hvad Ret er) Christiania le 16 juillet 1836, sous le sceau du Storthing et de la main du secrétaire du Rigsret. signé Rieg

N° 210
Morgenblad
27 Juillet 1836

Pour gouverne pour ceux qui prétendent que peu de chose a été décidé par le Storthing de cette année nous devons citer ce qui suit.

a. Au Storthing de 1833 qui fut dissous le 27 août même année, on fit en tout 10 lois y compris la loi sur les taxes.

Le Storthing de cette année a fait les lois suivantes.

1) sur changement dans le plan de l'administration de Kongsberg

2) sur l'augmentation du monnayage des Skillings

3) sur la baisse ultérieure du cours de la banque

4) sur les priviléges plus étendus de Tvedestrand

5) sur l'abolissement d'un droit spécial sur les distilleries de Brommen.

6) sur l'examen de pharmacie.

7) ~~sur les priviléges de ville~~ sur le privilége plus étendu d'être patron de bateaux pontés

8) sur les priviléges de ville pour Levanger

qui toutes ont été traitées d'après les propositions royales.

De même que

9) sur l'abolissement de l'ordonnance du 9 Juin 1812

10) sur l'abolissement des jours de planches (c'est à dire pour la vente en detail des marchandises étrangères importées par navire étranger) ~~[illegible]~~.

11) sur l'abolissement de quelques ordonnances relativement à des restrictions foraines

les trois lois ont été traitées d'après des propositions de particuliers.

Le Storthing de cette année a donc fait une loi plus que le Storthing précédent quant au nombre.

b. Outre les résolutions de lois ci dessus mentionnées, le Storthing de cette année a aussi présenté au Gouvernement pour être sanctionnées les lois suivantes.

1) Sur l'abolissement de l'ordonnance du 14 Janvier 1741 relative aux réunions religieuses.

(1741)

2) sur les changements dans le règlement des sages-femmes. &

3) sur les terres bénéficiées, cette dernière loi d'après

proposition royale.–

C Les Divisions du Storthing avait presque terminé les ouvrages de loi suivans.

3) sur le classement des frais judiciaires (qui doivent être supportés à l'avenir par l'Etat & non par les communes respectives.–)

2) sur ~~l'acceptation~~ la mise en force dela nouvelle matricule.

1) La loi tres compliquée sur les corporations. toutes trois suivant propositions royales &

4) sur la paroisse allemande à Bergen.–

En outre ~~il~~ y avait-il plusieurs qui en partie étaient traittés & en partie annoncées pour etre traités

d) Dans le plenum du Storthing, on avait traité outre les travaux necessaires pour l'organisation du Storthing, la decision dela question du réglement les decisions relatives aux archives & à l'archiviste.–

1) Quant à la banque, Proposition d'une division filiale à Tromsöe, sur la diminution dela déduction du capital des Dettes à la banque. Sur les traitements des employés dela banque à Skien, élection d'un comité d'inspection, fonctionaires etc.

2) quelques propositions royales & particulieres aux changements dela constitution.

3) propositions royale relativement à une bonification pour logement des classes superieures.–

4) d° à la bonification aux fournisseurs de chevaux pour l'artillerie & la ~~[illegible]~~ cavalerie pour les chevaux qui tiennent à cet effet.

5) d° relativement à quelques antiquités trouvées à Eger.–

6) proposition royale relativement à l'exploitation & l'administration de la mine de Kongsberg

7) proposition royale relativement à un delai à accorder pour une Dette à la ferme de Holden.

8) d° relativement à l'abolissement d'un droit sur les distilleries à Drammen

9) d° relativement aux Tarifs des Douanes & tout ce qui y a rapport

10) d° relativement aux pensions d°

11) d° d° au budget de l'armée

12) Communication royale sur l'emprunt de l'Etat en 1834.

13) Proposition particulière, d'après laquelle il fut décidé de payer cette année le restant de l'emprunt de 1825.

14) d° d° relativement à une navigation par bateaux à vapeur entre Trondhjem & le Finmark

15) d° relativement à des contributions pour des bibliothèques dans les compagnies

16) d° relativement à la naturalisation

17) d° d° aux foires de Broe & de Romsdalen où on traita les limites de l'autorité du Gouvernement à cet égard

18) d° relativement à une somme accordée pour voyager au professeur Maschmann

e) L'Odelsthing a décidé le Compte de l'Etat pour 1831.

~~Plusieurs petitions & propositions qui ont rapport à ces affaires & qui n'ont pas~~

Plusieurs petitions & propositions qui en partie avaient rapport a ces affaires & en partie qui ne l'avaient pas ont été acceptées ou rejetées. —

En outre ~~quand~~ nous devons observé que nous regardons ~~que~~ comme impossible que quelqu'un des lecteurs du Morgenblad puisse dire qu'on n'a travaillé ~~trop peu~~ à assez au Storthing de cette année — La grande quantité de rapports de comité qui ont été imprimés dans cette feuille ~~too~~ montrent assiduité & une activité des membres de ce Storthing dont on ne peut que s'étonner, & ~~dont on ne peut~~ de toute manière on ne peut à peine montrer parmi les Storthings precedents ~~un~~ un seul qui ait fait autant dans un si court delai — Aussi il faut pour considerer de quelle maniere le Storthing dans les deux premiers mois fut surchargé, pour referer les affaires qui lui furent presentées. Pour gagner du temps contre ce tourment il serait peut bon pour le Storthing extraordinaire qui doit avoir lieu, de limiter l'époque pour les propositions de priorité jusqu'au dernier Fevrier — Quand une telle résolution sera prise au Storthing qui doit avoir lieu, elle sera alors généralement connue avant le prochain Storthing ordinaire pour que chacun puisse prendre ses mesures en conséquence!

Den Constitionelle
No. 160

Château de Stockholm
le 2 Juillet 1836

Protocole

tenu dans le conseil d'Etat devant S. M. Son Excellence Mr le Ministre d'Etat Lövenskiold & les conseillers d'Etat Fasting & Holst étaient présents

Il a plu à S. M. d'informer le Conseil d'Etat que c'était son intention & sa volonté de dissoudre le Storthing le 8 du présent mois. A cette occasion Mrs les conseillers d'Etat Fasting & Holst prirent la liberté de faire les observations suivantes: "Il a plu à Votre Majesté d'informer le conseil d'Etat de Norvège actuellement présent ici, que Votre Majesté a l'intention de dissoudre le 8 courant le Storthing actuellement assemblé. A cette occasion nous prenons la liberté d'exposer les raisons sur lesquelles nous fondons pour considérer une telle résolution comme ne devant paraître conseillée (intetraadelig). Lorsque la loi fondamentale, dans le § 75 lettre A établit que les taxes, les droits de douane & les autres charges publiques ne pourront être perçues (i Kuste gialde) que jusqu'au 1er Juillet de l'année durant laquelle est convoqué un nouveau Storthing ordinaire et lorsque le § 80 de la dite loi fondamentale ordonne que le Storthing ne restera pas assemblé plus de 3 mois sans le consentement du Roi, il semblerait que l'on a voulu faire entendre d'avance que le Storthing devrait s'occuper préferablement pendant les trois mois des affaires ci-dessus désignées & qu'il (le Storthing) doit attribuer à lui même les inconvenients qui pourraient résulter de ce qu'elles auraient été négligées. Néanmoins comme V. M., pendant environ 2 ans qui se sont écoulés depuis que la loi fondamentale a été donnée, & pendant les 7 Storthings ordinaires précédents, n'a jamais usé du droit que lui accorde le dit § 80, mais qu'elle a au contraire permis au Storthing de rester assemblé jusqu'à ce que les principaux de ses devoirs fussent remplis, on ose espérer qu'une pareille faveur sera accordée au présent Storthing, & que dans tous les cas

le § 75

V. M. ne le dissoudra pas avant de l'avoir informé de sa royale volonté & de son intention.

Pour plus amples éclaircissements à ce sujet qu'il nous soit permis de citer les faits suivants: au premier Storthing ordinaire la proposition royale relative au budget fut présentée le 15 Décembre 1815, mais le Storthing ne rendit de décision à son sujet que le 28 Juin 1816 — au second Storthing ordinaire elle fut présentée le 25 Avril & une décision ne fut rendue que le 28 Aout; au troisième Storthing ordinaire elle fut présentée le 10 Février & une décision ne fut rendue que le 18 Aout; au quatrième Storthing ordinaire, elle fut présentée le 23 février et une décision ne fut rendue que le 28 Juillet; au cinquième Storthing ordinaire, elle fut présentée le 14 février & une décision ne fut rendue que le 23 Juillet — au sixième Storthing ordin.re elle fut présentée le 27 février & une décision ne fut rendue que le 31 aout. Enfin au septième Storthing ordinaire, elle fut présentée le 26 février & décidée le 17 Aout —

La majeure partie des propositions royales présentées au Storthing, & parmi celles-ci les plus importantes, principales, ne sont pas encore décidées, mais la plupart sont préparées dans les comités, & plusieurs se traitent aussi actuellement dans les divisions du Storthing. On doit reconnaître que le Storthing, en entrant dans de minutieux détails, quelquefois peu convenables & par de longues discussions souvent sur des bagatelles a perdu une partie du temps qui aurait pu être mieux employé à traiter des affaires plus importantes; mais c'est une imperfection qui s'attache à toute institution de cette nature & dont les représentations nationales, dans lesquelles une plus grande masse de lumières ne sont même pas exemptes.

n'est pas difficile de rencontrer dans celles où des hommes peu éclairés, avec des connaissances médiocres, cherchent à se faire valoir.

Votre Majesté a présenté en grande partie immédiatement après l'ouverture du Storthing & en partie un peu plus tard une grande quantité de propositions de lois, d'un grand intérêt public, par exemple la loi sur les douanes

la loi sur la conscription (Værnepligtslov), la loi sur les représentations (Formandskaber), les propositions relatives aux taxes, aux changements dans les lois sur les chemins (Veiloven), des tribunaux de conciliation (Forligelseslov) et sur la haute cour (Hoiesteretsloven), à l'abolition de plusieurs anciennes taxes & impôts concernant les (Embedsgaarde) fermes qu'occupent les fonctionnaires publics dans les campagnes. Or comme d'après la classification du Storthing toutes les propositions royales sont dans la première classe, on peut avec raison croire que la majeure partie de ces propositions de loi seront très prochainement traitées par le Storthing, et peut être même une grande partie dans le courant du présent mois. Si au contraire le Storthing est dissous à l'époque fixée par S.M. le temps employé & le travail déjà fait seront, si non entièrement, au moins en majeure partie, sans aucune utilité. Quelques unes des principales propositions que S.M. a présentées, par exemple sur la loi des corporations (Haandværksdriften), sur les dépenses des Delinquents (Delinqventudgifternes) supportées par la caisse de l'État, sur les dépenses pour les voyages des fonctionnaires publics & les logements des militaires (Skyds=og Indqvarterings=Udgifternes) supportées par la même caisse, sur l'admission définitive d'une nouvelle matricule auront sans doute passé les divisions du Storthing avant l'arrivée à Christiania du décret qui prononce la dissolution, mais quand bien même elles seraient adoptées, elles ne pourront être sanctionnées par S.M. d'après les dispositions du § 80 de la loi fondamentale. Comme il est facile de prévoir avec assurance que le Storthing ne peut avoir pris

4/

de décisions relativement au budget & aux taxes, avant le 8 courant, la convocation d'un Storthing extraordinaire sera indispensablement nécessaire. Les voyages d'aller & de retour qui en seront la conséquence, la perte d'un plus long espace de tems qui en résultera (den længere Tid, som hertil vilde medgaae) seront pour les membres du Storthing, chacun suivant sa position, en saadan (Forfatning) l'occasion de sacrifices plus ou moins grands. De tels voyages augmenteront peut être dans la saison où les paysans ont le plus à faire (travleste aarstid) les charges de fournir des chevaux de relai (Skydsbyrden) & le seront une grande dépense pour la caisse de l'Etat sur laquelle on n'a pas compté &, autant que nous pouvons en juger, sans aucune utilité réelle.

Les mêmes personnes qui composent le Storthing actuel, devant également faire partie du Storthing extraordinaire on ne peut présumer que dans l'espace de quelques mois elles changent d'avis ou d'opinions et si l'on voulait chercher par ce moyen à connaître quelle est l'opinion publique sur les décisions qui ont été prises on ne pourrait y parvenir, parce qu'il n'y a pas en Norvège de nouvelles élections comme dans d'autres états constitutionnels. —

La dissolution du Storthing & la convocation d'un Storthing extraordinaire qui en serait la conséquence, il n'y a aucune raison évidente (iöinefaldende) pour adopter une mesure aussi extraordinaire ne pourra qu'occasionner une sensation générale qui ne sera peu agréable (neppe behagelig). On peut peut être avec raison faire au Storthing les reproches cités plus haut; on peut aussi lui reprocher de ne pas avoir montré dans toutes les circonstances la modération désirable

5/

mais ~~l~~ de même que nous devons reconnaître qu'on a montré dans les comités une

activité remarquable et qu'on a fait de rares efforts pour

accélérer la marche des affaires, nous n'osons pas non plus désavouer que le

Storthing dans les décisions qu'il a prises jusqu'à présent

n'ait empiété sur les droits de la puissance

exécutive; ~~mais~~ fût-ce même le cas

la dissolution du Storthing ne serait

pas la correction la plus convenable.

Dans le dernier temps le Storthing s'est exclusivement

occupé des propositions royales & on ne peut

douter qu'il continuera aussi longtemps

qu'il lui serait permis de rester assemblé.

Aucun des sept Storthings ordinaires précédents n'a

été dissous après une aussi courte durée

de temps. Ainsi ~~le premier Storthing ordinaire~~ fut assemblé

depuis le 1er Juillet 1815 jusqu'au 6 Juillet

1816; le 2me Storthing ordinaire jusqu'au

15 Septembre, le 3me Storthing ordinaire

jusqu'au 21 Août, le 4me Storthing ordinaire

jusqu'au 9 Août; le 5me Storthing ordinaire

jusqu'au 13 Août le 6me Storthing ordinaire

jusqu'au 18 Septembre & le 7me Storthing

ordinaire ~~jusqu'au~~ 27 Août. En exceptant

le Storthing de 1815–1816 qui dura

pendant une année il n'a été proposé à

aucun des Storthings ultérieurs des travaux aussi nombreux et aussi importants qu'au présent

Storthing actuel; Et il est (Peter Formeentlig indlysende)

notoire que dans tous les cas il a été impossible

de les terminer dans l'espace de 3

mois. En nous fondant par ces motifs

~~Nous osons notre dépendance Majesté~~

nous demandons à V. Mté qu'il lui plaise de permettre au Storthing maintenant assemblé de continuer à traiter les affaires dont il est chargé, au moins jusqu'à ce que la portion de ces affaires qui, suivant la loi fondamentale, doivent être traitées & décidées par chaque Storthing ordinaire, soient terminées — Dans le cas où il ne plairait pas à V. Mté de consentir à ce délai, nous prenons la liberté de demander que le Storthing soit informé des intentions de V. Mté, & qu'il lui soit laissé le temps nécessaire pour terminer ce qui concerne le budget & les taxes, afin que l'on puisse éviter ainsi s'il est possible la convocation d'un Storthing extraordinaire. En informant de suite le Storthing de la volonté de V. M., la fin du présent mois doit être considéré comme terme le plus court.

A l'occasion des observations qui précèdent il a plu à S. M. d'annoncer:

S. M. n'a pas vu à se plaindre dans le cours de l'espace des 22 ans qui se sont écoulés depuis l'époque à laquelle la loi fondamentale a été acceptée, des interprétations qu'on a voulu donner à quelques unes des dispositions de cette loi, ainsi que cela a été le cas dans ces derniers temps, interprétations également contraires à l'esprit, comme à la lettre de la loi. Si S. M., par suite de la confiance qu'elle a dans la nation en — par l'expérience qu'elle a acquise du caractère juste & loyal du peuple norvégien, a quelquefois fermé les yeux sur les idées erronées qu'on a conçues relativement à la véritable interprétation de la loi fondamentale

(urigtige Anskuelser) og Vildfarelser

& si d'un autre côté elle a permis jusqu'à présent aux Storthinge précédents de continuer leur réunion au delà du temps, qui leur était absolument nécessaire pour les affaires & pour accepter ou rejeter les propositions présentées, cette attention de sa part, au lieu d'être employée comme argument, devrait servir plutôt à montrer la nécessité où se trouver à l'avenir des principes constitutionnels que contient l'alliance acceptée & sanctionnée par le Roi —

Le § 75 détermine les affaires qui doivent être traitées pendant les 3 mois que le Storthing peut rester assemblé sans le consentement du Roi —

Il est vrai sans doute (Vistnok) que les nombreuses assemblées nationales portent dans leur sein le germe de la Discorde & comme une suite aussi celui de leur dissolution; c'est une conséquence de la lutte (Brydninger) d'une multitude d'idées différentes & de tant d'intérêts opposés — mais le Storthing de Norvège qui ne compte pas même 100 membres, ne se trouve pas dans le cas; car chaque membre peut, comme contemporain ou même comme ayant pris part aux événemens des occasionnés par des conseils précipités, (Fremkaldtesved overilede Raad) comparer le passé avec le présent, et trouver de grands motifs de louer la providence de l'égard du mode tant en devenu bonheur pour le peuple loyal & paisible de Norvège. On peut s'attendre à ce que

un Storthing extraordinaire, quoique composé des mêmes membres qui sont actuellement au Storthing ordinaire, ayant à fixer son attention exclusivement sur un nombre plus limité d'affaires plus précises, traitera avec modération les sujets présentés pour le bien commun & cherchera à éviter même la pensée d'empiéter sur les droits du peuple ou du Roi — Le législateur & le Roi qui sanctionnèrent la loi fondamentale, ont pensé que trois mois devraient (en général) suffisans pour les affaires du Storthing & c'est dans cette présupposition que le § 80 a été rédigé. Si l'expérience démontre l'absolue nécessité d'une plus longue durée, une décision à ce sujet ne peut être obtenue que de la manière prescrite par le § 112.

S. M. use quand elle le trouve utile du droit qui lui est accordé par la loi fondamentale de dissoudre le Storthing lorsqu'il a été réuni trois mois, pendant lesquels il a dépendu de cette assemblée d'arranger les affaires de manière à terminer les plus importantes & les plus nécessaires dont le soin lui est confié. La tolérance avec laquelle S. M., à chacun des Storthings précédents, a permis, que cette disposition de la loi ne fut pas exécutée dans toute son étendue, aurait dû être un motif de plus pour le Storthing actuel de hâter la conclusion des affaires & cela avec d'autant

9/

plus de raison Sa M., par sa résolution du 17 avril dernier avait seulement autorisé le Storthing à rester assemblé jusqu'à nouvel ordre.

La négligence qu'on met à s'occuper des affaires les plus importantes pendant les 3 mois que le Storthing peut rester assemblé sans le consentement du Roi, peut-on peu [illegible] ressemble assez à l'intention [illegible], qu'aurait le Storthing d'usurper, d'une manière indirecte, un droit qui ne lui est pas accordé par la loi fondamentale.

Le § 80 sont dans cette circonstance le guide du Roi. S'il ne doute pas que les comités du Storthing aient mis dans leurs travaux toute l'activité possible, & dans le cas ils ont rempli leur devoir; car il appartient aux hommes qui sont choisis pour aider le gouvernement dans ses efforts pour le bien commun constamment devant les yeux les intérêts de la communauté et les obligations honorables et sacrées qui leur sont imposées, comment s'il ne peut partager les motifs donnés dans les observations ci-dessus, mais quelle croit au contraire de son devoir constitutionnel ainsi quelle le droit d'après la loi constitutionnelle de dissoudre actuellement le Storthing, elle ordonne ce qui suit, — Le 8me Storthing ordinaire ayant été assemblé deux mois de plus que le temps prescrit par le § 80 pour les affaires dont il avait à s'occuper, sans que le budget ou les décisions relatives aux taxes aient été traités, quoique la loi fondamentale [illegible] de se expressément

que les taxes publiques ne subsisteront que jusqu'au 1er Juillet de l'année durant laquelle le Storthing est convoqué, à moins qu'elles sont expressement [illegible] par le Storthing; & sans que le Storthing ait terminé les affaires que le § 75 de la loi fondamentale (sont de sa compétence et) , qui auraient dû être terminées dans le l'espace de 3 mois que le Storthing peut rester assemblé sans le consentement du Roi, & qu'un petit nombre de propositions de loi a été traité & décidé tandis que le Storthing a perdu un tems précieux en entrant souvent dans de minutieux détails qui paraissent être plutôt du ressort de l'administration. S.M. prevoit que la conclusion seulement des affaires les plus pressantes exigerait un espace de temps beaucoup trop long et trop onéreux au pays.

Par ces motifs S.M. a trouvé conforme au bien du pays de clore dès à présent les sessions du Storthing actuel, & ordonne que Mr. le conseiller d'Etat et Jonas Collett (qu'il autorise à cet effet) par la resolution ci jointe, ou s'il y a empechement, le membre du Conseil d'Etat que

le gouvernement norvégien autorisera pour S. M. se rendra avec les autres membres du gouvernement norvégien conformément au § 80 & en se référant à la résolution de S. M. du 17 avril de cette année, le 8 de ce mois au nom de S. M. et en son lieu et place de dissoudre le 8me Storthing ordinaire actuellement assemblé. & à cette fin lire & délivrer au Storthing la communication ci-jointe qui a été expédiée dans le but ci-dessus. S. M. ordonne également que le gouvernement norvégien donne son opinion sur les mesures à prendre au sujet de la résolution ci-dessus relative à la dissolution du Storthing sans que les dispositions concernant les taxes ou le budget puissent être terminés.

in fidem protocolli
Signé Fred. Due

Pour être expédié
Signé Carl Johan

Signé
Lövenskiold

Den Constitutionelle
N° 162
11 Juillet 1836

Reflexions sur l'accusation decidée contre Mr le Ministre d'état Lovenskjold pour être traduit devant la cour de l'Etat. — (Chambre [illegible])

La question est, si les mesures prises par le Storthing sont de nature à pouvoir ~~exister~~ consister avec la dignité du Thing, avec l'équité ou même seulement avec la simple justice qu'on doit à chaque homme, ce qui mérite d'être plus amplement examiné

Le § 79 de la loi fondamentale donne au Storthing un droit, qui a été désagréable à la puissance royale, & qu'on a cherché à changer plusieurs fois d'une manière conforme à la loi fondamentale sans que le Storthing ait voulu y consentir. — Il a tenu fortement à son droit & dernièrement il a donné une preuve frappante de ce qu'il le possède. — Le Roi n'a rien y pu faire, parceque la loi fondamentale à laquelle il a juré le veut ainsi. En récompense de cette grande autorité le § suivant donne ~~également~~ à la puissance royale un droit non moins important, celui de pouvoir dissoudre le Storthing après qu'il soit resté assemblé pendant 3 mois & par cela ~~pouvoir~~ forcer le Storthing ~~de fixer son attention~~ de s'occuper des affaires que le Roi considère comme les plus importantes & empêcher les résolutions qu'il ne considère pas utiles ou par d'autres raisons qu'il n'aime pas — Le Storthing s'est senti désagréablement restreint par cette autorité & cela malgré qu'elle en

en a usé jusqu'à present avec une moderation qui merite d'etre reconnue; qu'on considere seulement que si ~~le droit~~ on avait fait valoir ce droit avec severité, il n'aurait été resolu aucune des accusations à la Court de l'état, qui jusqu'à present ont eu lieu, la loi du 1er Aout 1821 dont on a ~~tant~~ parlé en son temps, sur les droits de la noblesse norvegienne ~~malgré le desir de la~~ ~~qui était lo~~ que le Roi ne desirait, n'aurait pas non plus existé cette moderation aurait donc du convaincre tout le monde, que le Roi ne pretendait pas d'employer ce droit seulement de hâter ou empêcher ~~ce qu'il ~~considerait~~ desirait par des raisons~~ ~~par des raisons d'une maniere personelle~~ ce qu'il pouvait souhaiter ou desirait empêcher par des raisons qu'on pouvait considerer comme personnelles: ce devait être pour tout un indice certain que quand cependant S M se servait de ce droit qui lui est accordé par la loi fondamentale, ~~ce qui~~ ce serait fondé sur de telles vues. après sa conviction non par devoir ~~pour~~ sa propre personne mais pour l'état de l'appliquer.

(faire paper)

Mais de quelle manière se presente l'Odelsthing dissout vis à vis de cette moderation royale, Après qu'on a montré luy aux Storthings precedents, la plus grand relachement, après même qu'~~il leur~~ il a été accordé au Thing actuel ~~est resté assemblé~~ deux mois au dessus du temps qu'il ~~lui est accordé par~~ pourrait exiger, suivant la loi fondamentale

quand il fut ordonné de dissoudre le Storthing la première fois ~~[illegible]~~ 2 ans avant qu'elle trouva bon lui même

il s'emporte tellement qu'il ne peut même suivre la marche ordinaire des affaires. D'après laquelle ~~l'Oldet~~ l'Odelsthing du prochain Storthing aurait eu à examiner cette affaire, mais cherche à se venger lui même & de traduire celui des conseillers du Roi qui n'aurait déconseiller la dissolution du Storthing devant le tribunal des hommes qui eux mêmes doivent se trouver blessés (avec raison ou non cela n'y fait rien à l'affaire) par la résolution royale

Pour raisons qui occasionnent l'accusation mentionnée, on cite en partie qu'on n'avait pas demander l'opinion du gouvernement actuel de Norvège & en partie que la résolution du Roi est évidemment nuisible pour le royaume. On n'a pas mis beaucoup de poids sur la première raison, puisqu'on n'a pas également accusé les conseillers d'Etat Holst & Fasting, malgré que ~~que~~ dans leurs observations contre la résolution ils n'ont pas dit un seul mot qui tend à cela – ce qui en effet mérite bien peu d'attention S M était véritablement en possession de l'opin du gouvernement norvégien dans cette affaire, comme ce gouvernement, ainsi qu'il est généralement connu, à l'occasion de l'adresse du Storthing par laquelle il demandait à rester assemblé au dessus du temps fixé par le § 80 de la loi fondamentale avait déjà déclaré, que le Storthing ne ~~pourrait~~ serait probablement à même de terminer même les affaires les plus nécessaires qui reposaient sur lui avant la fin du mois de Juillet, c'est pourquoi il a ~~indstillet~~ qu'une telle prolongation fut accordée. ~~Pour~~
La résolution royale du 17 avril ~~[illegible]~~
~~par lui [illegible]~~ qui accorde

au Storthing de rester assemblé jusqu'à nouvel ordre,
n'était pas basée là dessus exclusivement.
Les affaires qu'on pouvait considérer comme nécessaires
pour le Storthing ainsi que l'étendue n'avaient
aucunement changé depuis, & l'état de l'affaire était
le même. On ne pouvait nullement en considération
que quelque temps s'était écoulé depuis que le gouvernement
avait donné son opinion jusqu'à ce que la résolution
royale eût lieu, car un intervalle plus ou moins long
entre l'opinion, (la délibération) & la résolution
~~qu~~ doit toujours avoir lieu & n'existe pour
cela aucune prescription. Aussi long-temps que
les circonstances continuent d'être les mêmes, la
délibération déjà acquise est entièrement
suffisante. On ne devait pas non plus s'imaginer
qu'après la délibération donnée, qu'une
Résolution préalable eût lieu, car on ne peut pas
exiger de la division du Conseil à Stockholm,
qu'elle demande une nouvelle délibération
comme une résolution par laquelle on remet
une affaire. Il n'est prescrit nulle part qu'on
doit demander tant de délibérations que l'on donne
de résolutions, mais seulement qu'on doit demander
une délibération pour chaque affaire, ainsi, on
peut quand on donne plusieurs résolutions dans
une même affaire, cela peut se faire suivant la loi
fondamentale après une seule délibération.
Généralement parlant le cas actuel est loin
d'être de ceux pour lesquels la délibération
du gouvernement est indispensable pour
prendre une juste résolution ainsi qu'on
l'a prétendu, qu'il était même de ceux
qui l'exigeaient le moins, parce que le
Roi & son Conseil à Stockholm savaient
aussi bien que le Storthing avait fait que
ce qu'il avait à faire, en exceptant les
trois jours que le courrier prend pour
aller de Christiania à Stockholm

une différence qu'aucune délibération peut détruire —

Si on juge de l'autre question si la résolution royale est évidemment nuisible pour le Royaume, il ne faut pas partiellement s'arrêter aux maux & aux intrigues qui peuvent nécessairement en résulter, mais il faut également prendre en considération les maux qu'on désire par ce moyen réussir [à] éviter à l'avenir & peser bien exactement leurs grandeurs les uns contre les autres —

Ceci n'est pas sans doute des problèmes les plus faciles à résoudre & on ne doit pas s'en étonner s'il y en existe plusieurs opinions; mais justement cette circonstance devrait déconseiller toute espèce d'accusation devant la cour de l'état, & principalement où les accusateurs & les juges se sont considérés & se considèrent véritablement offensés —

Le vrai point de discorde est le suivant:

Le Storthing prétend que quand il doit s'occuper de ses affaires ainsi que le § 75 le prescrit, les 3 mois fixés par le § 80 sont insuffisants, mais qu'il faut beaucoup plus de temps. Le Roi y répond que la faute est dans la manière dont les Storthings jusqu'à présent ont administré ses affaires, en ce qu'ils sont entrés en de grands détails pour des bagatelles, souvent ils ont même cherché par l'application de leur (Villenyo ret) droit d'accorder à ~~[illegible]~~ anticiper le terrain qui n'appartient qu'au pouvoir exécutif, au lieu d'un regard libre de contempler ce qui repose sur eux, de traiter les affaires & les points les plus importants, & de laisser ~~au~~ juger ~~au~~ par le pouvoir exécutif

ce qui par son insignifiance en partie ne peut
donner occasion à une crainte fondée d'abus &
qu'en partie ~~rapport~~ ne recompense nullement
le temps que le Storthing y a employé –
La résolution royale a donc pour but d'éviter des
(Spondinger) dissensions (desunions) inutiles
entre les deux pouvoirs pour des bagatelles;
qui justement par leur nature sont les plus
sujettes à occasionner le dépit & les mécontentemens
ensuite pour épargner (& épargner est justement le
grand mot) tout le temps que perdent ~~les~~ pour les bagatelles
~~hommes une partie~~ une grande partie
des ~~hommes~~ hommes choisis du pays par l'ordre
actuel des affaires au préjudice des leurs
affaires privées qui sont souvent de grande
importance pour eux, que celui qui est
exigé des départements & des employés du
gouvernement, qui pendant la durée du
Storthing sont sans cesse occupés à
chercher & communiquer / des éclaircissemens
& informations tant pour le Storthing que
pour les membres du Gouvernement, au préjudice
de toutes les affaires courantes; finalement
pour épargner des dépenses. – car pour l'information
d'un certain parti, qu'il soit dit, que le
gain y est également pour quelque chose
que la caisse de l'Etat doit (nécessairement) supporter par
la prolongation du temps de l'assemblée
du Storthing. On peut sans doute avec
raison ajouter ici, que les affaires propres
du Storthing sont mal exécutées à cause
~~que~~ de ce travail pour des bagatelles,
car toute personne qui connaît les affaires
doit reconnaître qu'on ne peut jamais
s'attendre à avoir un mauvais travail
que quand on emploie de grandes forces

pour produire des bagatelles.–
L'anonyme quant à lui même est sans reserve d'avis que la maniere bornée devant laquelle les Storthings ont parcouru les lois qui sont émanées depuis 1814 ~~sont~~ a été cause quant aux formes, qu'elles sont sans exception médiocres & beaucoup au dessous des ordonnances qui ont été données dans les Rois danois-Norvegiens. Ensuite il ne faut pas perdre de vue ~~que le but ici desiré~~ ~~n'est pas pour~~ ~~une seule fois~~ ~~mais~~ pour qu'on desire ~~obtenir~~ atteindre le but ci dessus seulement pour une fois, mais pour tous les Storthings dans l'avenir le plus eloigné, Si on prend ces circonstances en considération avec ~~[illegible]~~ impartialité, si on ne considère pas partialement du point de vue où chacun est placé, mais cherche à se mettre dans position de celui dont la resolution vient, ainsi que l'équité & la justice l'exigent quand on ~~[illegible]~~ veut juger de telles mesures, on avouera que ces bienfaits ont le poids & la signification que pour les obtenir pour l'avenir, ~~il est aisé~~ on ~~[illegible]~~ devrait bien pour une fois se soumettre foit-e même à une grande partie de desagrements & de maux.–
Mais si on suppose, que la resolution n'a pas dû avoir lieu si soudainement sans y être preparée, on aurait dû en avertir le Storthing, sont donc les opinions royales exprimées dans la Resolution du 2 Juillet des nouvelles & jusqu'à pris ces inconnues?
Il s'en faut.– Depuis 1815 quand le premier Storthing s'assembla

La puissance royale a présenté de pareilles exemples, des avertissements & des exhortations ont été souvent employés dans les resolutions royales sans qu'on y a remédié ou que les Storthings n'ont rien changé dans l'ordre des affaires déjà adopté

Nous devons seulement nous rappeller au souvenir ce qui s'est passé au Storthing de 1833 relativement aux demandes réiterés de prolongation, quand l'intermediaire du prince royal seul était en état de procurer au Storthing la prolongation qu'il trouvait encore nécessaire, & cependant le Storthing actuellement dissou est celui qui sans comparaison est entré dans les plus grands details pour des bagatelles. Le Roi devrait-il donc continuer cette conduite qui n'a amené à rien jusqu'à present? Ce serait sans doute tellement sans but qu'on aurait plutôt du laisser le champ pour l'avenir & laisser au Storthing faire comme si le droit accordé au Roi par le § 80 n'existait pas. Si on devait continuer la bataille, il ne restait qu'un seul moyen, qui était de laisser sentir au Storthing le poids du droit royal.

Le principal & le seul mal qui est resulté pour l'état de la Resolution prise, est la circonstance que le Storthing n'a pas même ~~réglé~~ ordonné les Recettes & les Depenses de l'Etat, ce qui occasionne, qu'on est incertain si desormais

si une partie des taxes sera payée & peut être reclamée, telle que le droit sur les successions, la taxe de Scieries, & sur l'eau de vie & si on est tenu à servir de papier timbré pour des obligations & autres documents.

Mais la cause de cette implication ~~n'est ~~ ~~pas occasionné par~~ ne doit pas être attribuée à la resolution royale, elle est occasionnée par le Storthing lui même. Quand il sait un juste nombre de temps il peut rester assemblé, alors il sait

également pour quel temps il doit avoir terminé les ~~fin~~ travaux les plus nécessaires, la négligence desquels peut occasioner à l'état des maux & des malheurs. Il n'a besoin d'aucun avertissement, car c'est une suite naturelle. De cette manière si, même la dissolution du Storthing a eu lieu ~~au~~ mois de Mai il aurait à s'attribuer lui même & non aux conseillers du Roi les maux qui en resulteraient pour l'état. Ceci est d'autant plus hors de discussion, quand on observe que la dissolution eut lieu après le 1 Juillet, & à une époque où on avait vu que la loi sur les taxes (ou si l'on veut, la decision du Storthing à l'effet des payement des taxes) ~~& le budget~~ et que l'on ne pouvait encore pendant long temps espérer de terminer le budget. — Mais d'après le § 75 de la loi fondamentale a les impôts & les droits sont accordés seulement du 1 Juillet au 30 Juin trois ans après sans égard à ce qu'un Storthing ordinaire soit reuni ou non. — Il est donc ~~a~~ clairement ~~faux~~ de travers de vouloir prétendre, que l'incertitude si les contributions doivent être payées ou non, est occasionné par la dissolution du Storthing, puisque incertitude tire uniquement son origine de ce que le Storthing a laissé passer le 1er Juillet sans terminer les travaux nécessaires à ce sujet. —

Il est ~~donc~~ seulement ^ça^ question d'une plus ou moins longue continuation de l'état provisoire qui exclusivement est occasionné par la conduite du Storthing & il n'est peut être pas si certain, que celui des conseillers du Roi que l'Odelsthing a mis en jugement, voudra reconnaître ~~cette~~ ^la^ pretention, que cet état provisoire cesserait le plus tôt en laissant le Storthing rester assemblé. Il pensera peut être que la manière d'après laquelle le Storthing, confident à son indissolubilité, avait traité les affaires donn~~ait~~ ait à juste titre ~~lt~~ occasion de croire que plus de temps s'écouleraient en partie avant que le Storthing pouvait venir au budget & en partie avant qu'il serait terminé en l'examinant d'après le mode, ~~qu~~ dont on s'est servi pour le budget de l'armée de terre, que ~~celui~~ le temps nécessaire pour convoquer un Storthing extraordinaire & de faire terminer le travail par celui ci, qui en partie n'aura pas d'autre chose à faire & qui en partie ~~sait~~ ^connaît^ par experience qu'il est nécessaire de se presser. — Mais on est si loin du vrai ~~suj~~ sujet en cherchant une plainte contre le ministre d'état & que cette observation au contraire est suffisante pour justifier la Resolution royale.

dans l'état provisoire ci dessus mentionné

Un tel état d'incertitude ~~a été produit~~ pour ceux qui payent des contributions a été produit par tous les Storthings sans exception depuis 1818 jusqu'à ce jours & souvent ils n'ont pas terminés les tarifs des Douanes en temps utile, malgré que les revenus

sont les ~~principales & indispensables~~ recettes ~~&~~ principales & indispensables de l'état, & cela d'après ce qu'il paroit exclusivement pour la raison de pouvoir remettre les budgets & la fixation des taxes en dernier lieu pour parler contre le § 80 de la loi fondamentale ~~de la~~ procurer par force une plus longue ~~prol~~ prolongation pour rester assemblée. Ce n'est assez que c'étoit passer outre le droit accordé au Roi, lequel devait engager les conseillers du Roi de s'y opposer. L'incertitude des payements des taxes ~~est~~ est en elle même un tel mal, que même ceci devroit provoquer à prendre des mésures pour ôter un coup de trainé de pareilles scenes à l'avenir. On pretend que (Mellemtilstand) cet état entre deux n'a jusqu'à present occasioné aucun inconvenient, mais c'est en partie à la moderation du peuple ~~& aux fruit~~ qu'on doit ce bonheur & ce sont en partie des circonstances sur lesquelles on ne peut compter avec certitude dans tous les cas. Quand peut être à une époque où l'état le moins ~~avait assez de force~~ étoit en possession des resources nécessaires pour subsister, en cas qu'on se refuserait generalement de payer les impots, alors on se trouverait dans un grand embarras & dans un grand danger & cela d'autant plus que suivant le § 97 de la loi fondamentale il seroit plus que douteux, si le détour que le Storthing a choisi jusqu'à present, savoir de donner à ses décisions (Tilbagevirkende) une force peut être consideré conforme aux loix. Il seroit d'autant plus

8/ inexcusable ~~pour~~ [Melaisser passer] le moment actuel, tout q~~e~~ue les circonstances qui les tarifs de Douanes ~~étant~~ sanctionnés reconnus & ~~l'état~~ de la Caisse de l'état en outre étant assez fournie ~~pour le permettre~~ font que l'on pouvait, sans danger & sans beaucoup d'inconvenients, profiter de l'occasion qui se presentait d'eveiller l'attention du Storthing pour ses devoirs, occasion qui, sans s'en servir une fois, ne se presentait plus.

Si l'on veut donner aux raisons ci dessus le poids qu'elles méritent & suivant l'opinion de l'écrivain ou qu'on croit pouvoir les considerer pour moins décisives, il est cependant dans tous les cas claire pour le monde, que la question tant si la mise en jugement ~~doit~~ devait avoir lieu, que quand celle ci en fera, ~~dependra~~ sur la coulpe ou l'innocence de l'accusé, dépendra ~~des~~ d'observations comme celles ci dessus & de semblables.

Mais comment est-il alors possible de considerer l'Odelsthing actuel comme une autorité impartiale & competente d'intenter le procès & les membres du Lagthing comme des juges impartiales & habiles dans ce même procès?

La Resolution royale est fondée sur le ~~mecontentement~~ mecontentement de la maniere d'agir de l'Odelsthing & de Lagthing du Storthing reuni, actuellement dissou, & la question si les conseillers du Roi qui ont pas protesté, sont coupables ou non, depend principalement de ce que le mecontentement mentioné ~~est~~ fondé ou non. C'est la question dont l'Odelsthing neanmoins s'est chargé lui même de resoudre de maniere à ce que le mécontentement ne soit pas fondé & cela à tel point, que celui qui l'a consideré de droit, doit en être responsable; est l'affaire qu'il a présentée aux membres du Lagthing de déterminer en qualité de juges.

On veut forcer l'accusé d'arranger son discours aux juges de cette maniere

9/

Souvenez vous, Mr N N comment vous avez fait perdre le temps du Storthing par des propositions inutiles ou en menant la pluralité dans des examens inutiles ou de bagatelles. Souvenez vous comment comme membre du comité du budget, vous n'avez pas agi de manière de terminer le budget dans le temps voulu, ou comme membre du Storthing vous n'avez pas veillé à ce qu'on accomplit le commandement de la loi fondamentale à ce sujet etc etc.

Une telle defense quelque puissante qu'elle peut être pour d'autres juges, elle serait cependant peu convenable pour le salut de ceux qui dans cette affaire on veut mettre au dessus de l'accusé. Et outre n'y aurait il pas de possibilité que les Odelsthing à venir voulussent examiner si les membres actuels du Storthing en ce cas ont rempli leurs devoirs ou s'il ne reposait pas de responsabilité sur eux! Si un Odelsthing tellement competent mit les membres du Lagthing en jugement sous cour d'État ~~[illegible]~~ & qu'ils y furent jugés contrairement à l'opinion qu'ils ont fait valoir eux mêmes contre l'accusé actuel, quelle absurdité ne contiendrait pas ceci — Ceci n'est cependant pas cité comme si l'ecrivain que cela aura lieu ou que même il y a raison à le faire, mais seulement pour montrer quelles (Uformeligheder) irregularités qui pourraient resulter de la conduite que l'Odelsthing s'est permis de tenir dans l'affaire actuelle. Et cependant cette conduite ainsi qu'il est déjà dit, tout à fait

inutile, comme d'après un usage déjà établi & qui également est dela nature de l'affaire ~~qu'on ait verifié les protocols du Conseil d'Etat~~ ~~fussent~~ ayant été verifiés depuis le Storthing precedent jusqu'au commencement du Storthing suivant, ~~qu'on~~ <ins>on</ins> n'aurait ainsi rien perdu en remettant ce travail, ~~pendant~~ & que qu'on aurait sauvé les formes, on aurait obtenu un droit compétent d'accuser & des juges habiles =

les protocols del'Etat

Si cependant on ne peut ainsi donner tous les membres du Lagthing habiles comme juges, ~~dans tous les cas les quatre qui ont été membres du Comité~~ ceci serait donc le cas avec les quatre qui ont été membres du Comité établi ~~à l'egard~~ par le Storthing à l'occasion dela nouvelle de sa dissolution prochaine, car dans son rapport, (du Comité) on peut lire le jugement prononcé, avant même qu'ils n'avaient pas encore vu les protocols.

Dan Constitutionelle N° 160
du 8 Juillet 1836

Le Storthing commencerait sa dernière journée le vendredi matin à 7 heures, mais sa demande au Gouvernement ne fut accomplie qu'à 10 heures — (les personnels comme il est évident que dans cette affaire l'opinion du Gouvernement n'a pas été demandée, que les deux conseillers de Norvège à Stockholm ont protesté, le Ministre d'état est entièrement responsable de la résolution pour n'avoir pas protesté.
75 lettre f & g)
Suivant l'article de la loi fondamentale le Storthing a le droit de se faire présenter tous documents publics dont le gouvernement est en possession, sauf les affaires concernant les ordres militaires & des articles secrets dans les traités.

Dan Constitutionelle N° 161
du 11 Juillet 1836

Le Ministre d'Etat s'est déclaré d'accord avec le Roi, en ne protestant pas contre la résolution du Roi du 2 de ce mois à l'effet de dissoudre le Storthing le 8 ct.
Les motifs contenus dans les registres du Conseil d'Etat, sont à considérer comme étant du Ministre ~~& tous les accompagnant ses remarques et~~ ~~observations~~. (voyez les registres du Conseil d'État à Stockholm — dont vous avez traduction.)
Les motifs se sont fondés sur l'article 80 de la loi fondamentale qui ne permet pas au Storthing de rester assemblé plus de 3 mois.

Den Constitutionelle No. 162
du 11 Juillet 1836

Voyez la traduction ci jointe:
(Observations en faveur du Ministre d'Etat Lovenskjold)

(Don constitutionnelle du 15 Août 1836

N° 197.

Pour l'accusation devant la chambre constitutionnelle, etc.

« La supériorité du Gouvernement norvégien consiste certainement en grande partie en sa simplicité & ses formes peu embrouillées, ce qui fait qu'on peut facilité & aussi avec tranquillité & célérité traiter chaque affaire. — Ces bienfaits sont aussi augmentés par le petit nombre du peuple & leurs rapports avec eux lesquelles d'où il résulte que que l'intérêt de tous les norvégiens est le même ou du moins en bien peu de cas différents & que le nombre des membres de l'assemblée nationale n'a pas besoin d'être bien grand: Avec un Storthing dont les deux divisions ne comptent ensemble que cent membres, où le Lagthing n'est du principal différent de l'Odelsthing où n'a d'autre intérêt que celui-ci, duquel il est seulement un meilleur choix, combien ne doit on pas pouvoir faire, en traitant des affaires, pour lesquelles il y a une si petite diversion d'opinion entre le peuple & le gouvernement, & entre les principes du peuple! Et cependant le nombre des affaires traitées par le Storthing dans le même espace de temps & le Parlement anglais est bien moindre, le Parlement est composé de deux chambres & qui chacune compte plusieurs centaines de membres qui ont tous des intérêts opposés, que l'on combat sérieusement avec toute la force que de grandes richesses & de grandes lumières donnent. Que deviendrait cette assemblée & ses missions, si elle s'acquittait de la même manière que le Storthing de Norvège a fait jusqu'à présent! Cependant il serait

immédiate de considérer les décisions du Storthing plus parfaites que ceux du Parlement anglais."

" Durant ce Storthing dissous il avoit, lors de sa réunion nul doute beaucoup d'affaires importantes à traiter & peut-être plus que peu des Storthing précédents. Mais de l'autre côté aucun des Storthings précédents ne s'est assemblé sous des ~~auspices~~ augures si favorables.

Entre le Roi & le peuple régnoit la meilleure intelligence, les liens les plus intimes & les expressions qui respiroient dans le discours royal à l'occasion de l'ouverture du Storthing résonnent encore dans tous les coeurs norvégiens.

La patrie commençoit, après avoir surmonté les plus grandes afflictions & la plus grande misère, à s'élever, & avancer à grands pas en prospérité; dans l'économie politique étoit introduit un ordre & une économie qu'on trouve peut être dans peu de pays.

Les Recettes du Royaume augmentoient journellement & surpassoient les Dépenses de beaucoup, de sorte que déjà ~~des payements~~ trouvé, de grandes sommes ont été payées outre celles stipulées à compte ~~de l'emprunt~~ des dettes étrangères (emprunt)

Le Gouvernement s'est vu en état de faire une proposition relative aux Recettes & Dépenses du Royaume pour les 3 années

avenir, en accordant environ 50,000 sp de plus à l'armée de terre & 200,000 sp à la marine de même que la caisse de l'Etat supportaient 100,000 sp des charges des communes, sans augmentation des taxes. Si les travaux à faire étaient compliqués & difficiles, l'état des finances & la bonne administration qui déjà était introduite, donnaient au Storthing des mains plus libres & exigeaint bien moins son attention que cela a été le cas aux ~~pr~~ Storthings precedents. Même quant aux rapports de l'union & l'état de la Norvège à côté du ~~pays frère~~ royaume frère, on avait montré dans les derniers temps une attention à laquelle nous n'avons pas été accoutumés & qui laissait à espérer que ce restait à desirer, pourrait être obtenu avec le temps.

Supplement au No 203 du Constitutionelle
pour la dissolution des Sterstrerz

("D'après ce qui s'est passé chacun apprendra qu'il faut terminer en premier ce qui est le plus important & le plus important de suivre ponctuellement les dispositions de la loi fondamentale, que la moindre usurpation de ~~cette liberté~~ de ce trésor est au dessus de l'autorité du Sterstrerz; chaque bourgeois qui a le droit de voter apprendra qu'il faut pour terminer tout ~~ouvrage~~ travail dans le temps voulu, des hommes de connaissances & d'experience ~~&~~ que les forces physiques seules ne sont pas toujours suffisantes. Ainsi que la bonne volonté quelque nécessaire qu'elle soit ne peut ~~pas~~ tout faire & que les forces & les connaissances qui ne peuvent être trop prisés & qui dans un haut degré honorable décorent la chaîne ~~et~~ sont inutiles sur les bancs du Sterstrerz.

L'opinion générale n'est pas maintenant que la dissolution des Sterstrerz a été nuisible pour le pays, conséquemment celui des conseillers de Sall qui n'a pas protesté contre la dissolution, n'a pas non plus contribué ~~Ainsi~~ ~~à ces~~ ~~suites funestes~~

~~Le~~ Le mal ~~qui en est resulté~~ pour le pays doit donc ~~s'en être~~ être si ~~évident~~ évident ~~que celui qui n'a pas~~ ~~protesté~~ ~~n'a pas porté~~, qu'on doit ~~le~~ prouver soit de la bonne volonté ou des moyens de juger, avant de le trouver coupable car autrement on ~~exigerait~~ demanderait plus qu'on ne peut raisonnablement ~~trop~~ exiger des forces mortelles, cela d'autant que les résolutions de Sall ont toujours ~~l'apparence de tendre~~ eu en vue ~~au~~ le bien du pays.

Tout citoyen de l'état doit être convaincu que la volonté de Sall est inébranlable.

708

que l'un ou l'autre, et un seul homme ne l'a pu la renverser – Et dans ce cas le Ministre d'état n'avait d'autre chose à dire à S. M. après que les conseillers ~~se sont déclarés~~ avaient fait leur déclaration –

Il ne m'a paru déjà dans politique de vouloir former les conseillers du Roi de protester, de crainte d'être actionnés devant la Chambre constitutionnelle. –

Le Ministre d'état convaincu que tout protest était inutile, l'a peut être trouvé le digne de s'exposer à toute autre chose que de protester proformement; & cette conduite ne mérite-t-elle pas considération!

D'après ce qu'on a vu dans les journaux ~~que~~ sans égard au plus ou moins du mérite dans la résolution de la dissolution du Storthing, on prétendra que le Ministre s'est rendu responsable pour ne l'avoir pas protesté à cause qu'on n'avait demandé l'opinion du gouvernement de Norvège, mais ce qu'il a déjà dit que le protest des deux autres conseillers est suffisant, cette observation est fausse, ~~car~~ on avait depuis longtemps l'opinion du gouvernement norvégien.°

° cette opinion du Gouvernement est celle qui fut demandée avant d'accorder la prolongation du Storthing au mois d'Avril – l'époque à laquelle on ne pouvait pas prévoir si le Storthing fût terminé les travaux avant le 8 Juillet ou non)

S. M. ayant accordé une prolongation au Storthing jusqu'à nouvel Ordre, il ne peut donc avoir dit autre chose, que l'une résolution ultérieure à cette demande serait donnée: il serait entièrement contraire aux formes, de renvoyer

609

de nouveau l'affaire au gouvernement norvégien pour demander s'il continuait la même declaration, c'est-à-dire d'accorder la demande. Si S. M. avait refusé cette prolongation, cette resolution n'aurait pu parvenir au Storthing avant la fin d'avril & le Storthing serait alors dissous aussi soudainement. Il est souvent arrivé que que la décision définitive d'affaires importantes d'après l'ordre S. M. ont été ~~remises~~ ajournées pendant long-temps le Conseil, mais on n'a jamais prétendu qu'on demandât de nouveau l'opinion du gouvernement norvegien malgré que son rapport n'a été suivi. –

Si l'on veut absolutement qu'on eut dit expressement à S. M. que l'opinion du gouvernement de nouveau devait être demandée, alors des autres membres du Conseil à Stockholm partagent avec le Ministère d'État la faute, car leur protest ne contient pas de telle prétention expressé. Une telle pretention serait inutile, car S. M. avec cette fermeté & cette force qui lui sont propres, developpa des unte

les raisons sur lesquelles
il fondait la résolution
de la dissolution immédiate
du Storthing, il ~~fu~~ est donc
si évident que s'il sans
aucun rapport voulait faire
perdre le temps qui serait
nécessaire pour avoir l'opinion
du gouvernement norvégien
~~pour~~ afin d'obtenir résultat
qu'elle trouvait que le
moment exigeait.

L'écrivain ne blame pas le
Storthing — si une telle expulsion
est convenable; il connait
sa volonté loyale & l'esprit
patriotique de chacun de ses
membres s'ayant ses propres
idées, il reconnait que c'est
seulement par les erreurs & les
méprises qu'on peut trouver
~~le juste~~ ce qui est juste, & qu'on
acquiert la force d'éviter
les fautes, il reconnait aussi
que les erreurs sont aussi utiles
pour l'avenir que la découverte
immédiate de ce qui est juste
est nécessaire pour le présent.

Den Constitutionelle No. 165
14 Juillet 1836.

contre Lövenskjold

Dans les Nos 160 & 161 de notre feuille nous avons déjà fait connaître notre opinion que nous considérons la manière suivant laquelle le Storthing a été dissous, comme (uforsvarlig) inexcusable (ce ne pouvant être justifiée) & nous approuvons la conduite du Storthing ~~de vou~~ d'obtenir le plutôt possible un jugement de la chambre constitutionelle, pour si le conseiller du Roi qui n'a pas essayé d'empêcher ~~l'état~~ cets ~~evenem~~ événements extraordinaire, par lequel la nation se trouve tout à coup sans Storthing, sans budget & sans impôts, ne s'est rendu coupable au point de ne plus être confié son poste le plus près du trône.

Il faut avouer que le prochain Lagthing quant à la forme se serait trouvé à un point de vue plus impartiale que comme actuellement de composer la chambre constitutionnelle, mais nous n'avouons pas pour cela que le Storthing actuel n'aurait pas dû se charger d'examiner la responsabilité du conseil constitutionnel & encore moins que la chambre constitutionnelle actuelle est inhabile.

Il est de la nature des choses, que la majeure partie des affaires qui sont citées devant la cour constitutionnelle concernent principalement la violation des droits de l'Assemblée nationale vis à vis le pouvoir exécutif, mais la loi fondamentale pour cette espèce d'affaires n'a nullement fait d'exceptions à la règle, que la cour constitutionnelle ne soit ~~faire~~ composée pour la plus grande partie des

membres de l'assemblée nationale.
Ils sont sans doute d'autant provoqués ~~d'ob~~ de l'observer eux mêmes, que la confiance que le gouvernement leur montre dans ce cas, est plus grande; mais ils ne pourront pas pour cela être inhabiles comme juges, & ils ne se déclareront comme tels.
Au moins les 4 membres du Lagthing qui comme membres du comité conseillaient au Storthing de demander les registres (du Conseil d'Etat à Stockholm) la réassignation des quels décida la possibilité de l'accusation, ne se sont pas déclarés inhabiles.

(nature)

Quand à la question de l'état de la resolution, qu'on cite autant qu'on veut pour la justesse de la resolution pour forcer le Storthing d'observer un ordre plus juste & une manière d'agir en traitant les affaires qui prendrait moins de temps & serait moins minutieu[se] il restera toujours à justifier le moyen qu'on a employé pour obtenir ce but, qui tout ~~général~~en ~~parlant~~ que quant à la pratique ~~précédente~~ pour la dissolution du Storthing en particulier, est extraordinaire & violent. —
La nature de la resolution, étant telle, qu'on pouvait prévoir dans les circonstances ~~actuelles~~ présentes. ~~qu'on pourrait~~ qu'elle peut accasionner que l'on ~~entreprît des actions~~ fît des choses sans le consentement du Storthing, pour les quelles la décision du Storthing est nécessaire (Loi du 7 Juillet 1828 § 1. d)."

& par cela même il étaits évident que
les suites de cette démarche étaient
plus nuisibles que le véritable ou
le mal imaginaire qu'on voulait
remedier. Et en outre serait ce
l'intérêt de l'Etat, dans un but d'oeil
de détourner les espérances de la
nation sur tant de résultats
importants qu'elle attendait
de ce Storthing, résultats ~~pendants~~ tant
~~quant à la~~ en ce qui concerne la
législation que d'autres directions,
dont tout homme sensé devait
se réjouir de voir préparer avec
tant de soins & de prudence!
Serait il à conseiller de sacrifier
la bonne intelligence entre les
pouvoirs de l'état, Et pouvait
on s'attendre d'autre chose!
Le Storthing n'a t-il pas le droit
de se plaindre d'avoir été vexé
par le pouvoir exécutif, quand
on lui présente une proposition
royale le 5 & que son dissolution
suit le 8, sans que dans les motifs
sur lesquels la dissolution est fondée
on dit un seul mot, qui
se réfère à la conduite du Storthing
~~dans~~ les derniers temps de ses
desseins. Et que résulte-t-il
de la bonne intelligence
troublée! On a prétendu
que la loi fondamentale dans
le § 8 a voulu donner au Roi
une récompense du veto
absolu & un contrepoids
contre le droit accordé au Storthing
dans le § 79; mais que la
puissance s'affaiblit d'après

le § 80 — quant on se conduis ainsi
comme il a été fait, de forcer
le Storthing pour ne pas entièrement
perdre son Activité, seulement
de chercher d'avoir un résultat
sans le préparer avec exactitude?
Et qui est-ce qui demande le
plus de temps ou de recommencer
une résolution du Storthing rejetée
ou de l'examiner de nouveau!
Et ~~si le gouvernement est aussi~~ il aussi que trouvera
dans le No 162 de notre feuille le
prétend que la prolongation
depuis le 1r courant du provisoire
survenu relativement aux Recettes
& Dépenses de l'Etat est le seul mal
qui ait occasionné la résolution
du 26 ?! La nécessité générale
dans le cas en question de demander
l'opinion du gouvernement norvégien
est probablement mais évidente,
que la résolution est nuisible. —
Le dont il serait uniquement question ici,
serait de fixer une époque
plus éloignée pour la dissolution
du Storthing & pour atteindre ce
but on aurait dû demander
la résolution jusqu'à ce qu'on ait
reçu l'opinion du gouvernement
norvégien. — Le Conseil d'Etat fut
tenu le 2 & le Roi fit savoir qu'il
voulait dissoudre le Storthing le 8, &
dans cet intervalle il était impossible d'avoir
l'opinion & cependant la résolution
aurait pu avoir lieu, alors le
Conseil d'Etat à Stockholm aurait
simplement pu protester contre la
résolution seulement à cause qu'elle
ne pouvait ~~être~~ executée sans se
mettre en opposition avec la

règle dans le § 15 de la loi fondamentale mais de l'autre côté on ne doit peut être pas reprocher au Conseil d'Etat qu'il s'est tenu à la matière d'une résolution, ainsi qu'elle leur fut annoncée en termes tendus qu'il était impossible d'avoir l'opinion du Gouvernement.

Du Constitutionnelle N° 165
14 Juillet 1836

contre Lövenskjold

~~Aux suites immédiates de la dissolution des Storthing appartiennent;~~

On attribue aux suites les plus immédiates de la dissolution des Storthing que le Storthing n'avait pas encore sanctionné la résolution relative à l'abolition de l'ordonnance du 13 Janvier 1741, ainsi que les propriétés privilegiés (appartenant à l'Eglise) seraient sans effet.

L'affaire concernant le ~~premier~~ dernier poste, dont la résolution est d'urgente nécessité, sera sans doute présenté au Storthing extraordinaire, mais d'autant plus que la dernière affaire sera présentée au Storthing ~~extraordinaire~~ extra ayant demander l'opinion des évêques concernant cette affaire ~~qui~~ dépendre avoir de l'opinion des Evêques. —

Il est sans doute plus conforme à la forme qu'un changement important dans l'administration du culte fut aboli sans qu'on ait entendu les autorités ecclésiastiques, de cette manière il n'y a pas sans doute rien de perdu non plus quant à la matière par une prolongation de temps pour avoir les diverses opinions

Den Constitutionelle No. 166 –
15 Juillet 1836

Adresse du Storthing au Roi, à l'occasion de sa dissolution.

Sire

C'est avec une affliction profonde, qu'en considérant les sérieux intérêts de la patrie, que la représentation nationale de la Norvège a reçu aujourd'hui la communication de la résolution prise par V. M. de faire dissoudre demain le 8me Storthing ordinaire actuellement réuni.

Cette résolution de V. M. était d'autant plus inattendue que le Storthing, dans son adresse respectueuse du 24 Mars dernier, avait pris la liberté de faire remarquer à V. M. qu'il ne pouvait espérer de terminer les affaires les plus importantes qui lui étaient présentées, affaires dont le peuple norvégien attendait avec impatience la conclusion, s'il ne restait pas assemblé, au moins jusqu'à la fin du présent mois. Le Storthing était d'ailleurs persuadé que les conseillers responsables norvégiens de V. M., qui ne pouvaient ignorer l'état & la marche des affaires du Storthing, ne négligeraient pas d'informer V. M., comme c'était leur devoir, que la plus majeure partie des affaires, par suite des travaux du Storthing, qui a fait accessoirement tout ce qui dépendait de lui, étaient actuellement prêtes à être traitées & que plusieurs même étaient sur le point d'être complètement décidées: — Comme le Storthing doit penser, ou que les conseillers de V. M. dont on ne peut supposer qu'elle a été empêchée de demander l'opinion, conformément au § 15 de la loi fondamentale, n'ont pas rempli leur devoir, ou qu'il existe quelque sujet quelque matériel inconnu au Storthing, il croit de son devoir de donner à cet égard

des éclaircissements qui mettent V. M. en état de connaître toutes les circonstances, & d'être ainsi à même de juger de la conduite de ses conseillers responsables, qui peut être auraient négligé de représenter sous son vrai jour cette affaire hautement importante pour l'existence de la Norvège.

Le Storthing a vainement cherché à découvrir dans les décisions qu'il a prises quelque chose qui aurait pu être de nature à donner sujet à V. M. de mettre un terme à ses opérations à une époque où la nation attendait à recueillir les fruits de ses travaux.

La seule allusion à ce sujet qu'il a plu à V. M. de laisser parvenir à la connaissance au Storthing, se trouve dans les expressions de la communication royale du 2 de ce mois relativement à ce qui, suivant l'opinion émise dans cette communication, serait contraire à la loi fondamentale, dans la manière dont le Storthing actuel a traité des propositions de changements aux paragraphes 17, 78, 79, 80, 81, 82, & 94 de la loi fondamentale présentées aux Storthing précédents. Mais cette opinion sur le mode contraire à la loi fondamentale ou aux formes constitutionnelles, d'après lequel on aurait traité ces propositions ne peut provenir sans doute, que d'informations mal exactes sur la conduite que le Storthing a tenue à cette occasion

Le Storthing doit à Votre Majesté de plus amples informations à ces sujets & il doit également à sa propre dignité comme pouvoir de l'État de protester humblement contre toute accusation d'avoir tenu une conduite contraire à la constitution dans l'exécution de ses devoirs.

Ce n'est pas un devoir constitutionnel du Storthing de faire préparer les affaires déjà présentées par des comités; le Storthing agirait au contraire en opposition avec ses devoirs s'il employait une partie de son temps à demander l'opinion d'un comité sur une affaire relativement à laquelle on possède tous les éclaircissements nécessaires, et qui a été traitée à diverses reprises et dans toutes les faces de la manière la plus étendue. Dans un cas semblable, ordinairement l'affaire après avoir été référée dans le Storthing reste pendant quelques jours livrée à l'examen et aux méditations des représentants et ce n'est seulement qu'après avoir été soumise à une discussion qu'elle est finalement décidée.

Cette marche a été suivie à l'égard des propositions royales deux mentionnées, parce qu'on a trouvé l'affaire tellement éclaircie & épuisée par les Storthings précédents & par des écrits publiés pendant une série d'années qu'il y avait à peine quelque chose de nouveau à ajouter.

Ces propositions n'ont donc nullement été décidées sans avoir été examinées & considérées, conformément à la loi fondamentale, par les membres du Storthing. On peut dire qu'il y a peu d'affaires sur lesquelles la nation ait reçu plus d'informations et sur lesquelles

4/

opinion soit plus unanime qu'en celle-ci. Les procès-verbaux du Storthing du 27 juin 1833, et ceux des Storthings précédents auxquels on renvoie donnent des preuves suffisantes que cette affaire a été traitée d'une manière complète et mûrement pesée par les Storthings de la Norvège.

[Le Storthing peut d'autant moins s'empêcher de chercher à éclaircir le malentendu qui a eu lieu, que c'est un de ses voeux les plus chers, que S. M., dont il reconnaît avec sincérité les bienfaits pour le pays, puisse apprendre exactement à connaître son esprit & son dévouement pour elle.

[Le Storthing est convaincu que si V. M. avait été informée des véritables circonstances, elle n'aurait pas pris une résolution qu'on peut considérer comme devant produire des résultats extrêmement nuisibles & entraîner beaucoup d'embarras dans le gouvernement de l'État & dans les rapports des citoyens. Le peuple norvégien espérait que d'importantes améliorations dans plusieurs branches des institutions publiques résulteraient des efforts de V. M. & du Storthing, il n'avait aucun pressentiment, que cette espérance dont il attendait avec impatience l'accomplissement serait anéantie ainsi; il ne pouvait pas supposer la possibilité que le Storthing serait dissous & que ses travaux auxquels il s'était déjà livré seraient perdus en grande partie, dans le moment

Outre les affaires (ci-dessus) ~~...~~, dont la majeure partie sont déjà ~~toutes~~ ~~et~~ prêtes à être traitées & décidées dans le Storthing il y a un grand ~~...~~ nombre d'autres affaires non moins importantes qui ne sont pas décidées, mais qui sont plus ou moins préparées –

Le Storthing a ~~...~~ rempli, ~~...~~ ~~...~~ ~~rapport~~ ~~acquitté~~ par ce respectueux rapport, son devoir sacré envers le Roi & envers le peuple. Chacun de ses membres, implore la providence avec autant d'émotion que de gravité ~~...~~ ~~...~~ pour qu'elle détourne les ~~...~~ les suites funestes et incombrables ~~...~~ que peut amener la dissolution du Storthing dans de telles ~~...~~ circonstances. ~~...~~

Que Dieu conserve ~~...~~ V. M. & lui accorde parmi d'autres bienfaits, ~~...~~ le bonheur ~~...~~ d'être toujours entourée de sages & loyaux conseillers, aussi comme elle peut être assurée qu'elle ~~...~~ est à la tête d'un peuple fidèle & qui lui est ~~...~~ dévoué.

La présidence du Storthing le 7 Juillet 1836

(sig) S. Sorensen
p. t. Président

Skeen
p. t. Secrétaire

5/

où ils étaient déjà en partie terminés, et en partie préparés pour une décision définitive.

Il est à désirer que V. M. soit aussi bien informé, que les heures qui restent le permettent, de l'état des affaires du Storthing, pour qu'elle V. M. puisse juger combien la représentation nationale & le peuple norvégien ont raison d'être profondément peinés en recevant la nouvelle inattendue de la dissolution du Storthing, & cela après un avertissement si court, qu'il sera presque impossible d'observer ce qui est prescrit relativement aux formes par le règlement de la police intérieure du Storthing, indestructibles & consacrées par la loi fondamentale. Le Storthing prend la liberté de vous indiquer ici les affaires les plus importantes qui lui ont été présentées et qui restent en ce moment sans avoir reçu de décision.

1) Les propositions de changements à la loi fondamentale présentées aux derniers Storthings ordinaires. 2), Les traités conclus avec les puissances étrangères communiqués au Storthing d'après la loi fondamentale, pour être examinés; 3) Trois propositions relativement au pavillon marchand de Norvège, & relativement à un redressement, conforme à la loi fondamentale & à l'union, des défectuosités présumés dans les dispositions concernant les rapports d'union entre la Norvège & la Suède. 4) l'examen des protocols (registres) du gouvernement, 5) la décision sur l'apurement des comptes de l'état pour 1832, 6) la loi très importante (formandskaber) relativement aux représentations des communes dans les campagnes.

+10/ Loi sur la Douane

7) la loi relativement aux dépenses occasionnées par les affaires judiciaires, pour être transportées des communes à la caisse de l'Etat qui déjà est passée à l'Odelsthing. 8) Loi relative aux corporations qui déjà est passée à l'Odelsthing & commencé d'être traitée au Lagthing. 9) Loi ~~relativement à la~~ concernant la conscription & les sessions. +11 – le Plan communiqué au Storthing pour l'organisation future de la Marine avec les calculs ~~y dépendans~~ à l'appui, 12) l'examen du rapport sur l'état de la direction de la banque, 13) décisions pour les tant pour cent que doivent recevoir les employés de la Douane pour le présent terme du budget; 14) loi relativement aux ~~pompiers (Brandvæsnet)~~ crimes et délits 15) loi ~~relativement aux~~ sur les pauvres, 16) loi ~~relativement~~ sur les ~~aux~~ pompiers (Brandvæsnet) 17) loi relativement à l'application ~~à~~ de la nouvelle matricule, 18) lois relativement aux taxes de guerre et autres impôts sur les terres & (Ledingen og de Gods for de Bogeafgifter) qui ont déjà passé à l'Odelsthing ~~au l'Odelsthing~~ & enfin 19) Le budget des Recettes & des dépenses de l'Etat pour ~~[illegible]~~ le terme fixé, ainsi que beaucoup d'autres affaires importantes appartenant au budget, parmi lesquelles, on doit citer ~~[illegible]~~ les moyens nécessaires pour la construction des travaux de bâtisse de l'habitation ~~[illegible]~~ royale & du chemin qui y conduit.

1836. Diète de 1836. Morgenblad

N° 34

Motion d'une Adresse en Réponse au discours Royal d'ouverture de la session — N° — 38.

Choix des Présidents, v. Présidents, secrétaires & v. secrétaires de la Diète & des chambres législatives & Allodiales — — — — — N°. 40.

Obligation des membres de la Diète de se présenter, à moins qu'ils ne fournissent un certificat de maladie donné par un Médecin, alors, celui qui a eu le plus de voix après le membre empêché par maladie doit être son suppléant — — — N°. 40.

Discours Royal ———— N°. 42.

Propositions royales ———— N°. 43.

Etat & Gouvernement de la Norvège depuis la Diète de 1833 — (Tillæg) N°. — 44

Proposition de l'établissement d'un Journal officiel pour publier les débats & décisions de la Diète — (Tillæg) N° — 46

Sur l'adresse de la Diète — — — N°. — 48
do — — — — — — N° — 49
do Sur le vote, Naturalisation &c N° — 51
do — do — do — N° — 52

Sur la publication d'un Journal de la Diète N° — 53

Propositns royales rejettées — — N° — 58

Trésor de Drammen — Tillæg — N° — 62

Approbation de la proposition royale concernant la trouvaille de Drammen N° — 65

Loi sur l'impression des Shellings — N° — 62

Adoption de ditto — — — — N° — 64

Abaissement du cours de la banque — N° — 68.

Renvoi au Comité de la Constitution des propositions royales & autres concernant les art. de la Constitution 57 à 59, 51 & 51 sur les Elections & l'addition d'un art à la Constn pour l'admission des Conseillers d'Etat au Storthing N° — 54

Rapport de la Commission qui désapprouve le projet de Mrs Hjelm & Foss de changemts aux art. 51, 55, 57, 58 & 59 de la Constitution sur les Elections — — — Tillæg — N° — 66.

Renvoi du même rapport à la Commission — N° — 71.

Sur ~~l'impression~~ la loi pour faire frapper 100,000 sp. en shellings & les armes de Norvège — — — N° — 73
do — — — — — — N° — 80

Défenses des Côtes de Norvège. Rapport du Gouvernemt — do do — (Tillæg) — N° — 80

Proposition de payer 500,000 sp. argt de la dette d'Hambro & fils — N° — 82
do — do — Tillæg — N° — 83

Proposition de l'Etablissement d'un bâteau à vapeur entre Hammerfest & Drontheim — — — — — — No — 82.
d° — — — d° — Tillæg — No — 83.

Proposition de 4 Représentants sur les drapeaux du Commerce, de l'union, les affaires diplomatiques, droits & traités avec les Etats barbaresques (affaire à suivre à cause de l'intérêt qu'elle présente) — — — — Tillæg (supplément No. 86.

Amter og Byer	Storthing 1836	Storthing 1839	Anmærkninger
Agershuus Amt	Gaardbruger E P Selboe	Gaardbruger Tönsager	
	Sorenskriver Berchsenius	do Selboe	
	Gaardbruger Walstad	Sognepræst Hesselberg	
	do I H Hoelstad	Gaardbruger Dahler	
Arendal og Grömstad	Toldcasseer Lange	Toldcasseer Lange	
Bergen By	Amtmand I Schydtz	Amtmand I Schydtz	
	Rector Holmboe	Kiöbmand Nicolaysen	
	Assessor C B Conradi	Assessor Conradi	
	Kiöbmand Nicolaysen	Kiöbmand Jens Gran	
Nordre Bergenhuus Amt	Gaardbruger O T Tranöe	Generaladjudant Holck	
	Sognepræst G P Harbitz	Sognepræst Harbitz	
	Gaardbruger Hjemsdølle	Gaardbruger Anders Brekke	
	do M O Fuhr	do Mons Eggum	
Söndre Bergenhuus Amt	Oberstlieutenant I W Bodemann	Procurator Hjorth	
	Gaardbruger I O Nordaas	Lensmand Borge	
	Lensmand M I Borge	Sognepræst Vogt	
	Gaardbruger S T Aadeland	Gaardbruger Aarvig	
Bratsbergs Amt	Kirkesanger O Bjørnsen	Kirkesanger Bjørnsen	
	Lensmand P Mandt	Sognepræst Lammers	
	Gaardbruger H Gasmann	Gaardbruger Gullik Bolkesjö	
	xx	do H Bagger xx	
Buskeruds Amt	Gaardbruger B H Ulveland	Sorenskriver O Falsen	
	Sorenskriver C Falsen	Gaardbruger Sougner	
	Gaardbruger I Hansen Aas	Procurator Leier	
	do C S Sougner	Gaardbruger Moe	
Christiania By	Höisterets Advocat Sörensen	Höisterets Advocat Sörensen	
	Höisterets Assessor Holst	Artillerie Capitain Foss	
	Artillerie Capitain Foss	Höisterets Assessor Holst	
	Höisterets Assessor I H Rye	do I H Rye	
Christians Amt	Gaardbruger P I Teutchald	Amtmand L Weidemann	
	Amtmand L Weidemann	Gaardbruger P I Teutchald	
	Gaardbruger O P Haagenstad	do O I Staff	
	do O I Staff	do O P Haagenstad	
Christiansand	Stiftsprovst I v d Lippe	Stiftsprovst I v d Lippe	
	Consul G Andorsen	Justitiarius Rasch	
Christiansund og Molde	Kiöbmand O Pedersen Moe	Radsthauptmand Isaachsen	
	Kiöbmand N H Knudtzon	Kiöbmand Hans Horlück Dahl	
Drammen By	Amtmand G P Blom	Amtmand G P Blom	
	Sognepræst I L Arup	Radsthauptmand Thorne	
	Kiöbmand I Lange	Catcheket Lange	
Finmarkens Amt	Gaardbruger O I H Skogshavn	Foged Hauge	
	Sognepræst I T Holst	Amtmand Buck	
	do I I Brock	Gaardbruger Skogshavn	
	Kiöbmand A Aagaard	Kiöbmand Eben Holmboe	
Frederikshald	Sognepræst H Riddervold	Provst og Sognepræst H Riddervold	
Frederikstad	Byfoged I I Berg	Byfoged I I Berg	
Hedemarkens Amt	Kirkesanger L Jensen	Kirkesanger L Jensen	
	Premierlieutenant H Overgaard	Gaardbruger Svenkerud	
	Gaardbruger A B Bredesen	Capitain Overgaard	
	do S I Hofseth	Lieutenant Lutzow	
Holmestrand	Kiöbmand C Grönvierup		
Jarlsberg og Laurvigs Amt	Gaardbruger P A Hemb	Sognepræst Haraldsen	
	do C R Nygaard	Provst Winsnæs	
	do G Madsen Röd	Vice Consul I N Bugge	
	Sognepræst I C Wille	Capitain Lieutenant Ronow	
Kongsberg	Procurator C G Torp	Capitain Mein	
Kragerøe og Østerrisøer	Grosserer I C Kiewich	Catcheket P B Juell x	
Larvig og Sandefjord	Sognepræst I H Castberg	Sognepræst P H Castberg	
Lister og Mandals Amt	Gaardbruger O Olsen Gjeland	Assessor Kjørboe	
	Vice Consul I H Beer	Provst Larsen	
	Skipper G Michelsen	Uhrmager Taschke	
	Kiöbmand C Larsen	Gaardbruger Bording	
Mosse Bye	Byfoged D Vogt	Byfoged D Vogt	
Nedenæs og Raabygdelaugets Amt	Kirkesanger N I Fredt	Landhandler Juell	
	Lensmand I G Biorvatn	Jernverksejer Aal	
	Sognepræst I Aas	Gaardbruger Wigeland	
Nordlands Amt	Sorenskriver I S Steen	Sorenskriver I S Steen	
	Foged C T I Grüner	Provst Hesselmohl	
	Sognepræst L C B Holmboe	Gaardbruger Kulstad	
	Gaardbruger O C A Nesvig	Lens Evjenth	
Romsdals Amt	Gaardbruger I G Neergaard	Gaardbruger Hagerup	
	do O R Sollied	Lensmand Aaflot	
	do O H Mjelva	do Neergaard	
	do O L Moeg	Gaardbruger O R Sollied	
Skien og Porsgrund	Procurator I Gulliksen	Byfoged Cappelen	
Smaalehnenes Amt	Höisterets advocat I A Hielm	Gaardbruger Jacob Roll xx	
	Gaardbruger I I Ostenbye	Artillericapitain Holst	
	do L Randbye	Lieutenant Hjorth	
	do O C Lund	Grosserer P Anker	
Stavanger By	Byfoged H O Christensen	Byfoged H O Christensen	
	Malermester A Cederbergh	Vice Consul Kielland	
Stavanger Amt	Kirkesanger O G G Ueland	Kirkesanger O G G Ueland	
	Gaardbruger I E Grude	Provst Løberg	
	Sognepræst B I Bessesen	Gaardbruger Colbeenstvedt	
	Skipper G I Birkeland	Kirkesanger Moi	
Throndhjem By	Kiöbmand I N Jensen	Bank directeur Schmidt xx	
	Vice Consul I Schavland Gram	Vice Consul I Schavland Gram	
	Justitiarius I Roll	Politiemester Lysholm	
	Stifts overrets Assessor C H Hornemann	Stifts overrets Assessor C H Hornemann	
Nordre Throndhjems Amt	Provst P C Boye	Lensmand Rygh	
	Gaardbruger I C Schieldroe	Procurator Hansen	
	do P Eriksen Borgen	Gaardbrug Wang	
	x	Lensmand Haug xx	
Söndre Throndhjems Amt	Gaardbruger M Grendahl	Capitain Mosling	
	Foged P I Wiig	Gaardbruger Sæter	
	Gaardbruger O I Solberg	Lensmand Olsen	
	do I H Sætor	Sognepræst Petersen	
Tönsberg By	Byfoged O Saxild	Landphysicus I S Lorentzen	
Østerrisøer By	(See Kragerøe og Østerrisøer)	Consul N P Boyesen xx	

Storthing extraord.re

Propositions du Roi votées par le Storthing et sanctionnées par le roi	Proposition du Roi votées par le Storthing et qui n'ont pas besoin de la sanct. roy.	Propositions du roi qui n'ont pas été adoptées par le Storthing	Proposition du roi votées par le Storthing avec des modifications, telles que le roi a refusé sa sanction	Proposition du roi votées par le Storthing et qui n'étant par revenues de l'État avant la dissolution sont encore non avenues	Proposition du roi dont le Storthing n'a pu terminer l'examen, à cause de sa dissolution	autres travaux du Storthing
2.	1	11	13	6 Le Storthing a fait trois lois du N° 6.	25 –	1 – Caisse ministerielle 40 000 sp. accordés, rien avec comptes
3.	5	14	16	1° Distillation de l'eau de vie		– Pavillon marchand
7	10	6		2° – Commerce en gros en détail de l'eau de vie		– affaires unionelles avec la Suède –
8	18			3° – Droits imposés sur la fabrication le roi a donné la sanction 2° sur le commerce et la vente de l'eau de vie		– Examen des protocoles du Conseil d'État
9	19			quant au 3° Droits imposés sur la fabrication de l'eau de vie – elle n'a pas besoin de la sanction du roi et se trouve compris dans le budget.		– Examen des comptes de l'État, années 1832 & 1833
12	20			Le Storthing n'a-t-il pas fait cette séparation pour conserver intact son droit sur le vote des impôts		– Examen des comptes de la Banque
15.	21					–
17	22					
26 +	23					
27	24					
29 x	28					
	30	Indiquer pour quoi	indiquer ces modifications			

Ces propositions ont elles été modifiées avant leur adoption – cela probable

---

1 – Caisse ministerielle

2 – Frais de route des fonctionnaires [illegible] à la caisse de l'État a t-elle été rejetée par le Storthing – on rentre alors dans l'ancienne législation

Observations

Le Constitutionnelle
No 4.
4 Janvier 1837

Loi sur le payement des juges constitués terminée au Lagthing & être expédiée au Gouvernement (voyez le No 316 no 9 & 10) pour le contenu de cette loi

No 5
5 Janvier

Résolution d'une loi pour l'envoi des journaux & lettres par la poste terminée au Lagthing & envoyée au gouvernement.

No 6
6 Janvier

Loi sur les corporations terminée au Lagthing & envoyée au gouvernement

No 7
7 Janvier

La résolution de l'Odelsthing sur le pavillon passa le Lagthing sans changement.

No 11
11 Janvier

On y voit le budget de recettes & dépenses n'était pas encore terminé au Storthing le 10 Janvier —

résolution sur

Le même jour le Lagthing termina la loi de Commune, & rejetta ensuite avec 11 voix contre 7 pour la seconde fois la résolution sur une loi pour les lois qui prescrivent les testaments aux [illegible] l'affaire de Skeen.

Les rapports furent remises à l'Odelsthing la seconde pour être décidée en plenum.

No 12.
12 Janvier

On y voit que le Roi n'a pas encore sanctionné la loi sur les représentations des communes.

Le 11. Janvier le Lagthing continua à traiter la résolution de l'Odelsthing d'une loi sur la distillation d'eau de vie.

Den Constitutionelle

447

Le Storthing extraordinaire

N° 275 — Rapport fait par le 4eme Comité sur l'organisation de la Milice (Landvaern):

N° 276 + Les sommes accordées pour le budget de la douane sont de 238,408 Sp en tout.

N° 276 & 277 + L'évaluation des droits de douane pour les 3 années à venir 950,000 Sp argent & 400,000 Sp papier

N° 279 + Le Lagthing accepta sans changement la résolution de l'Odelsthing du 31 Octobre relative aux changements dans la Loi sur des bénéfices de Gods.

N° 285. Resolutions prises par l'Odelsthing relativement à des lois sur la distillation & la vente d'eau de vie —

N° 286 Le Storthing a ~~accordé~~ décidé qu'il serait fait remise aux ~~de remettre la moitié~~ ~~de la dette des~~ employés de l'ancienne ~~de la~~ mine de fer de Kongsberg de la moitié de leur dette envers la caisse de l'état s'élevant en totalité à 6367 Specie.

— + La somme accordée pour le budget de la Marine s'élève à 339,671 Sp 40 par an.

— Continuation des résolutions sur les lois ~~sur~~ la distillation & la vente de l'eau de vie

N° 292 La Loi sur les représentations des Communes dans les campagnes definitivement acceptée ~~par le Lagthing~~ par l'Odelsthing

N° 293 Loi sur les représentations des communes dans les villes —

N° 292 La somme accordée pour les pilotes & fanaux s'élève 34660 Sp par an.

N° 292 La vente de la partie qui appartient encore à l'état de la ferme principale à Ladegaardsöen, près Christiania a été décidée

N° 295 continuation des resolutions prises par l'adelsthing relatives a une loi sur les representations des villes

296 La resolution de l'adelsthing relative à la loi sur les distillation d'eau de vie (Voyez N° 285 & 286 la même loi) continuation ~~acceptée~~ par le Lagthing

297 La loi relative à Ledning etc (frais de guerre) qui sous ~~est~~ la denomination de (Sordefags rettighever) droits sur les terres (ou sous un sens les terres) qui sont payés par différentes propriétés dans le royaume.

297. Resolution relative au logement des militaires.

298 — ✕ La loi relative aux representations communes dans les des campagnes fut acceptée par le Lagthing sans changement

299 ✕ La loi relative aux representations communes dans les des villes fut acceptée par le Lagthing sans changement

300. Loi relative aux dépenses occasionnées par la violation des lois etc etc

300 — sur la repartition des frais de routes des fonctionnaires publics etc.

304. ✕ Loi relative à l'introduction du nouveau matricul acceptée par le Lagthing

Færdige i Odelsthinget og afsendte til Lagthinget

Lov om Betaling for Breves, Tidenders, Tidskrifters Befordring med Posterne

do om Toldvæsenet

do i Haandværksdriften

do i Betaling for Sportler

459

Tilbagesendte fra Lagthinget til Odelsthg.

Lovforslag om Afgift af Fartøier der befare Landets Havne

do om Brændevins Brænding

do i Brændevins Salg

I Storthinget haves under Behandling

Udgifts Budgettet – og

haves til Behandling

Indtægts Budgettet.

Forslag om forskjellige Smaa Skatters Ophævelse

do om Eftergivelse om forskjellige til Ar-svar staaende Summer

do om Eftergivelse af en deel Korn Gjeld for en Deel Torvi

Sanctionerede. (beneficerede Gods

\+ Lov om Forandring i Lov angaaende det (beneficerede Gods)

\+ do om den nye Matriculerings Indførsel eller Anvendelse

\+ do om Lednings og Tiende eller Jordebogs Rettigheders Ophævelse, eller Forandring til fast aarlig Afgift for fremtiden

\+ do om [Delings?] Omkostningers Udredelse af Statscassen istedet for af Communerne for Fremtiden

Færdige og afsendt til Sanction

Lov om Indqvartering — vil ei blive sanctioneret

Lov om Formandskaber paa Landet for Præstegjeldene og Amterne

do „ Formandskaber for Kjøbstæderne

do „ Forandring i ~~# 16 af~~ [illegible]-loven af 1818 Aug—

450

– Organisation de la milice (Landværn)	– Le Storthing a accordé 11,000 Specie	
– Budget de la marine	– Le Storthing a accordé 215891 Specie	
– Continuation des travaux du palais royal à Christiania	– Le Storthing a accordé pour cet objet	
– Construction d'un chemin pour se rendre au palais royal	– Le Storthing autorise le gouvernement à faire les dépenses nécessaires.	
– Construction d'un batiment pour le Storthing et la cour suprême	– Le Storthing refuse d'allouer des fonds pour cet objet	
– Proposition de l'avocat Hjelm de soumettre à une commission l'état de situation du royaume, lue à l'ouverture du Storth. extraord. ainsi que le discours du nom du roi par le Statholder et les lettres patent	– Rejété par le Storthing	
– Loi sur la manière dont devront supporter les depenses de justice (Delinqventudgifternes Udredelse)	–	+
– Loi sur (Skyds Indqvartiring og andre Udgifters Udredelse af Statscassen)	–	– rejetée constit.
Loi sur Formandskaber paa Landet		–
Loi sur – for Kjøbstaderne		–
Loi sur les Droits que payeront les navires fréquentant le Langesundsfjord	~~pas~~ terminée dans l'Odelsthing Changement dans le Lagthing	

— Compter de 1832 (Statsregnskabet)

— Om nærmere Bestemmelse betræffende

— ~~Budget de la marine~~

Budget de l'armée —

– Loi. Beneficiere de Gödi		+
– Loi pour faire des changemens dans la loi du 8 7bre 1818 sur les droits et devoirs des Courtiers	– adoptée par l'Odelsthing et le Lagthing. (décembre 1836)	–
– Loi du Budget des dépenses	– discutée encore dans l'Odelsthing le 22 Xbre 1836	–.
– Loi sur les corporations d'ouvriers (Haandværksloven)	– terminée dans l'Odelsthing	
– Loi sur le payement des juges & (Betaling for Sættedommere & dans les affaires de justice et de police	adoptée dans l'Odelsthing; 16 Xbre	
– Loi sur la vente de l'eau de vie (Brændeviins Salg)	terminée dans l'Odelsthing; changemens du Lagthing	
– Loi sur les ports de lettres et paquets	terminée dans l'Odelsthing	
– Loi des douanes	– terminée dans l'Odelsthing;	
– Loi sur la distillation de l'eau de vie (Brændeviins brænden)	terminée dans l'Odelsthing changemens du Lagthing	
– Réglement des traitemens de l'Etat civil (Civiletatens Gage-Reglement)		
– Loi pour l'établissement d'une nouvelle matricule pour la fixation des impots sur les biens fondés (om Indförelse af nye Matricul)	– adoptée par l'Odelsthing et par le Lagthing	+
– Conservation et entretien des anciens fanaux; et établissement de nouveaux	– fonds alloués par le Storthing	
– Etablissement d'un nouveau bateau à vapeur entre Trondhjem et Hammerfest	– fonds accordés par le Storthing	–
– Loi sur la représentation dans les villes et les campagnes (Formandskabslovene	– terminée dans l'Odelsthing	
– Loi sur l'annullation des frais de guerre; (Leding) et autres	– adopté par l'Odelsthing et le Lagthing	+
– affaire Mjelva	– Le Storthing a décidé qu'il n'y serait donné aucune suite	
– proposition royale pour changemens au parag. 211 de la loi du 13 7bre 1830 dans les épices (Sportelloven)		

552

1. Le Budget des recettes et celui des dépenses forment ils une seule loi, ou bien deux

Dans le Budget des recettes la loi des droits plus élevés établis sur l'eau de vie se trouve t elle comprise

2. La loi sur le commerce et la vente en détail de l'eau de vie (om Brændevins Handel og Udskjænken) avait elle été proposée par le gouvernement qui la sanctionée le Janvier.

3. La loi sur les frais de route des fonctionnaires et de logement des militaires à payer par les caisse de l'état n'a t elle pas été rejetée par le Storthing?

4°. quels sont les autres travaux du Storthing extr.re et pourrait on avoir, du moins en communication
a) les lois sanctionées par le gouv.t.
b) les lois non sanctionées d°.
c) le Budget proposé, et le Budget arrêté définitivement

1 – Landværnet

2 – Fyrvæsenet

3 – Budgettet og Skattevæsenet

4 – Brændeviins Tariffen

5 – Marine Budget

6 – Brændeviins Salg (S.)

7 – Tractat Slavehandelens

8 – Flagdebatterne
Nos 342, 344, 348

9 – Ministerial Kasse
N° 2,8
40000 Sp. mais
le Storth. accorde 40,000 Sp.
mais en demand en compte

10 – Budget de l'armée
N°. 302 du Morgenbl.

11 – Proposition d'Hjelm
pour soumettre a un comité
l'état de situation du royaume
& N° 302 du Morg. B.
rejetée

12°. depenses du palais du roi
a christiania
N° 302

13°. Budg. de la marine
(N° 304)

Rapports des comités

1 – Brændeviins Afgiften
(25 octobre) Morg. N°. 303
2 – Landmilitairetatens Udgifterne
(Landværnets organisation)
( ) Morg. N°. 305
3. Mielvas Sag (decision)
26 Octobre Morg. N°. 307
4 – Udgifter ved Lovovertrædelser
Undersögelse og Paatale
(31 octobre) M. N°. 308
5 – ~~[illegible]~~
( ) Morg. N°. 312, 328
6 – Skyds Indqvartering og
nogle andre Udgifters Udredelse
(8 novembre) Md. Nos 318, 319
7 – Haandværksdriften
8 9bre) Morgenbl. N° 318, 319, 329
8 – Fyrvæsenet
(10 9bre) Morgenbl. N° 320
9 – Ledingen og endeel andre
gamle Afgifter
(14 9bre) Odelsth. Md. N° 322
10 – Dampfart imellem
Trondhjem og Hammerfest
(11 9bre) Morgenb. N° 322
11 – Markinerie af Kongsberg
til Tugthusene
(11 9bre) Morg. N° 322, 323
12 – Adelgaardsoen
(11 9bre) Md N° 323,
13 – Civil etatens gage reglement
(15 9bre) N° 323 324 327 328
14 – Forandring i Sportelloven
(22 9bre) O. N° 331,
15 – Formandskaber paa Landet
Nos 332, 334, 335
16 – Betaling for Sættedommere
(28 Novembre) O. N° 337.
17 – Forandring i Maglere
(29 9bre) N° 337
18 – Brændeviins Branden
(30 9bre) L. N°. 338 13 Decembre L. 366 – N° 10 L. 6 Janv. (9 janv.) O. N° 11
19 – Formandskaber i Kjöbstæderne
Nos 339, 342
20 – Betalingen for Breve &
(5 decembre) O. N° 343, 345
21 – Debitorer for Kornvarer
modtagne af de offentlige Magasiner
Danmark Nos 345
(1 decembre) S.
22 – Udgifts Budgettet fra 1836–1839
(10 decembre) N° 349, 350, 351
23 – Statsregnskaberne – om Summer
man maa passere til endelig Udgift
for Statscassen
(15 decembre) S. N° 357.

Suite des rapports

24 – om 5630 Sp. aarlig
for Regjeringens Arbeider (1094)
(19 xbre) S. N° 363
25 – Brændeviins Salg
(18 xbre) L. N° 366
26 – Landmilitair etatens
Budget N° 6, 7, 9
(31 decembre) S.
27 – Statsraads protokollernes
Revision N° 10, 11, 18
28 – Indlagts Budget
(10 janv.) S. Nos 11, 12, 13
29 – Toldlov
(10 janv.) L.
30 – Lov angaaende Forbrydelser
(11 janvier) N° 14, 15, 17
31 – Extraordinair Anskaffelse
for Landmilitair Etaten
35 000 Sp. (refusé)
(14 janvier) N° 17
32 – Luthers Catechismus
og Læreböger til Brug ved
Almue Skole Underviisningen
(7 juillet 1836) N° 18
Norsk
33 – Koffardie Flaggets
Anerkjendelse paa hein til
Cap Finisterre N° 17. protocoll.
33 – Tariffen for Brændeviins
Afgiften N° 20

Specification générale des travaux du 4me Storthing extraordinaire à Christiania depuis le 15 Octobre 1836 jusqu'au 24 Janvier 1837.

Propositions des loix votées par le Storthing et sanctionnées par Sa Majesté.

1. Frais et transports des Delinquants à passer sur la caisse de l'état.
2. Logement et transport des Militaires à passer sur la caisse de l'état.
3. Payement pour les lettres et journaux par la poste.
4. Abolitions de quelques impôts directs.
5. Introduction de la nouvelle matricule dans le pays (cadastre)
6. Modifications dans les emolumens des Employés.
7. Loi communale
8. Sur la vente des terres ou campagnes beneficiées.
9. Payement aux juges extraordinaires.
10. Changement dans la loi des huissiers.

Propositions des loix votées par le Storthing, et qui n'ont reçues la sanction royale.

1. Fabrication ou Destillation de l'eau de vie.
2. Loix sur les métiers.
3. Loi pour les douanes.

Propositions des loix rejettées par le Storthing

1. Impôt sur la navigation dans le Golfe de Langesund.

Autres propositions et communication du gouvernement votées et approuvées par le Storthing pour la dernière.

1. Budjet des depenses et recettes.
2. Pourcent aux Employés de la douane à accorder.
3. Traitemens des Employés civiles.
4. Remise de quelques avances faites aux differents Employés.
5. Remise des avances faites à quelques Employés aux mines.
6. Payement à donner aux Employés pour percevoir les restances du gouvernement.
7. Liquidation pour la batisse du Chateau.
8. L'abandon de quelques machines de la fabrique à Kongsberg aux maisons de correction.
9. Vente de la campagne de Ladegaarden près de Christiania, qui était donnée à la jouissance du Roi come chateau d'été.
10. Continuation des travaux du Comité pour les codes de loi.
11. Abandon de quelques sommes dues au gouvernement pour des cereales.
12. Etablissement d'un batiment à vapeur entre le Finmarken et Trondhjem pour communication.
13. Traité avec la France pour l'abolition des traites de Negres.
14. Sur le pavillon marchand norvegien dans la Mediterranée, avec un compte du gouvernement sur droit de 632000 Rdr des Banques de Suède, pour l'y faire reconnoitre.

Propres travaux et occupations du Storthing.

Decision sur les comptes du gouvernement pour les années 1839 et 1843.

Communication au gouvernement à faire examiner les dernières élections des Representans.

Examen des comptes rendus de la Banque

Examen des protocoles du gouvernement

Abolition des Impôts sur les campagnes et dans les villes (Landog Kjøbstedskat)

Par rapport au pavillon marchand, de le faire reconnoitre dans la Mediterranée avec l'invitation au gouvernement d'en faire une adresse au Roi, sans discuter sur la demande de la Suède des 632/m Rdr de la Suède.

Concernant les affaires de l'union avec la Suède à faire une adresse au Roi par l'entremise du gouvernement pour l'arrangement de toutes ses affaires ayant en vue l'independance du pays, sur la responsabilité du Ministre des affaires étrangères et les affaires diplomatiques. (cette adresse n'est pas encore officiellement connue.)

Remarques.

Le Budjet n'est pas encore publié. Le montant sera probablement à 2.100,000 Especes par an. Dont environ 1.000,000 pour les état militaire et la marine.

L'abolition des impôts de 185.000 Especes par an sur les campagnes et dans les villes a été votée par le Storthing.

Une depense de 38.000 dans le budjet des depenses pour des depenses extraordinaires pour fermer les arsenaux a été refusée.

Cependant un credit de 160,000 Especes a été donné au Gouvernement sur la banque pour des cas extraordinaires.

40000 Especes ont été accordé pour la caisse ministerielle, (pour affaires politiques diplomatiques), et 15.000 Especes pour la caisse de consul pour les affaires barbaresques dans la Mediterranée.

~~L'impot sur la vente~~ [illegible] l'impot contre la vente sur l'eau de vie a été votée.

Le Storthing étant clos disons le

24. avec les cérémonies ordinaires par un discours du Roi du 19 Janvier [illegible]

le [illegible], j'ai l'honneur de vous

en joindre copie vos trouverez une spécification

cation des travaux de ce Storthing — laquelle

j'espère donnera un aperçu nécessaire

sur cette assemblée nationale.

L'esprit de cette assemblée a toujours

généralement été modéré et calme — comme

même il n'y a rien de vrai dans les articles

des feuilles étrangères par la feuille des [illegible]

des débats p.e. l'article du Journal des débats du

31 Decem 1836 sur l'irritation en Norvège

et l'habileté du gouvernement de Stockholm pour

la calmer. Cependant on ne peut pas méconnaître qu'une tendance [illegible]

ordinaire d'un corps de cette assemblée est toujours d'agrandir

toujours d'altérer et d'étendre le pouvoir exécutif la législation [illegible]

L'absence du Roi pendant la convocation

du Storthing semble lui donner [illegible]

[illegible] la

présence pourrait toujours imposer,

c'est peut-être n'avait jamais aucune assemblée nationale n'avait jamais [illegible] en Norvège

pour la présence du Roi.

[illegible] je vois [illegible]

car même par la constitution [illegible]

[illegible] peut bien se développer

[illegible] peut [illegible] donner à [illegible]

que la [illegible] du Storthing ne [illegible] une [illegible]

[illegible]

Sachez de [illegible]

le Roi a [illegible] satisfaction aux

justes demandes de Votre [illegible]

j'ai [illegible]

Pos[illegible]

Fors

Session du 4ème Storthing extraordinaire

Titres et objets des projets de loi et propositions du gouvernement, soumis au 4e Storthing extraordre.	
1° Budget des recettes et des dépenses du 1er Juillet 1836 au 1 Juillet 1839. (Rigets Indtægter og Udgifter &a for de 3 Aar fra 1 Jul. 1836 til 1ste Jul. 1839)	a été terminé par le Storthing le 23 janvier 1837, entré d'un [illegible]
2° Taux p% revenant aux fonctionnaires et Employés de la Douane. (Told-Embedsmændene og Betjente tilkommende Procenter)	Sanctioné par le roi
3° Payement par la caisse de l'Etat des frais judiciaires (Delinqvent-Omkostningernes Udredelse af Statscassen)	Proposition du Storthing du 25 9bre, sanctioné le 17 Xbre
4° Frais de route des fonctionnaires publics et de logements des militaires à payer par la caisse de l'état. (Skyds- og Indqvarterings-Udgifterne Overtagelse af Statscassen)	La proposition du Storthing n'a pas été sanctionée par le roi
5° Traitement de l'état civil (Civil-Etatens Gager)	Terminé par le Storth.
6° Distillation de l'eau de vie (Brændeviins-brænden)	La proposition du Storthing du [blank] n'est pas arrivée de Stockholm avant la dissolution; elle est donc comme rejetée ou nulle, quoique le conseil d'Etat en ait proposé l'adoption
7° Frais de port des lettres et journaux envoyés par la poste. (Betaling for Breves og Tidenders Befordring med Posten)	La proposition du Storthing du [blank] a été sanctionée le [blank]

8°. (Ledingen og andre Udgifter, der som Jordebogs-Rettigheder udredes)	Proposition du Storthing du 1 Xbre, sanctionée le 17 Xbre
9°. Admission définitive d'une nouvelle Matricule ou Cadastre. (den nye Matrikuls definitive Antagelse)	La proposition du Storthing du sanctionée le 17 Xbre
10°. Annullation de diverses taxes et impots. (Ophævelse af adskillige Skatter og Afgivter)	Terminé par le Storth.
11°. Repartition des taxes sur les terres d'après la nouvelle matricule. (Landskattens Fordeling efter den nye Matricul)	Ont été entièrement supprimés pour la durée du Budget le 1 Janvier 1837 par le Storthing rien fait
12°. Changement au § 241 de la loi sur les émoluments. (Forandring i § 241 af Sportelloven)	Sanctionné
13°. Sur les Corporations d'ouvriers. (Haandverksdriften)	La proposition du Storthing du n'a pas été sanctionée
14°. Droits à payer par les navires qui naviguent dans le golfe de Langesund. (Afgivter af Fartöier, som beseile Langesunds-Fjorden)	rejeté par le Storthing
15°. Sur les représentations à la campagne et dans les villes marchandes. (Formandskaber paa Landet og i Kjöbstæderne.)	Le Storthing en a fait 2 lois l'une pour les villes et l'autre pour la campagne, les propositions du ont été sanctionées le

16°. Nouvelle loi des douanes. (nye Toldlov)	modifiée par le Storthing; sa proposition du — a été renvoyée aux refus de sanction.
17°. Changement dans la loi sur les biens bénéficiés (Forandringer i Loven om det beneficerede Gods)	Sanctionée le 28 9bre 1836 la proposition du Storthing [illegible]
18°. (om, at nogle af Odelsthinget i 1833 til Ansvar decidere Summer maae eftergives)	terminé par le Storthing
19°. Si on doit passer en dépense diverses sommes dont le remboursement avait été prescrit dans les comptes de l'Etat pour 1816, 1818, 1819 & 1827 (om, at 3de ved Decision til Antegnelserne i Statsregnskaberne for Aarene 1816, 1818, 1819 og 1827 til Ansvar decidered Summer maae passere til Udgivt.)	term. par le Storth.
20°. Sur la remise des dettes envers la caisse de l'Etat de quelques employés des mines de Kongsberg (om Eftergivelse af Endeel af Kongsbergs Sølvverk's Betjentes Gjæld til Statscassen)	terminé par le Storth.
21°. Sur ce qui sera accordé aux employés chargés de l'encaissement des décomptes et intérêts des réclamations actives de l'état. (Godtgjörelse til de Oppebörsels-Betjente, som Indfordringen af Afdrag og Renter af Statens active Fordringer overdrages.)	terminé par le Storth.

22°. Si les sommes payées pour la conservation du Palais royal de 1828 à 1830 doivent passer définitivement en dépense. (at de til Kongeboligens Vedligeholdelse i Aarene 1828 til 1830 udbetalte Summer maae passere til endelig Udgivt.)	terminé par le Storthing
23°. Sur la concession aux maisons de correction d'une partie des machines appartenant à la manufacture de laine et coton de Kongsberg. (om Overdragelse til Tugthusene af endeel Uld- og Bomulds-Manufacturet paa Kongsberg Maskinerier)	terminé par le Storthing
24° Sur la vente de la ferme principale de Ladegaardsöen (près Christiania). (Salg af Ladegaardens Hovedgaard.)	terminé par le Storthing
25°. Sur la réduction de la dette envers la caisse de l'état de quelques débiteurs de céréales. (Om Nedsættelse af endeel Korndebitorers Gjeld til Statscassen)	Le terme [illegible] [illegible] Storthing de la somme
26°. proposition de loi sur les crimes et délits en ce qui concerne une prime à accorder à la meilleure critique de ce travail. (Forslaget til en Lov om Forbrydelser, forsaavidt deri foreslaaes at udsætte Præmier for de bedste Bedömmelser af dette arbeide)	Le Storthing a proposé au G^t de nommer des membres d'un comité
27°. changement dans la loi sur les courtiers. (Forandring i Loven af 8 7bre 1818 om Mæglere.)	La proposition du Storthing [illegible] sanctionnée le
28°. Etablissement d'un bateau à vapeur au compte de l'Etat entre Trondhjem et Hammerfest & les lieux intermédiaires. (Indretning af Dampfart for Statscassens Regning mellem Trondhjem og [illegible])	terminé par le Storthing

29°. Sur les bonifications revenans aux juges et autres personnes attachées à la justice et à la police (Den Sætte dommere med flere i Justitssager og offentlige Politie Sager tilkommende Godtgiörelse)	La proposition du Storthing au … a été sanctionée
30°. Sur les annotations de la revision et sur les reponses aux comptes de l'Etat pour 1832 & 1833 [illegible] ainsi que sur deux autres articles non décidés dans les comptes de l'Etat pour 1831. (Stats-Revisionens Antegnelser med dertil afgivne Besvarelser til Stats-Regnskaberne for 1832 og 1833 samt et Par uafgiorte Poster i 1831 Aars Statsregnskab.)	Comm. p. le Stath.
31°. Budget de l'armée à revoir (Armee Budget	voir Morgenblad N: 302

Département Tidende No. 7. 13 Fevrier 1837

512

Raisons données par le Departement des finances contre la sanction de la Loi sur les corporations

Dans le § 51. de la proposition il était fixé, que pour autant que l'exercice d'un metier est attaché à une certaine propriété, comme par exemple une boulangerie, le droit cesserait quand le proprietaire ne s'en pas servi de son privilège pendant un an, ce qui ~~dans la decision~~ dans le § 47 de la resolution est reservé, mais le dit § contient en outre que le droit cessera pour la propriété quand l'un de cas cités dans le § 2 est present; d'où il suit que 25 boulangeries à Bergen, qui est le seul exemple d'un tel cas – perdent le droit réel qui leur appartiennent, quand les maîtres boulangers actuels meurent ou sortent de la corporation & que ceux qui restent de ceux ci tombent d'accord d'abolir la corporation & de cette manière avec le temps il sera au pouvoir de quelques boulangers de declarer la corporation des boulangers dissous & ôter à tous les boulangers ~~etables~~ après l'extension de loi le privilège dont jouit actuellement leur propriété. – le § 89 de la ~~la~~ proposition était aussi conçu: "l'importation des ouvrages de metier de la campagne & des villes de déchargement sera libre dans les villes marchandes, à moins qu'une corporation existante suivant les lois en vigueur, ait le droit de s'opposer à une telle importation d'ouvrages de metier. Le droit ne sera cependant pas un empêchement pour l'importation ~~de~~ quand son genre ne peut point se procurer l'ouvrage, ou dans un temps convenable chez la corporation.

les ouvrages fabriqués dans une ville marchande pourront dans toutes circonstances être importés dans une autre. »

Le § 81. y répondant dans la ~~décision~~ résolution en ainsi conçue

« L'importation des ouvrages de métier de la campagne, des villes de ~~bailliage~~ dans les villes marchandes, ainsi que d'une ville marchande à une autre sera permise, (libre)
A l'exception de tels ouvrages de métier qui dans le lieu seront soumis à la corporation, cette exception sera cependant par un empêchement pour une telle importation dans les villes marchandises soit en temps de foire, ou qu'on ne peut point du tout se procurer l'ouvrage ou dans un temps convenable chez la corporation —

564

Adresse du 4ème Storthing extraordinaire à S. M. le Roi — datée de Christiania le 24 Janvier 1837.

Persuadé que V. M. Royale reconnait l'importance pour le bonheur des deux royaumes d'une complete egalité dans les droits sur laquelle est basé le principe fondamental de l'union entre la Norvège & la Suède si heureusement établie par la sagesse de V. M. et dont elle ne s'est écartée en aucune maniere, le Storthing prend la liberté de solliciter humblement la gracieuse attention de V. M. sur quelques points à l'egard desquels, ce principe si clairement exprimé dans la loi fondamentale et dans le Rigsact paraissent être en partie mis de côté et dont en partie l'application n'a pas été faite.

V. M. ne peut ignorer que l'espèce de pavillon de la Marine royale norvegienne, qui d'après le § 111 de la loi fondamentale doit être un pavillon d'Union, est considéré en Norvège comme en opposition avec le principe fondamental ci dessus de l'Union. C'est le pavillon suedois à l'une des angles interieurs duquel se trouve un emblême entierement étranger à la Norvège, un carré rouge divisé en diagonale par une croix blanche.

Le pavillon, cette marque caracteristique extérieure la plus importante de l'existence propre d'un peuple & de son independance est d'un haut intérêt pour chaque citoyen qui chérit sa patrie. On doit donc certainement trouver naturel que le peuple norvégien voie dans le pavillon d'union en usage en ce moment un mépris des justes pretentions de la Norvège à ce sujet, qui blesse le sentiment national. Il existe encore deux ~~autres~~ points qui ont une connexion intime avec le premier, ce sont:

a) L'action & la maniere de placer les armes du royaume de Norvège sur une partie des monnaies suedoises frappées depuis 1831 & mises depuis en circulation.

b) L'introduction semblable des armes norvegiennes dans les sceaux

officiels

officiels de quelques fonctionnaires suédois.
Le Storthing est convaincu que si à l'avenir on ne met point ordre à ces deux affaires, ainsi qu'à la première dont il a été fait mention, par l'observation rigoureuse & d'une manière convenable des droits réciproques, il en résultera l'affaiblissement de la confiance & de la bienveillance entre les peuples unis par V. M., de même que tout citoyen norvégien & suédois, ami de la justice ont le plus vif désir de favoriser.
Le Storthing prend la liberté de faire encore observer humblement au sujet d'une autre affaire qui en substance est de la même nature que la précédente, qu'il suit probablement de la situation de la Norvège dans l'union, que dans les titres du Roi lorsqu'ils sont employés dans des documents qui émanent soit du Roi seulement en qualité de Roi de Norvège, soit de fonctionnaires norvégiens dans des affaires qui concernent des fonctions norvégiennes, la Norvège doit être nommée avant la Suède.
L'Histoire montre que l'observation plus ou moins rigoureuse de principes fondamentaux reconnus même quand ils ne paraissent pas avoir une plus grande importance que ceux qui viennent d'être cités, a eu assez fréquemment de graves résultats.
V. M. est trop versée dans l'Histoire des Etats pour que le Storthing ait besoin de présenter des excuses pour avoir également sollicité son attention gracieuse à ce sujet.
L'affaire à laquelle le Storthing prend la liberté de passer actuellement est d'une importance plus évidente & plus claire. Les intérêts matériels de la Norvège aussi bien que sa dignité politique comme état indépendant & sa position tout à fait égale à celle de la Suède dans l'union, rendent sans doute juste la prétention de la Norvège à être admise à jouir de la même garantie, dont la Suède est en possession de voir

traités

traitées convenablement toutes les affaires diplomatiques soit qu'elles la concernent uniquement, soit qu'elles soient communes aux deux états de l'union.
Le Storthing en 1827 & le conseil d'état norvégien de V. M. dans son humble rapport du 14 Octobre 1834, prirent la liberté de fixer l'attention de V. M. sur cette affaire importante. V. M. a reconnu que la demande d'un changement à ce sujet était juste & en conséquence par résolution du 13 Avril 1835 Elle a gracieusement ordonné que le Ministre d'état de Norvège, ou en son absence un membre du conseil d'état norvégien, seraient toujours présents quand on référait devant le Roi des affaires diplomatiques soit qu'elles concernassent seulement la Norvège, soit qu'elles fussent communes à la Norvège & à la Suède.
Le Storthing reconnait avec gratitude le gracieux empressement à aller au devant des justes prétentions & des désirs du peuple norvégien, dont V. M. a donné des preuves dans cette occasion ainsi que dans plusieurs autres, mais il peut considérer seulement cette disposition comme une préparation à des dispositions plus complètes à ce sujet.
Le peuple norvégien & ses représentants ne se dissimulent nullement les difficultés qui s'opposent aux efforts de V. M. pour mettre ces affaires importantes en ordre, en telle sorte que les deux royaumes unis y aient une égale participation, qu'ils jouissent de droits égaux & des mêmes garanties. Se reposant sur la force et la sagesse de V. M. & espérant qu'Elle saura trouver les moyens de surmonter ces difficultés, le Storthing ne se hazarde pas, pour le moment à faire de proposition sur la marche à suivre pour arranger ces rapports d'une manière satisfaisante.
Avec cette franchise qu'il doit à son Roi & à sa patrie, le Storthing de Norvège s'est humblement adressé à V. M.

relativement

relativement aux affaires dont il vient d'être fait mention & qui
sont si importantes pour les deux royaumes, mais particulièrement
pour la Norvège. Les ~~opinions~~ sur les intérêts communs & particuliers
des Royaumes ne peuvent pas toujours être les mêmes chez les
différents peuples & chez leurs représentants. V. M. a la tâche difficile
du point de vue élevé où Elle est placée, d'examiner les rapports, de
peser les réclamations & de maintenir la balance. Le Storthing
a cru qu'il aurait manqué à son devoir s'il n'eut pas
exprimé son opinion sur les désirs & les réclamations du
peuple norvégien à l'égard des affaires ci-dessus mentionnées
& il est convaincu que V. M. reconnaîtra que dans cette circonstance
l'intention du Storthing est seulement de chercher à écarter
toute cause de désunion & de mécontentement entre les royaumes,
& de fortifier par là l'union de manière à ce qu'elle soit
permanente & inébranlable pendant des siècles.

Signé S. Sörensen
président.

Steen
secrétaire

Den Constitutionelle
No 40
le 9 février

Adresse du Storthing extraordinaire à S. M. le Roi – datée de Christiania le 24 janvier 1837

Persuadés que V. M. Royale reconnoit l'importance d'une complete égalité dans les droits, sur laquelle est basé le principe fondamental de l'union (établie) entre la Norvège & la Suède pour le bonheur des deux royaumes, égalité si heureusement établie par la sagesse de V. M., et dont elle ne s'est écartée en aucune manière, le Storthing prend la liberté humblement de solliciter l'attention gracieuse de V. M. sur quelques points, à l'égard desquels ce principe, si clairement exprimé dans la loi fondamentale & dans le Rigsakt, paraissent en partie être mis de côté & dont en partie l'application n'a paru faute.

V. M. ne peut ignorer que l'espèce de pavillon de guerre de la marine royale norvégienne, qui, d'après le § 111 de la loi fondamentale doit être un pavillon d'union, est considéré en Norvège comme en opposition avec le principe fondamental ci-dessus de l'union. C'est le pavillon suédois, à l'une des angles extrème duquel se trouve un emblème entièrement étranger à la Norvège, un carré rouge divisé en diagonale par une croix blanche (en röd Firkant). Le pavillon caracteristique (ydre Særkiende) le plus important de l'existence propre (Selvstændighed) d'un peuple et de son haut intérêt pour chaque citoyen qui chérit sa patrie. On doit certainement trouver naturel que le peuple norvégien voie dans le pavillon d'union en usage en ce moment un mépris des justes prétentions de la Norvège à ce sujet, qui blesse le sentiment national. Il existe encore deux autres points qui ont une connexion intime avec le premier. Ce sont:

a) L'action & la manière de placer les armes du royaume de Norvège sur une partie des monnaies Suédoises frappées depuis 1831 & (depuis mises) en circulation

b, L'introduction semblable des armes norvégiennes dans les sceaux officiels de quelques fonctionnaires suédois

Le Storthing est convaincu, que si à l'avenir on ne met point ordre à ces deux affaires, ainsi qu'à la première dont il a été fait mention, par l'observation rigoureuse et d'une manière convenable des droits réciproques, il en résultera l'affaiblissement de la confiance & de la bienveillance entre les peuples unis, que de même que V. M. tout citoyen ami de la justice (retsindig) norvégien & suédois ont le plus vif désir de favoriser.

Le Storthing prend la liberté de faire encore observer au sujet d'une autre affaire qui en substance est de la même nature que la précédente, qu'il doit de la situation de la Norvège dans l'union, que dans les titres du Roi lorsqu'ils sont employés dans des documents qui émanent du roi, seulement en qualité de Roi de Norvège soit de fonctionnaires norvégiens dans des affaires concernant des fonctions norvégiennes, la Norvège doit être nommée avant la Suède.

L'Histoire montre que l'observation plus ou moins rigoureuse de principes fondamentaux reconnus, même quand ils ne paraissent pas avoir une plus grande importance que ceux qui viennent d'être cités, a eu assez fréquemment de graves résultats. V. M. est trop versé dans l'Histoire des États, pour que le Storthing ait besoin de présenter des excuses pour avoir également sollicité son

attentions gracieuses à ce sujet.

L'affaire à laquelle le Storthing prend la liberté de passer actuellement, est d'une importance plus évidente et plus claire.

Les intérêts matériels de la Norvège aussi bien que sa dignité politique comme état indépendant & sa position tout à fait égale à celle de la Suède dans l'union, rendent sans doute juste la prétention de la Norvège à être admise à jouir de la même garantie dont la Suède est en possession, de voir traitées convenablement toutes les affaires diplomatiques soit quelles la concernent uniquement soit quelles soient communes aux deux états de l'union.

Le Storthing en 1827 & le conseil d'état norvégien ont dans son humble rapport du 4 Octobre 1834, prirent la liberté de fixer l'attention de V. M. sur cette affaire importante. V. M. a reconnu que la demande d'un changement à ce sujet était juste et en conséquence par résolution du 13 avril 1835 elle a gracieusement ordonné que le Ministre d'état de Norvège, ou, en son absence, un membre du conseil d'état norvégien seraient toujours présent quand on réfèrerait devant le roi des affaires diplomatiques soit quelles concernassent seulement la Norvège soit quelles fussent communes à la Norvège & à la Suède. ——

— Le Storthing reconnait avec gratitude la gracieux empressement à aller au devant des justes prétentions & des désirs du peuple norvégien, dont V. M. a fait à

donné des preuves d'amitié

cette occasion que dans plusieurs autres ~~a... au ...~~ mais il peut seulement considérer cette disposition comme une préparation à des dispositions plus ~~parfaites~~ complètes à ce sujet + (i denne Henseende)

[Le peuple norvégien & ~~les~~ ses représentans ne se ~~[illegible]~~ dissimulent nullement les difficultés qui s'opposent aux ~~[illegible]~~ efforts de V. M. pour mettre les affaires importantes en ~~[illegible]~~ ordre, en telle sorte ~~que~~ que les deux royaumes ~~[illegible]~~ unis y aient une égale participation, qu'ils jouissent ~~de ...~~ de droits égaux et des mêmes garanties. ~~[illegible]~~ —

Reposant sur ~~[illegible]~~ la force ~~[illegible]~~ & la sagesse de ~~V. M.~~ ~~[illegible]~~ (en espérant qu'elle saura) trouver ~~les~~ moyens de surmonter ces difficultés, le Storthing ne se hazarde ~~[illegible]~~ pas, pour le moment, ~~[illegible]~~ à faire de ~~[illegible]~~ proposition (sur la marche à suivre pour l... ~~[illegible]~~ ~~pour ... [illegible]~~ arranger ces rapports d'une manière satisfaisante —

[Avec cette franchise qu'il doit à son Roi & à sa patrie, le Storthing de Norvège s'est humblement adressé à V. M. relativement aux affaires dont il vient d'être fait mention et qui sont si importantes ~~[illegible]~~ pour les deux Royaumes ~~importantes~~, mais surtout particulièrement pour la Norvège —

— Les opinions sur les intérêts communs & particuliers des Royaumes ne peuvent pas toujours être les mêmes chez les différents peuples et chez leurs représentans. V. M. a la tâche ~~[illegible]~~, du point élevé où elle se trouve placée, d'examiner les ~~[illegible]~~ difficultés ~~[illegible]~~ pour ~~[illegible]~~ les rapports, de peser les réclamations & maintenir la balance. Le Storthing a cru qu'il paraît ~~[illegible]~~ manqué à son devoir s'il n'eut pas exprimé son opinion sur les ~~[illegible]~~ désirs & les réclamations du peuple norvégien ~~[illegible]~~ à l'égard des affaires ~~ces désirs~~ mentionnés & il est convaincu que V. M. la reconnaîtra ~~[illegible]~~ que ~~[illegible]~~ dans cette circonstance l'intention du Storthing ~~[illegible]~~

V est seulement de chercher à écarter toute cause ~~[illegible]~~ de désunion & mécontentements entre les royaumes, & ~~procurer~~ de fortifier l'union, ~~partie~~ demeure sûre que elle soit permanente & inébranlable pendant des siècles

Christiania le 24 janvier 1837

Signé

S. Sørensen, Président. Steen secrétaire

Suède (histoire, géographie)

V. Commerce

Canal de Slesvig-Holstein & Eyder

470

Charles XV

AU ROI DE SUÈDE CHARLES XV

Salut, hôte royal, enfant des demi-dieux
Dont les exploits récents ont ébranlé la terre !
La France reconnaît en vous le fils pieux,
L'allié de la paix ainsi que de la guerre.

Glorieux monument où vit notre grandeur,
Sire, votre maison sur la pierre est bâtie,
Et vous régnez au nord, comme au sud l'Empereur,
Chacun de vous fondant sa jeune dynastie.

Amant heureux des arts, vous comprendrez pourquoi
Paris avec bonheur vous salue et vous fête :
Notre grand peuple sait qu'en vous il s'est fait roi,
Et qu'il a pu d'un bond monter du seuil au faîte.

CH. PIEL DE TROISMONTS.
auteur de l'EMPIRE etc. etc.

Imp. Schiller Faub.-Montmartre.

573

Testament du roi Charles XV

Les tableaux et beaucoup d'objets d'art au musée national —
les armes orientales et du moyen-âge à Lifsrustkammaren

Il existe une photographie représentant Ch. XV au milieu d'artistes ~~contemporains~~ suédois contemporains — il achetait et un beau tableau —
On a désiré que Ulriksdal que le roi avait tant aimé fut transformé en musée.
A Upsala le 30 novembre fête des étudiants funèbre des 12 ans de Ch. XV.
La vente des meubles etc. a donné lieu à vifs prix —
beaucoup de vie contentieuse —
Premier membre honoraire de la Société de la Société géogr. de Londres
Journaux d'échecs de Stockh.
et de Paris —

Devise d'Oscar II — Brödrafolkets väl

N:r 45. Söndagen **ELFTE ÅRGÅNGEN.** **den 10 November 1872.**

Prenum.-pris
i Stockholm:
för helt år 4: 75,
för 3 qvartal 3: 75,
för halft år 2: 50,
för 1 qvartal 1: 25;
i Landsorten:
för helt år 5: 25,
för 3 qvartal 4: 13,
för halft år 2: 75,
för 1 qvartal 1: 38.
Lösn:r 10 öre.
Tidningen utkommer i Stockholm hvarje helgfri lördags-förmiddag.
Byrå och Kontor: Vesterlånggatan N:r 60.



Prenumeration sker: för Stockholm på tidningens kontor samt å utdelningsställena; för landsorten på posten. — Lösnummer säljas: i Stockholm på utdelningsställena och genom kolportörer; i Landsortens flesta städer hos tidningens kommissionärer.
Stockholm, tryckt hos *Isaac Marcus*, 1872.

SÖNDAGS-NISSE.

Illustreradt Veckoblad för Skämt, Humor och Satir.

"Alla sätt äro bra — utom det tråkiga." VOLTAIRE.

KRÖNIKA.

Kungssorgen börjar småningom maka åt sig för *säsongen*. Man sjunger och spelar på mångahanda sätt. *Enequist, Satter, Meissner, Hilda Thegerström, Grabow, Michaëli, Hebbe* — alla lägga an på att smeka våra hörselorganer. För att hinna med de njutningar, som erbjudas hr Larssons öron, måste han, liksom den store *W. B.*, »dela sig» och springa från den ena lokalen till den andra. En witzare skulle lätt kunna kalla tocke der för *öronsprång*.

Grabow reser mot södern, alldeles som de andra sångfåglarne. Men vi ha Signe Hebbe qvar att slåss om, hvilket äfven är helt naturligt, när det gäller en »Regementets dotter». Hvad är det dock egentligen man bråkar om? Månntro det är liktydigt med majestätsbrott, att ej alltid ha blommor och idel blommor tillhands för en *diva*. Vi äro i November månad, vi ha redan kastat de första snöbollarne, vi ha gifvit ut dryga slantar för fotogén och kokes... mitt herrskap, »glädjens blomster i jordens mull» gro inte lika ymnigt alla tider på året! Hr Larsson, för sin enskilda del, är förtjust i fröken Hebbe som »Regementets dotter»; han har blott en anmärkning att göra: hvarför heter inte fröken Hebbe i stället *Hebe?* Vore hennes namn så, skulle sjelfva Dagligt-Allehandakritikern nödgas medgifva att hon passade utmärkt till — marketenterska.

Låt artisten en gång fira sitt *jubileum* — det må härleda sig från yngre eller äldre datum — och kritiken går afsides, för att lemna rum för vänskapens beundran.

I torsdags fyllde *Svante Hedin* femtio år. I stora börssalen hyllades han, femtioåringen, af den gladaste krets, som denna lokal troligen hittills sett församlad inom sina väggar. Hade Nisse utrymme nog, skulle han, med glädjen i hjertat, vilja i detalj beskrifva denna fest. Han nödgas med blott några spridda drag ge sina läsare en aning om tillställningen.

Försedd med inträdeskort, framställande två »luftiga varelser», uppbärande en mask, ur hvars ena öga *Svantes* bild, leende som alltid, tittade fram, trädde man in i festsalen. I fonden tronade *Svantes* lagerkransade hufvud, omgifvet af glada genier. Denna dekoration var målad af professor *Malmström*, biträdd af dennes förhoppningsfulle elev hr *C. G. Hellqvist*.

Orkestern spelade, sexan serverades, bålarne framsattes.

Först uppträdde hr *Hedberg*, betonande *Svantes* betydelse som skådespelare, kamrat, ordensbroder, vän och menniska. Så sjöngs ett potpourri, med prolog och epilog. Kamraterna *Arnoldsson, K. Almlöf, Sandstedt och Janzon* gåfvo i toner en bild af »festföremålet» såsom pys, yngling och man. Derpå uppläste »*Jo. Jo.*» ett poem till »*barndomsvännen Svante*». Så framsade hr *Fredriksson* några ypperliga verser, af *Oskar Wijkander*, i hvilka det bland annat hette ungefär, att »när Svante kom till verlden på Rörstrandsgatan,

> så blef i lägret en villervalla,
> ty han var komisk vid sin entrée.»

Vidare steg *Olof Strandberg* fram och tackade i sång den gamle kamraten för glada stunder, i det han slutade med de själfulla orden:

> »*Min* lager är förgången
> och handen den är tom,
> tag derför mot i sången
> min enda rikedom!»

Så kom vår vän, den lycklige »tillfällighetsskalden» *Johansson*, fram på tribunen och qvad sin visa, beledsagad af jubel och hurrarop.

Ytterligare uppträdde *Karl Johan Uddman* och visade i dragant, på ett komiskt sätt af brodren »*Ulrik*» framställda, de typer, som *Svante* skapat för scenen. Så sjöngo *Viktor Hartman, Nyfors* och *Holmquist* visor, och så blåste *Kristian Gelhaar* på bleckpipa.

Slutligen tackade *Svante* i varma och hjertliga ordalag och tyckte som så, att »det gladaste »fylleri», han någonsin upplefvat, var det, »då han fyllde femti år», och om också Malmström målat honom rund som en ost på väggen, »så var det dock en *lycklig ost*».

Nog af: festen var glad, qvällen var glad — ja, hela dagen var glad både för *Svante Hedin* och hans vänner. Lefve *Svante!*

Nemo.

Berliner-witz.

Sedan man nyligen i Berlin uppgjort stadens budget för år 1873, visar sig ett *deficit* af mer än *två millioner thaler*. Skämtaren »Kladderadatsch» utbrister, med anledning deraf, att de franska tidningarne nu troligen — och det med skäl — komma att förhåna de goda berlinarne och kalla dem — *déficitoyens de Berlin*.

Från Anders Trögelins föreläsning öfver Zodiaken.

(Stenografiska anteckningar af Nasus.)

— — — — — — — — —

Kättaren Leufstedt befinner sig i *Vädurens* tecken, ty han har ett horn i sidan till de evangeliskt fosterländska fåren och deras herdar. — En och annan spjufver påstår, att äfven den ädle brodren och medborgaren Carlo är tillfinnandes i barrikadgum ... hm! Vädurens tecken.

— — — — — — — —

I *Oxens* tecken står statsrådet Bergström klafbunden, för si, han är så öfvermåttan stor och grof, så ... så han kan stört omöjligt komma in i Andra kammarn, derest ej (grundlags)-dörren »vidgas». — Nå-ja! Slå till! sa' Bergström.

— — — — — — — —

I *Tvillingarnes* tecken braverar den verldsbekanta Eisen-Blut-firman Bismarck & Moltke: »två själar och en tanke; två hjertan och ett slag». — Hvad sade jag? *Ett* slag ...? Ah-nej! många slag ... *fältslag*, förstås. — Mitt herrskap! Känner ni till den der visan: »det var två skälmar som lade råd»? — Hm! hm! Vi lefva i ett tidehvarf ...

— — — — — — — —

I *Kräftans* tecken får man se åtskilliga figurer som »avancera» baklänges, t. ex. en viss »stiftelse», pastor Knaak och andra »mörksens ufvar». Brrr! ...

— — — — — — — —

Alla toalettsnobbar befinna sig i *Lejonets* tecken. Vare detta nog sagdt om dessa riddare af mode-journalen.

— — — — — — — —

I *Jungfruns* tecken går det martialiskt tillväga. Der tiraljeras, raljeras, kurtiseras och provianteras våldeligen af gardister och artillerister, kononierer och lancierer, samt tygstatsgubbar och andra »gemena» ...

— — — — — — — —

Beträffande *Vågens* tecken, kunde jag visserligen tillägga ett och annat af »lumpen» natur, men det vågar jag inte, ty då kunde jag lätt bli utsatt för »rekonventionstalan» af grosshandlare Schloss, den våghalsen. — Jo-jo-men! »Våga vinna, våga tappa ...»

— — — — — — — —

Skorpionens tecken vill jag helt och hållet förbigå. I veten, älskelige åhörare, att »skorpionen» har en giftig gadd *i stjerten* — och jag vill ej blottställa mig för skadliga »utgjutelser» från den heliga »stolen». Dertill har jag för stor respekt för såväl Encyklikan som Syllabus.

— — — — — — — —

I *Skyttens* tecken regerar en gammal bekant popularitetsjägare. Inga namn! Hela jagten är naturligtvis tillkommen för — brödrafolkens väl. — »Bröder, hörden I »signalen»?»

— — — — — — — —

Pastor Bernhard står och jämrar sig i *Stenbockens* tecken, för si, han gjorde en ofelbar bock när han högg yxan i kritikens sten, beträffande det der välsignade aflatsbrefvet. — Nu får han, till yttermera visso, roa sig med att hugga yxan i den der aflats-veden ... Alldeles, alldeles! »Som man kokar, får man supa».

— — — — — — — —

I *Vattumannens* tecken plaskar spiritisten Hellberg. Hå-hå-ja-ja! Nog har *han* tagit sig vatten öfver hufvudet, alltid. — Tecken post-humus.*)

— — — — — — — —

I *Fiskarnes* tecken simma alla medborgare, som icke äro militärer. Följaktligen är *jag* en »fisk», och äfven *I*, käraste bröder, äro »fiskar» — att ej säga rent ut: *laxar* (glada, förstås).

— — — — — — — —

Föreläsningen är slut. — Hans! Hvar är mitt paraply och mina galoscher?

*) Humus = svartmylla.

Pris-täflan.

Med anledning af det oupphörliga talet om de goda tiderna och fastän vi för längesedan till rampris fyllt oljeförråderna för vintern, och derjemte, utan att vi på minsta sätt blifvit smärtsamt berörda af det oskäligt höga pris, som herrar oljeproducenter i Amerika nyligen framkallat, genom att en månad inställa all oljeupptagning, hafva vi, särskildt på grund af de stegrade priserna på produktionsorten, fast beslutit, att från och med denna dag

höja priset å fotogén

med 15 (femton) öre pr kanna.

Stockholm d. 1 Nov.

(En hel mängd gamla bekanta underskrifter.)

Ännu ett karaktärsdrag af Karl XV.

Då kung Karl en dag hemkom från en promenad i Ulriksdals omgifningar, märkte han, huru en till utseendet välmående bonde jemte hustru och två döttrar med nyfikna blickar mönstrade slottet. Knappt hade kungen upphunnit dem, förrän bonden på sitt rättframma sätt frågade, om han möjligen skulle kunna få se slottet inuti. Karl, som såg att han ej var igenkänd, anmodade familjen att följa sig, så skulle den få sin önskan uppfylld, hvarpå han förde den omkring i slottet, allt under det han tillhandagick det öfverlyckliga bondfolket med upplysningar. När det så sett allting, stack far sjelf en riksdalerssedel i handen på sin vägvisare.

Men nu inföll gumman: »För så mycket pengar kan vi väl få se kungen med?» — »Jo, bevars», svarade Karl, »om ni väntar en stund derute, så komma både kungen och drottningen ut på parterren».

Man kan lätt föreställa sig bondfamiljens häpnad, då den strax derefter i den välvillige vägvisaren igenkände kungen.

Riksdalern återställdes genom en lakej till gumman, som dervid slog händerna samman och utropade: »Åh, herre jemine! den sedeln ska' då sättas i glas och ram för evig tid!»

En ynkelig, men, dessvärre, sannfärdig VISA
om huru vederbörande bispringa hufvudstadens husvilla.

(Sjunges som »Lincolnsvisan».)

Vill ni höra hur höga vederbörande
raska på när som nöden är när,
så ska' jag det för eder beskrifva
i en visa, som ynkelig är.

Si, det hände allt på Lad'gårdslandet,
att det blef uppå bostäder brist,
och de husvilla till *Majestätet*
sig begåfvo en skön morgonqvist.



»Gå till *Öfverståthållareembetet!*»
lydde rådet; och skaran gick dit.



Och den visaste herrn i embetet
nu begynte att göra sin flit.

Han dem visar till herrar *stadsfullmäktige*,
men der träffa de mannen, dem sändt,



som nu ger till *Beredningsutskottet*
en adress uppå fint pergament.

Komna in i Beredningsutskottet,
få de se samma herre igen.



»Spring i blinken till *Fattigvårdsnämnden!*»
nu han säger, de fattigas vän.



Och de springa uti dagarne tretti,
och de springa uti månader tre.
Samma hyggliga, präktiga herre
öfverallt är till tjenst, som ni se.

Framåt våren, när sipporna vakna,
har man rum fått i ordning — alltväl!
Men de husvilla af kommissarien



ha då upphittats frusna ihjäl.

Nu i visan för höga vederbörande
en moral bör, förstås, följa med:
hur de än sig för folket anstränga,
få de otack till lön med besked!

Privat häktelse.

Medan man som bäst uttalade sitt innerliga deltagande för de af våra landsmän, som befinna sig instängda af is någonstädes vid Spetsbergen, på »Gladan» och »Onkel Adam», kom plötsligt det budskapet, att midt i tjocka Stockholm finnes en hop menniskor, som också äro instängda, dock icke af is, utan af en herre, som heter Cleve. I fråga varande hr Cleve är på det viset »funtad», att han är gategare, icke husegare. Hr Cleve måtte vara en glad karl, han tyckte att det skulle vara så trefligt att rå om en hel gata, och så köpte han på konkursauktion en tomt med derinvid liggande gata, en som nu går mellan Gamla Kungsholmsbrogatan och Bryggaregatan. Ingenting sa' Ekonomikollegiet om köpet, Auktionskammaren molteg också, hr Cleve var tyst som muren — men nu i dagarna har han talat. Han talade på sitt vis: han reste upp ett högt plank vid sin egande gatas båda ändpunkter och så kunde de, som bodde i husen vid »hans mammas gata», hvarken komma ut eller in, inte ens till »magasinet» efter kaffegrädde, med ett ord: ingenstädes.

Några till åren komna hyresgäster och husegare vid hr Cleves gata lyckades slutligen, efter flera »förgäfliga» försök, att klänga öfver det höga planket och sprungo allt hvad de orkade till polisen och klagade öfver olaga häktning — fast polisen ej var just rätta forum. Polismästaren såg härvid liksom lite fundersam ut. Hr Cleve, som inte behöfde speta öfver planket, utan med sin nyckel öppnade plankporten, kom också upp i poliskammaren. Han var der lite försonligare af sig och medgaf gunstbenäget, att åt dem, som bodde vid hans gata, skulle beredas en utväg, de skulle fritt få gå genom porten, men bara tills vidare, ty porten skulle snart låsas och reglas.

Polismästaren såg mäkta fundersam ut: nu voro goda råd dyra. Han fann sig dock snart, han uppsköt frågans afgörande och anbefallde traktens poliskommissarie, att undersöka *om och i hvad mån det kunde anses för hyresgästernas lif och helsa äfventyrligt, att hr Cleve hölle dem arresterade.* Derpå hängde det! Hade polismannen kommit till det resultatet vid undersökningen, att man aldrig kan må bättre än då man sitter arresterad, hvilket ju varit helt naturligt tänkt af honom, så hade man fått se hur de »stackars menniskorna vid Clevegatan fått sitta qvar i kurran, och hr Cleve hade kanske utverkat sig en order, som förbjudit någon att understå sig att klättra öfver planket, med ett ord: att rymma!

Tack vare imellertid poliskommissarien, som förklarade, att hr Cleves fångar riskerade mycket om eldsvåda utbröte, ålades hr Cleve att göra sina portar en tum högre och två tum bredare, så att fångarne skulle kunna komma lättare ut och in.

Beklagom imellertid alla dem, som bygga och bo vid hr Cleves gata! Aldrig ha väl några *hyresgäster* blifvit så hårdt pröfvade som de, och ringa tröst torde de hafva deraf, att två eller tre *husegare* (deras »naturliga fiender») vid samma gata fått lida samma qval.

Snusförnuftigheter.

»Vigilans» betyder egentligen »vaksamhet». Ja, nog kan *vigilansen* bereda en menniska *sömnlösa nätter*, alltid!

* * *

De förträffliga teologerna äro imot upplysning och lönenedsättningar, men sjelfva gå de på och predika, att »girighet är en rot till allt ondt». Nisse förstår: presterna äro till den grad fiendtliga imot allt hvad girighet heter, att de hata till och med *vet*girigheten.

* * *

De arge rabulister och kättare tycka ej om, att bibliskans mytiska och stundom föga uppbyggliga historier tillhöra folkskolans undervisningskurs. Men i alla fall — när barnen få i sig anekdoter om Bileams åsna som talade, eller Sankte Pehr som midt i sommaren »gick på vattnet» — så måtte väl det, om något, vara *under-visning.*

* * *

Qvinnan har ej någon del i *lagstiftningen*, påstår man — men med hvad rätt, det vill Nisse lemna derhän. Hon får ju vanligen *laga*, när något gått sönder, och är dessutom allrådande hvad beträffar mat*lagningen!*

* * *

Nisse har spekulerat ut, hvad skilnaden månde vara imellan »det täcka» och »det sköna». »Täckt» är, att de vackra formerna *täckas* af ett flor, draperi, o. s. v.; »skönt» är derimot, att de äro tydligen *skönjbara*, så att det står i hvars och ens fria *skön* att taga dem i skärskådande.



— Du har väl läst om den der fröken H., vid Tivanderska sällskapet, hon som förlofvat sig med en ryss, utan att de båda kontrahenterna kunna vexla ett ord med hvarandra, alldenstund han inte begriper svenska och hon inte ryska? Är det inte kuriöst?

— Åh, har fröken H. varit något till aktris, så kan hon bestämdt *ögonspråket*, och det förstås af alla nationer.

Upsala-bilder.

4.

Studentens höstbekymmer.

Hösten kommit re'n med blåst och slask,
hvarje morgon frost på »Gångbron» ligger,
och, för köldens skull, en »moritask»
knappast mer om qvällen går och tigger.

Tom på sångarfåglars glada flock,
ligger ödslig »Karolinaparken».
»Bygeln» synes, klädd i ytterrock,
flitigt stampa fötterna mot marken.

Blåsten rysligt hviner i hvar knut,
dam och smuts omkring på gatan fara;
knappt en hund man skulle köra ut,
derför är det bäst att inne vara.

Men hvad skydd skall jag mot blåsten få,
jag som är student, men fattig satan?
Visst jag hyrt ett rum — »en liten vrå» —
men der är det fuktigt, som på gatan.

Näsan skimrar uti rödt och blått,
rysningar längs ryggen ständigt löpa; —
men ack! när man intet »rek» har fått,
kan man inte heller ved sig köpa.

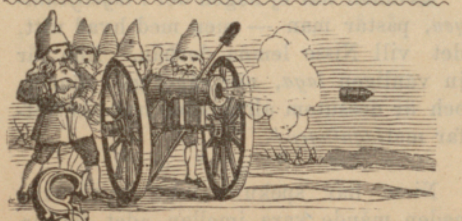
Skall jag »vigga»? Kanske af en »snobb»?
Han har säkert penningar i massa. —
Nej, förr har jag tålamod som Job,
än jag lånar ur hans digra kassa.

Frihet och upplysning, dessa två,
är min sträfvan, dem jag alltid minnes; —
men ack! hur skall jag *upplysning* få
i mitt rum, der ej en ljusbit finnes?

Jo, till »Novum» jag min kosa tar,
der bland vänner är det gladt om qvällen,
der man skramlar till en bål och har
till sin Hebe schweizerimamsellen!

Men vid elfvaslagets dofva ljud
åter till min lilla vrå jag knogar,
går till kojs och ber till sömnens gud:
»sänd en dröm om — guld och gröna skogar!»

K.



SPETSKULOR.

= Stockholms prestsällskap hade en dag i förra veckan sitt årsmöte i Jakobs kyrka, derefter begaf sällskapet sig till Jakobs kyrkosal, der årsmöte hölls — allt det der ha de stora stora tidningarna berättat. Nisse vill komplettera notisen. Från kyrkosalen begaf sig sällskapet återigen till kyrkan — »Kyrkan» i Hamburger Börs, nota bene!

= Malmö är en stor stad, den får sig snart spårvägar. Stockholm är ju också en stor stad och redan för ett par år sedan erhöllo två herrar koncession på dylika vägars anläggande, men ännu i dag har man inte sett ett spår af dem.

= Som något »märkvärdigt för årstiden», ha flera tidningsredaktioner omförmält, att de fått sig tillsända prof på åtskilliga jordalster, vuxna på kalljord. Nisse kan alla dagar, men i synnerhet söndagarne, ge anvisning på »kålhufvuden» i — Blasieholmskapellet. Att de belysas af »nådens sol», hindrar ej att de vuxit på kalljord.

= Norrlands-Posten har uppfunnit ett nytt ord i svenska språket. Nämnda kollega kan nämligen inte riktigt med det romantiska skådespelet »Preciosa» och kallar den som har smak för dylikt: »naiv beundrare af *febuseriet*». N.-P. skulle då ha sett »Ringaren i Notre-Dame», med dess riddare *Fæbus*, på Mindre teatern i Stockholm, och hört — de skallande applåderna!

= Då Nisse läser om de många rent af löjliga omvägar, som måste göras i vårt samhälle, när det gäller att skaffa ögonblicklig hjelp, t. ex. åt våra husvilla i Stockholm och åt de vid Spetsbergen instängda nordpolsfararne, påminner Nisse sig en anekdot om en tiggare, som kom in till en biljardegare och begärde en allmosa. Biljardegaren svarade: »I dag har jag inga pengar inne; men jag vill ändå göra hvad jag kan: ni ska' få spela ett parti biljard med mig!»

Naiva omdömen.

På Nationalmuseum.

Ett par bondgummor stodo en dag och betraktade Winges tafla »Thor och jättarne». Uppmärksamgjord på att Thor håller en af jättarne i håret, utbrast den ena gumman till den andra: »Det der ska' bestämdt vara Johannis Döparen, som di håller på att halshugga!»

På Vetenskapsakademien.

Som man vet, syns på det härstädes utställda benranglet af en elefant ej någon snabel, emedan denna ej innehåller någon benstomme, men betarne framstå tydligt. »Nej, titta, du», utbrast en åskådande sjöman till en kamrat, »den der elefanten har två snablar!»

Bakom kulisserna.



— Förtjusande Amanda! Som ett bevis på min kärlek, tillåt mig förära er detta smycke?
— Lemna mig! Er kärlek är lika falsk som — era diamanter.

Komiska annonser.

1.

Ur Göteborgs-Posten den 12 Oktober:

»Söndagen den 6 Oktober upphittades en portmonnä, med en mindre summa penningar uti, i närheten af *Nya alléen, som* kan återfås i Basarboden n:o 8.»

Hur är det nu fatt med de rika göteborgarne? Ha de nödgats pantförskrifva hela *Nya alléen*, eftersom den kan återfås — mot inlösen, förstås — i en af basarbodarne?

2.

Ur Köpings Tidning den 1 November:

»Från ett åkdon å Hökartorget här i staden tillgreps Tisdagen den 29 Oktober en Säck, innehållande 10 andra säckar, ett spräckligt tygstycke, en kagge, märkt med bokstäfverna A. A. S. och deruti befanns ½ *kanna bränvin, en gammal rutig ylleshawl, ett par gamla tömmar och ett hästtäcke.* Den, som hos stadsfiskalen Wikström lemnar upplysning ledande till tjufvens och det stulna godsets upptäckande, kan påräkna hederlig vedergällning.»

En half kanna bränvin, en gammal rutig ylleschal, ett par gamla tömmar och ett hästtäcke — alltsammans hoprördt i en kagge! Maken till bränvinsmixtur får man leta efter.

3.

Ur Aftonbladet den 14 Oktober:

"Ett par Vagnshästar

i femte året, mörkbruna, vackra, *sedliga* att köra, för tillfället inkomna från landet, i Westerdahls stall, Grytgjutaregatan N:o 38.»

Sedliga vagnshästar? De måtte vara uppfostrade i Filipstad.

Teater.

Södra teaterns nya rollbesättning i *Nerkingarne* skäms icke för sig. Hr *Nyman* väsnas kanske väl mycket som »*Lasse*», men är lustig nog — ja, bra, öfver all förväntan. Samspelet är lika godt som förut. En debutant, som studenten »*Olof*», har en vacker röst och visar goda anlag för scenen.

Mindre teatern gjorde intet dåligt val, då den upptog folklustspelet *På egen botten.* Pjesen mottogs vid första representationen med mycket bifall. Också måste äfven den surmulnaste skratta åt flera lustiga situationer, såsom t. ex. då de båda »källarmästarne» echappera undan sina björnar genom falluckan i golfvet.

Fru de *Vahl* samt hrr *Bergström* och *Warberg* innehafva de förnämsta rollerna och utföra dem *con amore.*

En kuplett om Karl XV:s död gjorde ett högst obehagligt intryck, för det första, emedan den ej hörde till pjesen och, för det andra, emedan »man bör låta de döde hvila i frid».

Med *Ladugårdslandsteatern* och hr Rohdes prestationer derstädes skall Nisse sysselsätta sig härnäst.

Blandkorn.

En far tillrättavisade sin son för det att denne vid bordet råkade spilla vin på duken.

»Du bär dej åt som en gris!» sade fadern förargad; »men kanske du inte vet hvad en gris ä' för något?»

»Jo, vars,» svarade pojken, »det är sonen till ett svin».

Orsaken dertill, att i Upsala åtskilliga s. k. »kattor» — mer och mindre »vilda» — insmugit sig på schweizerierna, har en glad insändare till Nisse trott sig finna deruti, att »s. k. *skolråttor* på senare tiden börjat öfversvämma nämnda ställen».

Rebus.



Uttydningen af rebusen i föreg. n:r är: *Bostad för husvilla.*

Redovisning har ingått från Strömstad, Skara, Upsala 1, Borås, Karlstad och Lund.

För redaktionen: Frans Hodell. *För illustrationerna:* G. Wahlbom. *Förläggare:* G. Wahlbom.

Møde, som agtes ...
inder ved Kjøbstædernes kommunal...
vil ifølge *Aarh. Stiftst.* blive afholdt i den sidste Uge af Septbr. i Aarhus.

5514

Jødernes Stilling i Sverig.

Vi omtalte for nylig efter et svensk Blad, at tre polske Jøder havde faaet Tilladelse til at opholde sig i Malmø, men at Regeringen samtidig havde afslaaet deres Ansøgning om at maatte drive Handelsnæring i denne By, idet den støttede sig til en Lovbestemmelse af 1860, hvorefter mosaiske Troeskekjendere kun maae bosætte sig i Stockholm, Gøteborg, Norrkøping og Carlskrona. Vi meddelte tillige, at denne Resolution i flere svaske Blade havde givet Anledning til skarpe Udtalelser over det forældede Standpunkt, hvorpaa den svenske Lovgivning befinder sig med Hensyn til fremmede Troesbekjendere. Af *Snällposten* sees det imidlertid, at den svenske Lovgivning ikke er slet saa forældet, som det efter det korte Referat af den paaberaabte Lovbestemmelse saae ud. Denne tillader nemlig Jøder, som ere svenske Borgere, at boe og besidde fast Ejendom overalt i Riget, ligesom de have Adgang til de højeste borgerlige Tillidsposter og til de fleste Embedsstillinger; kun med Hensyn til udenlandske Jøder, der ikke have erhvervet svensk Indfødsret, og som kun indtil videre opholde sig i Riget, gjælde de tidligere Bestemmelser om, at de alene maae boe i en af de nævnte fire Stæder. Forøvrigt har det mellem Jurister været et omtvistet Spørgsmaal, om ikke Lovbestemmelserne af 1860 ere ophævede ved de frie Næringsbestemmelser af 1864; men denne liberalere Fortolkning har Regeringen ikke villet vedkjende sig.

... i Sverig. Ifølge

...paa mit overordentlige ... af **Trylleapparater** og anbefales som noget af det mest Interessante baade for Voxne og Børn, da de tillige egne sig til Presenter.

Priskuranter forsendes franko.

R. Beber,
Gothersgade Nr. 38.

Kjøbenhavns billigste

Sko- og Støvlemagasin

61, er i **Dr. Tvergade 61.**

Damebrunelsstøvler 10, 12 à 14 Mk., med Hæle 14 à 15 Mk., Morgensko 6, 7 à 8 Mk., Læderstøvler 16 Mk., Gedeskindsstøvler 18 à 20 Mk., Herrefodtøj i meget stort Oplag, Børnearbejde til de billigste Priser, Saffiansko 5 Mk., Sejldugssko 3 Mk. 8 Sk. i **Dr. Tvergade 61,** nær Kongens Have, hos **Rasmussen.**

Handlende gives der Rabat.

Østergade 36.

Skræddermester **Schwadahl's** Etablissement for elegante og moderne Herreklæder anbefales.

Østergade Nr. 36.

En hvid Porcellæns-Kakkelovn er billig til Salg. Østergade 23.

J. E. Herløv

modtager daglig til Forhandling og Export Korn og Mejeriprodukter. Kont)r og Lager Gl. Torv 24.

Hækle- og Filermønstre.

Eneste Oplag. Forhandlere 50 pCt. Rabat.

øbenhavns Tegnekontor,

Vandkunsten 3.

Fr. Jungwirth.

La Caroline

Kong Oscar II.'s Valgsprog.

De Ord, som Kongen i Lørdags udtalte i Statsraadet, vare følgende: »I Lighed med ædle Forgængere har ogsaa jeg besluttet at antage et Valgsprog. Dybt overtydet om, at de Kongekroner, jeg har overtaget i Arv, ikke ere givne mig blot til ydre Glans, veed og erkjender jeg endmere, at mit ansvarsfulde kongelige Kald, paa hvilket Kronen er et Sindbillede, er blevet mig paalagt for at befordre *Brødrefolkenes Vel.* Være disse Ord da mit Valgsprog. Være de et Udtryk af min varme Kjærlighed til de to af min store Stamfader forenede Folk, hvis Lykke skal være mit højeste jordiske Maal. Være de ogsaa den Grundtanke, som med Guds Hjælp skal finde Udtryk i mine Handlinger som Sverigs og Norges Konge.«

Carl den Femtendes Jorde-

femte Kreds, der vel endog har overrask
Førerne i Internationale, en Skandale, so
ikke kunde være større i Europas me
uvidende Lande, og som i første Øjebli
maatte bringe En til at spørge, om d
allerede skulde ansees for problematisk, o
vi kunde beholde de hidtil gjældende Regle
for den offenlige Valghandlings Afholdelse
eller om vi allerede vare komne ud ove
den Samfundsorden, de forudsætte. Det e
aabenbart, at vore Socialister have særdele
uklare Forestillinger om, hvad der er paa
Færde; vi skulle minde om saadanne Udta
lelser som Forbittrelsen over, at »de National-
Liberale« have holdt Dr. Dampe og Orla
Lehmann i Fangenskab. De have endnu

STOCKHOLM den 18 Dec.

De förenade rikenas konungahus har ånyo blifvit hemsökt med en smärtsam förlust. Enkedrottning DESIDERIA, konung Carl Johans efterlemnade gemål, har i går afton klockan en qvart till 11 aflidit, utan att någon föregående sjukdom beredt hennes närmaste på den plötsliga skilsmässan.

Den lycka, som följt henne under hennes lefnad, som lyftat henne från en enkel, borgerlig ställning upp på tronen och som låtit henne lefva länge nog för att se den dynasti, hvars stammoder hon är, slå fast rot i Skandinavien och tillvinna sig hela Europas aktning och erkännande, denna lycka har äfven till det sista varit henne huld. Ännu vid den höga åldern af nära 80 år åtnjöt hon en god helsa, och hennes bortgång utur lifvet skedde så lätt och plågfritt som möjligt. Hon begaf sig i går afton till kungliga teatern, för att se Calderons herrliga skådespel *"Lifvet en dröm"*, men kände sig vid ankomsten dit något illamående, hvarföre hon återvände till kungliga slottet, der hon infördes i sina rum, hvarest hon, utan några svårare plågor och efter en dödskamp af blott några minuter, stilla insomnade i döden.

Mild och fördragsam till sitt lynne, afhållande sig från alla politiska intriger och alla försök att inverka på allmänna angelägenheter samt derjemte utmärkt för frikostighet och välgörenhet, skall den nya skandinaviska dynastiens stammoder lefva i vänligt minne hos folket.

Framlidna enkedrottning *Eugenia Bernhardina Desideria* var född i Marseille den 8 November 1781 och dotter till en der bosatt förmögen köpman vid namn *Clary*. Genom sin skönhet tillvann hon sig många beundrare och bland dessa dåvarande generalen Napoleon Bonaparte, som skall ha friat till henne, men fått korgen. Hon blef sedermera trolofvad med general Duphot, som mördades under ett upplopp i Rom den 28 December 1797, året förut innan hon skänkte sin hand och sitt hjerta åt general *Bernadotte*, en skatt, som mången lärer ha afundats honom, och hvilken Duroc, hertigen af Friaul, värderade så högt, att han sjelf aldrig ville knyta några andra band.

Hennes äldre syster hade förut blifvit förmäld med Josef Bonaparte, som sedermera blef konung först i Neapel och derefter i Spanien; och monsieur Clary skall vid Napoleons frieri ha yttrat, att han hade mer än nog af en Bonaparte i familjen.

Då fursten af Pontecorvo blifvit vald till Sverges tronföljare, qvarstannade hans gemål till en början i Paris. Men i början af år 1811 hitkom hon jemte sin son, arffursten Oscar. »Ovanan vid klimatet» och åtskilliga andra förhållanden gjorde dock den tiden hennes vistande här mindre angenämt, och efter ett halft års förlopp återvände hon till Frankrike, der hon sedermera lefde under incognito-titeln »grefvinna af Gotland», dels i sitt hotell vid rue d'Anjou, dels på ett litet slott några mil från Paris. Under den tid, då Carl Johan förde de allierade arméerna i Tyskland till strid och seger öfver Napoleon, var »grefvinnan af Gotland» i fara, ty hotande folkskockningar egde flera gånger rum utanför hennes hotell.

Äfven sedan Carl Johan uppstigit på tronen qvarstannade hon några år i Frankrike och anlände först hit på samma gång som dåvarande kronprinsen Oscars trolofvade brud, Josefina af Leuchtenberg, år 1823.

Hon qvarstannade sedan för alltid i Sverge. År 1829 den 21 Augusti blef hon särskilt krönt såsom Sverges drottning.

Hon sökte och fann nu den hemmets trefnad, som hon vid sitt första besök här icke hade lyckats finna. Genom sitt fridsamma och välvilliga väsende tillvann hon sig sin omgifnings hjertan. Hennes välgörenhet uppenbarade sig både genom enskilta gåfvor till en mängd behöfvande och genom understöd till offentliga föreningar för välgörande ändamål. Såsom beskyddarinna för institutet för döfstumma och blinda å Manilla har hon åt detsamma skänkt en verksam omvårdnad, hon har med lifligt intresse omfattat de sällskaper, som bildat sig för arbetsflitens befrämjande, sjelf inrättat och befrämjat inrättandet af småbarnskolor o. s. v.

Hon öfverlefde sin gemål och sin son, en af sina sonsöner och en af sina sonsonssöner; men hon fick, innan hon bortgick, se tvenne sina sonsöner förmälda med prinsessor af Europas anseddaste furstehus och se konungahuset blomstrande genom nya ättläggar. Frid öfver hennes stoft!

Vi hafva från landsorten emottagit flera skriftliga förfrågningar angående orsaken till dröjsmålet med den efterlängtade kongl. stadfästelsen å rikets ständers beslut om hypoteksbankens inrättande. Vi kunna i anledning häraf meddela den föga hugnande underrättelse att ständernas skrifvelse i denna fråga ännu icke till regeringen inkommit. På sju veckor har det icke lyckats att få ständernas justerade skrifvelse utskrifven och till regeringen insänd. Vestmakterna skola säkert erhålla underrättelser från Kina på kortare tid än det erfordras för svenska ständernas beslut att hinna till regeringens kännedom. Det är dock icke så lång väg emellan Riddarholmen och Mynttorget. Troligtvis har mången i landsorten hyst den menlösa föreställningen att det kunnat låta sig göra för expeditionsutskottet att i en fråga, för hvilkens skyndsamma behandling en stor del af landets jordbrukare äro intresserade, genast låta utskrifva ständernas skrifvelse, för att undertecknas medan talmännen ännu voro qvar i hufvudstaden och genast till regeringen insändas. Men de känna icke huru nära nog nödvändigt det är att hos oss allt går efter vederbörlig slentrian. Ständernas skrifvelse om hypoteksbanken måste naturligtvis vänta på en mängd andra skrifvelser af mer eller mindre underordnadt innehåll och med dessa gå land och rike kring för att förses med talmännens underskrifter. Vi hafva oss icke bekant, att någon vederbörande vidtagit ringaste åtgärd, för att påskynda expeditionen, och det kan möjligen hända att ifrågavarande skrifvelse under resan mellan talmännen förkommer, utan att någon märker det. Då vi förmoda att Östgöta hypoteksförenings anmälan om inträde i hypoteksbanken redan är inkommen eller snart inkommer till regeringen, måtte väl regeringen deraf hemta anledning att efterhöra hvar ständernas skrifvelse om denna banks inrättande tagit vägen.

H. M:t konungen har i dag hållit konselj.

— Uppå serafimerordensgillets framställning ar K. M:t den 30 nästlidne Nov. förordnat, att det

1860.

den 18 Dec.

...llstedts, N:o 9 Hornsgatan; i *J. A. Hessler & Komp:s* ...s vid Hötorget, hörnet af Gamla Kungsholmsbrogatan; ... *M. Hööks* vid Nybrogatan å Ladugårdslandet, samt

Année 1872 — N° 303 Mardi 29 Octobre 1872

ABONNEMENTS

PARIS ET DÉPARTEMENTS

Trois Mois. . . . . 18 fr.
Six Mois. . . . . 35 —
Un An. . . . . 68 —

ON S'ABONNE
A Paris, au Bureau du Journal, rue de la Vrillière, 2.
DANS LES DÉPARTEMENTS
A la Poste, chez les Libraires et aux Messageries.

L'UNION

QUOTIDIENNE, FRANCE, ÉCHO FRANÇAIS

Le Droit pour base — *L'Honnêteté pour moyen* — *La Grandeur morale pour but*

ANNONCES

S'adresser, pour les Annonces, à M. DUPORT, 7, rue Coq-Héron,
Et à MM. FAUCHEY, LAFFITE, BULLIER et Cie, Place de la Bourse, 8.
Les Annonces doivent être agréées par la Rédaction.

Les Lettres et Envois devront être affranchis.
Les Manuscrits déposés ne seront pas rendus.

PARIS, 28 OCTOBRE 1872

RECONSTITUTION DE LA DROITE

Si on demandait à «la masse de la nation » ce que c'est que le centre gauche, elle ne saurait pas ce que cela veut dire; il ne se pose pas moins en mandataire de la nation, et se donne la mission de nous gouverner. Il en puise le droit dans ses opinions non définies, dans son désir de goûter les douceurs du pouvoir. Pendant qu'il s'apprête à essayer de la République conservatrice avec plus de complaisance que de clairvoyance, parlons de la droite dont tout le monde connaît les tendances naturelles, comme on connaît celles de la gauche, et voyons quels sont aujourd'hui ses nouveaux devoirs.

Nous avons plus d'une fois regretté que la grande majorité sortie du scrutin du 8 février se soit partagée en groupes divers; c'est ainsi qu'une Assemblée s'affaiblit, ce n'est pas ainsi qu'elle garde sa puissance et son autorité. L'heure est venue où les hommes d'ordre ne doivent plus former qu'un grand faisceau. Nous voudrions qu'il ne fût plus question d'extrême droite, de droite modérée, de centre droit, et que la réunion de ces trois groupes parlementaires sur le terrain monarchique devînt la reconstitution de la droite.

La désignation d'extrême droite n'a pas de sens, et si elle en a un, il est injurieux. En quoi est-on « extrême » lorsqu'on représente l'attachement à la légitimité? La légitimité est un principe tout naturel en vertu duquel la France a marché, pendant des siècles, à la tête du monde, et qui est encore la loi fondamentale des plus grandes monarchies de l'Europe. Est-on « extrême » parce qu'on est catholique? Mais il n'y a rien d'extrême dans le catéchisme, et c'est la foi des petits enfants et des plus beaux génies.

Le double caractère de royaliste et de catholique n'exclut donc pas la modération, et c'est bien gratuitement que l'on attribue exclusivement cette qualité à l'autre portion de la droite. Il y a des nuances qui tiennent à l'allure personnelle, à la physionomie de tel ou tel député, mais rien d'important ne sépare la droite dite extrême de la droite dite modérée. Les deux groupes veulent au fond la même chose; la diversité des attitudes entre eux n'atteint pas l'intégrité du principe. Les nuances mêmes s'effacent aux approches du péril; les rangs se serrent par instinct quand l'ennemi s'avance.

Le groupe parlementaire, connu sous le nom de centre droit, se recrute d'hommes d'une autre origine que ceux de la droite, mais rien d'infranchissable n'existe entre la droite et le centre droit; ce dernier groupe, pour peu que l'on définisse les termes, ne saurait faire œuvre séparée; il est peu disposé à recommencer 1830, il a peu de penchant pour la République, veut sincèrement et fortement l'ordre moral et l'ordre matériel, et ne se rend pas complice de ceux qui se plaisent à prendre des radicaux pour des conservateurs. Il ne saurait être dupe des promesses et de la fantasmagorie de la République conservatrice; quelles garanties demanderait-il aux nouveaux essayeurs? Ils ne peuvent pas lui en donner. Son intelligence et sa conscience lui ouvrent d'autres chemins; il doit faire justice des fictions dangereuses, des illusions dans lesquelles les ambitions se complaisent, et, planant au-dessus d'un petit monde politique artificiel et menteur, il doit reconnaître et déclarer les vraies conditions de la réparation nationale, de la reconstruction de cette pauvre France en proie à tant de ravageurs et si ardemment désireuse de se sauver.

Les hommes qui prennent une part quelconque au maniement des affaires n'ont qu'à interroger le sentiment public pour s'éclairer et régler leur marche. Ce sentiment, que l'on rencontre partout et qui s'exprime sous toutes les formes, est une sorte de cri de l'honnêteté française. Que dit-il? Il dit que la perversité révolutionnaire ramasse ses forces pour les déchaîner comme une tempête; que, sous le nom de République, bouillonnent les plus exécrables passions, et que les vaincus du mois de mai 1871 songent à leur revanche bien plus qu'à la revanche contre les Prussiens; il dit que nos gouvernants sont aveugles, qu'ils ne voient pas ce que tout le monde voit, qu'un nouvel essai de régime républicain est une épouvantable niaiserie, et que la Monarchie peut seule jeter le pont sur l'abîme. Cette voix publique, que le bruit de mille journaux contraires n'étouffe pas, est comme l'explosion du bon sens national; elle est comme un nouveau scrutin du 8 février qui parle avec ses terreurs, avec ses pressentiments, et aussi avec une raison nouvelle fondée sur une nouvelle expérience.

Ah! ce n'est pas seulement une certaine classe d'indifférents qui passe à côté des ruines de Paris sans y prendre garde et sans y trouver le moindre enseignement; ce sont aussi les hommes qui président à nos destinées, et qui, tout occupés d'eux-mêmes, ne se souviennent plus de rien, et ne voient dans les débris accumulés par la Commune que des monuments à rebâtir. Ils prétendent que la République est innocente de toutes ces choses parce qu'ils se prennent, eux, pour la République. Ils ne sont point encore arrivés à comprendre que la République en France exclut toute idée de soumission, de respect, de justice et de repos. Dieu a dit à l'Océan: « Tu n'iras pas plus loin; » mais M. Thiers n'a pas la puissance de le dire aux flots révolutionnaires; leur loi c'est de ne connaître aucune loi; ils monteront, ils monteront et renverseront le frêle abri appelé la République conservatrice; ils ne submergeront pas seulement l'imprudent et impuissant pilote; le linceul de l'engloutissement s'étendra sur notre malheureux pays.

Les catastrophes peuvent encore être évitées par de nobles et courageuses résolutions que prendrait la majorité de l'Assemblée nationale. L'*extrême droite*, la *droite modérée* et le *centre droit* ne formant plus qu'une droite serrée et puissante, ce serait l'obstacle aux desseins funestes, la préservation décisive, l'instrument de salut.

La patrie ne vaut-elle pas la peine que l'union se fasse parmi ceux qui prennent au sérieux le titre de conservateurs? N'a-t-elle pas assez souffert, et n'est-elle pas assez menacée? A quoi servirait d'aimer son pays et comment ferait-on croire qu'on l'aime, si on était incapable des plus légers sacrifices? Monsieur le Comte de Chambord n'a-t-il pas dit à la France qu'il n'entendait pas être le Roi d'un parti, mais le Roi de tous, et ne sait-on pas que son gouvernement représenterait toutes les forces honnêtes de la société française?

La reconstitution de la droite dans les conditions si simples que nous avons indiquées serait comme un retour au libre et grand scrutin du 8 février, un mouvement heureux imprimé à la nation et le signal d'une grande espérance. L'union dans l'amour de la patrie sur les bases qui doivent refaire sa grandeur et sa gloire, quel embrassement fécond! Quelle préparation à des temps nouveaux! Quelle barrière contre les ravageurs, qui ne peuvent quelque chose que par nos divisions! L'union est le besoin de la patrie et le désir de Dieu.

Poujoulat.

Qui est-ce qui croit à la République de M. Thiers? Personne.

Et c'est cette République que quelques faiseurs d'intrigue républicaine veulent faire vivre!

Comment s'en étonner? En fait de Révolution, c'est le faux qui est maître, c'est l'absurde qui est souverain. « C'en est fait! a crié le triomphateur de l'autre jour, le citoyen Méline, c'est le principe républicain qui triomphe! »

C'en est fait! c'est donc pour cela que nous avons depuis huit jours une recrudescence étourdissante de plans nouveaux de République.

Trois longues lettres de M. de Girardin ont été publiées sur une organisation définitive de la République, et cette fois de la République normale et définitive.

M. de La Guéronnière a répondu à l'inventeur par des plans très différents. La question est pendante.

Est survenu M. Louis Blanc, un esprit bien technique et bien dogmatique en de telles questions, qui veulent une certaine allure d'esprit prime-sautier, un peu bateleur, et mal dressé aux choses sérieuses de l'histoire; mais enfin M. Louis Blanc a aussi son plan, qui n'est pas celui de M. de Girardin, et assurément n'a rien de commun avec le plan critique de M. de La Guéronnière.

Parler de la République de M. Gambetta est superflu; tout est dans un mot: folie universelle. Autant vaudrait faire entrer en ligne de compte la République pratique des Rigault et des Mottu.

Mais nous avons des plans de République intermédiaire.

M. Pelletan et deux ou trois autres sont partis pour la Bretagne pour dresser leur programme; ce ne sera pas, faut-il croire, le programme visionnaire de M. Victor Hugo.

Puis nous avons les rêveurs de République tempérée, il faut dire de RÉPUBLIQUE INNOCENTE; ils pullulent dans les centres.

On n'en finirait pas de compter les prospectus de République constitutionnelle qui déjà volent dans l'air, et s'abattent dans nos bureaux.

Le prospectus le plus accrédité est celui qui porte le nom de l'honorable M. Grévy; mais déjà on dit que M. Grévy le désavoue. Il s'agit de la durée des pouvoirs de M. Thiers. On voulait que cette durée fût illimitée; quelques-uns la limitent à quatre ans. C'est long; qui est-ce qui vit quatre ans?

Une autre question bien grave était celle de *deux Chambres*; il y en a qui ne souffrent pas l'idée d'une Chambre unique; ils en réclament deux; cela sans doute pour arriver plus sûrement au bon accord et à l'unité! *République une et indivisible*! C'est toujours la vieille lubie.

Bref, c'est le travail le plus ardent qui se soit vu dans tout ce siècle, en fait de recherche de constitution de République. *Fervet opus.*

C'est donc, disons-nous, que cette République fortunée n'est pas trouvée!

Qu'en pensent les plus savants et les plus radicaux? Qu'en pensent les plus innocents et les plus candides?

Pauvre nation de France! pauvre grande nation, qui a derrière elle douze cents ans d'histoire, et que des meneurs poussent à la poursuite d'une *position sociale*, ni plus ni moins que feu Paturot, le type des chercheurs!

Nous donnons à toute la terre un triste exemple; ne l'aggravons pas par trop de réflexions. Nous voulions seulement faire entendre que personne ne croit à la République, car chacun se fait une République à son idée. Que de temps perdu, lorsqu'il était si simple de laisser la France rentrer d'elle-même dans les lois et dans les conditions qui avaient fait d'elle la première nation du monde!

Faudra-t-il que l'utopie aille encore une fois s'évanouir dans quelque orgie de dictature?

Laurentie.

Depuis quelques jours, M. Emile de Girardin et M. Arthur de La Guéronnière échangent tous les matins leurs vues politiques sur la Constitution à donner à la France. Aujourd'hui encore, la *Presse* nous donne une nouvelle lettre de M. Emile de Girardin.

M. de Girardin veut exhumer la Constitution de 1848, et lui demande ce qu'elle n'a pu donner il y a vingt-quatre ans.

M. de La Guéronnière, par contre, veut du nouveau, et demande une Constitution à la souveraineté de l'Assemblée actuelle.

Au milieu de cette discussion, voici venir un troisième inventeur qui propose une transaction entre les deux systèmes, transaction uniquement destinée à prolonger les pouvoirs de M. Thiers.

L'auteur de ce nouveau projet est anonyme; mais, comme le *Bulletin conservateur* du centre gauche nous prépare depuis quelques jours à un changement, il faut attacher une certaine importance à ce programme, malgré l'absence de signature. On dit même qu'il faut y voir non pas la rédaction, mais l'inspiration même de M. Thiers. Le voici tel que nous le trouvons dans la *Presse* :

> L'Assemblée nationale,
>
> Considérant que, dépositaire de la souveraineté nationale, elle a reçu, le 8 février 1871, le double mandat :
>
> 1° De faire la paix et d'assurer la libération du territoire;
>
> 2° De constituer un gouvernement régulier;
>
> Considérant que la première partie de son mandat a été accomplie par les préliminaires de paix de Versailles, le traité de Francfort et les deux lois d'emprunt;
>
> Considérant que le moment est venu d'exercer le pouvoir constituant qu'elle avait réservé jusqu'à ce jour, notamment par la loi du 31 août 1871, voté sur la proposition Rivet;
>
> Décrète :
>
> Article 1er. La République, gouvernement de fait, depuis le 4 septembre 1870, est proclamée et reconnue comme le gouvernement définitif de la France.
>
> Art. 2. M. Thiers est nommé président de la République française pour quatre années : il exerce, à ce titre, les pouvoirs et prérogatives définies par le chapitre V de la Constitution de 1848.
>
> Art. 3. L'Assemblée est permanente. Elle renouvellera, chaque année, le tiers de ses membres. Le premier renouvellement partiel aura lieu le premier dimanche de février 1873.
>
> Art. 4. Aussitôt après la vérification des pouvoirs des députés élus en février 1873, une commission de quarante-cinq membres sera nommée pour proposer les lois organiques complémentaires, et notamment pour donner son avis sur la création d'une seconde Chambre et, dans l'affirmative, sur son mode d'élection et ses attributions.

Le reproche le plus grave qu'on puisse faire à ce projet est de constituer encore une situation provisoire, puisqu'il se contente de conférer à M. Thiers ses pouvoirs pour quatre ans, et ne statue rien pour l'avenir. On aura quatre ans de répit (si Dieu prête vie à M. Thiers, et si nul événement ne le renverse); — mais après? Tout est encore remis en question; on légifère pour le moment présent sans s'occuper de l'avenir.

Il y a bien la permanence de la Chambre, avec le renouvellement par tiers chaque année; mais ce n'est point là une Constitution. La porte reste ouverte à tous les brusques changements qui résulteraient forcément de la mobilité de l'Assemblée. On défera une année ce qu'on aura fait l'année précédente; la France n'aura pas d'institutions stables, et sa Constitution sera une toile de Pénélope éternellement faite et défaite sur le même métier.

La Constitution de 1848 que M. de Girardin veut faire revivre contient en elle-même un germe de mort: c'est l'élection du Président de la République par la nation.

C'est une sorte de Monarchie, puisque le Président ne dépend en rien de l'Assemblée, et lorsqu'un dissentiment éclate, c'est un coup d'Etat en perspective, comme le 2 Décembre, si le chef du pouvoir a pour lui l'armée.

La nomination du Président par l'Assemblée, c'est une lutte perpétuelle, comme aujourd'hui, si le Président n'a pour lui qu'une majorité assez faible; c'est un changement à courte échéance, s'il ne parvient pas à réunir un nombre suffisant d'adhérents à sa politique; et si, enfin, l'Assemblée se renouvelle par tiers, ce sont des mutations presque chaque année. Là encore rien de stable.

Nous suivrons attentivement ces projets de Constitution, car c'est là que nous trouverons la démonstration évidente de la nécessité de la Monarchie, par l'impossibilité où seront les empiriques politiques de rien constituer en dehors d'elle.

Hier a eu lieu le 2e tour de scrutin pour l'élection d'un membre au conseil municipal de Paris, dans le quartier des Halles.

C'est le candidat radical qui a triomphé.

Inscrits	8.156
Votants	4.724
Abstentions	3,432

MM. Lamouroux (élu)	2.827
Poiret	1.505
Ch. Virmaître	148
Fortin	113

Voici le détail par sections :

	1re sect.	2e sect.	3e sect.	4e sect.	5e sect.
Inscrits	1.912	1.418	1.345	1.814	1.667
Votants	1.108	854	736	1.094	932
Lamouroux	649	477	436	727	538
Poiret	351	284	260	287	323
Virmaître	33	48	18	34	15
Fortin	35	34	13	18	13

Ainsi, M. Lamouroux, successeur de Miot, a une majorité écrasante de la moitié des voix: sur 4,724 votants, il en a 2,827! Les journaux de la démocratie chantent victoire, et ils en ont le droit; car leur victoire est complète.

Nous doutons que les journaux officieux osent donner le change, comme ils l'ont fait pour les élections du 20 octobre, et osent feindre de se réjouir; car c'est le gouvernement qui est battu en la personne de MM. Virmaître et Fortin. C'est la République modérée conservatrice du centre gauche qui est vaincue encore une fois.

Ce résultat est logique. La foule n'entend rien aux moyens termes et aux nuances; dès que la République est proclamée, elle va par une pente naturelle au radicalisme, qui seul peut satisfaire ses instincts et ses appétits.

Les élections, dans les quartiers de Montrouge et de Charonne, sont fixées au 10 novembre prochain. Il ne faut point s'abuser sur le résultat. Nous aurons encore des radicaux et des partisans de l'instruction obligatoire et laïque.

A propos de cette thèse inconvenante de l'*abdication*, au sujet de laquelle nous avons si souvent lutté contre le *Courrier de la Gironde*, et que le *Courrier de France*, autre orléaniste, reprenait l'autre jour, un de nos lecteurs de province nous adresse les observations suivantes:

« C'est donc une monomanie! Les deux *Courriers* de l'Orléanisme veulent faire de la légitimité un principe de Révolution, et ils demandent à M. le comte de Chambord de se porter complice de cette entreprise!

» C'est insulter le comte de Chambord, c'est insulter le comte de Paris, c'est insulter le bon sens et la logique.

» M. Crugy et ses adhérents vous forcent à dire le dernier mot de cette théorie d'usurpation concertée entre le possesseur et le convoiteur du droit.

» Le jour où, par la contrainte ou l'astuce, ou autrement, le possesseur ne serait plus nanti de son droit, il n'y aurait plus de droit.

» En cette hypothèse qui est abominable, que reste-t-il? La Royauté est au premier occupant. Paraisse M. Gambetta, paraisse l'Empire, paraisse la Commune!

» Est-ce que M. Crugy et le rédacteur du *Courrier de France* ne voient pas où ils vont avec leur théorie d'abdication?

» Il n'y a plus que des infidélités ou des visions, des lâchetés ou des lubies. »

Le plus grand argument du *Mémorial diplomatique* contre la restauration d'Henri V, c'est qu'elle aurait pour lendemain une guerre contre l'Italie, et, d'après ce journal, ce serait grand dommage pour les intérêts français. Il y a ici deux erreurs: la première, c'est qu'avec le Roi il fût nécessaire de tirer l'épée pour faire partir de Rome les Piémontais; la seconde, c'est que l'écroulement de cet échafaudage que l'on nomme l'unité italienne pût nuire à notre pays. Quand la France sera rentrée dans sa voie, elle n'aura besoin que de s'entendre avec les puissances européennes pour que le Pape retrouve les conditions de son indépendance, et personne, pas même la Prusse, ne remuera le plus petit doigt en faveur des envahisseurs piémontais. Victor-Emmanuel n'a aucun ami en Europe, et le royaume d'Italie existe par pure tolérance.

Nous lisons dans l'*Avenir national* :

> On sait que, par suite de l'installation de M. Thiers à la préfecture de Versailles, un hôtel avait été acheté, boulevard de la Reine, pour servir d'habitation personnelle au préfet de Seine-et-Oise.
>
> Nous apprenons que cet hôtel est actuellement mis en vente par le gouvernement.

Est-ce que le projet de retour à Paris ne serait pas abandonné?

Par décision ministérielle du 26 octobre, une commission chargée de préparer un projet d'organisation de l'armée territoriale a été constituée ainsi qu'il suit :

Président : M. Berthaut, général de division, commandant la 1re division du 4e corps d'armée.

Membres : M. Haca, général de brigade, commandant la subdivision de l'Aisne;

M. Loysel, général de brigade, disponible;

M. d'Andlau, colonel d'état-major.

Membre remplissant les fonctions de secrétaire : M. Boverat, sous-chef du bureau de l'infanterie (section de la garde nationale mobile).

La commission a dû tenir aujourd'hui lundi sa première séance.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante; il y rappelle les règles à suivre dans l'instruction des affaires concernant les octrois municipaux.

> Paris, 22 octobre.
>
> Monsieur le préfet,
>
> L'application de la loi du 10 août 1871 soulève, en matière d'octrois, de sérieuses observations. La plupart des administrations municipales ont entendu les dispositions nouvelles en ce sens qu'elles les dispensaient pour l'avenir de produire, à l'appui des délibérations relatives à l'établissement, à la prorogation ou à la révision des tarifs, les pièces exigées précédemment par l'autorité supérieure. Il en résulte, le plus souvent, que les conseils généraux n'ont pas sous les yeux des éléments d'appréciation suffisants, et que mon administration se trouve dans la nécessité, pour assurer l'exercice de son contrôle, de vous envoyer les dossiers, ce qui entraîne des retards regrettables.
>
> Il importe, monsieur le préfet, de réagir contre ces tendances, qui vont directement contre le vœu de la loi. C'est à vous qu'il appartient d'apporter à l'instruction des affaires d'octroi l'attention la plus scrupuleuse, et de ne présenter désormais à la sanction ou à l'examen du conseil général et du gouvernement que des dossiers complets. Vous trouverez la nomenclature des pièces à produire par les communes, en cas de création, de prorogation ou de modification de taxes, dans les circulaires ministérielles des 23 mars 1854 et 24 juin 1856, auxquelles je vous engage à vous reporter.
>
> D'un autre côté, le conseil d'Etat a demandé que, dans le cas où une proposition d'octroi se rattache à un projet d'emprunt tombant sous l'application du 2e alinéa de l'art. 7 de la loi du 24 juillet 1867, les deux parties de l'affaire lui soient présentées simultanément, ou que l'on produise un tableau d'amortissement si l'examen de l'emprunt échappe à sa compétence.
>
> J'insiste particulièrement sur cette demande, et je vous prie d'en faire l'objet d'une recommandation spéciale auprès des municipalités.
>
> Recevez, etc.
>
> Le ministre de l'intérieur,
>
> VICTOR LEFRANC.

Le bruit a couru qu'à la suite d'une altercation assez vive dans le cabinet de M. Thiers, entre M. l'amiral de Gueydon et M. Lucet, député de Constantine, le gouverneur général de l'Algérie avait offert sa démission, qui avait été refusée.

Voici, d'après le Bulletin du centre gauche, ce qui se serait passé :

> La discussion qui a eu lieu hier entre M. l'amiral de Gueydon et M. Lucet, député d'Alger, en présence de M. Thiers, a fait naître la nouvelle, complétement fausse, de la démission du gouverneur actuel de l'Algérie. Nous pouvons donner le récit détaillé de ce qui s'est passé.
>
> Mercredi matin, pendant que le conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat, recevait les rapports de M. l'amiral de Gueydon, relatifs à l'administration notre colonie, M. Lucet se présenta au palais et demanda à être introduit auprès de M. Thiers, pour être entendu contradictoirement avec le gouverneur de l'Algérie, ainsi, disait-il, que cela lui avait été promis par M. le président de la République.
>
> Malgré l'insistance de M. Lucet, on réussit à lui faire comprendre que l'entrée du conseil des ministres était interdite à tous ceux qui n'y étaient pas mandés.
>
> Quelques heures après, le secrétaire général de M. Thiers adressait à M. Lucet l'invitation de se trouver jeudi, à deux heures, à la présidence, en même temps que M. l'amiral Gueydon. M. Lucet répondit sur-le-champ, et, paraît-il, assez vivement, qu'il est membre de la commission de permanence, dont la séance coïncidait avec l'heure de l'audience.
>
> On dut faire observer à l'honorable député de l'Algérie que le chef de l'Etat avait fixé cette heure conformément à un programme de travaux arrêté d'avance, que l'amiral était prévenu, et que la déférence due au président de la République exigeait que M. Lucet voulût bien s'en tenir à l'audience qui lui avait été accordée, sauf à faire acte de présence à la commission de permanence. Le lendemain, à deux heures, l'amiral attendait à la présidence. M. Lucet n'arriva qu'à deux heures vingt minutes.
>
> On fut prévenir M. Thiers, et, en sa présence, le député d'Alger développa tous les griefs qu'il nourrit contre l'administration de l'Algérie, les réformes qu'il préconise, etc. Les discours de M. Lucet contrastèrent par leur véhémence avec le sang-froid marin de son interlocuteur, qui sut réfuter successivement les objections et les reproches violents, et rester maître du champ de bataille.

Le *Courrier de Lyon* nous apprend que les autorités municipales de Caluire et de Lyon suivent la même voie, et ont un égal respect pour la justice et la légalité, particulièrement pour ce qui concerne les instituteurs congréganistes. Elles refusent, en conséquence, le payement des traitements dus à ces derniers. On ne doute pas que la préfecture ne prenne prochainement des mesures pour vaincre un pareil mauvais vouloir.

Le *Courrier* croit savoir que la mairie de Caluire, notamment, a été mise en demeure de payer les traitements des Frères. Dans le cas où elle persisterait dans son refus, le mandatement aurait lieu d'office.

De son côté, le *Salut public* rapporte qu'en réponse à une mise en demeure du préfet du Rhône, le conseil municipal de Lyon a pris une délibération motivée par laquelle il maintient ses résolutions antérieures relatives à la gratuité dans les écoles laïques exclusivement (vote du 10 octobre), et déclare qu'il veut rester étranger à tout ce qui concerne les écoles congréganistes.

Décidément M. Hyacinthe Loyson (feu Merriman) ne veut pas se tenir dans l'ombre d'où il n'aurait jamais dû sortir. Il adresse à M. Louis Veuillot une lettre que nous nous faisons un devoir de reproduire, pour montrer à quel degré d'abaissement peut descendre une âme qui a déserté le catholicisme.

Voici cette pièce curieuse :

> Monsieur,
>
> Par principe, je ne lis pas votre journal, parce que je le regarde depuis longtemps comme l'un des moins chrétiens qui soient au monde. On vient cependant de mettre sous mes yeux quelques-unes des injures et des calomnies, vieilles de près de deux mois, que vous avez déversées sur ma personne et sur mon mariage. Tant d'injustice, de violence et de haine m'affligent sans doute comme chrétien, mais comme homme je n'y prends pas garde, j'allais presque dire que je m'en honore.
>
> En tout cas, monsieur, je tiens à vous dire que je vous pardonne et que je vous aime. — Je ne suis pas de ceux qui pensent que vous jouez un rôle : je ne vous crois pas hypocrite, mais fanatique, ce qui est bien différent et meilleur, ou plutôt moins mauvais, et ce qui mérite une pitié respectueuse à cause de la religion, dont le fanatisme est l'abus funeste mais sincère.
>
> Je continuerai, quoi que vous en disiez, monsieur, à célébrer la messe, comme l'ont fait les prêtres et les évêques mariés des premiers siècles, comme le font encore les prêtres mariés de l'Orient, et là, dans le mystère de l'Agneau immolé pour les péchés et pour la paix de tous, je demanderai à Dieu de montrer à votre âme égarée, mais croyante, l'étendue du mal que vous faites à l'Eglise en voulant la servir, et la perte de tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ dont vous aurez un jour à répondre. *Ira enim viri justitiam Dei non operatur.*
>
> Croyez, monsieur et frère en Jésus-Christ, à mes sentiments de charité très sincères et très dévoués.
>
> HYACINTHE LOYSON.

Il va sans dire que M. Louis Veuillot a trempé sa meilleure plume et l'a trempée dans sa meilleure encre, pour répondre à ces impertinences aussi malséantes que sacriléges.

Nous ne pouvons citer tout l'article; nous nous bornerons à extraire le passage suivant :

> J'ai eu l'honneur, dit M. Louis Veuillot, s'adressant à l'ex-Père Hyacinthe, de lui dire qu'à mes yeux il avait tué, et plus que tué un prêtre. De la tombe des prêtres assassinés par la Commune, il sort des vertus puissantes; sur la dépouille sacrée de ces martyrs, les fils des meurtriers apprendront le *Credo*, et quelques-uns de ces meurtriers eux-mêmes viendront répandre des larmes qui laveront leur péché. Mais du prêtre qu'il a tué, lui, feu Merriman, que sortira-t-il? quels bons exemples, quelles pénitences, quels miracles, quelles conversions? Que Dieu lui pardonne, je le veux bien. Ce n'est pas mon affaire.
>
> . . . .
>
> M. Loyson comprend-il l'effet que peut produire sur moi sa messe? Si du moins il voulait renoncer à ce sacrilége, il cesserait de m'inspirer une certaine horreur dont je ne cherche guère à me défendre; et sans passer à l'amour ni au respect, j'inclinerais davantage à la pitié. Je crois que beaucoup de personnes feraient comme moi.
>
> Cette déclaration étant tout ce qui peut l'intéresser de ma part, et tout le service que je peux lui rendre, je termine ici l'entretien.

Voilà M. Loyson exécuté dans les formes. Espérons que c'est la dernière fois que nous aurons à entretenir nos lecteurs d'une personnalité qui a fait déjà trop de bruit et qui ne mérite pas plus longtemps l'attention publique.

Le R. P. Picard, des Augustins de l'Assomption, vient d'inviter tous les membres de l'*Association de Notre-Dame-de-Salut* (1) à faire une neuvaine préparatoire aux prières publiques votées par l'Assemblée nationale. Il a reçu, à ce sujet, de M. Baragnon, député du Gard, la lettre suivante :

> Nîmes, le 26 octobre 1872.
>
> *Au R. P. Picard, directeur de l'Association de Notre-Dame-de-Salut.*
>
> Mon Révérend Père,
>
> Je viens de lire la lettre par laquelle vous invitez les membres de l'Association que vous dirigez à se préparer, par une neuvaine et d'autres œuvres de piété, aux prières publiques demandées par l'Assemblée nationale, pour le dimanche qui suivra sa rentrée.
>
> Vous avez obéi, dans cette circonstance, à une heureuse inspiration. Je ne doute pas que la résolution votée par la Chambre, sur l'initiative d'un homme de foi, ne soit exécutée dans toute la France avec une unanimité qui lui donne le caractère d'une véritable manifestation nationale; mais il importe que le jour où un peuple entier, prosterné au pied des autels, implorera l'assistance divine pour ses représentants, la prière s'élève plus puissante de cœurs mieux préparés que jamais.

(1) Nous rappelons à nos lecteurs que le bureau de l'Association, rue François Ier, n° 8, envoie des Neuvaines aux personnes qui en font la demande.

C'est pourquoi je fais les vœux les plus ardents pour que votre voix soit entendue et que votre idée se propage. En ce qui me concerne, je vous envoie mon adhésion sous l'une des formes que vous voulez bien indiquer, celle d'une humble aumône.

Veuillez, mon Révérend Père, agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

L.-N. BARAGNON,
député du Gard.

Des renseignements sûrs qui nous parviennent de Metz nous autorisent à démentir l'histoire que nous avions empruntée au *XIXe Siècle* relativement à un factionnaire prussien mis à la porte de l'évêché.

Il n'y a rien de vrai dans cette anecdote. Il n'y a pas eu de factionnaire allemand à la porte du palais épiscopal de Metz depuis l'occupation; par conséquent, point de conversation avec le gouverneur à ce sujet, et point de sentinelle ramenée dans la voiture de l'évêque.

Nous suivrons désormais, pour tout ce qui regarde les pays annexés, le conseil de notre correspondant, que nous remercions. Nous nous renseignerons auprès des amis qui nous restent dans ces malheureuses provinces.

Paris-Journal avait l'intention de publier aujourd'hui un récit inédit de la bataille d'Iéna et un parallèle de l'entrée de l'empereur Napoléon à Berlin et de l'entrée du roi Guillaume à Paris.

Mais des observations s'appuyant sur des considérations de patriotisme lui ayant été officieusement faites par le bureau de la presse, M. Henry de Pène a cru devoir ne pas donner suite à ce projet. Voici, du reste, la note que *Paris-Journal* publiait hier à ce sujet :

Nous comptions publier aujourd'hui un récit inédit de la bataille d'Iéna et un parallèle de l'entrée de l'empereur Napoléon à Berlin et de l'entrée du roi Guillaume à Paris.

Des observations qui nous sont transmises *officieusement*, et qui s'appuient sur des considérations de patriotisme auxquelles il nous était impossible de ne point céder, nous font un devoir de ne point donner suite à ce projet.

Nous reprendrons toute la liberté de nos jugements lorsque la pression des volontés étrangères sur notre gouvernement sera moins sensible, et quand la presse de notre pays ne sera plus surveillée de loin avec plus de rigueur qu'elle ne l'est de près.

M. le baron Clouet est de ceux qui ne consentiront pas à déférer à la sentence *impériale* portée par M. J. Simon contre la langue latine; car il la tient pour langue vivante et très vivante, et il parle de ses lois en homme qui les a étudiées et s'applique à les faire connaître.

Nous venons de lire un écrit qu'il publie sur *la nature et la distinction des syllabes latines ;* ce titre seul montre que nous sommes loin de l'arrêt autocratique du ministre.

Au fait, c'est ici tout simplement une question de *prosodie latine*, une question de *quantité* et d'*accentuation* des mots, et mieux, des syllabes qui composent les mots.

Où en sommes-nous donc s'il se trouve une élite de lettrés qui s'intéressent à une question de cette sorte? M. J. Simon ne verra-t-il pas là un péril de barbarie certaine? A son avis, le latin ne mérite pas d'être traité avec plus de considération que ne le serait un reste d'idiôme persique du temps de Darius. Ce n'est pas l'avis de M. Clouet, et nous souhaitons qu'il se trouve dans nos colléges catholiques des latinistes qui prennent intérêt à son travail. Voici sa thèse : « Toute consonne placée entre deux voyelles, entre deux diphtongues, ou entre une voyelle et une diphtongue s'appuie sur la voyelle ou la diphtongue qui la précède et non sur celle qui la suit. »

Cette question, disons-nous, n'est pas indifférente à qui s'intéresse à la lecture correcte du latin; l'accentuation est le vrai signe de la connaissance de la langue, et il serait trop vrai de dire que le latin est *mort* et *bien mort* pour ceux qui le lisent sans connaître et sans observer la valeur prosodique de ses mots et de ses syllabes; c'est peut-être le cas de M. J. Simon.

Quoi qu'il en soit, nous recommandons l'écrit de M. Clouet imprimé au Mans, chez M. Edmond Monnoyer.

Dès la reprise de Paris sur la Commune par l'armée de Versailles, Mgr Guibert s'était préoccupé des orphelins que les deux siéges avaient faits dans la capitale. Avant même d'avoir pris possession de son siége, il les avait vivement recommandés à la sollicitude du clergé et des âmes charitables. Un comité fut fondé sous ses auspices, et s'occupa de placer les pauvres enfants abandonnés dans les asiles où la religion leur prodigue ses soins. L'œuvre fit de rapides progrès, aujourd'hui elle est en plein développement; mais ses ressources ont besoin d'être constamment renouvelées par la charité généreuse des fidèles. C'est dans cette intention que Mgr l'archevêque vient d'adresser la lettre suivante à son clergé :

Paris, le 12 octobre 1872.

Monsieur le curé,

Vous n'avez point oublié comment, avant d'avoir pris possession du siége de Paris, je me permis d'encourager le zèle de MM. les Vicaires généraux capitulaires en faveur de cette multitude de pauvres enfants que de cruels événements avaient rendus orphelins. Les besoins de ces innocentes victimes des deux siéges que la capitale avait subis étaient trop pressants pour qu'il fût possible d'attendre, pour les secourir, le moment où il me serait permis de plaider moi-même leur cause.

Les riches entendirent la voix qui s'adressait à eux, ils se montrèrent compatissants et dignes de la réputation de bienfaisance du peuple parisien. Notre clergé, toujours semblable à lui-même, s'associa à l'œuvre proposée avec un dévouement au-dessus de tout éloge; il seconda de tout son pouvoir le comité de messieurs et de dames qui s'était formé sous les auspices de la religion, pour panser la plaie désolante qui affligeait tant de familles privées de leurs soutiens naturels.

Ce fut pour moi une grande consolation, en arrivant dans mon diocèse, de trouver, en faveur de ces chers orphelins, une œuvre tout organisée : bientôt des secours venant des diverses paroisses nous permirent de pourvoir aux besoins qui réclamaient une prompte assistance, et de nombreux orphelins retrouvèrent encore des pères et des mères que la charité leur donnait. On s'occupa de recueillir le plus qu'on pouvait de ces enfants délaissés, et de les placer dans des établissements de la capitale ou de la province, pour être élevés chrétiennement et recevoir tous les soins nécessaires.

La providence paternelle de Dieu, qui donne la pâture à tous les êtres vivants de la création, se manifesta d'une manière vraiment touchante par la facilité qui nous fut donnée de pourvoir de la nourriture, des vêtements et d'une bonne éducation ces enfants malheureux et dépourvus de tout. Ils ont trouvé dans le sein de la religion tout ce qui leur manquait pour l'âme et pour le corps, et, j'ose dire, pour leur avenir comme citoyens et comme chrétiens.

Je bénis le Seigneur de ce qu'il a daigné marquer le début de mon ministère dans cette vaste capitale par l'heureux accomplissement d'un devoir aussi cher à mon cœur. Ce fut pour moi, en commençant, un véritable encouragement à porter le redoutable fardeau imposé à ma faiblesse. Il me sembla qu'entouré de cette troupe innocente de petits enfants comme d'une légion d'anges du ciel, je serais plus fort dans les luttes qu'il faudrait soutenir pour la défense de l'Eglise et des droits de la religion.

Cependant, Monsieur le Curé, cette charitable entreprise, qui a si bien réussi dans son établissement, est encore loin du terme final qu'elle doit atteindre. Grâce à la générosité des cœurs chrétiens et à la charité des maisons religieuses qui ont reçu ces enfants adoptifs de l'Eglise de Paris, nous avons pu suffire aux nécessités de la première année. Mais si cet élan généreux ne se soutenait pas, les ressources indispensables nous feraient défaut pour la continuation. En accueillant ces jeunes enfants, nous avons contracté envers eux une dette sacrée, qui ira en décroissant chaque année, mais qui ne sera entièrement acquittée qu'au moment où nous les aurons mis en état de pourvoir par eux-mêmes à leur existence. Je dois ajouter que de nouveaux besoins se manifestent encore tous les jours et que la liste de nos orphelins, qui dépasse le chiffre de quatre cents, n'est pas définitivement close. Bien des personnes, qui par suite de relations de famille s'étaient dans les premiers moments chargées du soin d'un certain nombre de ces enfants, sont à bout de ressources. Ce sont quelquefois des vieillards, qui avaient recueilli leurs petits-enfants ou leurs petits-neveux, qui sont enlevés par la mort ou réduits à ne plus pouvoir partager le pain insuffisant de leur détresse. Pouvons-nous repousser ces enfants, qui deviennent ainsi deux fois orphelins?

Il est donc nécessaire, Monsieur le Curé, que vous annonciez en chaire, par la lecture de la présente lettre, une nouvelle quête, que vous voudrez bien faire à tous les offices le jour de la Toussaint, et qui devra être continuée à toutes les messes, le lendemain jour de la commémoration des Morts. Je suis assuré que vous recommanderez avec tout le zèle que vous apportez à la cause des pauvres cette seconde quête pour nos orphelins, dont la situation actuelle décharge en partie votre sollicitude. Dites à vos paroissiens que leurs aumônes ont, dans leur application, toute l'efficacité qu'ils peuvent désirer et qu'ils ont droit d'attendre. Ces chers enfants sont fréquemment visités par les messieurs et les dames de notre comité. Dans les visites que je fais moi-même aux maisons où ils sont reçus, je me les fais présenter, je m'enquiers de tout ce qui les concerne, et je les trouve partout environnés des soins les plus intelligents, portant sur leur visage l'image de la santé et des joies de l'innocence. Puissent tous les témoignages qu'ils reçoivent de cette tendresse qui a sa source dans la religion, effacer de leur esprit la trace des malheurs dont ils sont les victimes, et leur inspirer avec l'amour de la vertu la reconnaissance envers Dieu, « qui les a pris sous sa protection quand ils ont été abandonnés par leur père et leur mère » : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me, Deus autem assumpsit me.* Ps. XXVI, 10.

Il est à propos, en terminant cette lettre, Monsieur le Curé, de vous rappeler qu'il existe pour les orphelins deux œuvres différentes, bien qu'elles aient le même but : l'une qui s'étend à tous les orphelins de la guerre dans toute la France, et dont le siége est à Versailles; l'autre, plus humble, que nous avons fondée à Paris pour les orphelins des deux siéges, qui est circonscrite dans le département de la Seine. C'est pour cette dernière que la quête demandée par moi sera faite; mais il convient aussi de recommander à la charité des fidèles l'œuvre générale, qui est la première par la date et par l'importance, afin que les personnes charitables puissent, quand elles en ont l'intention, adresser leurs offrandes au comité de Versailles.

Recevez, Monsieur le Curé, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement.

† J. HIPPOLYTE, Archevêque de Paris.

ÉTRANGER

Les journaux républicains ont fait grand bruit au sujet d'un article de l'*Osservatore romano* qu'ils présentaient comme une approbation donnée par la cour romaine à l'établissement de la République en France.

Le texte même des observations du journal romain ne comportait pas cette interprétation; il se bornait en effet à dire que la République conservatrice « n'est ni un essai ni une épreuve, mais un fait accompli, accepté, sinon voulu, par tous les hommes honnêtes; qu'elle est pour la France, non le résultat des passions et de l'égarement populaires, mais le résultat des conditions créées pour la France par le césarisme, démocratisant le résultat de l'abnégation et du sacrifice de la dignité nationale. »

Il y a loin de ces réserves à l'approbation théorique dont on nous parlait. Remarquons, au surplus, que la cour romaine n'a pas à se prononcer sur la valeur des formes politiques données aux gouvernements! L'Eglise les a toutes acceptées, pourvu qu'elles garantissent les droits de la conscience et respectassent la liberté religieuse.

L'*Osservatore romano* n'a, d'ailleurs, que l'autorité personnelle de ses rédacteurs, et ce n'est pas dans ses colonnes qu'il faut chercher le jugement doctrinal de l'Eglise enseignante sur les théories de la politique. Toute sa thèse, dans la circonstance présente, n'a d'autre but que de prouver aux libéraux italiens que la France compte aujourd'hui, comme en 1849, des catholiques assez nombreux et assez résolus pour défendre les droits du Saint-Siége. Ce n'est pas de chez nous que partiront les protestations contre ce jugement; mais à nos yeux il prouve simplement que le travail de désorganisation entrepris par la Révolution n'a pu encore entamer profondément l'attachement de la France aux croyances qui ont fait sa gloire et sa force sous le régime séculaire de la monarchie.

On s'occupe beaucoup à Vienne des conséquences que nous avons déjà signalées, de l'opposition faite au ministère cisleithan par le parti constitutionnel. On craint fort que le prince Auersperg ne puisse se conserver son poste et que la dissolution de la Chambre des députés ne soit la suite de sa retraite. Toutefois M. Andrassy emploie tous ses efforts à conjurer la crise, car il a tout intérêt à soutenir l'édifice de la Constitution de 1867, et sans aucun doute la chute du cabinet amènerait une réaction en faveur des fédéralistes.

Les organes de ce dernier parti se bornent, jusqu'ici, à demander que le ministère s'appuie sur les conservateurs; ce serait faire prévaloir leur politique sans traverser une crise toujours difficile et souvent dangereuse, même pour les intérêts qu'elle paraît devoir servir.

La *Germania* publie une longue lettre dans laquelle Mgr de Ketteler répond aux diatribes de la *Correspondance provinciale* qui l'avait personnellement mis en cause et avec un acharnement extraordinaire.

L'évêque de Mayence proteste que jamais l'épiscopat allemand n'avait prévu ni prédit les troubles et les conflits survenus après le Concile. Il n'avait écrit sa première lettre de Fulda que pour détruire par avance les calomnies et dissiper les préventions que les ennemis de l'Eglise s'efforçaient de répondre.

Ensuite la *Correspondance provinciale* me prend à partie et m'apostrophe ainsi : « Comment l'évêque de Mayence, M. de Ketteler, qui passe pour avoir fait le *Mémoire* actuel, a-t-il pu oublier, à Fulda, que lui et ses collègues regardaient alors comme une « doctrine » nouvelle » cette infaillibilité papale, dont il disait « QU'ELLE ÉTAIT *inconnue de nom et de fait à l'Eglise chrétienne, qu'elle avait été inventée dans les derniers temps, mais que sa proclamation serait quelque chose d'inouï.* »

La feuille semi-officielle affirme ici deux faussetés, et ses mensonges sont aussi pour moi quelque chose de presque inouï.

1° Il est absolument faux que j'aie jamais regardé l'infaillibilité papale comme une « nouvelle doctrine »; j'ai, au contraire, toujours défendu cette doctrine, comme étant la seule vraie et généralement adoptée dans l'Eglise catholique, et même à l'époque de la réunion des évêques à Fulda, j'ai exprimé cette opinion dans une brochure publiée sous ce titre : « Le Concile général dans son importance pour notre époque. » Jamais, ni ailleurs, ni plus tard, un mot, en sens contraire, n'est sorti de mes lèvres.

2° Il est surtout faux que j'aie jamais prononcé les paroles citées plus haut, qui sont si visiblement en contradiction avec toute vérité historique. Rien ne caractérise la loyauté de nos adversaires comme la manière dont ils s'y prennent pour formuler à mon égard une pareille affirmation.

L'écrit dont il s'agit a été rédigé par un théologien également distingué par sa profonde science théologique, par sa fidélité à l'Eglise et son dévouement au siége apostolique. C'est un sincère partisan de la doctrine de l'infaillibilité telle qu'elle a été décidée au Concile. Le but de son écrit était simplement de provoquer une discussion aussi approfondie que possible de cette question et d'indiquer les réserves et les conditions sous lesquelles seules une décision pouvait être rendue. Dans cet ordre d'idées, se présente un passage où il est dit, non pas que « l'infaillibilité papale est, de fait et de nom, inconnue à l'Eglise chrétienne, » mais « qu'une pareille interprétation de cette doctrine, telle qu'elle est précisée dans cet écrit, est, de fait et de nom, inconnue dans l'Eglise. »

Or, cette interprétation s'accorde précisément avec les interprétations erronées que nos adversaires donnent à la doctrine de l'infaillibilité.

La *Correspondance provinciale* commet donc ici deux inexactitudes. Elle m'attribue les paroles d'un écrit que je n'ai pas rédigé, et elle dénature, dans un sens exactement contraire, la signification de ces paroles. Par là, la *Correspondance provinciale*, comme dans le reste de son argumentation, suit pas à pas ces hommes séparés de l'Eglise qui se sont donné la mission de dénaturer et de calomnier l'enseignement de l'Eglise, au point qu'on pourrait croire que le travail de cette feuille a été inspiré par ces hommes.

Mgr de Ketteler proteste ensuite contre la *représentation* qu'on disait avoir été soumise par lui au Concile : il avait, comme ses collègues, refusé de la signer.

La feuille officieuse, non contente de lui attribuer cette pièce, l'avait dénaturée, pour lui faire dire que « l'organisation de la société est absolument impossible d'après les principes qui vont être proclamés au Concile ». On s'était borné à signaler l'impossibilité de réformer la société civile d'après la règle formulée dans la bulle *Unam sanctam*.

C'est ainsi, continue le prélat, que la feuille semi-officielle agit à l'égard des évêques. Mais la falsification qui suit est encore plus criante. D'après la *Correspondance provinciale*, nous serions « tous à genoux devant le Pape » et nous lui aurions représenté « que le jour viendrait où les catholiques seraient considérés comme les ennemis de l'Etat, parce qu'ils étaient tenus en conscience de faire que tous les Etats et tous les peuples fussent soumis au pontife romain ».

Or, qu'y a-t-il dans cette pièce? D'abord, on y fait remarquer combien il serait dangereux pour l'Eglise de se donner l'apparence de vouloir faire de nouveau triompher les principes politiques du moyen âge.

Pour développer cette idée, on ajoute « que les ennemis de l'Eglise répondraient avec une insultante dérision : Nous ne croyons pas les décrets du Pape; mais, après de vaines et nombreuses tentatives pour le dissimuler, il est enfin devenu évident que tout catholique, qui règle sa conduite sur la foi qu'il professe, se sent tenu en conscience de faire tout ce qu'il peut, pour que tous les Etats et tous les peuples soient soumis au Pontife romain. » Il est superflu d'expliquer plus en détail les nombreuses calomnies « et machinations que les ennemis de l'Eglise pourraient en déduire ».

Ainsi, dans la pièce en question, les mots cités par la *Correspondance provinciale* sont désignés « comme des calomnies et des machinations possibles des ennemis de l'Eglise. » La *Correspondance provinciale*, au contraire, raconte à ses lecteurs que ce sont là des mots que nous aurions adressés au Pape comme exprimant nos propres convictions et notre manière de voir. Ainsi, de toutes les citations de la *Correspondance provinciale*, il ne reste pas un mot de vrai; tout est faux, tout est dénaturé.

D'ailleurs ces mensonges n'ont rien qui doive étonner; ils sont appelés par les accusations que l'on formule, malgré leur fausseté, reconnue même par leurs auteurs :

Aussi, conclut le prélat, les conflits qui ont éclaté ne viennent point des décisions du Concile, ni de l'attitude de la fraction du « centre, » ni de la conduite d'aucun catholique. Ce ne sont là que des prétextes. Ces conflits auraient éclaté, s'il n'y eût pas eu de Concile. Ils procèdent du changement de système qui s'est opéré en Prusse; ils procèdent de la volonté d'un seul homme, dont l'influence entraîne tout avec elle.

Ils viennent de ce que tout ce que les rois de Prusse, les hommes d'Etat prussiens, tout le parti conservateur et chrétien en Prusse ont regardé, pendant 20 ans, comme juste et bon, relativement aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, a été brusquement jeté par dessus bord, et que, par contre, le « libéralisme, » reconnu jusqu'ici par tous ces hommes comme funeste, doit désormais régner et dominer.

Mayence, le 20 octobre 1872.

SUISSE

Voici la lettre de Mgr Marilley, évêque de Lausanne et Genève, dont le télégraphe nous apportait avant-hier l'analyse :

Fribourg, 23 octobre 1872.

A M. le président et à MM. les membres du conseil d'Etat de la République et canton de Genève.

Monsieur le président,
Messieurs les conseillers,

Nous avions cru devoir vous informer, sous les dates du 24 août, du 2 septembre et du 16 octobre de l'année courante, qu'en présence des graves difficultés qui ont surgi dans votre canton entre l'autorité ecclésiastique et le pouvoir civil, nous ne pouvions que transmettre à S. Exc. le chargé d'affaires du Saint-Siége les demandes que nous recevrions de votre part.

Vos dernières lettres officielles nous ont prouvé que vous persistiez néanmoins à réclamer notre intervention personnelle et directe, au lieu de vous adresser à S. Gr. Mgr Mermillod, qui nous a été adjoint sous le titre d'évêque auxiliaire, chargé exclusivement depuis le 5 juillet 1865 de l'administration ecclésiastique de votre canton. De là, pour nous, une position équivoque très pénible, dans laquelle nous ne pouvons nous résoudre à demeurer plus longtemps.

En conséquence, Messieurs, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous avons demandé au Saint-Siége d'être entièrement et définitivement déchargé de l'administration spirituelle de vos ressortissants catholiques, administration à laquelle, dès ce jour, nous renonçons entièrement et définitivement ainsi qu'au titre purement honorifique d'évêque de Genève donné à notre vénéré prédécesseur.

Veuillez toutefois être assurés, Messieurs, que nous ne cesserons pas d'adresser au Dieu de toute bonté nos vœux les plus ardents pour la prospérité et le vrai bonheur de votre canton sous le rapport des intérêts religieux.

Agréez, etc.

† Etienne MARILLEY,
évêque de Lausanne.

La *Gazetta Ticinese* croit savoir qu'un échange de correspondances a eu lieu tout récemment entre le conseil fédéral et le nonce du Pape, au sujet de la question ecclésiastique du Tessin. Le Saint-Siége aurait déclaré qu'il ne consentirait jamais à ce que les paroisses du Tessin fussent annexées à un diocèse suisse déjà existant et qu'il n'entrerait en négociation que sur la base de la création d'un évêché tessinois ou d'un vicariat apostolique pour le canton.

ALLEMAGNE.

On vient de publier, à Copenhague, un travail très intéressant sur le développement donné par l'empire allemand à ses travaux maritimes. Nous croyons devoir en reproduire ce passage curieux :

A voir les agissements de l'Allemagne, on ne peut douter qu'elle ne fasse tous ses efforts pour se réserver la suprématie dans la Baltique, un rang important dans la mer du Nord, et la possibilité, le moment venu, d'acquérir de l'influence dans la Méditerranée.

L'Allemagne n'a donné que trop de preuves de ce que peuvent la force et la persistance lorsqu'on se propose un but nettement défini.

La Prusse, autrefois si modeste, et dont les moyens d'action, au point de vue maritime, étaient si réduits, est arrivée à un degré de puissance qui inspire des craintes sérieuses à ses voisins. C'est avec une crainte mal dissimulée qu'ils assistent aux efforts de cette nation pour créer une flotte et fonder des arsenaux. jusqu'à présent, néanmoins, les résultats sont peu considérables, et ils ont été exaltés avec l'orgueil et la forfanterie que la Prusse sait mettre en toutes choses.

Les Allemands ont des vues très vastes, mais entre leurs désirs et la réalité il existe un si grand écart, qu'en dépit des sommes qu'ils ont enfouies déjà sans utilité bien démontrée dans les sables de la mer du Nord, ils ont encore beaucoup à faire pour créer la puissance maritime à laquelle ils aspirent.

Lorsqu'en 1864 la Prusse, maîtresse d'une partie du Holstein et du Schlesvig, et débarrassée de l'Autriche, eut assuré sa suprématie dans l'Allemagne du Nord, elle se trouva libre de disposer comme elle l'entendait de toute la côte de la Baltique, depuis Memel jusqu'à Hadersleben, car elle possédait déjà les rivages du Mecklembourg. Dès ce moment, elle résolut d'établir sa suprématie dans la mer Baltique.

On songea d'abord à construire un canal mettant en communication la mer du Nord et la Baltique à travers le Holstein. Mais cette œuvre présentait des difficultés de toutes sortes, et les ingénieurs ne purent tomber d'accord sur les points où il conviendrait de les mettre à exécution. Cependant le projet est loin d'être abandonné, mais les propositions faites jusqu'à présent n'ont pas paru satisfaisantes. En attendant, on s'est occupé de fortifier les rivages de la Baltique.

Si un canal dans lequel pourraient passer les bâtiments de guerre était creusé à travers le Holstein, toute la côte allemande depuis la Russie jusqu'à la Hollande se continuerait sans interruption. Sans ce canal, la mer du Nord est complétement séparée de la Baltique, et il est indispensable que la flotte prussienne ait des arsenaux sur les deux mers.

A Dantzig se trouve le plus ancien chantier de la Prusse. On doit lui donner de l'extension et l'approprier spécialement à la construction des navires en bois. Dantzig est la grande ville maritime de la Pologne prussienne; c'est le point de départ de ce ces immenses convois de blés et de bois qui descendent le cours de la Vistule, ou qui suivent les voies ferrées.

Nous terminerons ce résumé en rappelant que Kiel est le port militaire le plus important de l'Allemagne du Nord.

Le golfe de Kiel offre toutes les conditions qu'on peut désirer pour l'établissement d'un port de guerre. C'est sous ce rapport une des situations les plus remarquables de l'Europe, et la Prusse n'a rien négligé pour le mettre en état.

Il n'est pas sans utilité de rapprocher de cette exposé les renseignements donnés par le *Golos*, organe officieux russe, qui demande au gouvernement du Czar de s'occuper sans délai de la marine nationale :

Il faut nécessairement, dit-il, établir une grande station navale à Helsingfors; là seront réunis des monitors, des canonnières pouvant à la fois garder Viborg et des ports moins importants, en sorte que si Cronstadt était attaqué, l'assaillant se trouvât entre deux feux. Le golfe de Finlande se prête admirablement à ces dispositions.

Le correspondant du *Morning-Post* à Saint-Pétersbourg ajoute le commentaire suivant :

En suite de la construction récente de nombreux monitors, je suis convaincu que le plan tracé par le *Golos* est depuis longtemps arrêté et accepté.

Un fait à constater, c'est que, depuis dix-huit mois, l'exportation des métaux précieux a diminué de moitié au moins, tandis que l'importation a doublé. La Russie accumule et fait sa réserve pour faire face aux événements. Quels seront ces événements contre lesquels on se met en garde? Seul, un Machiavel pourrait répondre...

Il y a dans l'air un goût, une odeur de guerre. Si la Russie n'est point dans l'intention d'attaquer ses voisins, elle se prépare à répondre à une attaque qu'elle semble pressentir. Dans un pays où il est impossible d'obtenir une information officielle, il faut étudier et consulter les faits; les faits ont leur éloquence et leur enseignement. L'activité déployée dans les arsenaux; les travaux des voies ferrées et ceux faits aux forteresses de la Pologne occidentale; deux classes qui doivent être appelées simultanément sous les drapeaux; l'accumulation des métaux précieux, ne peuvent passer pour des coïncidences accidentelles. La Russie a compris, enfin, que la guerre, à notre époque, demande de l'or et des hommes, et que, sans ce double nerf de la guerre, avec son immense territoire et ses 80 millions d'habitants, elle compterait pour bien peu dans la balance.

Pour compléter ce tableau, le *Novo Rossiski Telegraph* conclut par ces observations :

Ce furent les trésors amassés depuis de longues années par Frédéric-Guillaume et le grand-électeur qui permirent à leurs successeurs de tenir tête à cinq puissances pendant sept ans. En 1813, trois cents millions des coffres des Tuileries soutinrent le choc de l'Europe coalisée contre Napoléon. Ce n'est plus le fer, mais l'or qui est, aujourd'hui, l'âme de la guerre; l'acte de Brennus est renversé. La Russie le sait et elle agit en conséquence.

La ligne de Varsovie à la frontière a deux voies. Toutes les précautions sont prises afin d'empêcher le retour des accidents dont les lignes de l'ouest ont été dernièrement le théâtre : le gouvernement va creuser un canal dans la direction de Cronstadt, afin d'achever le nouveau port projeté par M. Putiloff. Enfin, la malle entre Moscou et Saint-Pétersbourg sera transportée dorénavant par un express de nuit.

LA SUÈDE ET CHARLES XV

L'impression produite à Stockholm par la mort de Charles XV a reporté l'attention des hommes politiques sur la Suède. Le spectacle admirable de tout un peuple pleurant son souverain a été l'indice de l'état actuel des esprits dans cette nation et le présage de l'avenir qu'une sage conduite lui réserve.

Les diverses correspondances de Suède nous ont appris avec quel empressement spontané la population a pris part aux funérailles du roi; les divisions des partis et les jalousies de classes avaient disparu devant l'unanimité de la douleur. Charles XV était, en effet, le roi populaire par excellence; il apparaissait aux Suédois comme Henri IV à nos pères du seizième siècle.

Doux et affable, il savait allier l'indulgence à la fermeté, la complaisance inépuisable à la justice rigoureusement impartiale; ennemi des tyrannies de l'étiquette, il avait aimé de s'y dérober pour se mêler à la vie du peuple et voir de plus près l'impression produite par les actes de son gouvernement. Aussi était-il l'objet du respect le plus affectueux, d'une sympathie pleine de tendresse et de réserve, car, malgré sa liberté d'allures, Charles XV avait su toujours garder la dignité de son caractère et la majesté de son rang. On était ravi de la jovialité de ses manières, des saillies originales de son humeur, qui captivaient l'imagination populaire, en même temps qu'elles séduisaient les esprits cultivés et désarmaient les caractères chagrins.

C'était un époux modèle, et l'union parfaite qui régnait dans le ménage royal ajoutait un motif de plus à tous ceux qu'avait la Suède de l'honorer et de le chérir. Aussi ses chagrins de famille furent-ils ceux de la nation; jamais douleur paternelle ne fut plus partagée que la sienne; à la mort du petit prince royal Charles-Oscar, en 1854, il reçut les témoignages les plus doux et les plus consolants de la commisération sympathique de ses sujets; les poëtes chantèrent à l'envi le regret de la Suède, qui perdait l'héritier de sa couronne, mais qui voyait monter au ciel un ange dont les prières protégeraient sa vie laborieuse.

On peut juger, par la place que tenait ce prince dans le cœur de son peuple, quels furent les regrets causés par sa mort et les manifestations de la douleur nationale.

Voici les curieux détails que nous transmet un correspondant :

Nous étions, le jour des funérailles, dans la salle même où se réunissaient tous les hauts personnages de l'Etat, et où était déposé le cercueil. D'une fenêtre de cette même salle, nous avons vu défiler tout le cortége, grand et imposant spectacle dont il sera impossible de perdre le souvenir. C'est quelque chose de beau qu'un cortége royal autour duquel se pressent de vastes flots de peuple. Le cercueil était littéralement couvert de fleurs qu'on jetait de tous les côtés. La mort ici n'est pas entourée d'appareils lugubres; les tombes des cimetières elles-mêmes sont cachées sous des fleurs, tombes chrétiennes cependant, et toutes surmontées d'une croix; le deuil néanmoins est profond. — Celui des dames de la cour consiste en un vêtement antique qui rappelle celui des anciennes abbesses; elles portent de grands cols blancs, avec des tabliers à bavettes blanches aussi et des manches à crevées blanches; sur la tête un petit chaperon d'où descend un grand voile; il y en a qui portent ce costume avec grâce; les dames présentées, femmes de ministres, etc., sont tenues au même costume.

Tout ce monde suivait le cercueil sur deux rangs, les deux reines chacune sous son dais. Le cortége était immense. Tous les diplomates étrangers en faisaient partie, ainsi que les représentants envoyés à cette occasion par chaque souverain. Faut-il dire que notre noble France n'avait pas là son noble et son digne représentant! Etiquette de monarchie à République, qui n'a rien de blessant, mais qui montre trop bien ce qui manque à notre pays, même aux yeux des Etats qui l'aiment et qui l'honorent.

En revanche, la Prusse était là représentée, et d'avance quelques-uns ont cru pouvoir pressentir quelles seraient les tendances du nouveau règne. La reine est princesse allemande, son beau-frère est Prussien; il était là avec le général Von der Than, le vainqueur d'Orléans, envoyé pour la cérémonie.

Le lendemain, à la demande de la reine-mère, un service a eu lieu à l'église catholique. Toute la cour y était encore, moins le roi. L'église était trop petite pour recevoir cette grande affluence officielle. Ce spectacle avait un haut intérêt pour nous, catholiques, qui savons le prix de la prière pour les morts; mais il était curieux, seulement au point de vue de la nouveauté; car il n'y avait là que des protestants, qui du reste se tenaient très bien, comme touchés du souvenir d'une religion qui a été la religion du peuple, et qui a laissé dans sa foi plus d'une trace. »

Un avenir, prochain peut-être, nous dira si les pressentiments exprimés par notre correspondant sur les tendances sympathiques de la Suède se vérifieront.

Nous avons peine à le croire. Des liens de parenté, quelque respectables qu'ils soient, ne sauraient prévaloir contre les préférences séculaires de la nation. La Suède est gouvernée avec sagesse, et depuis longtemps ses hommes d'Etat laissent voir des tendances de rapprochement qui s'accordent peu avec les vues qu'on a trop facilement attribuées au nouveau roi Oscar II. Ils se défieront d'une politique qui consacrerait la prédominance de l'esprit allemand sur leur conduite, et ferait oublier à la nation ce qu'elle doit à la France depuis Richelieu pour la conservation de son indépendance.

Ce n'est pas en effet en marchant dans les voies prussiennes que la Suède peut assurer son avenir et garantir son existence ou son intégrité : elle a dans l'Allemagne impériale un dangereux voisin et un ennemi redoutable. La faiblesse de son organisation militaire, l'exiguité de ses ressources financières comme l'infériorité de sa marine lui commandent une prudente réserve dans sa conduite à l'égard de l'empire allemand. Mais toutes ses traditions et tous ses instincts se réunissent pour la détourner d'entrer dans l'orbite où se meut la politique de M. de Bismark.

En face du colosse germanique, menaçant pour son indépendance, elle ne peut mettre d'espoir que dans la France. Le peuple ne s'y trompe pas, et son rêve séculaire d'*Union scandinave* prouve qu'il a l'intuition de la politique dictée par la nécessité. Les projets d'union dynastique sont abandonnés depuis l'avénement du roi Christian au trône de Danemark et le refus obstiné d'Oscar II, alors prince héréditaire, de renoncer à son droit en faveur de la princesse royale de Danemark, fille de Charle XV. Mais l'union des trois pays scandinaves est poursuivie par d'autres moyens; les relations se sont multipliées entre eux, en littérature, dans la science, dans la vie mondaine. On s'efforce de donner aux habitants de ces pays les mêmes sentiments, les mêmes pensées, et surtout les mêmes aspirations.

Les résultats obtenus jusqu'ici n'ont pas encore une grande importance, il est vrai; mais le mouvement continue, et ces tendances se propagent avec un succès réel. Le *panscandinavisme* serait un bienfait pour les deux Etats encore séparés; la Suède surtout trouverait dans le Danemark un trait d'union avec le grand continent, et verrait ainsi disparaître l'isolement intellectuel et moral qui est la source de sa faiblesse.

Il faut bien l'avouer, en effet, la Suède est en retard; sa législation est surannée; elle en est encore au despotisme farouche de Gustave Wasa et à ses défiances ombrageuses à l'égard des catholiques. Elle s'est légèrement adoucie sous le règne de Charles XV, qui a permis aux catholiques de vivre sur le sol de leur patrie et fait abolir la clause vexatoire par laquelle ils étaient privés du droit de remplir aucune fonction publique. Mais elle a conservé l'amende et la prison contre le zèle du prosélytisme, et si les juges voulaient se départir de cette rigueur, les mœurs intolérantes de la foule les y ramèneraient fatalement.

La Suède a donc beaucoup à réformer dans le sens de la liberté : l'abolition des entraves que la loi oppose à l'action religieuse du catholicisme est le premier pas qu'elle doit faire. Les esprits élevés de ce pays le comprennent, nous le savons; ils ne partagent pas les préventions qu'un clergé, jaloux de ses priviléges, a inspirées aux populations ignorantes contre l'Eglise romaine. Ils croient que l'Eglise n'est pas l'adversaire des pouvoirs humains; elle est, au contraire, l'amie des peuples qu'elle cherche par toute son influence à préserver du fléau révolutionnaire.

La Norwége est plus avancée dans cette voie; le souffle libéral qui l'anime a quelque chose de plus large et de plus puissant; non moins dévouée à la royauté que la Suède, elle met une plus grande hardiesse dans ses aspirations vers le progrès moral. Les rivalités d'intérêt qui, si longtemps, l'ont tenue à l'écart de sa voisine, doivent disparaître devant le danger commun, venu de l'extérieur.

Ce qui se passe en Allemagne doit être pour les pays scandinaves une utile leçon dans leur politique intérieure à l'égard de l'Eglise. La persécution commencée à Berlin donnera inévitablement dans les catholiques des alliés naturels à tous les ennemis de la Prusse. Les faibles que menacent surtout les plans de M. de Bismark ont le plus grand intérêt à soutenir l'Eglise romaine; sur ce terrain comme sur beaucoup d'autres, un rapprochement est tout indiqué entre la Scandinavie et la France. La vieille ligue de Richelieu contre la domination allemande doit revivre, et l'occasion ne lui manquera pas de s'affirmer par des actes. Mais désormais le terrain de l'union ne peut être qu'une politique de réconciliation avec le catholicisme, qui est le suprême refuge de la liberté des consciences et de l'indépendance des peuples.

Alfred Marc.

Bourse de Paris

DU 28 OCTOBRE 1872

3 0/0 (Dernier cours)

Comptant.......	53 15 ./.	— Hausse	. 15 ./.
Fin courant.....	53 17 1/2	— Hausse	. 12 1/2

4 1/2 0/0 (Dernier cours)

Comptant.......	75 50 ./.	— Baisse.	1 .. ./.

5 0/0 1871 (Dernier cours)

Comptant.......	84 40 ./.	— Hausse	. 10 ./.
— libéré.	84 45 ./.	— Hausse	. 15 ./.
Fin courant.....	84 47 1/2	— Hausse	. 15 ./.

5 0/0 1872 (Dernier cours)

Comptant	87 20 ./.	— Hausse	. 10 ./.
— libéré.	.. .. ./.	— Non coté.	
Fin courant.....	87 25 ./.	— Hausse	. 15 ./.

Bulletin

Les dispositions de la spéculation semblaient être bien meilleures dès le début de la Bourse; la Rente et l'Emprunt, obéissant à ces impressions du marché, ont vu leurs cours s'améliorer de quelques centimes sur les limites de la précédente clôture.

Quoique le marché ne présente pas cette animation si favorable aux grandes opérations, ses limites ont été tenues pendant la plus grande partie de la Bourse et ont assez bien résisté aux quelques réalisations qui se produisaient.

En somme, la liquidation semble devoir s'opérer dans des conditions de report assez modérées, et cette transition d'un mois sur l'autre devra s'opérer sans trop de secousses dans les cours, si nous en jugeons par la physionomie actuelle du marché.

La Bourse suit toujours avec un intérêt plus ou moins réfléchi les variations de la cote anglaise. La première dépêche venant en hausse a donné une certaine solidité aux cours. Les Rentes sur la place de Londres arrivent en amélioration d'un quart.

En dehors du marché de la Rente, toute l'attention de la spéculation s'est portée sur les actions de la Compagnie du Suez qui a perdu son procès contre les Messageries nationales. L'appel, nous dit-on, est déjà interjeté.

Quoi qu'il en soit, cette décision du tribunal de commerce, juge et partie dans cette affaire, paraît généralement mal interprétée par le monde des affaires.

Peu d'affaires sur l'Italien, les Chemins français sont plus fermes.

Les Autrichiens sont toujours en progrès.

En résumé, le marché présente au début de la semaine une tendance de bon augure.

Trois heures. — La Bourse est assez ferme en clôture; la hausse s'est maintenue à quelques centimes près.

Squéard.

nen frih. Stjernstedt ytterligare understöd för tio månader, att beräknas från den 15 nästkommande December. (D. B.)

— **Konung Carls testamente.** I gårdagens Posttidning läses: Sedan ett af framl. H. M:t konung Carl XV i lifstiden den 3 Febr. 1872 upprättadt testamente under kronprinsens och kronprinsessans af Danmark härvaro blifvit öppnadt, har K. M:t denna dag, vid föredragning af detta ärende, behagat uppdraga åt justitiekansleren att vidtaga de laga åtgärder, som erfordras för att åt testamentet, i hvad det innefattar gåfva till svenska staten, bereda gällande kraft.

Testamentet är af följande lydelse:

»Testamente.

Härmed förklarar Jag Min yttersta vilja vara, att efter Min död ej mindre den konstsamling af porcellaine, glas, emalj m. m., som finnes upptagen uti en år 1871 i Wien tryckt katalog, jemte ett i nummerföljd dermed fortgående handskrifvet bihang, än ock de Mig tillhöriga samlingar dels af medeltids- och orientaliska vapen, dels af nordiska konstnärers taflor skola tillfalla Svenska Staten, mot förbindelse att dessa samlingar, af hvilka den sistnämnda bör till National-Museum och vapensamlingen till Lifrustkammaren förflyttas, för all framtid vårda och underhålla.

Derjemte har jag, genom detta Mitt testamente, velat åt Den, som efter Mig ärfver den Svenska thronen, med full eganderätt öfverlåta dels ameublementet i de stora våningarna 1 och 2 trappor upp å Stockholms Slott, för såvidt detsamma Mig enskildt tillhörer samt ej inbegripes i hvad Jag här ofvan till Staten skänkt; — börande till ameublementet hänföras vaser jemte andra prydnader, dock icke taflor och skulpturarbeten med dessa sednares fotställningar, — dels ock alla Mig tillhöriga inre och yttre inventarier vid de af Mig disponerade Lustslotten, utom vid Ulriksdal.

Till yttermera visso hafver Jag detta testamente i tillkallade vittnens närvaro egenhändigt underskrifvit, som skedde å Stockholms Slott den 3 Februari 1872.

CARL.

Att Hans Maj:t Konung Carl XV med sundt och fullt förstånd samt af fri vilja förklarat ofvanstående för oss till innehållet obekanta handling innefatta Hans yttersta vilja samt densamma egenhändigt undertecknat, få vi, för sådant ändamål tillkallade och på en gång närvarande vittnen härmed intyga. Stockholm den 3 Februari 1872.

John Lilliehöök. *Henric Gyllenram.*»

... fullmäktigaret afreste häri-

G. H. och Sjöf. (6 g., den 1:a månaden

Korkfabriks-Aktiebo

Hammarbyg

rekommenderar härmed sina tillverkningar af alla

På grund af följande omständigheter, nemlig orterna; ensam besittning för Sverige af maskiner fande såväl det handskurna, som förmedelst någo omsorg vid sorteringen af fabrikatet — är bolage en god, välsorterad och jemn vara.

Priskuranter tillhandahållas och reqvisitione samt vid Fabriken, Hammarbygatan 3 & 5.

Inbetalningar kunna verkställas på samma st Ordres expedieras skyndsamt.

På P. A. NORSTEDT & SÖ tillgå:

Kommersiella

Signal-

fö

Alla Nation

Öfversatt af Kongl.

oc

på Kongl. Maj:ts

utgifv

Kongl. Förvaltning

Pris i clothb. 6 R

Sjölagen, med anmärkningar och till Sjörätten hörande vigtigare stadganden jemte sakregister, afsedd för så väl praktiskt bruk som för studier. Pris 2,50.

Lärobok i Navigations-vetenskapen af CARL ANTON PETTERSSON, f. d. t f. inspektör för rikets navigationsskolor. Tredje uppl. Efter författarens död utgifven af C. SKOGMAN. Pris: 5 Rdr.

Tabeller till Lärobok i Navigationsvetenskapen, af CARL ANTON PETTERSSON. Efter författarens död utgifna af C. SKOGMAN, Kapten vid Kgl. Maj:ts Flotta Pris: 5,50.

Obs. *Läroboken och Tabellerna i ett band kosta 8 Rdr 50 öre; inb. 10 Rdr.*

(7956)

et.

Abonnementspris: 2 Rdl. Fjerdingaaret, 64 Sk. maanedlig, 16 Sk. ugenlig. Udenfor Kjøbenhavn med Tillæg af Postgebyret (35 Sk. Rigsmønt Fjerdingaaret).

1872.

som Basis for Reformen, som Udgangspunkt for vor Virksomhed; men vi give derfor ikke Afkald paa Reformen, paa Kampen for en Forbedring af Forholdene. Vi ville ikke have Næringsfriheden ophævet, ikke Lønningsforholdet afskaffet; men vi ville ikke for et doktrinært Princips Skyld taale de mest skrigende Misbrug og lade dem blive endnu større. Vi optræde for en lempelig, men med fast Haand gjennemført Fabriklovgivning; vi forlange, at en saakaldet fri Arbejdskontrakt ikke i Virkeligheden skal føre til Arbejderens Exploitering, vi fordre, at Arbejderen skal have den fuldstændigste Frihed til at tale med ved Fastsættelsen af Arbejdskontrakten, selv om han skulde rejse Krav, der tilsyneladende have en vis Analogi med det gamle Laugsvæsen. Vi forlange, at Friheden allevegne skal kontrolleres ved Offenligheden, og at Staten, hvor Offenligheden faktisk mangler, skal træde undersøgende til og kundgjøre Resultatet uden at blande sig i de økonomiske Foretagender. Vi forlange fra dette Standpunkt et Fabrik-Inspektorat, et Bank- og et Forsikkrings-Kontrolinstitut; vi fordre fra dette Standpunkt fornemlig Undersøgelser (*Enquêtes*) med Hensyn til det sociale Spørgsmaal. Vi forlange ikke, at Staten skal give de lavere Klasser Penge til forfejlede Experimenter, men vi forlange, at den ganske anderledes end hidtil skal virke for deres Opdragelse og Dannelse og bekymre sig om, hvorvidt Arbejderstanden lever under Beboelsesforhold og under Arbejdsbetingelser, som nødvendigvis maae trykke den endnu dybere ned. Vi troe, at en altfor stor Ulighed i Fordelingen af Formuen og Indkomsten, at en altfor forbittret Klassekamp med Tiden ogsaa maa tilintetgjøre alle frie politiske Institutioner og bringe os i Fare for igjen at komme under en absolutistisk Regering. Alene derfor troe vi, et Staten ikke ligegyldig maa see paa en saadan Udvikling. Vi vente af Staten saavelsom af hele Samfundet og af hver Enkelt, der vil arbejde med paa Tidens Opgaver, at de bæres af et stort Ideal. Og dette Ideal kan og skal ikke være noget andet end det, at en stadig større Del af vort Folk kaldes til Deltagelse i alle de højere Goder, som Kulturen bringer, i Dannelse og i Velstand. Dette skal og maa være den store, i Ordets bedste Forstand demokratiske Opgave, ligesom den overhovedet synes at være Verdenshistoriens store Maal.«

Kong Carl XV's Begravelse.

(Korrespondance til *Dagbladet.*)

Stockholm, den 9de Oktober.

Idag Kl. 11 skal Kong Carl XV's Begravelse finde Sted. Det er endnu tidligt paa Morgenen, da dette Brev skal afgaae Kl. 6, og paa Gaderne viser sig ingen usædvanlig Bevægelse. Dog synes man allerede at være oppe i Husene paa Storkyrkabrinken, hvor Toget skal passere, for at ordne Værelserne, hvis Vinduer naturligvis blive overfyldte med Tilskuere, der endnu engang ville opfange et Glimt af de Bræder, som omslutte Støvet af deres folkekjære Konge. I de senere Dage har der derimod hersket et mindre sædvanligt Liv paa Gaderne. Ved Slottet have hver Dag store Folkemasser været samlede for at faae Kong Carl at see paa hans *lit de parade*. Massen er altid begjærlig efter Skuespil, selv om Døden er Hovedpersonen deri; men blandt denne Masse har der ved denne Lejlighed ogsaa været Mange, som have stillet sig i den ordnede og strengt opretholdte Queue for med helt andre Følelser end Nysgjerrighed at see den Døde. Han, som i sin Levetid var meget gavmild, efterlader, som Tilfældet altid er med fyrstelige Personer, Mange, Mange, der bittert ville sørge over hans Bortgang. Jeg traf saaledes i Lørdags paa Slotspladsen en gammel udtjent Militær, som har smaa Indkomster, men mange uforsørgede Børn. Han har havt god Hjælp af den nu bortgangne Monark, »som visselig ikke altid var saaledes ved Kasse,« yttrede han betegnende, »at jeg fik til bestemte Tider, men naar Kongen havde Noget, saa havde jeg ogsaa.« Den Afdøde har ladet sin private Brevsamling og de Gjældsforpligtelser, der vare i hans Besiddelse, opbrænde. Disse sidste repræsenterede høje Beløb. Navnlig skal der have været en Mængde Gjældsforskrivninger, udfærdigede af fattige Officerer, som Carl ofte med altfor stor Liberalitet understøttede af sin egen Kasse, eller, naar den var smal, med sin Kaution. Blandt Tilskuerne i Queuen var der ogsaa mange Medlemmer af det smukke Kjøn, hos hvilket den livlige og statelige Konge altid stod i stor Yndest. Jeg mindes navnlig endel Baller, som den Afdøde bivaanede, og hvor han, uanseet Majestæten, stedse var Aftenens Helt. Han dansede gjerne, og han dansede godt, det var »charmant«, som mangen smægtende Frøken læspede, at see ham i den raske og smukke Vals.

Nu har han fra sin *lit de parade* givet sin sidste Audiens til dem, som endnu engang vilde see ham — og deres Antal har været umaadelig stort, beløbende sig til over 30,000 Personer paa tre Dage. Det har ogsaa været besværlige Dage for de tjenstgjørende Hofmænd og Hofbetjente. Tilskuerne maatte passere de forskjellige Ordenssale, indtil de naaede Serafimerordenens Sal, hvor Kongen laa. Her mødtes Øjet af en blændende Lysstrøm, udgaaende fra Masser af Lys, der kastede deres Glans over de Sorgens Emblemer, som her omgav Liget. Dekoreringen var ordnet med stor Smag og Pragt. Scholander, vor fremragende Tegner og Akvarelmaler, med hvem De i Aar har kunnet gjøre Bekjendtskab paa Udstillingen, havde forestaaet Anordningen. Ligesom da Dronning Lovisa skulde begraves, vare Loft og Vægge sortklædte, og det første oversaaet med Sølvstjerner. Væggene vare afdelte i Højden ved en bred Sølvliste, hvorpaa der var fæstet 300 Voxlys, medens Væggene derover vare afdelte i Felter med Englehoveder af Sølv og nedenfor rigt draperede med Sølvborter og længst nede med en bred Hermelinsbræmme. Rummet var aflukket med en Skranke, indenfor hvilken Katafalken stod, beklædt med sort Fløjl og omgiven af otte Sølvkandelabrer. Paa den hvilede det kongelige Lig, klædt i Generalsuniform med sit blaae Serafimerbaand over Brystet, ganske som jeg saae det ved dets Ankomst hertil fra Malmø. Over den simple, men smukke Egekiste bredte sig en draperet og sølvprydet Himmel med Hjelmbuske, paa hvis Rygstykke, af Fløjl med Kroner og Frynser, saaes i

ophøjet Broderi de forenede Rigers Vaaben. Til Venstre for Katafalken laa Kistelaaget, over hvilket nedfaldt et hermelinbræmmet, kronesmykket Purpurdraperi, og paa Laaget en gylden kongelig Krone samt en Mængde Blomsterkranse.

Paa Katafalken stod til Højre for Liget det svenske Rigsbanner, ved hvilket Generalløjtnant Bjørnstjerna var vagthavende, assisteret af tvende Oberster. Ved Siden af det holdtes Serafimerordensbanneret af Grev Sandels. Til Venstre ved Hovedet stod det norske Rigsbanner med General Næser som Vagthavende, assisteret af tvende norske Officerer. Foran Liget stod Overkammerherre Bonde og bagved Ligkisten den Afdødes vagthavende svenske og norske Kabinetskammerherrer tilligemed en Kaptejn af Garden. Paa begge Sider af Katafalken stod Kongens store Vagt og nedenfor den første Hofmarschal af Edholm med Stab samt paa begge Sider af ham de svenske og norske Rigsherolder. Nederst paa et Bord til Højre var anbragt de svenske og til Venstre de norske Regalier, paa andre Borde de svenske og norske Ordener samt de udenlandske Ordener, som Kongen i levende Live havde baaret. Kistens Laag omgaves af vagthavende Officerer af Kongens Stab; bagved det stod Kongens Kammertjener, den dybt sørgende Holm. Ved Indgangen til Skranken fandtes tre Herolder af Kongens Kancelli.

Ved Banegaarden har der hersket en usædvanlig Bevægelse, og Banetogene have i flere Dage været meget store. I Mandags Aftes ankom Kronprinsen og Kronprinsessen af Danmark, efterat de undervejs havde været udsatte for et Uheld derved, at de ved en Jernbanestation kom ind paa et urigtigt Spor, saa at deres Tog stødte imod endel Godsvogne. Nogen Skade maa der imidlertid ikke være skeet, eftersom der ikke haves videre Meddelelser derom. De ankom Kl. 6½ til Centralstationen, hvor Kong Oscar, Hertugen af Dalarne og Fyrsterne af Wied (en Slægtning af afdøde Dronning Lovisa) og Waldeck (en Slægtning af Dronning Sofia) modtog dem tilligemed en Mængde højere Embedsmænd og Hofdignitarier samt ved Hoffet opvartende Damer. Jeg behøver vel ikke at sige, at desuden en betydelig Folkemasse havde indfundet sig, der vilde vise sin Deltagelse i Sorgen til den nu saa pludselig fader- og moderløse Kongedatter, i hvem vi Stockholmere jo ere vante til at see de tvende kjære Forældre foryngede, Faderen i hendes muntre, aabne og frejdige Sind, Moderen i hendes jevne Kvindelighed, hendes Godhed og Hjertelighed. Da Kong Oscar *sans cérémonie* havde hilset paa sine Slægtninge, ilede han op paa Slottet for at modtage sine Gjæster. Strax efter viste Kronprinsessen sig, dybt sørgeklædt og støttet til Farbroderens, Prins Augusts Arm; Kronprinsessen syntes dybt nedbøjet ved nu at skulle gjensee sin Fødeby og sine Landsmænd i en ny Sørgestund; men det var hende ganske vist ogsaa en Trøst at see Befolkningens inderlige Deltagelse og Medfølelse. Kronprinseparret og de tvende nævnte fremmede Fyrster boe paa det kongelige Slot; det første i den Bolig, som den Afdøde havde ladet indrette fra Nyt, og i hvilken han agtede selv at flytte ind fra sin lille Bolig, som han havde beboet, lige siden han var Kronprins. Besynderligt nok havde han altid tidligere modsat sig at forlade sin gamle Bolig; nu først havde han skiftet Tanker.

Foruden de nævnte høje Gjæster findes her ogsaa en Mængde Fremmede, og en stor Del Provinsboere ere strømmede hertil for at see paa Begravelsen. Denne finder, som sagt, Sted idag Kl. 11, da Processionen sætter sig i Bevægelse. Den vil foregaae tilfods. Vejen mellem Slottet og Ridderholmskirken er heller ikke lang. I Toget skulle ogsaa Dronningen, Enkedronningen og Kronprinsesse Lovisa deltage; Prinsesse Eugenie kan ikke forlade sine Værelser. Forrest blandt de Sørgende skal efter Ceremoniellet Kong Oscar gaae og efter ham de øvrige Medlemmer af det kongelige Hus i den dem tilkommende Orden. Dette Dødsceremoniel tillader ikke den Afdødes egen Moder eller Datter at gaae forrest, som Tilfældet vilde have været hos sædvanlige Borgerfolk. Som sagt, først kommer Kongen, saa Kronprins Oscar, Hertug af Wermland, en Yngling paa 14 Aar, der en Tid har lidt af Hofteskade, men nu skal være helbredet, skjøndt han ingenlunde seer rigtig frisk og rask ud. Han følges af sine tvende Brødre Carl [Au]gust og Carl Vilhelm, den første 13 og [den] anden 11 Aar gammel. Derpaa kommer [den] danske Kronprins, saa Prins August s[amt] Fyrsterne af Waldeck og Wied. De føl[ges] af Dronning Sofia, Enkedronning Josefi[na], Kronprinsesse Lovisa og sidst Hertugin[de]n af Dalarne. Derefter følge efter deres Ra[ng] de hertil ankomne specielle Repræsentan[ter] for udenlandske Fyrster, saasom: Grev Fri[js-] Frijsenborg for Kong Christian IX., Gener[al] v. Boyen og Generalmajor Steinecker f[or] Kejseren af Tyskland, den først idag me[d] Extratog hertil ventede Grev Beatchewitz fo[r] Kejseren af Østerrig, General Wrangel fo[r] Kejseren af Rusland, General Friherre v. de[r] Tann for Kongen af Bayern og den storbritanniske Gesandt i Kjøbenhavn, Sir Charles Wyke for den Afdødes personlige Ven, Prinsen af Wales. De øvrige Monarker og Regeringspræsidenter ville blive repræsenterede af deres respektive Landes Gesandter. Af Landshøvdingerne var der til igaar ankommet 16, som skulle følge den afdøde Konge til hans sidste Hvilested og derefter, som Kongens Tillidsmænd, stadfæstes i deres Embeder af den nye Monark. Som De kan skjønne, vil Ligtoget blive storartet, og vældige Menneskemasser ville naturligvis strømme sammen til de Steder, hvor Toget kommer til at passere. Selve Begravelseshøjtideligheden vil derimod, efter Kongens eget, derom yttrede Ønske, blive meget simpel. Ingen særlig Kantate er bleven forfattet eller vil blive udført, og ingen Personalier skulle oplæses. Den Afdøde mente, at Dommen over død Mand ikke udtales i saaledes bestilte Arbejder. Erkebiskop Sundberg skal forrette Jordfæstelsen, assisteret af Biskop Bring og Overhofprædikant Grafstrøm samt Præsten i Storkyrkasognet, Fallenius. Bring skal holde Prædikenen. Han er en ypperlig gejstlig Taler, og hans Foredrag vil ganske vist blive af særdeles gribende Kraft. Jordfæstelsen forrettes paa sædvanlig Maade i Ridderholmskirken, dette vore Kongers Mausoleum, ligesom Roeskilde Domkirke i Danmark. Om Kirkens Udsmykning skal jeg i mit Brev iaften give Dem nærmere Beskrivelse. Den seer ud som tidligere ved lignende Lejligheder. Nu kan jeg ikke naae Mere, thi Brevet skal i Postkassen paa Jernbanen, og Klokken er snart sex.

Ordenstegn. Under 1ste d. M. er kgl. norsk Generalmajor og Generalfelttøjmester *H. K. Fleischer*, Stork. af D., benaadet med Dannebrogsmændenes Hæderstegn, og kgl. norsk Artillerikaptejn, Kammerherre *J. Th. Radich* udnævnt til Kommandør af Dannebrog af 2den Grad.

— Under 4de s. M. er Forstander for den Classenske Agerdyrkningsskole paa Næsgaard *N. Chr. Fangel* udnævnt til Ridder af Dannebrog.

— Under 5te s. M. er Adjudant hos Hs. kejs. Højh. Storfyrst-Thronfølgeren af Rusland, Grev *A. Olsoufieff* udnævnt til Ridder af Dannebrog.

— Kaptejn i den engelske Marine *Harvey* er ifølge *Times* bleven udnævnt til Ridder af Dannebrog som en Anerkjendelse af de Fortjenester, han har indlagt sig ved Opfindelsen af den Torpedo, der bærer hans Navn.

Rangforhøjelse. Under 13de September er der blevet tillagt Enken efter afdøde Slotsforvalter ved Frederiksborg Slot, Ritmester G. S. Gyllich, *Margrethe Gyllich*, født Flindt, Rang i 3die Klasse Nr. 8 efter Rangforordningen.

Telegrafvæsenet. Under 2den Oktober har Finansministeriet udnævnt *N. H. S. Leisner* til Telegrafist fra den 1ste November 1872 at regne.

Slotsholmskanalen. Til at tage under Overvejelse, om Kanalen ved Slotsholmen i Kjøbenhavn delvis skal tilkastes, eller om den i sin Helhed bør søges bevaret for Skibsfarten, og til at fremkomme med bestemte Forslag til denne Sags Ordning, har Indenrigsministeriet under 3die Oktober nedsat en Kommission, bestaaende af Overpræsidenten i Kjøbenhavn, Kammerherre *Rosenørn*, K. af D. og Dbmd., som Formand, Borgmester, Konferensraad *Ehlers*, R. af D. og Dbmd., Borgerrepræsentanterne, Grosserer *Melchior* og Professor *Holmberg*, Medlemmerne af Kjøbenhavns Havneraad, Borgmester, Etatsraad *Gammeltoft*, R. af D., og Kaptejn *Wilde*, R. af D., Oberst af Generalstaben *Klein*, R. af D. og Dbmd., Havnekaptejn *Lüders*, R. af

Abonnementspris: 2 Rdl. Fjerdingaaret, 64 Sk. maanedlig, 16 Sk. ugenlig. Udenfor Kjøbenhavn med Tillæg af Postgebyret (35 Sk. Rigsmønt Fjerdingaaret).

1872.

paa Bunden af hvilke der hos Mange ligger en dyb Følelse, dels af religiøs, dels af national Natur. Biskopperne ignorere ikke alene Mirakelkilden, men undgaae ogsaa at nævne Synet i Grotten. Erkebiskoppen af Auch og Biskoppen af Tarbes undlod saaledes ganske at tale herom i deres Prædikener og indskrænkede sig til i almindelige Udtryk at udvikle, at de Kristne skylde Guds Moder Ærefrygt. Som Hovedarrangør af Valfarterne til Lourdes nævnes Laserre. Denne vakte i Søndags stort Røre blandt Pilgrimmene, idet han opslog en Plakat, hvori det hed, at man maatte afholde sig fra alle Demonstrationer, da han havde erfaret, at der var kommet onde Mennesker fra Paris, som vilde foretage Moddemonstrationer. Man antog imidlertid, at det kun var et fromt Fif for at bevæge Pilgrimmene til ikke altfor stærkt at raabe *Vive Henri V.!*, hvilket tidligere var skeet og kunde have ubehagelige Følger, da Thiers, som allerede een Gang er skreden ind imod en Flok altfor ivrige Legitimister, let kunde tage Anledning af nye Optrin af lignende Art til at gjøre Ende paa det Hele. Der var iøvrigt kun faa Mænd tilstede; det langt overvejende Flertal bestod af Koner, Piger og Børn. Antallet af de Gejstlige udgjorde over 2000, og blandt dem var der især mange Landsbypræster. Den officielle Demonstration bestod i Afsyngelsen af et Litani paa Latin. Endvidere fremsagde alle Pilgrimmene følgende Bøn i Grotten: »O Marie, ubesmittede Jomfru, vor kjære Frue af Lourdes! Du seer her alle dine Børn for dine Fødder. Vi ere komne hertil som Afsendinge fra alle Departementer i vort Frankrig for at tilbagekalde i din Erindring, at vort Folk er dit Folk, og at det, hørende paa din Røst, paany vil sige, at Du er dets Tro og dets Haab. Vi komme for at takke Dig for din vidunderlige Tilsynekomst; vi komme for at forlange af Dig, at Du fører os tilbage til din dyrebare Søn, vor Herre; vi komme, for at Du skal opnaae Barmhjertighed og Tilgivelse for Frankrig. Vi love atter at blive Kristne; vi ville offenlig og højtidelig udsone de Forhaanelser, som ere blevne tilføjede vor højtelskede Frelser Jesu Christi Guddommelighed. Vær barmhjertig, og vi ville leve; stil vort Fædrelands Smerter, gjenfød Frankrig, idet Du giver os vore ulykkelige Brødre (Elsasserne og Lothringerne) tilbage; det er endnu bestandig Kirkens ældste Datter; det troer, det elsker, det beder, og Du er Himmeldronningen! Det er sikkert paa sin Frelse og troer fast, at det ved Dig igjen skal blive den gamle mægtige katholske Nation. Amen!«

Kong Carl XV's Begravelse.

(Korrespondance til *Dagbladet.*)

Stockholm, den 9de Oktober.

Saa er da nu Sverigs Konge Carl XV. højsat og indtraadt som den Tredie i Rækken i det Gravkapel, hans Farfader lod indrette til sit Dynasti, og som kaldes det Bernadotteske Kapel. Den Afdøde, som ved sin Optræden i levende Live under aaben Himmel sjeldent havde Vejr og Vind for sig, begunstigedes derimod idag, paa sit sidste Højtidstog, med klar Himmel, en smilende Sol og i det Hele taget et herligt Vejr. Alle Butiker vare lukkede, i næsten alle Værksteder hvilede Arbejdet. Tusinder af Mennesker strømmede ogsaa hen til de Punkter, hvor Ligtoget skulde passere, for at faae det at see. Men ingen Forstyrrelser fandt Sted, Alle vare grebne af, hvad der foregik. Da Tropperne ankom Kl. 10½ for at danne Haie langs den Vej, hvor Toget skulde gaae, kunde de ogsaa uden Vanskelighed skaffe sig Plads, idet Mængden taus og stille veg til Side. Haien strakte sig fra den ydre Sal i den Vaaning, hvori Liget stod, ned ad Trapperne, gjennem den vestlige Slotshvælving, over den ydre Borggaard til Storkyrkobrinken, langs denne, over Riddarhustorvet og Riddarholmsbroen til Riddarholmskirken. De paraderende Tropper bestod af Officerer og Mandskab af Svea Livgarde, den her garnisonerende Afdeling af den norske Garde, anden Livgarde, Svea Artilleriregiment, Skærgaardsartilleriet, Livgarden til Hest, Sødermanlands og Uplands Regimenter, Pontonerbataillonen, samt Stockholms Stads frivillige Skarpskytteforening, Alle med deres Musikkorpser. Over den Vej, Toget skulde gaae, mellem de Haie dannende Soldatergeledder, laa der hele Vejen udbredt Klæde.

Klokken 10½ begyndte det smukke Klokkespil i den saakaldte tyske Kirke, og Kl. 11 begyndte Ringningen i alle Stadens Kirker. Først et Kvarter efter forlod dog det højtidelige Tog Slottet. Dette Tog, som bestod af ikke mindre end 59 Afdelinger, var særdeles stort og Skuet deraf imponerende. Têten af det dannedes af Kadetterne og Eleverne fra Krigs- og Søkrigsskolerne og et Kompagni af Svea Livgarde, hvorefter ifølge gammel Skik og Vedtægt fulgte Vajsenhusbørnene med deres Lærere. Derpaa kom Drabanter, Stald-, Hof- og Kammerbetjente, samt den Afdødes Livhest, et stateligt Dyr, saaledes som det anstod en saa statelig Rytter, Herolder, Hofpersonale og Stabe, blandt hvilke sidste der endnu fandtes Medlemmer af Carl XIV.'s Stab, Kommandører og Riddere af svenske og norske Ordener m. M., indtil Rigsmarschallen viste sig; foran ham saaes svenske og norske Rigsherolder, og selv bar han den med Flor omhængte Rigsmarschalsstav.

Derefter kom de udenlandske Ordener, Kongen i levende Live havde modtaget, baarne paa sorte Fløjlspuder. De vare: Den anhaltske Albrecht Bjørns Orden, den sachsiske Ernestinerorden, det nassauske Huses Orden »Den gyldne Løve«, den mexikanske Ørneorden, den portugisiske Kristusorden, St. Jacobs militære Orden, den hannoveranske Guelfeorden, den græske Frelsersorden, den bayerske St. Hubertsorden, den belgiske Leopoldorden, den nederlandske Løve- og Egekroneorden, den franske Æreslegion og Militærmedaille, den østerrigske St. Stephansorden, den italienske Annunciataorden, den spanske gyldne Vlies, den danske Elefantorden, Dannebrogsordenens Storkommandørkors samt Dannebrogstegnet, den preussiske sorte og røde Ørns Orden, samt den russiske St. Andreas-, Alexander Newsky-, Hvide Ørns- og St. Annaorden, — altsaa en Anordning, der passede til Bibelsproget: »De Ringeste skulle vorde de Første«. Saa fulgte de norske og svenske Ordener, samt de kongelige Regalier, der bares i følgende Orden: for Norge, Æblet af den norske Statsraad Heliesen, Sværdet af den norske Generalmajor Irgens, Scepteret af den norske Statsraaad Meldahl, Kronen af den norske Statsminister Kierulff; for Sverig, Nøglen af den svenske Statsraad Wærn, Æblet af Statsraad Bergstrøm, Sværdet af Statsraad Frih. Leijonhufvud, Scepteret af Statsminister Grev v. Platen, Kronen af Statsminister Adlercreutz.

Nu fulgte selve det kongelige Lig. Den simple Egekiste, den samme, der forfærdigedes for Kongen af en Snedker i Malmø, var aldeles tildækket med Blomster, og Blomster kastedes ned over den paa hele Vejen til Kirken af sørgeklædte Damer fra Husene og fra Gaden. Blandt de talrige Kranse, der smykkede Kisten, var en fra Svea Livgarde, omvunden med blaae og gule Baand, paa hvilke læstes: »Tak, Kong Carl, for din Kjærlighed til Svea Garde«. En anden Krans ved Kistens Fodende var fra den Afdødes endnu levende Amme, der havde faaet Tilladelse til paa denne Maade at give sin Fostersøn det sidste Bevis paa sin Hengivenhed. Laaget prydedes med den paa en Fløjlspude hvilende kongelige Krone. Kisten bares af den Afdødes svenske og norske Adjudanter og Ordonnansofficerer. Omkring Ligbaaren gik Kongens store Vagt, og over Kisten bares af Præsidenter og Oberster en Thronhimmel.

Derpaa fulgte de svenske og norske Rigsbannere samt tvende Herolder, hvorefter kom den tidligere Statsminister Friherre De Geer. Nu fulgte Kong Oskar, omgiven af sine trende Sønner. Skuet af ham mindede mig stærkt om Carl Johans Begravelse i

1844. Ogsaa da gik en Kong Oscar der af omtrent samme Alder som den nuværende Konge, omgiven af sine fire Sønner, forrest blandt dem den attenaarige Carl, han, som nu ligger der, snart kun en Haandfuld Støv. Hvor hurtig vexle ikke Liv og Død! Over Kongen, som omgaves af sin store Vagt, bares en Thronhimmel af fire højere Embedsmænd. Derpaa fulgte i samme Række Kronprinsen af Danmark, ledsaget af sin Hofchef og sine vagthavende Kavallerer, og Hertugen af Dalarne. I næste Række gik Fyrsterne af Waldeck og Wied; de fulgtes af svenske og norske Statsraader.

Med sin Hofmarschal og Overmarschal foran kom nu Dronningen, ført af Grev Henning Hamilton samt ledsaget af sin Overhofmesterinde og sine Kammerherrer. Slæbet af hendes Sørgekappe bares af Hoffrøkener. Over Hds. Majestæt bares ogsaa en Thronhimmel. Foran Enkedronning Josefine gik ligeledes hendes Hofmarschaller, og hun førtes selv af forhenværende norsk Statsminister Due. Hds. Majestæt syntes dybt nedbøjet af den nye Sorg, som nu har hjemsøgt hende, den Haardtprøvede, men det er dog næsten umuligt at see, at hun er henved 66 Aar gammel. Due, som var hendes afdøde Gemals specielle Fortrolige, er en ædel Skikkelse og bærer endnu sine mange Aar med Anstand. Ogsaa Enkedronningen ledsagedes af en Overhofmesterinde og Kammerherrer, hendes Slæb bares af Hoffrøkener, og over hende bares ligeledes en Thronhimmel. Kronprinsessen af Danmark, som førtes af sin Farfaders fordums Minister Fåhræus, ledsagedes af sin Opvartning, og hendes Slæb bares af en Hoffrøken; det Samme var Tilfældet med den af forhenværende norsk Statsminister Sibbern førte Hertuginde af Dalarne. Prinsesse Eugenie deltog, som jeg imorges skrev, ikke i Processionen. Efter Dronningerne og Prinsesserne kom Excellencernes Fruer, Statsfruerne, Statsraadernes og Serafimerridernes Fruer, Hoffrøkener og »Hoffruntimret«.

Derpaa kom atter tvende Herolder, efter hvilke fulgte en Mængde Korporationer, Akademier og andre kongelige Samfund, endel Officerer, en Eskadron af Livgarden til Hest og tilsidst et Kompagni af Kongens anden Livgarde.

Skjøndt al denne Pomp og Stads nok kunde have givet Anledning til Udbrud af Mængden, iagttog denne dog vedblivende den mest ærefrygtfulde Holdning og forblev taus og stille. Hertil bidrog vel i ikke ringe Grad den Omstændighed, at man denne Gang, og hermed ogsaa for bestandig, havde ophørt med den gamle Skik at uddele saakaldte Begravelsespenge, der altid før plejede at fremkalde de raaeste Pøbeloptrin og paa en saarende Maade forstyrrede selve den højtidelige Akt.

Først Kl. $11^3/_4$ begyndte Processionen at ankomme til Riddarholmskirken, i hvilken alle de fremmede overordenlige Afsendinge og Corps diplomatique, som i Forvejen havde begivet sig dertil i særskilt Procession, havde taget Plads. I denne Procession, der havde samlet sig i Rigsmarschalsgemakkerne, gik den danske Konges Afsending, Grev Frijs i Spidsen, førende den preussiske Gesandts Frue, Friherreinde v. Richthofen, derefter fulgte den bayerske General v. der Tann, førende den italienske Gesandts Frue, Grevinde de la Tour, saa Prinsen af Wales's Repræsentant, Sir Charles Wyke, førende den russiske Gesandts Frue, Statsraadinde v. Giers o. s. fr.

Kirken var, som jeg imorges skrev, dekoreret ganske som ved Dronning Lovisas Begravelse. Før plejede den at være aldeles sortklædt indeni; nu derimod vare Hvælvingerne og den øvre Del af Væggene hvide som sædvanlig, medens den nedre Del var sortklædt. Ovenover Draperierne var der omkring hele Kirken draget en orneret Liste med forgyldte Vaabenkroner, som bare Midtskibets Gaslys, der dannede tvende imod det fra de ubedækkede Vinduer indstrømmende Dagslys i Rødt skinnende Flammerække af 700 Luer.

Korets Baggrund var aflukket ved en Skjærm, som dog lod Altertavlens Krucifix være synligt, saa at det dannede en alvorlig Prydelse til det provisorisk opførte Alter Øst for Katefalken. Denne var ordnet ganske som ved den tidligere beskrevne *lit de parade*. Paa begge Sider af Katafalken var der Estrader for de kongelige Personer, medens de overordenlige Afsendinge og Corps diplomatique, Hofdamerne og de præsenterede Damer havde Plads paa begge Sider af den med Sort og Hermelin bedækkede Prædikestol.

Saasnart Kongens Lig kom ind i Kirken, ophørte Sørgeringningen fra Kirkerne, og Sørgemarschen begyndte, komponeret af en ung Musiker Nordquist; den vedblev, indtil Liget var stillet paa sin Plads paa Katafalken, og alle de, som fik Adgang til Kirken, havde indtaget deres forud anviste Pladser.

Foran Alteret stod Erkebiskop Sundberg, den Afdødes fortrolige Ven, en høj Mand med kraftig Stemme og intelligent Ansigt. Han saavelsom de tvende andre Biskopper, Bring og Flensburg, bare stort biskoppeligt Ornat, medens Præsterne Grafstrøm og Fallenius bare Korkaaber.

Da Musiken ophørte, istemmede en Kvartet, »Kongens Sangere«, som den kaldes, l staaende af Mænd i meget forskjellige Livsv kaar, men for Størstedelen gamle Upsalense og alle begavede med smukke Sangstemme en Psalme, i hvis Afsyngelse de Tilstedevæ rende deltog. Den Afdøde vilde ikke ha nogen Kantate med dens kunstige Arier, R citativ og Kor, foredragne af Theatrets dy betalte Kunstnere. Han vilde blot have e simpel Psalme. Men hans egne Sanger der saa ofte ved private Aftensammenkom ster havde forædlet disse ved deres vellydende o kjære Toner, ved glimrende Foredrag af de om hans egen Juvenaltid mindende »Gluntarne« de havde forstaaet den Døendes Appel o indfundet sig. Tidligere havde hans kra tige Basstemme saa ofte deltaget i Kvarte sangen, og Dryaderne i Ulriksdals Lund og Najaderne fra Edsvikens rolige Bølge lyttede saa mangen herlig Sommeraften ti den nordiske Sang, hvis Toner i harmonis Vellyd svømmede gjennem Luften over Bøl gerne for at døe bort i Bjerghøjdernes Ekk Nu var hans Stemme bleven taus, men Sangerkammeraternes Bryst lød Skjald kvadet: »Hvem är, som ej vår broder mins« og de vare der for i den Hedenfarnes sidst Højtidsstund at deltage i Psalmesangen.

Biskop Brings Ligprædiken, som ufor tøvet udkommer i Trykken, var energis og gribende, men noget lang. Den fulgte af endnu en Psalme, hvorefter Statsraa Adlercreutz fremtraadte til Katafalken o aftog den kongelige Krone fra Kistens Laag Erkebiskoppen fremtraadte ogsaa nu, fulg af de andre Biskopper og Præster, og for rettede Jordfæstelsen. Mange vare de Øjne som fyldtes med Taarer, da de tre Spadefuld Muld kastedes paa Kisten, der dumpt gjen lød deraf, og da de for Alle lige træffend Ord udtaltes: »Af Jord est Du kommen til Jord skalst Du blive.« Hvad var n den kongelige Pragt? Øjeblikkets Bety ning, hele Situationen laa samlet i den lill Mulddynge, et saa gribende Symbol pa alle jordiske Tings Forgængelighed og For fængelighed. En højtidelig og alvorli Taushed herskede i det store, af Menneske overfyldte Tempel, kun afbrudt af Erke biskoppens kraftig betonede Jordfæstelses ord og af de dumpe Skud af Sørgesalute fra Batterierne paa Kungsholmen og Skepps holmen.

En Bøn, den sædvanlige Velsignelse endnu en Psalme, og Højtideligheden va endt Kl. $1^1/_2$. Kongen, Kronprinsen a Danmark og Hertugen af Dalarne, Dronnin gen, Enkedronningen, Kronprinsessen a Danmark og Hertuginden af Dalarne knæ lede ned ved Kisten, der blev staaende pa Katafalken, og forrettede en stille Bøn; atte lød Sørgemarschen, og medens Klokkern paany begyndte at ringe, drog det kongelig Tog ud af Kirken. Processionen vendte til bage til Slottet, Folkemasserne spredtes ti alle Sider, og Tropperne marscherede tilbag til deres Kaserner.

Men for en Stund siden, da Aftenen »stille Skygger« havde lejret sig over vo skjønne Mälardronning, hvis kjære Søn o Hersker Carl XV var samlet til sine Fædre lød Sangen fuldtonende, men klagende, hø stemt, men sorgbunden udenfor det Berna dotteske Gravkapel. Det var »Kongens Sangere«, som bragte den vennesæle Monar deres sidste Serenade.

Ordenstegn. Under 5te d. M. e kejserlig russisk Gehejmeraad og Direktø for det russiske Kejserriges Postdepartemen Baron *J. Volko*, udnævnt til Storkors af Dannebrog, kejserlig russisk Kollegieassessor og Sektionschef i Postdepartementet *G. di Poggenpohl* samt kejserlig russisk Kollegieraad og Embedsmand i Udenrigsministeriet *A. Preiss* udnævnte til Kommandører af Dannebrog af 2den Grad, og kejserlig russisk Regeringssekretær og Sektionschefsassistent i Postdepartementet *M. Iwanow* til Ridder af Dannebrog.

— Under s. D. er kgl. belgisk Legationssekretær af 1ste Klasse *A. Barbanson* udnævnt til Ridder af Dannebrog.

— Under s. D. er kgl. spansk Legationssekretær *F. d'Anduaga y Luna* udnævnt til Ridder af Dannebrog.

— Under s. D. er det tilladt Kammerherre, Stiftamtmand *Dahlstrøm*, Kmd. af D. og Dbm., og Kommandant paa Bornholm, Oberst *Fallesen*, R. af D. og Dbm., at anlægge og bære de dem tildelte Dekorationer som Riddere af den preussiske Kroneordens 2den Klasse med Stjerne.

Det nordslesvigske Spørgsmaal. Fra Berlin skrives under 8de ds. til *Hamb. Nachr.*: Det nordslesvigske Spørgsmaal er i den sidste Tid blevet til et Modethema i Pressen. Der har heller ikke været Mangel paa Konjektural-Politikere, som strax vare parate til at uddrage Slutninger om, at den Hentydning, som i den sidste danske Throntale er gjort til det nordslesvigske Spørgsmaal, stod i et indre Sammenhæng med den levende Diskussion i Pressen og forkyndte, at Sagen var indtraadt i et nyt Stadium og atter bleven gjort til Gjenstand for Underhandlinger. Naar man imidlertid gjør disse Slutninger til Gjenstand for en noget dybere Undersøgelse, indseer man, at de mangle ethvert positivt Tilknyt-

— **Konung Carls efterlemnade konstsamlingar.** Härom skrifves i Stockholms Korrespondens af den 26 Oktober: Man behöfver blott kasta en blick på den af prof. Falke utarbetade och i Wien 1871 tryckta katalogen, med titel »Die Kunstsamlungen Seiner Majestät des Königs Karl's XV von Schweden und Norwegen zu Stockholm und Ulriksdal» för att få ett begrepp om den storartade gåfva staten fått emottaga af framlidne konungen genom presenten af hans konstsamlingar. Katalogen, utarbetad på tyska derför att författaren är tysk och derför att den egentligen är ämnad för besökande främmande konstkännare, är sjelf ett utmärkt prof på typografisk skicklighet. Titelbladet är försedt med ornament efter en komposition af Dürer. Såsom prof på rikhaltigheten af samlingarne, som vid ett hastigt påseende tyckas till stör del förskrifva sig från 16:de och 17:de århundradena, vilja vi anföra, att pjeser af stenkärl finnas: från Nieder-Rhein 79, från Preussen och andra tyska fabriker 54, af italiensk majolika 46, af holländsk fajance 60, tyska och andra fajancer 58 samt af svenska fajancer (mestadels från den gamla Mariebergs fabrik) 64. Kinesiskt porslin representeras af 158, japanesiskt af 85, Meissens fabrik af 139, tyska och holländska fabriker af 83, fabriken i Sèvres och andra franska fabriker af 20 nummer, hvartill komma 38 pjeser från obekanta fabriker. Af arbeten i glas finnas 51 venetianska, 51 tyska, 127 böhmiska, 26 speglar, 54 glasmålerier och i emalj 65. Arbeten i silfver och guld utgöra ett antal af 158. För öfrigt vilja vi endast nämna, att den största afdelningen är den som omfattar arbeten i trä, och under rubriken »möbler» förekomma 428 särskilda pieser, bland hvilka de många dyrbara väggskåpen af ek och valnöt särskildt tilldraga sig uppmärksamheten. Om ensamt dessa senare hvar för sig skulle realiseras, komma de tvifvelsutan att inbringa en betydlig summa. Förteckningen å samtliga dessa antiqvitets- och konstalster slutar med inventariesumman 2208. Härtill komma sedan de å en skrifven katalog upptagna senare inköpta arbeten samt samlingarne af vapen och nordiska konstnärers taflor.

Nytt

Konstnärsarbeten

till särdeles

NyqvarnsPa

tillverknin

Post-, Regal-, Median-, Bruksboks-,
Spänn- och Kard
finnas i ständigt lager hos vår
Herrar SVANSTRÖM
hvilka, såväl som vårt kontor härstä
(2904) **Nyqvarns Pa**

Gustaf Richar

№ 13 Garnboden
försäljer i parti och
Bomullsgarn, Linnegarn, Skogarn, M
Madapolam, Kalikå *m. m., samt till b*
Halfzefir- *och* **Bottengarn** *i flera chatteri*
och engelskt, **Bomullstråd,** *3- och 6-trådig,*
garn, *flera sorter,* **Brodérgarn,** *fransyskt*
stervar *af bomull, hel- och halflinne,* **Flan**
hemväfda **Bomulls-** *och* **Halfylletyger** *m.*
N:o 13 Garnboden



N

Guld-, Silfver- & N

6 Regering

Stort lager af mode
Silfver-, Nysilfver-, Juvel
möjligast billiga priser.
ligt utförande emottagas
ingå i denna branche.

Juveler och äkta Pe
och Silfver uppköpas —
högsta pris.

THEODOR

Magasin i Stockholm,
Regeringsgatan N:o 6.

Mejillones

holm. Causes de la mort

Öppnandet af konung Carl XV:s lik

Ur ett bref från Stockholm till norska Morgenbladet meddela vi följande:

Obduktionsresultatet af den aflidne konungens lik är nu kändt. Man fann kroppen förtärd till det yttersta och blott en mycket liten qvantitet fett i bukhinnorna. Hjernan var frisk, likaså bröstorganerna. Endast i spetsen af den ena lungan fanns en äldre inkapslad afsättning. I underlifvet befanns deremot ventrikeln ovanligt starkt utvecklad. Mjelten och njurarna voro friska och lefvern försedd med punkter af fett. Redan öfverst i tunntarmarna började slemhinnan afficieras, icke långt ned funnos flera djupa sår, och ju längre ned man kom, isynnerhet genom tjocktarmen, desto större och djupare voro såren. Somliga hade varit på väg att läkas, och ärr funnos efter flere läkta sår, hvilka på ett ställe i hög grad förträngt tarmen. Tjocktarmens nedersta del var nästan ett enda sår. Obduktionsprotokollet, som noggrannt beskrifver såren, skall sannolikt snart blifva tillgängligt för allmänheten.

— **Adress.** Ledamöterna i Ulricæ Eleonoræ församlings i London kyrkoråd hafva till konungen aflåtit en skrifvelse, hvaruti församlingens deltagande tolkas i följande ordalag:

Stormäktigste, Allernådigste Konung!

Undertecknade, ledamöter i Ulricæ Eleonoræ församlings kyrkoråd, i dag den 9 Oktober församlade, anhålla underdånigst att få för Eders Majestät frambära uttrycken af församlingens djupa och innerliga deltagande i den sorg, som drabbat Eders Majestät, Konungahuset och de Förenade Rikena genom den Högt Älskade Landsfadrens, Hans Majestät Konung Carl XV:s bortgång.

Böjande oss för Försynens vilja, hafva vi med liflig smärta emottagit dödsbudet.

Denna pröfning har varit ett nytt och talande bevis på huru fast och oupplösligt brödrafolkens hjertan äro fästade vid Konungahuset.

Dess sorger äro folkens sorger; dess förluster äro våra.

Nedkallande öfver Eders Majestät och Konungahuset den Högstes välsignelse, och bedjande, att Han, från hvilken all god gåfva kommer, måtte skänka Eders Majestät tröst och styrka i sorgens stunder, anhålla vi med djupaste vördnad och underdånighet att få vara i Eders Majestäts ynnest och bevågenhet inneslutne.

Otto Steenbock.

Henry Tottie.	*Torsten Nordenfelt.*
Angelo Browning.	*Lorentz Tidén.*
G. Ewers.	*O E. Erlandsén.*
S. E. Bli[illegible]berg.	*O. Möller.*
Ernst Wærn.	*C. Barclay.*

— **Svensk-norska sändebudet vid danska hofvet,** frih. Beck-Friis, befinner sig för närvarande på permission i Sverige, der han under några månader förnämligast kommer att uppehålla sig på Bosjö-kloster i Skåne. Under frih. Beck-Friis' frånvaro skötes hans embete i Kjöbenhavn af legationssekreteraren Aminoff.

— **Sökande till rådmanstjenst.** Till en efter rådmannen F. Alexanderson ledig rådmanstjenst vid Stockholms magistrat hafva såsom sökande anmält sig civilnotarierne L. E. Lindblad och G. Dahl, notarierne A. R. Åberg och H. Laurenius samt brottmålsnotarierne Frans Krook och M. Forsgrén.

— **Konstföreningens utställning** har erhållit följande nya konstverk: »Kaffetåren», genre af Koskull; Landskapsstudier från Norge af Ekström; Aqvarellstudier af Hellqvist; »Sommarafton i Blekinge» samt »Motiv från Stockholm» af Skånberg.

— **De kollekter** som i morgon, Klagodagen (21:sta söndagen efter Trefaldighet) upptagas inom hufvudstadens kyrkor tillfalla Frimurarebarnhuset.

— **Sällskapet De fattigas vänner** firade sistlidne torsdag, med anledning af dess ledamot Carl XV:s dödliga frånfälle, en enkel sorgehögtid, hvarvid kyrkoherden Afzelius, på anmodan af ordföranden, i ett värdigt föredrag tolkade den saknad, som minnet af den hädangångne monarkens välgerningar hos sällskapets medlemmar framkallat, och erinrade huru sällskapet, stiftadt på hans födelsedag den 3 Maj 1826, på det kraftigaste sätt under en följd år af honom genom rika gåfvor blifvit understödt i sin uppgift att lindra det ögonblickliga behofvet inom hufvudstaden samt i främsta rummet att egna omvårdnad åt fattiga barn, och nedkallade talaren slutligen himlens välsignelse öfver vår nu regerande konung. Vid samma tillfälle beslöts, att på sällskapets bekostnad skulle förfärdigas 70 beklädnader, hvilka den 1 nästkommande December, eller Oscarsdagen, skulle till fattiga barn utdelas. Härefter intogs soupé, och vid den framsatta bålen föreslog ordföranden, grosshandlanden A. W. Schalin, för konung Carl XV:s minne en skål, hvilken med allmänt deltagande tömdes, hvarefter sällskapets ledamöter åtskildes. (D. B.)

A

ockholm för helt år 20 rdr, för halft år 10 rdr 50 öre oc
ttager inga direkta reqvisitioner ifrån Landsorten och e
atan), och reqvisitioner å Bladet emottagas äfven för lä
11; Læffler & Svenson, Hornsgatan 28; C. Hedin, Götg
ellbom, Regeringsgatan 59; Ed. Lorentz, Malmskilnadsg.
ata 11; J. A. Lundvall, Fredsg. 24; J. F. Broms, Norr
orgatan 12; C. R. Berglöf, Storgatan 14; A. J. Falk, h
räkenskapsförares Hr Sam. Lalius namn. —ANNON
ar beräknas priset efter det utrymme de upptaga. — Be

(Hernösands-Posten 1 g.)

Att
Grosshandlaren, R. W. O.,
Joh. Carl Kempe
stilla afled
den 17 Oktober 1872, kl. 9,15 f. m.,
uti en ålder af 72 år, 10 månader och 28 dagar;
djupt sörjd och saknad af Maka, Barn, Barnabarn,
Bröder samt talrika Slägtingar och Vänner;
varder endast på detta sätt tillkännagifvet.
Rom. 14: 7 & 8.

Juveleraren, Guld- och Silfverarbetaren Sven Fredrik Grananders Enka, Carolina Charlotta Sparrman, afled stilla å Borgerskapets Enkhus, den 14 dennes, i dess 72 år.

Att
f. d. Kaptenen
vid Kongl. Helsinge Regemente,
Innehafvaren af Carl Johans-medaljen,
Svante Littorin,
född den 15 Juli 1797,
stilla afled
i Bollnäs den 12 Oktober 1872;
djupt sörjd och saknad af Maka och Barn, samt
Slägtingar och Vänner;
det varder endast på detta sätt tillkännagifvet.

Mamsell
Lovisa Carolina Wesléé
afled
i Stockholm den 16 Oktober;
24 år, 6 månader och 17 dagar gammal.

Så hvila i välsignelse,
Du goda trogna tjenare;
Gack i din Herres glädje in,
Och lönen för din möda finn.

Jordfästningen sker å Nya Kyrkogården Måndagen den 21 Oktober, kl. 3 eftermidd.

Högsta Domstolen.
Domar:

Den 16 Oktober: Emellan 1) Machinisten O. Tjäderqvist och Tigan Charlotta Eriksson i Göteborg; 2) Färgaren J. L. Borg och Garfvaren A. B. Henckel; 3) Kyrkoh:n P. O. Fränden och Inspektorsn Johan Kärrberg; 4) Länsmannen E. L. Bring och Gästgifvaren Per Åkesson i Bjernum; 5) Enkan Josefina Hagman i Malmö och Friherre Th. Th:son Gyllenkrook; 6) f. Kassören Aug. Ferd. Olsson och Vaktmästaren F. A. Sundström; 7) Bruksegaren Th. Heykenskjöld och Håkas Erik Persson i Björsbo m. fl.; 8) Grosshandlaren F. H. Kockum m. fl. och Adam Larsson i Winstorp; 9) Gumme Ströberg i Odensjö m. fl. och Daniel Fersson Ahlqvist; 10) Bengt Andersson i Risarp och M. Wetterlund; 11) Johan Erik Wallström i Wallby och Landskanslisten A. Ekstam, 12) Kyparen Åke Silfver och Byggmästaren N. Thulin; 13) Andreas Andersson i Torkelstorp m. fl. och Anders Harder Andersson i Gödertad m. fl.; samt 14) Godsegaren Gottfrid Berg på Wårby och Landtbrukaren N. J. Forsman.

BORGENÄRERS SAMMANTRÄDEN: Handelsidkerskan Charlotta Mathilda Granqvists, den 30 d:s, kl. 1, uti de rum å Börsen, som å Schweizeriet anvisas. — Afl. Kanslivaktmästaren J. F. Carlssons, den 30 d:s, kl. 12, i Östersund; f. Kronoarrendatorn Carl Larssons i Svartnö, d. 26 dennes, kl. 11 f. m., å Stadskällaren i Östhammar; Thure Sjögrens i Annelöf och S. Olssons i Örlöf, den 23 d:s, kl 3 f. m., å Åkarps gästgifvaregård; Handl:n H. H. Tegtströms, den 31 d:s, kl. 5 e. m., hos Landskanslisten G. Esseen i Falun.

Neptuni-Ordens
Hrr Ledamöter behagade allmänt sammanträda Onsdagen den 23 Okt., kl 7 e. m. (8058)

Extra Bolagsstämma.
Herrar Bolagsmän uti Ångslups-Aktiebolaget **Nya Föreningen** behagade sammanträda å Värdshuset Alhambra Måndagen d. 21 Oktober 1872, kl. 5 e. m., för att besluta rörande ifrågasatt utvidgning af Bolaget.
Direktionen.

Den i Göteborg hemmahörande briggen Christina, om 85 nyläster, har nyligen af dess egare, sjökaptenen J. E. Lundberg blifvit försåld till rederi i Norge.

Konung Carl XV:s testamente.

Några ord med anledning af statsrevisorernas hemställan om indragning af en besparing å nationalmusei inrednings-anslag.

En af de sista dagarna i Januari månad sistförflutna år besökte konung Carl XV nationalmuseum för att taga i betraktande en der utstäld tafla af professor Winge: *Thors strid med jättarne*, hvilken tafla konungen inköpte för sitt eget galleri. Hans Maj:t gjorde en kort rund i några af taflevåningens rum, och sedan han återvändt till den stora korsalen, stannade han vid ingången till den svenska afdelningen och kastade en blick dit in. Det var den sista. Konungen var lidande, tankfull och talade föga.

Det sades ock då, att han icke snart kunde komma tillbaka, ty han skulle någon tid hålla sig inne. Han kom icke heller någonsin åter till nationalmuseum. Men kort efter detta besök — den 3 Februari — skref konungen sitt testamente. Hans gåfva af sina samlingar är i sanning storartad och betydelsefull för den inhemska konstodlingen, som han med så mycken kärlek och tillfredsställelse omfattat. Det lider väl icke något tvifvel, att den svenska staten, som får emottaga denna gåfva, skall söka på ett värdigt sätt bevara och göra henne fruktbärande; men huru detta ändamålsenligast skall kunna ske, derom tyckas meningarna ännu vara något delade. Låtom oss derföre närmast tillse, huru konungen sjelf tänkt sig denna sak, för så vidt sådant är kändt.

Enligt testamentet komma konungens målningar af svenska, norska och danska konstnärer att öfverlemnas till nationalmuseum och vapensamlingen till lifrustkammaren. Deremot är ingenting uttryckligen sagdt om de på Stockholms och Ulriksdals slott befintliga konstsakerna och konstindustriföremålen, som bestå af fajanser, porsliner, glas och glasmålningar, emaljer, arbeten i silfver och guld, ur, arbeten i jern, brons, messing och tenn samt möbler och andra föremål af trä, arbeten i ben, elfenben, sköldpadd, kokosnöt, bernsten m. m. äfvensom väfnader, broderier och stickerier; tillsammans mer än 2100 nummer.

Hvad först angår taflorna, så lära dessa, och i allt fall de som anses böra i nationalmusei galleri införlifvas, der finna platser för sig beredda. Tillökningen blir stor och af utmärkt beskaffenhet. Svenska mästare sådana som Wickenberg och Blommér, hvilka man länge saknat i statens samling, komma att representeras genom förträffliga arbeten, för att icke nämna andras. Och huru skall icke den norska konsten nu visa sig hos oss genom alster af Tidemand, Gude, Eckersberg, Baade, Mordt, Fernley, Cappelen, Morten Müller, Niels Möller, Arbo, Lorch, Böe m. fl. Af danska konstnärer förefinnas få, men bland dem de bekanta marinmålarne Sörensen och Melby. Vi behöfva icke erinra, att konungen, sjelf målare, gjort urval för sitt galleri med en kännares öga. Samlingen eger af hans egen hand fem landskap; det sista står ännu qvar på sitt staffli, sådant det lemnades i Juli månad förliden sommar, förgäfves väntande på de sista penseldragen.

Beträffande åter den vackra vapensamlingen, som räknar omkring 1200 nummer, så kan den icke, åtminstone icke annat än delvis, erhålla rum i lifrust- och klädkammarens [illegible] nationalmuseum. Lifrustkammaren sjelf har der icke fått fotfästa sig, har icke fått någon stat, såsom konstsamlingarna, existerar liksom en uttjent indelt soldat i mycket knappa omständigheter och tillväxer blott genom gåfvor. Men hvilka minnesvärda vapen eger icke han! Armbost och pilar från Engelbrechts och [illegible] tid; Gustaf Wasas och Gustaf Adolfs [illegible] vid sidan af de store Carlarnes värjor.

Det är icke någon hemlighet — det har redan för åtskilliga år sedan blifvit [illegible] ligen uttaladt — att konungen hade den planen att, sedan kongl. biblioteket fått sig en egen byggnad, låta öfverflytta lifrustkammaren jemte den dertill hörande klädkammaren till nordöstra slottsflygeln, der kongl. biblioteket nu är. Derigenom skulle lifrustkammaren, äfven med inbegrepp af konungens vapensamling, erhålla en både rymlig och passande lokal, utan att sådan behöfde förhyras. Det är lätt att påvisa både behofvet och önskvärdheten af en sådan förflyttning, om hvars verkställighet man synes med skäl kunna hysa förhoppning.

Såsom man torde erinra sig, öppnades nationalmuseum år 1866. Men den öfversta eller taflevåningen var då upplåten för den skandinaviska konstexpositionen, så att statens samlingar endast kunnat ordnas i mellersta våningen. Vid denna tid hade man insatt gravyrsamlingen i mellersta eller skulpturvåningen, ehuru detta icke öfverensstämde med inredningskomiténs förslag. Efter en särskild framställning fann K. M:t för godt att vid denna anordning låta *tillsvidare* bero.

En annan oegentlighet var, att klädkammaren, skild från lifrustkammaren, insattes i den så kallade hörsalen af taflevåningen, dit den icke hörde. Efter särskild framställning lät K. M:t äfven vid denna anordning *tillsvidare* bero, dock med föreskrift att för klädkammaren icke finge anskaffas annan förevisningsmateriel än som kunde passa i hvarje annan lokal.

Om nu klädkammaren jemte lifrustkammares flyttades till slottsflygeln, så kunde gravyrsamlingen insättas i den så kallade hörsalen och, såsom tillbörligt, ansluta sig till taflesamlingen, oafsedt att den skulle få en för sig afskild och lämpligare lägenhet än nu.

Men derigenom vunnes äfven en annan stor fördel, i det att hörsalens väggfält, de största i något rum af hela byggnaden, kunde användas för en del af de största taflorna, hvilka i annat fall torde behöfva bortflyttas från museum, sedan taflegalleriet fått en så stor tillväxt under den senaste tiden.

Om sålunda lifrustkammaren och klädkammaren bortflyttas och gravyrsamlingen uppflyttas i taflevåningen, så blefve i mellersta våningen disponibla två stora salar, ett sidogalleri samt ett stort och tre mindre rum, tillsammans med en golfyta af omkring 9000 qvadratfot!

Här kunde konung Carl XV:s ofvannämnda konstsaker och konstindustriföremål finna en säker och lätt tillgänglig fristad. Och till dess detta kan ske, torde de väl kunna påräkna några extra nådår på Ulriksdals slott, till följd af förekomna bevekande omständigheter.

Vi veta väl, att hr C. F. Lundström i Andra kammaren väckt motion derom, att for 1872 måtte anvisas extra anslag, dels af 5000 rdr till förhyrande af lokal för nämnda konstsaker, och dels 6000 rdr för en gång till deras anordnande. Och det säges i motionen, att man borde förhyra en »*lokal, hvilken, enligt sakkunniga personers uppgift, med en golfyta af omkring 5000 qvadratfots areal, lemnar utrymme både för de nuvarande samlingarna och den tillökning, som under loppet af åtskilliga år antagligen kan genom gåfvor tillflyta desamma.*»

Denna första och farliga illusion i afseende på utrymmet för dessa samlingar bjuder oss pligten bekämpa, och detta på grund af erfarenhet, vunnen under fortsatta studier af samlingarnes innehåll och omfattning.

Men förutsatt att en lokal, mer eller mindre lämplig, kunde för det angifna ändamålet för tillfället förhyras, hvarom dock tvifvel lätt kan uppstå; när skulle samlingarna der inflyttas? Svårligen icke förr än under försommaren 1874. Det skulle således erfordras, att riksdagen åter gäfve extra anslag för 1875, innan flyttningen egt rum och någon erfarenhet i sådant hänseende vore vunnen. Ett påhandtagande skulle väl nödvändigt föranleda sådant förnyadt anslag, utan att man dock egde någon visshet, att samlingarna finge förblifva i den först hyrda lokalen. Men dessa samlingar äro alltför dyrbara för att ställas på en oviss ambulatorisk fot.

Och dessutom hvarföre denna brådska med ett vanskligt påhandtagande, då hufvudfrågan, som af motionären sättes i andra rummet, lyder derpå, att riksdagen måtte hos K. M:t äska nådig proposition om de åtgärder, som K. M:t anser böra vidtagas, på det att dessa samlingar må kunna på ändamålsenligaste sätt förvaras och allt framgent hållas för allmänheten tillgängliga?

Vi hafva förut antydt hvad som kunde vinnas genom ofvanberörda anordningsplan, hvilken ock, så vidt vi kunnat uppfatta konung Carl XV:s tanke, funnit ett uttryck i gällande musei-stadga af den 31 Dec. 1868. Dess första § stadgar:

Konstsamlingarna i nationalmuseum utgöras af:

A. Samlingar, hörande under bildhuggarekonst:

a) skulpturverk i marmor och brons;

b) modeller och eskisser;

c) gipsafbildningar.

B. Samlingar, hörande under målarekonst:

a) målningar i olja, vattenfärg och kritor;

b) handteckningar;

c) gravyrer.

C. Samlingar af konstföremål, som ansluta sig till båda de förenämnda konstformerna:

a) keramiska arbeten (vaser, porsliner, glas, m. m.)

b) torentiska arbeten (i trä, sten, elfenben o. s. v.)

c) mosaiker, emaljer, lackeringar m. m.

Hvem läser icke här under afdelningen C. ett program, hvarunder bör hänföras konung Carls samling af konstsaker, sådan enhvar kan lära känna den förtecknad år 1871 af J. Falke?

Man har sagt, att ett särskildt industrieller konstindustrimuseum bör inrättas; och såsom mönster derför åberopas ofta South-Kensigton museum. Men att detta sistnämnda är ett industrimuseum, det är endast en half sanning.

Såsom bekant är, eger London [illegible] stora offentliga samlingar för skön konst: *British museum*, företrädesvis för antik skulptur; *Nationalgalleriet* (en oegentlig benämning!) hufvudsakligen för taflor af främmande skolor; och *South-Kensington museum*, som innehåller alstren af engelsk skön konst: oljefärgstaflor, aquareller, miniatyrer, gravyrer, handteckningar, skulpturverk m. m. och *derjemte* betydande samlingar af konstindustriföremål af olika slag samt en vetenskaplig afdelning med ambulatoriska skolor och materiel.

I Berlins stora museer ansluter sig till konstsamlingarna äfvenledes den s. k. *Konstkammaren*, som innehåller konstindustriföremål: modeller, möbler, glasmålningar, majolika, glas, arbeten i elfenben, o. s. v.

Att det österrikiska industrimuseet i Wien, då det grundlades, icke sattes i samband med konstsamlingarna, hade väl äfven en orsak deruti, att dessa senare saknade tillräckliga lokaler. Taflesamlingen i Wien har länge varit hopträngd i det s. k. öfre Belvederesiottet och skulptursamlingen i det nedre, der den varit mera magasinerad än ordnad.

Skulle hos oss konung Carl XV:s efterlemnade konstsaker vara *främmande* för nationalmusei institution? Vi tro det icke. De skulle tvärtom på ett osökt sätt der ansluta sig jemväl till statens historiska museum, som ju äfven innehåller en mängd föremål, belysande arbetets och den allmänna kulturens utveckling, och detta icke blott såsom historiska minnesmärken, utan äfven ur synpunkten af värdefulla konstindustriföremål.

Men om hela denna vigtiga anordningsfråga betraktas såsom *outredd*, månne det icke i alla händelser är nog tidigt och obetänkt att tala derom att, för bildande af ett fristående industrimuseum i en förhyrd lokal, till och med utbryta konstsaker ur redan befintliga samlingar, som sent omsider och med möda lyckats komma under egna tak? Vi fråga blott. Det vilja vi ock tilllägga, att hvad som nu kommer att göras, lämpligen bör ställas i sammanhang med det arbete, som redan är undangjordt eller på goda grunder påbörjadt.

Vi hafva ofvan antydt konung Carl XV:s plan med lifrustkammaren, hvarvid han väl äfven tänkt på sin egen vapensamling. Härtill kommer vidare, att emottagandet af konungens taflegalleri bör ställas i sammanhang dels med öfverlemnande af en del statens taflor till provinsmuseerna (såsom t. ex. de i Upsala, Lund och Göteborg), dels med ett ändamålsenligt ordnande af statens konstsamlingar på de kongl. lustslotten. För denna detalj erfordras väl ock åtminstone *några* medel. Vi komma derföre nu att fästa en särskild uppmärksamhet på den till indragning föreslagna besparingen å nationalmusei inredningsanslag.

Ingenting hade varit lättare än att använda denna besparing till utförande af vissa afsedda dekorativa arbeten och dylikt, som man senare ansett kunna umbäras, och detta under den förhoppning tillika, att de besparade medlen med bättre skäl skulle få komma samlingarna sjelfva till godo. Svårligen kunde den ifrågaställda indragningen komma olägligare än i närvarande tidpunkt, då konungens testamente snart torde gå i verkställighet.

Det gör oss ondt, att vi här måste vidröra ännu en annan fråga. Sedan J. Falke, efter uppdrag, år 1871 förtecknade konungens konstsaker, har konungen förvärfvat många värdefulla föremål, hvilka, såsom icke upptagna i nämnda förteckning eller införda i en påbörjad handskrift, icke komma att tillfalla staten, på grund af testamentets ordalydelse, utan torde försäljas på auktion, skiljas från samlingarne och gå till främmande. Likväl tro vi, att med ett belopp af 12 à 15,000 rdr skulle det vigtigaste kunna bevaras och läggas till det gifna. Vi skulle beklaga, om några vissa föremål af nationel betydelse ginge bort under klubban.

Utan vidare motiver i denna punkt, hemställa vi vördsammast, huruvida icke riksdagen kunde finna lämpligt att, vid behandling af statsrevisorernas hemställan om indragning af förenämnda besparing, ställa samma besparing till K. M:ts disposition, att i mån af behof användas dels till inköp af åtskilliga konstsaker i konung Carl XV:s bo, hvilka möjligen komma att försäljas, dels ock för emottagande af konungens till staten testamenterade samlingar. Och för den händelse det icke vore meningen att binda de händer, som genom ett sådant beslut komme i verksamhet, synes den lilla anmärkningen icke obefogad, att emottagandet af samlingarne kanske icke kan hinna försiggå *före* utgången af innevarande år, den tidpunkt som statsutskottet synes vilja bestämma för besparingens indragning.

Låtom oss taga vara på konung Carl XV:s minne och ett vackert blad i hans lager! Vi tala icke här om den politiska, den sociala och ekonomiska utvecklingen under denne konungs regeringstid; vi tala om hans verksamhet för den fosterländska konsten, som under denna period synes hafva fästat varaktiga rötter i jorden. Väl visste vi tillförne, att konungen hade vackra samlingar; men vi måste tillstå, att vi ändock föga kände deras verkliga värde, förr än vi nu ofta genomgått de rum, som äro tomma efter den bortgångne monarken, men fulla af vitnesbörd om hans odlade konstsinne, hans fulländade smak och ordnande hand.

F. S.

Från Riksdagsläktaren.

(Bref till Aftonbladet.)

X.

Hvad skall man säga om riksdagen? [torn] det verkligen sant, att han börjat b[torn] något matt, visat tecken till förslapp[torn] sömnaktighet och aftynande? Det h[torn] hört uppgifvas, men man bör icke [torn] got mer än till hälften, säger ett [torn] ordspråk. Saken är den, skulle ja[torn] läktaren icke alltid hyser samma [torn] för riksdagsförhandlingarne. Lä[torn] hafva något som retar uppmä[torn] liksom med våld lägger beslag [torn] det, rycker en med sig, förvån[torn] raskar. Är det något som [torn] nad, så att man sitter och [torn] förbluffelse, är det naturl[torn] bättre. Läktaren ä[torn] verber». Något [torn] ska riksdagsläk[torn] lifs, men i bris[torn] lingar och sp[torn] bång, knutna [torn] ser, obegripliga utro[torn] utmaningar på lif oc[torn] tare åtminstone hö[torn] tonen, något som [torn] att derför göra dju[torn] vara af dödande be[torn] är vår läktare vis[torn]

ÅSTUNDAS KÖPA.

En Landtegendom

af frälse natur, med sund och vacker belägenhet invid större sjö, i närheten af jernvägsstation och i en folkrik trakt (helst i Södermanland), ej allt för aflägset från Stockholm. Arealen bör vara omkring 100 tunnland åker af bördig beskaffenhet, samt betesmark och skog till gårdens behofver, köpes kontant om uppgifter öfver egendomens beskaffenhet m. m. inlemnas på Stockholms Dagbladskontor i biljett till »Landtegendomsaffär». (1963)

UTBJUDES HYRA.

Treflig Sommarlägenhet

...arlberg, bestående af 4 rum, veranda, kök och nö-...thus. Underrättelse hos A. Bergin, № 27, Drott-... (2063)

...JENSTSÖKANDE.

...n ung ogift man

...na vid smide, sågrörelse, timmermärkning, ...ing och till en del hemma i landtbruks-... ombyte af plats till instundande vår eller ...betyger kunna presteras. Reflekterande ...a sig till Herr C. O. Holm i Stockholm, ...7, som lofvat tillhandagå med närmare (2081)

...3 års man,

...och Läder-affär, önskar ... Referenser presteras. ...svar till D. U, Afton- (2059)

...mångårig praktik vid landt-...betsfolk, f. n. innehafvande ...hålla plats i Sverige. Han ...törre gods eller bruk i och ...något industrielt etablisse-...ksrörelse. Hedrande refe-... reflekterande erhålla vidare ...ngströmer i Nyköping. (2017)

...STUNDAS.

...or.

...ovisor kan erhålla plats ...genom korresspondens ... G. Cavalli, Göteborg.

...nt.

...ent kan erhålla plats ...genom korrespondens ... G. Cavalli, Göteborg.

...nisk verkstad ...ställning för ...verkmästare, ...kicklig filare ... eger någon ...gen af Ång-...mte andra å ...mmande ma-...jemte betyg

...Boberg, ...tuna.

...E.

...!

...ld man, hvil-... en hedrande ...er på detta ...ma bör ega ...de, samt ega ...grafi, väntas ...Hannover (2027)

E. Sätherstеn & C:o,

N:o 68 Vesterlånggatan N:o 68,
rekommenderar sitt lager af **Vin och Spirituosa.** (2056)

Artificiella Gödningsämnen

från

"Langdale's Chemical Manure Co. Limited" Newcastle on Tyne.

Aktiekapital 4,500,000 Rdr. — Årlig tillverkning: cirka 1,000,000.

Af denna Fabriks såväl i produktionsorten som på Kontinenten väl renomerade prisbilliga tillverkningar erbjudas Hrr Landtbrukare:

Superfosfat (»Superphosphate») .... per Ctr 3: 75.
halt: 12,62 proc. fosforsyra.

Benmjöl Superfosfat (»Dissolved Bones») .... » » 5: 15.
halt: 12,25 proc. fosforsyra, 1,15 proc. qväfve.

»Challenge Manure» .... » » 6: 84.
halt: 12,75 proc. fosforsyra, 1,73 proc. qväfve.

»Phospho-Peruvian Guano» .... » » 11:
halt: 10 proc. fosforsyra, 5 proc. qväfve, 12 proc. kali.

Ordres emottagas, priskuranter tillhandahållas och närmare upplysningar meddelas af

GRAHAM BROTHERS,
General-Agenter för Sverige,
Stockholm, № 12 Köpmantorget.

smt Hrr **Toshach & Clark,** Göteborg.
„ **Clark, Ekberg & Co.,** Malmö.
Hr **Edv. Liljewalch,** Wisby.
„ **A. G. Sätström,** Kalmar. (1604)

Till Herrar Landtbrukare

rekommenderas **äkta upplöst Peru-Guano** af Oblendorff & Comps: tillverkning, under garanti af

9—10 proc. **qväfve,** skyddadt mot förflyktigande,
9—10 proc. lätt löslig **fosforsyra,**

För tt i behörig tid kunna utföra ordres, anhålles om deras snara insändande.

G. D. FRÆNCKEL,
(1384) Kornhamnstorg 2, 2 tr. upp.

Hildestrand & Comp.,

Kontor: Svartmangatan 20,
Magasin: Stora Nygatan 45.

Parti- och minutförsäljning af importerade Utländska Viner och Spirituosa (deribland verkligt goda Bordeaux-, Sherry- och Porto-Viner till 3 Rdr per kanna och 90 öre per butelj med glas) samt flera slag Punsch, Likörer och dist. Bränvin af egen tillverkning.

Hildestrand & Comp. (1082)

Stav.

Undertegnede har i Commission at kjøbe og/eller Gran og Stav af følgende Dimensioner for Leverance i Sunderland (South dock) i Løbet af Skibningssaisonen 1873, nemlig:

22 og 23	Toms	Længder	$2^1/_2$	til 3	Toms	Bredde	$^3/_8$	Toms	Tykkelse
32	»	—	$2^1/_2$	» 4	»	—	$^7/_{16}$	—	—
42	»	—	$2^1/_2$	» 4	»	—	$^{11}/_{16}$	—	—
48	»	—	3	» 4	»	—	$^3/_4$	—	—
34	»	—	3	»	»	—	1	—	—
54	»	—	3	»	»	—	1	—	—

Bandstav fra 6 til 12 Fods Længder 6 Toms Bredde $^3/_8$ Toms Tykkelse
do. » 6 » 12 — — 7 — — $^5/_8$ — —
do. » 6 » 12 — — 9 — — $^3/_4$ — —

Reflecterende ville behage snarest mulig at indsende Offerter directe til vort Contoir hersteds med Opgivende af Quantum og Skibningstid. Betaling Contant mod $2^1/_2$ pCt. Disconto. Sunderland i Februar 1873.

(1311) **Rayner & Möller.**

För Herrar Landtbrukare.

Till vårbeställning.

Artificiella Gödningsämnen,

såsom:

Estremadura Superphosphat, Chili-Sa[l]peter, Baker-Guano-Superphosphat, Phospho-Guano, Ammoniac-Superphosphat, Kalisalter m. m.

Ordres torde med första insändas, för att i behörig tid kunna utföras. Stockholm i Februari 1873.

HENRIC CANTZLER,
(871) Kontor i Stockholms Enskilda Banks hus

Reinh. F. Cleve,

Stockholm,
Kontor och Lager Stora Nygatan № 32,

försäljer till Fabrikspriser för de förnämsta Spegel- och Fönsterglasfabrikanter i Belgien, England och Tyskland deras tillverkningar — hvaraf äfven ständigt lager finnes hos mig — såsom:
Spegel-Glas, helhvita, såväl folierade som ofolierade af alla storlekar, intill 150 qv.-fots yta.
Belgiska Fönsterglas, såväl hvita, kulörta som etsade. $^3/_4$ & $^1/_2$-hvita fol. Spegelglas.
Svenska Fönsterglas af Gyllenfors, Glafva och Forshaga Bruks välkända tillverkningar till fabrikspriser.

Vid min härvarande, sedan 2:ne år anlagda Fabrik för Silfverbeläggning af Spegelglas utföras beställningar deraf inom 8 dagar efter tillsägelse, samt kunna alla brukliga dimensioner intill 45 qv.-fots ytinnehåll erhållas. Gamla och skadade spegelglas emottagas till omfoliering.

Priskuranter tillhandahållas på begäran.
Expeditioner till landsorten verkställas.
Insättning af Spegel- och Fönsterglas ombesörjes. (808)

Ett ungt, men stadgadt fruntimmer, som genomgått en af Upsala förnämsta skolor och derjemte tagit lektioner i musik för skicklige lärare och lärarinnor, önskar med första plats som lärarinna i en god familj.

Underrättelse om den sökande har Demoiselle Z. Krook i Upsala benäget lofvat meddela (1843)

BYTES-ANNONSER.

Konditori-lokalen

i Calmar Teaterhus, bestående af 4 rum, bageri m. m., är ledig att hyra den 1 inst. April. Adress: Teater-Direktionen. (2051)

1:ma Portland-Cement

af Whithe Brothers berömda tillverkning säljes genom

W:m M:c Kay & Co.,
Södra Hamngatan № 5,
(2010) Göteborg.

Skogsegendom till salu.

Gårdshyttan med qvarn och underlydande hemman, tillsammans $1^5/_{16}$ mantal i Örebro län, Hammars socken, 1 mil från Askersund, beläget invid stora landsvägen mellan sistnämnde plats och Motala, $^1/_4$ mil från hamnplats vid Wettern och omkring $^3/_4$ mil från jernvägsstation å linien Halsberg—Motala—Mjölby, som nästa vår kommer att öppnas för trafik, med en areal af 1640 tunnland, deraf omkring 250 tunnland åker och äng, resten skogsmark, deraf större delen är beväxt med vacker, äldre och yngre skog. Denna synnerligen välbelägna, skogrika egendom säljes på billiga vilkor, att nu genast tillträdas. Under denna vinter upphugget virke af kolved, timmer, bjelkar och ved åtföljer köpet, om köparen så önskar. Uppgörelse sker med undertecknad, egare, hvars adress är: Töreboda.

Töreboda och Riddarhagen i Mars 1873.

(2011) **Chr. P. v. Hårleman.**

En 19 års yngling,

som med särdeles fördelaktiga betyg förl. höst afslutat sin kurs vid Alnarps Landtbruksinstitut och som dessförinnan praktiskt öfvat landtbruk, söker sig härmed plats på någon egendom. Man hänvände sig till Tidn. Smålands-Postens Red. i Wexiö. (2012)

Till salu.

Skogsegendomar i Norrland,

innehållande 669 tunnland inrösningsjord och 21,522 tunnland skogsmark, hvarå finnas 223,100 st Bjelk- och Sågtimmerträd, mestadels furu, belägna vid allmän flottled, med tillhörande såg- och lastageplats vid god hamn, försäljas i kommission af Ingeniören Karl Forsseen i Sundsvall, hos hvilken kartor och beskrifningar finnas att tillgå och alla nödiga upplysningar angående egendomen lemnas. (1340)

Rails.

Ett parti cirka 50 centner Jernvägsrails af Finspongs tillverkning, väger 7 à 8 ℔ pr fot, till salu hos

Axel R. Åberg.
(1647) Norrköping.

Lagerkällare i Sundsvall.

En Lagerkällare, 25 alnar lång och 10 alnar bred, jemte salubod med kontor och 2 packbodar, deraf en är försedd med eldstad för tillverkning af bärvin, samt en boningslägenhet, bestående af 3 rum, kök och tambur, finnes att hyra vid reel gata. Reflekterande härå torde hänvända sig till Byggmästaren J. A. Mesch, adress Sundsvall. (1973)

Undertecknad emottager varor till befordran å Göta och Kinda kanal, ombesörjer transporter från Jernvägsstation till Göta kanals lastageplats, och finnes stort och beqvämt magasin, såväl för spanmål som andra varor, allt mot billig spedition.

Norsholm den 4 Mars 1873.

(1974) **J. N. H. Gredberg.**

Förmånligt Arrende.

Österby gård med underlydande i Ålands socken och Upsala län är genom arrendatorns frånfälle under återstående 10 à 15 arrendeår ledig att öfvertagas nu genast eller den 14 Mars 1874. Egendomen $12^{241}/_{408}$ mantal af säteri och frälse natur, är belägen 2 mil från Upsala, med station vid gården å Upsala—Sala jernväg och har under eget bruk cirka 550 tunnland åker och odlad äng samt omkring 300 tunnland odlingsbar ängsmark, 4 landbönder, 35 jordtorp och lägenheter, skog till gårdens alla behof, vattenqvarn med 3 par stenar och enbladig såg samt nyligen uppförd handelsbod. Närmare upplysningar kunna erhållas å stället eller af undertecknad.

Balingsta & Upsala i Februari 1873.

(1768) C. R. AGRELL.

Ovilkorlig försäljning.

Genom offentlig auktion, som förrättas på **Lindholmen** vid Göteborg **Lördagen den 29 dennes, klockan 12 middagen,** kommer att till den högstbjudande, med tillträdesrätt genast, **ovilkorligen** försäljas **ångbåten »Freja»,** byggd vid Motala af ek och uru, med dubbel bordläggning på jernspant, mätande 60 31 svåra läster samt försedd med ångmaskin om 30 hästars kraft.

Fartyget, som under alla år varit väl omsedt och underhållet samt för några få år sedan undergått en betydlig reparation till skrof, lastar 4500 centner och är försedt med ett större och ett mindre lastrum, rymmande omkring 11 000 kubikfot, nödiga lägenheter för befälhafvare och besättning samt 2:ne mindre salonger för passagerare. Fartyget har mest varit sysselsatt för fraktfart mellan Stockholm, Göteborg och Venerns hamnar, men har äfven gjort resor på Östersjön och Bottenhafvet.

Såsom handpenning betalas vid auktionen 8000 Rd Rmt.

Närmare upplysningar meddelas vid auktionen och dessförinnan af undertecknad, hvarest inventarieförteckning finnes att tillgå.

Fartyget ligger uti vintervård vid Lindholmens mekaniska verkstad.

Göteborg den 1 Mars 1873.

AUGUST SPAAK,
(1793) Stadsmäklare.

STOCKHOLM den 12 Maj.

Kröningen

har i dag försiggått i enlighet med de för densamma gjorda anordningar, men under särdeles missgynsamma omständigheter. Alltifrån tidigt på morgonen ha vi nemligen haft ett ihållande regn. Ett ögonblick kort efter kl. 10 såg det ut, som det skulle lätta på något, men strax derpå började åter regndusket.

Detta hindrade emellertid icke hufvudstadens befolkning, förstärkt med ett eller annat tiotusental resande, att ganska tidigt vara på benen i och för den stundande högtidligheten. Redan före kl. 8 såg man upphöjningen omkring Gustaf III:s staty och trappstegen till obelisken fullpackade med menniskor och snart derefter kunde man redan se alla fönster som vette ut åt de platser, der processionen skulle passera, i synnerhet vid Stortorget, klädda med damer i eleganta toiletter. Den vackra utbyggnaden å börsen var ännu kl. 8 betäckt med pressenningar, men draperierna med sina gyllne kronor och fransar voro sluskiga och våta. Äfven balkongerna å denna utbyggnad fylldes emellertid snart med eleganta damer.

Särskilda läktare voro uppförda ofvanpå finska kyrkans tillbygnad samt mellan Storkyrkan och börsen äfvensom i Storkyrkans vagnshus, hvilka alla voro fylda med åskådare. Nedanför Logårdssidan af slottet och på slottsbacken samlade sig tätt sammanpackade massor af åskådare i många tusental.

Alla i hamnen befintliga fartyg voro rikt smyckade med flaggor. Orlogskorvetten Lagerbjelke, rikt utsirad med flaggor och signaler hade lagt upp på strömmen midtför slottet, för att salutera.

Klockan straxt efter 9 uppmarscherade med klingande spel de trupper, som skulle formera haie längs processionens väg. Dessa trupper blefvo uppställda från Logårdstrappan, uppför Slottsbacken, öfver Stortorget till Storkyrkans hufvudingång i följande ordning: Kadettkåren; af Svea lifgardet 1 kapten, 1 subalternofficer, 3 underofficerare och 80 man grenadierer jemte regementets musikkår; Svea lifgardet; Norska gardet; Lifgardet till häst, till fots; af Lifregementets dragonkår 108 man, till fots, jemte dess musikkår; af Svea artilleriregemente, 250 man jemte regementets musikkår; af Pontonierbataljonen 200 man; Stockholms stads frivilliga skarpskyttebataljon jemte dess musikkår; Uplands och Södermanlands regementens kommenderingar; Skärgårdsartilleriet 200 man jemte musikkåren; 1:a Lifgrenadierregementets kommendering jemte regementets musikkår; 2:a Lifgardet jemte musikkåren; af 2:a Lifgardet 1 kapten, 2 subalternofficerare och 100 man grenadierer närmast Storkyrkan.

På slottets inre borggård och i östra hvalfvet bildades haie af härvarande skolors ungdom. I trappan från östra hvalfvet mot Logården stodo frimurarebarnhusets uniformerade alumner och i Logården i flerdubbla leder en skara af omkring 500 studenter, som på morgonen med bantåg anländt från Upsala med sina fanor och standarer. De voro alla iklädda sina hvita studentmössor och det hela tog sig förträffligt ut. På afstånd föreföll det som en storartad parterr af tusenskönor.

Klockan 9 ringdes första, klockan 10 andra gången i alla stadens kyrkor. Då kl. 11 den tredje ringningen började satte sig processionen i gång genom ordenssalarne och rikssalen och derifrån öfver inre borggården till östra hvalfvet. När processionens början nådde ut i den mot Logården vettande slottsporten var kl. half 12. Nu gafs från Skeppsholmsbatteriet och »Lagerbjelke» första saluten. Studenterna helsade konungen fyra gånger med fyrafaldigt hurra. Hvarje i haien uppställd truppafdelnings musikkår uppstämde vid processionens annalkande den af musikdirektören Frieberg komponerade kröningsmarschen.

Processionen egde rum i den ordning, som förut blifvit omnämnd, med det undantag, att *drottningen och de henne uppvaktande damer*, i anseende till regnet, icke deltogo deri, utan *åkte direkte till storkyrkan.*

Vid processionens inträde i kyrkan började musiken, som fortfor till dess deras majestäter intagit sina stolar samt alla till processionen hörande de för dem utsedda ställen. Drabanterna stannade på ömse sidor om gången närmast kyrkdörren, och ofvanför dem pagerna. Samtliga härolderna gingo fram till upphöjningen framför altaret och ställde sig der å ömse sidor på trappstegen. Konungens och drottningens hofmarskalkar, jemte hofstaten, kansliet och staberna intogo de för dem utsatta bänkar. Riksdagens ledamöter och norska storthingets deputerade togo plats på de för dem, främst vid sidorna om koret, anordnade ställen. Konungens svenska och norska statsråd samt högsta domstolen, justitiekansleren och justitie-ombudsmannen intogo de för dem utsedda platser. Riksmarskalken ställde sig till höger framför trappstegen till konungens stol. De herrar, som förde konungens regalier och mantel, ställde sig på sidorna om främsta trappsteget, nemligen till höger: kronan, svärdet och nyckeln, samt till venster: spiran, äplet och manteln. Vid kyrkdörren emottogs konungen af erkebiskopen i sin skrud, åtföljd af biskoparne i Linköping och Strengnäs samt öfverhofpredikanten och pastor primarius i korkåpor och erkebiskopen helsade konungen med dessa ord: Välsignad vare Han, som kommer i Herrans namn! och biskopen i Linköping läste följande bön:

»O! Herre Gud! Himmelske fader! Du, som vet, att ingen menniska förmår af sin egen kraft blifva väl bestående, gif nåd, att denne Din tjenare, hvilken Du öfver Ditt folk till en regent satt hafver, må igenom Din gudomliga hjelp styrkt varda, allom till tröst och hugnad, som dess regemente undergifne äro, genom Din son, vår Herre, Jesum Kristum!»

Derefter gick erkebiskopen med halfva antalet af assistenterna till koret, der han ställde sig för altaret, med en på hvarje sida. Biskopen i Strengnäs och pastor primarius stannade qvar vid kyrkdörren, för att emottaga hennes maj:t drottningen. Konungen intog derpå sin stol i koret, till höger från altaret. Riksbanéret hölls till höger på sidan om konungens stol och serafimerordens-banéret till venster, näst bakom regalierna. Drottningens tjenstförrättande öfverstemarskalk ställde sig till höger framför trappstegen till H. M:ts stol. De herrar, som förde drottningens regalier och mantel, ställde sig på sidorna om främsta trappsteget, nemligen till höger: kronan och äplet, samt till venster: spiran och manteln. Vid drottningens inträde i kyrkan emottogs och helsades hon af biskopen i Strengnäs med orden: Välsignad vare den, som kommer i Herrans namn! hvaruppå pastor primarius läste följande bön:

»O! Herre Gud! Himmelske Fader! Du, som vet att ingen menniska af sin egen kraft förmår blifva väl bestående, gif nåd att denna Din tjenarinna, hvilken Du öfver Ditt folk till en drottning satt hafver, må genom Din gudomliga hjelp styrkt varda, alla rikets undersåtare till tröst och hugnad, genom Din son, vår Herre, Jesum Kristum!»

Biskopen i Strengnäs och pastor primarius gingo derefter tillbaka till koret och intogo sin plats vid altaret. Drottningen intog derpå sin stol, till venster i koret från altaret.

När alla intagit sina ställen, upphörde musiken och deras majestäter föllo på knä å de dertill framsatta bönpallar, att göra sin bön. Derefter framträdde de herrar, som burit regalierna och mantlarna, och lade dem på altaret samt intogo derefter de för dem framstälda taburetter och säten.

Derefter förrättades gudstjensten, som började af erkebiskopen med lofsägelsen: »Helig, helig, helig, Herre Gud» etc., hvarefter tron förelästes af biskopen i Linköping, och derefter sjöngs psalmen n:r 132 O! Du helge ande, Herre kom etc.; hvarunder biskopen i Westerås gick upp på predikstolen och höll predikan i anledning af den utaf konungen förordnade text, psalm. 25 vers. 4 och 5: »Herre, visa mig i Dine sanning och lär mig Dina stigar. Led mig i Dine sanning och lär mig; ty Du äst den Gud, som mig hjelper; dagliga förbidar jag Dig». Efter predikan lästes litanian från predikstolen.

Sedan började åter musiken, då konungen, vid de orden i slutet af musikens första afdelning:

»Må Du med ära och lycka kröna
Sveriges älskade, ädle drott!»

framträdde till tronen, som stod på en upphöjning framför altaret. Dervid gick riksmarskalken och efter honom de herrar, som fört konungens regalier och mantel, före konungen, och ställde sig till venster framför tronen. Efter konungen fördes riksbanéret och serafimerordensbanéret samt höllos till höger och venster bakom tronen. Tjenstförrättande öfverstekammarherren, biträdd af öfverstekammarjunkarne, tog af konungen den furstliga manteln och lade den på altaret. Derpå tog konungen af sig den furstliga kronan och lemnade den till riksmarskalken, som ställde den på altaret. Generallöjtnanten friherre Wrede samt erkebiskopen togo derpå den kungliga manteln från altaret och lade den öfver konungens axlar, hvarefter konungen föll på knä å den framför tronen stälda bönpall, hvarå bibeln låg, der erkebiskopen slog upp S:t Johannis evangelium, 1:a kapitlet. Härvid upphörde musiken. H. exc. justitiestatsministern emottog af statsrådet och chefen för civildepartementet formuläret till konungens ed, som förestafvades af statsministern och aflades af konungen, hållande tre finger på bibeln. Konungen öppnade derefter sin skjorta och erkebiskopen tog smörjelsehornet samt smorde konungen på ännet, bröstet, tinningarna och handlederna, sägande: »Den allsmäktige, evige Gud ingjute Sin heliga anda uti eder själ och sinne, uppsåt och företag, igenom Hvilkens gåfva I så mågen styra land och rike, att det må lända Gud till pris och ära, rätt och rättvisa till styrko, land och folk till godo.»

När konungen uppstigit och satt sig på tronen, hemtade h. exc. justitiestatsministern den kongl. kronan från altaret och, tillika med erkebiskopen, satte den på konungens hufvud, hvarvid erkebiskopen läste denna bön: »Gud allsmäktig, himmelens och jordens Herre, som rikets krona eder gifvit hafver, styrke eder uti alla konungsliga och och kristliga dygder, att land och rike må genom edert goda och lyckosamma regemente sig förkofra och förbättra, och att I, efter det timliga och förgängliga riket, mågen blifva delaktig af det, som evigt är, och der bekomma den kronan, som Gud alla rättfärdiga förvarat hafver.»

Sedan hemtade h. exc. statsministern för utrikes ärendena från altaret spiran. Då den af h. exc. samt erkebiskopen till konungen öfverlemnades, läste erkebiskopen denna bön: »Den allsmäktige Guden, som satt eder att med konungsligt välde råda öfver Sitt folk, och befallt, att I med rättfärdighet detta folket regera och döma skolen, Han förläne ock eder nåd att alltid rätta eder efter den evige Konungen, hvars spira är en rättvis spira; alltid älska rättfärdigheten och hata ogudaktigt väsende, genom vår Herre Jesum Kristum.»

Deruppå hemtade statsrådet och chefen för civildepartementet äplet och, tillika med erkebiskopen, öfverlemnade det åt konungen, som då tog spiran i venstra handen och emottog äplet med den högra, hvarvid erkebiskopen läste denna bön: »Gud, som eder satt hafver till Sveriges, Göthes och Wendes konung, förläne eder Sin nåd, att I riket hålla mågen vid full makt och välstånd, Honom till pris och ära, eder till berömmelse, Sveriges män och detta landet till gagn, frid och enighet!»

Derefter gick statsrådet och chefen för finansdepartementet till altaret och hemtade nyckeln, den han och erkebiskopen öfverlemnade åt konungen, som då lemnade äplet att hållas af statsrådet Bergström. Härvid läste erkebiskopen denna bön: »Gud den allsmäktige, som eder af Sin gudomliga försyn till denna konungsliga ära upphöjt hafver, gifve eder nåd att öppna vishetens och sanningens skatter för edert folk, att utestänga villor, laster och duglöshet ur edert rike, samt bereda åt den idoge trefnad och förkofran, lättnad och tröst åt den lidande och bedröfvade!»

Sedan hemtade statsrådet och chefen för landtförsvarsdepartementet svärdet, hvilket han, jemte erkebiskopen, öfverlemnade, blottadt, åt konungen, då H. M:t lemnade nyckeln till statsrådet Wærn, och erkebiskopen läste denna bön: »Gud, som eder svärdet antvardat hafver, att I dermed skolen beskydda de fromma och rättsinniga, men straffa de vrångvisa, de der lag och rätt ej akta, och eder sjelf eller landet förderfva vilja, gifve ock eder Sin heliga nåd, att I alltid mågen varda vid en god tröst till att manligen strida och uträtta edert värf till Guds ära, edert samvetes frid och edra undersåtares välfärd, genom Jesum Kristum, vår Herre!»

Derefter återgick erkebiskopen till altaret. Konungen lemnade svärdet till statsrådet Weidenhjelm, som höll det blottadt och högburet, och konungen återtog spiran i högra handen samt äplet i den venstra. Regalierna svärdet och nyckeln höllos då till venster, närmast tronen.

Riksmarskalken gaf då tecken åt rikshärolden, som framträdde och ställde sig på öfversta trappsteget till tronen, samt utropade:

Nu är OSCAR DEN ANDRE krönt till Sveriges, Göthes och Wendes konung, han och ingen annan!

Efter skedt utrop, höjde rikshärolden, jemte de öfriga härolderna, sina spiror, då pukor och trumpeter läto höra sig, och församlingen svarade: »Lefve konung Oscar den andre!» hvarvid orkestern instämde med musiken i en korus af orden i 1:a Samuels bok, 10:e kapitlet, 24:e versen: »Lycka ske konungen» etc., hvarefter sjöngs 1:a versen af psalmen n:r 300: »Hell konung säll och lyckosam» etc.

Så snart häroldsropet skett, gaf riksmarskalken tecken till saluten, hvilken verkställdes medelst 42 skott från batteriet å Skeppsholmen och ett lika antal från batteriet å Kastellholmen.

Då psalmen blifvit sjungen, läste erkebiskopen denna bön: »O! evige allsmäktige Gud, som våld hafver öfver menniskors riken, uti Hvilkens hand alla herradömen äro, Dig vare evinnerlig lof och ära, att Du en kristlig och mild konung öfver oss uppsatt hafver; utgjut, o, Du barmhertige Fader! öfver honom Din heliga andas kraft, visdom och styrka; sänd, o, Herre Gud! Din smorda hjelp af helgedomen och hör honom i Din heliga himmel, att han Ditt folk med nåd hjelpa, med rättvisa regera, och med lycka och seger beskydda må! Bevisa honom godhet och trohet, att de bevara honom och att hans år måga blifva från slägte till slägte! Låt, Herre! hans krona öfver honom blomstra, och stadfäst hans tron för Dig evigliga, på det Ditt gudomliga namn må varda prisadt och upphöjdt, Din heliga kristliga församling utvidgad och beskärmad, och i all land under hans välde rättfärdighet, frid och välsignelse blifva och förökas, genom Din son, Jesum Kristum, vår Herre!»

Derpå gafs välsignelsen af erkebiskopen. Sedan började åter musiken.

Konungen begaf sig då tillbaka till sin stol, i den ordning, att först gick riksmarskalken, och efter honom bars nyckeln samt dernäst svärdet blottadt och upphöjdt; hvarefter konungen gick med den kongl. manteln på sig, kronan på hufvudet, spiran i högra handen och äplet i den venstra. Näst bakom H. M:t buros riksbanéret och Serafimerordensbanéret.

Så snart konungen satt sig på sin stol, framträdde grefvarne Hamilton och Manderström till drottningen för att ledsaga henne till tronen framför altaret.

Öfverhofmästarinnan, biträdd af kammarfröken och hoffröknar, tog af Hennes Majestät den furstliga manteln, som af tjenstförrättande öfverste-marskalken emottogs och lades på altaret. Sedan drottningen derefter tagit af sig den furstliga kronan, som af tjenstförrättande öfverstemarskalken ställdes på altaret, satte sig Hennes Maj:t på tronen och musiken upphörde.

F. d. statsrådet frih. af Ugglas samt erkebiskopen togo då drottningens mantel från altaret och lade den öfver Hennes Majestäts axlar, hvarpå öfverhofmästarinnan, biträdd af kammarfröken och hoffröknar, fäste densamma. De herrar, som ledsagat Hennes Majestät, hjelpte henne då att falla på knä, hvarpå erkebiskopen tog smörjelsehornet och smörjde hennes majestät på ännet och handlederna, sägande: »Den allsmäktige evige Gud ingjute Sin heliga anda uti eder själ och sinne, uppsåt och företag, igenom Hvilkens gåfva allt edert förehafvande må lända Gud till pris och ära, rätt och rättvisa till styrko, land och folk till godo!»

När drottningen uppstigit och satt sig på tronen, hemtade frih. De Geer kronan från altaret och, tillika med erkebiskopen, satte den på drottningens hufvud, då erkebiskopen läste denna bön: »Gud allsmäktig, himmelens och jordens Herre! som kronan eder gifvit hafver, styrke eder uti alla konungsliga och kristliga dygder, att I, efter detta timliga och förgängliga riket, mågen blifva delaktig af det, som evigt är, och der bekomma den kronan, som Gud alla rättfärdiga förvarat hafver!»

Sedan hemtade grefve von Platen spiran från altaret, och, då den af honom och erkebiskopen till drottningen öfverlemnades, läste erkebiskopen följande bön: »Gud allsmäktig, som eder med denna spira konungslig höghet gifvit hafver, han förläne ock eder nåd, att I, under denna högsta jordiska värdigheten, mågen alltid förelysa med dygder, älska rättfärdigheten och hata ogudaktigt väsende genom vår Herre Jesum Christum!»

Derefter tog f. d. statsrådet grefve Mörner äplet från altaret och, jemte erkebiskopen, öfverlemnade det åt drottningen, som då tog spiran i venstra handen. Erkebiskopen läste härvid denna bön: Gud, som eder satt hafver till Sveriges, Göthes och Wendes drottning, förläne ock eder Sin nåd, att riket under eder må i allo mätto förmeras och förbättras, Honom till pris och ära, eder till berömmelse, Sveriges män och detta landet till gagn, frid och enighet!»

Sedan återtog drottningen spiran i den högra handen och höll äplet i den venstra.

Riksmarskalken gaf då tecknet till rikshärolden, som framträdde och ställde sig på öfversta trappsteget till tronen samt utropade:

Nu är SOPHIA WILHELMINA MARIANA HENRIETTA krönt till Sveriges, Göthes och Wendes drottning. Hon och ingen annan!

Efter detta utrop höjde rikshärolden och härolderna sina spiror, då pukor och trumpeter läto höra sig och orkestern instämde i en korus af orden: Lycka ske drottningen! hvarefter sjöngs 1:a versen af psalmen n:r 268: Hela verlden fröjdes Herran etc.

Så snart häroldsropet skett, gaf riksmarskalken tecken till skjutningen, som verkställdes på lika sätt som för konungen.

Derefter läste erkebiskopen denna bön: O! »Du barmhertige Fader, som våld hafver öfver menniskors riken, uti Hvilkens hand alla herradömen äro, Dig vare evinnerlig lof och ära, att Du en kristlig och mild drottning öfver oss uppsatt hafver; utgjut, o, Du barmhertige Fader! öfver henne Din helige andas kraft, visdom och styrka; sänd, o, Herre Gud, drottningen hjelp af helgedomen och hör henne i Din heliga himmel, att hon Ditt folk med nåd hjelpa och med rättvisa förelysa må! Bevisa henne godhet och trohet, att de bevara henne och att hennes år måga blifva från slägte till slägte! Låt, Herre! Hennes krona öfver henne blomstra och stadfäst hennes tron för Dig evigliga, på det Ditt gudomliga namn må varda prisadt och upphöjdt, Din heliga kristliga församling utvidgad och beskärmad, och i all rättfärdighet, frid och välsignelse blifva och förökas, genom Din son, vår Herre, Jesum Kristum! Amen.»

Sedan gafs välsignelsen af erkebiskopen. Derpå började åter musiken.

Drottningen begaf sig derefter tillbaka till sin stol, i den ordning, att först gick tjenstförrättande öfverstemarskalken, och dernäst H. M:t drottningen, med kronan och manteln på sig, samt spiran i högra handen och äplet i den venstra, beledsagad af förenämnde herrar Serafimer riddare och uppvaktad af fru öfverhofmästarinnan. Hennes M:ts kammarfröken och hoffröknar uppburo släpet.

Sedan drottningen intagit sin stol, gick konungen, företrädd af riksmarskalken och de herrar, hvilka buro svärdet och nyckeln, samt beledsagad af deras excellenser svenska herrar statsministrarne samt svenska statsrådet, åter fram till altaret och satte sig på tronen, som af de två vakthafvande öfverste kammarjunkarne förut blifvit omvänd, så att H. M:t kom att vända ansigtet åt församlingen. Deras exc:r och statsråden ställde sig dervid på ömse sidor om tronen; svärdet och nyckeln höllos på sidorna framför konungen, samt riksbaneret och Serafimer-ordens-baneret till höger och venster bakom tronen.

Sedan musiken tystnat, gaf riksmarskalken tecken till hyllnings-edens afläggande, då rikshärolden ställde sig gent emot tronen och utropade:

»Gode herrar och män af riksdagens båda kamrar, gören konungen eder ed!»

Riksdagens ledamöter uppstego då och aflade, med två uppräckta finger, eden, som af justitie-statsministern förestafvades. Derefter återgick konungen och intog sin stol, hvarvid svärdet och nyckeln, såsom förut, buros framför H. M:t, samt riksbaneret och Serafimer-ordens-baneret fördes efter till deras förra ställen.

Sedan sjöngs 1:a versen af psalmen n:r 272: Nu tackar Gud allt folk etc.

Derpå började åter musiken, och processionen begaf sig från kyrkan samma väg och i samma ordning som dit, endast med den ändring, att deras excellencer herrar statsministrarne omgåfvo H. M:t konungen, och de herrar, hvilka burit de regalier och mantlar dem konungen och drottningen nu sjelfva buro, intogo sina vederbörliga ställen inom de kongl. ordnarne, näst efter Serafimer-ordens-baneret.

Den i kyrkan sjungna kröningskantaten var af följande lydelse:

Före akten.

Introduktion.

En, blott en, förgängelsen ej hinner,
En, blott en, i evighet består.
Dagar räknar icke *Han* och år.
När allt annat slocknar, bäst det brinner,
Vissnar, bäst det blommar, och — försvinner,
Honom, Honom du allena finner
Än i dag densamme som i går.
Det var *Han*, som följde våra fäder,
Tog dem opp i sitt förbund,
Halp dem plöja hafvens vida rund
Och i skogar, byar, städer
Lägga hemmets sekelfasta grund.
Det är *Han*, hvars nåd oss ännu gläder
Och i templet oss till möte träder
Denna löftets helga stund.

Hymn.

Solarnas sol, hvad vore vi,
Om ej Du Dina strålar sänder?
När från oss Dina blickar Du vänder,
Allt är kaos, allt är förbi.
Du, som stjernor och hjertan tänder,
Du, som gör själen från töcknar fri!
Allt förtro vi i Dina händer,
Konung och folk och hyddor och länder.
Fädernas Gud, stå än oss bi!
Gjut öfver allt Din ymnighets mått,
Tag i Ditt hägn både kojor och slott!
Må Du med rik välsignelse löna,
Må Du med ära och lycka kröna
Sveriges älskade, ädle Drott!

Efter akten.

Qvartett.

Hell Nordens krönta Kungapar!
Så beder nu en hvar.
Och våren i sin unga glans
Har löf och blommor till en krans,
Som folkets kärlek flätar huld
I diademets guld.

Der ligger mellan fjell och strand
Vårt sköna fosterland,
Med männer, såsom förr det haft,
Af allvar fulla och af kraft:
Ett folk, som ej förtrycket tål,
Ett folk af jern och stål.

Det folket ser, o Konung, opp
Till Dig med tro och hopp.
Det läser i Din varma själ,
Der står med eldskrift: *allas väl.*
Och högre ej ett hjerta slog
För oss i nordanskog.

När kung och folk förstå hvarann,
Då stå de som en man.
Då rädas de ej oväns hot,
Gå dunkla öden gladt emot,
Och folket ser i kronan då
Sin egen makt också.

Kör.

Isarne smält, och den varma solen
Skiner på grönskande land vid polen,
Jubel fyller hvar simmande sky.
Isen ock smälter i menniskosinnen,
Rymden ljusnar, och heliga minnen
Komma de vintriga skuggor att fly.
Lycka ske *Honom*, som lärt att styra
Rullande skeppet i stormens yra,
Följa magneten, hur böljorna gny.
Lycka ske *Henne*, Hans blida stjerna!
Vårdande husliga dygdernas kärna
Fostrar hon Hoppet för dagar, som gry.
Dubbelparet af blommande söner
Skydda, o Evige! Hör våra böner,
Vare Din nåd hvarje morgon oss ny!

Saluten efter fulländandet af konungens kröning gafs kl. 1.48 och den efter drottningens omkring tjugu minuter senare.

Processionen satte sig i gång tillbaka från kyrkan till kongl. slottet kl. ½3 e. m.

Kröningsdagen högtidlighålles i Upsala med bön af domprosten Torén i domkyrkan kl. 12. På aftonen lär en festlig kollation komma att ega rum.

Kröningsdagen skulle i Göteborg högtidlighållas med offentlig bön kl. 1 middagen i Domkyrkan, Christinæ, Garnisons- och Johannis-kyrkorna samt Carl Johans kyrka. En enkel festlighet är tillämnad att kl. 6 e. m. ega rum å högre elementarläroverkets stora sal, der, jemte afsjungande af ett par fosterländska sånger, ett tal hålles af fil. dr O. Sjögren.

Kröningsdagen firas i Carlskrona med festmiddag å frimurarehusets stora sal, festlig samling å rådhuset kl. 7 e. m. Kl. 8—10 på afton anställes en festlig belysning i Hoglandsparken, derunder musik utföres. Samma dag komma stadens fattiga att särskildt och frikostigare bespisas.

I Lunds domkyrka skulle kl. 11 f. m. kröningsdagen hållas predikan af biskop Flensburg. Till att deltaga i denna högtid och i den procession, som från Stora auditoriet i biblioteksbyggnaden skulle utgå kl. ¾ 11, lär universitetets prorektor, professor Blomstrand, genom särskild skrift i dag inbjudit universitetets lärare och lärjungar, stater och kårer samt samhällets öfrige invånare. Omedelbart efter gudstjenstens slut skulle studentkåren under sina banér och fanor samlas å Lundagård, der af studentsångföreningen fosterländska sånger skulle afsjungas. Kl. 3 e. m. festmiddag å S:t Knutssalen, till deltagande i hvilken inbjudning utfärdats af universitetets rektor, stadens borgmästare och fullmäktige. På aftonen skulle Akademiska föreningens byggnad genom studentkårens försorg i sin helhet illumineras.

Kamrarne fortsatte i lördags afton till ett godt stycke efter midnatt öfverläggningarne rörande skolfrågan, utan att likväl hinna till slut genomgå betänkandet i ämnet.

Vi skola söka här i möjligaste korthet angifva hvad som under de långvariga förhandlingarne blifvit af riksdagen eller af de särskilda kamrarne beslutet.

Det är redan förut bekant att båda kamrarne bifallit det särskilda utskottets framställning i afseende å inskränkningen af samtidigt i klass lästa ämnen, deri utskottet, med förmälan att K. M:ts förslag härinnan i öfrigt icke gifvit anledning till någon anmärkning, tillstyrker en anhållan hos K. M:t att han ville taga i öfvervägande huruvida icke undervisning i naturalhistoria i elementarläroverkens högre klasser bör meddelas å alla linierna, dock utan att upptagas såsom examensämne i mogenhetspröfningen å linien A.

Utskottets hemställan att de af K. M:t föreslagna anordningarne med afseende å inskränkning af undervisningen i språk i skolans nedre klasser har bifallits af Andra kammaren, hvaremot den Första vidtagit en sådan redaktionsförändring af beslutet, hvarigenom kammaren undvikit att yttra sig om de föreslagna anordningarne och endast förklarat att den lemnat förslaget i denna del utan anmärkning.

Enligt utskottets hemställan ha båda kamrarne lemnat utan anmärkning det kongl. förslaget jemväl i afseende derå, att i stället för botanik, zoologi och fysik, allmän naturlära införes såsom hufvudämne i de fem lägre klasserna och att den särskilda slutpröfning i naturalhistorien och det tyska språket, hvilken nu eger rum vid sjette klassens slut, upphör, dervid dock Första kammaren alltjemnt formulerat sina beslut så, att de antyda att kammaren icke yttrat sig om förslagets innehåll i dessa delar.

Med anledning af förslaget, att undervisningen må sammanslutas kring hufvudämnen på hvarje linie, hade utskottet hemställt, att riksdagen ville hos K. M:t anhålla, det han täcktes taga i öfvervägande, huruvida icke såsom hufvudämnen kunde bestämmas, på linierna A och B, klassiska språk och historia och på reala linien, matematik och naturvetenskap. Denna hemställan har blifvit godkänd af Andra kammaren, hvaremot den Första blott förklarat att den lemnat det kongl. förslaget i denna del utan anmärkning.

Vid sitt yttrande om det kongl. förslaget rörande inskränkning af fordringarne i afgångsexamen hade utskottet fogat det bekanta, synnerligen vigtiga tillägget om en anhållan hos K. M:t att taga i öfvervägande huruvida icke öfversättningsprofvet från svenska till latin må utbytas mot en öfversättning från latin till svenska. En sådan hemställan har blifvit af båda kamrarne bifallen, i den Första efter långvariga och lifliga debatter samt genom en votering, som utföll med 45 röster mot 37.

Båda kamrarne ha bifallit utskottets hemställan att riksdagen skulle lemna utan anmärkning det k. förslaget i afseende derå, att de egentliga lärotimmarnes antal minskas; att förmiddagsläsningen i skolan inskränkes; att klassläraresystemet utsträckes och att lärarnes undervisningsskyldighet minskas.

I fråga om nödiga åtgärder för lärarebildningens befrämjande hade utskottet hemställt, att riksdagen måtte uttala den önskan, att redan för nästa riksdag må framläggas förslag om inrättande af en anstalt för elementarlärares praktiska utbildning. Detta förslag har blifvit bifallet af båda kamrarne.

I afseende å den härmed sammanhängande frågan om vissa läroämnens fästande vid de särskilda lärarebefattningarne, hade utskottet föreslagit en anhållan om intagande i skollagen af det stadgande, att för hvarje lektorsbefattning vid elementarläroverken må bestämmas vissa ämnen dels såsom hufvudämnen, dels såsom biämnen. Detta förslag har blifvit bifallet af båda kamrarne.

Enahanda beslut har fattats, i Första kammaren med 46 röster mot 32 och i den Andra med 106 röster mot 50 i afseende å den hufvudpunkt i förslaget, som tillstyrker riksdagen att biträda det k. förslaget derom, att latinska språket skall inträda i fjerde och det grekiska språket i sjette klassen.

Deremot har utskottets, i sammanhang med frågan om kursafslutningar i tredje och femte klasserna, föreslagna anhållan, att såsom ämne för femte klassens afslutningskurs måtte i sammanhang med svensk historia upptagas äfven svensk statskunskap, blifvit utan votering *afslagen* af Första kammaren. Af Andra kammaren blef den bifallen.

Båda kamrarne ha lemnat utan anmärkning förslaget om läseterminernas förlängning, hvaremot endast Första kammaren fattat ett sådant beslut i afseende å nedsättning af den för intagning i elementarläroverkets första klass bestämda ålder af tio år må nedsättas från tio till nio år. Detta förslag har nemligen blifvit med 78 röster mot 73 *afslaget* af Andra kammaren.

Med anledning af det k. förslaget, att den reala liniens kurs skulle förkortas med ett år, hade utskottet hemställt:

att riksdagen måtte hos K. M:t anhålla, det K. M:t täcktes taga i öfvervägande, huruvida icke vid de läroverk, som erhålla realöfverklasser, en lämplig afslutning kunde anordnas äfven i sjunde klassen,

och i sammanhang dermed uttala den önskan, att den högre realbildningskursen må göras dels fyraårig dels tvåårig.

Denna hemställan bifölls med 42 röster mot 28 af Första kammaren, hvaremot Andra kammaren för sin del med 127 röster mot 36 slöt sig till hr A. Rundbäcks i afgifven reservation framställda förslag

det riksdagen, med afslag af hvad utskottet föreslagit, måtte godkänna K. M:ts förslag, att realliniens lärokurs vid de högre läroverken med real öfverbyggnad må omfatta 8 år.

Andra kammaren har genomgått ännu några punkter i förslaget, men uppskjuta vi redogörelsen för de rörande dem fattade besluten tills de förevarit äfven i Första kammaren, så att vi kunna i ett sammanhang meddela utgången i båda kamrarne.

I engelska underhuset stod för några dagar sedan en högst vigtig fråga på dagordningen, en fråga som flere gånger varit å bane och säkerligen ständigt åter skall uppdyka, tilldess hon funnit en tillfredsställande lösning. Vi mena frågan om valkretsarnes representerande i parlamentet i förhållande till folkmängden. Som bekant är, förefinnas i England i detta hänseende stora missförhållanden, hvilka valreformerna af år 1831 och 1867 endast på ett högst ofullständigt sätt kunnat afhjelpa. Vid underhusets sammanträde d. 6 d:s förevar den republikanske deputeraden Charles Dilkes förslag till omorganisation af valdistrikten, enligt hvilket hvarje ort skulle blifva representerad i förhållande till sin folkmängd. Diskussionen i denna fråga var mycket intressant och bragte i dagen de »stora och ohållbara anomalier», såsom *Times* yttrar, hvilka det engelska valsystemet för närvarande företer. Dilke visade, att i underhuset i detta ögonblick finnas ett hundra medlemmar, som äro ditsända af endast åttio tusen valmän, under det att vid sidan af dem sitta hundra andra, som äro utsedda af en million valmän. En annan talare anmärkte, att staden Birmingham med en befolkning af mer än trehundratusen själar endast tillsätter tre deputerade, under det att omkring denna stad inom en omkrets af femtio engelska mil finnas femton orter, som tillsammans ha en endast hälften så stor folkmängd, men dock utse tjugu deputerade. Dilkes förslag, mycket ofullständigt formuleradt, var i sjelfva verket endast ett försök att känna sig före och hade ingen utsigt till omedelbar framgång. Det förkastades med 268 röster mot 77. Premierministern Gladstone bekämpade det icke ur principiel synpunkt, utan betonade endast, att

№ 108. **AFTONBLA[DET]**

Måndagen

Prenumerationspriset för Aftonbladet är i Stockholm för helt år 20 rdr, för halft år 10 rdr 50 öre och för tre månader 5 rdr 50 öre rmt. — Lösnummer-priset är 10 öre rmt. — Prenumeration för L[...] rdr 50 öre, för tre månader 75 öre. — ANNONSER emottagas å Aftonbladets båda Annonskontor vid Mynttorget i Staden och i huset n:o 34 Drottninggatan (ingången från Odensgatan) å Norrma[lm ...] beräknas priset efter det utrymme de upptaga. — *Redaktör* och utgifvare: Aug. Sohlman (träffas i redaktionsangelägenheter kl. 9—10 f. m.). — Redaktionsbyrå: N:o 8 Munkbrogatan, 1 tr. u[pp ...]

Konstitutions-Utskottet
sammanträder Tisdagen den 13 Maj 1873, kl. half Tio (½10) förmidd.

Riksdagens Stats-Utskott
sammanträder in pleno Tisdagen den 13 Maj 1873, kl. Tolf (12) middagen.

Stats-Utskottets
Afdelning för Riksgäldsverket
behagade sammanträda Tisdagen den 13 Maj 1873, kl. Tio (10) förmidd.

Stats-Utskottets
2:dra Utgifts-Afdelning
sammanträder Tisdagen den 13 Maj 1873, kl. Tio (10) förmidd.

Lag-Utskottet
sammanträder Tisdagen den 13 Maj 1873, kl. Elfva (11) förmidd.

Sammansatta Banko- och Lag-Utskottet
sammanträder Tisdagen den 13 Maj 1873, kl. Tio (10) förmidd., i Lag-Utskottets lokal.

Väderleken i norra Europa
den 12 Maj 1873, kl. 7 f. m.

Ort.	Barom.	Therm.	Vind. *)	Väderlek.
Haparanda	754,2	+ 4,0	NO. 2	Snö.
Hernösand	756,2	+ 3,0	N. 1	Mulet.
Falun	754,0	+ 4,0	SO. 3	Regn.
Upsala	754,8	+ 4,0	OSO. 1	Dimma.
Stockholm	754,0	+ 3,8	OSO. 2	Regn.
Carlstad	752,1	+ 6,0	NO. 1	Dimma.
Göteborg	753,5	+ 7,1	OSO. 1	Regn.
Wisby	753,7	+ 7,4	SSV. 1	Regn.
Carlshamn	753,1	+ 7,9	2	Mulet.
Christiansund	756,6	+ 5,2	OSO. 1	Nästan klart.
Skudesnæs	757,6	+ 5,6	VNV. 3	Nästan mulet.
Oxö (Chr.-sand)	753,7	+ 6,8	NNV. 1	Nästan klart.
Köpenhamn	755,2	+ 7,6	V. 3	Regn.
Fanö	758,6	+ 7,6	NV. 4	Nästan mulet.

*) *Siffran i denna kolumn utvisar vindstyrkan i grader från 0=lugnt till 6=orkan.*

Sammanfattning: Mulet öfver hela Sverige och flerstädes regn eller dimma med öfvervägande ostliga vindar. Barometern har fallit öfver hela Skandinavien.

Meteorologiska Observationer i Stockholm.

Den 11 Maj kl. 2 e. m.
Barom. 758,0 millim. Therm. + 8,0. VSV. svag blåst, mulet, regn f. m.

Den 11 Maj kl. 9 e. m.
Barom. 756,7 millim. Therm. + 5,7. OSO. svag blåst, mulet.

Den 12 Maj kl. 8 f. m.
Barom. 753,9 millim. Therm. + 3,2. OSO. svag blåst, mulet, regn, regn under natten.

Högsta temperaturen under den 11 Maj + 9,0.
Lägsta » » » 11 » + 3,7.
Nederbörden under den 11 = 0,05 linier.

Meteorologiska Central-Anstalten.

DÖDE:

Tillkännagifves
att
Prosten och Kyrkoherden i Wärings pastorat
Per Adolf Elfman
efter en längre tids tärande sjukdom
stilla och fridfullt afled
i Wärings prestgård den 3 Maj 1873, kl. 7 e. m., i en ålder af 80 år, 7 månader och 17 dagar;
djupt sörjd och saknad af Maka, Barn, Syster, öfrige Anförvandter och talrika Vänner.
1 Joh. 2 kap. 1, 2 v. Sv. Ps. 480.

Tillkännagifves
att
Enkefru
Maria Kristina Lundahl,
född Kunckell,
stilla och fridfullt afsomnade
på Monäs den 5 Maj 1873,
uti en ålder af 71 år och 9 dagar;
djupt sörjd af Barn och Barnabarn samt Anhörige och Vänner.
Sv. Ps.-B. N:o 472: v. 1.
Dav. Ps. 25: v. 1.

BORGENÄRERS SAMMANTRÄDEN: Grosshandlaren G Wallmarks, den 21 d:s, kl. 10 f. m., å Not. Publici-kontoret, № 24 Skeppsbron. — Aflidne Landtbrukaren F. W. Svanlings från Åkerby, den 21 d:s, kl. 4 e. m., å f. d. Rambovinds-bolagets Kontor i Norrköping; Handlanden S. A. Rosanders i Säfsjö, den 27 d:s, kl. 12, å Hôtelet vid Säfsjö jernvägsstation; Handlanden Svante Svenssons i Tomelilla, den 25 d:s, kl. 2 e. m., å Hôtel du Süd i Ystad; Bruksegaren J. O. Hammars, den 17 d:s, kl. 5 e. m., å gästgifvaregården i Östersund; afl. Poststations-föreståndaren B. A. Teurnqvists, den 21 d:s, kl. 11 f. m., å Lindsjö i V. Fernebo socken; Erik Wallèns i Ledsberga, den 19 d:s, kl. 3 e. m., hos Handl:n Rundblad i Brunsta; Handlanden M. Malms vid Svanberga och hans hustrus, den 19 d:s, kl. 4 e. m., å Svanberga gästgifvaregård; Handelsbolaget G. Wirén & C:nis i Wekbyttan, den 19 dennes, kl. 4 e. m. hos Stadsexekutorn M. Kjellman, Grosshandlanden Söderlindhs gård, i Örebro; Elisabeth Kristoffersdotters i Draget, den 17 d:s, kl. 12, å Hôtelet vid Säfsjö Jernvägsstation; f. Komministern i V. Löfsta och Enåkers socknar J. Lidnanders, den 14 d:s, kl. 12, å Landberga gästgifvaregård; Handlanden P. W. Hellstrands, den 16 d:s, kl. 4, samt afl. f. Handlanden Otto Lundbergs jemte dess enkas, den 16 d:s, kl. 5, och afl. f. Handlanden P. Södergrens jemte dess enkas, d. 16 d:s, kl. 6 e. m., å Rådhuset i Sala.

Stockholms Högskole-förenings Föreläsningar
å Vetenskaps-Akademiens Auditorium, kl. 6—7,30 e. m.

Kurs *G*, Shakespeare, Professor *W. Bolin:*
Tisdagen den 13 Maj: **Othello;**
Torsdagen den 15 » **Kung Lear;**
Lördagen den 17 » **Hamlet,** och
Måndagen den 19 » **Macbeth.**
Biljetter hos Herrar Samson & Wallin och Bonnier, samt vid ingången. (3504)

Allmänna Betraktelser
öfver
Hr Leufstedts Allmänna Betraktelser
öfver
Bibeln.
Tredje Föredraget
blifver Tisdagen den 13 Maj kl. ½8 e. m.
i Bethelkapellet
Fjerde Föredraget nästa *Torsdag den 15 på samma tid och ställe.*
Biljetter à 25 öre säljas på Allmänna Tidningskontoret, Gustaf Adolfs torg, samt i Bokhandeln vid kapellet.
(4242) **Erik Nyström.**

Köping—Hult Jernvägsbolags
till denna dag utlysta Extra Bolagsstämma, varder, i enlighet med föreskriften i 37:de § af Bolagets reglor, uppskjuten till Onsdagen den 14 nästk. Maj, och hålles då å Hôtelet härstädes, kl. fem eftermidd. Örebro den 23 April 1873.
Direktionen. (3722)

Ordinarie Bolagsstämma
hålles med Intressenterna uti »**Aktiebolaget Isfjorden**» Fredagen d. 30 dennes, kl. 6 e. m., å Börsen, i rum som å Schweitzeriet anvisas, och förekommer dervid till behandling frågan om Bolagets upplösning och dess qvarvarande effekters realisering.
Styrelsen. (4282)

SPEKTAKLER.
I morgon Tisdag den 13 Maj:
K. Stora Teatern: Figaros bröllop. (7—¼11)
K. Dramatiska Teatern: Richelieus första vapenbragd. De båda döfve. (½8—10)

Mindre Teatern.
I morgon Tisdag den 13 Maj:
Sista spektaklet före hösten.
Theblomma,
Opera-buffa i 3 akter af A. Duru och H. Chivot. Musiken af Charles Lecocq. Fri öfversättning af E. (½8—omkr. 10.)
Haqvinius & Bergström.

Program
vid
Student-Konserten
i Catharina Kyrka,
till förmån för
StudentcorpsensByggnadskassa,
den 13 Maj 1873.

Första Afdelningen:
1. **Nationalsånger:** a) Svensk: »Vårt Land», af Josephson.
   b) Norsk: Till Fædrelandet, Reissiger.
2. a) »**Sjung, Sjung!**» af Söderman.
   b) **Solvirkning**, af Kjerulf.
3. a) **Korsfarersang**, soloqvartett med chör, af Rubenson.
   b) **Olav Trygvason**, af Reissiger.
4. a) **Längtan**, af Söderman.
   b) **Lok**, Norsk Vallsång, arr. af Södling.

Andra Afdelningen:
5. **Fosterländska Sånger:** a) Svensk: Hör oss Svea, af Wennerberg.
   b) Norges Fjelde, af Kjerulf.
6. a) **Marsch:** »Säg oss ditt namn», af Wennerberg.
   b) **Nöcken**, Tenorsolo med chör, af Kjerulf.
7. **Folkvisor:** a) Svensk: Neckens Polska, arr. af O. Lindblad.
   b) Norsk: »Astri mi Astri», arr. af Kjerulf.
8. a) **Hymn:** »O Gud som styrer, af Wennerberg.
   b) **Brudefærd i Hardanger**, af Kjerulf.

Konserten börjas kl. 1 e. m. och dörrarne öppnas kl. ½ 12.
Biljetter, à 3 rdr, säljas i morgon Tisdag från kl. 8 f. m. hos Hr Musikhandl. Elkan & Schildknecht, Hirsch, Lundquist och Bokhandlaren Malmberg. (4309)

Stort Krönings-Fyrverkeri,
förfärdigadt af Herr Törner, afbrännes i
Humlegården
i dag Måndag den 12 Maj, kl. ½ 10 e. m.
PROGRAM:

№ 1. 12 st. Signalraketer.
2. 1 » Strålsol.
3. 1 » Hjul med kulörer.
4. 6 » Svärmare.
5. 12 » Stjernraketer.
6. 1 » Blomsterdans.
7. 1 » Stjerna.
8. 12 » Raketer.
9. 5 » Fontainer.
10. 1 » Hjul med bengalisk eld.
11. 12 » Raketer med kulörer;
12. 1 » Spiral.
13. 1 » Serastrosol.
№ 14. 2 » Kapriser.
15. 2 » Väderqvarnsvingar.
16. 12 » Perlregnsraketer.
17. 50 » Romerska ljus.
18. 1 » Påfågelsstjert.
19. 12 » Bomber.
20. 12 » Perlraketer.
21. 1 » Färgspel.
22. 12 » Fallskärmsraketer.
23. 5 » Mosaiker.
24. 12 » Guldregnsraketer.
25. 1 » ***Raketkista,*** bestående af 200 mindre raketer.

☞ I händelse tid medgifver utlofvas en *Fest-Dekoration,* 50 fot hög.

Från kl. ½ 5 e. m.:
Stor Instrumental-Konsert.
Program:

Första Afdelningen:
№ 1. **Konung Oscar II:s Kröningsmarsch** af Frieberg.
2. Ouverture till »Hvita Frun» » Boieldieu.
3. Maria Klänge, Vals » Barlow.
4. Potpourri ur »Hugenotterna» » Meyerbeer.

Andra Afdelningen:
5. Festmarch ur Op. »Oberon» af Weber.
6. Terzett ur Op. »Ernani» » Verdi.
7. Konsert-Polka » Herrman.
8. Romans ur Op. »Lalla Rookh» » David.

Tredje Afdelningen:
9. Ouverture till »Figaros Bröllop» af Mozart.
10. Potpourri ur Oper. »Fribetsbröderna» » Offenbach
11. Chör och Vals ur Oper. »100 Jungfrur» » Lecocq.
12. Kuplett ur »Svarta Dominon» » Auber.

Fjerde Afdelningen:
13. Potpourri ur »Gluntarne» af Wennerberg.
14. **Aus des schönen blauen Donau, Vals** » Strauss.
15. Nordiska Fornsånger » Bleckert.
16. Bataljmarsch » C. C. Möller.
17. Folksången » Otto Lindblad.

☞ Under aftonen ekläreras med kulörta lyktor och en transparent med **D.D.M.M. Konung Oscar II:s och Drottning Sophias bröstbilder i naturlig storlek.**
Obs. Biljetter säljas endast vid ingången. (4287)

Manègen å Kongl. Djurgården.
Circus Léonard.
Lördagen den 17 Maj, kl. 7,30 e. m.:
Första stora Föreställningen
af det berömda Franska *Konstberidare-Sällskapet*
i den högre Ridkonsten, Hästdressyr, Luftgymnastik, Pantomim m. m.
Närmare genom affischer och program. **Jules Léonard,**
(4299) Direktör.

Hos **Abr. Hirsch** har utkommit och är att tillgå hos samtlige Musik- och Bokhandlare à 1 Rdr:
Kröningsmarsch
utförd af samtliga Regements-Musik-Corpser
vid
D. D. M. M. Konungens och Drottningens Kröning
den 12 Maj 1873,
komponerad af
F. A. Frieberg.
(4307)

Till förmån för Märtha Ericson
gifves
å Vetenskaps-Akademiens hörsal,
Onsdagen den 14 Maj, kl. ½ 8,
En Soirée,
enligt följande **PROGRAM:**
1. **Aria** ur »Skapelsen» af Haydn, sjunges af Märtha Ericson.
2. **Lieder ohne Worte** » Mendelsohn, utföres af en Musikälskarinna.
3. a) Marguerite » Gounod,
   b) »Bland fjellen» » Heland,
   c) Vårhelsning » Josephson, sjunges af Märtha Ericson.
4. a) Etude » Chopin,
   b) Etude » Henselt, utföras af en Musikälskarinna.
5. **Aria** ur »Robert» » Meyerbeer, sjunges af Märtha Ericson.
6. **Deklamation.**
7. a) Synöves Sang » Kjerulf,
   b) Svensk Folkvisa, sjungas af Märtha Ericson.

Reserverade biljetter, à 2 rdr; onumrerade, à 1 rdr 50 öre, finnas att tillgå i Hr A. Lundquists Musikhandel samt vid ingången. (4300)

Table d'hôte
serveras
från och med *Måndagen den 12 Maj,*
kl. 2—5 e. m.
uti
Berns' Salong,
à 1 rdr 50 öre per couvert
(Smörgåsbord, fyra rätter mat).
Taffelmusik
utföres under middagen af en vald Orchester.

Stor Festbal i Södra Salongen
i dag Måndag, **Charlotta-dagen.**
Entrépriserna så väl till Salongen som Läktaren äro de vanliga. Balen börjas kl. 9 e. m.
Vidare genom Affischer. (4281)

Österrikiska Floriner
i sedlar
försäljas dagligen hos
Guilletmot & Weylandt.
(3778)

Alla sorters Helsovatten
hos
Nyblæus & Comp.,
12 Köpmangatan 12.
(2722)

Smålands Grädd-Ost
af Majoren Keys välkända prisbelönta tillverkning är nu åter inkommen till
Janne Andersson,
(4206) № 5 Malmskilnadsgatan.

In- och utländska
Parfymer, Tvålar m. m.
till billigt pris hos
O. STRÅLE,
(4255) Parfymerimagasinet, Fredsgatan 24.

Pianinos, Taffelpianos och **Orglar,** äfven brukade Instrumenter till billigaste priser
Regeringsgatan 58, hos Instrumentmakaren *J. H. Löwendahl.*
(4269)

Liljeholmens Vinfabriks
prisbelönta tillverkningar af
SVENSKA VINER
Champagne, Portvin, Sherry, Krusbärsvin, Vinbärsvin, Muskat, m. m.),
BÄRSAFTER och ÄTTIKA,
flera slag.
Kontor och Försäljningslokal:
Svartmangatan № 20. (14)

Auktion.
Kongl. Lots-styrelsen vill härmed till spekulanters kännedom meddela, att genom offentlig Auktion, som Onsdagen den 28 nästinst. Maj kl. 11 förmidd., anställes inför K. Lots-styrelsen, komma att för rikets fyrar upphandlas 15,770 kannor väl renad, färsk, ljus och klar rapsatolja, att levereras å tid och under vilkor, som innefattas i K. Lots-styrelsens om sagde upphandling denna dag utfärdade Kungörelse, hvilken i Post- och Inrikes Tidningar införes den 22 dennes samt den 7 och 21 Maj detta år.
Stockholm den 21 April 1873. (3669)

Till rättelse vid **bouppteckning** efter *framlidne Enkefru Majorskan Charlotta Mörner,* född *Whitelock,* torde hvar och en som har något att i boet fordra eller vet sig der vara skyldig, sådant skriftligen anmäla i sterbhuset, inom denna månads utgång, under adress № 5 litt. B Norra Tullportsgatan. (4271)

Från och med Måndagen den 12 Maj 1873 hålles vår Kassa öppen från kl. 9 f. m. till kl. 5 e. m.
Stockholm den 6 Maj 1873.
Hofgren & C:ni,
(4126) Jacobstorg N:o 3.

Försäkrings-Aktiebolaget
SKANDIA
i Stockholm
meddelar
Lifförsäkringar,
Lifräntor,
Kapitalförsäkringar,
Brandförsäkringar
och försäkringar mot
explosion af ånga eller lysgas.
Prospekter, ansökningsformulär och alla nödiga upplysningar erhållas å Bolagets *Hufvudkontor, Mynttorget 1,* vid följande i hufvudstaden upprättade agenturer:
för alla grenar af Bolagets rörelse:
M. J. Nejber, Slottsbacken N:r 8,
C. J. Abenius, Gref-Thuregan N:r 40ta,
A. Hazelius, Regeringsgatan N:r 12,
R. Eneström, Stortorget N:r 18,
och för *Lifförsäkrings-, Lifränte- och Kapitalförsäkringsrörelsen:*
Oscar Weidenhielm, Nybrogatan N:r 18; samt i landsorten hos Bolagets dervarande agenter. (43)

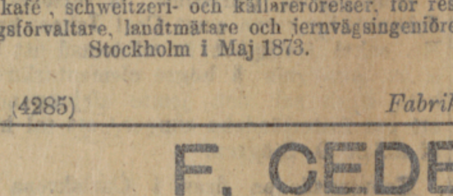
Norwich Union,
Brandförsäkrings-Bolag
i
London och Norwich,
stiftadt 1821,
afslutar genom undertecknade, befullmäktigade ombud, försäkringar mot brandskador på fördelaktiga vilkor.
C. WORM & Co.,
Drakens gränd № 1,
(3349) 2 tr. upp.

C. G. CERVIN,
N:r 6 Malmtorgsgatan,
utfärdar *Resekreditiver,* betalbara i de flesta städer och badorter i utlandet, säljer Vexlar samt Österrikiska Gulden och Preussiska Thalersedlar äfvensom Francs i guld och sedlar. (4234)

C. ÖSTLUNDS patenterade Gaskök m. m.



Hushållskök. Reskök. Fotogénkök.



Blåsrörslampa. Fickkök.

Af dessa kokapparater som för sin billighet att använda, snabba uppkokning, det lilla utrymme de intaga samt för sin fullkomliga frihet från os och sot, vunnit ett så allmänt bifall, finnas nu i handeln 3:ne olika sorter nemligen:
Hushålls-, Res-, Fickkök.

Dessa apparater ega ett mångsidigt användande, då de förutom till all slags matlagning (kokning och stekning) inom hushållet, kunna med fördel användas på apothek, kemiska laboratorier etc., för kafé, schweitzeri- och källarerörelser, för resor, jagt, fiske och lustfärder, för timmermärkare, skogsförvaltare, landtmätare och jernvägsingeniörer, officerare och skarpskyttar m. fl.
Stockholm i Maj 1873.
C. Östlund,
(4285) *Fabriksförsäljningsmagasin: Kornhamnstorg N:o 49.*

F. CEDERLUND,
28 Skeppsbron.
Jernvägsmateriel af alla slag, Rails med tillbehör, Lokomotiver, Person- och godsvagnar, Axlar med Hjul, Vändskifvor, Jernbalkar, Hörn-, T- och Vinkeljern, Jernplåt m. m., allt från Belgiens förnämsta verkstäder.
Rails-sektioner och ritningar till Lokomotiver m. m. i stort urval.
Nya ritningar upprättas.
Consulterande Ingeniör, Major Adelsköld. (4290)

Uti **Elkan & Schildknechts** Musikhandel
(Fredsgatan № 17)
samt hos öfrige Musik- och Bokhandlare:
Krönings-Marsch
af
Ludvig Norman.
Pris 1 Rdr
☞ *Utförd af Kgl. Hofkapellet vid Krönings-Ceremonien i S:t Nicolai Kyrka*
(4298)

Une dame française
désire se placer comme dame de companie à la campagne pour l'été. S'adresser au bureau de ce journal Odensgatan à »G. W.». (4267)

Aktiebolaget
StockholmsHandelsbank
köper och säljer **obligationer,** köper **vexlar** och lemnar **lån** mot säkerhet af alla slags värdepapper, vågförda effekter m. m.; beviljar **kassakreditiver** att begagnas från den dag kontraktet underskrifves och beräknas kreditivräntan för närvarande till **fem** procent; försäljer dagligen postremissvexlar samt vexlar i utländskt mynt, betalbara å de flesta Europeiska börsplatser och i Norra Amerika, emottager uppdrag af köp och försäljning af vexlar i utländskt mynt; ombesörjer liqvider och inkasseringar samt i öfrigt allt som hör till bankrörelse.
Banken emottager penningar å
Depositionsräkning
på 3 månaders uppsägn. mot 4 % årlig ränta,
» 2 » » » 3½ » » »
» 1 månads » » 3 » » »
samt å **Upp- och Afskrifningsräkning** mot 2 % att disponeras vid anfordran och 2½ % efter 8 dagars sigt, på andra uppsägningstider efter öfverenskommelse i Bankens lokal, som hålles för allmänheten öppen alla helgfria dagar från kl. 10—½3.
Utom Stockholm boende behagade direkt korrespondera med banken.
Post- och Telegrafadress: **Stockholms Handelsbank.** (25)

Hâvre—Stockholm.
Ångf. *Motala,* Kapt. F. W. Gleerup, afgår från Hâvre *omkring den 15:de Maj,* hvilket härmed meddelas Herrar Varureqvirenter. Närmare meddela
i Hâvre Hr **Dumenil-Leblé,**
i Stockholm **Olsen & Wright.**
Skeppsbron № 20

Stockholm—London.
Ångaren **Severn,** Kapt. *Milestone,* afgår härifrån till **London** *omkring den 16 Maj.*
Närmare meddela *Nordström & Thulin,*
Skeppsbron № 32
Obs. *Förändrad afgångstid.*

London—Stockholm.
Svenska snabbgående ångaren
Nautilus,
18 års första klass, 1150 tons,
Kapt. K. Ahlborg,
afgår från **London** till **Stockholm** *omkring den 14 Maj*
Närmare meddela
i London *Phillipps, Graves Phillipps & Co.,*
samt härstädes *Carl W Boman,*
Flygarsons Efterträdare.

Stockholm—Hull.
Ångaren **Bergsund,** Kapt. *J. E. Morberg,* afgår från **Stockholm** till **Hull** omkring den 14 Maj.
Närmare meddelar *Carl W. Boman,*
Flygarsons Efterträdare.

Bordeaux—Stockholm.
Ångf. **Stockholm,** Kapt. A. F. Ekdahl, afgår från Bordeaux till Stockholm under *sednare hälften af Maj,* — hvilket härmed meddelas Herrar Varureqvirenter.
Närmare meddela
i Bordeaux Hr *H. Pohl.*
i Stockholm *Olsen & Wright.*
Skeppsbron № 20.

Göteborg—Hâvre-Kristiansand.
Ångfart. **Gustaf Wasa,** fördt af Kapt. Oscar Cassel, kommer att under årets lopp underhålla regelbunden förbindelse mellan **Göteborg** och **Hâvre,** anlöpande **Kristiansand,** medtagande passagerare och gods.
Fartygets afgång från de olika platserna blir omkring hvar fjortonde dag.
Vidare meddela
i Hâvre Hr *Dumenil-Leblé.*
i Göteborg Hr *C. L. Berggren.*
Göteborg den 2 Jan. 1873. (670)

Göteborg—Hull.
Wilson-liniens utmärkta 1:sta klassens K. Poståugfartyg:
Rollo, Kapten *W. Abbott,* 1800 Tons,
Orlando, Kapten *F. Dossor,* 1800 »
afgå alternativt:
Från Göteborg **hvarje Fredag** *kl. 4 e. m.*
» Hull **hvarje Lördags morgon,**
omedelbart efter London-Snälltågets ankomst.
Första klassens kajutor i båda dessa fartyg ligga **midskepps.** Alla öfriga anordningar för Passagerare äro äfven af beqvämaste art.
Gods och varor medtagas, äfvensom paketer och effekter af alla slag.
Vidare befordran af gods m. m. ombesörjes billigt och skyndsamt om detsamma adresseras till Hrr **Tho:s Wilson Sons & Co.,** Hull.
Närmare underrätta
C. G. Rogh i Stockholm och
J. W. Wilson i Göteborg.

Obs. **Förändrade afgångstiden från Göteborg.**

Göteborg—London.
I likhet med föregående år kommer regelmessig förbindelse mellan dessa hamnar att allt fortfarande underhållas med ångfartygen
Carl XV, Kapt. *C. M. Ericsson,* 1200 Tons,
Victoria, Kapt. *P. Larsson,* 800 »
Prins Oscar, Kapt. *A. J. v. Beis.* 1000 »
Albert Edward, Kapt. *L. A. Anderson,* 1400 Tons,
af hvilka starka och för Passagerare beqvämt inredda fartyg, minst ett hvarje vecka kommer att afgå från hvardera hamnen, medtagande så väl Passagerare som Gods.
Närmare upplysningar rörande afgångstider, liksom i allt öfrigt, lemnas af Fartygens Kommissionärer:
J. W. Wilson i Göteborg,
W. E. Bott & Co i London, 10 Mark Lane.

Ny direkt Ångbåtsförbindelse
emellan
Göteborg, Köpenhamn och Lübeck
samt i förbindelse dermed befordran af passagerare och gods **till och från Stettin,** kommer att öppnas med:
Ångfartygs-Aktiebolaget Göteborg-Lübecks förstklassiga, för passagerare särdeles beqvämt inredda 400 tons ångaren
OSCAR II,
Kapt. G. M. Lithman,
som **Onsdagen den 14 Maj** börjar regulièra resor enligt följande turlista:

Söder-ut:	*Norr-ut:*
afgår från *Göteborg* hvarje Onsdag kl. 5 e. m.	afgår från *Lübeck* hvarje Lördag kl. 6,15 e. m.
ankommer till *Köpenhamn* hvarje Torsdags morgon.	ank. till *Köpenhamn* hvarje Söndags förmiddag.
afgår från *Köpenhamn* hvarje Torsdag kl. 2,30 e. m	afgår från *Köpenhamn* hvarje Måndag kl. 5 e. m.
ankommer till *Lübeck* hvarje Fredags morgon före 1:a bantågets afgång.	ankommer till *Göteborg* hvarje Tisdags morgon.

Med denna lägenhet erbjudes en snabb och direkt befordran af passagerare och gods, dels **till och från Köpenhamn, Lübeck** och dels i följd af öfverenskommelse med **nybyggda, förstklassiga ångaren TITANIA** jemväl **till och från Stettin,** dervid genomgående frakter beräknas och direkta konnossementer erhållas. — Gods medtages till genomgående frakter äfven till Hamburg.
Tur- och returbiljetter, gällande för fyra veckor, säljas mot rabattering å priset så väl till **Köpenhamn, Lübeck** som **Stettin.**
Vidare meddelas af fartygets Kommissionärer:
i Lübeck: Hrr *Charles Petit & C:ni,*
i Hamburg: » *D:o D:o* och
Hr *Gustaf Timmermann,* Alterwall 46;
i Köpenhamn: Hr *C. K. Hansen,*
i Stettin: » *R. C. Griebel;*
i Göteborg: Hrr *Edgren & Wahlström,* n:o 4
(4168) Skeppsbron.

oskadade delen af kullen. Uti denn[illegible], som befanns omgifven af tvenne enk[illegible] låga ringmurar med 3 fots mellanrum, [illegible]träffades vid företagen gräfning å södra sidan, endast 2 fot från ytan och 1½ fot från botten, en af 4 på kant stående stenar bildad graf af 2 fots längd och 1 fots bredd samt ofvan betäckt med en enda sten. Grafven befanns fylld med lös jord; men sedan denna upptagits, träffades på botten några brända större ben samt en bronsknif af 2½ tums längd. I midten af högen och på botten af densamma påträffades ett stenkummel, innehållande en större graf, 6 fot lång samt 1½ fot bred och hög. Uti denna funnos brända ben, jemte något träkol, samt en större och en mindre bronsknif, den förra af 6 och den senare af något öfver 2 tums längd. Bottnen uti denna, såväl som i den förra grafven var stensatt, men de här funna benen voro mindre och så förmultnade, att de sönderföllo vid minsta beröring. — Begge grafvarne hade en riktning från öster till vester.

Vid undersökningens fortsättning träffades åter på södra sidan af kullen, cirka 1 fot under jordytan, en lerurna, 8 tum hög och innehållande, äfven denna, brända ben. Kärlet var dock så bräckligt, att, ehuru gräfningen skedde med största försigtighet, det samma föll alldeles i sönder.

Den jordmassa, hvaraf högen bildades, utgjordes af svartmylla, hvilken låg på hvit sandbotten. Å högen, som nu var bevaxt med små buskar, hafva troligen tillförene funnits större träd, enär trädrötter förmärktes nere vid bottnen af den samma. — Från hvilken tid i fråga varande ättehög förskrifver sig är naturligtvis omöjligt att med visshet afgöra; men antagligt är, att den åtminstone går så långt tillbaka i tiden, som till 5:te eller 4:de århundradet.

Minnesfesten i Upsala.

I

Såsom vi i går efter en telegrafisk underrättelse meddelade, firades då universitetets minnesfest öfver konung Carl XV, hvilken i dag efterföljts af [illegible]. Den i går hållna måste i alla afseenden anses lyckad och högtidlig, och allt talar för att dagens fest ej gifvit den samma efter. Begge två hafva firats å Karolinasalen, som vid båda tillfällena varit dekorerad på samma sätt, så att den erbjudit en i all sin enkla sorgeprakt högst imponerande anblick. Denna sal, som är en af de största i Norden och rymmer omkring 2500 personer, var i går uppfyld af åhörare, dock ej till den grad att någon trängsel förspordes, emedan utrymmet var på förhand noga beräknadt och antalet inträdeskort derefter bestämdt. En föredömlig ordning egde rum vid placeringen, i det deltagarne i processionen, led efter led som de inkommo, genast utan något fjesk eller bråk af de utsedde marskalkarne visades till de för dem utsedda platserna. De med biljetter försedda damerna hade redan förut intagit sina platser. För att göra ordningen fullständig hade, till betryggande mot möjlig eldsfara, femtio studenter under särskild chef, jemte eldsläckningsmateriel, blifvit placerade å läktarne. Deremot funnos der inga sittplatser, emedan redan ett par gånger förut varnande olyckstillbud egt rum, i det bänkar derifrån nedstörtat.

Som bekant är, har den stora öfre salen i biblioteksbyggnaden aldrig erhållit någon egentlig inredning, utan får för hvarje gång någon fest der firas en särskild tillfällig dekorering. I går hade man, i anseende till den mörka årstiden och äfven för framkallandet af en större effekt, utestängt dagen medelst skärmar för fönstren och i stället anordnat en rik belysning både genom flere i taket anbragta kransar för flere hundra ljus hvardera samt genom täta ljusrader på läktarne och derunder. På pelarne voro anbragta festoner af svart krusflor. Fonden bakom den med svart öfverdragna talaretribunen utgjordes af en vacker dekoration, bestående af studentkårens standar, omgifvet af samtliga de studerande nationernas fanor, medelst mycken konst så anbragta, att landskapsvapnen å desamma klart framträdde, alla naturligtvis behängda med sorgflor. Der framför var placerad en byst af den aflidne konungen och öfver densamma fäst en frisk lagerkrans. I motsatta ändan af salen hade kören och akademiska kapellet sin plats. Äran för de vackra och i alla afseenden ändamålsenliga anordningarna tillkommer de utsedde arrangörerne, å akademistatens vägnar, professorerne Nyblom och Landtmansson och adjunkten Fries, samt å studenternes, docenten Wahlberg, amanuensen Nordblad och studenten Laurent.

Kl. 12 afgick under klockringning processionen från Consistorium academicum, bestående af akademistaten och hospites, bland hvilka märktes, utom universitetets kansler och prokansler, landshöfdingen i länet, Uplands regementes chef och en stor del af officerskåren, Upsala stads fullmäktige, magistrat och öfriga borgerskap m. fl., 54 leder, med tre i hvarje led, hvartill slöt sig den å Gustavianum samlade studentkåren, representerad af 1275 dess medlemmar, sångare och kapellister oberäknade. Sedan medlemmarne af sorgetåget inträdt under en af akademiska kapellet spelad sorgmarsch samt intagit sina platser, utfördes den af director Musices dr Josephson komponerade festkantaten, hvars ord, författade af prof. Nyblom, hade följande lydelse:

Koral.

Nu vid kungagriften klaga
Nordens folk sin sorg igen;
Åter slöt en drott sin saga,
Och som drömmen kort var den.
Under dödens hand vi digna;
Herrens namn vi dock välsigna,
Fast han strängt vårt hjerta slog:
Herren gaf och Herren tog.

Men den hand, som folken risar,
Är en nådig fadershand.
Gud, vi veta, att du lisar
Ett bedröfvadt fosterland.
Vi för dig i stoftet digna
Och ditt höga namn välsigna,
Ty vår kraft du mäter nog:
Herren gaf och Herren tog.

Recitativ.

Ur fulla bröst en gång
Vi helsade med jubelsång
Vår unge furstes sol, som bröt med glans sin bana.
Hvart hjerta slog med liflig takt,
När i hans ögas blixt en makt
Från högre rymder sänd, det tycktes ana.
Och morgonen blef dag,
Och han var dagens drott, af millioner hyllad,
Som visade, hur land man bygga skall med lag,
Och för oss kraftfull gick med gammalsvenska tag,
Af tidens oro ej, minst af dess svek förbryllad.
Men styrkans sken bedrog:
Långt förr än aftontimmen slog,
Var dagen bytt till natt och vår förhoppning
myllad. —

Nu sörja Skandiens folk sin kärleks son,
Ryckt allt för brådt sitt höga kall ifrån.
Det blef så tomt i slott och minsta koja,
Allt glam var tyst, knappt barnen tordes stoja,
När öfver skog och fjäll och sjö det ljöd
För nordens brödrafolk: kung Carl är död!

Solo.

O, hur stolt i löftesstunden,
Som en väldig ek i lunden,
Han inför vårt öga stod! —
Nu är allt förbi, som drömdes,
Allt, hvad varmt i hoppet gömdes,
Kallnat med hans hjerteblod.
Men hur häfdens dom må falla,
Ett är klart för alla, alla:
Han var skapad att befalla,
Men att älskas mer ändå.
Derför fick han ock som konung
All vår kärleks bästa honung,
Våra varma känslors flöden
Så i lifvet som i döden,
Och skall än dem länge få.

Qvartett med kör.

Ty manlig var han till kropp och själ,
Med höga tankar och lifligt snille,
Som kunde kufva demonen väl,
När blott hans ljusalf det ville.
Och vänlig var han mot hög och låg:
De nådde alla till kungastolen.
När mildt hans öga omkring sig såg,
Det sken för alla likt solen.

Och kunglig var han i sinn som få,
Den främste länken i brödraringen;
Som fursteyngling bland gossar blå
Han stod här hugfull som ingen.

* * *

Haf tack, kung Carl, för det öfverflöd
Af trofast kärlek i lust och nöd.
Du kring dig strödde med fulla händer!
Haf tack för frihet och ljus och rätt
Du alltid värnat på kungligt sätt
I nordens urgamla länder!

Slutkör.

(Efter minnestalet.)

Sof tryggt, kung Carl, i grafvens borg
Som förr i kungsgemaket!
Ditt folk står rundt omkring i sorg,
Tror än sitt lejon vaket;
Tror att din ande, frisk och klar,
Vill bo i nordens bygder qvar
Och ge som förr oss Frode-frid
Med korn och gyllne tid.

Men stundar ofrid här i nord,
Då i vår själ sig blande
Med kärleken till fädrens jord
En fläkt utaf din ande.
Hvad stort du ville, skall då ske:
Det löftet vid din graf vi ge.
Sof tryggt, kung Carl! Ej får du skam
Af nordens fria stam.

Hr Josephson åtnjuter såsom kompositör ett stadgadt anseende, hvars rättmätighet genom den i går gifna kantaten i hög grad bekräftades, ty den kommer utan tvifvel att bland denne mästares kompositioner intaga ett utmärkt rum. Orden voro ock särdeles väl lämpade för musik, hvaraf på många ställen en gripande effekt åstadkoms, [illegible] med full styrka stämde i orden: Kung Carl är död. Utförandet var ock i allo värdigt och specielt uppträdde akademiska kapellet med en verve och skicklighet, som ej ofta förefinnas hos amatörer. De i sången inlagda solopartierna utfördes af fröken Gagge och t. f. fäktmästaren vid universitetet, löjtnanten Littorin.

Professor Svedelius besteg derefter talarestolen och utvecklade i ett, såsom vanligt med stor uppmärksamhet afhördt, tal betydelsen i våra dagar af en svensk konungs död. Ett så väl grundadt rykte för vältalighet, som det hr S. af gammalt eger, medför en olägenhet derutinnan, att det framkallar stora anspråk, som, der de icke blifva i fullt mått motsvarade, åter igen framkalla en känsla af besviken väntan. Detta var åtminstone det intryck, som vi och många af hr S:s gamla beundrare i går erforo. Att talet i formelt afseende var väl utarbetadt samt egde många både djupa och sinnrika pointer, behöfver knappast sägas. Men med detta är man icke nöjd, då det är fråga om en talare af hr S:s rang. Dessa allmänna satser i form af tänkespråk eller egna aforismer, af hvilka talet var uppfyldt, låta väl säga sig och till och med med fördel, men man fordrar dock något mer, man vill hafva någonting rent personligt, så väl af föremålet för festen, som af talaren. Och det var detta, som nästan fullständigt saknades. Hr Svedelius' kända och berömvärda opartiskhet ingaf honom en sådan fruktan att falla in i panegyrik, att han knappt vågade uttala något omdöme om konung Carl XV, och intet, utom det rörande hans svenska sinne, utan en viss reservation af »jag har hört», »det har blifvit berättadt» o. d. Men äfven rörande andra ting lemnade talaren åhörarne i osäkerhet om sina innersta tankar. Så vidrörde han något litet frågan om de olika statsformerna: monarki och republik, och ehuru väl tillfället till ett vägande af företrädena den ena eller andra emellan kunde anses något besynnerligt valdt, skulle det dock utan tvifvel varit intressant att höra ett uttalande härom af en man, som säkerligen med full rätt kan säga sig hafva ransakat häfderna. Men intet sådant blef af, utan man fick nöja sig med sådana antydningar, som: »Monarkens oumbärlighet i monarkien är tronens enda styrka, men denna oumbärlighet betyder blott att lag och rätt i detta landet ej kan på annat sätt bevaras»; och: »nu hafver tiden så vändt sin bana, att likasom konungarne fordomdags pröfvade folkens tålamod, så är det nu snarare folken, som sätta konungarnes tålamod på prof». Talet innehöll dock många goda saker väl sagda, och som det redan i går, straxt efter festens slut, utkom af trycket i Upsala, anse vi oss icke genom en närmare redogörelse för gången af detsamma böra gå deras vetgirighet i förväg, hvilka önska att fullständigt lära känna dess innehåll.

Efter talet sjöngs den ofvan anförda slutkören, hvarpå den af Söderman komponerade högst egendomliga och imponerade sorgmarschen afslöt den enkla, men storartade festen.

Upsala studentkårs sorgfest.

(Telegram till *Aftonbladet.*)

UPSALA den 30 November klockan 2,30 e. m. Den af student-kåren firade sorgfesten öfver framlidne konungen var vacker och innehållsrik. Den började kl. 12, efter procession från consistorium och Gustavianum till Carolina rediviva Docenten Montan tolkade på ett enkelt och värdigt sätt universitetsungdomens sorg öfver den förlust som fosterlandet lidit genom konungens förtidiga bortgång. Docenten C. af Wirsén's versifierade föredrag var formskönt och fullt af allvar och ädel värma samt framkallade allmän hänförelse. De utförda sångerna gjorde ett storartadt intryck, i synnerhet Wennerbergs nya grandiosa hymn. Samma kompositörs »Konungaed», mästerligt utförd af studentkören, gjorde den herrligaste effekt, hvilket äfven var fallet med Josephsons »Kyrie» samt inledningssången.

Insamlingen för de nödlidande i [illegible]

Fortsatt redovisning af insamlingen å börsen och i Skandinaviska kreditaktiebolaget: Af Bergman Hummel & komp. 100 rdr. N. Fritzner 200. A. W. Frestadius 200. Schön & komp. 200. Arfwedson Sutthoff & komp. 100. Alb. Glosemeyer 100. Otto Dahlström & komp. 200. J. L. Gestrin & komp. 100. Carl O. Levertin 100. A. Svanberg & komp. 200. Herman Rhodin 100. Sjöförsäkringsaktiebolaget Neptunus 100. Eric Öhman 100. John Söderberg 100. Lars Montén 100. W. Lindberg 300. Oscar Seippel 100. Ludv. Fredholm 100. L. R. Weylandt 100. Guillemot & Weylandt 250. H. R. Astrup 300. N. G. Sörensen 300. C. H. J. Matton 100. J. H. 10. C. M. F. 2. J. C. 5. C. A:d 10. A. M. H. 25. Genom A. L. Nordvall i Strengnäs, enligt särskild insamlingslista 162. En dansk förpaktare i Södermanland 10. A. M. 5. J. A. L. 5. Ö. 10. En qvintett 10. H:d 10. C. E. Nyström 5. J. W. Sprengtporten 100. G. F. G. 10. C. Petterson & Son 100. A. Kbg 50. C. Skogman 100. J. U. S. 600 rdr. Sammanlagdt ha influtit 16,533 rdr, hvaraf den 25 November öfversändts till centralkomitén i Kjöbenhavn 10,000 rdr och i dag ytterligare 6000 rdr. *Insamlingen fortfar.*

Telegrafunderrättelser.

(Genom svenska telegrambyrån.)

Versailles den 28 Nov. (Fortsättning af nationalförsamlingens sammanträde samma dag). Utskottet vidhöll sina beslut och regeringen sina förslag. Thiers ansåg diskussionens uppskjutande ändamålsenligt, men samtyckte likväl till dess ögonblickliga fortsättande, ja till och med till en omröstning utan diskussion. Batbie var af samma åsigt. Men som endast några medlemmar af venstern och yttersta venstern önskade diskussionens afslutande, uppsköts den till i morgon.

Versailles den 28 Nov. Thiers kommer i dag att taga ordet i nationalförsamlingen. På middagen hölls ministerråd. Stämningen är upprörd, men lugnet är fullkomligt ostördt.

Versailles den 29 Nov. I nationalförsamlingen höll Thiers ett längre tal, vid hvars slut han framställde frågan huruvida församlingen ville visa regeringen förtroende genom att antaga hennes genom Dufaure framställda förslag om tillsättande af ett utskott af tretio ledamöter. Församlingen antog förslaget med 370 röster mot 334.

BLANDADE ÄMNEN.

Kadett-upptåg. Östg. Corresp., som meddelar Aftonbladets notis om firandet af den femtioåriga minnesdagen af enkedrottningens trolofning, omtalar följande anekdot:

Efter bröllopet den 19 Juni hade något mera än tvenne år förgått. Omsider, i slutet af år 1825 och i början af 1826, lästes i alla kyrkor förböner för kronprinsessan. På allas läppar, ja! helt säkert äfven i det stora flertalets hjertan låg den önskan, att hon skulle nedkomma med en son. Sedan prinsens af Wasa födelse hade ingen tronföljare blifvit född inom landet. Måhända bidrog denna omständighet att gifva åt frågan en så mycket lifaktigare nationalkänsla. De, som lefde den tiden, påminna sig helt säkert huru den för dagen lefvande frågan härom afhandlades hvart man kom. Tiden närmade sig också våren 1826, då problemet skulle lösas. Ju närmare dagen kom, desto mera ökades också det spännande allmänna intresset. Slutligen talade man knappt nog om någonting annat.

Vid denna tid tilldrog sig följande qvi pro qvo vid krigsakademien på Carlberg.

Lika mycket som den stora allmänheten intresserade sig för den vigtiga frågan för dagen, lika mycket intresserade sig naturligtvis äfven befälet och kadetterna för den.

En af kompanicheferne, kommendörkapten Blomstedt, var likväl en bland dem, som måhända mer än någon annan sysselsatte sina tankar dermed.

Gubben var en äkta sjöman till sin natur, en tvärvigge, skarp nog i tal, och svar, sade kadetterna och — gällde det — äfven befälet, ofta oförblommerade sanningar; för öfrigt aktad och värderad, ehuruväl, kunde man, så unnade man honom också att bli litet saltad någon gång. Kort sagdt, han var en gammal finne. I botten en ärans man; rätt fram som farmors eldgaffel. Det förstås, att han var lika sträng emot sig sjelf som emot andra, särdeles om det gällde att hushålla.

En dag, det var den 1 eller 2 Maj 1826, stod han, strax på eftermiddagen, jemte det öfriga kompanibefälet på slottets stora trappa, hvarvid samtalet dem emellan behandlade samma ämne, som hela landet den tiden behandlade, frågan om en son eller dotter skulle födas.

»Tunnor tusan», brummade gubben, »ni ska' få se att det blir en flicka.»

»Det tro vi icke», svarade de öfriga. »Landet behöfver en tronföljare, och kommendörkapten skall få se att försynen nog ger oss äfven en sådan.»

Ah, bah! jag tror på ingenting. Naturen har sin gång. Det är vanligt, att just hvad man önskar, det får man aldrig. Det heter för öfrigt, att man söker, hvad man icke finner, och finner hvad man icke söker. Jag ville likväl ge bra mycket, i fall jag bedroge mig denna gång i mina föreställningar. Men jag är så säker på min sak, att jag kan slå vad med hvem som helst och är viss på att vinna.»

»Låtom oss då slå vad.»

»Låt gå!»

Vadet ingicks, och man uppsatte en bål Carolina, för att, hvad det än blefve, en son eller dotter, dricka den nyföddas välgång.

Några kadetter, som passerat färbi, hörde samtalet. Att spela gubben ett litet spratt, var den oskyldiga tanke, som genast uppstod.

I slottsparken fanns den tiden en sommargymnastik, belägen längst bort mot landsvägen, som leder förbi Tomteboda åt Solna kyrka. Bland gymnastikapparaten fanns en flera famnar stor, af tjocka plankor förfärdigad lår, hvaröfver kadetterne brukade öfva sig att under språngmarsch hoppa. Låren hade legat ute öfver vintern och derunder, enär den befanns omvänd och af en ganska betydlig tyngd, gräft ned sina kanter i den vid hösttiden upplösta, först sedermera under vintertiden tillfrusna jorden. Af en händelse hade några kadetter en eller annan vecka före det vad, hvarom vi nu tala, kommit att lyfta upp låren, i afsigt att åter vända den om, för att öfva sig i språng och hoppning, men, till följd af dess tyngd, öfvergifvit företaget och åter låtit den falla ned, då, i följd af lufttryctrycket, ett dån, liknande ett verkligt kanonskott, deraf uppstod. Kadetterna erinrade sig detta nu, och beslut och handling äro ett hos ungdomen. Inom några minuter hade också ett 30 à 40-tal samlat sig. För att aflösa hvarandra indelade man sig i 2:ne afdelningar. Låren hofs från ena sidan upp. Sålunda upphäfd, släpptes den, då den föll ned med effekten af ett ordentligt kanonskott. Så gick det 128 gånger, som den tiden utgjorde den kungliga saluten vid födelsen af en prins af blodet.

Emellan det sålunda extemporerade salutbatteriet och slottets stora trappa hade kadetterna jemväl extemporerat en liten särskild ordonnanspost. Nyfikna att erfara hvad saluten skulle hafva för effekt på befälet, blefvo de på sådant sätt derom äfven ögonblickligt underrättade.

Befälet hörde första skottet, alla spetsade sina öron, man räknade och räknade, och snart öfvertygade dem skottens antal att saluten gällde en prins. Rörelsen nådde sin kulm. Kommendörkaptenen blef hänryckt, han hade förlorat vadet.

»Mine herrar», ropade han i sin hänförelse, »låtom oss vara de första, som dricka en skål för den nyfödde. Följen mig.»

Bålen bryggdes, skålen dracks, kadetterna skrattade.

Men det stannade ej härvid. Något mera inträffade, som visserligen ej skämmer bort historien, ehuruväl kadetterna ej beräknade det.

General Lovisin lefde den tiden. Dagligen brukade han vid tutiden taga en promenadridt utåt vägen från staden förbi parken vid Carlberg och Solna o. s. v. Då första skottet small, befann han sig vid Tomteboda. Han hörde dånet, höll in sin häst, lyssnade en stund, och, då saluten fortfor, satte han sporrarna i hästen och sträckte af så fort det eldiga djuret förmådde. Öfvertygad om salutens betydelse, hörde han förmodligen ingenting mer. Anländ till staden styrde han vägen upp till det kungliga slottet och uppkommen dit, uttalar han sin glädje, spörjande om det var en prins eller en prinsessa, och lyckönskade i alla händelser.

Något hvar kan lätt föreställa sig den roll, han dervid spelade. På slottet visste man ej det ringaste om någonting. Man trodde, att förståndet hos generalen ej befann sig på sitt rätta ställe.

En viss sensation gjorde dock hans förklaring, allra helst som han bestämdt fasthöll sig vid sin försäkran, att han med högst egna öron hört den långvariga kanonsaluten. Man började fråga sig, hvad det ville säga? Man sporde generalen om saluten bebådade en prins eller en prinsessa. Han kunde dock ej lemna någon upplysning derom, emedan han ej gifvit sig tid att räkna skotten. Hans försäkringar fingo härigenom på en och samma gång en gåtfull och ominiös karakter. Konung Carl XIV Johan, som var litet vidskeplig af sig, blef orolig. Förklaringen var ej lätt att gifva. Liksom sjelfva saluten, skulle också den komma från Carlberg. Den kom äfven. Sedan kommendörkapten Blomstedt med kompanibefälet jublande druckit den nyföddes skål, fick någon af befälet kännedom om den del kadetterna tagit i saken, och om man äfven kände sig litet förlägen öfver sprattet, höll man likväl god min.

»Tunnor tusan», brummade väl kommendörkapten; »pojkarne ha spelat mig ett spratt, tunnor tusan!»

Men general Lovisins uppträdande på slottet nådde äfven fram till Carlberg, och dåvarande guvernören lärer ha ansett sig böra lemna upplysning om rätta förhållandet.

Konung Carl XIV Johan skulle till en början ha rynkat sina ögonbryn, men då han fick veta att saluten bebådadt en kronprins, ljusnade hans ansigte, under det han uttalade sin tillfredsställelse med »pojkarne».

En eller två dagar derefter föddes prins Carl, vår nyligen aflidne konung!

Kadetternas nyss förut bebådade salut bekräftades blott af saluten från Kaställholmen.

— **En primadonna i forna dagar.** (Ur tidn. Signale für die Musikalische Welt.) Angelica Catalani, denna underbara sirén, som en gång med sin sång förtrollade hela Europa, torde för mången utgöra en ganska intressant jemförelse

osa-Aktie-Bolagets

rödt och hvitt Portvin, Sherry och Me-
er butelj, inclusive glas, hos nedanstå-
jemväl upptaga ordres å Bolagets öf-
ndska importerade Viner samt in- och
ant. Varorna hemsändas kostnadsfritt

Oscar Feychting, Gamla Kungsholmsbrogatan № 34.
Ad. Lemon, Drottninggatan № 49.
Clara Bergsgatan № 56.
Mäster Samuelsgatan № 45.
Vallentin Edsberg, Drottninggatan № 65.
E. Lorentz. Malmskilnadsgatan № 25.
Mauritz Widfors, Drottninggatan № 32.

Å Söder:

Robert Lindström, Götgatan № 29.
G. A. Bastman, dito № 28.
Ax. Pettersson, S:t Paulsgatan № 5.
E. J. Spolander, Hornsgatan № 39.
H. Stålhand, dito № 36.

Å Ladugårdslandet:

C. R. Berglöf, Storgatan № 14.
J. F. Strandberg, Gref Thuregatan № 24.

Å Kungsholmen"

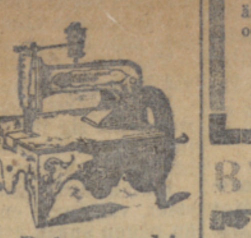
F. J. Kahn, Kungsholmstorg.
Gust. Åkerman, Handtverkaregatan № 10.

S patenterade
ngörings-Anstalt

r chemisk rengöring, utan användande af va
ande artiklar, såsom: vadderade Ytterplagg,
ållande af deras förra utseende och façon.
nggatan Nr 53, Fredsgatan Nr 22
atan Nr 30. (8776)

al-Symaskiner

från



Baker Sewing-
., NewYork,
n endast af un-

je Original Grover & Baker maskin
dertecknadt af fabrikens dirigent och genom
r fabrikens representanter i Sverige, Norge

Wheeler & Wilson, Singer, Howe, Cy-
kiner med dubbelefterstygn och kedjesöm.
en maskin, som ej uppfyller sitt ända-
månad.

KMANN.

Grover & Baker Sewing-Co New-York,
r Lilla Vattugatan 32
, Drottninggatan 21.

Nålar, Olja, Silke, Bomulls- & Linnetråd till moderata priser.
(8648)

Sidentyger,

en, och för hvars hållbarhet ansvaras. Fa-
, hos

rl G. Petré.

. d. Barnängens Sidenfabriks Magasin.
(8116)

Guano-Depôt.

en & Co., Hamburg,

tande rätten till importen af
nes-Guano,
inder, såväl som Österrike, Ungern,
erige, Norge och Ryssland.

G, ROTTERDAM & CÖLN.

SLINS-MACASINET,

rogatan 3 (midt emot Våghuset).
parti Porslin är nu inkommet och säljes till
billiga priser. De mycket efterfrågade äkta
ekoppar, dekorerade i guld, finnas nu på la-
Glas och Brickor. — Fiskfat med sil för
er. S. k. Nisse-Koppar à 1 Rdr paret.

Fru S. HEDBLAD,
Stockholm. Munkbrogatan 3.

En medelålders Enka,

med gladt och jemnt lynne, önskar att såsom värdinna förestå hushållet hos en äldre herre Rekommendationer af flera kända personer i Stockholm kunna erhållas. Svar till »Allvarlig» torde inlemnas på Aftonbladskontoret vid Odensgatan. (9098)

För Musikvänner!

Ett fruntimmer med en högre musikalisk bildning, utgången med högsta betyg från Stockholms Conservatorium och som uppträdt med bifall såväl härstädes som i London med flera ställen och nu hemkommen från en konstresa, önskar att bosätta sig här eller i någon af rikets större städer som musiklärarinna, om garanti på några år kan utlofvas för minst 12 à 15 elever, efter 30 ℛ per qvartal. Hon är elev af Professor van Boom, Doktor Satter, Byström m. fl. Skriftliga och muntliga rekommendationer såväl i det teoretiska som praktiska kunna från flera framstående familjer presteras.

Reflekterande behagade inom denna månads utgång inlemna sina svar till »Musiklärarinna», Stockholm, poste restante.
(9107)



Kassaskåp,

dyrk- och brandfria,
enligt verkställdt eldprof, prisbelönta å Verldsexpositionen i London 1862 samt i Stockholm 1866, finnas och förfärdigas af Svenska materialier i flera storlekar, efter hos mig tillhandahållen priskurant.

J. F. Backman,
Stora Badstugatan å Norr № 10.
1)

Visit- & Förlofningskort

utföras billigast uti Gustaf Carlssons Bok- och Pappershandel, Stora Nygatan N:o 32. (8668)

För Stockholm-Vesterås-Bergslagens Jernväg erfordras under år 1873

Etthundratusen Sliprar

af kärnfriskt, vinterhugget furuvirke, skrädda eller sågade på två motsatta sidor till en tjocklek af 6½ verktum samt hållande i längd 8½ eller 17 fot och i minsta bredd 8½ verktum, att levereras före den 1 Juni 1873 i Köping Westerås eller å annan plats utmed jernvägslinien.

Förseglade anbud å leverans af hela det nämnda antalet sliprar eller mindre del deraf emottagas till och med den 18 December innevarande år i Stockholm af Verkställande Direktören, 70 B. Clara Bergsgatan, eller af Ingeniörerne C. Berglund i Köping och J. Danielson i Westerås, hvilka rörande leveransen lemna närmare upplysningar.

Stockholm den 25 November 1872.
(8983 *Verkställande Direktören.*

ksfabriks

kor.

nde härvarande Kommissionär,

Keijsenthal,
№ 19, hörnet af Kornhamnstorg.

Bokslut

och alla slags räkenskaper uppgöras fort, billigt och med största omsorg af en Banktjensteman. Adress: Hornsgatan № 29 nedra botten till höger. (9059)



45 rue de Richelieu.
Depôt för Stockholm:
Gustaf Hjelm,
Bazaren å Norrbro.

EXTRAIT D'YLANGYLANG

BOUQUET DE MANILLE

Dessa båda nya uppfinningar, som vi hålla på att sprida i Europa och hvilka der redan vunnit hastig afsättning, äro preparerade af essensen från **Unona Odoratissimas** blommor, hvilka vi låta destillera på Philippinerna. De hafva en utomordentligt fin lukt och sprida på den dermed fuktade näsduken småningom de mest olika och behagliga dofter. Med ett ord, Extraits de Jockey-Club, Violette etc. tåla med dem ingen jemförelse.

Pommade Ylangylang

Huile Ylangylang.

Äro sammansatta af stärkande och växtgifvande ämnen, hafva den mildaste och angenämaste lukt och kunna sägas vara en verklig skatt för håret.

Depôt för Stockholm:
Gustaf Hjelm,
Bazaren å Norrbro. (6825)

BYTES-ANNONSER.

☞ **Resp. bytestidn. torde obs. Generalpoststyrelsens ann. å första sidan.**

G. H. o. Sj.-T. samt Sydsv. Dagbl. d. 3, 11, 17 Dec. 16 r.

Hos **P. A. Norstedt & Söner** har nyss utkommit à 25 öre:

Om Religions-undervisningen jemte några af de enklaste religionsbegreppen, till ledning vid den första religionsundervisningen; öfversättning från Engelskan af **Richert Vogt von Koch.** (9105)

Göteb.-P:n (1 g.) 8 r.

Hos en bättre Herre

söker en medelålders man, med en god karaktär, anställning som betjent eller biträde å kontor. Den sökande, som förut innehaft plats som betjent, har vistats utrikes i flera år, talar och skrifver engelska väl. De mest hedrande rekommendationer kunna presteras. Närmare meddelar värden i huset № 16 vid Norra Smedjegatan i Stockholm. (9095)

Auktion å ångfartyg.

Tisdagen den 17 nästkommande December försäljes till den högstbjudande genom öppen och frivillig auktion, som förrättas vid Trävaruaktiebolagets i Göteborg upplagsplats å Lindholmen kl. XI f. m., ångaren Orkan samt ångslupen Swift.

Hjulångaren Orkan, bygd vid Motala af jern, med 3 vattentäta skott, är 107 fot lång, 13¹, fot bred mellan och 23½ fot bred öfver hjulhusen, försedd med en dubbel direkt verkande ångmaskin om 30 hästkrafter som förbrukar under bogsering cirka 7 kubikfot och ensam gående omkring 8 kubikfot kol i timman; ångpannan till större delen nybygd vid Trollhättans mekaniska verkstad detta år, i utmärkt skick, är försedd med 3 eldstäder, 62 stycken tuber af metall, 6 fot långa, $^3/_{16}$ tum tjocka med 3¼ tums genomskäring. Fartyget har under innevarande år undergått en större reparation vid Trollhättans mekaniska verkstad och docka med en kostnad af närmare 16,500 rdr, dervid fartyget bland annat blifvit försedt med nytt däck och däcksbjelkar, nya hjulhus, fullständiga inventarier m. m., tvenne master med gafflar och stående rigg af virerope samt dessutom på däck skafferi och vaterclosets; har under årets lopp varit använd till bogsering af virkesflottar och fartyg mellan Carlstad, Upperud och Wenersborg.

Fartyget har akterut 2 rymliga salonger samt för-ut 1 salong med hytter, lemnande dessutom ett lastrum för några hundra säckar spanmål, i följd hvaraf detta fartyg, som är snabbgående och hvars salonger äro propert inredda, lämpar sig lika väl till passagerarebåt som bogserångare.

Öppna ångslupen **Swift,** bygd 1870 i England af jern, är 30 fot lång, 7 fot bred och 4½ fot djup enligt den engelska mätningen, omkring 3½ fot djupgående, med omkring 2 kubikfots kolförbrukning i timmen, försedd med en 6 hästars maskin med tvenne direkt verkande cylindrar, har nu ytterligare blifvit försedt med ny tryckpump och ny förvärmare.

Båda ångfartygen äro för spekulanter att bese vid ofvannämnda upplagsplats, ångaren Orkan dock först efter den 8 nästa December.

Vidare besked meddelas af undertecknad
Göteborg den 27 Nov. 1872.

AUGUST SPAAK,
(9091) anmodad auktionsförrättare.

På 10 års Arrende

utbjudes Fru Generalskan Boij's egendom **Vretaholm,** 8⁷/₈ mantal, belägen vid Vetterns strand, ¼ mil från Grenna stad och hamn. Åkerarealen under eget bruk 358 tunnland, består, med ringa undantag, af utmärkt god lerjord, dertill 70 tnld ängsmark och godt bete i flera hagar. Vinter- och sommarföder 18 par oxar, 2 tjurar och 55 à 60 kor jemte hästar, ungkreatur och får. 18 jordtorpare göra på egen kost 2275 karl- och 833 qvinsdagsverken samt derutöfver 1300 karldagsverken mot 1 kappe råg. Årliga [illegible] efter afdrag för kontanta arrendet utg[illegible] 700 rdr. Tillträdet får ske den 24 nästa Mars utan inventarier, men med verkställdt höstutsäde, höstbruk och vårfoder till dragare.

Närmare underrättelser meddela: Öfverceremonimästaren Grefve von Saltza, adress Upsala; Baron Carl v. Otter, adress Grenna och Östanå, samt Förvaltaren på stället H. O. Lundqvist. (9026)

[illegible] annonser.

Paa mit Forlag er udkommen:

Eventyrskatten.
Udvalgte Eventyr for ældre og yngre Börn.
Udgivet af
VILHELM MÖLLER,
Pris stivt heftet med lith. Omslag 9 Mk.
(9068) **L. A. Jörgensen.**

Paa mit Forlag er udkommet:

Blade fra danske Kvinder.

Med bidrag af **Pauline Worm, G. A Benedikte, Arnesen, Kall, Johanne Louise Krebs, Rosalie Rosenfeldt, Elisabeth Ouchterlony, Sophie Testkov.**
Pris 72 Sk.
Faaes i alle Boglader og hos
L. A. Jörgensen (Höibroplads 10).
(9069)

På J. L. TÖRNQVISTS förlag ha i des

Fysikens första Grun

kens tjenst, utgifne af MANFR. M. F
Upsala högre Elem. Läroverk).
II:a delen. 2:a: Läran om Magnetism
öfversedda upplagan, 2 Rdr.
De öfriga förut utgifne häftena kosta:
I:a delen: Mekanik, 2 Rdr.
II:a » 1:a: Akustik och Optik, 1
fnings-exempel till Fysikens första

På Zacharias Hæggströms förlag

Hartmans

Sjette upp
omarbetad samt med ändrin
af
O. F. HA
Med. Doktor. M

Denna allmänt spridda handbok i hu
starka upplagor, har nu, med afseende fäs
täckter, som blifvit gjorda inom medicinen
franska meter- och gramsystemets antagan
tillökt af Medicinalrådet O. F. Hallin; —
denna åtgärd den nya upplagan af »Hart
tillvinna sig ett ännu större förtroende.

C. R. Wedelins

Flyttbara T

torka från 40 till 125 tunnor spanmål
till högre priser. Närmare upplysninga
(9034)

Möbeltyge

stort l
JO
(8062) 19

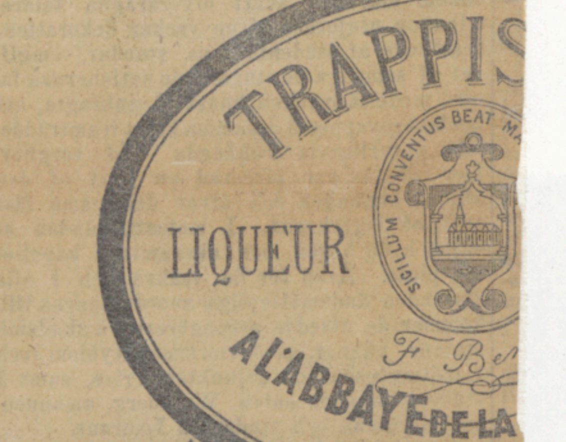
Hvita Gar

nya mönster,
JO
(8063) 14

Hos LEVERTIN & SJ
Stort
Lager

alla slags

för Kabinetts- och Visitkortsfot
Brons, oxideradt Stål, Elfenben, Samn
stellage m. m.



Denna i utlandet särdeles omtyckta Likör, till
. Klosterlikörer, finnes nu ständigt i lager till billi

J. L. LUNDB

Lagerkällaren under
Obs. Vid partihandel lemnas större rabat

A. E. JACOBS

N:o 29 C Drottninggat
största Lag

LEKSA

för parti och
N:o 29 C **Drottninggatan**

Enda försäl

Äkta Original

från Wheeler & Wilson M



Med dess nu senast
öfverträffa dessa Mas
hof alla andra, och fr
deles lätta och tyst
het och mångsidig
mandet af en vack
ters tyger.
Priskuranter utlem
Obs. För att
för bedrägeri af e
ner, är numera h
nalmaskin försedd

Säljas endast hos
(39)
OBS. Originalconoissementer,
porterade från Newyork, företes.

Skomakerim

Lackerade Skinn, Handsk-Skinn, Saff
Fårskinn, Chagrain-Getskinn, Skälskinn,
Skoblad, Svart Hästläder, Svenskt och Dan
gelsk Lasting, Resårer, Stroppband, Nåtla
priser, hos

Ca
N:o 66

Sullä

Svenskt, Engelskt och Amerikans
Ca
(8460) N:o 66

Magasin för M

Största lager af såväl hel- som halfyl
pris i Kramhandeln,
№ 24 Vesterl

(8952)

Histoire (suède)

566

Quelques notes

Mexix dans ses poèmes a peint le caractère des guerriers Scandinaves —

Chap. 1. c. VI. p. 260 —

Chap. 1. 286

Chap. 1. 303. II. 68. 90. 191.

Dans le nord pays de guerre le Dieu par excellence était le Dieu vainqueur était le Dieu des plus forts en Norwège v.g. Chap. 1. 358.

Chaque année le mari doit donner à sa femme un assez grand nombre de joyaux et de sa reconnaissance toute entière.

Allian

Litterature.

Caractère des peuples du nord

Finlande

Moeurs finlandaises.

Erik Knutsson établit la cérémonie du sacre — Gey. 64 — (en 1200) — *Sacre des Rois.*

Gey. 64 — *Civilisation danoise —*

Les Jarl ont bien plus de puissance que les maires du palais en France et aussi la même distinction — Gey. 65. — *Jarl.*

Le gouvernement suédois avait toujours republic. Gey. p. 65. 66. 70. 78 79. — *Gouvernement*

Gey. 67. 73. 74. 102. — *Chevalerie en Suède*

Gey. 68. 69. 74. 75. 82. 89. 90. 96. 100. 101. 102. — *Finlande —*

Gey. 72. 119. — *Impôts*

Gey. 74. — 117. 108. — *Lois.*

Helsingfors.

Il y a dans cette petite ville une certaine clique qui fait profession de faire des cancans. Les [illegible] vieilles filles, et certaines autres créatures [illegible] de la Société qui ne hante point les hauts salons ou du moins qui n'y [illegible] que par étiquette et avec grimace. C'est un fléau. Elle [illegible] un juge entouré, discute les torts, les jugements sont toujours trompés dans le fiel — Un étranger arrivé — ces gens s'abattent — censurent — [illegible] des choses dont ils n'ont connaissance ni d'Ève ni d'Adam — Il suffit pour cela qu'il soit bien reçu dans les hautes familles pour attirer la malédiction des personnes en question — On le met à prononcer le [illegible] d'une femme — quelle fasse ce qu'elle voudra elle sera toujours ce qu'on dit, une coquette par[illegible] — si qq parle d'une manière un peu distinguée on dit qu'il a copié ce qu'il dit, ce [illegible] ne fallait pas déjà un certain talent pour copier — le principe est celui — c'est ignorance, jalousie, méchanceté, bêtise — et puis on débite les absurdités les plus bêtes — Hfors est pendant toute la plus grande partie de l'année une ville morte et quand on y vit [illegible] il faudrait pour faire taire ces bavards leur donner qq poignées d'écus, leur faire un doigt de cour.

Concerts

On donne à Hfors des concerts — Dans l'un donné le 10 Mars 1844, les amateurs ont déclamé la pièce suivante que M. Pacius avait orné d'un accompagnement musical — Död i döden.

Le prince Albrecht de Mecklembourg est proclamé roi en Suède le 30 nov. 1363. — *Souverains étrangers.*

Gey. 81.

Gey. 84. — *Union des trois couronnes.*

Armes — hache et arc — Gey. 98.

Litterature — Gey. 99 — 126 Chop. 1. 128.

Université d'Upsala — Gey. 99.

Finlande — Gey. 105. 107 120. 121. 125. 127.

effet du [illegible] de la Constitution que [illegible] par la paysannerie — Gey. p. 109.

Pierre de Mora — Gey. p. 112.

Bonde — Gey. 112. Chop. t. 191.

Vol — A Ystad toutes les fois qu'un vol a été commis on le publie dans la ville au son du tambour afin que [illegible] puisse donner des informations et sache à qui s'adresser.

Croyance — Avis de mélancolique que les [illegible] de nuit qui annoncent [illegible] chaque [illegible].

Traîneaux — Les paysans [illegible] attelé [illegible] un bœuf, mais il est plus difficile de conduire [illegible] pareil attelage, et faire [illegible] à travers la neige.

Caractère — Le Nord a toujours semblé le séjour et le refuge de l'indépendance. Les Romains n'y ont eu qu'une faible puissance.
Les mers et les forêts semblent indiquer que la nature voulait faire des Scandinaves une race de guerriers et de navigateurs. Chop. 1. 141. 145. 173.

Islande — Chopin 1r vol. 116. 182. 362.

Origine des Scandinaves — Chop. 1. 118. 119...

Odin. — Chop. 1. 121. 123. 296.

Caractère de la mythol. du nord — Chop. t. 1. 156. Marmier lettres sur l'Islande — Chop. 1. 166. 309. 341. 345. 352. 357.

Hel — Chop. 1. 167.

Vierges guerrières — Chop. 1. 181.

Armes. — Chop. 1. 186.

Armoiries — [illegible] des Scandinaves — Chop. t. 1. 188.

583

Geyer. p. 31. 33. 35. 36. 37. 38. 41. 47. — Tombeaux.

Gey. p. 31. 49 — Lac Mälarn

Gey. 32–49. [illegible] — Bjorko [illegible]

Gey. p. 33. 49. — Gouvernement

Gey. p. 36–37. 38. 39. 40. 41. 50–61 66. — finlande.

Les royaumes [illegible] plus long temps en finlande que partout ailleurs Gey. 36.
Les finnois toujours peuples tributaires – Ils payaient tribut au norvegien Ottar – [illegible]

Gey. 37. 47. 51. 113. 115. Chap. 1. 1. 8. — Viatene.

Gey. 43. 44. 45. 46. 54. — Ting.

Gey. p. 43. 48. — Upsala.

Le gouvernement était théocratique.
Les unions illégitimes [illegible]

Geyer. 43. — Troll-Dia.

Gey. 44. — Culte des morts.

Gey. 44. 45. 113. — Serment

Gey. 44. 113. Chap. 1. 365 — Vengeance de sang.

Gey. 45–52. 59. Chap. 1. 167. 190. II 2 — Mort violente.

Gey. 45. — Valhall.

Gey. 46– Ch. 65 — Jarl-Konung.

Gey. 46– — Lagman –

Gey. 46. 79. 116 117. Chap. II. 30. — Serfs.

Gey. 47. — Maisons.

On couvrait le sol de paille dans des circonstances solennelles – — Sol couvert de paille.

Gey. 47. — Festins

Gey. 47. — Occupation des fes

Caractère du Nord — L'emp. Louis dit à Anschaire s'il voulait aller prêcher le Xtiame dans les contrées éloignées du nord qui jusqu'alors on n'avait connues en Europe que par la terreur qu'elles inspiraient. Le commerce se faisait au gd. deuil les armes à la main. Les pirates infestaient toutes les mers. Gey. 65. 116. 127.

Anschaire — Gey. 49.

Le peuple décidait par sa volonté moins que les oracles même.

Commerce des prisonniers — Il paraît que le commerce des prisonniers se faisait chez les Nordalbigeois. Gey. 50.

Il s'engagea entre le paganisme et le Xtiame une lutte d'un siècle et demi après les prédicat. d'Anschaire. Il fallait donc que la religion d'Odin fut bien ancrée — Gey. 50. V. Nicander d'autres — Armes vides.

Manière d'entrer dans son héritage — Styrbjörn s'en va sur le tertre de son père indiquant ainsi qu'il voulait entrer dans son héritage. Gey. 51.

Les paysans égaux aux rois — Pour la bonde en Suède. Gey. 52. Il en parait encore — 55.

Goût du paganisme survivant — Olof Skötkonung aimait l'ancienne poésie païenne quoique Xtien et il avait 4 Scaldes à sa cour. Chop. 1. 166. 11. 2.

Peines légales — On faisait brûler les maisons des malfaiteurs en Suède en France en Normandie — (1036)

Upsala — Upsala siège suprême du royaume et de la religion. La Rome scandinave — 9? Olof Skötkonung renonça au titre de roi d'Upsala parce que la présidence des sacrifices y était attachée et qu'il était Xtien. Il jouit de son autorité et les Suédois de ce grand pays. Gey. p. 59. 61. Chop. 1. 168. 11. 4.

Ting — Tumulte du Ting. Gey. p. 59. 60. 75. 85. 98. 115. 116. Chop. 11. 87 not.

Sacrifices — Gey. 59. Comment le paganisme était fort en Suède — Chop. 1. 196. 168. 170.

Il faut donc que cette Mythologie fut devenue chère au cœur de la Suède puisqu'il fallut si long temps pour la détruire — Gey. p. 60. 61. 63. 62.

Jul — Gey. 61. aux notes 127. Chop. 1. 170

Abo — Son Evêché — Gey. 62.

584

Caractéristique Étudiants d'Upsal 7 nov.

„Il était viril de corps et d'âme, avec les hautes pensées et son génie ardent ; l'esprit des ténèbres se courbant devant lui au seul signe de son esprit de lumière.

„Il ~~Il~~ était bienveillant envers les grands et les petits ; tous pouvaient approcher de son trône royal, et lorsque son regard se promenait autour de lui, il brillait pour tous comme le soleil.

„Merci à toi, ô roi Charles, pour toutes les marques d'amour fidèle que tu as distribuées à pleines mains aux heureux et aux malheureux ! merci pour la liberté, la lumière et la justice que tu as toujours si royalement protégées dans les antiques régions du Nord !

— Dors en paix, ô roi Charles, dans le château fort de la tombe, comme tu dormais naguère dans ton palais ! Ton peuple en deuil veille autour de toi ; il croit ~~que la~~ il croit que ton lion te réveillera et la clarté ~~[illegible]~~ encore que son esprit ~~[illegible]~~ rayonnera de vigueur et qu'il nous donnera comme auparavant la paix féconde, la paix de l'âge d'or. habitera toujours parmi nous, la paix de nos régions, que

« Si la guerre venait à éclater dans nos régions, que dans notre âme le mot à l'amour de la patrie et la souffle de ton esprit ! Ce que tu as voulu de grand sur ta tombe réalisera alors ; nous en faisons le serment. Tu n'auras pas à rougir Oui, dors en paix, roi Charles, de la libre race du Nord. »

Paroles du professeur Nyblom — musique du Dr Josephson composée de toques.

Lund — Étudiants fête aussi.

Étudier le génie russe, mélange d'oriental et d'occidental, par suite des invasions successives des peuples orientaux puis occidentaux

la Tauride.

Les invasions, jusqu'à présent venues de l'orient, succèdent en place à son tour de l'occident. Les Goths et autres germains s'étendent des côtes de la Baltique à celles de la mer noire, s'emparent de la Dacie (romaine depuis Trajan) étendent leurs ravages jusqu'en Grèce et en Asie, et fondent un double Empire, (d'orient et d'occident) qui au 4e siècle (sous Hermanrik) joignait la Baltique à la mer noire.

Parmi les tributaires d'Hermanrik, Jornandès cite les Venèdes, riverains de la Baltique ancêtres de même origine que les Slaves et du peuple russe actuel — Ces Venèdes Slaves avaient des demeures fixes et combattaient à pied, tandis que les hordes asiatiques étaient nomades et combattaient à cheval —

Il est prouvé que les Venèdes et les Slaves avaient la même origine; Jornandès le dit sans toutefois les prétendre identiques.

~~Vinitar~~ Vinitar, successeur d'Hermanrik, soumit les Antes, peuple slave au bord de la mer noire. Balamber roi des Huns enleva cette conquête à Vinitar.

Attila qui résidait en Dacie, domina ensuite du Volga au ... de la Baltique maîtrisé aux îles ... arrivée (en 454) brisa la puissance des Huns.

Étudier à fond cette partie des origines pour en déduire le caractère russe, et les destinées — étudier par conséquent chaque peuple —

Novgorod s'avance peu à peu vers l'indépendance à travers la barbarie des peines et des mœurs du temps —

A la mort Jaroslaff ~~le~~ lègue Novgorod à ~~[illegible]~~ son fils Iziaslaf — Étendue de Novgorod — Guerre civile de Rostislaff petit-fils d'Jaroslaff, qui soulève les Novgorodiens — Sac de Novgorod — (1060) — Les Varègues disparaissent — progrès de la démocratie — Libéralisme populaire à Kieff — Droits du peuple — Droit d'insurrection — Polovtsi annexés à Kieff — Politique de Novgorod — Relations avec Henri IV empereur d'Allemagne et le pape Grégoire VII — Sviatopolk fils d'Iziaslaf est nommé gouverneur de Novg. — Premiers monastères de Petchersky — L'église reçoit son nom de l'église grecque de Constantinople — Idolâtrie — Sorciers. Sorcellerie — Massacres des femmes — Les Novgorodiens allaient combattre en Esthonie — Le Christianisme à Novgorod — arguments en faveur de la barbarie — guerre civile générale et mutuelle — Novgorod ruiné et désarmé par Briatislaf et par Vseslaf [illegible] à devenir indépendante et maîtresse d'elle-même — Rapports entre la Russie et la cour de Rome — Vladimir Monomaque — Mstislaf Vladimirovitch passe de Novgorod à Rostof — déchéance de Kieff — Les lois actuelles de Monomaque — Congrès sous Sviatopolk II — 2e congrès — Forte de Novgorod immense — Les 8 ou années mieux l'abandonnent que de la gouverner — Lettre entre Novgorod et Monomaque — Superstitions — expédition contre les Polovtzi —

Histoire de l'autocratie moscovite

Vœu de Novgorod pour un prince — Sviatoslaff premier chevaleresque — [illegible] Consequemment — beau chapitre — à la mort de Sviatoslaff commence le système des apanages — grande action de l'aristocratie nationale — Influence des idées libérales des Scandinaves — Les Novgorod. élisent leur prince — [illegible] en personne — Conversion de Vladimir au Xème siècle Vladimir prince de Novgorod. — Vladimir et Charlemagne Jaroslaff prince de Novgorod se révolte contre son père — Assemblées populaires à Kieff — esprit républicain de Novgorod Lutte entre Sviatopolk et Jaroslaff prince de Novgorod — Massacre à Novgorod — trouble pour [illegible] d'Yaroslaff — Sa réconciliation avec les Novgorodiens — Commencement de l'ère républicaine — Code Yaroslaff — en Russie — 1148 —) — Novgorodiens qui [illegible] dévouement des Novgorodiens à [illegible] Boleslas et Yaroslaff — Novgorod pillé par Sviatopolk — Novgorod [illegible] Bériatchislaff — Novgorod toujours du [illegible] de Jaroslaff Mariage d'une fille de Jaroslaff à Henri Ier — Décadence de la Russie — [illegible] — Le règne d'Jaroslaff système [illegible] mais le [illegible] libéral, Condition de l'aristocratie des apanages — Commerce — organisation de la Russie — [illegible] du peuple —

Monomaque élu par le peuple — Novgorod forme une république à part durant de l'Empire — Indépendance de Novgorod —

Le vaisseau fr. coûte 50000 ff le vaiss étrang. 25000 — Soit à 10 %. 2500 —
Dans les six mois il pourra faire 3 voyages donc pour l'entretien — 1800
Les autres nations 900 fr. — donc pour l'armat fr — 900..

2500 —
1800
4300
900
3400

588

Donc pour l'armat fr 3400 ff de plus en la dépense — et
celle pour les six mois — et en l'agir quelle
Baltique — si l'armat fr. ne faisait que 2 voyages,
c.à.d. à la rigueur il pourrait en faire 3, comme plus ceux anglais —
il aurait un déficit par voyage sur les autres 1700 ff. — s'il peut
avoir un fret de 50 par tonne — c.à.d. 200 tonneaux — = 10000 ff.
si on retranche les 1700 ff de déficit et ensuite les frais de 2000 d'importation ou pour 2 voy. 12600 dans la supposition
il leur reste encore pour chaque voyage 6300 — dans la supposition
quelle vaisseau arrive avec une cargaison — mais s'il vient sur lest, non
~~[illegible]~~ c.à.d. il serait forcé, si on augmentait le nombre, non
seulement il devrait abandonner les 12600, mais encore supporter le
perte de 3400 + 2000 qui sont les frais égaux p.r un vaisseau sur lest ou pour
un vaisseau sur marchandise — avec ou sans cargaison. La différence serait donc de
2000 ff. les dépenses restant les mêmes, pour arriver sur lest ou sur marchandises
celui qui vient et part avec marchandises, dans ces quatre voyages supposé un
fret de 50 ff par tonne 40000 ff. celui qui viendrait sur lest ne
gagnerait que 20000; c.à.d. les frais de dépenses, les mêmes pour les deux
vaisseaux frais qui montent à 1000 ff par voy. ~~aller~~ = 4000 p.r les 4 — l'autre
aller et venir — celui qui gagne avec charge — gagnerait 96000 — l'autre
16000 — de 3400 d'intérêt et l'autre qui gagnerait
Quand avec les autres nations elles ont l'avantage égale 12600 —
disproportion — ôté des 16000 —
32200 — et pourrait encore soutenir la concurrence.
Voilà pourquoi encore le fret en plus considérable, en non
vaisseaux plus exigeants —
Toutes ces combinaisons sont prises en moyenne.
Un vaisseau qui vient sur lest est passible des mêmes frais que celui
qui vient chargé; car ces frets le paie par tonneau —
En Angleterre la diminution des droits a fait aussi diminuer les prix, en
sorte que [illegible] profité aussi pour le consommateur.

La famille des

~~La Princesse Wasa~~

Wasa

Hist. de Suède

dans la destinée de la maison de Bade se trouva toujours unie
au sang des Wasa, et y revint 99 années plus tard — En effet
ceux de Louis Guillaume que descend le grand duc de Bade
Charles Frédéric né le 8 juin 1786, lequel épousa le 8 avril
1806 Stéphanie Louise Adrienne Beauharnais de la ~~Leopoldin~~
Napoléonnie fille adoptive de Napoléon, née le 28 août 1789.
dont est descendue Louise Amélie Stéphanie de Bade
mariée le 9 nov. 1830 au prince Gustave Wasa, et mère
de la princesse Wasa.

(Du reste le duc régnant actuel Charles Leopold
Frédéric a épousé Sophie Wilhelmine fille du roi Gustave IV
Adolphe roi de Suède, et sœur du prince Wasa.)

Ainsi des Wasa, le dernier rejeton vivant aujourd'hui, est
La princesse Caroline Frédérique Françoise Stéphanie Amélie
Wasa née le 5 août 1833. — Ce que nous avons dit donne
une idée de la grandeur des alliances qui rattachent à cette
jeune ~~héritière~~ princesse laquelle joint la force de caractère de Louise Ulrique
Gustave Adolphe à l'esprit ~~cultivé~~ de Gustave III, et ces ~~Gustave~~
graves, eux austères que possédait ~~Louise Ulrique~~
petite fille ~~de Gustave Wasa~~ ~~de Gustave Adolphe~~ des rois
de Suède, des ducs de Holstein Gottorp, et des ~~Margraves de~~
~~Bade~~ Margraves ~~de Bade~~, et des grands ducs de Bade
~~petite~~ ~~nièce~~
nièce des Empereurs de Russie, Romanoff Alexandre et Nicolas,
~~petite nièce~~ de Frédéric le grand; des Landgraves de Hesse
~~cousine~~ des rois de Danemark; cousine de Catherine II,
alliée de Pierre le Grand et de la famille des Bourbons de
France — Certes...

La maison de Wasa

Parmi toutes les maisons princières qui joignent à leur illustration personnelle le plus d'éclatantes alliances, la maison de Wasa tient, sans contredit, un des premiers rangs. Maîtresse longtemps d'un des premiers trônes du Nord, elle voit encore aujourd'hui des héritiers de son sang chez la plupart des grands souverains de l'Europe. Témoignage éclatant de la vitalité et de la grandeur que l'initiative puissante d'un héros imprime à une race !..

C'est par Gustave Wasa que la maison de ce nom entre dans l'histoire ; car en même temps qu'il donne de sa majesté personnelle tous les descendants, il efface jusqu'à la splendeur de ses ancêtres. Qui songe aujourd'hui à accoler au blazon de Gustave les blasons de Canut et d'Erith le Saint dont il ~~[illegible]~~ descend ?......

La princesse Caroline Frederique Françoise Stephanie Amélie Wasa est née le 5 août 1833 du Prince Gustave Wasa et de la princesse Louise Amélie Stéphanie de Bade (née le 5 juin 1811) –

Le prince Wasa – prince royal de Suède est né à Stockholm le 9 novembre 1799 du roi Gustave IV Adolphe et de Frederique Wilhelmine Dorothée de Bade – Dès l'age de 10 ans, il fut dépouillé de son trône par la révolution qui en priva sa famille – le 13 mars 1809 et la résolution des Etats le 10 mai de la même année – et il fut transporté avec tous les siens en Allemagne où il a demeuré depuis, au service de l'Autriche où il est aujourd'hui Lieutenant général – A l'avènement du roi Oscar le 9 mars 1844, il protesta.

Louis Philippe descend en droite ligne de Gustave Wasa – Edouard fils ainé de Cécile fille de Gustave Wasa a eu un fils nommé Guillaume dont le fils Ferdinand Maximilien, est le père de Louis Guillaume de Bade – La fille de ce Guillaume Auguste née en 1704 épousa Louis duc d'Orléans et fut la mère de Louis Philippe Joseph né en 1725 lequel fut guillotiné – le fils de ce dernier est Louis Philippe.

Les Suédois européens les Charles les Gustave dans les funérailles à Bernadotte.

Voir Tegner dans Lotter Wasars Jord!

Les femmes du nord
Stagnelius

Massacres de Christian II à Stockholm et en Suède le 7 nov. 1520 –

Gustave Wasa – anecdotes – son père est décapité par Christian – sa mère, sa gd mère sa sœur sont envoyés captives en Danemark – Il fuit à Lübeck, habillé en paysan puis revient en Suède, se cache en Sudermanie où il apprend les massacres, puis en Dalécarlie – soulève les Dalécarliens, contre les Danois –

Après Christian (1522) qui fut déposé, la couronne du Danemark fut offerte à Frederik duc de Slesvig-Holstein & fut le père de la reforme en Danemark. – on voulut reformer en deux ... –

Christian fils ainé de Frederik lui succéda sous le nom de Christian III. Il eut de longs combats à soutenir pour la couronne – surtout contre Frederic gendre de Christian II soutenu par Charles V, mais il eut pour allié Gustave Wasa et François I.

Il mourut en 1559 – son fils Frederik II + lui succéda sans discussion en Danemark et en Norwège.

+ puis Frederik III. Puis Christian IV.

Gustave Wasa et reforme. Commerce et industrie. Alliance entre Gustave et François I.

Erik XIV. 1560 –

Jean III épousa la fille de Sigismond roi de Pologne – roi de Suède 1577 et était Catholique

Sigismond fils de Jean est à la fois roi de Pologne 1587 et roi de Suède en 1592.

Sigismonde est déposé – et Charles IX. élu à sa place 1604 – 1611 en Suède –

Gustave Adolphe ~~succéda~~ fils – succéda 1611.

Victoire de Lützen 1632 – Christine – Traité de Westphalie

Charles X Gustave Cousin de Christine (1654 – 1660)

Jean Casimir monte sur le trône de Pologne en 1648, à la mort de Ladislas son frère, fils de Jean III — il réclame la couronne de Suède contre Charles Gustave de la maison des Deux Ponts — De là guerre de Pologne dans laquelle Charles Gustave après une conquête d'un an, succombe à la jalousie entre les puissances, en perdant la Pologne conquise —

En Danemark Frederick III devient roi absolu. Christian V fils lui succède en 1670 —

Charles XI en Suède 1660 — à 5 ans — Il fait la guerre au Danemark, la paix se conclut par l'intervention de Louis XIV — Charles XI épouse Ulrique Eleonore sœur de Christian V, ce qui cimenta le traité.

Charles XI établit le pouvoir absolu en Suède 1680 — Il fut en politique ce que Gustave Wasa avait été en religion — q[ue] réformateur — Meurt en 1697 —

Charles XII fils du préc. lui succède le 24 [illegible] 1697.

Il meurt sans héritier mâle.

Dispute entre Ulrique Eleonore épouse depuis 1715 de Frederick Landgrave de Hesse Cassel déjà régente du roy[aume] pendant les expéditions de Charles XII — dont elle était la plus jeune sœur —

et Charles Frederic fils de la sœur aînée de Charles XII, duc de Holstein Gottorp, âgé de 18 ans seulement —

Ulrique Eleonore fut élue par les Etats et aussi s'ouvrit l'ère de libertés

Ulrique abdiqua au profit de son mari 1720 — qui régna sous le nom de Frederic Ier. Maison de Hesse Cassel.

Le duc de Holstein chef des protestants Le Russie Bonnets et chapeaux France

Adolphe Frederic administrateur du duché d'Holstein Gottorp élu en 1743 — Roi en 1751 — épouse Louise Ulrique sœur du roi de Prusse — élu par l'influence de la Russie quoique français de sympathie — Les

Gustave III — 1771 — fils d'Adolphe Frederic — son discours à citer — Geff. 318

Le roi de Suède Gustave IV beau-frère de l'Emp[ereur] Alexandre.

Comme Adolphe Frederic descendant par les femmes de la fille de Charles IX, ainsi la famille des Wasa remonta par lui sur le trône —

Gustave s'allie à [illegible] et ne comprend pas l'Empereur Napoléon — ce qui le perdit —

Gustave IV déposé — Le duc de Sudermanie rappelé et roi — Charles XIII

Petite fille de Frederick le G[ran]d mère de l'Emp[ereur] Alex[andre]

Danemark
Russie
Holstein
Suède
Pologne
Russie

Bourbon
Wasa
Gottorp
Romanoff —
Napoléon

Par sa femme la princesse Louise de Bade sœur [de la femme] de l'emp[ereur] ami de la reine de Suède (apparition au baptême Elisabeth alexiévna)

Le roi [illegible] fut déposé; les États tenaient toujours encore à la royauté —

Le mariage ~~[illegible]~~ Napoléon avec Napoléon à la 4e famille de Wasa — Eslingen a donné Bernadotte le neveu prend la fille pour épouse —

La première alliance de la Suède avec la France entre Gustave Wasa et François Ier

La Suède expie sa haine contre Napoléon — par la perte de la Finlande etc.

Le roi Oscar le rapporteur y [illegible] marie sa fille à Beauharnais —

Du reste ceci là le principe de la guerre; nous avons aujourd'hui un autre drapeau.

Gustave Wasa descend des anciens rois de Suède — petit neveu du roi Canut fils d'Erik IX le saint — Canut vivait en 1168 — Il naquit en 1490 d'Erik Wasa duc de Gripsholm — sénateur du roy. et gouverneur d'Halland —

Cécile fille de Gustave Wasa née en 1540 — mariée à Cristoph ~~[illegible]~~ marquis de Bade —

Gustave fils d'Erik XIV, épouse Boritz fille de Fédorovitz Czar de Moscovie et meurt en 1607 à la Cour de l'Empereur Rodolphe II.

Jean III épouse en 1562 Catherine fille de Sigismond — roi de Pologne —

Le fils de Jean Sigismond épouse Anne et Constance d'Autriche toutes deux sœurs de l'Empereur Ferdinand II — D'où descendent Ladislas Sigismond et Jean Casimir tous deux maris de Marie de Gonzague de Nevers.

Charles IX. épousa d'abord en 1579 Anne Marie de Bavière fille de l'Électeur Palatin Louis — morte en 1589 — puis en 1592, Christine fille d'Adolphe duc de Holstein — mère de Gustave Adolphe

De la première femme Charles eut deux fils et trois filles morts l'année de leur naissance; puis Catherine née en 1584 mariée l'an 1615 à Jean Casimir de Bavière Comte Palatin duc des Deux Ponts —

De Jean Casimir et de Catherine de Suède fille du roi Charles IX naquit le 8 nov. 1622, Charles Gustave X.

Il épousa Hedwige Éléonore fille de Frederik duc de Holstein dont [illegible] Charles XI. en 1655.

Charles XI épousa Ulrique Éléonore fille de Frederic III roi de Danemark. mère de Charles XII.

et deux filles Hedwige Sophie née en 1681 — mariée le 12 juin 1698 à Frederik duc de Holstein Gottorp — père d'Adolphe Frederik — roi de [illegible]

Branche de la maison de Bade Baden – aînée de la maison

Bernard marquis de Bade né en 1474 – chef –

puis Philippe mort 1569 –

Philippe – 1588 –

Christophe marquis de Bade second fils de Bernard –
né le 26 fev. 1537 – épouse la fille de Gustave Wasa
Cécile – dont naquirent 4 fils dont Edouard dit le
fortuné – né en Angleterre le 16 7bre 1565 –

Guillaume fils du précédent et de Marie fille de
Josse baron d'Eicken –

Il épouse en 1624 Catherine Ursule fille du
prince Jean Georges de Hohenzollern dont naissent
ferdinand Maximilien et Léopold Guillaume –

Ferdinand Maximilien marquis de Bade – né le
23 7bre 1625 – épouse à Paris l'an 1653 – Louise Christine
fille de Thomas de Savoie prince de Carignan et
de Marie Bourbon Soissons mort en juillet 1669 –

Il en eut son fils unique

Louis Guillaume ~~prince~~ de Bade né à Paris le 8 avril
1655, eut Louis XIV pour parrain – Grand guerrier au
service de l'emp. d'Autriche –

Il eut de Françoise Sibylle Auguste fille de
Jules françois duc de Saxe Lawenbourg épousée en
1690 – et morte le 19 juillet 1733 – 6 enfants dont

Auguste Marie Jeanne de Bade née à Rastadt le
10 nov. 1704, mariée par procuration le 18 juin 1724,
et en personne le 13 juillet suivant avec Louis duc
d'Orléans premier prince du sang morte à Paris le 8 août
1726 – à 21 8bre 28 jj

Branche des ducs de Kleebourg dont sont issus les
Rois de Suède –

Jean Casimir – duc de Bavière Comte Palatin du
Rhin fils puîné de Jean Ier du nom duc de deux ponts et
de Magdeleine de Clèves naquit le 12 avril 1589: et
eut en partage le duché de Kleebourg – n'ayant aux espérances
un grand établissement en allemagne il se retira
en Suède – et mourut le 17 juin 1652 – épousa le 11
juillet 1615 Catherine fille de Charles IX et soeur du
grand Gustave adolphe –

père de Charles Gustave

Charles XI. et eut Hedwige Sophie

592

Branche de Holstein Gottorp

Adolphe Arrière de Norvège Duc de Sleswig et de Holstein, fils de Frederik 1 roi de Danemark et de Sophie de Poméranie la seconde femme — né le 25 janvier 1526 — mort le 1er oct 1586 — il eut plusieurs enfants — dont Christine — née le 12 avril 1573 mariée 1592 à Charles IX roi de Suède morte le 8 Xbre 1625 —

— Jean Adolphe — né le 28 fev. 1575. épouse Auguste fille de Frederik II roi de Danemark le 30 août 1596.

— Frederik 1er né le 22 Xbre 1597. épouse le 21 fevrier 1630 Marie Elizabeth fille de Jean Georges electeur de Saxe — mort le 24 juin 1684. — beaucoup d'enfants dont ~~Magdeleine~~ Hedwige Sibylle ~~Eleonore~~ née le 23 ~~xxx~~ 8bre 1636 mariée le 24 8bre 1654 à Charles Gustave roi de Suède morte le 9 Xbre 1715.

Christian albert ✕ né le 13 fev. 1641 et mort le 6 janv. 1695.

Frederik II — né le 18 8bre 1671. tué le 19 juillet 1702 au Combat donné près de Cracovie entre les Suedois et les Polonais — épouse le 12 juin 1698 Hedwige Sophie fille de Charles XI morte en 1708. dont

Charles Frederik né le 29 avril 1700 mort 17 juin 1739. Il avait épousé le 1er juin 1725 — Anne Petrowna morte le 15 mai 1728 fille ainée de Pierre gd. et de Catherine la seconde femme — dont

Charles Pierre Ulrich — né le 21 fev. 1728 — reconnu heritier présomptif du trone de Russie ~~le~~ le 18 9bre 1742 —

Christian Auguste — fils puiné de Christian albert ✕ épouse le 27 7bre 1704 albertine Frederique fille de Frederik Magnus margrave de Bade Dourlach. dont il eut entre autres enfants — Adolphe Frederik evêque & prince de Lübeck le 16 7bre 1727 né le 14 mai 1710.

Gustave IV épousa la princesse Frederique Dorothée de Bade (le 31 8bre 1797) belle sœur de l'Emp. Alexandre de Russie roi Maximilien ~~xxx~~ de Bavière — morte à Lausanne le 25 7bre 1826.

La fille ainée de Gustave IV Sophie Wilhelmine a épousé Leopold grand duc regnant de Bade —

Le Duc W. né le 9 8bre 1799. etudie à Lausanne et à Edimbourg — Il se rendit ensuite à Vienne et à Verone pour appuyer les pretentions au trone de Suède — En 1828 il entra comme Lieutenant colonel au service de l'Autriche, et devint général major — Il est chef d'un regiment d'infanterie qui porte son nom — Le 19 9bre 1830 — il a epousé Louise Amelie Stephanie ~~xxxxx~~ fille ainée du grand duc Charles de Bade — il prit definitivement le titre de prince de Wasa qui lui a été reconnu par les puissances.

Charles frederick duc de Bade epousa en 1806 Stephanie Louise Adrienne Beauharnais dite Napoleonnie en fille adoptive de Napoleon

—Charles frederick epousa en 1725 la princesse Anne de Russie fille de Pierre le grand — son fils Pierre Ulric n'ayant encore que 12 ans le duc adolphe frederick son oncle eveque de Lubeck prit la regence — L'Imperatrice Elisabeth appela en Russie le jeune duc son neveu, 1740 et le declara son successeur (Pierre III) Il fut choisi en meme temps pour successeur au trone de Suede mais ayant été obligé d'embrasser la religion grecque pour recevoir son droit à la couronne de Saint Wladimir il lui fallut renoncer a celle de Suede qui fut assurée à son oncle l'Eveque de Lubeck. De cette maniere la maison de Holstein Gottorp s'assit sur les deux plus grands trones du nord —

Charles IX

Il épouse en 1592 Christine fille d'Adolphe
Duc de Holstein — mère de Gustave Adolphe — et
de Catherine née en 1589 mariée en 1615 à
Jean Casimir de Bavière Comte Palatin Duc
des deux Ponts. De ce mariage naît

Le 8 nov. 1622 — Charles X Gustave roi de Suède —

Celui-ci épouse Hedwige Eléonore fille
de Frederik duc de Holstein dont naît en 1655

Charles XI

Charles XI épouse Ulrique Eléonore fille de
Frederik III roi de Danemark — mère de Charles XII,
et de

Hedwige Sophie née en 1681 mariée le
12 juin 1698 à Frederik II duc de Holstein Gottorp —
dont

Charles Frederik né le 29 avril 1700 et mort
le 17 juin 1739.

Epouse en juin 1725 — Anne Petrowna fille aînée
de Pierre le grand et de Catherine — dont..

Charles Pierre Ulrich né le 21 février 1728 — héritier
du trône de Russie en 1742 — sous le nom de Pierre III. — Il fut aussi
appelé au trône de Suède mais géo — dont

~~Adolphe Frederik fils~~ Christian Auguste fils du duc de Holstein Gottorp ~~épouse~~ né le 13 [illegible] 1641 et mort
puîné (de Christian Albert le 6 janv. 1695) — Christian Auguste épouse le 2 7bre 1704,
Albertine Frederique fille de Frederik Magnus marquis
de Bade Dourlach dont naît le 14 mai 1710

Adolphe Frederik qd. oncle de Charles Pierre Ulric ~~nommé prince~~ et évêque de
Lubeck le 18 7bre 1727 — puis prince royal de Suède en 1743 —
roi en 1751. Epouse Louise Ulrique sœur du grand Frederik
dont Gustave III

dont

Gustave IV épouse la princesse Frederique
Dorothée de Bade belle sœur de l'emp. Alexandre et de
Maximilien 1er roi de Bavière

dont la Princesse Wasa

x Fils de Frederik II. par une alliance avec la maison de Bade.

Gustave V

Christian Albert: succéda l'an 1659 à son
Frederik son père — Il avait épousé en
Charles Gustave — Il épouse le 14 8bre 1667 Frederique
Amélie fille de Frederic III roi de Danemark dont
Frederik IV et Christian Auguste
fut duc de Holstein Eutin — *

Wasa

Cécile née en 1550

épouse Christophe margrave de Bade, second fils de Bernard chef de la maison de Bade Baden. né le 26 février 1537. dont naissent quatre fils. — entr'autres Edouard dit le fortuné né en Angleterre le 16 7bre 1565.

Guillaume fils dudit et de Marie fille de Jodse baron d'Eiken. [~~dont~~] né en 1593.

Guillaume épouse en 1624 Catherine Ursule fille du prince Jean Georges de Hohenzollern dont

Ferdinand Maximilien né le 23 7bre 1625 — épouse à Paris l'an 1653 - Louise Christine fille de Thomas de Savoie prince de Carignan, et de Marie Bourbon Soissons... dont naît

Louis Guillaume né à Paris le 8 avril 1655 — eut Louis XIV pour parrain — épouse Françoise Sybille Augusta fille de Jules François duc de Saxe Lawenbourg en 1690. mort en 1733 — 6 enfants. — voir (1)

dont Augusta Marie Jeanne de Bade née à Rastadt le 11 nov. 1704, mariée par procuration le 13 juillet le 18 juin 1724, et en personne le 13 juillet avec Louis duc d'Orléans premier prince du sang — morte à Paris le 8 août 1726 — +

Guillaume Georges Bernard Libert Philippe de Neri né le 5 7bre 1703. — fils de Louis Guillaume et frère d'Augusta. marié le 9bre 1721 avec Marie Anne princesse de Swarzenberg. +

Charles Frederic né le 22 nov 1728.

~~Louis Guillaume né le 9 février 1763~~ [~~illegible~~] son neveu

Charles Louis Frederik né le 8 juin 1786. mort le 8 déc. 1818. Marié le 8 avril 1806 à Stéphanie Louise Adrienne Beauharnais, dite Napoléone et fille adoptive de Napoléon [~~dont~~] née le 28 août 1789. dont

Louise Amélie Stéphanie née le 5 juin 1811. mariée le 9 nov. 1830 au prince Gustave Wasa

dit la prince Wasa. degradée [?] Napoléon par la Suède [?]

+ Puis reprend la branche Cadette de Bade Dourlach — par Ernest fils puiné de Christophe margrave de Bade — en 1453. Ernest naît le 7 8bre 1482. puis Charles, [~~illegible~~] en 1529 — puis Georges Frederik en 1575 (date de naiss.ce) puis Frederik 1er 6 juillet 1594 — puis Frederik II ou VI. en nov. 1617 puis Frederik Magnus en 1647. — puis Charles Guillaume

né le 17 Juin 1679 — } Puis Frederik né le 7 8bre 1703 — marié le 7 Juillet 1727 avec Anne Charlotte Amélie née Princesse Nassau Orange — d'où

Charles Frederik margrave hereditaire de Bade Dourlach né le 22 9bre 1728. succede a son grand père en 1738 — son père étant mort en 1732.

La Maison des grands ducs de Bade tire comme celle de Lorraine Autriche son origine d'Etichon II —

Herman IV de Bade obtint Dourlach et Ettlingen. Les descendants de son frère ainé Herman V s'éteignirent dans la personne de Frederik décapité a Naples en 1269. Rodolphe son fils cadet perpetua la tige de Bade — Herman VI avait 2 fils — les descendants de Frederic II à Eberstein seigneurs en 1259 dans la personne d'Herman IX; Rodolphe IX (1348) perpetua la tige — Christophe I acquit en 1497 la seigneurie de Mahlberg et en 1503 les pays de Sausenberg — ses fils Bernard III (1537) et Ernest (1553) fonderent les lignes de Bade Baden et de Bade Dourlach.

La ligne de Bade Bade s'éteignit en 1771 en la personne d'Auguste George et Charles Frederic de Bade Dourlach herita les pays de Bade Bade —

En 1715 Charles III mort en 1738 eut pour successeur son petit fils le Margrave Charles Frederik qui est en 1803 fut revetu de la dignité d'Electeur, en 1806 de Gd Duc — Charles Louis étant mort en 1801, son petit fils Charles lui succeda en 1811. et celui ci eut pour successeur son oncle Louis grand Duc actuel (1830).

Si le Gd Duc actuel vient à mourir, il aura pour successeur l'ainé de ses demi frères les Comtes Leopold, Guillaume et Maximilien de Hochberg, declarés Princes, grands ducs et Margraves de Bade le 4 Oct 1817.

Les Dourlach venaient de Bade Bad par Christophe du chef d'Ernest.

596

Coté maternel

{ Gustave Wasa
{ Marguerite Lejonhufwud

{ Ernest
{ Ursule de Rosenfeld

{ Charles fils dud.
{ Anne fille de Robert Cte Palatin de Veldenz.

Sans enfants { Ernest Frederic fils dud.
{ Anne fille d'Edzard II Comte de la Frise orientale — lequel avait épousé une fille de Gustave Wasa

{ Georges Frederic fils de Charles et d'Anne
{ Juliane Ursule fille du Rhingrave du Comté

{ Frederik V fils du préced.
{ Barbe fille de Frederik duc de Wurtemberg.

{ Frederik VI fils du —
{ Christine Magdeleine fille de Jean Casimir…

{ Frederik VII Magnus fils dudit
{ Marie fille du duc de Holstein Gottorp

{ Charles Guillaume fils dud.
{ Magdeleine Wilhelmine fille de Louis duc de Wurtemberg

~~Frederik mort avant son père..~~

{ Charles Frédérik petit fils dudit
{ Charlotte Louise pcess de Darmstadt

{ Charles Louis Frederik petit fils du précedent
{ Stephanie Tascher de la Pagerie

Louise Amelie Stephanie —

La famille Wasa quitta ainsi le trône de Bade — avec Charles Louis Auguste Guillaume — remonte avec Leopold qui prend p. femme

Coté paternel   Descendance directe.

Gustave Wasa – Marguerite Leyonhufvud

Charles IX – Christine fille d'Adolphe de Holstein

{ Catherine
{ Jean Casimir des deux ponts

{ Christine Magdeleine
{ Frederik VI Mis de Bade Dourlach

{ Frédérik VII Magnus – de Bade
{ Marie – fille de Frederic duc de Holstein

{ Albertine Frédérique
{ Christian Auguste de Holstein Gottorp.

{ Adolphe Frédéric – roi de Suède
{ Louise Ulrique sœur de Frédéric le Gd

{ Gustave III
{ Sophie Magdeleine

{ Gustave IV
{ Frédérique Dorothée de Bade

{ Prince Wasa
{ Louise Amelie Stephanie de Bade

Princesse Wasa

Chef de la maison

Côté maternel

Bernard III
Françoise de Luxembourg Ligny
fille de Charles de Lux. Lig. [illegible] cardi[illegible]

{ Gustave Wasa
Marguerite Leyonhufvud

Philibert né le 22 janv. 1536.
Mathilde fille du duc de Bavière
Marie Salomé [illegible] fille de

{ Cécile
Christophe de Bade

Philippe II fils du précédent
Sybille fille de Guillaume duc de Juliers et de Clèves.
sans enfants –

la veuve Elysabeth [illegible] Marianne et [illegible]

{ Edouard dit le Fortuné Cousin de Philippe II.
Marie – fille du Baron d'Eichen.

{ Guillaume
Catherine Ursule fille du Prince de Hohenzollern

{ Ferdinand Maximilien
Louise Christine princesse de Carignan } ne règne pas

{ Louis Guillaume succède à son aïeul
Françoise Sybille petite fille de Gustave Wasa Edgar II.

{ Louis Georges
Marie Anne
Joséphine Anne } laisse une fille qui [illegible] –

{ Auguste George fils de Louis Guillaume } sans postérité
Marie Victoire

{ Charles Frédéric de Bade Baden Dourlach – 1771
Charlotte Louise fille de Louis V Landgrave de Hesse

Charles Louis – né le 14 fév. 17[illegible]

Louis Guillaume né le 9 fév. 1763

{ Charles Louis Frederik né le 8 juin
épouse Stephanie [illegible] arrêt –

{ Louise Amélie Stéphanie
Le Prince Gustave de Wasa

Prince Wasa.

Jules Henri de Saxe Lauenbourg épouse Anne [illegible] fille d'Edgar II. [illegible]

Bade Dourlach

{ Ernest fils de Christophe et Otilie
Marie trois fois – Ursule de Rosenfeld d'une ancienne maison originaire [illegible]

{ Charles fils du précédent – seul survivant à son père
né le 24 juillet 1529
Anne fille de Robert Comte Palatin de Veldenz } 1re [illegible] 1558

Ernest Frederik fils du père né le [illegible] 1560.
Anne fille d'Edzear II Comte de la Frise Orientale – (Il avait épousé une fille de Gustave Wasa.) sans enfants.

{ Georges Frederik fils de Charles et d'Anne
né le 30 janv. 1573.
Julienne Ursule fille du Rhingrave ou Comte sauvage Frederik –
en juillet 1592.

{ Frederik V fils du précédent né le 6 juillet 1594.
[illegible] mai [illegible] [illegible] [illegible] comptes
marié 3 fois – 1° le 21 déc. 1616
avec Barbe fille de Frederik duc de Würtemberg. –

Frederik VI fils du précédent
épouse le 30 Nov. 1642.
à Stockholm. Christine
Magdeleine fille
de Jean Casimir et de Catherine – ...
dont

{ Frederik VII Magnus
Marie fille de Frederik de Holstein Gottorp
en 1670.

{ Charles Guillaume fils [illegible]
Magdeleine Wilhelmine
fille de Louis duc de [illegible] Würtemberg
27 juin 1697 dont [illegible] Frederik

d'Hanovre à des princes souverains ... de Brunswick.
un lui roi Maximilien de Bavière, un Roi Guillaume IV
et une autre l'Emp. de Russie —

Les souverains de Bade ... furent ... par
leur fidélité à Napoléon —
électeur en 1803, grand duc en 1806. 65 / 71 / 74 / 56
Mourut à Carlsruhe à 83 ans le 10 juin 1811.

Charles Louis Frederik petit fils du précédent et
fils du prince héréditaire qui mourut le 15 déc. 1801
naquit à Carlsruhe le 8 juin 1786. — Il monta au
trône de l'Emp. à 18 ans —

Il épousa Mlle Stephanie Tascher de la Pagerie
cousine de l'Impératrice Joséphine —

Il mourut ne laissant que des filles ayant
pour successeur son oncle Louis Auguste Guillaume —
né le 9 fev. 1763 fils de Charles Frederik et
par consqt oncle du précédent — mourut célibataire
le 30 mars 1830.

Le règne de Charles Frederic dura 65 ans — X

À la mort de Christophe Ier la maison se divise
en deux branches en 1527.

X il mourut en 1811. Il fut remplacé par Charles
Frederik né en 1786 et marié à la princesse
Stéphanie —

Charles L. Frederik mourut en 1818 sans enfants
héritiers — La couronne passa à son oncle Louis
Guillaume Auguste; et comme ce prince était sans
enfants et sans espoir d'en avoir, un acte qui date
du 11 8bre 1817 déclare héritiers les Comtes de Hochberg
fils du grand duc Charles Frederik qui en 1787 avait
épousé de la main gauche la Comtesse de Hochberg née
Geyer de Geyersberg. Cette disposition fut l'origine
d'une longue querelle entre Bade et la Bavière —
Le 30 mars 1830. Louis Guillaume Auguste
mourut et l'aîné des Hochberg Leopold né en
1790 fut proclamé grand duc — il s'était marié
en 1819, à la fille de Gustave IV.

Louis ... fonda l'académie de ...

Charles Frederic né en 1728 était fils de Frederic
fils de Charles Guillaume mort à Dourlach le 26 mars 1732
après avoir épousé Anne Charlotte Amélie fille de Jean Guillaume
Friso, prince de Nassau Orange.

Charles Frederic avait épousé le 28 juillet
1751 une princesse de Hesse Darmstadt Charlotte
Louise — et le 24 nov. 1787 ~~Elise Mlle Hochberg~~ par un mariage
morganatique Louise Geyer ... qui
fut élevée au rang de Comtesse de Hochberg.
Il eut de ses deux mariages 11 enfants dont
trois seulement moururent en bas âge — les filles s'allièrent

La Princesse Wasa

599

Parmi toutes les maisons princières qui joignent à une ~~[illegible]~~ éclatante illustration personnelle le prestige des plus hautes alliances, la maison de Wasa tient sans contredit un des premiers rangs. Issue de cette Scandinavie que les historiens ont appelée le berceau des nations, elle s'est transformée elle-même en un berceau de rois; en sorte qu'après avoir revêtu dans son pays la pourpre souveraine, elle fit encore asseoir sur presque tous les trônes de l'Europe des héritiers de son sang. Témoignage superbe de la force d'expansion et de la vitalité que l'initiative d'un grand chef peut imprimer à toute une race!

C'est avec Gustave Ier que le nom de Wasa entre solennellement dans l'histoire européenne. Jusqu'à ce prince, il n'avait guère franchi les limites d'une célébrité locale, bien que sa famille Wasa se rattachât par [illegible] Erik le Saint aux plus anciens rois de Suède. Quand un héros vient au monde, la Providence lui crée une époque appropriée à son génie, dont il est à la fois l'expression et l'agent suprême. Quelle époque plus mémorable que celle où Gustave Wasa se révèle! Alors, l'Union des trois royaumes scandinaves que Marguerite Ire avait si fatalement fondée tombait chaque jour ~~de~~ de désolation en désolation. Suédois, Danois, Norvégiens, [illegible] d'une lutte sans merci s'était élevée où Christian II dut prendre les armes pour s'assurer le royaume de Suède auquel lui donnait droit son titre de chef de l'Union. Vainqueur il fêtait sa victoire par des massacres et des édits de terreur. La hache et le gibet lui donnaient raison des nobles, l'oppression armée lui muselait le peuple

La Princesse Wasa

Parmi toutes les maisons princières qui joignent à une merveilleuse illustration personnelle le prestige des plus hautes alliances, la maison de Wasa tient, sans contredit, un des premiers rangs. Issue de cette Scandinavie que les historiens ont appelée le berceau des nations, elle s'est transformée elle-même en un berceau de rois, en sorte qu'après avoir revêtu dans son pays la pourpre souveraine, elle [illegible] atteindre presque tous les trônes de l'Europe des héritiers de son sang. Témoignage superbe de la puissance et de la vitalité que l'initiative d'un grand chef peut imprimer à toute une race!

C'est par Gustave 1er roi de Suède que le nom de Wasa entre formellement dans l'histoire. Les temps étaient lugubres et sanglants. Cette union des trois royaumes scandinaves que Marguerite avait si fatalement provoquée tombait chaque jour de défaillances en désolations. Repoussé des Suédois le roi Danois Christian II le Cruel avait dû prendre les armes.

Parmi toutes les maisons princières qui joignent à l'illustration personnelle l'éclat des plus hautes alliances la maison de Wasa tient, sans contredit, un des premiers rangs. Maîtresse longtemps d'un des premiers trônes du Nord, elle voit encore aujourd'hui des héritiers de son sang sur presque tous les trônes de l'Europe, témoignage superbe de la vitalité qu'imprime à tout une race l'initiative de son chef. — Suivons la...

~~D~~ Wasa - Storm Wasa - Arbre dont les rameaux

C'est par Gustave Wasa que la maison de ce nom entra dans l'histoire. Qui ne ~~[illegible]~~ ne connaît la vie de ce grand homme. Destinée merveilleuse — ~~[illegible]~~ Descendant des anciens rois de Suède - petit neveu de Canut fils d'Erik le Saint qui régnait en 1168, il porta de bonne heure la responsabilité de son sang. Christian II qui ~~[illegible]~~ signalait la prise de possession du royaume de Suède par des massacres, l'envoya prisonnier en Danemark... Gustave gémissait dans sa captivité... Il entendait les récits des maux de sa patrie — Il s'évade Lubeck arrive à Stralsund... ~~[illegible]~~ premier monument à Wasa... Errant, obligé de se cacher sous des habits de paysans... mille fois sa vie en danger... Il n'a de foi que dans le peuple. Il harangue les habitants des campagnes... Il bat les Danois, et rend la liberté à son pays - avec l'aide de Dieu et des paysans - On connaît la vie du roi - ses mesures administratives, ses réformes religieuses, les alliances avec France etc. Il laissa la Suède prospère —

~~Gustave [illegible]~~ alliances

De Gustave Wasa le sang prend plusieurs courants — Nous nous le voyons d'abord dans la personne de Gustave ~~[illegible]~~ fils d'Erik XIV allié à Boris fille du Tzar de Moscovie - D'un autre côté Jean III en épousant Catherine fille de Sigismond le vieux de ... monté sur le trône de Pologne, dans la personne de ... son fils: Albert et Ernest à Constance et à Anne d'Autriche ... soeurs de l'Emp. Ferdinand II, dont la postérité a enrichi d'autres familles — Il vient ensuite par les filles de Gustave Wasa, dans le Friedland oriental, dans le Palatinat de Veldenz le duché de Saxe Lauenbourg, le duché de Mecklenbourg —

Mais les deux rameaux ~~[illegible]~~ héritiers de la maison de Wasa, ceux Charles IX et Cécile fils et fille de Gustave Wasa.

~~D'abord~~ D'abord Charles IX épouse en 1592 Christine fille d'Adolphe duc de Holstein — Destinée singulière! Il semble que cette maison, le rechercheur toujours — Le sang de Wasa et de Holstein devait former les familles de Suède et de Russie — C'est de ce couple que naît Gustave Adolphe, dont il suffit d'être l'enfant le héros de la guerre de trente ans, l'objet du culte de Richelieu ce nouveau soleil, comme l'appelait Richelieu - vers lequel tous les princes d'Allemagne tournaient leurs regards comme vers l'étoile polaire — Puis vient Christine cette fille de ~~Gustave~~ Gustave Adolphe, femme bizarre, mais après tout génie qui ne peut pas suivre les règles ordinaires —

Telle est la première période des Wasa - Gustave Wasa - Gustave Adolphe Christine — Le génie fondateur - le génie conquérant, le génie artistique — C'est cette époque qui fait battre le cœur des Suédois — Wasars jord - Terre des Wasa —

~~Triade de Copper~~ —

Maintenant pour reprendre la lignée de Gustave Wasa, nous sortons de la branche mâle pour remonter à la descendance féminine. C'est Charles X Gustave ~~fils~~ de Catherine fille de Charles IX Wasa et de Jean Casimir — Cousin de la reine Christine — Vaillante et rapide épée, brillant météore qui ne parut que quelques temps pour nous montrer l'éclat de son action — Il chercha, à l'exemple de son aïeul une alliance dans le Holstein et épousa Hedwige Eléonore fille du Duc Frédéric — C'est à cette union que Charles XI doit la vie, Charles XI grand administrateur auteur de la

prospérité économique en Suède mais dont la grande gloire surtout est d'être le père de Charles XII, l'Alexandre du Nord, le rival de Pierre le grand, le héros des poëtes et des historiens — seul de tous les rois de Suède Charles XII meurt sans postérité — et laisse le trône à sa sœur Ulrique Eléonore qui ne tarda pas à le céder elle-même à Frederik de Hesse.

Ici le sang des Wasa se tarit — ou le croit. C'est l'époque où le pouvoir s'affaiblit où la faction des bonnets et des chapeaux, montrèrent jusqu'à quel point l'influence étrangère est entrée en Suède... Alors Geyer aurait pu dire ces belles paroles..

Mais, le sang des Wasa coule encore dans les veines des souverains — et les Suédois tes souverains — La Russie elle même a concouru à le faire monter — nous verrons pourquoi: Adolphe Frederic évêque et prince de Lubeck est élu en 1743 et monte sur le trône en 1751...

Adolphe Frederic descend de Gustave Wasa par la série ~~de~~ ~~chef de~~ Albertine Frédérique fille de Frederik VII Magnus Mis de Bade lequel descend lui même de Christine Magdeleine petite fille de Charles IX Wasa ou arrière petite fille de Gustave Wasa.

Quand Adolphe Frederic monta sur le trône de Suède, une grande gloire arriva à la ~~famille~~ maison de Holstein Gottorp et par conséquent dans celle des Wasa, dont le sang coulait dans les deux branches. En effet la maison de Holstein Gottorp monta à la fois sur le trône de Suède et sur le trône de Russie — sur le trône de Russie par ~~Pierre~~ Charles Pierre Ulrich fils de Charles Frederik duc de Holstein Gottorp petit fils de Charles XI et d'Anna Petrowna fille aînée de Pierre le Grand et de Catherine — Grandeur ~~[illegible]~~ comme des [illegible] de la sorte Hedwige ~~Eléonore~~ Sophie, (femme de Frederik II duc de [illegible]) sœur de Charles XII devenir la ~~nouvelle~~ tige sur laquelle est greffée ~~toute~~ le nouvel arbre des souverains Moscovites — et de l'autre, Charles IX Wasa reprend par la descendance de sa fille Catherine les droits conquis par Gustave Ier sur le trône de Suède —

A partir de cette époque — le sang des Wasa coule sans interruption dans les deux lignes — du côté de la Russie Pierre III, Paul Ier, Alexandre, Nicolas, tous issus de la même souche; et du côté de la Suède Gustave III, Gustave IV, le prince Wasa, et la princesse ~~Wasa~~ —

Mais en même temps que la grande famille des Wasa s'exaltait ainsi dans son propre sang, elle s'illustrait encore par des alliances ~~grandes~~: Adolphe Frederic épouse Louise Ulrique sœur de Frederik le grand — union providentielle; car si du côté du monarque il n'y avait pas cette énergie qui... la reine par cet esprit qu'elle avait ~~[illegible]~~ allumé au génie de son frère, ~~[illegible]~~ centupla la gloire intellectuelle de la Suède — On sait ensuite comment Gustave III compléta cette œuvre — quelle époque pour les lettres en Suède! mais aussi quelle autorité! Gustave III mit fin à la fameuse querelle des chapeaux et des bonnets; il musela une aristocratie indomptable, et ~~reçut~~ saisit le sceptre du pouvoir absolu fit le bonheur du pays. ~~le tout [illegible] qui [illegible]~~ Quant à Gustave IV il (époux d'une princesse de Bade) devint le beau frère de l'Empereur Alexandre; Prince infortuné qui eut le tort de ne pas comprendre ce génie qui ~~allait~~ dominait le monde,

ce qui fut cause de la chute… Mais le sang des Wasa a pourant [illegible]… tandis que [illegible] par je ne sais quelle colère l'empereur Alex. et l'Emp. Nicolas gemissent encore [illegible] sur les arbres de Tzarskoe Selo le nom de Napoléon !… Les malheurs de Gustave IV pèsent encore aujourd'hui sur la famille — elle est exclue du trône de Suède —

Suivons maintenant le nom de Wasa à travers la ligne féminine c'est à dire la descendance de la princesse Cécile fille de Gustave Wasa…

Cécile princesse aventureuse mais appelée la plus belle de sa race épousa Christophe Margrave de Bade second fils de Bernard chef de la maison de Bade-Baden, qui était alors au service de Suède — L'union fut féconde — quatre fils et naquirent dont Edouard dit le fortuné succéda à son cousin Philippe II dans le Margraviat de Bade-Baden — (Edouard était né en Angleterre en le 17 7bre 1565) — Edouard épousa Marie fille de Jean baron d'Eicken, et il eut fils Guillaume qui succède à son père et s'unit à la famille de Hohenzollern dans la personne de la princesse Catherine Ursule — cette union fut heureuse mais l'héritier de la famille Ferdinand Maximilien ayant été tué à la chasse avant la mort du précédent, ce fut son fils Louis Guillaume qui succéda à son aïeul.

Louis Guillaume dit Wandgaemer était né à Paris le 8 avril 1655 de Ferdinand Maximilien et de Louise Christine fille de Thomas de Savoie prince de Carignan. Il épousa la même Françoise Sybille Auguste fille de Jules François duc de Saxe Lauenbourg en 1690. Parmi les enfants issus de ce mariage il est une fille dont la destinée nous intéresse particulièrement — c'est Auguste Marie Jeanne de Bade née à Rastadt le 10 novembre 1704, mariée par procuration le 18 juin 1724, et en personne le 13 juillet avec Louis duc d'Orléans, premier prince du sang — Ainsi le sang des Wasa s'unit au sang des Bourbons — S'approchant encore, le [illegible] clore à Gustave Wasa à Stenso [illegible] et qui [illegible] de Louis XVIII. Comme si les deux branches de la succession [illegible] de la France devaient finir dans les Wasa.

Reprenons la descendance directe de Cécile — Louis Guillaume eut deux fils qui lui succédèrent tour à tour, savoir Louis Georges qui de ses deux femmes Marie Anne fille d'Adam Charles de Swarzenberg eut une fille, et de la 2e Anne de Bavière fille de l'Empereur Charles VII. n'eut point d'enfants. Quant à Auguste Georges, il se maria avec Marie Victoire fille de Léopold Philippe duc d'Aremberg et mourut sans postérité. — 1771.

Ici s'éteint la descendance directe de Cécile fille de Gustave Wasa. La branche des Mis de Bade Baden étant éteinte leur héritage passa dans la branche collatérale des Mis de Baden Dourlach — laquelle avait commencé avec Ernest septième fils de Christophe marquis de Bade né le 8 8bre 1482, tandis que celle des Mis de Bade Bade avait commencé avec Bernard III second fils de même Christophe né le 7 oct. 1474. —

Ainsi Charles Frédéric né le 22 nov. 1728 prit tous les domaines des deux branches — Il épousa le 28 janvier 1751 Charlotte Louise fille de Louis V Landgrave de Hesse — Ainsi le sang des Wasa cessa de couler dans les veines des souverains badois — Mais la couronne avait été portée par lui pendant plus de deux siècles — Du reste comme il en a été

Gustave Wasa

Descend des anciens rois de Suède petit neveu de Canut fils Erik IX le Saint — Canut vivait en 1168 —

Gust. W. naquit en 1496 d'Erik Wasa duc de Gripsholm sénateur du royaume et gouv. d'Halland —

Christian II. en Suède a partagé la haine que le peuple portait à l'union — Cette haine s'accrut à mesure que le Danemark fut considéré comme un ennemi dangereux à la liberté du nord —

Christian II le tyran — Il était déjà teint de sang à la tête du gouv. de Norvège — Il voulut la couronne de Suède.

Christian fit une descente à Stockholm mais il fut défait par Sten Sture à Brännkyrka le 22 juillet 1518 — dans cette rencontre l'étendard de Suède était porté par le jeune Gustave Eriksson Wasa qui depuis envoyé comme otage sur la flotte danoise fut arrêté contre les promesses jurées et transporté en Danemark. — Le pape intervint —

Christian sang à Stockholm — hauts échafauds majestueux, orgues gibets — les nobles, ~~[illegible]~~ tous ~~[illegible]~~ exécutés 600 exécutés

Pendt ce temps Gustave Wasa errait dans les forêts de la Dalécarlie — Il sauva le pays avec l'aide de Dieu et des paysans suédois (devise de Gustave)

Wasa gerbe, signifie dans les armes de Gustave Wasa fascine dont on comble les fossés p. monter à l'assaut — c'est pourquoi l'on nomme la famille Storm Wase (fascine d'assaut) cette fascine de noire fut faite jaune ou la gerbe —

Gust. W. n'avait encore que 9 ans, lorsque le roi Jean dans la tournée en Suède l'eut pour avoir des enfants de son âge il le flatta de la main et lui dit : si tu vis, tu seras un jour un homme remarquable —

Comme il était enfui chez un maître danois, il fut pris pour garçon de ... bien ... mineur en Dalécarlie et rassemblerait les habitants et

Je donnerai lui le nez aux Danois.

Il fit les premières armes sous Sten Sture – portant la principale bannière suédoise à Brannkyrka – envoyé comme prisonnier dans le Jutland. Là il propos de quelques leçons [illegible] – Il se sauve déguisé en patte – bouvier –

(« Ces outrages qu'entendait remplissaient d'indignation l'âme de Gustave en sorte que, disent les chroniqueurs, il ne pouvait toucher à ses aliments »)

Il arrive à Lubeck le 30 sept 1519 – et y vit [illegible] apprend la mort de Sten Sture et [illegible] de la patrie –

Gustave part et arrive à Stensö petit promontoire près de Kalmar le 31 mai 1520 – Louis XVIII [illegible] se dirige vers Kalmar.

Il fut obligé de se réfugier dans les montagnes [illegible] en Dalécarlie – C'est là qu'il apprend les massacres –

Il était habillé en paysan, maniant comme eux la hache et le fléau –

Le grenier où Gustave abattit le grain, les retraites dans les montagnes et les forêts sont regardées comme sacrées – [illegible] caché dans une botte de foin tombe entre les mains des soldats [illegible] blessé [illegible] soulevé les Dalécarliens –

Le siège de Stockholm commence le jour de la St Jean 1521 – dure plus de 2 ans – La guerre [illegible] la carrière de Gustave n'offre pas un seul événement d'action d'éclat – quoique toute sa vie n'ait été pour ainsi dire qu'un long exploit – Ce qu'il entreprit [illegible] fut l'œuvre d'une [illegible] de la sagesse d'un [illegible] faire valoir les éléments de [illegible] prenant les châteaux les villes les uns après les autres –

Il refusa d'abord la couronne et fut requis – Ce fut lui les manifestations de la noblesse –

La mère et les deux sœurs de Gust. furent emmenées captives ~~[illegible]~~ Danemark où elles périrent dans les cachots

Il en fallait d'amener le catholicisme en Suède.

Gustave Adolphe le grand naquit le 9 Dec 1594 à huit heures du matin. Aimable admirable [illegible] que grand guerrier - trente ans de guerre - trente ans. Richelieu. Il a été Charles IX le plus illustre des fils de Gustave Wasa

Gustave Adolphe tué à la bataille de Lutzen le 6 nov 1632.

Dieu en ma conscience [illegible] de Brandenbourg qui a avait épousé Marie Eleonore de

Christine fille de Gustave Adolphe

Richelieu disait de Gustave Adolphe ce roi de Suède est un nouveau soleil qui vient de se lever jeune mais d'une vaste renommée. Les princes d'Allemagne tournent leurs regards vers lui comme le marin vers l'étoile polaire. Il faisait des armes et travaillait son chateau la fièvre.

Charles Gustave belliqueux guerrier. La Pologne

Louis XVIII se rendant en Angleterre 1804 [illegible] à Kalmar [illegible] Gustave Wasa [illegible] Gustave IV adolphe [illegible]

Gustave fut élu roi à la diète de Strengnäs 2
le 7 juin 1523 — Le règne fut glorieux après
26 ans —

Réforme

Il épousa ~~Christine~~ en 1531 Catherine fille de
prince Magnus de Saxe Lauenbourg et belle
sœur de Christian III roi de Danemark. Sa troisième
sa seconde épouse fut Marguerite Leyonhufvud
fille d'un sénateur N.

Loi de succession à mâle en mâle ...
primogéniture. Il avait une haute idée de son pouvoir
Il se disait roi par Dieu et le peuple — Il

étant presque au ... décidé sans hésitation, il disait
à ses fils — Réfléchissez bien d'abord, puis
exécutez ~~...~~ avec vigueur et sans hésitation
ne reculez pas et ne remettez jamais au
lendemain une résolution qui n'est pas exécutée
à temps ressemble aux images qui ne donnent
pas de pluie dans une grande sécheresse —

Il amassa de grandes richesses, mais il les
dépensait pour le bien de l'État après la
guerre avec Lubeck et l'incendie du château de
Stockholm il dit: nous avons tous perdu dans
ce désastre il ne nous reste que nos habits et un
petit vase d'argent pour boire —

Alliance avec François I. en 1542

En 3e noces, il épousa Catherine Stenbock

Gustave mourut le 29 sept 1560 —

Il a gouverné en ... dans les règlements
les folies sanglantes — Il aimait les revues, les
tournois —

brave à la guerre juste et éclairé dans les
jugements, bon et clément dans les ...
d'occasions —

Alliances des Wasa

Gustave fils d'Erik XIV épouse Boritz fille de Feodorovitz Czar de Moscovie et meurt en 1607 à la cour de l'Emp. Rodolphe II.

606

Jean III épouse en 1562 Catherine fille de Sigismond roi de Pologne —

Le fils de Jean, Sigismond épouse Anne et Constance d'Autriche, toutes deux sœurs de l'Emp. Ferdinand II d'où descendent Ladislas Sigismond et Jean Casimir tous deux maris de Marie de Gonzague de Nevers. —

Catherine fille aînée de Gustave Wasa fut fiancée au Cte Edzard II de Friedland oriental. Anne épousa Georges Jean Comte Palatin de Veldenz — Sophie Magnus duc de Saxe Lauenbourg — Elisabeth Christophe duc de Mecklenbourg —

Branche paternelle

avec Charles Frederick Mis de Bade Dourlach, un traité de succession mutuelle au cas que l'un ou l'autre vienne à mourir sans postérité; ce qui arriva à Auguste Georges - Marie Victoire fille de Léopold Philippe duc d'Arenberg qu'il avait épousée le 7 décembre 1735 ne lui donna pas d'enfants. Il meurt le 21 oct. 1771. Le trône alla à la branche Dourlach dans la personne de

Charles Frederick né le 22 nov. 1728 - de Frédérick (mort avant son père) ~~fils de~~ Charles Guillaume fils de Frederick Magnus VII -

Charles Frederic consacra ses jeunes années à voyager puis ayant reçu d'Allemagne des lettres d'émancipation il prit en main le gouvt de son margraviat le 22 nov. 1746, mais reçut l'investiture qu'au bout de 4 ans (le 14 août 1750) - en 1771 - réunit tous les domaines de sa maison par la mort de ... Il épousa le 28 janvier 1751 Charlotte Louise fille de Louis V

Janvier par 1er ... 1854.

X Juillet 1687 marieé le 2 7bre 1704 à Chretien Auguste de Holstein Gottorp évêque de Lubeck — morte le 22 9bre 1755 — dont Adolphe Frederic

~~+++~~ Louis George fils de Louis Guillaume — né le 7 Juin 1702 — succede à Louis Guillaume son pere sous la tutelle de Françoise Sybille sa mère. Il épousa 1° le 18 avril 1721. Marie Anne fille d'Adam Charles Schwarzemberg morte le 12 Janv. 1755 — 2° le 10 Juillet de cette même année Josephine Anne de Baviere fille de l'Empereur Charles VII. morte le 7 Mai 1776 — sans enfants — Du premier lit il ne laissa qu'Elizabeth Auguste à laquelle il assura 200000 florins pour la part qu'elle pouvait revendiquer sur les biens allodiaux de sa maison.

A Louis George succede Auguste George le dernier des fils de Louis Guillaume et frere du precedent né le 14 Janvier 1706. Il fait un traité le 28 Janvier 1765.

1 – quelle est la valeur du Rigsdaler banco de Suède

2°. – le nombre des étudiants de l'université d'Upsala à differentes époques afin de pouvoir comparer.

—

3 – l'acte constitutif de l'Université d'Ups. et le dernier acte établissant le statu quo actuel, les changemens éprouvés depuis Charles X soit dans le nombre des professeurs et des élèves, soit dans les depenses et les recettes.

Existait il, dans les premiers tems une bibliothèque & des cabinets d'instrumens &

Et maintenant —

sans entrer dans tous les détails des ouvrages de la bibliothèque, il serait curieux de savoir dans quel genre ils sont les plus nombreux
soit en ... ...

– l'Université de Lund —

– almanach royal de Suède

– Libraire à Stockholm

– P. Berzelius

– géographie de la Norvège spécialement

– d°. de la Suède

– Poids, mesures, monnaies & de Norvège

a

a

et M. le g[al] ~~chargé d~~

M[tre] ~~des affaires~~ de France

à Constantinople ayant

voudra bien lui permettre de rappeler

à son souvenir les lettres beaucoup

trop flatteuses écrites par M. le M[tre] de

France à Constantinople, et qu'il

aura l'extrême bonté de tenir les

engagements de M. le G[al] d'Hautpoul.

MV.

où son père a été chargé

de differentes fonctions pendant

trente ans.

Demander en Suède
l'ouvrage du poëte suedois Stagnelius
pour M^r le major Frye –

1/ la Småland qui dépend de la gothie orientale au 56°. 40'. de latitude Nord et du 14°. 3' de longitude est a un port bon, mais peu étendu sur le Kalmarsund, détroit qui la sépare de l'île d'Oeland. Elle est défendue du côté de la mer baltique par les forts de Grimskær et de Fredrikskants, et est entourée de l'autre coté d'une double muraille et de fossés. Le grand commerce que Kalmar faisait autrefois est passé à Stockholm.

Ses exportations consistent en planches de chêne et de sapin, en brai; goudron fer, pierres de taille (alun) &c. Sa population est d'environ 5000 ames.

chef lieu d'une préfecture et siège d'un Evêché; Kalmar est batie en bois, mais la cathédrale est en pierre. Avant d'avoir été réduite en cendres sous le règne de la reine Christine (1647), elle était située sur la terre ferme. C'est dans l'ancien chateau de Kalmar qui passait jadis pour une des clefs du royaume qu'on voit encore la grande salle des Etats (Rigssal) où fut signée l'Union dite de Kalmar qui a rendu cette ville célèbre

Kalmar (Union de) fameux pacte ou convention qui réunit en 1397 sous le même septre les royaumes de Suède, de Norvège et de Danemark.

en 1343 Håkon fils cadet de Magnus roi de Norvège et de Suède fut nommé en qualité d'héritier du père des deux royaumes, à l'entrevue de Warberg en 1343, d'abord fiancé à Elisabeth sœur du duc de Holstein, épousa à Copenhague le 13 avril 1363, Marguerite fille de Waldemar roi de Danemark, et eut de cette princesse un fils appelé Oluf ou Olaus. A la mort de Waldemar (25 Octobre 1375) Oluf fut reconnu roi de Norvège et de Danemark, car son père, son grand père paternels avaient cessé d'exister, et le fils de Waldemar (père de sa mère) avait perdu depuis longtemps la vie. Oluf lui même étant mort en 1387 Marguerite sa mère qui au

Kalmar ou Calmar ville de Suède dans l'île de Quarnholm (qui communique par un pont de bateaux avec le continent où se trouve le faubourg, Vestervalle située dans ...) Sund ...

45

636

(1) On dit communément que vers la fin du XIVe Siècle, la Norvège fut réunie au Danemark. Il serait plus juste de dire qu'à cette époque, le roy. de Norvège fit l'acquisition de celui de Danemark, qui depuis, par la suite des événements est devenu la partie principale de l'union. Waldemar IV, roi de Danemark étant mort en 1375, Olof, prince royal de Norvège, fils de Haquin VI et de Marguerite (fille de Waldemar IV) fut élu roi de Danemark. Olof étant mort en 1387, Marguerite sa mère, qui en 1378 avait déja été nommée Dame, Princesse et Tutrice de Danemark, fut chargée du gouvernement de la Norvège pour le reste de ses jours. Elle nomma en 1389, Roi de Norvège son neveu Eric III, le poméranien, qui, par l'union de Calmar de 1397 devint le premier roi des trois Royaumes du Nord réunis. L'union de Calmar rompue en 1448, renouvelée en 1459, rompue en 1461, renouvelée en 1483, rompue en 1501, renouvelée en 1520, ayant enfin été définitivement rompue en 1523, la Norvège fut incorporée au Danemark en 1537 sous le règne de Christian III. La Norvège continua de porter le titre de Royaume, et conserva ses lois et ses assemblées nationales; mais les rois de Danemark ne se firent plus couronner comme rois de Norvège, quoiqu'ils eussent conservé l'usage de se rendre dans ce royaume pour y recevoir l'hommage. (Comparez Schoell, Cours d'histoire t. XI liv. V Chap. XXI p. 290, 292, 302 t. XXII liv. VI chap. XXIII p. 197, 203, 205, 216, 220, 222, 231, 255 — Collection des Constitutions t. III p. 314 Note extraite du Manuel des Consuls, t. I p. 395 en note, par Alex. de Miltitz, Chambell. du roi de Prusse, ancien ministre près la porte ottomane.

(2) Frederic Ier, élu roi de Danemark à la place de Christian II écrivit aux Etats de Suède, demandant aux termes du traité de l'Union de Kalmar, à y être également reconnu roi. Les Suédois répondirent qu'ils avaient choisi pour leur roi Gustave Eriksson (Gustave Wasa) cette élection eut lieu à la diète de Strengnäs le 7 juin 1523: l'Union fut ainsi dissoute après 126 ans d'existence.
Hist. de Suède de Geyer — traduct. franc. p. 142

2/

1378 avait déjà été nommée Dame
puissante et tutrice du Danemark, ~~fut~~
~~chargée du gouvernement de la Norvège~~
~~pendant le reste de ses jours~~ obtint des états
de ce royaume ~~l'autorisation nécessaire~~ toute l'autorité d'un roi
pour ~~continuer~~ ~~le gouverner~~ et fut
peu après chargée du gouvernement
de la Norvège pour le reste de ses jours.
Après son décès le sceptre devait
passer au jeune Eric son petit
neveu, fils de Wratislas Duc de
Poméranie et de Marie fille
d'Ingueberge sœur aînée de
Marguerite, qui reçut dès lors le
titre de roi. Le 11 juillet 1396
l'habile Marguerite fit élire
~~son petit neveu Erik~~ roi de Suède
par le Sénat ~~de Suède~~ son petit
neveu Erik de Poméranie qui se
trouva unir ainsi sur sa tête les
trois couronnes du Nord. Le nouveau
roi fut couronné l'année
suivante à Kalmar, en présence
des principaux seigneurs et
prélats du Danemark de la
Suède et de la Norvège et ce fut
là que fut conclue le 21
juillet 1397 le jour de sainte
Marguerite l'union qui devait
à l'avenir réunir les trois
royaumes du Nord sous une même tête.
Une paix et une concorde
perpétuelle devaient régner entre
ces états, qui auraient des droits
égaux à l'élection du roi; celui-ci
serait pris parmi les fils du
prince régnant s'il en avait;
Chaque royaume serait gouverné
par ses propres lois. Les sujets d'un

3/

638

pays ne pourraient être reçus dans aucun des deux autres, et tous trois devaient concourir à la défense commune. Aucun seigneur d'un des trois royaumes ne pouvait en pareille circonstance refuser de marcher hors des frontières & Le contenu de cet acte d'union, court et ni complet, œuvre de précipitation ~~arrivé~~ confirmé par le concil. de Bâle + étant si peu connu en Suède qu'un des nombre des réclamations qu'elle fit au Danemark en 1435 était celle d'une copie exacte de l'acte d'union.

+ Sur la demande des Etats des trois royaumes ; et

Rompue en 1448 par l'élection de Charles Knutsson au trône de Suède, renouvelée ~~en~~ (le 29 juin 1457) ~~lorsque~~ sous ~~à l'avén.~~ Christian ~~d'Old~~ 1er (d'Oldenbourg) ~~rompue de nouveau en 1464 pendant le règne duquel elle fut~~ L'Union rompue et renouvelée plusieurs fois encore ~~mentalement~~ pendant le règne de ce prince, ~~mais~~ et de ses deux successeurs immédiats, ~~pour être~~ fut ~~pour ne~~ ~~lorsque les~~ définitivement dissoute ~~(plus renouvelée)~~ ~~lors~~ (le 7 juin 1523 que les Suédois élurent pour leur roi à la diète de Strengnaes Gustave Erikson, plus connu sous le nom de Gustave Wasa, après une existence de 126 ans

639

Observations

1 — D'après les Tableaux officiels publiés à Stockholm en 1846 et que j'ai sous les yeux

Malmö avait à la fin de 1840 une population de 10,203 habitans

Christianstad	— d° —	d.	4,540	d°
Lund	— — d° —	d.	5,264	d.
Helsingborg	— d.	d.	3,211	d.
Ystad	— d° —	d.	4,155	d.
Landskrona	— d —	d.	3,800	d.
Falsterbo	d°	d°	218	d.
Skanör	— — d —	d	629	d.

P. 40 — La distance entre Malmö et Lund est je crois d'un mille suédois ou de . . . et même de un mille et demi suivant Eric Tuneld p. 495

Lund et Skanör passent pour fort anciennes aussi trouve t'on dans un ancien chroniqueur danois ces deux vers ou lignes rimées

lorsque le Christ naquit

Da Christus lod sig föde,

Stod Lund og Skanör i gröde.

Lund et Skanör étaient florissantes

La cathédrale de Lund ~~appelée~~ sous l'invocation de Saint Laurent a été fondée en l'an 1012 par le roi danois Sween Otto, le (appelé par les suédois) Svenn Tveskäg ou . . . . des danois

P. 41 — Qu'est ce que les géants de la Gelée ?

l'Université de Lund fondée en 1666 – a ouvert les cours le 28 janvier 1668.

Gästgifvare (en suédois) Hotelier, aubergiste

Hållkarl (d°)

Gosse (d°) Jeune garçon ou jeune fille conduisant les voitures de poste

Förbud (en danois) avant coureur

Gästgifvaregård (suédois), Hôtelerie

Gästgifveriet en suédois

P. 55 – 56 Le Laga prend sa source dans les Dumme-Måsse non loin de Jönköping ~~et se jette~~ et se jette dans le ~~golfe~~ – – Wäster-Hafw près de Laholm.

Comment avez vous pu voir et suivre les bords du Laga que vous n'avez pu rencontrer qu'à Laholm ? ne confondez vous pas une rivière pour une autre ? prenez une carte pour vous assurer de l'exactitude de mon observation.

56 – Ljungby

La population de toute la Suède s'élevait, à la fin de 1840 d'après les Etats officiels publiés en 1846 à – 3,138,887 individus

dont 1,516,429 Mâles

et 1,622,458 femelles

Nombre égal 3,138,887

P. 61 – Le sujet des Roches erratiques qui a été savamment traité dans ces derniers temps par plusieurs géologues distingués, entre autres par Mr Elie de Beaumont qui m'a envoyé un mémoire que je chercherai. Si vous n'êtes pas géologue, je vous conseille de glisser légèrement.

P. 62 – Le lac Bolmen a 4 milles suédois de long sur 1 mille de large

– Kronoberg tire son nom du chateau de Kronoberg construit en 1545 sous le règne du roi Gustave 1er, sur l'emplacement d'un ancien chateau appelé Biskopsberg parce qu'il servait de résidence à l'évêque (de la préfecture) de Vexiö dont on faisait remonter l'origine à l'an 1002. Cet Kettelsen dans une petite île du lac Helge (Helgesjön)

– 68 – et que la Russie occupe les îles d'Åland d'où l'on peut entendre le tambour à Stockholm

On ne peut pas dire que le Danemark soit un dangereux voisin pour la Suède; ce serait peut être le contraire.

P. 77 – Lac Wettern au lieu de Véter

Jönköping à 33 milles 1/4 de Stockholm et à 15 milles suédois de Gothenbourg, au sud du lac Wettern sur une langue de terre. Il me semble extraordinaire que les maisons soient encore en bois; sa population à la fin de 1840 (officielle) était de 4742 individus. a été plusieurs fois détruite par des incendies

33 1/4
10 k.m. 700

32100
32100
2675
355775
88,944

ou 89 lieues de 4 kilomètres ou d'environ 2000 toises

p. 76. Kannor

Le traité de paix qui porte son nom et a été conclu le 10 décembre 1809 entre la Suède et le Danemark

~~p. 78 – êtes vous sûr que la route de Jönköping à Stockholm passe par Örebro – Il me semble qu'on allonge beaucoup~~

Na. Le Mille de Suède = 10 kilomètres 700 mètres environ

P. 79 – Dovrefield au lieu de Dofrines je ne vois pas pourquoi vous les nommez (avec d'autres, et c'est vrai) Alpes scandinaves ~~...~~ puisqu'elles n'ont aucune ressemblance, elles n'ont pas d'ailleurs de ramification en Suède ; c'est aujourd'hui démontré

p. 79 – (Kolen - Molen) Le nom suédois est Kölen en danois Kjölen

79 – 292 pieds suédois – le pied de Suède = 0,m2968

Le lac Wettern a 15 milles suédois de long et environ 4 de large

p. 80 – Swerker

Charles fils de Swerker étant le premier qu'on trouve désigné dans l'Histoire sous le titre de roi des Suédois et des Goths ou plutôt de Suède et de Gothie (Swea och Götha Konung), on ne peut dire qu'avant sa nomination les Suédois et les Goths, unis sous le même sceptre, s'assemblèrent pour nommer un roi ~~...~~ aussi par le résultat les deux prétendans régneraient séparément.

La jolie ^petite^ île de Wisingö dans le lac Wettern a 1 mille suédois de long sur 1/2 mille de large. Dès les temps les plus anciens il y existait ~~deux~~ chateaux ou forteresses, le premier situé au sud de l'île s'appelait le chateau du roi Ladulas (Kong Ladulåses Slott) et aussi Næs-Slott à cause du promontoire sur lequel il était placé (Nås ou Næs signifie promontoire et Slott chateau), le second situé au nord de l'île portait le nom de Borga-Slott

– Le fleuve Motala sort du lac Wettern et se jette dans la Bråwiken ou baie de Brå dépend. de la Baltique, près de Norr-Köping, on remarque une chute d'eau de 16 toises d'élévation ; ce fleuve est très poissonneux saumons ...

Comment a-t-il appris tous les détails qu'il donne sur les mœurs et coutumes, et la structure physique des Suédois, habitans primitifs des Antilles

Helsingborgs Kapplöpningsbana 1834.

Domare: General-Löjtnanten Friherre Cederström.
Assistenter: Herr Öfverste Eklund.
Ryttmästaren Friherre K. Bennet.
Deputerad för afridningen: Ryttm. Friherre R. Bennet.

Söndagen den 13 Juli.

Afridning kl. 4 e. m.

I. *Löpning om Första Kongl. Pokalpriset.*
3,000 alnar, heats.

Hof-Jägmästaren *Tornerhjelms*
Young Camel,
mörkbr. Fullblodshingst, 4 år, efter Camel ur Vitellina.
Vigt: 120 skålpund.
Ryttare: Jokejen Wiljam Hilton. Färg: gult och hvitt.

Kornett *R. Tornerhjelms*
Lady,
ljusbrunt Sto, 8 år, efter Hanzic ur Nora.
Vigt: 155 skålpund.
Ryttare: Jokejen Nilsson. Färg: blått och gult.

Hermelita,
ljusbrunt Sto, 10 år, National Engelskt.
Vigt: 155 skålpund.
Ryttare: ägaren. Färg: blått.

Herr *Hagermans*
Alexina,
mörkbrunt Sto, 4 år, efter Strutsen ur Danserkan.
Vigt: 115 skålpund.
Ryttare: Kongl. Sekreteraren Noring. Färg: grönt och rödt.

Mathilda,
mörkbrunt Sto, 4 år, efter Lilla Araben ur Bess-Arabiskan.
Vigt: 115 skålpund.
Ryttare: Jokejen Wiljam Koef. Färg: blått.

II. *Löpning om de för Allmogens hästar utsatte pris:*
1,000 alnar, afdelningslöpning.

III. *Andra heaten för Kongl. Pokalpriset.*

IV. *Löpning mellan Afdelningssegrarne till prisen för Allmogens hästar.*

Måndagen den 14 Juli.

Kl. 3 e. m.

I. *Löpning om Föreningens Subskriptionspris:*
3,000 alnar, heats.

Kornett *Tornerhjelms*
Enildas,
grått Sto, 5 år, efter Simeon ur Ultima.
Vigt: 135 skålpund.
Ryttare: Jokejen Wiljam Hilton. Färg: gult och hvitt.

Eskil Pehrssons
Fuxhingst **Rapp,**
4 år, efter Caucasus ur ett bondsto.

Herr *Hagermans*
Alexina,
lika med föregående dagen.

Mathilda,
lika med föregående dagen.

II. *Löpning om Föreningens Pokalpris för Allmogen tillhörige tre års Hingstar och Ston.*
1,000 alnar, heats.

III. *Andra heaten för Föreningens Subskriptionspris.*

IV. *Löpning om Helsingborgs Stads Pokalpris,* öppet för alla hästar, vigt efter ålder, 5 konkurrenter eller intet pris; anmälan öppen till kl. 12 samma dag. 3,000 alnar, enkel löpning.

Tisdagen den 15 Juli.

Håstmönstring och Marknad.

Onsdagen den 16 Juli.

Kl. 4 e. m.

I. *Scandinavian Stake,*

öppet för alla hästar, 10 dukater insatts hv., hälften *forfeit.* 3,000 alnar, heats. Fullblodshästar 10 skålp. ökad vigt. Andra hästen erhåller en fjerdedel af insatsen.

1. *Christian August,* Hertig till Schlesvig-Holstein . . . . icke nämnt.
2. H:r *Völkers* till Lehmkuhlen . . d:o.
3. H:r *Fischer* på Augustenburg . . d:o.
4. Grefve *F. v. Reventlow* . . . d:o.
5. Grefve *Fredr. Danneskjöld Samsöe* d:o.
6. Grefve *v. Petersdorff* . . . . d:o.
7. Grefve *Holstein Water Neverstorff* . . d:o.
8. Grefve *v. Holck Winterfeldt* . . d:o.
9. Kammarjunkaren *v. Sehestedt Juel* . d:o.
10. Grefve *C. v. Reventlow* . . . d:o.
11. Kornett *R. Tornerhjelm:*

Young Camel,

fullblodshingst, 4 år, vigt: 130 skålpund.
Ryttare: Jockejen Wiljam Hilton. Färg: gult och hvitt.

12. Herr *H. Holsten* till Holstenhus . icke nämnt.
13. Grefve *C. von Ahlefeld Laurvig* . d:o.
14. Kammarherre *A. v. Roepstorff:*

Oporto,

halfblodshingst, 4 år, efter Herod ur Aquilina.
Vigt: 120 skålpund.
Ryttare: Färg:

15. Baron *A. Duvall* . . . . . . icke nämnt.
16. Grefve *C. J. Wachtmeister* . . d:o.
17. Grefve *A. v. Fersen* . . . . d:o.
18. Grefve *H. v. Fersen* . . . . d:o.
19. Friherre *B. Cederström* . . . d:o.
20. H:r Consul *Frölick:*

Petronella,

halfblodssto, år, efter Pot8os ur Madame Blücher.
Vigt:
Ryttare: färg:

21. M:r *Miles,* Trainer i Dobran:

Cavalier,

fullblodshingst, bet. f. t.

22. H:r *Pogge Roggow:*

Young Reveller,

fullblodshingst, 3 år, efter Reveller och ett Y. Soothsayersto.
Vigt: 110 skålpund.
Ryttare: Jockejen Wiljam Koef, färg: blått.

II. *2:dra heaten för Scandinavian Stake.*

III. *Match.*

100 Specier, h. f:t. 3,000 alnar, enkel löpning.
Grefve *Reventlow:*
Brun Wallach efter Logik, f:t.
Kornett *Tornerhjelms* grå sto *Enildas* går öfver banan.

HELSINGBORG; tryckt hos J. TORELL, 1834.

\+ 1°. un catalogue de l'un des premiers libraires de Stockholm Acheté.

\+ 2°. Carte routière de Suède et de Norvège la plus récente en une ou deux feuilles

3°. Carte de Suède et de Norvège en une ou deux feuilles, avec des indications statistiques, topographiques & par un officier Suédois

\+ 4°. Sverriges och Norriges Calender för aaret 1837 udgiven af Dess Vetenskaps-academie, trykt hos Noerdstedt.

\+ 5°. Charte ou loi fondamentale de Suède en suédois et en français.

6°. combien a t on déja publié de feuilles de la grande carte de Suède et de Norvège; j'en ai je crois 6.

7°. un volume sur les poids mesures, et monnaies de Suède s'il en existe

8°. si on trouve ~~une~~ collection de vues de Suède, lithographiées et pas trop chères, ainsi que des costumes, les acheter.

le Morgenblad de Christiania

Christiania, den 6 December 1838

Sveriges Statstidning beretter nu officielt at H. M. Kongen har bestemt sin Afreise til Sveriges vestre Provindser og Kongeriget Norge til Torsdagen den 6te December. Courreer afgik den 3die dennes til vedkommende Landshövdinger med Befaling om Hestes Tilsigelse. H. M. agter at indtraffe i Christiania den 21de December og tager Veien gjennem Söndermanlands, Östergötlands, Nerikes, Skaraborgs, Elfsborgs og Bohuus Lehne. — Ifölge Aftonbladet er Reiseruten for hans Majestæt bestemt saaledes, at förste Nattekvarteer paa Reisen imellem Torsdag og Fredag tages paa Generallieutenant Friherre Lovisens Eiendom Brandalsund, anden Dag fortsættes Reisen til Nyköping, tredie til Norrköping, fjerde til Ljung (Grev Fersens Eiendom) femte til Motala, sjette til Kongens Eiendom Stjernsund, hvor hans Majestæt hviler en Dag over. — Fra Stjernsund förste Dag til Hofva, anden til Lidköping, tredie til Wenersborg, fjerde til Qvistrum i Bohuuslehn, femte til Kongens Eiendom Blomsholm ved Strömstad, sjette til Frederikshald, hvor H. M. forbliver en Dag, samt videre over Moss til Christiania, hvor H. M., som anført, vil indtraffe den 21de dennes.

Christiania le 6 Decembre 1838

Le Statstidning de Suède annonce maintenant officiellement que S. M. le Roi a fixé son départ pour les provinces occidentales et pour le royaume de Norvège au jeudi 6 Décembre. Le 3 courant un Courrier fut expédié aux gouverneurs respectifs des provinces (vedkommende Landshövdinger) avec ordre de commander les chevaux. S. M. pense arriver à Christiania le 21 décembre & passe par les lehns de Söndermanland, Östergötland, Nerike, Skaraborg, Elfsborg & Bohuus.

Suivant l'Aftonblad l'itinéraire de S. M. est ainsi fixé, qu'elle couchera la première nuit du voyage entre jeudi & vendredi à Brandalsund propriété du Lieutenantgénéral le baron Lovisen, le second jour de voyage continué jusqu'à Nyköping, le troisième à Norrköping, le quatrième à Ljung, (propriété du Comte Fersen) le cinquième à Motala, le sixième à Stjernsund, propriété de S. M. où elle repose un jour. —

De Stjernsund le premier jour à Hofva, le second à Lidköping, le troisième à Wenersborg, le quatrième à Qvistrum dans le Bohuuslehn le cinquième à la propriété du Roi Blomsholm près de Strömstad ~~où S. M. reste un jour~~ le sixième à Frederikshald où S. M. reste un jour, et ensuite par Moss jusqu'à Christiania, où S. M. arrivera, ainsi que cela est annoncé, le 21 courant.

Christiania, den 9 December 1838

Efter Dagen forud at have bivaanet en stor Middag hos Deres Kongelige Höiheder Kronprindsen og Gemalinde, og efter at have samme Dag taget Afsked med Dronningen, Kronprindsen og Kronprindsessen og deres Börn, samt modtaget Afskedsopvartning af Hofpersonalet begav H. M. Kongen sig paa sin Reise Torsdagen den 6te dennes, Kl 4½ om Eftermiddagen.

Hans Majestæts Fölge bestaaer af hans Exc. Grev Brahe, Kabinets Kammerherrerne Grev C Løvenhaupt og Weidemann, Adjudanten Major Lagerstråle, Ordonants officierne Kammerherre von Holst, og Grev N von Rosen, Livmedikus af Edholm, samt Kabinetssecretaireme Baron Paykull, Kammerherre N. Anker og Kammerjunker Grev Mörner.

Hans Majestæts Suite skal optage 77 Heste, hvoraf 23 for Kjökkenets og Hofbetjeningen. H. M. Kongens og medfölgende Opvartning bruger 50 Heste. Statsraaderne Friherre von Schulzenheim, Grev Hård og Friherre Gyllenhaal samt Statssecretair Grib, saavelsom den Norske Statssecretair Due ere deels forud, deels senere afreiste for at möde H. M. i Christiania.–

Den ved en i Statsraadet umiddelbart för hans Maj. Kongens Afreise udfærdiget Kundgjörelse til at före Regjeringen i Sverige under hans Majestæts Fraværs nedsatte Regjering

Christiania le 9 Décembre 1838

Après avoir le jour avant assisté à un grand diner chez les altesses royales le prince & la princesse & après avoir le même jour pris congé dela Reine, du prince & dela princesse & de leurs enfants, ainsi que d'avoir reçu le personnage dela cour en audience de congé (Afskeds opvartning) S. M. le Roi se mit en route Jeudi le 6 Décembre à 4 heures ½ del'après-midi.

La suite de S. M. se compose de son Excellence le comte de Brahe, les chambellans de cabinet le comte C Løvenhaupt & Weidemann, L'adjudant, le major Lagerstråle, les officiers d'ordonnance les chambellans von Holst, le comte N von Rosen, le médecin du Roi d'Edholm, ainsi que les secrétaires de Cabinet le baron Paykull, le Chambellan N. Anker & le gentilhomme de chambre le comte Mörner.

La suite de S. M. occupe 77 chevaux, dont 23 pour la cuisine & les domestiques dela cour. S. M. le Roi, og medfölgende Opvartning) & les domestiques qui le suivent, emploient 50 chevaux. Les conseillers d'état le baron von Schulzenheim, le comte Hård, & le baron Gyllenhaal et le secrétaire d'état Grib, ainsi que le secrétaire d'état norvégien Due, sont les uns partis avant & les autres plus tard pour recontrer S. M. à Christiania.–

Le Gouvernement formé (nedsatte) suivant l'ordonnance donnée dans le conseil d'état immédiatement avant le départ de S. M. le Roi pour (före) administrer le gouvernement pendant l'absence de S. M., se compose, sous la présidence

bestaaer under hans Kongelige Höihed Kronprindsens Præsidium, af Justitsstatsministeren Grev M. Rosenblad, Udenrigsministeren Friherre G. N. A. A. Stjerneld og Statsraaderne Grev C. A. Lövenhjelm og Grev C. A. Adelsvärd. Skulde h. K. H. Kronprindsen forlade Stockholm eller ellers forhindres fra at være nærværende, føre bemeldte Regjerings Medlemmer Regjeringen, og dersom nogen af dem ved Sygdom, eller andet lovligt Forfald forhindres, skal Regjeringen tilkalde en Anden af Statsraadets øvrige Medlemmer til at indtræde i Regjeringen. Ifølge Svenska Minerva skal Instruxen for bemeldte Regjering være langt mere udstrakt end forhen, saaledes at forskjellige Majestæts rettigheder kunne af den udøves, hvilke hans Majestæt ellers har brugt at forbeholde sig selv, til Exempel, at benaade Livsager, at constituere höiere Embeder o. s. v.

Christiania, den 13 December 1838

Ifølge til Stockholm indløben Underretning fra Nyköping var hans Maj. Kongen indtruffen sammesteds forrige Fredags aften og havde den følgende Dag fortsat sin Reise efter den forhen meddelte Route. Hs Maj. befandt sig i ønskeligste Velgaaende. Hs. K. H. Kronprindsen er under hs Majs Fravær fra Stockholm overdraget den höieste Befaling

de Son Altesse royale le prince royal, du ministre de la justice, le comte M. Rosenblad, du ministre des Affaires étrangères le baron G. N. A. A. Stjerneld, & des conseillers d'état les comtes C. A. Lövenhjelm & C. A. Adelsvärd.

Si son altesse royale le prince royal est absente de Stockholm, ou autrement est empêché d'être présent les susdits Membres administreront le gouvernement, & si quelqu'un d'eux, par suite de maladie ou autre motif legal est empêché, le gouvernement appellera alors un autre des membres du Conseil d'état, pour entrer dans le gouvernement. (faire partie du)

Suivant la Minerve suedoise l'instruction pour le dit gouvernement est beaucoup plus étendue qu'elle l'ait été auparavant, de manière à ce que plusieurs des prérogatives de Majesté peuvent être exercés par lui prérogatives que S.M. a eu l'habitude de se reserver elle même, par exemple (benaade Livssager) pardonner les coupables condamnés à mort, de constituer quelqu'un dans les charges élevées etc.

Christiania le 13 Decembre 1838

Suivant les nouvelles arrivées à Stockholm, S. M. le Roi était arrivé à Nyköping vendredi dernier au soir & a continué son voyage le lendemain d'après l'itinéraire déja donné. S. M. jouissait de meilleure santé. Son Altesse royale le prince royal fu est chargé pendant l'absence de S. M. de Stockholm du commandement supérieur des forces militaires de terre & de mer de Suède.

over den Svenske Krigsmagt tillands og tilvands. Ligeledes er det h. K. H. overdraget i samme Tid at lade sig i den sædvanlige Orden foredrage de Hofexpeditionen hørende Sager, som ei taale Opsættelse og afgjøre samme paa h. Maj's Vegne. — General-lieutenant Friherre Lovisen er i Exc Grev Brahes Sted constitueret til som tjenestgjørende Generaladjudant for Armeen, at foredrage for Kronprindsen Kommandosager for Armeen. Til at bestyre Rigsmarskalkembedets under Grev Brahes Fravær er Overstekammerherren Exc Grev G Lewenhaupt constitueret. Krigsstatssecretairen C G Grip er ligeledes under 6te dennes af Kongen constitueret til for h. Maj at foredrage de Sager, som Hoistsamme under sit Fravær fra Stockholm finder for godt selv at afgjøre. — Den for den tilforordnede Regjering udfærdigede Instrux indeholder i det Væsentlige Følgende. Regjeringen har at udøve Benaadningsretten i hele dens Omfang; at tilstaae Korn af Statens Forraad og anvende 1000 Tønder til de Fattige samt at uddele Gratifikationer, at afgjøre Spørgsmaale om Fideicommisser; at afgjøre de af hans Majestæts udsatte Sager, der i Følge Instruxen høre under Regjeringens Afgjørelse, at forlænge Nedsættelsen af Korntolden, ydermere at nedsætte eller ganske ophæve ~~samme~~ den, samt forøvrigt at optage og afgjøre alle de Sager, som efter Lovgivningen bør foredrages Kongen i Statsraadet, med

Son Altesse royale est également chargée de se faire rapporter dans l'ordre ordinaire les affaires qui appartiennent à l'expédition de la cour qui ne peuvent être ajournées & de les terminer au nom de Sa M. Le lieutenant général le baron Lovisen est constitué à la place de Son Excellence le Comte Brahe, comme adjudant général en service actif pour l'armée, pour rapporter au prince royal les affaires de commandement pour l'armée. Le premier Chambellan Son Excellence le comte G. Lewenhaupt est constitué en l'absence du Comte Brahe pour remplir la fonction de Maréchal de l'état. (Rigsmarskalkembedet) Le Secretaire d'état au departement de la guerre C. G. Grip a également été constitué sous la date du 6 courant par le Roi pour lui rapporter les ~~rapports~~ les affaires que Sa M. trouvera bon pendant son absence de Stockholm de décider elle-même. — L'instruction donnée au gouvernement nommé (tilforordnede Regjering) consiste en principal en ce qui suit. Le gouvernement peut exercer (Benaadningsretten) le droit de pardonner (gracier) dans toute son étendue; d'accorder des grains des approvisionnements de l'état, d'en employer 1000 tonnes pour les pauvres; ainsi que de distribuer des gratifications; de décider les questions sur les Fidei-commis. de décider les affaires ajournées par Sa M, qui suivant l'instruction dependent de la décision du gouvernement; de prolonger la diminution des droits sur les céréales, les diminuer encore ou les supprimer entièrement & en outre, (optage) recevoir et decider toutes affaires qui suivant

undtagelse af: ministerielle Sager, Befordringer, Embeder og Tjenester med Kongelig Ansættelse; Spørgsmaal og Forslag om nye almindelige Anordningers Vedtagelse, om almindelig Fortolkning, Ophævelse eller Forandring af de nu gjældende om nye Indretninger Regjeringens forskjellige Grene; Pensioners Tilstaaelse af Staten; Bestemmelse angaaende Forfølgelse af Majestætsforbrydelser; Spørgsmaal om Gageforhøielse, samt alle de Sager, der omhandles i §§ 13. 35. 37 og 47 af Regjeringsformen (nemlig Spørgsmaal om Krig og Fred, Ophøielse i Adelsstanden, Embedsafsættelse og overordentlig Rigsdagssammenkaldelse) Hans Kongelige Høihed Kronprindsen har 2 Stemmer og i Tilfælde af Stemmelighed den afgjørende Stemme; er han fraværende, udsættes Sagen, saafremt ei tre Medlemmer ere enige. Expeditionerne udfærdiges i Kongens Navn og hver Uge affendes til hans Maj. Beretning om de afgjorte Sager.

Christiania, den 15 December 1838

Efter en Opgave i Götheborgs Handels og Sjöfarts Tidning, bestaaer den Betjening, der følger H. M. Kongen paa hans Reise, af 2 Kammertjenere, Lektören Morsellé 1 Hovmester, 1 Hofkvarteermester, 1. Kjeldermester, 2 Taffeldækkere,

les lois doivent être soumises au Roi dans le conseil d'état, à l'exception: d'affaires ministerielles, avancements, charges & emplois sujets à l'approbation (Ansættelse) nomination royale) Questions & projets sur l'approbation de nouvelles ordonnances generales, sur l'interprétation générale, suppression ou changement dans celles existantes, sur de nouvelles institutions dans les differentes branches du gouvernement, d'accorder des pensions par l'état, decision relative à la poursuite des crimes de Majesté; question d'augmentation de traitement, ainsi que toutes les affaires qui sont traitées dans les paragraphes 13, 35. & 47 de la forme du gouvernement (savoir question de guerre & de paix, élevation à l'état de noblesse, demission de charge & convocation de Rigsdag extraordinaire)
Son Altesse royale le prince royal a deux voix & en cas d'égalité de voix, celle décidante, s'il est absent l'affaire doit être ajournée, à moins que trois membres soient d'accord. Les Expéditions se font au nom du Roi & un rapport sur les affaires décidées doit être envoyé chaque semaine à S. M.

Christiania le 15 Decembre 1838

Suivant un article (Opgave) dans le journal " Götheborgs Handels og Sjöfarts Tidning." Les domestiques qui suivent S. M le Roi pendant son voyage, sont composés de 2 Valets de chambre, le lecteur Morsellé, 1 gouverneur (Hovmester) 1 quartiermaître de la cour, 1 maître de cave, 2 metteurs de couvert,

3 Kokke, 1 Bogholder, 1 Skriver (2 Conditorsvend) Sölv Kammerbetjente, 1 Kjelder betjent, 2 Kokke lærlinger, 2 Kokke drenge, 2 Skafferidrenge, 4 Löbere, 5 Hof lakeier, 1 Vognmester, 2 Stigstridere, 2 Livkudske, 2 Livforridere og 7 Livgardister og Hestjægere, Summa 46 Personer. — Man har ofte Exempler paa, hvorledes den Kongelige Betjening paa Reiser mishandle Dyrene og ere uforskammede mod Mennesker. Saaledes fortæller Dagl. Allch. at den Kongelige Betjening allerede paa det förste Station fra Stockholm havde kjört en Hest ihjel ved Sammenstöd ... med en Vogn, som förte Pakkeposten og ikke nok dermed, men den Fornemme Betjening spændte endog en Hest fra Postvognen og satte for Liberie Kiöipagen, hvorved den höflige Postillon for sin Protest derimod, skal have faaet en god Dragt Prygl. Det var vel, tilföier Dagl. Allch., om denne Hendelse kunde komme til den med H. M. værende Rigsmarskalks Kundskab, for at Uforskammetheden kunne blive behörig revset.

3 cuisiniers, 1 teneur de livres, un clerc, (un garçon confiseur) (2 Sölv Kammer betjente) 1 employé de cave, deux apprentis cuisiniers, deux garçons cuisiniers, (2 Skafferi drenge) 4 coureurs, 5 laquais de la cour, 1 maître carossier, 2 écuyers d'étalon, 2 maîtres cochers, deux postillons & 7 gardes du corps & chasseurs à cheval. en tout 46 personnes. — On a souvent des exemples, comment les domestiques du Roi lorsqu'ils sont en voyage, maltraitent les animaux & sont insolent envers les hommes. Ainsi le Dagl. Allch. raconte que les domestiques du Roi avaient déjà à la première station de Stockholm (kjört ihjel) fait crever un cheval par un choc contre une voiture qui portait le paquet-poste & cela n'est pas tout, mais (den Fornemme Betjening) les domestiques de distinction ont même fait desatteler un cheval de la voiture de poste qu'ils ont mis à l'equipage des livrées, ce qui a valu au postillon complaisant pour y avoir protesté une bonne rossée. Il serait bien, ajoute le Dagl. Allch. que cet évènement puisse parvenir à la connaissance du maréchal d'état qui se trouve avec S. M. pour que cette insolence fut convenablement punie.

Christiania, den 16 December 1838.

Ifölge Statstidningen ~~~~ ankom H. M. Kongen Fjorge Söndag den 9de fra Norrköping til Ljung, hvorfra H. M., der befandt

Christiania le 16 Decembre 1838.

Suivant le Statstidning S. M. le Roi est arrivé dimanche dernier le 9, de Norrköping à Ljung, d'où S. M. qui jouissait de la meilleure santé, devait partir

sig i fortkelig! Velgaaende, og igjen skulde afreise næste Dags Eftermiddag til Motala.	le lendemain dans l'après midi pour Motala
Under 16de forrige Maaned har hans Majestæt ved en Plakat anordnet fire almindelige Faste, Bod og Bededage at skulle holdes næste Aar over hele Sveriges Rige, nemlig 10de Marts 12 Mai, 7de Julii og 13 October.	Sous la date du 16 du mois dernier S.M a ordonné par un Placard 4 jours ordinaires de jeune, de penitance & de prière qui seront tenus l'année prochaine par tout le royaume de Suède savoir le 10 Mars, 12 Mai, 7 Juillet & 13 Octobre.
Som et Tegn paa, at Urolighederne ganske ere ophörte i Stockholm, tyder at Forbudet mod den sædvanlige Permittering af Mandskaber fra Garnisonsregimenterne imellem Exerceertiden igjen ophævet.	Comme preuve que les tumultes ont entièrement cessé à Stockholm, s'explique que la défense contre la permission ordinaire accordée aux troupes des régiments de garnison entre le temps des manoeuvres est de nouveau supprimée.

Le tout est pris du Morgenblad de Christiania

Christiania le 17 Decembre 1838

Mon cher Monsieur de la Roquette. J'eus le plaisir de vous écrire quelques lignes le 10 Courants, depuis j'ai reçu lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 Novembre dernier.

Après avoir été chez les redacteurs des journaux ainsi que chez Mr Lovenskiold pour prendre selon vos désirs de nouveaux renseignemens sur l'envoi des journaux j'ai eu la même réponse que je vous donnai par ma lettre du 28 Novembre à laquelle je me refère entièrement.

Mais pour enfin être fixé sur ce sujet j'ai demandé au bureau de la poste aux lettres à Elseneur, qui d'après ce qu'on m'a dit, est le seul bureau qui est en compte avec celui de Christiania, combien coûtera chaque journal de Christiania par an pour un abonné de Paris. je pense donc à la fin du mois être fixé à cet égard, & je vous prie de votre côté de vouloir bien me fixer jusqu'à quelle somme je puis aller pour le Morgenblad afin de pouvoir le commander le plutot possible & sans attendre votre réponse à la lettre qui vous informera du prix d'abonnement pour chacun des journaux d'ici & qui ne pourrait vous parvenir que vers le quinze Janvier prochain.

Il sont maintenant tout prets au département de la justice la collection des poids & mesures destinés pour le gouvernement français.
Suivant l'approbation du ministre des Affaires étrangères, l'amiral Rigny, j'ai commencé la fonction de chancelier du Consulat de France à Christiania le 1er Octobre 1834. je désire un temoignage ~~de ce~~ général de conduite pour me servir de recommandation si je voulais solliciter quelque chose. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire par ma lettre du 8. courant je sollicite en ce moment le Consulat de Suède & de Norvège à Dunkerque actuellement vacant. Je vous prie de vouloir bien vous intéresser pour moi si vous avez occasion de voir le comte de Löwenhjelm & Mr. Meyer Consul Général de Suède & de Norvège à Paris, ~~—~~ peut être auriez vous la complaisance de me donner quelques recommandations pour vos amis d'ici qui pourraient peut être leur influence me faire avoir cet emploi.

votre entièrement dévoué

Jc. Chr. Moses.

Excusez que Mr Moses a fait ces extraites beaucoup plus longs que je n'avais l'intention

---

Rapport général sur la situation et les progrès de l'enseignement primaire en France et à l'étranger &c

par M. Jomard, secrétaire g^al de la société pour l'instruction élémentaire.

Paris 1832

Suède — Ecoles

« La Suède voit s'augmenter aussi le nombre des nouvelles écoles. on en comptait 212 en 1830, comprenant environ 13,000 enfans. avec celles qui se préparaient l'année dernière, le nombre devait aller à 300. Quelques unes ont été formées en Norvège.

Tillkännagifves

att

GENERAL-MAJOREN,

Förste Adjutanten hos Hans Maj:t Konungen,
Commendeuren af Kongl. Maj:ts Swärds Orden med St. Korset
och Riddaren af Kejserl. Ryska St. Annæ Ordens 2:dra Class,

Wälborne

HERR JOHAN HÜBNER VON HOLST

STILLA AFLED

i Stockholm den 5 Maij 1836
i dess 62:a årsålder.

S.B.U.

Herrn Professor Holst.

TAXA *för Passagerare med Diligencen.*

Mellan		Banco	Öppen Plats. R:dr	Öppen Plats. sk.	Täckt Plats. R:dr	Täckt Plats. sk.
Mellan **Stockholm**	och	Barkarby . . .	1	—	1	16
	„	Tible	1	24	2	—
	„	Gran	2	—	2	32
	„	Litslena . . .	2	24	3	16
	„	Enköping . .	3	—	4	—
	„	Westerås . .	4	—	5	16
	„	Köping	5	—	6	32
	„	Arboga	5	24	7	16
	„	Örebro	7	—	9	16
	„	Bodarne . . .	9	—	12	—
	„	Mariestad . .	11	—	14	32
	„	Lidköping . .	13	—	17	16
	„	Sollebrunn. .	14	36	19	32
	„	Götheborg . .	17	—	22	32
	„	Kongsbacka .	18	—	24	—
	„	Warberg . . .	19	36	26	16
	„	Falkenberg .	20	36	27	32
	„	Halmstad . .	22	—	29	16
	„	Laholm . . .	22	36	30	16
	„	Engelholm. .	24	—	32	—
	„	Helsingborg .	25	—	33	16
„ **Barkarby** . .	„	Tible.	—	36	1	—
	„	Gran	1	24	2	—
	„	Litslena . . .	2	—	2	32
„ **Tible**	„	Gran.	—	36	1	—
	„	Litslena . . .	1	24	2	—
„ **Gran**	„	Litslena . . .	—	36	1	—
„ **Enköping** . .	„	Litslena . . .	—	24	—	32
	„	Gran	1	12	1	32
	„	Tible	2	—	2	32
	„	Barkarby . .	2	24	3	16
	„	Nyqvarn. . .	—	24	—	32
	„	Westerås . .	1	12	1	32
	„	Köping . . .	2	24	3	16
	„	Arboga . . .	3	—	4	—
	„	Örebro	4	24	6	—
	„	Bodarne . . .	6	24	8	32
	„	Mariestad . .	8	24	11	16
	„	Lidköping . .	10	24	14	—
	„	Sollebrunn .	12	12	16	16
	„	Götheborg . .	14	24	19	16
	„	Kongsbacka .	15	24	20	32
	„	Warberg. . .	17	12	23	—
	„	Falkenberg .	18	12	24	16
	„	Halmstad . .	19	24	26	—
	„	Laholm . . .	20	12	27	—
	„	Engelholm .	21	24	28	32
	„	Helsingborg .	22	24	30	—
„ **Westerås** . .	„	Nyqvarn. . .	—	36	1	—
	„	Kohlbäck . .	—	36	1	—
	„	Köping . . .	1	12	1	32
	„	Arboga	1	24	2	—
	„	Örebro	3	—	4	—
	„	Bodarne . . .	5	—	6	32
	„	Mariestad . .	7	—	9	16
	„	Lidköping . .	9	—	12	—
	„	Sollebrunn .	10	36	14	16
	„	Götheborg . .	13	—	17	16
	„	Kongsbacka .	14	—	18	32
	„	Warberg. . .	15	36	21	—
	„	Falkenberg .	16	36	22	16
	„	Halmstad . .	18	—	24	—
Mellan **Westerås**	och	Laholm . . .	18	36	25	—
	„	Engelholm .	20	—	26	32
	„	Helsingborg .	21	—	28	—
„ **Köping**	„	Kohlbäck . .	—	36	1	—
	„	Arboga . . .	—	36	1	—
	„	Örebro . . . ,	2	—	2	32
	„	Bodarne . . .	4	—	5	16
	„	Mariestad . .	6	—	8	—
	„	Lidköping . .	8	—	10	32
	„	Sollebrunn .	9	36	13	—
	„	Götheborg . .	12	—	16	—
	„	Kongsbacka .	13	—	17	16
	„	Warberg . .	14	36	19	32
	„	Falkenberg .	15	36	21	—
	„	Halmstad . .	17	—	22	32
	„	Laholm . . .	17	36	23	32
	„	Engelholm .	19	—	25	16
	„	Helsingborg .	20	—	26	32
„ **Arboga**	„	Fellingsbro .	—	24	—	32
	„	Glanshammar	1	—	1	16
	„	Örebro	1	24	2	—
	„	Bodarne . . .	3	24	4	32
	„	Mariestad . .	5	24	7	16
	„	Lidköping . .	7	24	10	—
	„	Sollebrunn .	9	12	12	16
	„	Götheborg . .	11	24	15	16
	„	Kongsbacka .	12	24	16	32
	„	Warberg . .	14	12	19	—
	„	Falkenberg .	15	12	20	16
	„	Halmstad . .	16	24	22	—
	„	Laholm . . .	17	12	23	—
	„	Engelholm .	18	24	24	32
	„	Helsingborg .	19	24	26	—
„ **Fellingsbro**	„	Glanshammar	—	36	1	—
„ **Örebro**	„	Glanshammar	—	36	1	—
	„	Fellingsbro .	1	12	1	32
	„	Blacksta . . .	1	—	1	16
	„	Wretstorp . .	1	36	2	16
	„	Bodarne . . .	2	24	3	16
	„	Mariestad . .	4	—	5	16
	„	Lidköping . .	6	—	8	—
	„	Sollebrunn .	7	36	10	16
	„	Götheborg . .	10	—	13	16
	„	Kongsbacka .	11	—	14	32
	„	Warberg . .	12	36	17	—
	„	Falkenberg .	13	36	18	16
	„	Halmstad . .	15	—	20	—
	„	Laholm . . .	15	36	21	—
	„	Engelholm .	17	—	22	32
	„	Helsingborg .	18	—	24	—
„ **Blacksta** . .	„	Wretstorp . .	—	36	1	—
„ **Bodarne** . .	„	Wretstorp . .	—	36	1	—
	„	Blacksta . . .	1	24	2	—
	„	Hofva	—	36	1	—
	„	Hasslerör . .	1	24	2	—
	„	Mariestad . .	1	36	2	16
	„	Lidköping . .	3	24	4	32
	„	Sollebrunn .	5	36	7	32
	„	Götheborg . .	8	—	10	32
	„	Kongsbacka .	9	—	12	—
	„	Warberg . .	10	36	14	16
Mellan **Bodarne**	och	Falkenberg .	11	36	15	32
	„	Halmstad . .	13	—	17	16
	„	Laholm . . .	13	36	18	16
	„	Engelholm. .	15	—	20	—
	„	Helsingborg .	16	—	21	16
„ **Hofva**	„	Hasslerör . .	—	36	1	—
„ **Mariestad** .	„	Hasslerör . .	—	12	—	16
	„	Hofva	1	—	1	16
	„	Björsäter . . .	—	24	—	32
	„	Enebacken .	1	—	1	16
	„	Kollängen . .	1	24	2	—
	„	Lidköping . .	2	—	2	32
	„	Sollebrunn .	4	12	5	32
	„	Götheborg . .	6	—	8	—
	„	Kongsbacka .	7	—	9	16
	„	Warberg . . .	8	36	11	32
	„	Falkenberg .	9	36	13	—
	„	Halmstad . .	11	—	14	32
	„	Laholm . . .	11	36	15	32
	„	Engelholm .	13	—	17	16
	„	Helsingborg .	14	—	18	32
„ **Björsäter** . .	„	Enebacken .	—	24	—	32
	„	Kollängen . .	1	—	1	16
„ **Enebacken** .	„	Kollängen . .	—	24	—	32
„ **Lidköping** .	„	Kollängen . .	—	24	—	32
	„	Enebacken .	1	—	1	16
	„	Björsäter . .	1	24	2	—
	„	Melby	—	24	—	32
	„	Sparlösa . . .	1	—	1	16
	„	Bäreberg . . .	1	36	2	16
	„	Sollebrunn .	2	12	3	—
	„	Götheborg . .	4	24	6	—
	„	Kongsbacka .	5	24	7	16
	„	Warberg . .	7	12	9	32
	„	Falkenberg .	8	12	11	—
	„	Halmstad . .	9	24	12	32
	„	Laholm . . .	10	12	13	32
	„	Engelholm . .	11	24	15	16
	„	Helsingborg .	12	24	16	32
„ **Melby**	„	Sparlösa . . .	—	36	1	—
	„	Bäreberg . .	1	24	2	—
„ **Sparlösa** . .	„	Bäreberg . . .	—	36	1	—
„ **Sollebrunn** .	„	Bäreberg . . .	—	36	1	—
	„	Sparlösa . . .	1	12	1	32
	„	Melby	2	—	2	32
	„	Hverled . . .	—	36	1	—
	„	Wadbacka . .	1	12	1	32
	„	Nohl	1	24	2	—
	„	Agnesberg . .	2	—	2	32
	„	Götheborg . .	2	12	3	—
	„	Kongsbacka .	3	12	4	16
	„	Warberg . .	5	—	6	32
	„	Falkenberg .	6	—	8	—
	„	Halmstad . .	7	12	9	32
	„	Laholm . . .	8	—	10	16
	„	Engelholm .	9	12	12	16
	„	Helsingborg .	10	12	13	32
„ **Hverled** . .	„	Wadbacka . .	—	24	—	32
	„	Nohl	—	36	1	—
	„	Agnesberg . .	1	12	1	32
Mellan **Wadbacka**	och	Nohl	—	24	—	32
	„	Agnesberg . .	1	—	1	16
„ **Nohl**	„	Agnesberg . .	—	24	—	32
„ **Götheborg** .	„	Agnesberg . .	—	24	—	32
	„	Nohl	1	—	1	16
	„	Wadbacka . .	1	12	1	32
	„	Hverled . . .	1	24	2	—
	„	Kärra	—	24	—	32
	„	Kongsbacka .	1	—	1	16
	„	Warberg . . .	2	36	3	32
	„	Falkenberg .	3	36	5	—
	„	Halmstad . .	5	—	6	32
	„	Laholm . . .	5	36	7	32
	„	Engelholm .	7	—	9	16
	„	Helsingborg .	8	—	10	32
„ **Kongsbacka**	„	Kärra	—	36	1	—
	„	Åsa	—	36	1	—
	„	Backa	1	12	1	32
	„	Warberg. . .	2	—	2	32
	„	Falkenberg .	3	—	4	—
	„	Halmstad . .	4	12	5	32
	„	Laholm . . .	5	—	6	32
	„	Engelholm .	6	12	8	16
	„	Helsingborg .	7	12	9	32
„ **Åsa**	„	Backa	—	24	—	32
„ **Warberg** . .	„	Backa	—	36	1	—
	„	Åsa	1	12	1	32
	„	Morup	—	36	1	—
	„	Falkenberg .	1	—	1	16
	„	Halmstad . .	2	24	3	16
	„	Laholm . . .	3	12	4	16
	„	Engelholm .	4	24	6	—
	„	Helsingborg .	5	24	7	16
„ **Falkenberg**	„	Morup	—	24	—	32
	„	Slöinge	—	24	—	32
	„	Qvibille . . .	1	—	1	16
	„	Halmstad . .	1	24	2	—
	„	Laholm . . .	2	12	3	—
	„	Engelholm .	3	24	4	32
	„	Helsingborg .	4	24	6	—
„ **Slöinge** . .	„	Qvibille . . .	—	24	—	32
„ **Halmstad** . .	„	Qvibille . . .	—	24	—	32
	„	Slöinge . . .	1	—	1	16
	„	Tjärby . . .	—	36	1	—
	„	Laholm . . .	1	—	1	16
	„	Engelholm .	2	12	3	—
	„	Helsingborg .	3	12	4	16
„ **Laholm** . .	„	Tjärby . . .	—	12	—	16
	„	Karup	—	24	—	32
	„	Margretetorp	1	12	1	32
	„	Engelholm .	1	24	2	—
	„	Helsingborg .	2	24	3	16
„ **Karup**	„	Margretetorp	—	36	1	—
„ **Engelholm**	„	Margretetorp	—	24	—	32
	„	Karup	1	12	1	32
	„	Flenninge . .	—	36	1	—
	„	Helsingborg .	1	12	1	32
„ **Helsingborg**	„	Flenninge . .	—	24	—	32

Reglor.

1:o Alla till Gästgifvare-skjuts berättigade personer få taga plats på Diligencerne, enligt erhållen Nummer.

2:o Barn, dock icke under 3 eller öfver 10 år, få vara 2:ne om en Nummer, och äga 2:ne Passagerare att jemte sig inrymma ett barn af föreskrifven ålder, mot erläggande af half afgift.

3:o Passagerare för längsta resan har företrädesrätt till plats, inom en för hvarje ort särskilt föreskrifven tid.

4:o Passagerare-afgift erlägges alltid före afresan samt vid anteckning till plats. I sednare fallet återlemnas den, om platsen, enligt förra punktens föreskrift, finnes upptagen.

5:o Å alla mellan-Stationer eller Gästgifvaregårdar emottagas och aflemnas Passagerare, som likväl af Postillon icke erhålla plats för längre resa än till närmaste Diligence-Contor.

6:o Utom särskilt afgift får Passagerare på en plats medhafva en kappsäck, som väger högst 2 Lispund, samt ett hattfoderal; dessutom ett nattknyte, portfölj eller dylikt, som får rum vid den resandes fötter, eller i vagnens fickor och nät vid dess plats.

7:o Passagerares saker böra vara försedde med ägarens namn samt ortens dit resan sker.

8:o För att undvika oordning, och göra det möjligt att å passande stationer hafva beställda måltider, kan det ej tillåtas Passagerare att medhafva matsäck.

9:o Tillstånd att röka tobak må begäras af medpassageraren i vagnens afdelning. Inga hundar få upptagas i vagnen utan enahanda tillåtelse. Andra djur få ej medtagas.

10:o Diligencerne afgå från och stanna vid sina Qvarter. Vid Stationerne gifves signal 5 minuter före afresan.

11:o Postillon, som icke af Passagerare kan emottaga några föreskrifter rörande resans verkställighet, har sig strängeligen ålagdt att ansvara för ordningens iakttagande under densamma, samt för vården om Passagerares saker. Ej må han emottaga så kallade drickspengar för uppfyllandet af detta sitt åliggande.

12:o Passagerare anmodas att iakttaga de ordningsreglor, samt öfliga bruk och seder, som för resans oafbrutna gång och deras egen beqvämlighet äro nödige. Skulle anledning till missnöje eller klagomål uppkomma, anhålles om benäget meddelande deraf till närmaste Diligence-Contor eller Inspection.

Stockholm den 5 September 1833.

På Diligence-Bolagets vägnar

DIRECTIONEN.

Stockholm, tryckt hos *J. Hörberg*, 1833.

650